

TABLE DES MATIÈRES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1
Conseil général.....	1
Conseil communal.....	9
Chancellerie.....	23
Service juridique.....	26
Parlement des jeunes.....	27
Service économique.....	29
Service informatique communal.....	36
Contrôle des Habitants.....	41
Etat civil.....	62
Gérance des immeubles.....	65
ACTION SOCIALE	71
Service communal de l'action sociale.....	71
Sombaille Jeunesse.....	80
Hôpital.....	84
INSTRUCTION PUBLIQUE	87
Ecole enfantine.....	87
Ecole primaire.....	92
Ecole secondaire.....	104
Administration des écoles.....	112
Commission scolaire.....	117
Centre de Santé Scolaire.....	121
Centre d'orthophonie.....	123
CULTURE, SPORTS, LOISIRS	125
Affaires culturelles.....	125
Archives communales.....	125
Bibliothèque.....	128
Commission des institutions zoologiques.....	134
Musée d'histoire naturelle.....	134
Vivarium.....	140
Musée d'histoire.....	145
Musée International D'horlogerie.....	152
musée des beaux-arts.....	159
Office des sports.....	163
Centre d'animation et de rencontre.....	167
Délégué à la Jeunesse.....	170
FINANCES	173
Service des Ressources humaines.....	173
Contributions.....	177
Contrôle financier.....	188
TRAVAUX PUBLICS	189
Intendance des bâtiments.....	190
Service des forêts.....	193
Service de l'ingénieur communal.....	196
Activité des différents services.....	198
Bureau technique.....	201
Domaine foncier communal.....	202
Station d'épuration.....	203
Espaces verts.....	203

Table des matières

Cimetière et centre funéraire.....	205
Service géomatique.....	206
URBANISME ET CONSTRUCTIONS	209
Service d'urbanisme.....	209
Police des constructions.....	211
Police du feu.....	213
POLICE	217
Service de l'hygiène et de l'environnement.....	217
Abattoirs	230
Police locale	233
Service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâteloises.....	252
SERVICES INDUSTRIELS	259
Service de l'énergie	272
CAISSE DE PENSIONS DU PERSONNEL COMMUNAL (CPC)	275

Administration générale

AUTORITÉS COMMUNALES

CONSEIL GÉNÉRAL

Au cours de l'année 2005, le Conseil général s'est réuni à 14 reprises, soit les 24 janvier, 2 février (séance de relevée), 23 février, 21 mars, 14 avril (séance commune avec Le Locle), 28 avril, 23 mai, 23 juin, 29 août, 15 septembre (séance commune avec Le Locle), 27 septembre, 26 octobre, 24 novembre et 13 décembre.

Composition du Conseil général au début de l'année

Parti socialiste (13 sièges): Babey Falce Katia, Borel Pierre-Alain, Capit Didier, Clerc-Birambeau Annie, Ducommun Françoise, Feller Jean-Marc, Fischli Alex, Montandon Fabienne, Musy Daniel, Pizzolon-Mathys Ariane, Sester Evelyne, Vuilleumier Serge, Zürcher Pierre

UDC (8 sièges): Legrix Jean-Charles, Monnat Claude-François, Nussbaumer Daniel, Parel Alain, Schafroth Marc, Schreyer André, Semperboni Julien, Varin Céline

Les Verts (6 sièges): Herrmann Patrick, Lager Philippe, Saison Emile, Thiébaud Pierre-Alain, Willen Pierre, Würzler Gabrielle

Parti Libéral/PPN (6 sièges): Iff Laurent, Leuba Didier, Heimo Claude, Rohrbach Pierre-André, Schweingruber Valérie, Ummel Pierrette

POP (5 sièges): Bregnard Théo, Fernandez Aeberhard Eva, Gazareth Pascale, Stähli Francis, Veya Jean-Pierre

Parti radical (3 sièges): Laeng Philippe, Morel Sylvia, Nardin Marc-André

Composition du Bureau du Conseil général depuis le 23 mai 2005:

Président	Iff Laurent
1 ^{er} vice-président	Parel Alain
2 ^e vice-président	Ducommun Françoise
1 ^{ère} secrétaire	Pizzolon-Mathys Ariane
2 ^e secrétaire	Fivaz Fabien
Scrutatrices	Clerc-Birambeau Annie, Gazareth Pascale

Le 26 octobre, M. Jean-Marc Feller (PS) est élu 1^{er} secrétaire du Bureau en remplacement de Mme Ariane Pizzolon-Mathys, démissionnaire.

Démissions du Conseil général

Au cours de l'année 2005, ont démissionné du Conseil général : Mmes et MM. Laetitia Costa (UDC), Marinette Matthey Tièche (PS), Claude-François Monnat (UDC), Patrick Herrmann (Verts), Pierre-Alain Thiébaud (Verts), Alex Fischli (PS), Valérie Schweingruber (L/PPN), Marc-André Nardin (Rad), Eva Fernandez Aeberhard (POP), Jean-Pierre Veya (POP), Claude Heimo (L/PPN) et Ariane Pizzolon-Mathys (PS). Ces personnes ont été remplacées, respectivement, par Mmes et MM. Marc Schafroth, Didier Capit, Philippe Tschannen, Sonia Droz Danzinelli, Fabien Fivaz, Monique Gagnebin de Pietro, Pierre-André Monnard, René Curty, Fabienne Girardin, Nadia León, Christophe Ummel et Claude Girardin.

Commissions

24 janvier: M. Alain Parel (UDC) est élu membre de la Commission de collaboration intercommunale La Chaux-de-Fonds / Le Locle en remplacement de M. Jean-Charles Legrix, démissionnaire.

24 janvier : Sont élus membres du comité de la CPC, par 34 voix sans opposition : Martial Debély et Pascal Guillet (PS), Jean-Charles Legrix (UDC), Nicole Comby (L/PPN), Frédéric Rappan (Verts).

2 février : M. Pierre Zürcher (PS) est élu membre de la Commission de collaboration intercommunale en remplacement de Mme Marinette Matthey Tièche, M. Philippe Tschannen (UDC) à la Commission de l'hôpital et M. Marc Schafroth (UDC) à la Commission des sports, en remplacement de Mme Laetitia Costa.

29 août :

- Commission de sécurité publique : Mme Mariette Mumenthaler et M. Philippe Lager, Les Verts, M. Henri Dafflon, L/PPN, M. Julien Semperboni et Mme Valérie Laubscher, UDC, M. André Greub, POP, M. Joaquim Padilla, Rad, (+ 4 membres le 27 septembre) Daniel Musy, Jean-Marc Feller, André Sandoz et Loris Junod (PS).
- Commission de collaboration intercommunale La Chaux-de-Fonds – Le Locle : Mme Pascale Gazareth, POP, Mme Evelyne Sester, PS, en remplacement de Mme Eva Fernandez Aeberhard et de M. Daniel Musy.
- Comité de la Caisse de pensions du personnel communal (CPC) : M. Hughes Chantraine, UDC, en remplacement de M. Jean-Charles Legrix.
- Commission des Services sociaux : M. Hughes Chantraine, UDC, en remplacement de Mme Céline Varin.
- Commission de Sombaille Jeunesse : Mme Francine Houriet, Rad, en remplacement de Mme Stéphanie Vogel.

27 septembre : Commission de sécurité publique : Daniel Musy, Jean-Marc Feller, André Sandoz et Loris Junod (PS) ; Commission financière : Pierre-André Monard, L/PPN, en remplacement de Mme Pierrette Ummel.

26 octobre : Commission financière : Pascale Gazareth (POP) en remplacement de M. Jean-Pierre Veya ; Commission intercommunale : Mme Fabienne Girardin (POP) en remplacement de Mme Pascale Gazareth ; Commission scolaire : M. Bulent Temel (POP) en remplacement de M. Claude Ruffieux ; Fondation Winterthour / La Chaux-de-Fonds : M. André Schreyer (UDC) en remplacement de Mme Claudine Ullmann ; Commission de la bibliothèque : M. Philippe Tschannen (UDC) en remplacement de Mme Claudine Ullmann.

24 novembre : Commission scolaire : Mme Sylvia Locatelli (PS) en remplacement de Mme Ariane Pizzolon Mathys ; Commission de collaboration intercommunale : M. Christophe Ummel (L/PPN) en remplacement de M. Claude Heimo ; Commissions des Infrastructures : M. Jean-Bernard Collaud (Verts) en remplacement de M. Emile Saison.

Rapport présentés au Conseil général

Affaires culturelles

- 23 février Crédits de Fr. 2'920'000.- et de Fr. 210'000.- pour la transformation de la Bibliothèque de la Ville
(Le rapport est retiré)
- 21 mars Rapport complémentaire concernant des crédits de Fr. 2'920'000.- et de Fr. 210'000.- pour la
transformation de la Bibliothèque de la Ville
(Les 2 arrêtés sont adoptés par 25 voix contre 4)
- 21 mars Crédit de 200'000.- pour le réaménagement du Musée d'histoire et la création d'une liaison souterraine
avec le MIH
(L'arrêté est adopté par 18 voix contre 15)

Budget - Comptes – Finances

- 21 mars Programme de législature et planification financière 2004-2008
(Il est pris acte de ce rapport de législature par 28 voix contre 5)
- 28 avril Modification de l'arrêté fixant le coefficient d'impôt du 26 juin 2001
(L'arrêté est adopté par 21 voix contre 16)
- 23 mai Comptes 2004
(Les comptes 2004 sont acceptés par 22 voix contre 15 oppositions.
Il est pris acte du rapport de la commission financière par 37 voix sans opposition)
- 13 décembre Révision partielle de l'arrêté du Conseil général concernant la perception de divers taxes et émoluments
communaux
(L'arrêté amendé est adopté par 31 voix sans opposition)
- 13 décembre Budget 2006
(Les arrêtés 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 8 sont adoptés respectivement par 40, 39, 39, 39, 40, 38 et 34 voix sans
opposition ; les arrêtés 7, 9 et 10 amendés sont adoptés respectivement par 24 voix contre 15, 24 voix
contre 16 et 29 voix contre 8)

Collaboration intercommunale

- 14 avril Réponse à la question écrite de la Commission de collaboration intercommunale « Projet d'inscription Le
Locle/La Chaux-de-Fonds au patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO »

- 14 avril Rapport des Conseils communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds à propos de l'analyse stratégique en réponse à la motion « Etudier la fusion pour faire avancer la collaboration » et à l'appui d'une demande de crédit de CHF 240'000.- pour une campagne d'information et de consultation de la population des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds sur le rapprochement entre les deux villes (L'arrêté et le classement de la motion sont acceptés par 32 voix sans opposition par le Conseil général de La Chaux-de-Fonds et par 31 voix sans opposition par le Conseil général du Locle)
- 15 septembre Création d'un arrondissement d'Etat civil des Montagnes neuchâteloises (Il est pris acte du présent rapport par 26 voix sans opposition par le Conseil général de La Chaux-de-Fonds et à l'unanimité par le Conseil général du Locle)
- 15 septembre Candidature des Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds à l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO (L'arrêté est accepté par 21 voix contre 6 oppositions par le Conseil général de La Chaux-de-Fonds et par 22 voix sans opposition par le Conseil général du Locle)
- 15 septembre Mise en œuvre d'un projet d'étude pour l'aménagement de la zone du Crêt-du-Locle (Le renvoi en commission est accepté par 27 voix pour La Chaux-de-Fonds et 21 voix pour Le Locle)

Hôpital

- 28 avril Crédit d'étude architecturale de Fr. 430'000.- TTC pour l'avant-projet de la phase 1 du « Projet global de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds » (L'arrêté est adopté par 30 voix sans opposition)
- 29 août Crédit de Fr. 740'000.- TTC pour le remplacement de la table de radiologie digestive de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds (L'arrêté est adopté par 26 voix contre 7)

Immeubles

- 21 mars Crédit de CHF 888'000.-- pour l'acquisition du domaine agricole du Gros-Crêt (L'entrée en matière est refusée par 19 voix contre 12)

Instruction publique

- 28 avril Crédit de CHF 220'000.- pour la réaffectation du bâtiment de Collège 6 à l'usage des Ecoles enfantines (EE) et primaires (EP) (1ère étape) et crédit de CHF 348'815.- pour la réfection et l'aménagement de la cour du collège de l'Ouest (Le crédit de 220'000.- est adopté par 29 voix contre 3, celui de 348'815 par 20 voix contre 10)
- 29 août Rapport relatif à la sécurité autour des écoles et sur le chemin des écoles (2e étape), en réponse à la motion urgente du Groupe Libéral-PPN du 23 juin 2003 et à l'appui d'une demande de crédit de 750'000.- TTC pour la sécurisation des abords et des cheminements menant aux écoles (L'arrêté et le classement de la motion sont acceptés par 35 voix sans opposition, après retrait d'un amendement UDC)

Personnel

- 29 août Prévoyance professionnelle des Conseillers communaux (L'arrêté amendé est adopté par 34 voix sans opposition : 1 amendement du Conseil communal, un amendement du parti L/PPN – amendement UDC retiré)
- 29 août Description, à l'évaluation et à la classification des fonctions de l'administration communale et à la politique de rémunération (Après refus d'un amendement L/PPN par 30 voix contre 2, l'arrêté est adopté par 30 voix contre 1)

Règlements

- 24 novembre Révision partielle du Règlement général de commune du 28 septembre 1994 (L'arrêté est adopté par 35 voix sans opposition)

Rues, routes, places

- 28 avril Crédit de CHF 500'000,- TTC dans le cadre des aménagements aux abords du futur centre commercial COOP-Entilles
(L'arrêté est adopté par 34 voix sans opposition)

SIM – Eaux

- 13 décembre Rapport du Conseil communal du 17 novembre 2005 relatif à la suspension de l'alimentation et des intérêts à la provision Presta-Jogne pour les années 2006 et 2007
(L'arrêté est adopté par 40 voix sans opposition)

Sports

- 27 septembre Demande de crédit de Fr. 2'100'000.- TTC relative au remplacement des installations techniques de la Patinoire des Mélézes
(L'arrêté est adopté par 32 voix sans opposition)

Terrains

- 24 janvier Reconduction d'un droit de superficie sur le bien-fonds D9836 du cadastre de La Chaux-de-Fonds en faveur de Cablecom GmbH
(L'arrêté est accepté par 21 voix contre 14)

Travaux publics

- 24 janvier Crédit d'investissement de Fr. 6'243'000.-, dont Fr. 3'500'000.- pour les Travaux Publics, Fr. 2'700'000.- pour le Service des eaux et Fr. 43'000.- pour la Police pour l'exécution de 14 chantiers de rénovation de canaux collecteurs, de chaussées, de renforcement des réseaux d'eau potable, ainsi que pour la remise en conformité de la signalisation routière
(L'arrêté est adopté par 35 voix contre 1)
- 21 mars Fusion du Service des forêts des Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds
(L'arrêté est adopté par 35 voix sans opposition)
- 28 avril Crédit de CHF 350'000,- TTC pour des mesures de réfection d'urgence des chaussées et trottoirs en relation avec les dégâts dus au gel
(L'arrêté est adopté par 29 voix sans opposition)
- 23 juin Crédit complémentaire de CHF 488'000.- TTC dans le cadre des aménagements aux abords du futur centre commercial COOP-Entilles
(L'arrêté est adopté par 32 voix contre 1)
- 23 juin Crédit de CHF 350'000.- TTC pour l'étude d'une variante dite « des Planchettes » avec microturbinage des eaux dans le cadre du projet de création d'un exutoire pour favoriser l'évacuation des eaux claires de la ville
(L'arrêté amendé est adopté par 31 voix contre 3)
- 23 juin Crédit de CHF 740'000,- TTC pour l'assainissement du réseau d'eau potable, la rénovation des collecteurs existants et la mise en séparatif du collecteur principal courant le long du Boulevard de la Liberté, dans le cadre de la construction du giratoire Crêtets-Liberté par les Ponts et Chaussées
(L'arrêté est adopté par 33 voix sans opposition)
- 23 juin Agenda 21
(L'arrêté et le règlement ad hoc, amendés, sont acceptés par 20 voix contre 15 ; le classement de la motion y relative est accepté par 34 voix sans opposition)
- 13 décembre Rapport du Conseil communal du 9 novembre 2005 relatif au financement des charges liées à l'évacuation des eaux claires par la taxe d'épuration
(L'arrêté est adopté par 34 voix sans opposition)

Urbanisme

- 21 mars Approbation du plan spécial Garage Bonny, vente et acquisition de terrains
(Les trois arrêtés sont adoptés par 33 voix sans opposition)

Interpellations

23 février	Interpellations déposées suite à l'assemblée des délégués suisse de l'Union démocratique du centre (UDC) à Polyexpo le 8 janvier 2005 et à la contre-manifestation y relative : a) de M. Philippe Lager relative au rôle de la police lors de telles manifestations ; b) de M. Julien Semperboni « Manifestation anti-UDC à La Chaux-de-Fonds, lors de l'assemblée des délégués suisse à Polyexpo, le 8 janvier 2005 » ; c) de M. Pierre-Alain Borel relative aux moyens mis en place à cette occasion et aux coûts engendrés ; d) de Mme Pascale Gazareth « Droit de se réunir, droit de manifester » (Les interpellateurs se déclarent partiellement satisfaits)
23 février	Interpellation urgente de Mme Valérie Schweingruber « Chargé de communication de qui : de la Commune de La Chaux-de-Fonds ou du parti socialiste ? » (L'interpellatrice se déclare satisfaite)
14 avril	Interpellation urgente des groupes POP du Locle et de La Chaux-de-Fonds signée de Mme F. L'Eplattenier « Demande de modification de la ligne de bus interville à certaines heures » (L'interpellation est retirée et la demande sera faite directement à la direction des TRN par les Conseillers communaux siégeant au sein du Conseil d'administration)
28 avril	Interpellation urgente de M. Jean-Marc Feller concernant l'achat de photocopieurs par le SIC (L'interpellateur se déclare satisfait)
28 avril	Interpellation urgente de M. Philippe Laeng, Mme Valérie Schweingruber et M. Serge Vuilleumier concernant l'organisation d'Eté Tchaux (L'interpellateur se déclare moyennement satisfait)
23 mai	Interpellation de M. Philippe Lager « Quel avenir pour la poste du Crêt-du-Loche ? » (L'interpellateur se déclare partiellement satisfait)
23 mai	Interpellation de Mme Valérie Schweingruber « Arnaque à l'aide sociale » (L'interpellatrice se déclare satisfaite)
23 mai	Interpellation de M. Philippe Lager « L'avenir de Pouillerel » Interpellation de M. Philippe Lager « Sport et fumée » (L'interpellateur se déclare satisfait)
23 mai	Interpellation de M. Claude Heimo « Absentéisme dans la fonction publique » (L'interpellateur se déclare très partiellement satisfait)
23 mai	Interpellation de M. Philippe Laeng « Aménagements routiers aux alentours de Coop- Entilles » (L'interpellateur se déclare partiellement satisfait)
23 mai	Interpellation de Mme Valérie Schweingruber concernant les bornes installées sur le trottoir central du Pod devant la Poste pour empêcher le parage (L'interpellatrice ne se déclare pas satisfaite)
23 mai	Interpellation de M. Daniel Musy « Mise en valeur touristique et protection de l'ancien crématoire » (L'interpellateur se déclare satisfait)
23 juin	Interpellation urgente relative à la situation du Service de l'hygiène et de l'environnement (L'interpellateur se déclare satisfait)
29 août	Interpellation urgente de M. Alain Parel concernant un article paru dans la presse ainsi que l'édition du délégué aux affaires culturelles, M. Hugues Wülser (L'interpellateur ne se déclare pas satisfait)
27 septembre	Interpellation urgente de Mme Fabienne Girardin « La suppression du service commercial des ex-SI met en péril les manifestations culturelles » (L'interpellatrice se déclare partiellement satisfaite)
26 octobre	Interpellation urgente de M. Théo Bregnard relative à la consultation des syndicats lors de décisions importantes touchant au personnel communal (L'interpellateur se déclare partiellement satisfait)

26 octobre	Interpellation urgente de M. Marc Schafroth « Fusion des polices quelle information ? » (L'interpellateur se déclare partiellement satisfait)
24 novembre	Interpellation urgente de M. Laurent Iff concernant l'encaissement de la taxe déchets (L'interpellateur se déclare satisfait)
13 décembre	Interpellations traitées dans le cadre de la discussion de détail du budget : ▪ Interpellation de Mme Sylvia Morel relative à la suppression des camps de ski (L'interpellatrice se déclare satisfaite) ▪ Interpellation de M. Jean-Charles Legrix « Tenue et observation des délais fixés par le règlement général et respect des promesses et engagements faits par le Conseil communal » (L'interpellateur se déclare partiellement satisfait) ▪ Interpellation de M. Jean-Charles Legrix « Concert unique en Suisse du groupe de true black metal Gorgoroth à Bikini Test à La Chaux-de-Fonds, le samedi 12 novembre 2005 et éventuels futurs concerts de ce genre » (L'interpellateur ne se déclare pas satisfait) ▪ Interpellation de M. Marc Schafroth et consorts déposée le 24 novembre 2005 « 80'000.- pour une signalisation illégale en période de crise » (L'interpellateur se déclare satisfait) ▪ Interpellation de M. Marc Schafroth « Les portes de zone 30 km/h à bien plaie » (L'interpellateur se déclare satisfait) ▪ Interpellation des groupes socialiste et libéral/PPN « Brochure Futurs rapprochés » (L'interpellateur se déclare satisfait) ▪ Interpellation de Mme Pierrette Ummel concernant le giratoire Coop-Entilles (L'interpellatrice se déclare satisfaite)

Motions

24 janvier	Motion de M. Laurent Kurth « Coordonner et compléter l'offre de salles de réunions » (La motion amendée de l'amendement du groupe libéral est acceptée par 37 voix sans opposition)
24 janvier	Motion de M. Théo Bregnard «Promotion du théâtre auprès de la jeunesse de notre ville» (La motion amendée est acceptée par 25 voix contre 7)
24 janvier	Motion de M. Théo Bregnard « Les impôts en mal de légitimité... Rendons-les populaires ! » (La motion est retirée)
2 février	Motion de M. Jean-Pierre Veya « A la (re)découverte de nos musées ! » (+ amendement) (La motion amendée est acceptée sans vote)
2 février	Motion de M. Gérard Bosshart « Pour l'aménagement d'une zone de rencontre à la Place de la Gare » (La motion amendée est acceptée sans vote)
2 février	Motion de M. Gérard Bosshart « Pour une meilleure utilisation du trottoir central du Pod » (La motion est retirée)
2 février	Motion de M. Cédric Schweingruber « Pour l'adhésion au programme NewRide de Suisse Energie » (La motion est adoptée par 29 voix contre 6)
2 février	Motion de M. Gérard Bosshart « Pour un nouvel aménagement de la Place du Marché » (La motion est adoptée par 29 voix contre 6)
2 février	Motion de M. Philippe Laeng priant le Conseil communal d'étudier la création d'une commission de circulation permanente (La motion est retirée)
23 février	Motion de M. Gérard Bosshart « Pour un affichage culturel attractif » (+ amendement L/PPN) La motion amendée est adoptée par 35 voix sans opposition)
23 février	Motion de M. Patrick Herrmann « Pour un concept de développement touristique-culturel original » (La motion est acceptée par 28 voix contre 6)
21 mars	Motion de M. Gérard Bosshart « Pour un affichage culturel attractif » (La motion amendée est acceptée par 35 voix sans opposition)
21 mars	Motion de M. Patrick Herrmann « Pour un concept de développement touristique-culturel original » (La motion est adoptée par 28 voix contre 6)

28 avril	Motion urgente de M. Marc-André Nardin invitant le Conseil communal à établir, service après service, une statistique de l'évolution des effectifs sur les dix dernières années (L'urgence est refusée par 19 voix contre 14)
27 septembre	Motion de M. Pierre-Alain Borel « Pour la création de commissions intercommunales » (La motion est retirée)
27 septembre	Motion de MM. Philippe Laeng, Laurent Iff invitant le Conseil communal à entreprendre une étude concernant le déneigement (La motion amendée est acceptée sans vote)
27 septembre	Motion de M. Serge Vuilleumier « Journée Portes ouvertes » (La motion est acceptée par 26 voix contre 3)
26 octobre	Motion de M. Laurent Iff « Stoppons la fermeture des petits commerces en ville » (La motion est acceptée tacitement)
26 octobre	Motion de M. Hughes Chantraine demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité de passer de 5 à 3 conseillers au sein de l'exécutif suite à certaines fusions (La motion est retirée)
24 novembre	Motion de M. Philippe Lager « Ver(t)s les 30 kilomètres à l'heure » (La motion est retirée)
24 novembre	Motion de M. René Curty « Déplacements et qualité de vie dans notre ville » (La motion est acceptée tacitement)

Postulats

24 janvier	Postulat de M. Marc-André Nardin demandant au Conseil communal de définir les lignes de sa politique en matière de droits de superficie, spécialement lorsque ceux-ci arrivent à échéance. (Le postulat est adopté tacitement)
21 mars	Postulat de M. Pierre-Alain Borel concernant la fusion des forêts des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds (Le postulat est accepté par 36 voix sans opposition)
29 août	Postulat de M. Théo Bregnard relatif à la DECF et relatif à la prime de fidélité (Le postulat est adopté par 22 voix contre 13)
27 septembre	Postulat de M. Fabien Fivaz lié à la demande de crédit de 2'100'000.- pour le remplacement des installations techniques de la Patinoire des Mélèzes (Le postulat est accepté sans vote)
13 décembre	Postulat des partis libéral et radical relatif au budget (Le postulat est accepté tacitement)

Questions écrites

28 avril	Réponse à la question écrite de M. Pierre Willen concernant «un feu d'herbe nauséabond dans le quartier du Chapeau-Rablé»
----------	---

Projets d'arrêtés

23 juin	Projet d'arrêté interpartis pour la création d'une « commission de sécurité publique », commission de gestion de 11 membres (L'arrêté est adopté par 32 voix sans opposition ; les verts et les radicaux retirent leurs motions sur le même sujet)
13 décembre	Projet d'arrêté urgent du POP, du PS et des Verts demandant l'ajout d'une classe à l'école primaire et d'une classe à l'école secondaire et d'une somme de Fr. 50'000.- aux postes des camps et excursions de ces deux écoles (Ce projet d'arrêté, dont l'urgence est acceptée par 22 voix contre 16, est renvoyé à la commission financière sans vote, le Conseil communal s'étant opposé à un 2 ^e débat)

Projets d'initiatives communales

- 27 septembre Projet d'initiative de M. Jean-Pierre Veya « Péréquation intercommunale des recettes des personnes morales »
(La résolution est acceptée par 33 voix sans opposition)

Projets de résolutions

- 23 juin Projet de résolution urgente concernant les Abattoirs
(La résolution est adoptée par 15 voix contre 10)
- 27 septembre Projet de résolution de Mme Pascale Gazareth, MM. Philippe Lager, Daniel Musy « Pas d'ACGS à La Chaux-de-Fonds ! »
(La résolution est acceptée par 18 voix contre 15)
- 26 octobre Projet de résolution interpartis déposé le 23 novembre 2004 exprimant la volonté du Conseil général de manifester publiquement son soutien à toute démarche de promotion de l'œuvre de Le Corbusier, notamment pour que la Maison-Blanche figure au patrimoine mondial de l'UNESCO
(La résolution est adoptée par 36 voix sans opposition)

CONSEIL COMMUNAL

Situation générale

L'année 2005 a été le premier exercice réalisé entièrement par l'équipe largement renouvelée suite aux élections communales 2004 et entrée en fonction le 28 juin 2004.

Le Conseil communal s'est réuni au cours de l'année 2005 à 53 reprises. Pour mémoire, la répartition des dicastères entre ses membres figure en ouverture de la première partie du présent rapport de gestion.

Cette répartition des dicastères aura pris fin au 31 décembre 2005, puisque Mme Claudine Stähli-Wolf, représentante du POP, et conseillère communale depuis le 1^{er} août 1995, a annoncé sa démission pour la fin de l'année. Ce départ coïncidant avec le transfert de l'hôpital, dont elle avait la charge, à l'Etablissement hospitalier multisite (EHM), l'arrivée de son successeur coïncidera au 1^{er} janvier 2006 avec une nouvelle répartition des dicastères. Le successeur, en vertu du nouveau système d'élection du Conseil communal par le peuple à la proportionnelle, sera le premier des viennent-ensuite, M. Jean-Pierre Veya.

La législature 2004-2008 est également, il faut le rappeler, la première au cours de laquelle est en vigueur le système de la présidence tournante du Conseil communal. Mme Stähli-Wolf, comme doyenne de fonction du Conseil communal, avait été désignée présidente de l'Exécutif pour l'année 2004-2005. M. Didier Berberat, autre « ancien » du Conseil communal, vice-président jusqu'au lundi 30 mai 2005, est à cette date devenu président de la Ville. Selon le tournus habituel, M. Pierre Hainard est devenu vice-président, M. Laurent Kurth troisième dans l'ordre protocolaire, M. Michel Barben quatrième et Mme Stähli-Wolf cinquième.

Quelques jours avant, le lundi 23 mai, c'est le Conseil général qui avait renouvelé son bureau, portant à sa présidence un représentant du parti libéral, M. Laurent Iff, qui succédait au président 2004-2005, M. Pierre-Alain Thiébaud.

Mais, sur le plan politique, c'est bien évidemment à l'échelon cantonal que les principaux événements se sont déroulés en 2005 en raison des élections cantonales du 10 avril 2005.

Au Conseil d'Etat, trois sortants (le libéral Pierre Hirschy, la socialiste Monika Dusong et le radical Thierry Béguin) ne se représentaient pas. A l'issue du premier tour, les six premières places étaient occupées, dans l'ordre des suffrages obtenus, par M. Jean Studer, socialiste, Mme Sylvie Perrinjaquet, libérale-ppn, M. Fernand Cuche, Verts, M. Bernard Soguel, socialiste, M. Didier Berberat, socialiste, et M. Roland Debély, radical. Les partis de gauche ayant décidé de ne présenter que M. Studer, M. Cuche et M. Soguel au 2^e tour et les partis de droite Mme Perrinjaquet et M. Debély, ce sont ces cinq personnes qui ont accédé au Conseil d'Etat de manière tacite. Il convient évidemment de souligner que cela a pour conséquence que, pour la première fois depuis la révolution de 1848, les Montagnes neuchâteloises ne sont plus représentées au sein du Conseil d'Etat.

Au Grand Conseil, cette majorité de gauche du Conseil d'Etat, la deuxième dans l'histoire de la République, s'est accompagnée, pour la première fois, d'une majorité au législatif également. Dans le district de La Chaux-de-Fonds, le parti radical a obtenu 2 députés et 1 député suppléant, le parti libéral-ppn 3 députés et 1 suppléant, le parti socialiste 9 députés et 2 suppléants, le POP 3 députés et 1 suppléant, les Verts 3 députés et 1 suppléant et l'UDC 6 députés et 1 suppléant. Notons au passage la réélection de deux des cinq Conseillers communaux, M. Michel Barben et Mme Claudine Stähli-Wolf, ainsi que l'élection de M. Pierre Hainard pour l'UDC, lequel avait quitté le Grand Conseil en 2001, après une période comme chef de groupe du parti radical, et est donc rentré en 2005 comme chef de groupe de l'UDC.

Restons sur le plan cantonal pour signaler le résultat de l'unique votation cantonale de l'année, celle du 5 juin, qui a vu le corps électoral chaux-de-fonnier accepter largement, tout comme le corps électoral cantonal, les dispositions en matière de maîtrise des finances de l'Etat ainsi que la création de l'EHM.

Au niveau fédéral, l'année 2005 a connu trois votations. Le 5 juin 2005, les Chaux-de-Fonniers ont accepté les accords Schengen/Dublin ainsi que la loi sur le partenariat enregistré, tout comme les corps électoraux cantonal et fédéral. Le 25 septembre, l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes aux nouveaux membres de l'Union européenne a également été acceptée par les Chaux-de-Fonniers, les Neuchâtelois et les Confédérés. Enfin, le 27 novembre, les Chaux-de-Fonniers ont à nouveau voté comme le canton et la Confédération sur un objet : l'initiative pour une agriculture sans OGM, qui a été acceptée, mais il se sont par contre trouvés, comme le corps électoral du canton de Neuchâtel, en porte-à-faux avec le corps électoral fédéral, puisqu'il a refusé la nouvelle loi sur le travail, alors qu'elle a été acceptée sur le plan fédéral.

L'automne 2005 a également vu se dérouler, dans le canton de Neuchâtel, une élection complémentaire au Conseil des Etats, suite à la démission de Jean Studer, élu au Conseil d'Etat. Au 1^{er} tour, les électeurs chaux-de-fonniers ont placé le président de la ville du Locle, le popiste Denis de la Reussille, largement en tête, devant le libéral Philippe Bauer en 2^e position et le socialiste Pierre Bonhôte en 3^e position, alors que, sur le plan cantonal, c'est Philippe Bauer qui est sorti premier, Pierre Bonhôte deuxième et Denis de la Reussille troisième, les deux candidats de gauche totalisant néanmoins un nombre de suffrages largement supérieur à celui du libéral.

Au 2^e tour, après le retrait de Denis de la Reussille, c'est le socialiste Pierre Bonhôte qui a été élu avec une large avance sur le libéral Philippe Bauer, provoquant ainsi le maintien de deux sièges socialistes au Conseil des Etats pour le Canton de Neuchâtel. La Chaux-de-Fonds, de son côté, au 2^e tour, a également placé M. Bonhôte devant M. Bauer.

Enfin, concernant la situation économique, nous renvoyons le lecteur, comme à l'habitude, pour une analyse détaillée, au chapitre consacré au Service économique.

Principaux dossiers politiques

Sur le plan politique, le fait marquant en 2005 aura été la votation communale du 25 septembre 2005 consacrée à l'augmentation du coefficient fiscal. En effet, le 28 avril, le Conseil général, dans un vote gauche-droite, avait accepté une proposition du Conseil communal d'augmenter la fiscalité communale de 5 points, le coefficient passant de 70 à 75. Suite à cela, un référendum avait été lancé par les trois partis de droite (UDC, libéral et radical) et obtenu 6'036 signatures valables. Le 25 septembre, après une campagne particulièrement engagée, c'est une très nette majorité de 76,42% du corps électoral chaud-fonni qui refusait cette hausse du coefficient fiscal. En chiffres absolus, cela représentait, avec une participation de 54,8%, 11'252 non contre 3'502 oui.

Dans ce contexte, il convient de souligner que la rapide, violente et continue détérioration de la situation financière de la Ville aura marqué l'ensemble de l'année 2005 et continuera probablement à le faire au cours du reste de la législature, dans la mesure où les comptes 2004 ont bouclé sur un déficit de 17,9 millions de francs, alors que 10,2 millions avaient été portés au budget, que le budget 2005 prévoyait un déficit de 14,9 millions et que le budget 2006 accepté en décembre 2005 par le Conseil général prévoit un déficit de 8,6 millions, certes en baisse par rapport au budget 2005 mais après l'intégration de toute une série de mesures comme la réévaluation d'immeubles et la vente de titres, mesures qui ne pourront pas être répétées à l'avenir.

Pour les principaux objets politiques ayant animé les séances du Conseil général au cours de l'année 2005, nous renvoyons au chapitre précédent « Conseil général », au sous-chapitre « Rapports présentés au Conseil général ». Il convient néanmoins de mettre en exergue certains dossiers d'une importance primordiale.

En date du 21 mars 2005, le Conseil général a examiné le rapport du Conseil communal concernant le programme de législature et la planification financière 2004-2008. Il s'agissait, pour la première fois dans l'histoire de la ville, d'un véritable programme de législature, allant au-delà de ce qui se faisait précédemment, à savoir de simples commentaires, service par service, sur les intentions de ces derniers en marge de la planification financière d'investissements. Le Conseil communal nouvellement élu en juin 2004 a consacré un temps très important à l'élaboration de ce document, le structurant autour des 5 axes lui paraissant déterminants pour l'avenir de la ville, à savoir :

1. Relations extérieures : une politique active basée sur trois piliers
2. Patrimoine et culture, ou comment marier passé et présent pour construire l'avenir
3. Consolidation d'une vocation industrielle et des technologies de pointe, diversification économique, services et habitat de qualité
4. Pour une qualité au sens large, orientée sur les familles et le développement durable
5. Les institutions et les finances comme instruments et non comme freins.

Chacun de ces 5 axes s'accompagnait d'un certain nombre de projets concrets, répartis en projets considérés comme stratégiques et en « autres projets ».

Enfin, la partie de planification financière était, comme lors des législatures précédentes, consacrée aux investissements et non au fonctionnement.

Le dossier du rapprochement avec Le Locle a également connu un certain nombre de développements d'importance. Sur le plan général, une séance commune des Conseils généraux, le 14 avril, a vu les deux législatifs examiner un rapport commun des Conseils communaux à propos de l'analyse stratégique réalisée par l'Institut de hautes études en administration publique de Lausanne et la société Compas Management Services sur l'orientation à donner au rapprochement des deux villes.

Cette étude se concluait par la recommandation stratégique suivante : « Les résultats des analyses effectuées plaident donc en faveur d'un rapprochement fort pouvant aller avantageusement jusqu'à une fusion entre les villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds ». Néanmoins, après discussion, les deux Exécutifs ont convenu de proposer aux deux Législatifs, plutôt que le lancement immédiat des études opérationnelles, une demande de crédit de Fr. 240'000.- (120'000.- par ville) pour une campagne d'information et de consultation de la population des deux villes sur le rapprochement. Ce crédit a été accepté et a donc marqué le coup d'envoi d'une campagne s'articulant principalement autour d'une première phase d'information, en particulier par une brochure tous ménages et d'une deuxième phase d'enquête publique sous la forme d'un sondage devant toucher tous les habitants des deux villes. La première phase s'est terminée en fin d'année 2005 et devra déboucher sur les réflexions quant à l'intérêt de la poursuite de la deuxième phase, dans la mesure où la première a démontré un intérêt particulièrement faible des populations en l'absence de projet concret.

Toujours dans ce dossier du rapprochement entre les deux villes, on signalera la fusion de deux services, dans les deux cas sous la forme d'une installation des entités fusionnées en ville du Locle, sous l'autorité du Conseil communal du Locle, à savoir les services des forêts, décidée en mars, et les états civils décidée en septembre.

Le 15 septembre, lors d'une séance commune des deux Conseils généraux, un arrêté fixant les modalités de la candidature des deux villes à leur inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco a été voté.

Enfin, dernier dossier à relever, le Conseil général a adopté le 29 août la DECF (description, évaluation et classification des fonctions), aboutissement d'un travail de trois ans qui aura permis de décrire précisément l'ensemble des fonctions

existant au sein de l'administration communale et de revoir complètement la grille des salaires et la politique de rémunération, le nouveau système entrant en vigueur au 1^{er} décembre 2005.

Manifestations

Au chapitre des fêtes populaires et manifestations annuelles ou bisannuelles classique, il convient bien entendu de rappeler que l'année 2005 aura été une année de Braderie, édition un peu plus modeste que par le passé, mais qui aura réussi, pour la première fois depuis plusieurs éditions, à tenir et équilibrer son budget. On relèvera également une édition de la Fête de mai bénie des dieux puisque bénéficiant toute la journée d'un soleil radieux et d'une température exceptionnellement chaude, y compris en soirée.

En ce qui concerne le Conseil communal, on mentionnera bien sûr ses rencontres régulières avec d'autres autorités. En 2005, il s'est agi du Conseil d'Etat, du Conseil communal de Neuchâtel, du Conseil communal du Locle, du Conseil municipal de Bienne, du Conseil communal de La Sagne et, pour la première fois, du Conseil communal de St-Blaise. Il a en effet paru intéressant aux deux exécutifs, suite à des contacts individuels, de se rencontrer afin de confronter leurs visions de ville et de village, de commune du haut et de commune du bas, et d'une collectivité ayant des problèmes financiers aigus avec une collectivité dans une situation plus saine. Bien sûr, le Conseil communal a également envoyé une délégation à la traditionnelle Journée des villes (assemblée générale de l'Union des Villes suisses), les 2 et 3 septembre, délégation néanmoins restreinte, bien que l'hôte soit de la ville amie de Winterthur, puisque ce week-end était également celui de la Braderie et de la Schubertiade d'Espace 2 à Neuchâtel.

Comme à l'accoutumée aussi, le Conseil communal a participé à diverses manifestations à caractère protocolaire : rencontre avec les anciens Conseillers communaux, assermentation de police (en commun avec l'Etat et la Ville de Neuchâtel pour la première fois), rencontres avec l'ensemble des chefs de services et des cadres, accueil des nouveaux habitants, des naturalisés et des jeunes citoyens.

Enfin, le Conseil communal a également rencontré, à son invitation ou à celle de ses partenaires, le Rectorat de l'Université de Neuchâtel, le comité de l'Association industrielle et patronale, la direction de la Banque cantonale neuchâteloise, les députés et Conseils communaux de l'ensemble des Montagnes neuchâteloises sous la coprésidence des Conseils communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds, les directions de la Télévision suisse romande et de la Radio suisse romande, M. Pierre Joxe, membre du Conseil constitutionnel et ancien ministre de la République française, le comité d'organisation des Vivamitiés 04, le Consul d'Italie à Berne.

Concernant le Conseil général, on signalera l'invitation faite par les libéraux au restaurant de l'Ancien Manège à l'occasion de l'élection de M. Laurent Iff à sa présidence en mai, ainsi que la traditionnelle collation de fin d'année en décembre.

Crédits pour dépenses imprévues

Conformément à l'art. 95 al. 2 du Règlement général du 28 septembre 1994, nous vous indiquons les crédits pour dépenses imprévues votés en 2005 par notre Conseil, dans le cadre de ses compétences financières. Les montants figurant ci-dessous sont ceux qui ont été **accordés et non ceux qui ont été effectivement dépensés**, ces derniers étant parfois moins élevés. Dans certains cas, une partie des travaux sera terminée et facturée en 2006.

- 10'000.- Aide humanitaire en faveur de la Croix-Rouge dans le cadre du Tsunami
- 15'700.- Honoraires du bureau Voisard / Migy pour l'étude d'un concept d'assainissement des réseaux d'eau du Bois du Petit Château
- 24'000.- Mandat Idheap concernant le service d'hygiène
- 22'000.- Supervision DBM
- 9'000.- Mesures de sécurité de la coursive Espacité
- 11'000.- Etude de Mme Voisard, architecte –paysagiste, concernant le Bois du Petit Château
- 7'000.- Acquisition d'un appareil de saisie électronique des amendes
- 30'000.- Remise en état des portes des ascenseurs de la gare
- 5'000.- Subvention à la Braderie pour la déambulation
- 50'000.- Etude DECF – Supplément pour le retard pris
- 20'000.- Remise en état des barrières de Bellevue
- 28'000.- Mandat Psynergie concernant le SIS
- 25'800.- Réfection du trottoir au nord du bâtiment de l'ESTER
- 37'000.- Installation lumineuse au carrefour Fritz-Courvoisier / Etoile
- 5'000.- 10^e anniversaire du CIFOM

- 34'000.- Transports : acquisition de cartes journalières CFF
- 51'000.- Etanchéité de la toiture et chauffage aux pellets à D.-P. Bourquin 57a – travaux au pavillon Dumittan
- 55'000.- Travaux eau à la Galerie de la Corbatière
- 70'000.- Escalier entre la rue de la Ronde et la rue du Pont (La Comète)
- 2'000.- Désaffectation de 3 massifs au Cimetière
- 9'000.- Sécurisation pont du Midi
- 34'000.- SIC – programme informatique taxe déchets (04.05.2005)
- 50'000.- Atelier – fournitures pour entretien véhicules (12.10.2005)
- 11'000.- Aménagement d'un parking à la Maison blanche
- 50'000.- Ateliers de la voirie, dépassement du budget concernant les fournitures
- 70'000.- Office des sports, dépassement cantine pour Xamax

Règlement et arrêtés

Le Conseil communal a adopté les règlements ou arrêtés suivants:

- 9 février Arrêté proclamant élu Conseiller général M. Didier Capit (PS)
- 28 février Arrêté proclamant élu Conseiller général M. Marc Schafroth (UDC)
- 22 février Arrêté fixant les heures d'ouverture nocturne des magasins en décembre
- 24 février Arrêté fixant les tarifs du parking payant de l'hôpital
- 24 février Règlement d'exécution concernant la taxe déchets
- 6 juin Arrêts proclamant élus Conseillères générales et Conseillers généraux Mme Monique Gagnebin de Pietro (PS), M. Fabien Fivaz (Verts), Mme Sonia Droz-Danzinelli (Verts), M. René Curty (R) et M. Philippe Tschannen (UDC)
- 13 juin Arrêté proclamant élu Conseiller général M. Pierre-André Monnard (L/PPN)
- 22 juin Arrêté proclamant élue Conseillère générale Mme Fabienne Girardin (POP)
- 30 juin Arrêté constatant l'aboutissement du référendum contre l'arrêté modifiant le coefficient d'impôt
- 15 juillet Arrêté de convocation des électrices et électeurs pour la votation sur le coefficient fiscal du 25 septembre 2005
- 3 août Arrêté fixant les soldes et indemnités du SIS
- 24 août Arrêté proclamant élu Conseiller général M. Hughes Chantraine (UDC)
- 6 septembre Arrêté proclamant élu Conseiller général M. Christophe Ummel (L/PPN)
- 6 septembre Arrêté relatif aux restrictions de parcage des véhicules durant la période hivernale
- 14 septembre Arrêté proclamant élu Conseiller communal M. Jean-Pierre Veya (POP)
- 3 octobre Arrêté proclamant élue Conseillère générale Mme Nadia León (POP)
- 19 octobre Arrêté validant le résultat de la votation communale du 25 septembre relative au coefficient fiscal
- 26 octobre Arrêté proclamant élu Conseiller général M. Claude Girardin (PS)
- 5 novembre Arrêté instituant une mesure provisoire pour le personnel du SIS
- 5 novembre Arrêté concernant la mise en vigueur de la DECF
- 16 novembre Arrêté abrogeant l'article 4 du Règlement d'exécution concernant la taxe déchets
- 23 novembre Arrêté fixant le montant de l'allocation communale d'hiver aux bénéficiaires des prestations complémentaires
- 28 novembre Arrêté concernant la mise en vigueur de la classification provisoire des fonctions (DECF)
- 21 décembre Arrêté modifiant le Règlement du Conseil communal sur les taxes et émoluments

- 21 décembre Arrêté fixant les indemnités pour frais de repas, logement, déplacement et téléphone portable
- 21 décembre Arrêté fixant l'adaptation au renchérissement à 748.15, soit 13x 57.55
- 21 décembre Arrêté fixant à 145% la contribution de la Ville à la CPC
- 21 décembre Arrêté abrogeant la taxe foncière
- 21 décembre Règlement sur les restrictions de parage des véhicules en hiver

Représentations

La Ville a notamment été représentée à l'occasion des manifestations ci-dessous :

13 janvier	Assemblée générale du RVAJ
14 janvier	Exposition cantonale d'aviculture, de cuniculture et de colombophilie
15 janvier	Fête du POP
17 janvier	Avant-première du film "Tout un hiver sans feu"
20 janvier	Présentation officielle du non filtré
28 janvier	Inauguration du salon Mode, Mariage et Gastronomie
2 février	Assemblée générale des actionnaires du HCC
12 février	Assemblée générale de l'Association suisse des cadres
16 février	Assemblée générale de Haut Recif
19 février	Assemblée générale de la Fédération Cantonale Neuchâteloise des Accordéonistes
24 février	Assemblée générale de la Société d'agriculture
25 février	Anniversaire de la République organisé par le Cercle du Sapin
25 février	Soirée du 1er mars organisée par la Musique d'harmonie des Armes Réunies
8 mars	Cérémonie officielle de remise du bâtiment à Neode
10 mars	15e anniversaire de Croisitours
11 mars	Assemblée générale de Ouest Rail
12 mars	Assemblée des délégués de la société cantonale des chanteurs neuchâtelois
17 mars	Soirée théâtrale du Lycée
19 mars	Assemblée des délégués du PSS
19 mars	Séance publique de l'Institut neuchâtelois
23 mars	Journée portes ouvertes du Lycée artistique
23 mars	Assemblée générale de l'Abattoir des Ponts-de-Martel
30 mars	Assemblée générale de l'Association des communes neuchâteloises
2 avril	Foire de l'Antiquité et de la brocante
5 avril	Assemblée générale du CID
5 avril	Salon mondial de l'horlogerie et de la bijouterie
8 avril	Vernissage au Musée Paysan
8 avril	Salon international de la haute horlogerie à Genève
10 avril	Course militaire de la République et canton de Neuchâtel
14 avril	Assemblée générale de l'ANIAS
15 avril	Assemblée générale de la SPA
15 avril	Cérémonie de pose de la première pierre de Johnson & Johnson
16 avril	Journée technique du groupement des instructeurs sapeurs-pompiers
19 avril	Assemblée générale de Polyexpo
20 avril	10e anniversaire de l'entreprise Arc-en-Ciel
21 avril	Diverses festivités mises sur pied dans le cadre du 75e anniversaire de Procap
22 avril	Spectacle du cirque Helvetia "Fantacirque"
23 avril	Assemblée générale de l'Association romande des troupes motorisées
23 avril	Vernissage de l'exposition François Barraud et ses frères au Musée des beaux-arts
28 avril	Assemblée générale de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie
28 avril	Hello Printemps
29 avril	Assemblée générale de Vidéo 2000

30 avril	Inauguration des nouveaux locaux de la SPA
2 mai	Assemblée générale du Touring Club
12 mai	Inauguration du tronçon Grandson Areuse de la route nationale A5
12 mai	Inauguration de l'exposition "Amphore à la mer" au Musée d'archéologie
13 mai	10e anniversaire de l'entreprise Oréade
16 mai	Street-Hockey Cup
18 mai	Fête organisée à l'occasion du départ de M. Hans Hollenstein du Conseil communal de Winterthour
21 mai	Assemblée générale de la Société jurassienne d'émulation
21 mai	Assemblée générale de la Missione Cattolica Italiana
21 mai	Centenaire de La Fidélité, loge de perfectionnement de la Franc-Maçonnerie
21 mai	Ordination de Mme Anne-Marie Kaufmann à l'Eglise Saint-Pierre
24 mai	Commémoration du 50e anniversaire de la Salle de Musique
27 mai	Repas de gala de Neuchâtel Xamax
28 mai	Fête de mai
2 juin	Soirée "Dessine-moi un placement" organisée par la Bâloise assurances
2 juin	Inauguration des pistes synthétiques du Boccia-Club
3 juin	30e anniversaire de Régimmo SA
5 juin	Réception organisée par le Consul d'Italie dans le cadre de Fête nationale italienne
9 juin	Journée Portes Ouvertes du cours de politique locale organisée par l'Idheap
9 juin	Forum des 100 sur le thème « Suisse romande : une région en quête de succès »
11 juin	Cérémonie officielle d'inauguration de Neode
14 juin	100e anniversaire de l'association des Musiques militaires neuchâteloises
18 juin	100e anniversaire de la fédération des agents indépendants et représentants
20 juin	Conférence de presse d'Eté Tchaux
28 juin	Assemblée générale de l'Union ouvrière
30 juin	Conférence "Communes: quelles pistes d'intégration pratique du développement durable"
1 juillet	Diverses cérémonies de clôture
12 août	Spectacle "Jardins de Gavroche" mis sur pied par la ville de Delémont
14 août	Marché-Concours de Saignelégier
2 septembre	Braderie et Fête de la Montre
22 septembre	50e anniversaire de SD Ingenierie Neuchâtel SA
24 septembre	Réunion romande des Amicales des malentendants
28 octobre	Inauguration de la Maison blanche rénovée
3 décembre	Séance organisée par ID Régions (Rencontres de décembre)
18 août	Conférence de MM. Joseph Deiss et Bernard Soguel
27 août	5e anniversaire du Parlement des jeunes
24 septembre	50e anniversaire des clubs Sorooptimist
24 septembre	100e anniversaire de l'amicale des malentendants
29 septembre	Forum organisé par la Bâloise assurance
13 octobre	Inauguration de la nouvelle usine PX Group
15 octobre	Soirée folklorique organisée par la société d'accordéonistes La Ruche
20 octobre	20e anniversaire de la maison Alfred Muller
25 octobre	20e anniversaire de l'Université du 3e âge
28 octobre	Inauguration de la Maison blanche
4 novembre	Soirée interclubs Table ronde 18
5 novembre	40e anniversaire de la mort de Le Corbusier
14 novembre	Présentation publique des travaux de diplômés HES 2005, filière de conservation-restauration, orientation objets archéologiques et ethnographiques
22 novembre	Inauguration du nouveau Centre Coop Entilles
26 novembre	Fête de Noël de l'AVIVO
1 décembre	Journées internationales du marketing

12 décembre	Conférence « dans le bidonville d'Abidjan, seul compte l'amour »
15 décembre	Inauguration du Marché de Noël
24 décembre	Noël organisé par l'association Chœur à Cœur

Naturalisations

Au cours de l'année 2005, le Conseil communal a accordé la naturalisation aux personnes suivantes:

27 janvier : Baggiano Loredana, Bajrami Xhelal, Benkhaira Mustapha, Bugada Nanuela, Di Biasi Ida, Dogan Safuriye, Erdal, Kayis Meltem, Dogan Batuhan, Georgescu Mihaela, Ghebray Bekurezion, Wolde-Giorghis Zewdi, Bekurezion Solomon, Essayas, Natnael et Feven, Haulet Tatiana et Katia, Omurca Zeliha, Pacili Letizia, Palena Isabella, Pereira Santos José, Sabatino Donato, Wenger Bernard et Marie-Thérèse.

6 avril : Do couto Miguel, Dupuis Andrée, Géraud Anne Claire, Elaïan Amina, Macaluso Luigi, Maksumic Lejla, Margossian Joseph, Masson Michel, De Guardia Angélica

30 mai : Ahmetovic Damir, Bega Alkan, Calabrese Giuseppe, Capelas Elisabete, Fona Bortolo, Ghebreberhan Luul, Haziri Dardan, Mehmedovic Belmir, Monnin Serge, Ponnann Kovinthanarasan, Prado Maria José et Erdem Mehmet

6 juillet: Baio Rosalia Sylvie, Bega Zanfina, Breda Lopes Lebre Fabio Daniel, Da Cruz Dias Ana Patricia, Da Silva Moreira Antonio Isidro, Gebrehiwet Habtemariam, Giglio Giuseppe, Gnani Santina Désirée, Gomes Moreira Arménio, Gualano Antonio, Kurumus Mehmet, Metkamberi Alema, Montandon Valérie Jannick Renée Nicole, Osmani Behar, Osmani Beharta, Rafeeq Hermith Affoué, Razi Abdolhamid, Serra Martino Antonio Luigi, Sulejmanovic Almis, Sulejmanovic Almira, Tarzariol Mauro, Campos Teixeira José Manuel, Van Ratingen Peter Hubertus Gérardus, Verardi Vito Giovanni, Zarguit Najib

16 septembre : Capita Coxé, Maria Castagna, Antonio De Almeida, Antonio Fernandes, Saud Kujundzic et Michelle Tripalo

3 novembre : Mohamed Yoosuf, Prezioso Salvatore Renato et Sevrann Solmaz

12 décembre : Ambalavanar Raja Kulasingham, Anthony Croos Consalvey, Avdic Hajrija, Aydin Emre, Balossi André, Baskaralingam Prasana, Becerra Chacon Maria Dolores, Bega Alban, Bega Vjosa, Cordova Beatriz, Cucina Marcello, Da Costa Vieira Dias Manuel, Dias da Costa Bryan, Dos Santons Pinho Pinhal Cristovao, Erdem Vedat, Erkaslan Ali, Garibovic Bahrija, Biovanetti Romano, Hazrollaj Teuta, Henriques Domingos, Herry Philippe, Imeri Shemsi.

Agrégations

Le 12 décembre également, il a octroyé l'agrégation à Mme Eva Fernandez et M. Naman Georges.

Motions, postulats, questions écrites

Les motions, postulats et questions écrites suivants ont été acceptés par le Conseil général, mais n'ont pas encore fait l'objet d'un rapport ou d'une réponse du Conseil communal.

Le Conseil communal souhaite attirer l'attention du Législatif sur le fait que les nouvelles règles d'adoption des motions en vigueur depuis quelques années, dans le cadre de la volonté du Conseil général d'accélérer sensiblement ses débats, ont des conséquences non négligeables dont il convient d'être conscients. En effet, la limitation drastique du temps de parole lors de l'examen des motions et le principe qui veut que, si une motion n'est contestée ni par le Conseil communal ni par un parti, elle est réputée être acceptée sans débat, ont pour conséquence que certaines motions qui, auparavant, n'auraient pas été votées par le Conseil général, le sont désormais, ce dernier estimant qu'il aura tout le temps de faire le débat au moment où le Conseil communal lui présentera un rapport. Dans le contexte actuel de très fortes pressions sur l'administration et de diminution des effectifs, le travail que représente pour les services, les cadres et le Conseil communal la préparation d'un rapport au Conseil général est particulièrement important et, multiplié par des dizaines de motions, il peut, dans certains secteurs, conduire à un engorgement et à un inévitable, parfois de plusieurs années. Le Conseil communal regrette cet état de fait mais souhaitait y rendre le Conseil général attentif.

Par ailleurs, depuis un certain nombre d'années, divers motions, postulats et questions écrites se sont accumulés, auxquels le Conseil communal se doit aujourd'hui d'admettre qu'il ne pourra pas répondre sous la forme prévue par le règlement communal d'un rapport au Conseil général. Certains de ces textes sont désuets, d'autres ne sont pas de la compétence du Conseil communal. Pour d'autres enfin, le rapport est visiblement un mode de réponse disproportionné et donc inapproprié. C'est pourquoi le Conseil communal, parallèlement au présent rapport de gestion, adresse au Conseil général un rapport dans le cadre duquel il propose, explications à l'appui, le classement de huit textes.

Motions

Date (acceptation) Auteur	Sujet
janvier 1994 J.-P. Veya	Information de la population Toujours sans réponse sous la forme d'un rapport définitif, cette motion a néanmoins fait l'objet de diverses réponses pratiques dès mars 1998 et d'un rapport sur la politique de communication du 5 septembre 2001, accepté le 27 septembre qui a suivi. Ce rapport a conduit à l'engagement d'un chargé de communication. Celui-ci a mis en place deux premiers volets de la communication voulue par le Conseil communal, à savoir celle qui s'adresse aux médias et celle qui doit accompagner la préparation et la réalisation des grands dossiers. Durant 2005 et à partir de son pro-gramme de législature, mais aussi sur la base de l'évolution financière, le Conseil communal a préféré élargir d'abord sa réflexion pour mieux définir l'image de la Ville qu'il veut promouvoir plutôt que de présenter cette même année un rapport purement technique. Un rapport devrait être présenté au Conseil général durant le 2 ^e semestre 2006.
novembre 1995 M. Cotting	Attrait des transports en commun Le Conseil communal propose le classement de cette motion. Voir rapport ad hoc.
février 1997 P. Hainard	Création de places de sport pour les jeunes dans les quartiers La motion sera traitée dans le cadre du rapport de politique sportive qui sera présenté au Conseil général durant le premier semestre 2006.
février 2000 V. Houlmann	Voies coupées ou renforcées ? (amélioration des liaisons ferroviaires des Montagnes neuchâteloises) Les préoccupations des motionnaires ont trouvé écho au plan cantonal, en particulier dans le cadre des études conduites sous l'égide du RUN pour améliorer la desserte ferroviaire au sein et entre les régions du canton. Le Conseil communal est associé à ces travaux.
mars 2000 C. Schweingruber	La Chaux-de-Fonds au secours des refusés d'Emmen et d'ailleurs Le Conseil communal propose le classement de cette motion. Voir rapport ad hoc.
novembre 2000 P. Bauer	Industrie et habitat : pour la création de nouvelles structures d'accueil et l'ouverture de nouvelles zones constructibles ? Le Conseil communal présentera, vraisemblablement en 2006, un rapport sur la politique qu'il entend mener en matière de promotion immobilière, dans lequel il répondra à cette motion et au postulat Veya de février 2004 « pour une politique immobilière proactive ». Le développement de zones industrielles est en outre pris en compte sous le thème « pôles de développement » sous l'égide du RUN.
septembre 2001 F. Stähli	L'Art nouveau, Le Corbusier : des cartes pour l'image de la ville Le développement des dossiers UNESCO, de celui qui met en exergue la relation entre horlogerie, culture et urbanisme dans les villes du Locle et de la Chaux-de-Fonds, et de celui des maisons de Le Corbusier en Suisse et dans le monde, a déjà permis de mettre en valeur notre patrimoine Le Corbusier. Les travaux réalisés à l'initiative de l'association « Maison blanche » pour en assurer la restauration ont également permis à notre Ville de créer des contacts plus étroits avec les interlocuteurs scientifiques qui gravitent autour de l'œuvre du Corbusier. L'important travail lié à l'année Art nouveau, en particulier la mise sur pied d'un « procès » chargé de déterminer les responsabilités dans la fermeture du Cours supérieur en 1914 est aussi un moyen de valoriser notre patrimoine culturel bâti. Enfin, la réorganisation du service des Affaires culturelles qui vont inclure une importante rubrique dédiée au patrimoine, devrait permettre de concrétiser les demandes formulées dans la motion. Des réponses seront donc apportées à l'occasion de ces travaux jusqu'à ce que la motion ait complètement porté son effet. Un rapport de synthèse pourrait être rédigé pour faire le bilan de cette concrétisation, bilan qui présenterait en particulier ce que la Ville souhaite faire après l'année Art nouveau pour mettre en valeur durablement ce patrimoine.
septembre 2001 F. Stähli	Mise à disposition d'un terrain pour les gens du voyage Dans le rapport de gestion 2004, p. 16, nous disions ce qui suit : « Le dossier n'a pas évolué. Le canton n'a pas donné suite aux demandes de la Ville de mettre en place un groupe de travail pour résoudre la question. Notre Conseil estime que le dossier doit rester cantonal. Un nouveau contact sera pris avec l'Etat à ce sujet. Le Conseil a réécrit à l'Etat pour leur préciser à nouveau la position de la Ville. Nous n'avons pas reçu de réponse à ce courrier. » En complément à cette réponse, nous ajoutons que nous n'avons toujours pas de réponse de l'Etat auquel nous avons présenté une nouvelle demande pour une collaboration intercommunale.

octobre 2001 C.-E. Hippenmeyer	Accueil des étudiants et enseignants de la HEP BEJUNE Le Conseil communal propose le classement de cette motion. Voir rapport ad hoc.
novembre 2001 P. Bauer	Développement et renouvellement des plantations d'arbres et aménagement d'espaces verts et fleuris L'étude en cours par le Service d'urbanisme et le Service des Espaces verts n'est pas terminée. Le Conseil général sera tenu informé de l'évolution de ce dossier.
janvier 2002 L. Kurth	Adapter l'offre de transports en commun aux nouvelles modalités d'organisation du travail Les prestations des TRN ont été adaptées en 2005 (offre « mobi ») et les contrats bilatéraux avec des entreprises rencontrent un bon écho auprès de quelques grandes entreprises. D'autres développements des transports en commun sont à l'étude, en particulier sous l'égide du RUN et du groupe de travail « transports ». La motion trouvera donc réponse dans les rapports à venir relatifs aux transports et au RUN.
janvier 2002 L. Kurth	Accords bilatéraux – une chance de renforcer l'agglomération des Montagnes neuchâteloises Le développement de l'agglomération transfrontalière Morteau – Le Locle – La Chaux-de-Fonds fait l'objet d'un processus particulier sous l'égide du RUN. En outre les résultats de l'étude transfrontalière sur les effets des accords bilatéraux sont attendus pour le début de l'année 2006. Le Conseil communal répondra sur cette base, vraisemblablement dans le cadre du rapport à venir sur le RUN.
janvier 2002 G. Bosshart	Transformation du carrefour Liberté- Mélézes-Arpenteurs Les efforts - publics et privés - déployés dans le domaine du patrimoine (Année Art nouveau, inauguration de la Maison blanche, préparation de la candidature à l'Unesco, inscription comme site principal du circuit « Art et Architecture » de Suisse Tourisme) ont donné lieu à des résultats touristiques intéressants en 2005. Ces efforts se poursuivront et seront complétés en particulier dans le domaine du sport en 2006. Le Conseil communal dressera le bilan de ces efforts au terme des principales manifestations précitées et renseignera le Conseil général sur la politique qu'il entend mener en matière touristique à cette occasion.
février 2002 E. Fernandez Aeberhard	Aide et soutien à l'organisation d'activités culturelles et sportives par les associations et/ou les citoyens Il existe un modus operandi qui est distribué à tous les organisateurs potentiels lors de leur première demande. De plus, depuis la nouvelle législature, la communication interservices s'est grandement améliorée, ce qui permet d'apporter une aide concrète plus efficace à celles et ceux qui souhaitent mettre sur pied un événement. La motion Fernandez avait surtout pour objectif de poser le problème et d'assurer qu'il soit traité. Pour le surplus, le rapport de politique sportive chargé de répondre à la motion sera présenté au Conseil général durant le premier semestre 2006 (voir plus bas le commentaire sur cet objet).
février 2002 P. Bauer	Elèves, apprentis et étudiants: pour une meilleure connaissance des institutions culturelles de la ville Il sera répondu à cette motion dans le même rapport qui traitera la motion de T. Bregnard « Promotion du théâtre auprès de la jeunesse de notre ville ». Ces deux motions seront abordées dans une optique « Promotion de la culture auprès de la jeunesse ». Cet objectif répond par ailleurs aux réflexions qui ont guidé le Conseil communal dans l'attribution des dicastères suite au départ de Mme Stähli-Wolf et s'inscrivent également dans les préoccupations du Groupe de Pilotage Jeunesse. La réorganisation des Musées qui est à l'étude pourrait permettre de dégager quelques moyens pour la création d'un poste partiel occupé par une personne qui serait chargée de cette tâche.
février 2002 F. Portner	Mise en place d'une politique des sports Le rapport a été rédigé en collaboration avec la Commission des sports durant l'année 2003 et présenté début 2004 au Conseil communal en place à cette époque. Après une première lecture, des modifications ont été demandées. Une deuxième version a donc été élaborée par l'Office des sports en 2005 et présentée en décembre à la Commission des sports qui l'a acceptée. Il devrait dès lors, après l'aval du Conseil communal, pouvoir être soumis au Conseil général durant le premier semestre 2006.
mars 2002 Ph. Laeng	La Chaux-de-Fonds, ville touristique ? Les efforts - publics et privés - déployés dans le domaine du patrimoine (Année Art nouveau, inauguration de la Maison blanche, préparation de la candidature à l'Unesco, inscription comme site principal du circuit « Art et Architecture » de Suisse Tourisme) ont donné lieu à des résultats touristiques intéressants en 2005. Ces efforts se poursuivront et seront complétés en particulier dans le domaine du sport en 2006. Le Conseil communal dressera le bilan de ces efforts au terme des principales manifestations précitées et renseignera le Conseil général sur la politique qu'il entend mener en matière touristique à cette occasion.

mars 2002 P. Hermann	Vers une ville plus conviviale à l'abri des rigueurs du climat: une Place du marché couverte A l'étude, en lien avec les projets liés à la mobilité et à l'aménagement urbain. Un rapport sera vraisemblablement présenté au Conseil général en 2006.
mars 2002 P. Herrmann	Transports publics : La Chaux-de-Fonds – Le Locle, une agglomération ? La tarification des transports en commun est à l'étude au plan cantonal, en particulier avec le projet d'introduire une communauté tarifaire unique dans tout le canton. Ce projet devrait voir le jour d'ici 2007 ou 2008. Divers outils de promotion relevant de la compétence de la commune existent et d'autres sont à l'examen.
août 2002 F. Hainard	Renforcement et regroupement des directions des Ecoles primaire et enfantine La motion reste plus que jamais d'actualité. Cependant, comme nous vous le signalions déjà dans le rapport pour l'exercice 2004, une réponse à cette dernière est liée aux décisions du Canton concernant le nouveau plan d'étude qui est actuellement à l'examen au niveau du DECS dans le cadre d'une commission d'experts. Notre Conseil et la Commission scolaire ont d'ailleurs décidé de réunir les secrétariats des Ecoles enfantine, primaire et secondaire et cette fusion a vu le jour, sous la responsabilité d'un directeur administratif, dès mi-février 2005. Le président de la Commission scolaire a, par ailleurs, chargé les directions des 3 écoles de mettre sur pied un concept d'organisation des directions qui tienne compte du PECARO (Plan d'étude cadre romand) et du futur plan d'étude neuchâtelois (-2+2 ; 5 et 6 notamment). Il apparaît que le concept, qui a été examiné et validé par le Conseil communal et la Commission scolaire, est jugé prématuré par le Canton, ce qui signifie qu'il n'est pas possible, pour l'instant, de partager les 11 années d'école d'une autre manière que celle en vigueur. A l'heure actuelle, les directions des écoles examinent un concept moins ambitieux qui respecte les cycles en vigueur et qui pourrait assurer une beaucoup plus grande intégration des directions des écoles enfantine, primaire et secondaire de notre ville d'ici un à deux ans. Il est évident qu'à ce moment-là, il sera répondu à la motion en même temps que le Conseil général aura à modifier les règlements des écoles.
mars 2003 A. Houlmann	Mise en valeur du patrimoine horloger du Pays de Neuchâtel Le rapport, réalisé sur le plan cantonal suite à l'adoption par le Grand Conseil d'une motion identique, est terminé. Il a été transmis au Conseil d'Etat en novembre 2005 et devra être soumis au Grand Conseil.
juin 2003 E. Fernandez Aeberhard	Après les refusés d'Emmen, voici ceux de Naters Le Conseil communal propose le classement de cette motion. Voir rapport ad hoc.
29 octobre 2003 A. Pizzolon-Mathys	Création de nouvelles places de jeu Un rapport sera présenté en juin 2006.
17.11.2003 P. Bauer	Pour un plan directeur des lumières Un plan directeur des lumières ne peut intervenir de façon intelligente qu'après la mise en oeuvre d'un plan des aménagements urbains. Un rapport sera dès lors adressé au Conseil général d'ici la fin de la législature. Des réalisations ponctuelles sont néanmoins envisagées dans l'intervalle.
17.11.2003 L. Iff	Police de proximité L'évolution de la société et la situation générale de ces dernières années n'ont cessé d'induire des changements dans les structures de police. Le projet Police 2006 laisse une place prépondérante au concept de police de proximité, tâche dévolue principalement aux communes. Dans le prolongement de ce projet, la décision fondamentale du Conseil communal de réunir le Corps de police sous l'entité cantonale n'est pas sans effet sur l'organisation policière. Le concept sera repris dans le cadre de l'étude d'intégration en cours. Cette dernière doit garantir l'autonomie communale en matière de sécurité publique. Les activités de police de proximité seront assumées par l'entité unique. En revanche, les tâches de proximité relevant de la compétence de la Ville seront maintenues. Des passerelles d'information devront être mises en place afin d'échanger régulièrement les préoccupations entre le chef de dicastère et le responsable désigné de l'entité. Le rôle de la police de proximité devra se traduire par une présence dans la rue afin de déployer pleinement ses fonctions préventives et si nécessaire répressives. Cette présence doit contribuer à accroître la sécurité publique. La situation financière ainsi que la charge d'activité, notamment les engagements toujours plus conséquents lors de manifestations, ne nous ont pas permis d'exercer la police de proximité avec la satisfaction attendue. Il convient de rappeler que la problématique de la sécurité publique ne relève pas uniquement de la police, mais concerne aussi les autres partenaires publics et privés. La Commission de sécurité publique aura l'occasion de débattre de ces vastes aspects.

24.01.2005 L. Kurth	Coordonner et compléter l'offre de salles de réunions Cette motion a été acceptée dans le sens d'une demande d'étude. Nous rappelons que pour compléter l'offre de salles de réunions, le Conseil communal, par un rapport du 28 février 2005, a présenté une demande de crédit pour l'acquisition du domaine agricole du Gros-Crêt, demande de crédit qui a été refusée par le Conseil général. Un rapport sera présenté en février 2006.
24.01.2005 T. Bregnard	Promotion du théâtre auprès de la jeunesse de notre ville Il sera répondu à cette motion dans le même rapport qui traitera la motion Bauer de février 2002 : « Elèves, apprentis, et étudiants : pour une meilleure connaissance des institutions culturelles de la ville ». Ces deux motions seront abordées dans une optique « Promotion de la culture auprès de la jeunesse ». Cet objectif répond par ailleurs aux réflexions qui ont guidé le Conseil communal dans l'attribution des dicastères suite au départ de Mme Stähli-Wolf et s'inscrivent également dans les préoccupations du Groupe de Pilotage Jeunesse. La réorganisation des Musées qui est à l'étude pourrait permettre de dégager quelques moyens pour la création d'un poste partiel occupé par une personne qui serait chargée de cette tâche.
02.02.2005 J.-P. Veya	A la (re)découverte de nos musées ! La question d'un accès gratuit de la population de notre ville à ses musées sera reprise après les expositions prévues durant l'année Art nouveau. Outre une réflexion globale sur cette question, la mise en place probable d'une carte « indigène » pourrait apporter une réponse aux souhaits des motionnaires.
02.02.2005 G. Bosshart	Pour l'aménagement d'une zone de rencontre à la Place de la Gare A l'étude, en lien avec les projets liés à la mobilité et à l'aménagement urbain. Un rapport sera vraisemblablement présenté au Conseil général en 2006.
02.02.2005 C. Schweingruber	Pour l'adhésion au programme NewRide de Suisse Energie Le Conseil communal propose le classement de cette motion. Voir rapport ad hoc.
02.02.2005 G. Bosshart	Pour un nouvel aménagement de la Place du Marché ! A l'étude, en lien avec les projets liés à la mobilité et à l'aménagement urbain. Un rapport sera vraisemblablement présenté au Conseil général en 2006.
23.02.2005 G. Bosshart	Pour un affichage culturel attractif La question des supports est en phase de finalisation grâce à un accord entre la SGA et le Service d'Urbanisme. Reste donc à finaliser un concept d'affichage culturel. Le rapport sera soumis au Conseil général durant le second semestre 2006.
23.02.2005 P. Herrmann	Pour un concept de développement touristique-culturel original Le Conseil communal a répondu aux motionnaires qu'il entendait favoriser le recours aux concours d'architecture. Il a dans cette perspective signé en 2005 la charte « pour une architecture de qualité » et dressera un premier bilan au terme de quelques réalisations significatives.
27.09.2005 Ph. Laeng & L. Iff	Problématique du déneigement Une première réflexion a été menée pour le déneigement 2005/2006 visant à limiter les frais d'évacuation de la neige dans certaines rues, avec limitation partielle de certaines possibilités de parcage. Ces mesures n'affecteront pas la sécurité des piétons et l'accès aux immeubles. Le public a cependant été invité, en cas de fortes perturbations, à faire davantage usage des transports publics.
27.09.2005 S. Vuilleumier	Journée portes ouvertes Le Conseil communal propose le classement de cette motion. Voir rapport ad hoc.
26.10.2005 L. Iff	Stoppons la fermeture des petits commerces en ville Le Conseil communal a mis en œuvre plusieurs démarches dans le sens de la motion, dont il rendra compte au Conseil général en 2006 ou 2007.
24.11.2005 R. Curty	Déplacements et qualité de vie dans notre ville Des contacts avaient déjà été pris dans le sens souhaité par les motionnaires, avec des représentants des cantons de Neuchâtel et de Berne, avant le dépôt de la motion. Ils seront poursuivis. Le Conseil a toutefois indiqué dans sa prise de position que le projet s'inscrivait dans une perspective de très long terme.

Postulats

Date (acceptation) Auteur	Sujet
août 1990 Ch. Faivre	Création de giratoires aux carrefours Liberté / Mèlèzes et Liberté / Helvétie Les efforts - publics et privés - déployés dans le domaine du patrimoine (Année Art nouveau, inauguration de la Maison Blanche, préparation de la candidature à l'Unesco, inscription comme site principal du circuit « Art et Architecture » de Suisse Tourisme) ont donné lieu à des résultats touristiques intéressants en 2005. Ces efforts se poursuivront et seront complétés en particulier dans le domaine du sport en 2006. Le Conseil communal dressera le bilan de ces efforts au terme des principales manifestations précitées et renseignera le Conseil général sur la politique qu'il entend mener en matière touristique à cette occasion.
décembre 1997 D. Delémont	Appareil d'imagerie à résonance magnétique à l'Hôpital ? L'EHM est entré en fonction au 1er janvier 2006. Les investissements nécessaires à son fonctionnement sont discutés et suivis dans ce cadre. Cependant, pour que le rattachement de l'hôpital soit légal, le Conseil général aura à se prononcer formellement sur son transfert. Il sera possible d'obtenir des informations plus concrètes dans le cadre de ce débat. Ce postulat, ainsi que le suivant qui vise le même objet, devrait être classé à l'occasion de la discussion du transfert à l'EHM.
décembre 1997 A.-M. Girardin	Imagerie médicale Voir ci-dessus.
septembre 2000 K. Babey	Sécurité des piétons et cyclistes dans le cadre de l'aménagement de la route d'accès à l'Orée-du-Bois Un mandat a été confié à un bureau privé en date du 9 août 2005 pour l'étude de variantes, ainsi que l'avant-projet sur celles retenues pour l'ouvrage Malakoff – passage inférieur piétons-cyclistes Est. Le Conseil général sera tenu informé de l'évolution de ce dossier.
octobre 2000 J.-P. Veya	Consultation du personnel dans le cadre de la création du SIS A la dernière question posée par le postulat, il sera répondu dans le rapport d'information concernant l'intégration du Corps de police sous une entité cantonale unique. Pour répondre au souhait du postulat, les dispositions suivantes ont été prises dans le cadre de l'étude d'intégration en cours. Il a été décidé d'adjoindre au groupe de travail « Ressources humaines et Finances » un représentant du syndicat, membre du personnel de la police locale et dans le groupe « Organisation et Prestations », un agent de la police d'intervention de la Ville ayant trois années de service. Il sera également fait appel au personnel de base lors de sous-groupes de travail pour des objets spécifiques. Enfin, il est utile de rappeler qu'un membre du personnel de la police désigné par le Syndicat des agents de police fait partie à titre consultatif, de la Commission de gestion de la sécurité publique.
novembre 2000 E. Fernandez Aeberhard	Harmonisation régionale (La Chaux-de-Fonds – Le Locle) des dispositions prises en matière de taxe déchets des ménages La Commission cantonale des déchets, mise sur pied par le Conseil d'Etat, a débattu lors de plusieurs séances de la question du financement de la gestion des déchets urbains dans les communes. Le DGT nous a informés, par lettre du 23 novembre 2005, que les membres de la Commission se sont finalement prononcés pour un passage, au 1^{er} janvier 2008, à un système de financement constitué d'une taxe de base et d'une taxe à la quantité – au sac ou au poids – système répondant pleinement aux critères fixés par la législation fédérale et la jurisprudence du Tribunal fédéral, notamment au principe de causalité. Cette proposition nécessitera une modification de la loi cantonale du 13 octobre 1986 pour laquelle les communes seront consultées avant que le Grand Conseil ne soit saisi de cet objet. Nous présenterons un rapport au Conseil général le moment venu.

juin 2001 L. Kurth	Utilisation du parking du futur casino comme parking d'échange pour les pendulaires Le Conseil communal propose le classement de ce postulat. Voir rapport ad hoc.
juin 2001 L. Kurth	Accompagnement de la baisse de l'indice fiscal par d'autres mesures spécifiques visant à accroître l'attractivité de la commune Plus actuel que jamais. Préoccupation permanente dans plusieurs services.
septembre 2001 F. Montandon	Demande d'étude d'une collaboration entre les services des espaces verts et les centres funéraires de La Chaux-de-Fonds et du Locle L'étude de faisabilité conduite par le Site de Cernier s'est révélée négative pour notre Ville. Une étude est en cours.
septembre 2002 A. Fischli	Examen de la possibilité de créer un chemin piétonnier continu en est de la rue du Mont-Jacques et du chemin des Arpenteurs La variante d'un trottoir continu en Est qui a été étudiée est toujours momentanément abandonnée au vu de l'importance des travaux de terrassement nécessaires, en particulier la création d'un mur de soutènement et le déplacement de végétations existantes. La problématique des cyclistes est intégrée au Plan directeur général des pistes cyclables communales en cours d'élaboration.
novembre 2002 M. Stähli	Etablir un protocole de répartition des coûts de superstructures et d'infrastructures pour les travaux SI/TP s'appliquant aux villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Une nouvelle convention a été signée entre SIM SA et les Travaux publics de la Ville concernant les travaux exécutés par SIM seul, ou conjointement avec les TP sur le domaine public. Elle est entrée en vigueur au 1 ^{er} juillet 2005, à l'exception de tous les travaux 2005-2006 dont les crédits ont déjà été accordés par le Conseil général et le Conseil d'administration de SIM SA. Un rapport sera présenté avant fin 2007.
décembre 2002 S. Morel	Etablissement d'un rapport permettant de comprendre ce qui se passe en termes de mobilité des contribuables de 1999 à 2002 et d'évolution de la structure des contribuables depuis 1995 Une réponse à ce postulat est à l'étude.
25.02.2004 J.-P. Veya	Pour une politique immobilière communale proactive L'étude de ce postulat, faite conjointement avec celle de la motion Bauer de novembre 2000 « Industrie et habitat », n'a pas encore été menée.
28.04.2004 F. Portner	Recherche et mise en place d'un concept général de la circulation des cyclistes en Ville de La Chaux-de-Fonds Les ambitions du Conseil communal en matière de circulation cycliste ont été revues compte tenu des difficultés financières de la Ville. Différentes mesures seront néanmoins progressivement mises en œuvre, en lien avec les projets d'aménagement urbain et de sécurisation des périmètres scolaires.
25.10.2004 M.-A. Nardin & P.-A. Rohrbach	Etudier l'adoption par le Conseil général d'un rapport lui permettant d'exercer son droit d'initiative au niveau du Grand Conseil concernant l'introduction d'une taxe frappant chaque sac de poubelle. Nous attendons les considérations du groupe de travail cantonal. Le DGT nous a informés, par lettre du 23 novembre 2005, que les membres de la Commission se sont finalement prononcés pour un passage, au 1 ^{er} janvier 2008, à un système de financement constitué d'une taxe de base et d'une taxe à la quantité – au sac ou au poids – système répondant pleinement aux critères fixés par la législation fédérale et la jurisprudence du Tribunal fédéral, notamment au principe de causalité. Cette proposition nécessitera une modification de la loi cantonale du 13 octobre 1986 pour laquelle les communes seront consultées avant que le Grand Conseil ne soit saisi de cet objet. Nous présenterons un rapport au Conseil général le moment venu.
23.11.2004 M.-A. Nardin & C. Heimo	Etablir un rapport concernant la CPC et traitant une série de questions sur l'avenir de la CPC. Analyse en cours, mais retardée en raison des préoccupations liées à l'affiliation du personnel de l'EHM (établissement hospitalier cantonal multisite), aux nombreuses adaptations réglementaires conduites en 2005 et au projet de constitution d'une caisse de pensions unique pour les collectivités publiques du canton. Le Conseil communal envisage néanmoins de répondre à ce postulat en 2006.

24.01.2005 M.-A. Nardin	Définir les lignes de la politique en matière de droits de superficie, spécialement lorsque ceux-ci arrivent à échéance. Un groupe de travail, formé de représentants des services financier, juridique, économique, d'urbanisme et de la CPC a été mis sur pied. Un rapport sera présenté avant fin 2007.
21.03.2005 P.-A. Borel, Ph. Lagger & P. Gazareth	Etudier les voies et moyens pour promouvoir l'utilisation du bois sous toutes ses formes et encourager professionnels et particuliers à y avoir avantage recours Le responsable du chauffage à distance (CAD) de SIM SA a rencontré les responsables du service des forêts. Après discussion, décision a été prise de procéder à une étude de faisabilité pour relier le chauffage à distance de la ville du Locle à une chaufferie à bois. Un montant est prévu au budget CAD de SIM SA pour effectuer cette étude en 2006.
29.08.2005 T. Bregnard	Etudier, en collaboration avec les partenaires sociaux, la possibilité de mieux reconnaître l'ancienneté et la fidélité des collaborateurs (postulat au rapport DECF). L'étude sera menée en 2006.
27.09.2005 F. Fivaz	Etudier la possibilité de systématiquement prendre en considération l'intégration de panneaux solaires thermiques lors de la rénovation ou la construction de bâtiments communaux (postulat au rapport sur la patinoire) L'utilisation des énergies renouvelables, la production de chaleur et l'isolation thermique des bâtiments sont systématiquement étudiées par le Service de l'Energie pour chaque dossier qui lui est soumis.
13.12.2005 P. Ummel et S. Morel	Examiner différents domaines afin d'améliorer les prestations communales et diminuer le déficit des comptes 2006 et suivants En traitement.

Questions écrites

Date (de dépôt) Auteur	Sujet
juin 2001 A. Houlmann	Nouvel horaire CFF Le Conseil communal propose le classement de cette question. Voir rapport ad hoc.
14.12.2004 D. Musy	Fenêtres en métal du bâtiment de l'Hôtel de Ville Les fenêtres de la façade Nord du bâtiment de l'Hôtel de Ville seront déplacées à l'occasion des travaux entrepris sur ce bâtiment. La réponse interviendra dans le cadre du rapport sur les travaux qui devront être entrepris dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville.
21.03.2005 P. Willen	Assemblée des délégués du Parti socialiste suisse à La Chaux-de-Fonds Un rapport sera présenté au Conseil général en février 2006.

CHANCELLERIE

Chancellerie proprement dite

Du point de vue des ressources humaines, la Chancellerie proprement dite est composée de 4,7 postes. Sous la direction du Chancelier communal, M. Sylvain Jaquenoud, on trouve une équipe de secrétariat de 2,7 postes. En 2005, elle était composée de : Mme Marie-France Emery, adjointe du Chancelier à 100% ; Mme Virginie Romy, secrétaire de direction à 100% et Mme Annelise Zani, secrétaire à 70%. Mme Zani a passé de 50 à 70% au 1^{er} janvier 2005 en raison de la hausse des activités du secrétariat de la Chancellerie communale due d'une part à l'arrivée d'un chargé de communication en milieu de législature précédente et, d'autre part, à l'arrivée, en début de présente législature, d'un Conseiller communal en charge d'un lourd dicastère. Concernant Mme Virginie Romy, on signalera qu'elle répartit son temps pour moitié entre un conseiller communal, M. Didier Berberat, et la Chancellerie communale. Elle est placée sous la responsabilité du chancelier mais figure du point de vue comptable dans les effectifs du centre budgétaire « Conseil communal ». Enfin, un poste d'apprentie a été créé dès le mois d'août 2005 à la Chancellerie, de façon à soulager Mmes Emery et Romy des tâches les plus administratives et est occupé par Mlle Carole Isler, apprentie de 2^e année. A la Chancellerie travaille également, toujours sous la responsabilité du Chancelier, le chargé de communication M. Rémy Gogniat. Nous renvoyons pour plus de détails sur ce sujet au sous-chapitre « Communication ».

La Chancellerie a assuré tout au long de l'année les tâches habituelles qui lui sont dévolues, à savoir :

- a) le secrétariat du Conseil communal (préparation des ordres du jour de la séance hebdomadaire, participation du Chancelier aux séances, établissement du procès-verbal des séances, suivi des décisions, relecture et rédaction de rapports et de courriers, ...)
- b) le secrétariat du Conseil général (préparation des ordres du jour de la séance mensuelle, impression et distribution aux conseillers généraux et à la presse des rapports du Conseil communal et des ordres du jour, établissement du procès-verbal intégral des séances, ...)
- c) la politique de communication (communiqués de presse, conférences de presse, annonces dans les journaux, organisation de séances d'informations publiques, site Internet,...)
- d) le protocole (organisation des réceptions annuelles ou semestrielles des nouveaux habitants, des naturalisés, des jeunes citoyens, des anciens conseillers communaux, organisation des rencontres avec le Conseil d'Etat et les Conseils communaux d'autres villes, ...)

Comme indiqué plus haut, le Conseiller communal en charge de l'instruction publique, de la jeunesse et des affaires sociales se trouvant dans les locaux de la Chancellerie, au 12^e étage de la Tour Espacité, le secrétariat de la Chancellerie assure également le secrétariat de direction de ce dicastère.

Dans les activités ordinaires de la Chancellerie entrent également l'accompagnement de la publication de la brochure « *Guide pratique de la Cité* », distribuée dans tous les ménages de la ville de La Chaux-de-Fonds, la publication de l'Annuaire officiel de la Ville, la mise à jour du Recueil systématique de la réglementation communale, ainsi que l'organisation de la traditionnelle Fête de mai.

Le Chancelier communal siège également dans de nombreux comités, groupes de travail et associations :

- le groupe de travail préparant la future loi cantonale sur la transparence des activités étatiques ;
- le Conseil d'administration de la SI Polyexpo SA, jusqu'en milieu d'année 2005 ;
- le groupe interservices qui regroupe les chefs de services en charge d'activités d'animation et de communication ;
- l'EM OCC (Etat-major de l'Organe de conduite communal) ;
- le groupe de pilotage Infocom (structure de projet qui s'occupe des questions au confluent de l'information, de la communication et de l'organisation) ainsi que les 8 groupes de travail qui y sont rattachés ; l'adjointe du Chancelier, le chargé de communication et le responsable de l'économat sont également impliqués dans certains des groupes de travail.
- le groupe d'accompagnement du cours « Politique locale » à l'IDHEAP ;
- la CSSM (Conférence suisse des secrétaires municipaux) ;
- le comité de pilotage de l'étude sur le rapprochement entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle ; le chancelier est par ailleurs le coordinateur des travaux au sein de l'administration de la Ville de La Chaux-de-Fonds dans le cadre de ce mandat ;
- le comité de la SAFCN (Société des administrateurs et fonctionnaires des communes neuchâteloises) comme représentant des Montagnes neuchâteloises ;
- le groupe de travail de préparation de la campagne sur le coefficient fiscal ;
- les séances du Bureau du Conseil général à titre consultatif.

Par ailleurs, dans le cadre de ses fonctions, le chancelier a, comme à l'habitude, accompagné le Conseil communal dans l'ensemble de ses déplacements *in corpore* ainsi que de ses séances et visites. Il en va de même pour le Conseil général.

Communication

Au cours de l'exercice, le chargé de communication, avec l'appui du personnel de la Chancellerie et en collaboration avec différents responsables de l'administration, a assuré une présence importante du Conseil communal et des services de la Ville dans les médias écrits, parlés et télévisuels. Cette présence a été importante tant en ce qui concerne la qualité des prestations proposées aux médias que la quantité des informations fournies. Nous avons ainsi organisé plus de 40 conférences et points de presse pour les médias. Nous avons également diffusé 66 communiqués hors conférences de presse.

Le chargé de communication s'est également investi, avec les services concernés, dans la préparation ou la coordination de différentes séances d'information – communication publiques qui ont connu un succès manifeste, notamment :

- séance d'information publique sur le budget 2005 le 10 janvier ;
- séance d'information publique sur le programme de législature du Conseil communal le 3 mai ;
- journée portes ouvertes le 11 juin à la Step en collaboration avec le Service de l'hygiène et de l'environnement, et présentation publique le même jour de vélos électriques par le Service de l'énergie (en coordination avec la journée portes ouvertes de Néode) ;
- réunion des milieux immobiliers en rapport avec le dossier UNESCO, le 14 juin ;
- journée portes ouvertes du SIS le 27 août ;
- débat public sur la fiscalité le 7 septembre.

Il a participé activement, au niveau des comités de direction, comme membre ou comme consultant, aux trois grands dossiers en cours que sont :

- le rapprochement avec la Ville du Locle, qui a vu la mise en place d'une importante campagne d'information – communication au niveau des deux villes. A noter dans ce contexte l'active collaboration qui s'est instituée et développée entre le chargé de communication de La Chaux-de-Fonds et le chargé de promotion du Locle ;
- la valorisation de l'Art nouveau, projet entrée dans une phase concrète au début de l'automne, et qui a vu la participation du conseiller fédéral Pascal Couchepin lors de la première réunion du comité de parrainage (le même jour que l'inauguration de la Maison blanche restaurée) ;
- la suite des préparatifs du dossier pour l'inscription des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle au patrimoine mondial de l'UNESCO.

On notera la contribution à la production d'autres moyens de communication (réalisées ou en cours), et notamment :

- supplément du magazine franco-suisse ICI, paru en mai et consacré aux villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle ;
- nouveau film promotionnel sur la ville (à paraître en 2006) ;
- publi-reportage télévisuel sur le rapprochement avec Le Locle.

Enfin, le suivi des travaux du Conseil communal, en matière de communication, a nécessité la participation active du chargé de communication sur divers dossiers dont, principalement, celui de la campagne référendaire consacrée à l'augmentation de la fiscalité.

Economat

L'Economat communal compte deux postes à 100%. M. Denis Leuba en est le responsable et M. Jean-Willy Glauser le collaborateur. Il a deux activités essentielles : le centre d'impression, équipé d'imprimantes-photocopieuses à très hautes performances, et la distribution de matériel de bureau à l'ensemble de l'administration.

Comme dans tous les services communaux, l'année 2005 a été marquée par les restrictions budgétaires. Pour la première fois, sur décision du Conseil communal, l'Economat communal avait la compétence de surveiller le respect par les services de leurs budgets de matériel de bureau et de travaux d'impression. A quelques exceptions près, le résultat a été positif puisque dans l'ensemble une économie a été réalisée par rapport aux budgets prévus. Dans le cadre de cette nouvelle manière de fonctionner, l'Economat était habilité à ne plus délivrer de prestations aux services ayant épuisé leur budget, lesdits services devant demander une dérogation au Conseil communal. Les services ont été aidés par l'Economat par une facturation trimestrielle et non plus annuelle et par la mise à disposition d'un catalogue des fournitures avec les prix.

A la fin du mois de décembre 2005, une nouvelle machine destinée à coller les dos de brochures, procès-verbaux et rapports a été acquise et devrait dégager d'importantes économies de sous-traitance en reliure (amortissement complet en seulement deux ans). Une nouvelle imprimante-photocopieuse couleurs, toujours en leasing, remplace désormais celle installée il y a une dizaine d'années.

Pour la deuxième année consécutive, l'Economat n'a délivré que des enveloppes recyclées, ce qui permet une meilleure gestion des formats et des quantités, une action écologique dans le cadre de l'Agenda 21 et des économies par le renoncement à l'impression du logo communal en couleurs et par les économies d'échelle. Etape suivante : 2006 verra la généralisation du papier recyclé blanc dans toute l'administration communale. Ce papier a été testé avec succès et devrait être disponible à la fin du mois de janvier déjà. Des économies seront possibles, grâce à son prix et aux économies d'échelles, et cette action s'inscrit aussi dans la logique Agenda 21 voulue par la Ville.

Une collaboration avec la Ville du Locle s'est instaurée pour l'impression de son rapport de gestion et du budget, ce qui a pour effet de rentabiliser les installations. Cette collaboration est destinée à s'étendre, également dans le domaine du

matériel, en fonction de l'intérêt des deux parties. Par ailleurs, la réflexion est en cours, dans le cadre d'un groupe de travail, sur les rapprochements avec les autres Economats, à savoir celui de l'Etat et celui de la Ville de Neuchâtel.

Infocité

Dans le cadre de ses mesures d'économies, le Conseil communal avait, à fin 2004, décidé la suppression d'Infocité, antenne conjointe d'information de l'Etat et de la Ville de La Chaux-de-Fonds sise à côté de Tourisme neuchâtelois au rez-de-chaussée de la Tour Espacité. Elle faisait office de réception et de centrale téléphonique pour l'administration communale et pour les services de l'administration cantonale situés à La Chaux-de-Fonds. Cette suppression a pris effet au 1^{er} février 2005. Le Conseil communal considère en effet être arrivé à un stade où il n'est plus possible de continuer à économiser en préservant toutes les activités de l'administration et il entend donc, comme il l'a déjà communiqué à plusieurs reprises, supprimer ou diminuer dorénavant les prestations les moins indispensables à population chaux-de-fonnière, lorsque cela sera possible et nécessaire. Dans cet esprit, il est apparu que demander aux habitants de consulter l'annuaire et d'appeler directement le service auquel ils souhaitent s'adresser plutôt que de passer par un intermédiaire, soit la centrale téléphonique, était une chose admissible. En outre, certaines fonctions de réception et de conseil ont été réparties sur Tourisme neuchâtelois, la billetterie de L'heure bleue et certains services de l'administration sis dans la Tour Espacité, l'Hôtel communal ou l'Hôtel de ville, déjà habitués à répondre aux sollicitations. L'expérience de février à décembre 2005 a montré que la suppression de cette prestation n'avait posé aucun problème particulier et avait été bien acceptée.

Secrétariat du Conseil général

La secrétaire-rédactrice du Conseil général dépend, depuis une modification du Règlement général de commune par le Conseil général à l'automne 2005, directement de la Chancellerie et non plus du bureau du Conseil général. Elle collabore en permanence étroitement avec le personnel de cette dernière. La fonction est occupée par Mme Caroline Brand. En outre, M. Andrea Voza occupe la fonction de preneur de son des séances du Conseil général.

SERVICE JURIDIQUE

L'équipe en place n'a pas changé depuis 1999-2000. Le service est composé d'un chef (taux d'activité de 90%) et d'un adjoint (à 80%), tous deux titulaires d'un brevet d'avocat. Il fonctionne de manière autonome, sans secrétariat, tout en pouvant compter ponctuellement sur l'aide appréciable de l'équipe du secrétariat de la chancellerie et de la présidence.

En 2005, comme les années précédentes, le Service juridique a été sollicité sur tous les grands projets menés par le Conseil communal (EHM, DECF, intégration de la Police locale dans la police cantonale, etc.). Il a également collaboré ponctuellement avec tous les services sur des objets précis, à titre de conseil ou en procédure (avis de droit, préparation de recours, d'observations à recours, levées d'opposition, rédaction de décisions de toutes sortes, etc.).

Compte tenu de la situation actuelle, le service n'entend pas demander à court terme d'augmentation de sa dotation, pourtant relativement faible en comparaison de la Ville de Neuchâtel par exemple.

PARLEMENT DES JEUNES

Le dynamisme du Parlement des Jeunes de La Chaux-de-Fonds (PJCDF) s'est encore une fois confirmé en 2005, année de son cinquième anniversaire de fonctionnement (nouvelle formule). Avec une moyenne de 45 personnes présentes, les cinq séances plénières ont connu une très bonne fréquentation. La séance du 10 mai a bénéficié de la plus grande affluence avec 65 jeunes présents. De nombreux projets ont été réalisés ou soutenus en 2005. Le PJCDF a été représenté lors de multiples événements ou rencontres. En plus de la traditionnelle Conférence suisse des Parlements des Jeunes (CPJ) qui s'est déroulée cette année au Tessin, des membres du PJCDF ont pris part à l'assemblée des délégués à Interlaken ainsi qu'à la session des jeunes qui s'est tenue au Palais fédéral les 23 et 24 septembre.

Le PJCDF fêtait cette année ses cinq ans d'existence selon la nouvelle formule et ses membres ont voulu marquer cet anniversaire en organisant une grande fête interculturelle en profitant d'un soutien du service du Délégué à la jeunesse. Organisée le 27 août la journée s'est notamment déroulée en présence de membres de l'AVIVO qui ont mis en place un tournoi de « Jass » avec les jeunes présents. Les différents projets que le PJCDF a soutenus durant ces 5 ans ont été présentés au nombreux public et la fête s'est terminée tard dans la nuit avec des concerts variés de musique actuelle.

Plusieurs actions ont été menées en collaboration avec PROCAP, dans le cadre de ses 75 ans, notamment une participation active au tournoi de Raffrobball du 25 juin et lors de la fête du 3 décembre.

Le 4 avril une conférence de presse a été mise en place par le comité afin d'expliquer quels étaient les tenants et les aboutissants de l'action «Charte Ethique» mise en place en 2004.

Un soutien a été apporté à la création d'un local d'art pour et par des membres d'une nouvelle association appelée Léon'Art. Il s'agit d'offrir aux jeunes intéressés une petite structure, local et matériel, pour développer différents aspects artistiques comme la peinture, la sculpture ou le dessin.

L'association MaxiDisco a bénéficié d'un soutien pour la mise en place d'une disco le 12 mars à la salle de l'Ancien Stand.

Une délégation d'élèves de la HEP Bèjune a présenté un projet de mise en place d'une soirée de soutien à l'association le Paradis qui s'occupe de maintenir des projets au Burkina Faso.

Le groupe TRAFIC a demandé à pouvoir bénéficier d'un soutien pour l'achat de matériel lui permettant de se produire sur scène et a effectué une remarquable démonstration de ses talents lors d'une séance plénière dans les murs de l'Hôtel de Ville.

Un partenariat a été finalisé avec Festineuch pour la mise en place de bus gratuits du 2 au 4 juin permettant aux jeunes de repartir en toute sécurité du festival en direction de La Chaux-de-Fonds. Ce programme de prévention a fonctionné dès la fin des concerts et le PJCDF a largement diffusé cette information auprès de ses membres.

L'assemblée plénière du 27 septembre a apporté à l'unanimité son soutien à la création d'un «Bistrot Jeune» en votant une résolution et a signifié ce fait par une lettre de soutien à ses responsables. Ce projet devrait voir le jour dès le début de l'année 2006.

Des membres du PJCDF ont participé à la RSR à l'émission «Le journal de demain» qui était consacrée à une interview sur les jeunes et la politique.

Un soutien a été apporté à l'association Burning Sound pour la création d'une rétrospective sur CD des différents concerts organisés par l'association. Ce groupement entend redonner plus de place à la musique rock en mettant en avant différents groupes de jeunes musiciens oeuvrant dans cette mouvance musicale.

L'assemblée plénière du 8 novembre a apporté à l'unanimité son soutien au collectif de défense des classes professionnelles du Conservatoire en votant une résolution et a signifié ce fait au Grand Conseil par courrier.

Comité et Conseiller

Le Comité, élu le 30 novembre 2004, a fonctionné sur l'ensemble de l'année civile. La composition du comité du PJCDF pour l'année 2005 a été la suivante : M. Lucas Baumberger (Président) ; M. Joachim Meuli (Vice-Président) ; M. Ghislain Butscher (Contenu site web) ; Mme Talia Cresta (Promotion) ; M. Jérémy Gigon (Graphisme) ; Mme Marion Houriet (Secrétaire, Relations interparlementaires) ; Mme Natalina Meuli (Secrétaire, Relations médiatiques, Bureau Santé) ; Mme Sophie Obrist (Relations interparlementaires) ; Mme Sarah Ramos (Promotion) ; M. Daniel Tritten (Logistique) ; Mme Sophie Wobmann (Suivi des projets).

Le comité qui fonctionnera pendant l'année 2006 a été élu le 8 novembre 2005. Sa composition est la suivante : Mme Marion Houriet (Présidente), M. Ghislain Butscher (Vice-Président) Mme Sophie Obrist (Contacts externes et relations interparlementaires) ; Mme Sophie Wobmann (Contacts externes et relations interparlementaires). M. Jérémy Gigon (Graphisme) Ngawang Wyder (Promotion), Pascal Montandon (Site Internet), Lionel Jodry (Suivi des projets), Damien Grüning (Logistique et archivage), Coralie Gonano (Secrétariat et archivage), Jonas Perrenoud (Relations avec les médias).

Le PJCDF tient à remercier M Junod, qui nous quitte pour poursuivre ses études à Lausanne, pour toute l'énergie qu'il a mise au service de notre parlement, pour son soutien et son professionnalisme durant ces années en tant que Conseiller. Il a été remplacé par M Alexandre Bédât qui aura en permanence à l'esprit la volonté de ne pas mélanger ses deux fonctions auprès de la jeunesse de notre Ville.

SERVICE ÉCONOMIQUE

Contexte mondial

Après le ralentissement qui l'a touché fin 2004, la conjoncture mondiale a retrouvé sa dynamique en 2005. En effet, la croissance de la zone des pays de l'OCDE a retrouvé le rythme de croissance de ces dix dernières années (env. 2,5%). Toutefois, les différences conjoncturelles entre les grandes zones économiques sont restées importantes.

Le prix du pétrole a atteint un niveau record absolu. Les cours réels, c'est-à-dire corrigés du renchérissement, sont bien plus élevés qu'au cours des vingt dernières années. La flambée des prix est due essentiellement à la croissance rapide de la consommation, notamment en Asie et en Amérique du Nord. Celle-ci entraîne une pleine utilisation des capacités d'extraction, si bien que même de faibles et brèves perturbations de production (tempêtes, troubles politiques, ...) peuvent provoquer une forte hausse des prix en raison des craintes de pénurie.

Etats-Unis – La croissance de l'économie américaine s'est bien comportée en 2005 (env. 3,5%), même si elle était d'un niveau plus bas qu'en 2004. La consommation privée est restée le principal pilier de l'activité secondée par les investissements dans les biens d'équipement et dans la construction. Parallèlement, la lente hausse de l'emploi s'est poursuivie et le taux de chômage se contracte aussi progressivement. Les cyclones qui ont engendré d'importants dégâts ne semblent guère avoir entravé la dynamique conjoncturelle, les dépenses engendrées donnant des impulsions positives à l'économie.

Asie – L'Asie a encore surclassé la tendance mondiale de croissance en 2005. Quant à la Chine, elle a à nouveau fini l'année avec une progression du PIB supérieure à 9%. Toutefois, l'activité d'investissement semble ralentir. Le Japon a retrouvé une évolution favorable et devrait atteindre un taux de 2 à 2,5% de croissance du PIB. Cette situation est liée à l'expansion dynamique des exportations sur les marchés asiatiques et américains. L'amélioration du marché de l'emploi a également eu des répercussions positives sur la consommation intérieure.

Europe – La dynamique conjoncturelle est restée modeste dans la zone euro, mais une légère amélioration a tout de même été constatée. En Allemagne l'économie affiche une faible expansion. L'Italie a repris le chemin de la progression en cours d'année, mais ce phénomène s'est ralenti en décembre. La France affiche une légère tendance à la reprise, par contre la croissance s'est ralentie aux Pays Bas. La récente amélioration dans la zone euro est essentiellement due aux exportations. Les entreprises profitent de la demande soutenue qui émane de l'Amérique, de l'Asie et des pays exportateurs de pétrole ainsi que de l'amélioration de la compétitivité au niveau des prix, due au taux de change. En effet, la valeur extérieure de l'euro a diminué de 5%. En dépit de la conjoncture atone, les chiffres relatifs au marché de travail dans la zone euro sont restés relativement bons jusqu'ici.

Le refroidissement économique a persisté en Grande-Bretagne. Alors qu'elle avait encore dépassé 3% en 2004, la croissance ne devrait pas atteindre 2% en 2005. Le ralentissement est dû principalement à la consommation privée.

Europe centrale et orientale – Dans les dix nouveaux Etats membres de l'UE, le processus de rattrapage économique s'est poursuivi. En moyenne, ces pays devraient enregistrer en 2005 une croissance de quelque 4%, toujours nettement supérieure à celle des « anciens » pays de l'UE.

Bien que la Russie ait pu profiter de la hausse des prix du pétrole au travers de ses exportations, son activité économique s'est quelque peu ralentie en 2005, surtout en raison de la baisse des investissements des entreprises. La croissance est cependant toujours soutenue puisqu'elle atteint 5 à 6%. Toutefois, aucun progrès n'a été réalisé dans la lutte contre l'inflation et le renchérissement s'est encore établi à plus de 10%.

Principaux indicateurs conjoncturels 2005

Les chiffres présentés ci-dessous sont des estimations.

	Zone Euro	USA	Japon	Suisse
PIB (variation en % par rapport à l'année précédente)	1.2	3.6	1.5	1.9
Inflation (déflateur de la consommation privée)	1.8	2.8	- 0.2	1.1
Taux de chômage	8.7	5.1	4.4	3.8

Source : Seco / OCDE

Economie suisse

L'économie suisse a retrouvé le chemin d'une croissance modérée durant le premier semestre de l'année 2005 et au cours du deuxième semestre, l'expansion du Produit intérieur brut (PIB) a été largement soutenue. Par rapport au même trimestre de l'année précédente, le PIB a progressé de 2.7% au 4^e trimestre 2005. La croissance du PIB pour l'ensemble de l'année est estimée à 1.9%, après une expansion de 2.1% en 2004. Même si elle ne constitue pas une forte accélération, la tendance au redressement conjoncturel de l'économie suisse s'en trouve ainsi consolidée.

Ce sont surtout les forts stimulants du commerce extérieur qui ont remis l'économie sur les rails de la croissance après l'affaiblissement de fin 2004. La consommation intérieure a également repris de l'ampleur en fin d'année. Au 3^e trimestre, la consommation privée a particulièrement contribué à soutenir la conjoncture. Cette évolution positive s'observe en principe dans presque toutes les fonctions de la consommation. Une seule exception : les dépenses de transport, dont le mouvement à la baisse est expliqué par la chute des nouvelles immatriculations de voitures de tourisme. Les dépenses qui ont le plus nettement augmenté sont celles liées à l'habillement.

Le commerce extérieur de marchandises fait preuve d'un dynamisme important, à la suite de 2004 déjà très favorable. La demande émanant des pays de l'Union Européenne est en croissance. Si celle de la France a quelque peu fléchi, celles en provenance d'Allemagne et de Grande-Bretagne ont continué à progresser. Une augmentation a également été enregistrée en Italie, les exportations à destination des Etats-Unis, du Japon et du reste du monde ont été tout aussi dynamiques.

On note également une croissance des importations au cours de l'année. ce sont surtout les biens d'investissement qui ont enregistré une progression réelle, les importations de biens de consommation, en particulier durables (ameublement, appareils ménagers et électronique de divertissement) ont spécialement connu une progression.

Emploi

L'évolution du nombre de chômeurs s'est caractérisée, au premier semestre 2005, par une tendance marquée à la baisse. De 162'032 en janvier, le nombre des chômeurs inscrits est tombé à 139'902 à fin juillet, soit une baisse de quelques 22'000 personnes. A partir d'août, il s'est mis à monter, d'abord légèrement jusqu'en octobre (144'066). Puis la hausse s'est accélérée en novembre, principalement sous l'influence de facteurs saisonniers, finissant par annuler pour moitié les bénéfices de la décrue intervenue au premier semestre. Pour la deuxième fois depuis 2000, la Suisse compte tout de même moins de chômeurs à la fin de l'année qu'au début.

Entre janvier et juillet 2005, le taux de chômage a baissé, passant de 4,1% à 3,5%. Il s'est stabilisé autour de 3,7% entre août et novembre. Il s'est établi finalement à 3,8% en décembre, soit 0,2 point de pourcentage plus bas qu'en décembre 2004.

Pour la première fois depuis 2001, le nombre des chômeurs et le taux de chômage ont réussi à baisser en moyenne annuelle : le nombre moyen de chômeurs inscrits s'élève ainsi en 2005 à 148'537 (-4'554 ou -3%) et le taux de chômage moyen à 3,8% (-0,1 point de pourcentage).

L'évolution de l'effectif total des demandeurs d'emploi (chômeurs inscrits plus demandeurs d'emploi non chômeurs inscrits) suit une courbe identique : recul au premier semestre, hausse modérée d'août à octobre, puis accélération de la hausse, due à des facteurs saisonniers, en novembre et décembre. Au final, le nombre des demandeurs d'emploi inscrits atteint 217'154 en moyenne annuelle (3'354 de moins que l'année précédente).

Emplois par secteur économique

	2005 1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	2004 moyenne annuelle
Secteur secondaire					
nombre (en milliers)	975	991	1003	993	967
variation en %*	- 0,4	0,7	0,2	1,1	- 1,3
Secteur tertiaire					
nombre (en milliers)	3031	3034	3031	3037	2665
variation en %*	0,0	0,1	0,0	0,0	0,7
Total					
nombre (en milliers)	4163	4185	4195	4188	3632
variation en %*	- 0,2	0,2	0,1	0,3	0,1

*par rapport à l'année précédente

Source : Office fédéral de la statistique

Indices statistiques

Secteur secondaire total (sans la construction) / Moyenne annuelle 1995 = 100

Indices (et variations par rapport au même trimestre de l'année précédente)

	2005 1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	2004 moyenne annuelle
Production	116,4 (-0,2)	124,9 (3,7)	120,6 (2,8)	119,7 (4,0)
Entrées de commandes	123,2 (-1,0)	134,4 (6,1)	127,8 (5,7)	124,6 (7,4)
Commandes en portefeuille	104,7 (0,4)	108,4 (2,6)	112,6 (5,6)	104,2 (0,3)
Chiffre d'affaires	117,6 (0,9)	125,0 (2,1)	122,0 (3,8)	120,2 (5,3)
Stock de produits finis	99,3 (1,7)	103,0 (4,1)	100,4 (2,8)	97,6 (0,8)

Source : Office fédéral de la statistique

Secteurs

Biens d'investissement – L'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux exporte près de trois quarts de sa production. La relative faiblesse du franc suisse a donc contribué au solide résultat enregistré par la branche en 2005. Les entrées de commandes ont progressé, aussi bien en provenance de l'étranger mais également du marché intérieur. On note aussi une tendance à une plus large diversification internationale des débouchés, en particulier en Europe de l'Est, en Russie et en Ukraine. Toutefois, le groupe des machines industrielles présente de nettes disparités. Les exportations de machines-outils (+9.3%) ainsi que de pompes de compresseurs (+10.2%) sont florissantes, tandis que les machines textiles ont enregistré une baisse de 13.2% de leurs exportations. Les techniques médicales restent la locomotive de l'ensemble de la branche et affichent un taux de croissance à deux chiffres.

Construction – Si les entreprises de construction suisses souffrent de la concurrence étrangère, elles sont très peu actives sur les marchés extérieurs. En effet, l'absence de connaissance des marchés, les différentiels des coûts salariaux et la taille trop petite des établissements sont d'importants obstacles. En effet, le secteur est encore dominé par des établissements de moins de dix collaborateurs. Seules 13% des entreprises ont des effectifs plus nombreux. L'essor du marché du logement a eu un impact positif sur le bâtiment. La demande est soutenue, non seulement de la part des usagers mais également à des fins de placement à long terme. Les bénéfices ont progressé surtout grâce au volume de chiffres d'affaires mais guère grâce à l'amélioration des marges.

Services financiers – Les bonnes dispositions des marchés financiers et la conjoncture favorable ont encore donné de l'élan aux banques et aux assureurs. Les banques en particulier, ont enregistré des résultats.

Commerce et logistique – Le commerce de détail est confronté à une stagnation des chiffres d'affaires, à la baisse des marges et redoute l'arrivée de nouveaux concurrents. Les grands distributeurs n'envisagent pas de créer de l'emploi. Les structures du commerce de détail suisse sont en constante mutation et la lutte pour l'image et les parts de marché via les prix se durcit. En 2005, l'entrée sur le marché des hard discounters a fait réagir les acteurs traditionnels du secteur. Mais le commerce de détail subit aussi une pression structurelle, la consommation progressant surtout dans les services comme les loisirs et la santé, tandis que le marché des biens, tant d'utilité courante que durables, est déjà fortement saturé et affiche un potentiel plus faible. De plus, le commerce en ligne prend de l'essor. Selon certaines études, les canaux commerciaux traditionnels ne couvriraient plus qu'un tiers de l'ensemble de la consommation privée. Les garages ont accusé un léger repli des chiffres d'affaires et des bénéfices. Leur marge, sous la pression de plus en plus forte des importateurs, ont tendance à se contracter.

Horlogerie – Les exportations horlogères ont réservé de très bonnes surprises en 2005. A fin décembre, elles affichaient une hausse de 23,1% par rapport à décembre 2004. Les résultats annuels constituent un nouveau record, en franchissant pour la première fois la barre des 12 milliards et en dépassant de 10.9% le niveau déjà élevé de 2004. Les montres terminées progressent de 12%, mais les volumes n'ont pas résisté à la tendance à long terme et ont reculé de 3.3% en douze mois. Les dix premiers marchés de l'horlogerie suisse ont affiché une croissance : 14.5% pour les Etats-Unis, 7.7% pour Hong Kong, 15.7% pour la Japon. L'Europe, avec une hausse de 8.1% a terminé l'année sur un bilan très satisfaisant.

Economie régionale**Emploi**

Chômeurs	31 décembre 2005		31 décembre 2004	
	nombre	taux	nombre	taux
DISTRICT DE NEUCHÂTEL	1298	4.5%	1 324	4.8%
DISTRICT DE BOUDRY	720	3.8%	722	3.8%
DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS	254	4.4%	253	4.4%
DISTRICT DU VAL-DE-RUZ	199	2.6%	195	2.6%
DISTRICT DU LOCLE	348	4.9%	331	4.7%
DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS	1 078	5.6%	1 071	5.5%
CANTON DE NEUCHÂTEL	3 897	4.5%	3 896	4.5%
Ville de NEUCHÂTEL	970	5.6%	966	5.5%
Ville du LOCLE	307	6.1%	289	5.7%
Ville de LA CHAUX-DE-FONDS	1 063	5.7%	1 064	5.7%

Au niveau cantonal, la statistique de l'emploi (STATEM) dénombre 77'400 emplois à fin 2005, soit une augmentation de 900 unités par rapport à 2004. 28'100 emplois sont recensés dans le secteur secondaire (27'200 en 2004) et 49'400 dans le secteur tertiaire (49'300 en 2004).

L'enquête communale sur l'emploi a été réalisée au mois d'octobre par la Police des habitants. Comme chaque année, un questionnaire a été envoyé à toutes les entreprises de la ville afin de recenser les personnes employées sur le territoire communal. Il en résulte les chiffres suivants :

	2005		évolution 2004 - 2005	
	entreprises	emplois	entreprises	emplois
Secteur primaire	103	242	- 3	- 12
Secteur secondaire	521	8 579	- 11	+ 255
Secteur tertiaire	1 565	11 876	- 18	- 62
TOTAL	2 221	20 697	- 32	+ 181

En 2005, une hausse globale de 181 postes de travail a été enregistrée. Contrairement à l'année précédente où le secteur secondaire affichait une baisse et le tertiaire une hausse, cette année c'est le secteur secondaire qui montre une hausse conséquente.

La construction électrique et électronique ainsi que le secteur de la machine ont été touchés par une diminution de 66 et 11 emplois respectivement par rapport à 2004. L'horlogerie par contre présente une forte augmentation de 272 postes. Le secteur du bâtiment enregistre également une hausse de 46 postes.

Le commerce (au sens large du terme, c'est-à-dire y compris les activités de gros et d'intermédiaire) affiche une baisse de 122 emplois ; la restauration et l'hôtellerie présente une légère diminution de 12 unités.

Il faut préciser que l'enquête communale ne tient pas compte du taux d'activité des employés. Par exemple, on recensera deux emplois pour une personne occupant deux postes à 50 % dans deux entreprises différentes. D'autre part, par entreprise, on doit comprendre dans ce cas établissement économique, c'est-à-dire que la délocalisation d'un atelier sur un autre site équivaut à l'ouverture d'un établissement.

Les emplois occupés par des personnes ne résidant pas à La Chaux-de-Fonds sont au nombre de 8 275 (+366) et représentent le 40% des emplois recensés (+4,6%). Parmi eux, on trouve 2 767 (+251) travailleurs frontaliers. Les pendulaires en provenance de Neuchâtel continuent également d'augmenter (+86) ; ils sont au nombre de 2 042 à fin 2005. Par contre, les travailleurs provenant des Franches-Montagnes (504) sont en légère baisse (-11).

Pour mémoire, le dernier recensement fédéral de la population de 2000 dénombrait 17'870 actifs résidant à La Chaux-de-Fonds et 21'585 personnes y travaillant. Les pendulaires « entrants » étaient 7 196 et 3 481 « sortants ». Ces chiffres ne sont pas directement comparables avec ceux de l'enquête communale, les bases statistiques étant différentes pour les deux enquêtes.

Entreprises

De manière générale, les entreprises chaux-de-fonnières sont satisfaites de la marche des affaires. Les incertitudes se sont légèrement réduites et la visibilité s'est améliorée. Les PME doivent faire preuve d'une constante flexibilité afin de faire face aux impératifs du marché.

Les entreprises horlogères ont enregistré des records de vente. Le secteur se porte bien et non seulement les entreprises propriétaires de marques mais également leurs sous-traitants et fournisseurs font état de bons résultats.

L'industrie médicale et de la connectique connaît également une bonne période. De nombreuses entreprises qui réussissent envisagent d'investir et d'engager dans un délai relativement court. Globalement, le marché de l'exportation a le vent en poupe, mais les activités tournées vers le marché domestique peinent parfois. La consommation stagne et les activités du commerce de détail et de l'automobile notamment souffrent de ce phénomène.

Le bâtiment de la société américaine Stryker fabriquant des implants vertébraux a été terminé à la fin de l'automne. La société a démarré ses activités et prévoit d'engager quelques 150 employés.

L'entreprise FKG dentaire SA, fabriquant du matériel de chirurgie dentaire, a déposé une demande de permis de construire pour une nouvelle usine au Crêt-du-Loche.

Glenmark Pharmaceuticals, société d'origine indienne, a ouvert un laboratoire de recherche et de développement à la Combeta.

Promotion

Le Service économique a été passablement sollicité pour la recherche de locaux et de terrains pour répondre aux besoins des entreprises souhaitant se développer. Plus de 80 demandes nous ont été adressées directement concernant une recherche de locaux. La liste des locaux disponibles est régulièrement mise à jour et figure sur notre site Internet, où chacun peut la consulter.

Le Service économique a accueilli le 1^{er} juin 2005 un nouveau collaborateur qui est principalement chargé de la promotion de l'immobilier et du commerce en ville. Parallèlement, une personne effectuant un stage de 39 semaines est venue renforcer le secrétariat du Service et de la direction du dicastère.

Immobilier

En 2005, le marché des appartements en PPE a été en pleine expansion à La Chaux-de-Fonds. Ceci est principalement lié à un taux hypothécaire très bas et à la finalisation de projets intéressants et de qualité. L'année 2006 s'annonce tout aussi prometteuse avec l'avancée de nombreux projets.

Le marché de la location, quant à lui, reste stable avec un taux de vacance globale de 1.75%. Ce taux est favorable aux locataires évitant ainsi une trop grosse pression sur les loyers et leur permettant d'occuper des logements de qualité à des prix abordables. Cependant, ce taux de vacance se situe au-dessus de la moyenne suisse (0.9%) et retient certains investisseurs d'engager des capitaux dans l'immobilier de la région.

En observant le marché de la location, on constate un manque de logements de grande taille (5 et 6 pièces). Certains gérants et promoteurs ont dès lors décidé de rassembler plusieurs petits appartements afin d'en créer de nouveaux mieux adaptés à la demande.

Dans le cadre de la valorisation de l'image de La Chaux-de-Fonds au travers de son parc immobilier, deux groupes de travail ont été constitués en réunissant des gérants et des promoteurs de la place. Le premier, le groupe « Image » s'appliquera, comme son nom l'indique, à améliorer l'image de la ville notamment auprès des pendulaires afin de les inciter à s'installer dans la commune. Le deuxième groupe « Renovations et Transformations », s'astreindra à encourager et faciliter les rénovations et les transformations du parc immobilier chaux-de-fonnier. Il faut noter que ces dernières années, les propriétaires ont fait de nombreux efforts dans le domaine de la rénovation.

Le Service économique a initié une action auprès des investisseurs afin de les inciter à acquérir des objets immobiliers à La Chaux-de-Fonds. Les obstacles découlent de deux raisons principales. D'une part La Chaux-de-Fonds est passablement mal cotée dans certains ratings immobiliers. Ceci est notamment dû aux critères retenus qui ne tiennent pas toujours compte de la réalité du terrain. Par exemple, le nombre d'espaces verts et de parcs à La Chaux-de-Fonds est relativement limité, ce qui pèse sur sa position dans le classement. Cependant, les chiffres ne tiennent pas compte de la proximité de la ville avec la partie non urbanisée de la commune. Les chiffres donnent dès lors une vision biaisée de la réalité. D'autre part, le parc immobilier de La Chaux-de-Fonds ne possède pas d'objets d'ampleur financière assez conséquente par rapport aux demandes d'investisseurs désirant placer des sommes importantes. La Chaux-de-Fonds peut toutefois mettre en avant d'autres atouts, en particulier le fait qu'elle offre une situation stable, très peu influencée par les fluctuations du marché immobilier, ce qui intéresse notamment les investisseurs des caisses de pensions.

Enfin, le Service économique a lancé en deuxième partie d'année, une enquête sur les loyers des commerces au centre-ville. Le but de cette démarche est de fournir des points de repères aux locataires et aux bailleurs et de rendre le marché plus fluide et transparent.

Commerce

En 2005, le commerce de détail chaux-de-fonnier a vécu une année difficile avec le déplacement et le transfert de nombreux commerces. C'est un phénomène cyclique renforcé par une concentration des enseignes et l'ouverture d'un centre commercial qui en sont les principales causes. Cependant, la fin de l'année voit se dessiner une très nette amélioration avec l'ouverture de nouveaux commerces et des projets intéressants au centre-ville. Même si La Chaux-de-Fonds n'est pas la seule ville à voir son centre perdre une partie de sa diversité commerciale, elle entrevoit une dynamisation de celui-ci avec un attrait stable mais qui, nous l'espérons, ira grandissant.

Le Service économique a réactualisé les données statistiques de l'étude sur le commerce de détail afin de disposer d'un état des lieux objectif et de pouvoir fournir des éléments tangibles aux professionnels qui étudient les possibilités d'implantation de nouveaux commerces à la Chaux-de-Fonds. Pour compléter cette offre de renseignements, il a été établi une zone de chalandise démontrant l'attractivité de la ville avec un bassin de clients potentiels de plus de 100'000 personnes.

De nombreux contacts ont été menés avec les différentes associations des commerçants. Des relations plus fréquentes permettent d'être plus à l'écoute des préoccupations et de pouvoir dynamiser les actions des commerçants. Les commerçants font partie des acteurs principaux de l'émulation au centre-ville et contribuent largement à le faire vivre.

Commissions et projets

Commission économique

La Commission économique s'est réunie à deux reprises au cours de l'année. Elle est principalement le lieu d'échanges sur la situation économique locale, sur les enjeux actuels. C'est également un groupe d'experts auquel le Conseil communal peut soumettre ses projets afin de les ajuster en fonction des avis et suggestions des commissaires.

Forum Gérances

Forum Gérances a été élargi et réunit maintenant la majorité des acteurs du marché immobilier. Cette commission ne se réunit que rarement en séance plénière, des groupes de travail ayant été constitués.

Vivre La Chaux-de-Fonds

L'Association Vivre La Chaux-de-Fonds a animé le mois de décembre par la constitution d'un musée du père Noël à l'ancienne Usine électrique et par diverses manifestations sur la place Espacité. La désormais traditionnelle soirée de Nouvel-An a réuni plus de 600 personnes autour d'un repas à Polyexpo. Les groupes de travail préparant les Vivamitiés 07 se sont également attelés à leur tâche. Les travaux de secrétariat de l'association sont toujours assurés par le Service économique.

Politique et collaboration régionale

Réseau urbain neuchâtelois (RUN)

La stratégie RUN, retenue par la Confédération en tant que projet-pilote de la politique des agglomérations (2001-2004) et de la nouvelle politique régionale (2005-2007), comprend huit projets, soit cinq projets de région et trois projets d'agglomération. L'année 2005 a vu l'ensemble des communes du canton de Neuchâtel intégrer la stratégie RUN, à travers les huit projets mentionnés. Rappelons à ce propos que la démarche s'appuie sur une base volontaire. Ce résultat est donc important pour la concrétisation de la stratégie RUN.

Le Réseau des trois villes, la Communauté urbaine du Littoral et la région Val-de-Travers ont été formalisés par la signature d'un protocole d'accord en mai 2005. Pour ces projets, les protocoles d'accord prévoyaient la signature d'un contrat d'agglomération ou de région en décembre 2005. Celle-ci a été repoussée en juin 2006 pour plusieurs motifs. La principale raison est le temps nécessaire aux décisions politiques, l'année 2005 ayant été marquée par les élections cantonales et la mise en place d'une nouvelle législature. Les groupes techniques ont travaillé de manière efficace et constructive selon le calendrier prévu initialement.

Le projet de la Communauté urbaine Le Locle – La Chaux-de-Fonds, menée de manière autonome jusqu'en 2004 par les autorités concernées, a été formellement inscrit dans la stratégie RUN en 2005. Des collaborations ont également été établies avec la Ville de Morteau. Une déclaration d'intention a été signée en mai 2005. Le projet de région Centre-Jura a été marqué par la signature d'une déclaration d'intention en mai 2005.

Dans ce cadre, la Ville de La Chaux-de-Fonds a poursuivi son engagement; en effet, la collaboration de Mme Céline Frutiger à la plate-forme RUN a été reconduite en 2005 et plusieurs collaborateurs de différents services ont participé aux travaux des divers groupes techniques.

LIM

La région LIM Centre-Jura a continué les tâches qui lui sont assignées (traitement des dossiers LIM et RegioPlus). Cette année, Mme Chardon, collaboratrice scientifique, a également participé à raison de 25% au projet RUN, mais cette fois en

tant que déléguée de la région. Pour rappel, le Service économique ne participe plus aux séances du comité de l'association depuis l'automne 2004.

Association pour le Parc naturel régional du Doubs

Le Service reste impliqué dans l'Association pour le Parc naturel régional du Doubs. Au cours de cette année, le comité de l'Association s'est également remis en question quant à son fonctionnement. De nouveaux statuts ont été élaborés et acceptés en assemblée générale au mois de septembre 2005. D'autre part, un dossier RegioPlus a été déposé au Seco afin d'obtenir une aide pour la création du Parc naturel régional du Doubs.

Parc Chasseral

Ce dossier est actuellement en attente.

Statistiques

Comme décidé lors de la réorganisation du Service en début de législature, les activités statistiques se sont concentrées autour de l'édition et la diffusion du 9^{ème} annuaire statistique de la Ville de La Chaux-de-Fonds, ainsi que du memento (également disponibles en ligne). En effet, les données disponibles sur Internet auprès de l'OFS (Office fédéral de la statistique) et de l'Office cantonal sont de plus en plus nombreuses et diminuent les demandes de renseignements. La classification des entreprises dans la base de données tenue par la Police des habitants continue également d'être assurée par le Service économique.

Transports

Le Service économique est impliqué dans la gestion de la politique communale en matière de transports. Cela implique non seulement la gestion du budget lié aux transports publics et aux subventions accordées, mais aussi la participation à la définition de nouveaux modes de déplacement sur le territoire communal. Par exemple, des solutions de transfert modal sont à l'étude et un catalogue de mesures destinées à favoriser la mobilité dite douce des employés sera proposé aux entreprises. La Ville rencontre régulièrement le comité régional de l'ATE (Association transports et environnement) afin de lui présenter les changements de circulation envisagés et les nouveaux projets de constructions industrielles. La Ville a adhéré au programme New Ride destiné à la promotion de l'acquisition de vélos et de scooters électriques.

SERVICE INFORMATIQUE COMMUNAL

Activité du SIC durant l'an 2005

La nécessité de réaliser d'importantes et durables économies a conduit le Conseil communal et la direction du Service informatique à entreprendre plusieurs actes de réorganisation.

Les actions ainsi entreprises ont permis, lors de l'exercice 2005, l'économie d'approximativement CHF 600'000.-.

Compétences et Organigramme

Modification des compétences de décisions

Le Conseil communal a ainsi modifié les compétences de décision du Service informatique, lui attribuant la responsabilité non seulement du choix du matériel et des logiciels, mais également de la validation des demandes d'équipement effectuées par les services et nécessaires à la réalisation de leurs missions.

Restructuration de l'organisation du service

Pour permettre de mieux répondre à la réalisation de ses missions, l'organisation interne du SIC a été revue.

Un responsable des secteurs Back-office et Front-office a ainsi été nommé. Des réflexions et des choix d'équipement permettant la rationalisation des interventions (transfert de la technologie vers des appareils multifonctions (impressions, scannages et photocopies) dont le service de dépannage est intégré par le fournisseur du matériel (outils d'installations et de dépannage à distance, implantation de la technologie des profils itinérants, etc.) ont été entrepris permettant ainsi de diminuer d'une unité le nombre de personnes affectées au Front Office.

Utilisateurs et postes de travail

Infocom (Informatique et Communication)

La création du groupe de travail INFOCOM, piloté par le chancelier et le chef du Service informatique, ainsi que la formation des sous-groupes de travail associés, amèneront à une meilleure prise en compte des besoins des utilisateurs. Les réflexions et actions entreprises dans ces différents groupes permettront de leur fournir les outils, la formation ainsi que les techniques de travail et de communications adaptées à leurs missions, dans le but d'utiliser le plus efficacement possible leur environnement de travail.

Les groupes de réflexion suivants, composés de membres représentatifs des utilisateurs et des personnes concernées par la mission du groupe, ont ainsi été créés :

- Internet
- Intranets, gestion documentaire
- GED (gestion électronique des documents), workflow, intégration des machines multifonctions
- Archivage électronique
- Guichet unique
- Matériel informatique de bureau (ordinateurs, écrans, téléphonie, agendas électroniques,...)
- Modèles informatiques (papiers à lettre, ligne graphique, signatures électroniques,...)
- Formation et formation continue.

Obsolescence et plan de renouvellement des postes de travail

L'évolution des techniques et des technologies, ainsi que leur prise en compte par les fournisseurs de matériel et de logiciel, provoquent très rapidement l'obsolescence des postes de travail et de leurs périphériques.

Toutefois, pour permettre d'envisager des économies supplémentaires, la durée de renouvellement de l'infrastructure, jusqu'à présent prévue en quatre années, a été doublée. Le risque consenti par cette nouvelle manière de faire devra être régulièrement mesuré, non seulement en fonction des choix d'évolution de l'infrastructure qui seront effectuées au sein de l'entité neuchâteloise, mais également lors des modifications de technologies que le marché de l'informatique nous imposera.

Multifonctions, rationalisation des périphériques

L'étude de l'optimisation des moyens de reproduction conduite lors du précédent exercice nous a permis de confier, partout où cela était possible, la reproduction d'informations numériques à des appareils multifonctions.

Nous avons ainsi modifié l'architecture de reproduction jusque là confiée à plusieurs périphériques (imprimantes, scanners, fax et photocopieuses).

Ce transfert de technologie a également permis de modifier la prise en charge des opérations de maintenance, jusqu'à maintenant réalisées par le Front-office et le centre de réparation de l'entité neuchâteloise (CREN), interventions effectuées sans surcoût par le fournisseur du matériel au travers de communications automatiques de type Internet.

Profils Itinérants

Pour permettre l'utilisation efficace des postes de travail et le partage de ressources par de multiples utilisateurs, tout en garantissant la sécurité et la confidentialité de l'environnement de travail, nous avons mis en exploitation la technologie nécessaire à cette action, nommée "gestion des profils itinérants".

Un utilisateur a ainsi la possibilité de retrouver, quel que soit le lieu ou le poste qu'il utilise au sein de l'administration communale, son environnement de travail.

Cette technologie permet également de mieux gérer les interventions du service technique, puisque l'utilisateur peut travailler momentanément sur un autre poste.

Déjà installé au sein de la Police locale, du SIS et de la Bibliothèque de la ville, la fin du déploiement de cette technologie est prévue en 2006.

Installations et dépannage à distance

Les outils nécessaires à ces fonctionnalités sont en production. Ils permettent d'éviter les déplacements du personnel de maintenance sur site et ainsi améliorer les temps de prise en charge des demandes d'interventions.

L'installation des modifications et des évolutions de maintenance du système d'exploitation et de la suite bureautique de Microsoft qui équipe nos postes de travail est maintenant automatisée et effectuée dès la publication des mises à jour du constructeur par Internet.

Il reste à terminer la mise en fonction de l'outil de déploiement et d'installations de logiciel à distance, déploiement prévu en 2006.

Évolution des infrastructures du système d'information

Réseau de fibres optiques

Les travaux nécessaires à assurer les liaisons à haut débit à d'autres services et partenaires de l'entité ont continué. Ainsi, les bâtiments abritant le Centre de Santé, la CCNAP, le TPR ont été reliés par fibres optiques à notre nœud de communications.

Téléphonie, intégration de la voix aux moyens de communications

Les travaux nécessaires à assurer l'utilisation de la téléphonie au travers du réseau de télécommunication informatique ont continué.

Les services de l'administration communale suivants sont maintenant complètement équipés :

- Service juridique
- Gérance des immeubles
- Service financier
- Ressources humaines
- Caisse de pension
- Service de l'énergie
- Musée d'histoire
- Musée d'histoire naturelle
- Musée des Beaux-Arts
- Service de l'hygiène et de l'environnement
- CAR
- Délégué à la jeunesse

Nous avons ainsi pu continuer à supprimer un certain nombre de redevances liées aux locations de lignes de cuivre nécessaires à l'intégration des téléphones traditionnels à notre centrale téléphonique.

Amélioration de la sécurité du Stockage Area Network (SAN)

L'évolution de notre système de stockage à grande capacité (SAN) nous a permis de prendre en compte l'augmentation de la quantité de données produites sous forme informatisée ou numérique par les services de la ville (géomatique, GED et futur archivage) et de garantir l'évolution implicite des besoins de sauvegarde.

Les informations suivantes y sont déjà entreposées :

- Informations cadastrales (géomatique)
- Contrôle des habitants (fiches des habitants par la GED)
- Archives sonores Club 44 (Bibliothèque de la Ville)
- Données provenant du PGEE
- Police du feu et des constructions
- Office du travail et de l'AVS
- Service informatique
- Office des sports
- Police – Gestion des signalisations
- Travaux publics : Services techniques - Domaine Foncier – Voirie - Déchets

Évolution et réalisation de Projets Informatiques

Finances, facturations diverses

Le déploiement du module réalisant la facturation de prestations intégrées à SAP (SD) est toujours en cours de réalisation sous la responsabilité du Service des finances. Les services suivants ont ainsi été équipés avec cet outil :

- Service informatique
- Économat
- Centre d'orthophonie
- Bibliothèque de la Ville
- Musée d'histoire naturelle
- Musée International de l'horlogerie
- Musée des Beaux-Arts
- Office des sports
- Centre de rencontre

Finances, gestion des interfaces avec les banques

A la suite de la cessation des activités de la centrale de paiement TELEKURS S.A, nous nous sommes vus dans l'obligation de mettre en œuvre un autre outil permettant la gestion des paiements et le suivi des comptes bancaires. Nous avons, en collaboration avec nos partenaires de l'entité neuchâteloise, opté pour un progiciel proposé par la banque cantonale neuchâteloise et sa mise en exploitation nous a permis de gérer toutes les transactions avec les offices de paiement concernés.

Facturation Orthodontique

La facturation des activités orthodontiques nécessite le choix d'un logiciel spécifique au métier. Le groupe de travail incorporant des représentants du centre de santé, des finances et de l'informatique s'est réuni à plusieurs reprises et a opté pour un progiciel provenant de la société SACAO. Ce logiciel, également exploité par la ville de Lausanne, permet de garantir le lien avec notre outil de gestion financière SAP ainsi qu'une interface avec la base de donnée des élèves des écoles fournie par le logiciel de gestion CLOE.

Facturation des énergies (SIM S.A)

SIM S.A a opté pour un nouveau progiciel de facturation des énergies. La mise en exploitation, prévue pour le 1er janvier 2006, nous a amenés à effectuer le transfert des informations des anciens systèmes (GIADM et Info service) au nouveau.

Gestion des réservations, GELORE et GIDIS

La demande permettant la gestion informatisée des réservations des infrastructures sportives nous a amenés à conduire un projet commun avec le Service informatique de la ville de Neuchâtel, le Service cantonal de la gestion du territoire, le Service géomatique et les Offices des sports de la Ville et de la Confédération.

Ce logiciel, qui sera également exploité au sein de l'entité neuchâteloise, permet de garantir le lien avec notre outil de gestion financière SAP et avec la base de données cadastrale.

Ce logiciel développé par le Service informatique de la ville de Neuchâtel, prévoit également une interface pour une activité de réservation directement par les outils de consultation liés à Internet et d'envisager son utilisation pour la réservation d'autres ressources.

Gestion Electronique de Document (GED)

Les services suivants utilisent les outils GED pour stocker et retrouver les informations liées à leurs activités :

- Contrôle des habitants (fiches des habitants)
- Police du feu et des constructions
- Office du travail et de l'AVS
- Service informatique
- Office des Sports
- Police – Gestion des signalisations
- Travaux publics : Services techniques - Domaine foncier – Voirie - Déchets

Les objectifs visés par l'utilisation de ces deux outils sont principalement la diminution de la consommation de papier ainsi que la recherche facilitée de données. Cet outil évite la redondance de documents partagés et recopiés dans de multiples répertoires individuels. Les multifonctions deviennent un outil de scannage et diminuent le nombre d'imprimantes tout en évitant l'achat de scanners.

Gestion des permis de construire et Workflow intégré

La gestion des permis de construire en zone rurale est effectuée avec le progiciel SATAC (développé par la CAMAC, canton de Vaud). Les modifications nécessaires de ce progiciel pour permettre son utilisation par les communes pour la gestion des permis de construire en zone urbaine sont en cours de réalisation et intègre un outil dédié de gestion des processus (workflow).

Cadastre et Géomatique

La création du service de géomatique a nécessité le choix de plusieurs outils de gestion pour des applications nécessitant l'obtention d'informations géo-référencées.

La consultation de données géographiques propres à la Ville (mesures hivernales, plans de site, etc.) est ainsi accessible par un outil dédié aux utilisateurs de la commune, mais également à la population grâce au site Internet de la Ville. Nous avons ainsi pu mettre en exploitation plusieurs guichets cartographiques créés par le Service géomatique.

La deuxième application mise en exploitation permet la gestion et le traitement des données du cadastre de la signalisation géré par la Police locale. Son choix a été effectué en cohérence avec l'outil de gestion du plan de gestion des eaux usées en intégrant un module supplémentaire proposé par le progiciel choisi à cette occasion.

Site Internet

Le développement du site officiel de la ville s'est poursuivi par les adjonctions nécessaires aux besoins exprimés par les Services de l'administration.

Nous avons également réalisé avec notre outil de gestion de contenu les sites d'Art nouveau, de la Chancellerie et de la Voirie, devenus ainsi responsables de la publication de leurs informations.

Projets sociaux (SACSO, SIDIS, GIDAS)

SACSO

La suite de la diffusion de ce progiciel a mis en évidence que la technicité employée pour son développement nous permet la souplesse nécessaire au paramétrage des multiples processus de gestion employés par les services de l'action sociale.

Des modifications liées aux demandes de l'Office fédéral de la statistique (OFS) ainsi que celles demandées par le Service de l'action sociale à la suite de décisions prises par la confédération ont été apportées au progiciel.

Les villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, ainsi que les communes de Valangin, Cornaux, Colombier, des Planchettes et de Boudry sont maintenant équipées et effectuent les activités de gestion avec le progiciel.

SIDIS

Le projet des institutions spécialisées arrive à son terme et entre maintenant dans une phase d'exploitation et de maintenance.

GIDAS

Le système d'information de certaines institutions privées (CSP, Caritas, FAS) a été analysé et son informatisation, basée sur les caractéristiques du progiciel SACSO, est en cours.

Exploitation et maintenance

- Gestion des abonnés et des compteurs pour la facturation des énergies.
- Gestion des dossiers et des comptes d'assistance des Services sociaux des villes de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, du Locle, et des communes de Peseux, Valangin, Cornaux, Colombier, Auvernier, Les Planchettes et Boudry.
- Contrôle des habitants et gestion du fichier des entreprises pour la Police des habitants.
- Elections communales et cantonales.
- Facturation des prestations diverses (travaux d'atelier, installations, etc.) pour SIM S.A.
- Comptabilité générale et fournisseurs pour SIM S.A.
- Facturation et gestion de la comptabilité "débiteurs" du Service de l'hygiène et de l'environnement.
- Gestion et facturation de l'entretien des tombes au Cimetière.
- Facturation de la taxe déchets "Entreprises" aux Travaux publics.
- Facturation de la taxe déchets "Ménages" aux Travaux publics.
- Application de l'Impôt foncier.
- Application "Statistiques" du Service du contrôle eau et gaz.
- Gestion des débiteurs pour Cridor S.A.
- Statistiques des locaux vacants pour le Service économique.
- Projet Police des habitants en liaison avec la Base de Données Personnes (B.D.P).
- Gestion des allocations d'hiver pour l'Office du travail.
- Administration de l'exploitation de l'application SAP "Ressources humaines"
- Élaboration des interfaces et des listes nécessaires à l'exploitation du module SD (facturation) de SAP
- Applications Iconographique et Fonds spéciaux pour la Bibliothèque de la Ville.
- Site Internet de la Ville.
- Installation et maintenance de réseaux, des serveurs, des postes de travail et de la téléphonie.

CONTRÔLE DES HABITANTS

Recensement de la population

Le recensement de la population chaux-de-fonnière a été effectué le 31 décembre 2005 selon les directives de l'Office cantonal de la statistique. Il enregistre 37 211 habitants contre 37 287 à fin décembre 2004, soit une diminution de 76 habitants. Ne sont pas pris en compte, les habitants au bénéfice d'une déclaration de domicile, 277 (-7), ainsi que ceux attestant d'un permis de séjour de moins d'une année soit les permis F, 8 (-3), permis L, 93 (-98), permis N, 13 (-40), les travailleurs frontaliers, 2 818 (+379) y compris pour ces derniers les frontaliers domiciliés en ville, 12 (+3).

Le nombre des arrivées (1 841) est inférieur à celui des départs (2 054) et le mouvement naturel est de 411 naissances pour 404 décès.

Il y a 18 510 (-124) ménages dans notre ville.

Les adoptions sont au nombre de 3 (0), les naturalisations facilitées 27 (-4) et les naturalisations ordinaires 213 (+21).

La longévité est de 74½ ans pour les hommes et de 81 ans pour les femmes (2004: 73 pour les hommes et 80 pour les femmes). Les habitants de moins de 20 ans constituent le 22,88% (+0,04%), les personnes actives le 58,28% (+0,16%) et les retraités le 18,84% (-0,20%) de la population.

Travaux en relation avec la population

Il a été enregistré:

1 866	dépôts de papiers
431	majorités
3	adoptions
1 388	arrivées familles
2 053	retraits de papiers
1 482	départs de famille
13 571	opérations de caisse

Il a été établi:

2 395	cartes d'identité adultes (+61)
976	cartes d'identité enfants (-33)
2 095	passesports adultes (-214)
454	passesports enfants (-137)
Diminution d'établissement de pièces d'identité	

Population étrangère

Durant l'année 2005, la structure de la population étrangère a évolué comme suit:

Arrivées	986	- 18
Naissances	138	- 3
Départs	890	- 42
Décès	34	- 11
Permis B annuels	2 318	+ 354
C d'établissement	7 590	- 97
F admission temporaire plus d'une année	319	+ 15
L temporaire plus d'une année	77	- 70
N demandeur d'asile plus d'une année	242	- 89
Total de la population étrangère	10 546	

Les personnes au bénéfice d'une admission provisoire permis F, 327 (+12) et les demandeurs d'asile, permis N, 255 (-129) soit un total de 582 personnes (-117) représentent le 1,56% (-0,31%) des habitants réguliers. Il y a eu 170 personnes au bénéfice d'une autorisation temporaire de travail, permis L, (-168).

Concernant les colonies étrangères, les portugais sont les plus nombreux et ils représentent le 28,95% (+1,99%) des étrangers, suivis des italiens 20,14% (-1,14%), des français 9,90% (+0,05%), des africains 9,92% (+0,21%), des autres pays 21,43% (-1,08%) ainsi que 9,66% (-0,03%) de l'ex-Yougoslavie.

Les ressortissants de l'Union européenne, 7 316 (+105), représentent le 69,37% (+0,26%) de la population étrangère en notre Ville.

Un montant de Fr. 344 406.50.- a été encaissé comme taxes aux étrangers dont Fr. 190 721.- revient à la commune, soit 4 793 taxes (-647).

Personnel

Mademoiselle Tanya Gorin a quitté notre service à fin mai, pour donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle. Afin de se conformer au délai de carence, cette personne n'a pas été remplacée.

Relevons que ce déficit de personne, jusqu'à la fin de l'année, a particulièrement chargé le personnel. Le nombre important de scrutin, au cours du second trimestre, a été un facteur aggravant la pression exercée sur le personnel du service.

Nous relevons l'engagement et la ponctualité de notre personnel, dans les multiples et complexes dossiers traités tout au long de l'année et l'en remercions.

Droits politiques

Résultats des élections au Conseil d'Etat, Grand Conseil et Conseil des Etats

Les tirés à part et dossiers complets de ces scrutins peuvent être consultés au Contrôle des habitants ou à la Bibliothèque de la Ville.

Composition de la population

Habitants et ménages au 31 décembre 2005

		Diff. dès 1.1.2005
Habitants réguliers	37 211	- 76
Population totale	37 640	- 212
Nombre de ménages	18 510	- 124

Ne sont pas comptés dans les habitants réguliers

	Hommes	Femmes	Total	Diff. dès 1.1.2005
Déclarations de domicile et assentiments	139	138	277	- 7
Permis F -1 an	4	4	8	- 3
Permis G	6	6	12	3
Permis L -1 an	59	34	93	- 98
Permis N -1 an	8	5	13	- 40
Permis 1 -1 an	11	7	18	1
Permis 1 +1 an	1	7	8	8
Totaux	228	201	429	- 136

Permis de séjour

	Hommes	Femmes	Total	Diff. dès 1.1.2005
Permis B	1 174	1 144	2 318	354
Permis C	4 031	3 559	7 590	- 97
Permis F +1 an	149	170	319	15
Permis L +1 an	46	31	77	- 70
Permis N +1 an	154	88	242	- 89
Totaux	5 554	4 992	10 546	113

Frontaliers

Total	Diff. dès 1.1.2005
2 818	379

Electeurs à l'étranger

Hommes	Femmes	Total	Diff. dès 1.1.2005
232	285	517	61

Etat civil

	Suisses		Etrangers				
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total	%	Diff. dès 1.1.2005
Célibataire	5 540	5 137	2 327	1 933	14 937	40,14%	98
Marié(e)	5 053	5 316	2 581	2 273	15 223	40,91%	- 214
Séparé(e)	364	440	294	249	1 347	3,62%	- 19
Divorcé(e)	866	1 625	304	304	3 099	8,33%	99
Veuf/veuve	371	1 953	48	233	2 605	7,00%	- 40
Totaux	12 194	14 471	5 554	4 992	37 211	100%	- 76

Confession

	Suisses		Etrangers				
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total	%	Diff. dès 1.1.2005
Protestant	5 714	6 835	145	163	12 857	34,55%	- 267
Catholique romain	4 166	5 440	3 642	3 294	16 542	44,46%	- 39
Catholique chrétien	58	81	7	13	159	0,43%	- 14
Communauté chrétienne	8	12	5	13	38	0,10%	38
Israélite	51	62	14	14	141	0,38%	0
Musulman	354	254	912	741	2 261	6,08%	59
Communauté religieuse	299	336	259	284	1 178	3,17%	- 20
Aucune appartenance	1 543	1 451	570	469	4 033	10,84%	165
Sans indication	1			1	2	0,01%	2
Totaux	12 194	14 471	5 554	4 992	37 211	100%	- 76

Sexe

Hommes	17 748	47,70%
Femmes	19 463	52,30%
Total	37 211	100%

Origines des ressortissants suisses

	Hommes	Femmes	Total	%	Diff. dès 1.1.2005
Neuchâtel	4 450	5 287	9 737	36,52%	46
Appenzell Rh.-Ext.	28	35	63	0,24%	0
Appenzell Rh.-Int.	12	8	20	0,08%	- 3
Argovie	206	230	436	1,64%	- 8
Bâle Campagne	52	63	115	0,43%	- 6
Bâle Ville	47	56	103	0,39%	- 2
Berne	3 122	3 620	6 742	25,28%	- 97
Fribourg	762	875	1 637	6,14%	- 23
Genève	94	121	215	0,81%	- 22
Glaris	13	18	31	0,12%	- 1
Grisons	39	48	87	0,33%	- 1
Jura	1 534	1 857	3 391	12,72%	- 44
Lucerne	137	173	310	1,16%	6
Nidwald	3	5	8	0,03%	2
Obwald	4	8	12	0,05%	2
Schaffhouse	10	22	32	0,12%	- 1
Schwyz	34	42	76	0,29%	- 4
Soleure	139	200	339	1,27%	- 2
Saint-Gall	93	108	201	0,75%	7
Tessin	206	231	437	1,64%	3
Thurgovie	74	86	160	0,60%	- 5
Uri	5	13	18	0,07%	0
Valais	187	244	431	1,62%	10
Vaud	772	889	1 661	6,23%	- 48
Zoug	7	6	13	0,05%	0
Zürich	164	226	390	1,46%	2
Totaux	12 194	14 471	26 665	100%	- 189

Ressortissants de La Chaux-de-Fonds

	Hommes	Femmes	Total	%
	1 885	2 137	4 022	15,08%

Origines des ressortissants étrangers

	Hommes	Femmes	Total	%	Diff. dès 1.1.2005
Afrique	545	501	1 046	9,92%	33
Allemagne	60	33	93	0,88%	- 3
Amérique du Nord	22	26	48	0,46%	- 8
Amérique du Sud	66	122	188	1,78%	- 2
Asie	221	203	424	4,02%	- 8
Autriche	9	2	11	0,10%	- 5
Belgique	41	42	83	0,79%	4
Espagne	419	380	799	7,58%	- 42

	Hommes	Femmes	Total	%	Diff. dès 1.1.2005
Ex-Yougoslavie	539	480	1 019	9,66%	8
Finlande	1	2	3	0,03%	0
France	525	519	1 044	9,90%	16
Grande-Bretagne	17	15	32	0,30%	- 6
Grèce	2		2	0,02%	1
Hongrie		3	3	0,03%	0
Irlande	1	1	2	0,02%	- 1
Italie	1 189	935	2 124	20,14%	- 96
Lituanie	2		2	0,02%	0
Pays-Bas	13	15	28	0,27%	0
Pays de l'Est	32	58	90	0,85%	5
Pologne	6	14	20	0,19%	- 1
Portugal	1 606	1 447	3 053	28,95%	240
Slovaquie		5	5	0,05%	- 2
Slovénie	5	2	7	0,07%	0
Suède		2	2	0,02%	0
Tchéquie		4	4	0,04%	0
Turquie	225	180	405	3,84%	- 15
Apatride / Pays inconnu	8	1	9	0,09%	- 5
Totaux	5 554	4 992	10 546	100%	- 76

La colonie portugaise est la plus représentée et a la plus forte augmentation annuelle (+240).
La colonie italienne enregistre à nouveau un recul significatif (-96).

Ressortissants de Suisse, de l'Union européenne et des autres Pays

	Hommes	Femmes	Total	%	Diff. dès 1.1.2005
Suisse	12 194	14 471	26 665	71,66%	- 189
Union européenne	3 895	3 421	7 316	19,66%	105
Autres pays	1 659	1 571	3 230	8,68%	8
Totaux	17 748	19 463	37 211	100%	- 76

Les ressortissants des pays autres que ceux appartenant à l'Union européenne représentent le 8,68% (+0,04%) de la population régulière.

Statistiques selon l'âge au 31 décembre 2005

Ages	Année naissance	Suisses		Etrangers		Total	Total cumulatif
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
1 année	2005	139	132	69	47	387	387
2 ans	2004	115	108	72	64	359	746
3 ans	2003	132	117	64	84	397	1 143
4 ans	2002	153	119	78	59	409	1 552
5 ans	2001	114	125	78	77	394	1 946
6 ans	2000	142	125	69	77	413	2 359
7 ans	1999	142	139	58	78	417	2 776
8 ans	1998	147	114	66	61	388	3 164
9 ans	1997	131	132	78	70	411	3 575

Ages	Année naissance	Suisse		Etrangers		Total	Total cumulatif
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
10 ans	1996	154	147	80	68	449	4 024
11 ans	1995	149	141	69	76	435	4 459
12 ans	1994	150	134	61	79	424	4 883
13 ans	1993	151	154	74	64	443	5 326
14 ans	1992	177	165	77	77	496	5 822
15 ans	1991	158	154	66	61	439	6 261
16 ans	1990	187	190	61	54	492	6 753
17 ans	1989	151	147	55	57	410	7 163
18 ans	1988	175	169	54	65	463	7 626
19 ans	1987	151	150	66	58	425	8 051
20 ans	1986	164	157	80	61	462	8 513
21 ans	1985	142	159	73	61	435	8 948
22 ans	1984	134	161	64	60	419	9 367
23 ans	1983	138	153	82	61	434	9 801
24 ans	1982	147	154	70	95	466	10 267
25 ans	1981	155	164	86	85	490	10 757
26 ans	1980	144	150	105	90	489	11 246
27 ans	1979	152	140	117	81	490	11 736
28 ans	1978	126	147	116	87	476	12 212
29 ans	1977	150	119	97	109	475	12 687
30 ans	1976	151	123	104	106	484	13 171
31 ans	1975	120	136	98	100	454	13 625
32 ans	1974	126	144	103	111	484	14 109
33 ans	1973	151	152	87	96	486	14 595
34 ans	1972	158	174	97	122	551	15 146
35 ans	1971	156	150	108	109	523	15 669
36 ans	1970	178	149	121	126	574	16 243
37 ans	1969	135	152	119	90	496	16 739
38 ans	1968	151	169	132	117	569	17 308
39 ans	1967	157	198	115	110	580	17 888
40 ans	1966	164	163	116	139	582	18 470
41 ans	1965	163	211	118	97	589	19 059
42 ans	1964	187	199	124	112	622	19 681
43 ans	1963	177	190	119	79	565	20 246
44 ans	1962	170	214	125	90	599	20 845
45 ans	1961	183	204	94	72	553	21 398
46 ans	1960	190	198	103	76	567	21 965
47 ans	1959	178	199	109	67	553	22 518
48 ans	1958	170	173	73	65	481	22 999
49 ans	1957	162	200	82	47	491	23 490
50 ans	1956	188	206	69	40	503	23 993
51 ans	1955	164	194	75	44	477	24 470
52 ans	1954	160	175	75	43	453	24 923
53 ans	1953	171	181	56	49	457	25 380
54 ans	1952	169	195	63	43	470	25 850
55 ans	1951	150	161	61	41	413	26 263
56 ans	1950	155	192	47	45	439	26 702
57 ans	1949	145	176	50	50	421	27 123
58 ans	1948	143	191	59	33	426	27 549
59 ans	1947	151	196	39	28	414	27 963
60 ans	1946	154	205	48	34	441	28 404
61 ans	1945	159	200	43	27	429	28 833
62 ans	1944	161	167	47	31	406	29 239
63 ans	1943	166	190	44	25	425	29 664
64 ans	1942	141	178	32	25	376	30 040
65 ans	1941	121	161	38	25	345	30 385
66 ans	1940	102	161	36	30	329	30 714
67 ans	1939	110	147	27	32	316	31 030
68 ans	1938	109	132	28	25	294	31 324
69 ans	1937	89	141	37	24	291	31 615
70 ans	1936	95	158	29	24	306	31 921

Ages	Année naissance	Suisses		Etrangers		Total	Total cumulatif
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
71 ans	1935	116	177	16	27	336	32 257
72 ans	1934	107	154	26	25	312	32 569
73 ans	1933	116	177	23	27	343	32 912
74 ans	1932	95	184	23	28	330	33 242
75 ans	1931	115	189	18	21	343	33 585
76 ans	1930	94	182	23	21	320	33 905
77 ans	1929	108	170	19	12	309	34 214
78 ans	1928	84	174	17	15	290	34 504
79 ans	1927	105	156	6	14	281	34 785
80 ans	1926	102	165	10	14	291	35 076
81 ans	1925	84	159	7	8	258	35 334
82 ans	1924	77	153	6	9	245	35 579
83 ans	1923	82	127	8	14	231	35 810
84 ans	1922	80	151	4	7	242	36 052
85 ans	1921	84	121	2	8	215	36 267
86 ans	1920	68	129	3	4	204	36 471
87 ans	1919	38	102	5	3	148	36 619
88 ans	1918	32	79		3	114	36 733
89 ans	1917	24	62	1	5	92	36 825
90 ans	1916	14	65		3	82	36 907
91 ans	1915	15	35	1	1	52	36 959
92 ans	1914	22	53			75	37 034
93 ans	1913	7	39	1	2	49	37 083
94 ans	1912	9	27		3	39	37 122
95 ans	1911	5	23		3	31	37 153
96 ans	1910	5	19			24	37 177
97 ans	1909	2	8			10	37 187
98 ans	1908	3	4			7	37 194
99 ans	1907	1	8			9	37 203
100 ans	1906		5			5	37 208
101 ans	1905		1			1	37 209
104 ans	1902		1			1	37 210
107 ans	1899		1			1	37 211
Totaux		12 194	14 471	5 554	4 992	37 211	37 211

Mouvements de la population

Origines

	Arrivées / naissances	Départs / décès	Différence
Neuchâtelois	326	487	- 161
Confédérés	802	1 047	- 245
Etrangers	1 124	924	200
Totaux	2 252	2 458	- 206

Etat civil

	Arrivées / naissances	Départs / décès	Différence
Célibataire	1 438	1 180	258
Marié(e)	553	775	- 222
Marié(e) séparé(e)	114	109	5
Divorcé(e)	116	193	- 77
Veuf/veuve	31	201	- 170
Totaux	2 252	2 458	- 206

Confession

	Arrivées / naissances	Départs / décès	Différence
Protestant	410	671	- 261
Catholique romain	939	992	- 53
Catholique chrétien	4	17	- 13
Autres communautés chrétiennes	27	5	22
Israélite	4	6	-2
Musulman	242	219	23
Autres communautés religieuses	97	144	- 47
Aucune appartenance	520	400	120
Sans indication	9	4	5
Totaux	2 252	2 458	- 206

Durée de séjour

	Hommes	Femmes	Total
Moins de 6 mois	126	75	201
De 6 mois à 1 an	116	90	206
De 1 an à 2 ans	140	118	258
De 2 ans à 3 ans	105	83	188
De 3 ans à 4 ans	59	66	125
De 4 ans à 5 ans	41	40	81
De 5 ans à 10 ans	105	150	255
De 10 ans à 15 ans	75	63	138
De 15 ans à 20 ans	57	57	114
Plus de 20 ans	262	226	488
Totaux	1 086	968	2 054

Naturalisation / adoption

Naturalisation facilitée	27
Naturalisation ordinaire	213
Adoption	3

Evolution mensuelle

	Arrivées	Naissances	Départs	Décès	Différence
Janvier	201	33	146	59	29
Février	118	42	119	35	6
Mars	146	31	177	42	- 42
Avril	151	41	157	25	10
Mai	162	34	154	18	24
Juin	157	40	234	26	- 63
Juillet	171	36	181	34	- 8
Août	207	34	172	31	38
Septembre	154	27	182	41	- 42
Octobre	167	33	166	34	0
Novembre	126	33	176	31	- 48
Décembre	81	27	190	28	- 110
Totaux	1 841	411	2 054	404	- 206

Il y a en moyenne par mois :

- 153 arrivées (-9)
- 171 départs (-5)
- 34 naissances (+2)
- 33 décès (-1)

Mouvements migratoires des Suisses – Arrivées

	Hommes			Femmes			Total
	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	
Janvier	2	21	26	5	24	26	104
Février	2	7	13	3	8	8	41
Mars	1	16	20	1	16	19	73
Avril	1	13	23		15	21	73
Mai	5	10	24	1	11	19	70
Juin	5	12	22	5	10	22	76
Juillet	7	15	22	2	17	28	91
Août	4	12	21	2	24	17	80
Septembre	5	17	10	1	19	10	62
Octobre	3	17	22	3	16	26	87
Novembre	6	14	13	2	10	13	58
Décembre	1	6	9	2	8	14	40
Totaux	42	160	225	27	178	223	855

Mouvements migratoires des Suisses - Départs

	Hommes			Femmes			Total
	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	
Janvier	5	11	21	2	12	20	71
Février	4	10	18	5	9	15	61
Mars	14	16	20	9	18	26	103
Avril	8	13	17	6	14	17	75
Mai	1	14	21	3	16	19	74
Juin	10	21	29	17	34	32	143
Juillet	11	20	33	11	18	31	124
Août	6	18	15	8	16	21	84
Septembre	5	19	18	11	27	18	98
Octobre	6	16	31	9	20	26	108
Novembre	11	22	18	12	21	23	107
Décembre	10	23	29	7	28	19	116
Totaux	91	203	270	100	233	267	1 164

Mouvements migratoires des étrangers – Arrivées

	Hommes			Femmes			Total
	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	
Janvier	22	10	14	22	7	22	97
Février	23	7	9	25	3	10	77
Mars	30	7	10	18		8	73
Avril	38	4	10	17	4	5	78
Mai	30	10	13	22	5	12	92
Juin	27	4	12	24	3	11	81
Juillet	27	5	9	19	5	15	80
Août	45	11	14	32	8	17	127
Septembre	31	8	10	29	7	7	92
Octobre	24	9	9	26	3	9	80
Novembre	18	3	12	25	4	6	68
Décembre	15	4	6	11	4	1	41
TOTAUX	330	82	128	270	53	123	986

Mouvements migratoires des étrangers – Départs

	Hommes			Femmes			Total
	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	
Janvier	14	11	14	17	8	11	75
Février	24	4	9	15	2	4	58
Mars	24	11	7	15	6	11	74
Avril	18	13	17	16	9	9	82
Mai	19	4	25	10	6	16	80
Juin	27	11	18	15	6	14	91
Juillet	11	7	11	12	5	11	57
Août	34	12	6	15	13	8	88
Septembre	20	13	17	15	9	10	84
Octobre	14	4	17	7	6	10	58
Novembre	26	5	10	19	3	6	69
Décembre	35	6	4	16	11	2	74
Totaux	266	101	155	172	84	112	890

Statistiques sur la population

Provenance / Destination

	Arrivées	%	Départs	%	Différence
Jura neuchâtelois	251	16,31%	277	14,77%	- 26
Canton de Neuchâtel	397	25,80%	501	26,71%	- 104
Jura bernois et Jura	156	10,14%	194	10,34%	- 38
Autres cantons romands	130	8,45%	287	15,30%	- 157
Suisse alémanique	65	4,22%	71	3,79%	- 6
Suisse italienne	7	0,46%	7	0,37%	0
France	106	6,89%	108	5,76%	- 2
Italie	18	1,17%	56	2,99%	- 38
Espagne	11	0,72%	57	3,04%	- 46
Portugal	239	15,53%	90	4,80%	149
Autres pays de l'Union européenne	16	1,04%	35	1,87%	- 19
Autres pays	143	9,29%	193	10,29%	- 50
Totaux	1 539	100%	1 876	100%	- 337

Groupe professionnel

	Arrivées	%	Départs	%	Différence
Agriculture-horticulture	9	0,59%	7	0,37%	2
Arts graphiques-imprimerie	5	0,33%	4	0,21%	1
Métallurgie-mécanique	31	2,01%	87	4,64%	- 56
Horlogerie-bijouterie	107	6,95%	146	7,78%	- 39
Bâtiment-génie civil	104	6,76%	74	3,95%	30
Alimentation	20	1,30%	27	1,44%	- 7
Habillement	6	0,39%	4	0,21%	2
Hôtellerie-restauration	62	4,03%	42	2,24%	20
Garages-carrosseries	13	0,85%	17	0,91%	- 4
Transports & Communications	13	0,85%	18	0,96%	- 5
Banques & Assurances	10	0,65%	14	0,75%	- 4
Services informatiques	8	0,52%	14	0,75%	- 6
Enseignement	27	1,75%	40	2,13%	- 13
Services de santé	60	3,90%	98	5,22%	- 38
Service de maison-ménagère	88	5,72%	84	4,48%	4
Administration	27	1,75%	54	2,88%	- 27
Autres groupes professionnels	231	15,01%	288	15,35%	- 57
Sans profession	168	10,92%	164	8,74%	4
Sans emploi	145	9,42%	132	7,04%	13
Enfants-étudiants	370	24,04%	476	25,37%	- 106
Retraités	35	2,27%	86	4,58%	- 51
Totaux	1 539	100%	1 876	100%	- 337

Raison du mouvement

	Arrivées	%	Départs	%
Arrivée stage - étude	33	2,14%		
Arrivée nouvelle situation prof.	371	24,11%		
Arrivée logement	403	26,19%		
Arrivée raisons de famille	477	30,99%		
Arrivée retour au pays	28	1,82%		
Arrivée demande d'asile	30	1,95%		
Arrivée autres motifs	85	5,52%		
Arrivée regroup. familial étranger	112	7,28%		
Départ stage - étude			29	1,55%
Départ nouvelle situation prof.			148	7,89%
Départ logement			612	32,62%
Départ raisons de famille			538	28,68%
Départ retour au pays			207	11,03%
Départ à l'étranger			102	5,44%
Départ demande d'asile			105	5,60%
Départ autres motifs			135	7,20%
Totaux	1 539	100%	1 876	100%

Revenus

Gains des contribuables partis		Départs	%
Jusqu'à	4 000 francs	25	1,33%
	4 001 à 8 000 francs	26	1,39%
	8 001 à 12 000 francs	24	1,28%
	12 001 à 16 000 francs	29	1,55%
	16 001 à 20 000 francs	20	1,07%
	20 001 à 24 000 francs	23	1,23%
	24 001 à 30 000 francs	35	1,87%
	30 001 à 40 000 francs	113	6,02%
	40 001 à 60 000 francs	149	7,94%
	60 001 à 100 000 francs	136	7,25%
	Plus de 100 000 francs	42	2,24%
Personnes non-contribuables		1 037	55,28%
Epouses de contribuables		217	11,57%
Totaux		1 876	100%

Fortunes

Fortune des contribuables partis		Départs	%
Pas de fortune		246	13,11%
Jusqu'à	4 000 francs	57	3,04%
	4 001 à 8 000 francs	45	2,40%
	8 001 à 12 000 francs	40	2,13%
	12 001 à 16 000 francs	31	1,65%
	16 001 à 20 000 francs	24	1,28%
	20 001 à 24 000 francs	12	0,64%
	24 001 à 30 000 francs	15	0,80%
	30 001 à 40 000 francs	25	1,33%
	40 001 à 60 000 francs	32	1,71%
	60 001 à 100 000 francs	35	1,87%
	Plus de 100 000 francs	61	3,25%
Personnes non-contribuables		1 036	55,22%
Epouses de contribuables		217	11,57%
Totaux		1 876	100%

Initiatives populaires en 2005

Initiative populaire fédérale "Pour une caisse maladie unique et sociale"

	La Chaux-de-Fonds	Canton	Confédération
Listes de signatures (985) :	3 752	9 111	112 007
Signatures annulées :	881	75	853
Signatures valables :	2 871	9 036	111 154

Cette initiative a recueilli 111 154 signatures valables et a abouti.

Initiative populaire fédérale "Pour la poursuite des criminels de guerre"

Le délai imparti (29 janvier 2005) pour la récolte des signatures a expiré sans avoir été utilisé.

Initiative populaire fédérale "En faveur de la famille - Des enfants pour assurer l'avenir !"

Le délai imparti (23 mars 2005) pour la récolte des signatures a expiré sans avoir été utilisé.

Initiative populaire fédérale "Contre les importations de fourrures"

Le délai imparti (7 avril 2005) pour la récolte des signatures a expiré sans avoir été utilisé.

Initiative populaire fédérale "Oui aux médecines complémentaires"

	La Chaux-de-Fonds	Canton	Confédération
Listes de signatures (120) :	607	2 688	138 978
Signatures annulées :	78	5	254
Signatures valables :	529	2 683	138 724

Cette initiative a recueilli 138 724 signatures valables et a abouti.

Initiative populaire fédérale "Sauver la Forêt suisse"

	La Chaux-de-Fonds	Canton	Confédération
Listes de signatures (360) :	1 343	7 685	115 725
Signatures annulées :	178	7	261
Signatures valables :	1 165	7 678	115 464

Cette initiative a recueilli 115 464 signatures valables et a abouti.

Initiative populaire fédérale "Pour un accès libre aux compléments alimentaires (initiative sur les vitamines)"

Le délai imparti (27 octobre 2005) pour la récolte des signatures a expiré sans avoir été utilisé.

Initiative populaire fédérale "Contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques"

	La Chaux-de-Fonds	Canton	Confédération
Listes de signatures (149) :	395	1 234	113 223
Signatures annulées :	59	9	174
Signatures valables :	336	1 225	113 049

Cette initiative a recueilli 113 049 signatures valables et a abouti.

Initiative populaire cantonale "Statut de droit public pour le personnel de l'établissement hospitalier multisite cantonal (EHM)"

	La Chaux-de-Fonds	Canton
Listes de signatures (393) :	1 408	6 842
Signatures annulées :	132	499
Signatures valables :	1 276	6 343

Cette initiative a recueilli 6 343 signatures valables et a abouti.

Initiative populaire cantonale "'L'or de la BNS pour l'avenir et l'innovation"

	La Chaux-de-Fonds	Canton
Listes de signatures (343) :	1 511	6 920
Signatures annulées :	162	641
Signatures valables :	1 349	6 279

Cette initiative a recueilli 6 279 signatures valables et a abouti.

Initiative populaire cantonale "1^{er} mai férié"

	La Chaux-de-Fonds	Canton
Listes de signatures (760) :	4 128	8 535
Signatures annulées :	846	1 408
Signatures valables :	3 282	7 127

Cette initiative a recueilli 7 127 signatures valables et a abouti.

Référendums en 2005

Référendum fédéral contre la modification du 8 octobre 2004 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie et le commerce (Loi sur le travail)

	La Chaux-de-Fonds	Canton	Confédération
Listes de signatures (341) :	1 254	3 069	82 803
Signatures annulées :	199	8	1 059
Signatures valables :	1 055	3 061	81 744

Ce référendum a recueilli 81 744 signatures valables et a abouti.

Référendum fédéral contre l'arrêté du 17 décembre 2004 portant approbation et mise en œuvre des accords bilatéraux d'association à l'Espace Schengen et à l'Espace Dublin

	La Chaux-de-Fonds	Canton	Confédération
Listes de signatures (32) :	78	368	87 337
Signatures annulées :	7	4	605
Signatures valables :	71	364	86 732

Ce référendum a recueilli 86 732 signatures valables et a abouti.

Référendum fédéral contre l'arrêté du 17 décembre 2004 portant approbation et mise en œuvre du protocole relatif à l'extension de l'accord entre la Confédération suisse, d'une part, et la Communauté européenne et ses Etats membres, d'autre part, sur la libre circulation des personnes aux nouveaux Etat membres de la Communauté européenne et portant approbation de la révision des mesures d'accompagnement concernant la libre circulation des personnes

	La Chaux-de-Fonds	Canton	Confédération
Listes de signatures (148) :	323	725	93 673
Signatures annulées :	32	5	772
Signatures valables :	291	720	92 901

Ce référendum a recueilli 92 901 signatures valables et a abouti.

Référendum cantonal contre la loi sur l'établissement hospitalier multisite cantonal (EHM)

	La Chaux-de-Fonds	Canton
Listes de signatures (234) :	862	5015
Signatures annulées :	75	364
Signatures valables :	787	4 651

Ce référendum a recueilli 4 651 signatures valables et a abouti.

Référendum communal contre l'arrêté du Conseil général du 28 avril 2005 modifiant le coefficient d'impôt et stipulant que l'impôt direct communal sur le revenu et la fortune des personnes physiques est calculé conformément au barème unique de référence prévu aux articles 40 et 53 LCDir, multiplié par un coefficient de 75 (art. 3 et 268 LCDir)

La Chaux-de-Fonds

Listes de signatures (1 061) :	6 691
Signatures annulées :	<u>655</u>
Signatures valables :	6 036

Ce référendum a recueilli 6 036 signatures valables et a abouti.

Motions populaires en 2005

Motion populaire cantonale "Imposition fiscale à la source"

La Chaux-de-Fonds

Listes de signatures (7) :	41
Signatures annulées :	<u>1</u>
Signatures valables :	40

Cette motion a recueilli le nombre de signatures valables et a abouti.

Motion populaire cantonale "Affectation du montant perçu suite à la vente de l'or excédentaire de la BNS à la réduction de la dette cantonale"

La Chaux-de-Fonds

Listes de signatures (7) :	45
Signatures annulées :	<u>1</u>
Signatures valables :	44

Cette motion a recueilli le nombre de signatures valables et a abouti.

Motion populaire cantonale "A l'issue du premier tour de l'élection au Conseil des Etats, l'élection tacite ne peut être admise qu'avec les cinq candidats ayant obtenu le plus de voix"

La Chaux-de-Fonds

Listes de signatures (77) :	368
Signatures annulées :	<u>19</u>
Signatures valables :	349

Cette motion a recueilli le nombre de signatures valables et a abouti.

Motion populaire cantonale "Interdiction de la consommation de tabac dans les lieux publics"

La Chaux-de-Fonds

Listes de signatures (2) :	3
Signatures annulées :	0
Signatures valables :	3

Cette motion a recueilli le nombre de signatures valables et a abouti.

Motion populaire cantonale "Interdiction de la fumée dans tous les établissements scolaires du canton"

La Chaux-de-Fonds

Listes de signatures (2) :	20
Signatures annulées :	1
Signatures valables :	19

Cette motion a recueilli le nombre de signatures valables et a abouti.

Motion populaire cantonale "Après l'acceptation de la péréquation par le peuple suisse (RPT), quel devenir pour les institutions AI neuchâteloises ?"

La Chaux-de-Fonds

Listes de signatures (69) :	463
Signatures annulées :	44
Signatures valables :	419

Cette motion a recueilli le nombre de signatures valables et a abouti.

Motion populaire cantonale "Dans quelle proportion les femmes et les familles seront-elles touchées par les économies budgétaires ?"

La Chaux-de-Fonds

Listes de signatures (17) :	75
Signatures annulées :	3
Signatures valables :	72

Cette motion a recueilli le nombre de signatures valables et a abouti.

Votations en 2005

Votation fédérale du 5 juin 2005

- sur la loi fédérale du 18 juin 2004 sur le partenariat enregistré entre personnes du même sexe (Loi sur le partenariat, Lpart)

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Oui	Non
Ville :	22 107	12 748	225	6 952	5 571
Canton :	105 852	63 706	1 102	35 931	26 673
Confédération :	4 837 844	2 733 838	46 470	1 559 848	1 127 520

L'arrêté fédéral a été accepté par le peuple, par 1 559 848 oui contre 1 127 520 non.

- sur l'arrêté fédéral du 17 décembre 2004 portant approbation et mise en œuvre des accords bilatéraux d'association à l'Espace Schengen et à l'Espace Dublin

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Oui	Non
Ville :	22 107	12 805	161	8 532	4 112
Canton :	105 852	63 726	722	44 697	18 307
Confédération :	4 837 844	2 739 694	35 392	1 477 260	1 227 042

L'arrêté fédéral a été accepté par le peuple, par 1 477 260 oui contre 1 227 042 non.

Participation électorale : Ville 57,92%, Canton 60,24%, Confédération 56,63%.

Votation fédérale du 25 septembre 2005

- sur l'arrêté fédéral du 17 décembre 2004 portant approbation et mise en œuvre du protocole relatif à l'extension de l'accord entre la Confédération suisse, d'une part, et la Communauté européenne et ses Etats membres, d'autre part, sur la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats membres de la Communauté européenne et portant approbation de la révision des mesures d'accompagnement concernant la libre circulation des personnes

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Oui	Non
Ville :	22 111	13 531	196	7 968	5 367
Canton :	106 131	64 008	648	41 286	22 074
Confédération :	4 852 658	2 634 131	28 305	1 458 686	1 147 140

L'arrêté fédéral a été accepté par le peuple, par 1 458 686 oui contre 1 147 140 non.

Participation électorale : Ville 61,20%, Canton 60,31%, Confédération 54,51%.

Votation fédérale du 27 novembre 2005

- sur l'initiative populaire du 18 septembre 2003 "Pour des aliments produits sans manipulations génétiques"

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Oui	Non
Ville :	22 05	10 451	131	7 124	3 196
Canton :	106 076	53 601	649	34 585	18 367
Confédération :				1 125 357	896 372

L'initiative populaire a été acceptée par le peuple, par 1 125 357 oui contre 896 372 non, ainsi que par tous les cantons.

- sur la modification du 8 octobre 2004 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail)

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Oui	Non
Ville :	22 057	10 460	140	4 026	6 294
Canton :	106 076	53 631	618	24 854	28 159
Confédération :				1 026 514	1 003 494

La modification de la loi a été acceptée par le peuple, par 1 026 514 oui contre 1 003 494 non.

Participation électorale : Ville 47,42%, Canton 50,56%, Confédération 41,80%.

Votation cantonale du 5 juin 2005

- sur le décret du 22 mars 2005 portant modification de la Constitution de le République et Canton de Neuchâtel (maîtrise des finances et limite de l'endettement)

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Oui	Non
Ville :	27 868	13 556	642	10 466	2 448
Canton :	127 546	66 446	2 787	54 202	9 457

Le décret cantonal a été accepté par la peuple, par 54 202 oui contre 9 457 non.

- sur la loi du 30 novembre 2004 sur l'établissement hospitalier multisite cantonal (EHM)

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Oui	Non
Ville :	27 868	13 574	531	9 215	3 828
Canton :	127 546	66 344	2 306	47 837	16 201

Le loi cantonale a été acceptée par la peuple, par 47 837 oui contre 16 201 non.

Participation électorale : Ville 48,71%, Canton 52,10%.

Votation communale du 25 septembre 2005

- sur l'arrêté du Conseil général du 28 avril 2005 modifiant le coefficient d'impôt et stipulant que « L'impôt direct communal sur le revenu et la fortune des personnes physiques est calculé conformément au barème unique de référence prévu aux articles 40 et 53 LCDir, multiplié par un coefficient de 75 (art. 3 et 268 LCDir) »

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Oui	Non
Ville :	28 007	15 102	248	3 502	11 352

L'arrêté communal a été rejeté par la peuple, par 11 352 non contre 3 502 oui.

Participation électorale : Ville 54,80%.

Election au Conseil d'Etat du 10 avril 2005

	Electeurs inscrits	Enveloppes déposées	Bulletins blancs	Bulletins nuls	Bulletins valables
Ville :	27 904	11 530	103	102	11 325
Canton :	127 461	56 654	397	433	55 824

Participation électorale : Ville 41,32%, Canton 44,49%

Election au Grand Conseil du 10 avril 2005

	Electeurs inscrits	Enveloppes déposées	Bulletins blancs	Bulletins nuls	Bulletins valables
Ville :	27 904	11 505	115	132	11 258
Canton :	127 461	56 308	512	563	55 233

Participation électorale : Ville 41,23%, Canton 44,18%

Election au Conseil des Etats du 30 octobre 2005

	Electeurs inscrits	Enveloppes déposées	Bulletins blancs	Bulletins nuls	Bulletins valables
Ville :	27 849	9 273	112	31	9 130
Canton :	127 822	45 897	5 465	178	45 173

Participation électorale : Ville 33.32%, Canton 35,91%

Election au Conseil des Etats du 20 novembre 2005

	Electeurs inscrits	Enveloppes déposées	Bulletins blancs	Bulletins nuls	Bulletins valables
Ville :	27 804	9 553	233	93	9 227
Canton :	127 683	48 576	865	293	47 418

Participation électorale : Ville 34.42%, Canton 38,04%

ÉTAT CIVIL

Le rapport de gestion présenté cette année est totalement différent de celui des années précédentes. En effet, la banque de données exploitée par la Confédération n'indique plus les nombreux détails qui figuraient précédemment dans ledit rapport. Cette technique ne prévoit pas ce genre de listes détaillées comme établies jusqu'à présent.

Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 2004.

Naissances

En 2005, notre arrondissement de l'état civil, qui comprend également les communes de La Sagne et des Planchettes, a enregistré 579 (514) naissances.

Reconnaissances

102 (63) actes de reconnaissances d'enfants reconnus par leur père ont été dressés.

Par la reconnaissance, un rapport de filiation est établi entre le père et l'enfant: l'officier de l'état civil a l'obligation d'attirer l'attention du déclarant sur ce fait. Par contre, selon le droit suisse, la reconnaissance est conditionnelle et n'a d'effet que si l'enfant naît vivant et si la mère n'a pas contracté mariage avec un autre homme avant la naissance de l'enfant. La reconnaissance d'un enfant décédé est également valable.

Mariages

213 (223) mariages ont été célébrés.

Décès

416 (455) ont été enregistrés.

Examens fédéraux

La nouvelle ordonnance sur l'état civil, en vigueur depuis le 1er juillet 2004 précise que dans le cadre de cette nouvelle législation, les officiers de l'état civil, pour être nommés ou élus en cette qualité doivent posséder le brevet fédéral.

Afin de répondre à ces nouvelles exigences fédérales, une candidate de notre office, Mme Claude Greiner, bien que fonctionnant déjà depuis plusieurs années, s'est préparée assidûment, en parallèle avec son activité professionnelle, en vue de la première session d'examens professionnels qui s'est déroulée à Berne les 11, 12 et 13 janvier 2005. La réussite de ce brevet a été fort appréciée.

Quatre experts pour la langue française ont fonctionné lors de ces journées dont le chef de l'office de l'état civil de La Chaux-de-Fonds du Locle.

Les exigences

Droit écrit:

Les candidats étaient tenus de démontrer leurs connaissances des principaux aspects du droit de l'état civil et de toutes les composantes du droit des actes publics, du droit des personnes, du droit matrimonial, du droit de la filiation, du droit international privé et du droit de la nationalité. Ils devaient connaître les différences existant avec les cas régis par les droits antérieurs en vigueur depuis 1876.

Droit oral:

Ils devaient savoir interpréter les principaux aspects du droit de l'état civil comme décrits ci-dessus.

Traitement des événements d'état civil:

Les candidats devaient être en mesure de traiter conformément aux règles en vigueur les divers cas qui peuvent se présenter dans l'activité d'un office de l'état civil et devaient savoir expliquer correctement et complètement les conditions du traitement et en étant également capables de savoir motiver correctement le refus de procéder lorsque les conditions ne sont pas remplies.

Divulagation de données personnelles:

Les candidats devaient savoir discerner quelles données peuvent être divulguées, à qui et sous quelles formes. De connaître quels sont les documents qu'ils peuvent établir conformément aux règles en vigueur pour divulguer des données conservées depuis 1876 sous la forme de papier ou sur un support informatique et en outre, savoir motiver correctement le refus de divulguer des données si les conditions ne sont pas remplies.

Organisation et instructions de services:

Les candidats devaient être en mesure de décrire l'organisation de l'état civil suisse sur le plan cantonal et fédéral ainsi que les instructions de services applicables au personnel des offices de l'état civil.

Remise des brevets

Après avoir réussi avec succès ces examens, notre candidate a participé à la remise des brevets fédéraux décernés par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, à Berne le 18 mars 2005. Nous relevons avec plaisir et fierté que les seuls candidats romands à s'être présentés à cette première session étaient neuchâtelois (17 personnes).

Les brevetés neuchâtelois (13 personnes) ont été reçus par la conseillère d'Etat Monika Dusong, cheffe du Département de la justice, de la santé et de la sécurité, le 6 avril 2005 au Château de Neuchâtel.

Infostar

Un dernier cours de formation a été organisé à Tramelan BE le 8 juin 2005. Il a eu pour but la saisie des personnes étrangères dans Infostar ainsi que les transactions concernant les décisions judiciaires et administratives. Des informations sur les nouvelles dispositions de la loi sur le droit de cité ont été également fournies.

Avec le passage de la version 3.0.0 le 26 avril 2005, le projet Infostar a atteint son but: à partir du 1er juillet 2005 les décisions judiciaires et administratives concernant l'état civil et le droit de cité sont traitées en tant que transaction "événement". Les directives ont été adaptées et les tribunaux ont été orientés sur la nouvelle réglementation relative aux communications.

L'officier de l'état civil n'est pas un simple opérateur de saisies qui introduit le plus grand nombre de données dans un système informatique, données qu'il pourrait modifier à volonté en tout temps. Les enregistrements effectués avec Infostar jouissent conformément à la Constitution, au code civil, à l'ordonnance sur l'état civil, au règlement cantonal ainsi qu'aux différentes lois fédérales mais plus particulièrement celle sur le droit international privé (LDIP), à la loi sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse (LN), etc., d'une force probante.

Formation continue

Il n'a pas été matériellement possible de prévoir un cours de formation continue comme cela a été le cas durant près de vingt-cinq ans. En effet, les nouvelles structures informatiques et les problèmes liés à celles-ci, la complexité de cette nouvelle façon de travailler, etc., ont eu raison, pour cette année du moins, de cette journée annuelle de formation, mais il est bon de rappeler l'investissement important réalisé l'automne dernier, à savoir une demi-journée hebdomadaire durant dix semaines.

Un risque existe: les personnes débutant dans l'état civil ne connaissent pas le passé, les plus anciens partent à la retraite et les personnes de la moyenne génération en activité n'ont que très peu l'occasion ou le loisir de transmettre leurs connaissances. Ceci sera le problème majeur de l'état civil de demain.

Régionalisation

Cette année encore, le chef de l'office de l'état civil du Locle a fonctionné comme chef de l'office de La Chaux-de-Fonds.

L'étude de la régionalisation de l'état civil de l'arrondissement du Locle et de La Chaux-de-Fonds a été le problème numéro un durant le dernier exercice. De nombreuses séances ont été tenues au niveau politique, administratif et du personnel.

Au début de l'automne 2005, une convention régissant les différentes modalités ont été signées par toutes les communes du district du Locle et de La Chaux-de-Fonds, convention nécessaire à l'entrée en vigueur de la nouvelle fusion des Montagnes neuchâteloises.

Lors de la séance commune des Conseils généraux du Locle et de La Chaux-de-Fonds du jeudi 15 septembre 2005, le rapport des Conseils communaux relatif à la création d'un arrondissement de l'état civil des Montagnes neuchâteloises a été pris en considération et accepté à l'unanimité par le Conseil général de La Chaux-de-Fonds.

Nous tenons à remercier sincèrement le personnel de l'office de l'état civil, Mmes Claude Greiner, Patricia Gualano et Kathia Frutschi, du travail consciencieux effectué durant ces années à l'office de l'état civil de La Chaux-de-Fonds et de leur esprit de coopération.

Les collaboratrices officiers de l'état civil de La Chaux-de-Fonds voient leurs droits acquis maintenus, mais restent affiliées à la caisse de pensions de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Cependant, Mme Maria Elena Fernandez, employée de commerce audit service a été transférée au Contrôle des habitants, avec effet au 01.01.2006.

Nous saluons encore l'esprit d'ouverture dont à fait preuve le personnel.

Le nouvel office de l'état civil de l'arrondissement des Montagnes neuchâteloises entrera donc officiellement en service le 1er janvier 2006.

GÉRANCE DES IMMEUBLES

Tableau des immeubles gérés par notre service au 31 décembre 2005

Chapitres	Immeubles	Appartements	Locaux divers, garages	Domaines, terrains, emplacements, vitrines
Bâtiments locatifs	103	666	58	41
Parking			318	1
Bâtiments d'utilité mixte	5	15	19	--
Bâtiments industriels	1	1	2	--
Domaines	10	10	3	73
Fonds spéciaux	2	18	--	--
Société immobilière Bloc 30	5	62	21	--
Caisse de pensions du personnel communal	62	626	336	10
Travaux publics	19	3	90	9
Service de l'hygiène et de l'environnement	2	5	--	--
Office des sports	3	--	3	1
Services sociaux	6	62	--	--
Total :	218	1'468	850	135

La Ville a racheté le kiosque sis avenue Léopold-Robert 61a à la Coopérative Partage et nous en assumons la gérance depuis le 1^{er} janvier 2005. A cette date, nous avons également repris la gestion de la grande halle de l'Usine électrique située à la rue Numa-Droz 174. Un contrat visant à la constitution d'une servitude, dont l'objet est un droit d'usage et d'utilisation de ladite halle, sera conclu en 2006 entre SIM SA et la Commune de La Chaux-de-Fonds. De plus, le Conseil communal a confié à notre service la gestion de la vigne et toute l'activité administrative relative à la vente du vin de la Ville, ainsi que l'administration de l'ensemble du parking de l'hôpital qui représente 318 places de parc. Pour ce dernier, un chapitre séparé a été créé dans les comptes de la gérance (212). Enfin, la Caisse de pensions du personnel communal nous a sollicités pour la gestion de 5 garages individuels qu'elle a acquis dès le 1^{er} juillet 2005 de M. Frédéric Stauffer, propriétaire privé. Ceux-ci se trouvent au boulevard de La Liberté 53b à La Chaux-de-Fonds.

Extrait des comptes des chapitres du budget de fonctionnement

	Recettes		Dépenses	
	Budget 2005	Comptes 2005	Budget 2005	Comptes 2005
Bâtiments locatifs	4'959'000.00	4'928'074.60	3'219'500.00	3'194'749.30
Parking hôpital	00.00	123'694.00	00.00	101'790.30
Bâtiments d'utilité mixte	317'700.00	382'298.80	588'950.00	689'962.85
Bâtiments industriels	2'100.00	1'980.00	57'700.00	52'708.44
Domaines	250'900.00	211'245.75	265'200.00	196'328.55

En 2005, nous avons enregistré 293 changements de locataires, dont 207 concernent des logements, 32 des garages, 42 des places de parc et 12 des locaux et divers, soit une baisse de 0,68 % par rapport aux chiffres de l'année passée. Ce résultat confirme le maintien d'une certaine stabilité de l'offre des appartements à louer sur le marché immobilier à La Chaux-de-Fonds.

Au 31 décembre 2005, notre liste de location compte 53 logements à louer, tous propriétaires confondus, qui se détaillent de la manière suivante :

- 1 appartement de 1 pièce;
- 9 appartements de 2 pièces, dont 7 libres de suite;
- 38 appartements de 3 pièces, dont 25 libres de suite;
- 5 appartements de 4 pièces, dont 4 libres de suite.

Au vu de ce qui précède, nous disposons de 36 appartements vacants à la fin de l'année.

La Gérance a bénéficié cette année de deux crédits spéciaux d'investissements de CHF 843'000.-- respectivement CHF 600'000.--. Le premier a été destiné au remplacement de l'ensemble des fenêtres des immeubles suivants :

Crêtets 22 – 24 – 26;
Forges 39 – 41 (y compris volets et stores);
Fritz-Courvoisier 33 – 33b – 35;
Numa-Droz 183;
Paix 150.

Des hausses de loyer ont été notifiées à tous les locataires des bâtiments précités en raison de la plus-value qu'apporte le remplacement des verres simples par des vitrages isolants. Ces augmentations prendront effet le 1^{er} avril 2006.

Le second crédit a permis de rénover 15 appartements dans les immeubles locatifs communaux sis rue de Beau-Site 23, Blaise-Cendrars 14, Cernil-Antoine 21, Chasseral 6, Chasseral 8, Commerce 21, Commerce 99, Crêtets 24, Forges 39, Fritz-Courvoisier 35, Louis-Agassiz 7, Louis-Agassiz 13, Nord 115, Président-Wilson 21 et Tertre 7.

Dans chaque cas, le loyer a été adapté en conséquence de la dépense.

Grâce au crédit de CHF 200'000.-- qui avait été accordé par le Conseil communal en 2004, nous avons été en mesure de poursuivre la remise en état complète des balcons des immeubles Jérusalem 59 et Commerce 19-21. Au 31 décembre 2005, le montant global de CHF 146'021.80 a été dépensé.

Dans sa séance du 16 septembre 2004, le Conseil communal a accepté qu'un prélèvement de CHF 148'932.-- soit effectué à la réserve pour la rénovation du parc immobilier communal, constituée suite à la vente des immeubles communaux, relatifs à la réfection complète de la couverture et au remplacement intégral des ferblanteries des toitures des immeubles Chapelle 12, Fritz-Courvoisier 27a et Place d'Armes 26. En raison des conditions météorologiques, la rénovation de la toiture de l'immeuble Chapelle 12 n'a pu être effectuée qu'en 2005. Son coût s'est élevé à CHF 148'572.-.

En date du 23 juin 2003, le Conseil général avait voté un crédit de CHF 172'000.- pour l'assainissement des installations de chauffage des bâtiments du groupe Nord reliés au chauffage à distance Numa-Droz (CAD). Les travaux y relatifs ont été achevés cette année et leur coût final s'est élevé à CHF 110'819.80 au 31 décembre 2005.

Le Service de l'intendance des bâtiments a suivi le chantier relatif à la réfection de la toiture et des ferblanteries, ainsi qu'à l'installation d'une chaudière à pellets de bois dans le petit bâtiment sis David-Pierre-Bourquin 57a. Selon une décision du Conseil communal, la somme de ces travaux, soit CHF 54'364.60 sera prélevée à la réserve pour la rénovation du parc immobilier communal, dont le montant restant au 31 décembre 2005 s'élève à CHF 1'126'032.-.

En ce qui concerne les bâtiments d'utilité mixte, nous avons fait procéder au remplacement de l'ascenseur de l'immeuble Serre 68 (Maison du Peuple) pour le prix de CHF 35'000.- et pour lequel le Conseil communal a accepté, dans sa séance du 19 janvier 2005, d'effectuer un prélèvement à la réserve pour la création ou l'amélioration de locaux à l'usage de manifestations publiques.

Le 26 janvier 2004, le Conseil général acceptait un rapport du Conseil communal visant à vendre le dernier bâtiment industriel sis rue Jacob-Brandt 61 à La Chaux-de-Fonds à la fondation l'Usina'SON au prix de CHF 950'000.-. La fondation ayant de la peine à réunir les fonds nécessaires, nous n'avons pas été en mesure de signer les actes notariés en 2005. Un ultime délai jusqu'au 15 janvier 2006 a été accordé par le Conseil communal aux responsables du projet pour donner une réponse définitive à l'Autorité communale.

S'agissant du domaine agricole boulevard des Eplatures 82-84, une solution a pu être trouvée en accord avec le fermier M. Gutknecht évitant ainsi l'expulsion de ce dernier. En effet, M. Gutknecht a pris en charge la totalité des frais d'un nouvel éclairage de l'écurie et de la construction d'une fosse à purin d'un volume de 237 m³ et d'une fumière d'une surface de 113 m². De notre côté, nous avons accepté de signer un bail à ferme de 20 ans pour des terrains communaux d'une superficie d'environ 8 hectares et d'une durée de 3 ans pour les terrains situés dans le secteur de développement de l'aéroport, respectivement de la ville. Certains des baux dérogeant à la durée initiale prévue par la loi sur le bail à ferme agricole, ils ont été ratifiés par le Service de l'économie agricole.

Concernant les immeubles propriétés de la Caisse de pensions du personnel communal, nous avons dû faire remplacer l'étanchéité et isoler le toit plat de l'immeuble place de la Gare 4, suite à des infiltrations d'eau. Ces travaux ont coûté CHF 138'000.-. Par ailleurs, nous avons commandé en 2005 la mise en conformité des barrières des balcons et des terrasses de l'immeuble Louis-Agassiz 8. Le montant y relatif s'est élevé à CHF 34'150.-.

Outre les importants travaux mentionnés ci-dessus, les principales réalisations ont été les suivantes en 2005 :

Bâtiments locatifs

- Beau-Site 13 :
Réfection partielle de la peinture et des sols de l'appartement rez-de-chaussée.
- Beau-Site 23 :
Rénovation intégrale de l'appartement 1^{er} étage Est.
- Blaise-Cendrars 14 :
Rénovation complète de l'appartement 4^{ème} étage Est.
- Cernil-Antoine 21 :
Rénovation intégrale du logement 1^{er} étage Est.
- Chapelle 12 :
Réfection complète de la toiture;
Pose d'une sous-couverture étanche et remplacement des ferblanteries.
- Chasseral 6 :
Rénovation complète de l'appartement 1^{er} étage Est.
- Chasseral 8 :
Rénovation partielle du logement 3^{ème} étage et réfection intégrale de l'appartement rez-de-chaussée Est.
- Commerce 19 – 21 :
Remise en état des balcons Sud;
Remplacement des chaudières individuelles à gaz des logements rez-de-chaussée Ouest, 1^{er} et 2^{ème} étage Est.
- Commerce 99 :
Rénovation intégrale de l'appartement rez-de-chaussée Ouest.
- Crêtets 22 – 24 – 26 :
Remplacement de l'ensemble des fenêtres.
- Crêtets 24 :
Rénovation complète de l'appartement rez-de-chaussée Est.
- Forges 39 :
Réfection intégrale de l'appartement 2^{ème} étage Ouest.
- Fritz-Courvoisier 33 – 33b – 35 :
Remplacement de l'ensemble des fenêtres des trois immeubles.
- Fritz-Courvoisier 35 :
Rénovation complète du logement 1^{er} étage Ouest.
- Jérusalem 59 :
Remise en état complète du balcon Sud.
- Louis-Agassiz 5 :
Réfection partielle du logement 3^{ème} étage Est.
- Louis-Agassiz 7 :
Rénovation intégrale de l'appartement 3^{ème} étage Ouest.
- Louis-Agassiz 9 :
Réfection partielle du logement 3^{ème} étage Ouest.
- Louis-Agassiz 13 :
Rénovation complète de l'appartement rez-de-chaussée Ouest.
- Nord 115 :
Rénovation partielle du logement rez-de-chaussée Ouest.
- Numa-Droz 183 :
Remplacement de l'ensemble des fenêtres.
- Paix 150 :
Remplacement de l'ensemble des fenêtres.
- Place d'Armes 30 :
Réfection complète de la toiture avec pose d'une sous-couverture étanche.
- Place d'Armes 32 :
Réfection complète de la toiture avec pose d'une sous-couverture étanche.
- Président-Wilson 21 :
Rénovation partielle du logement rez-de-chaussée Ouest.
- République 13 :
Rafraîchissement de la peinture et remplacement des sols du logement 3^{ème} étage Ouest.
- Succès 27 :
Réfection complète de la peinture du logement 1^{er} étage Est.
- Succès 29 :
Rafraîchissement de la peinture de l'appartement rez-de-chaussée Est.
- Tertre 7 :
Rénovation intégrale de l'appartement 2^{ème} étage Ouest.

Bâtiments d'utilité mixte

- Serre 68 (Maison du Peuple) :
Remplacement du moteur et de la cabine de l'ascenseur, y compris l'installation de portes intérieures de sécurité.

Domaines agricoles

- Crêt-du-Locle 12 :
Création d'une pièce supplémentaire au logement 1^{er} étage.

Société immobilière Bloc 30 S.A.

- Commerce 107 :
Rénovation intégrale de l'appartement 1^{er} étage Ouest.
- Commerce 109 :
Rénovation complète du logement 4^{ème} étage Ouest.
- Grenier 24 :
Modernisation des locaux et réfection des carrelages des vestiaires et des douches du fitness au rez-de-chaussée;
Rafraîchissement de la peinture et vitrification des parquets du logement 5^{ème} étage Nord-Est;
Réfection de la peinture des salon et salle à manger de l'appartement 7^{ème} étage Est.

Caisse de pensions du personnel communal

- Arc-en-Ciel 2 :
Réfection partielle de la peinture de l'appartement 2^{ème} étage Sud suite à un début d'incendie;
Rénovation complète du logement 4^{ème} étage Nord-Est;
Remise en état des parquets du logement 4^{ème} étage Ouest;
- Arc-en-Ciel 4 :
Rénovation complète de l'appartement 4^{ème} étage Sud-Ouest;
Réfection partielle de la peinture et du carrelage à la cuisine et la salle de bains du logement 4^{ème} étage Nord-Est.
- Bois-Noir 25 :
Installation d'une cuisine agencée dans l'appartement 3^{ème} étage Ouest.
- Bois-Noir 29 :
Rénovation complète de l'appartement rez-de-chaussée Ouest.
- Bois-Noir 31 :
Remplacement de la pompe du chauffage central général.
- Bois-Noir 35 :
Installation d'une cuisine agencée dans l'appartement rez-de-chaussée Ouest;
Rénovation complète du logement 2^{ème} étage Est
- Bois-Noir 37 :
Rafraîchissement partiel de la peinture et pose d'un revêtement stratifié dans les chambres du logement rez-de-chaussée Ouest.
- Bois-Noir 45 – 47 – 49 :
Remplacement de la machine à laver commune;
Mise en conformité des installations électriques de l'appartement 1^{er} étage Est (Bois-Noir 47).
- Bois-Noir 56 :
Rénovation intégrale des appartements 3^{ème} étage Ouest et 4^{ème} étage Ouest.
- Boucle de Cydalise 12 :
Réfection partielle de la peinture et remplacement du parquet du vestibule de l'appartement 1^{er} étage Est suite à des infiltrations d'eau;
Rafraîchissement complet de la peinture du logement 1^{er} étage Sud.
- Boucle de Cydalise 14 :
Rénovation intégrale des appartements 2^{ème} étage Sud et 3^{ème} étage Est;
Réfection partielle de la peinture de l'appartement 4^{ème} étage Est suite à des infiltrations d'eau.
- Boucle de Cydalise 21 :
Rafraîchissement complet de la peinture du logement rez-de-chaussée Est;
Réfection partielle de la peinture de l'appartement 1^{er} étage Est;
Rafraîchissement intégral de la peinture de l'appartement 4^{ème} étage Ouest.
- Boucle de Cydalise 23 :
Pose de carrelages dans le vestibule d'entrée du logement rez-de-chaussée Ouest;
Réfection de la peinture de la chambre Nord-Est dans l'appartement 3^{ème} étage Est suite à des infiltrations d'eau.
- Charrière 73 :
Rafraîchissement complet de la peinture et réfection de la robinetterie des cuisine et salle de bains du logement 3^{ème} étage Ouest.
- Charrière 73a :
Rénovation complète de l'appartement 4^{ème} étage Ouest suite à des infiltrations d'eau;
Rafraîchissement partiel de la peinture du logement 5^{ème} étage Ouest;
Réfection de la peinture des coin à manger et salon de l'appartement 5^{ème} étage Est.
- Charrière 73b :
Réfection du carrelage de la salle de bains de l'appartement 1^{er} étage Nord-Est suite à la rupture d'une conduite d'eau;
Remplacement de la porte palière du logement 3^{ème} étage Nord-Ouest;
Remplacement des appareils sanitaires à la salle de bains du logement 4^{ème} étage Nord-Ouest;
Rénovation complète de l'appartement 7^{ème} étage Sud-Ouest.

- Charrière 73c :
Travaux de maçonnerie et carrelages liés au remplacement de la colonne de chute percée dans les locaux du restaurant.
- Docteur-de-Quervain 2 – 6 – 8 :
Remplacement de l'ensemble des volets et des stores des trois immeubles.
- Docteur-de-Quervain 2 :
Remplacement du bloc évier à la cuisine et mise en conformité des installations électriques de l'appartement 3^{ème} étage Sud-Ouest.
- Docteur-de-Quervain 6 :
Rénovation complète de l'appartement rez-de-chaussée Nord-Ouest;
Suppression d'une paroi et pose de carrelage dans le vestibule d'entrée de l'école enfantine au rez-de-chaussée Nord-Est.
- Docteur-de-Quervain 8 :
Réparation du parquet et réfection de la peinture du salon de l'appartement 2^{ème} étage Sud-Ouest suite à une infiltration d'eau.
- Eclair 10 :
Réfection de la peinture des chambres Sud-Est et Nord-Est du logement 1^{er} étage Est;
Rénovation complète de l'appartement 4^{ème} étage Ouest.
- Eclair 12 :
Remplacement des moquettes usées par des revêtements stratifiés dans les chambres de l'appartement 1^{er} étage Est;
Rénovation intégrale du logement 1^{er} étage Ouest;
Rénovation complète de l'appartement 4^{ème} étage Est.
- Eclair 14 :
Remplacement de la machine à laver commune.
- Gare 4 :
Réfection de l'étanchéité et pose d'une isolation thermique sur le toit plat du bâtiment;
Réfection du carrelage suite au remplacement de la colonne de chute dans la salle de bains de l'appartement 3^{ème} étage Nord-Ouest;
Rénovation complète des appartements 5^{ème} étage Sud-Ouest et 12^{ème} étage Sud-Est;
Réfection partielle de la peinture du logement 14^{ème} étage Nord-Ouest suite à des infiltrations d'eau provenant d'une défectuosité de l'étanchéité de la toiture.
- Léopold-Robert 148 :
Remplacement de la pompe de circulation du chauffage central général.
- Léopold-Robert 148a :
Remplacement de deux radiateurs percés dans l'appartement 4^{ème} étage Ouest.
- Léopold-Robert 150a :
Pose de carrelage dans le vestibule et la cuisine du logement rez-de-chaussée Est.
- Léopold-Robert 152 :
Remplacement du boiler à la cuisine de l'appartement 2^{ème} étage Ouest.
- Louis-Agassiz 8 :
Mise en conformité des barrières des balcons et des terrasses des appartements rez-de-chaussée et 1^{er} étage;
Remplacement de la cuisinière et de la hotte de ventilation dans l'appartement 1^{er} étage Centre;
Remplacement de la cuisinière et du frigo dans l'appartement 3^{ème} étage Ouest.
- Numa-Droz 89 :
Remplacement de la grande vitrine Ouest du salon de coiffure au rez-de-chaussée.
- Pont 38 :
Raccordement des immeubles Pont 32 à 38 au CAD, y compris remplacement du boiler pour la production d'eau chaude générale.
- Président-Wilson 32 :
Installation d'un agencement de cuisine et réfection de la peinture dans l'appartement 3^{ème} étage Ouest;
Rafraîchissement partiel de la peinture, réparation des portes des buffets de cuisine et remplacement de la moquette dans 2 chambres de l'appartement 4^{ème} étage Ouest;
Remplacement de la régulation du chauffage central général.
- Succès 31 :
Remplacement de la cuisinière, rafraîchissement complet de la peinture et remplacement des moquettes par un revêtement stratifié dans les chambres de l'appartement 2^{ème} étage Ouest;
Rafraîchissement de la peinture et remplacement d'une moquette par un parquet mélaminé dans les chambres de l'appartement 4^{ème} étage Ouest.
- Tuilerie 12 :
Remplacement de l'ensemble des boîtes aux lettres.

Personnel

Sur le plan du personnel, nous n'avons enregistré aucun changement en 2005. Mme Manfredonia ayant accouché, elle a bénéficié d'un congé-maternité et de vacances du 20 juin au 31 décembre 2005.

Action sociale

SERVICE COMMUNAL DE L'ACTION SOCIALE

Le nouveau Service communal de l'action sociale est dirigé par M. Yves Scheurer (précédemment chef des Services sociaux).

Il inclut le service pilote cantonal du guichet social régional qui a été mis en place dès les premiers mois de 2005. Le nouveau service groupe les Services sociaux et les offices de l'Unité administrative, précédemment situés à Grenier 22. Ils sont désormais logés dans les locaux transformés de la rue du Collège 9. Le service occupe environ 50 personnes et gère un budget totalisant environ 18 millions de charges. Il dispense aussi environ 20 millions d'aide financière par année.

Les comptes 2004, consolidés des deux services, qui n'apparaissaient pas dans la présentation des comptes 2005 de la Commune, montrent une diminution de l'excédent des charges entre 2004 et 2005 de **CHF 6'871'747.78** à **CHF 4'116'596.24**, soit une économie de **CHF 2'755'151.54**.

Composition du nouveau service

Guichet social régional

- Office communal de l'aide sociale
- Office communal de l'AVS/AI
- Office communal du logement
- Office communal du travail, de la main-d'œuvre étrangère, des placements ISP et de l'inscription des chômeurs.

Autres secteurs du service

- Planning familial et Centre de consultation en matière de grossesse
- Maisons de retraite du Châtelot
- Maison de retraite de la Bonne-Fontaine
- Crèche Beau-Temps
- Accueil de la petite enfance
- Aide et soins à domicile des Montagnes (présidence et comité de direction)
- Aide et soins à domicile cantonal (présidence de la Fédération cantonale)
- Fondation cantonale Alfaset (présidence)
- 41 délégations et représentation de la Ville dans différents domaines sociaux

Remarque

Notre ville a été choisie par l'Etat pour mettre en place le projet pilote de Guichet social régional. Ce choix s'est porté sur notre ville considérant qu'un projet de groupement des services était déjà conceptualisé. D'autre part, la qualité des prestations de l'Office de l'aide sociale et l'excellente collaboration établie dans ce domaine a très largement influencé la décision de l'Etat. Grâce à cette nouvelle disposition, notre ville a bénéficié d'une subvention cantonale équivalente à 40% de la masse salariale de ce secteur, soit plus de **CHF 1'005'180.30** en 2005. Pour la population de la ville, le fait d'avoir centralisé les principaux intervenants en matière sociale, présente un avantage très important. L'accueil centralisé est chargé d'évaluer les besoins exprimés et la meilleure manière d'y répondre. Il permet d'orienter les demandeurs avec une grande efficacité et une clarté difficilement accessible précédemment. L'accueil établit également le dossier administratif de base du requérant et le transmet à l'Office concerné, ce qui décharge les différents secteurs et évite aux demandeurs d'avoir à répéter à plusieurs reprises les mêmes éléments et à fournir plusieurs fois les différents documents nécessaires.

Office communal de l'aide sociale

La part communale aux dépenses de la communauté neuchâteloise d'aide sociale, figurant dans les comptes 2005, se rapporte aux comptes des interventions 2004. Elle a été calculée comme suit:

		Comptes 2004 (2003)	Comptes 2005 (2004)
Bénéficiaires domiciliés dans le canton (Cas gérés par les communes)	CHF	46'623'281.47	CHF 56'303'889.60
Bénéficiaires neuchâtelois, domiciliés hors du canton (cas gérés par le Service cantonal de l'aide sociale)	CHF	833'503.77	CHF 1'438'346.34
Total	40% CHF	47'456'785.24	CHF 57'742'235.94
Dont:			
Part de l'Etat de Neuchâtel:	40% CHF	18'982'714.10	CHF 23'096'894.38
Part de l'ensemble des communes	60% CHF	28'474'071.14	CHF 34'645'341.56
Total	CHF	47'456'785.24	CHF 57'742'235.94

Répartition

La part incombant à l'ensemble des communes est répartie entre elles en fonction de la population. Pour les calculs, sont pris en considération, les chiffres du dernier recensement cantonal. A savoir:

Détermination du coefficient par habitant

Part des communes 60% : (Nb d'habitants au 31.12.2004) :	$\frac{\text{CHF } 34'645'341.56}{168'391} =$	CHF 205'743'428
(2004 : 169,498'608)		
La part de la commune de La Chaux-de-Fonds qui avait été budgétée selon le chiffre communiqué par l'Etat à est en réalité de		CHF 5'673'300.00
L'augmentation par rapport au budget est donc de		CHF 7'671'555.20
La contribution de la commune aux charges de la Communauté neuchâteloise d'aide sociale ayant été en 2004 (comptes 2003) de		CHF 1'998'255.20
est en 2005 (comptes 2004) de		CHF 6'334'840.95
<u>L'augmentation</u> par rapport aux comptes 2004 de la Ville est de		CHF 7'671'555.20
		CHF 1'336'714.25

Décompte des charges d'aide matérielle de la commune de La Chaux-de-Fonds pour l'exercice 2005

Aide matérielle versée par la commune en 2004	CHF	19'905'920.65
A ajouter		
Les encaissements auprès des autorités non neuchâteloises	+	CHF 986'999.50
		CHF 20'892'920.15
A déduire		
• Les versements aux autorités non neuchâteloises	-	CHF 0.00
• Quote-part à charge de la commune		
37'287 habitants x CHF 205'743'428	-	CHF 7'671'555.20
Solde à recevoir de l'Etat: (avance en trésorerie)		CHF 13'221'364.95

Remarque

Nous avons pour la première fois obtenu de l'Etat, en novembre 2004, une avance sur le remboursement du canton de CHF 5,5 millions à valoir sur les CHF 13'221'364.95, le solde soit CHF 7'721'364.95 a été versé à la Commune en décembre 2005.

Evolution de l'Office de l'aide sociale

L'évolution de l'aide sociale dans le canton et pour la Ville a été la suivante:

Année / secours versés	Global canton (arr.)		Ville
1990 60% Etat 40% comm.	5.5 millions	CHF	1'115'397.95
1991 " "	8.3 millions	CHF	1'563'205.65
1992 " "	11.2 millions	CHF	2'261'106.40
1993 " "	14.1 millions	CHF	3'459'303.60
1994 50% Etat 50% comm.	18.1 millions	CHF	5'014'560.95
1995 " "	17.4 millions	CHF	6'092'389.60
1996 " "	19.7 millions	CHF	7'705'979.10
1997 " "	22.4 millions	CHF	8'254'621.80
1998 " "	26.8 millions	CHF	9'967'342.10
1999 " "	35.9 millions	CHF	13'048'329.90
2000 40% Etat 60% comm.	34.9 millions	CHF	14'247'990.15
2001 " "	34.0 millions	CHF	13'984'446.30
2002 " "	39.1 millions	CHF	15'596'506.18
2003 " "	47.4 millions	CHF	16'901'061.35
2004 " "	57.7 millions (+21.78%)	CHF	19'905'920.65 (+17.78%)

Nous constatons que grâce à une application très stricte des normes cantonales, l'augmentation de l'aide sociale remise à La Chaux-de-Fonds est de 17.78%, alors qu'en moyenne cantonale elle est de 21.78%, donc inférieure de 4% dans notre Commune. Toutefois, comme en 2003 (comptes 2004) une hausse substantielle des charges d'aide matérielle est enregistrée en 2004 (comptes 2005).

La mauvaise conjoncture économique persistant, cette augmentation des dépenses était en grande partie prévisible. Une bonne part du marché du travail est toujours déterminée par des emplois à caractère précaire: les emplois mal rémunérés, de durée limitée ou encore à temps très partiel, sont très courants. L'aide sociale, qui a pour mission de garantir le minimum vital, doit alors intervenir pour compléter les revenus.

S'agissant du nombre de nouveaux dossiers d'aide sociale ouverts durant l'année 2004, nous constatons sur le plan cantonal que leur nombre a augmenté considérablement par rapport à l'année précédente (ce fut déjà le cas en 2003). Pas moins de 1'360 dossiers ont été ouverts en 2004, contre 1231 en 2003 (+ 10.5%). Concernant les causes d'indigence, il faut relever que 904 dossiers ont été ouverts pour des causes économiques (chômage et défaut de gain), soit près de 67% des nouveaux dossiers (6% en 2003).

Il convient de relever également que le durcissement que connaissent les législations relatives aux assurances-sociales fédérales (chômage, assurance-invalidité) entraîne inévitablement un report de charges sur l'aide sociale cantonale.

Par ailleurs, dans le détail des dépenses pour l'année 2004, nous relevons une forte augmentation (+111%) des frais relatifs aux mesures pénales (placements en institution), soit un domaine où nous n'avons aucune prise, puisque ces mesures sont ordonnées par d'autres secteurs, notamment les tribunaux et l'aide sociale intervient uniquement pour le financement.

De même, nous n'avons aucune prise non plus sur l'aide accordée aux neuchâtelois (d'origine) domiciliés dans d'autres cantons et pour lesquels l'aide accordée nous est refacturée. Par rapport à 2003, cette charge a augmenté de près de 75% en 2004.

Relevons encore que, après consultation auprès des autres cantons romands et d'autres cantons urbains alémaniques, il s'avère que ceux-ci ont également enregistré un très net accroissement des dépenses durant le même exercice. Ainsi donc, Neuchâtel ne fait pas figure d'exception.

Remarque

Durant les derniers mois de 2005, un groupe de travail a été chargé de proposer des mesures d'économies qui doivent s'ajouter à celles liées à l'application des nouvelles normes d'aide sociale cantonale, elles-mêmes basées sur les nouvelles recommandations de la CSIAS (Conférence suisse des Institutions d'Action Sociale).

Office communal AVS

Notre Office a pour tâche de s'occuper des questions relatives à l'application des prescriptions fédérales en matière d'AVS/AI, des allocations familiales dans le secteur agricole, de la loi fédérale et cantonale sur les prestations complémentaires, des décomptes de cotisations pour le personnel de maison et de l'agriculture ainsi que du contrôle des affiliations des personnes de conditions indépendantes ou sans activité lucrative.

A titre de subvention, la Caisse cantonale de compensation nous verse un montant fixé en fonction de ces différentes tâches.

Pour l'exercice 2005, nous avons reçu une somme de **CHF 64'286.20.**

Prestations complémentaires

Il a été établi en 2005, **399** demandes de prestations complémentaires.

Frais médicaux

4'397 demandes de remboursements concernant les frais médicaux ont été effectuées durant l'année écoulée.

Allocation d'hiver communale

Il a été versé en décembre 2005, et pour la dernière fois sous cette forme, à tous les bénéficiaires des prestations complémentaires qui ne sont pas placés dans des établissements, une allocation d'hiver.

Pour 2005, le montant de ladite allocation est identique aux années précédentes.

La dépense totale portée en compte pour 2004 a été de **CHF 443'640.00**.

Formation professionnelle – Apprentis de commerce

Pour l'année 2005-2006, nous avons accueilli Mlle Emilie Amez-Droz. Il s'agit de notre première apprentie intégrée dans le système de la réforme des apprentis employés de commerce. Notre tâche s'est vue ainsi passablement étoffée par le soutien qu'il s'agit d'apporter quant à la réalisation des Unités de formation ainsi que la tâche particulièrement complexe de lui attribuer des notes.

Office communal du logement

Départ de la préposée de cet Office en date du 31 juillet 2005. Son remplacement se fera dans le courant de l'exercice 2006. De par ce fait, nous avons, à plusieurs reprises, conseillé les usagers et réparti la part administrative du travail sur d'autres collaborateurs du Service. Dans quelques cas, nous avons orienté les demandeurs vers l'ASLOCA.

Logements

Les résultats de la statistique des logements vacants indiquent une vacance globale de **341** objets sur le parc total estimé à **19'154** unités - soit **1.78%**, alors que le seuil de pénurie est fixé à 1.5% - dont **90** de une pièce, **65** de deux pièces, **108** de trois, **52** de quatre, **20** de cinq et **6** de six et plus.

Locaux commerciaux et industriels

77 locaux commerciaux et industriels ont été dénombrés pour une surface totale de **25'034 m²**, dont **29** bureaux et cabinets médicaux (**3'100 m²**), **15** magasins ou locaux de vente (**2'854 m²**), **15** ateliers et usines (**10'688 m²**), **4** dépôts, entrepôts et hangars (**706 m²**) ainsi que **14** locaux divers (**7'686 m²**).

Office du travail

On a pu observer une stabilité du chômage tout au long de l'année 2005. Le nombre de chômeurs au mois de décembre 2005 montre une très faible différence avec décembre 2004. La reprise économique enregistrée à la fin de l'exercice 2005 devrait, selon les principaux instituts, se poursuivre durant le début de l'année 2006. Quant à l'impact sur le marché de l'emploi de cette reprise, il faudra attendre, dans le meilleur des cas, le deuxième semestre pour en mesurer les effets.

Aperçu de l'évolution mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi sur 4 ans

Années	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
2002	787	819	820	781	750	733	793	834	822	873	956	1062
2003	1102	1096	1105	1068	1015	1050	1082	1060	1080	1116	1171	1205
2004	1235	1217	1189	1099	1014	996	1025	1046	1020	983	1016	1064
2005	1121	1086	1081	1025	987	961	996	1039	1061	1044	1013	1078

Par ailleurs, au 31 décembre 2005, il a été dénombré **2818 frontaliers** dans les entreprises de la ville. (Chiffre fourni par la Police des Habitants).

Travailleurs étrangers soumis au contrôle (Permis B, F, G, K4, L et N) au 31 décembre 2005 par professions

En raison de l'application de la libre circulation des personnes au 1^{er} juin 2004 pour les ressortissants des 15 premiers Etats membres de l'UE et de l'AELE et de la procédure simplifiée qui s'ensuit, notre Office n'a plus la maîtrise de ces dossiers qui transitent directement à la Police des habitants.

En conséquence, les deux tableaux suivants indiquent uniquement les dossiers traités par notre Office pour les ressortissants extra-européens (pour autant qu'ils n'aient pas transité directement au Service des Etrangers à Neuchâtel) et non une réalité précise du nombre de travailleurs issus des secteurs et des pays présentés.

	H	F	Total
Divers	1	-	1
Agriculture et horticulture	2	-	2
Alimentation	1	3	4
Arts graphiques	-	1	1
Bâtiments et génie civil	17	1	18
Bureau et administration	1	2	3
Cadres et direction	1	0	1
Chauffeurs et transports	2	0	2
Coiffeurs	-	2	2
Enseignement et éducation	2	3	5
Garages et carrosseries	2	-	2
Horlogerie et branches annexes	30	35	65
Hôtellerie et restaurants	36	26	62
Industries diverses	20	9	29
Machines et métallurgie	2	-	2
Menuiserie et charpenterie	0	1	1
Peinture et artisanat	10	17	27
Soins médicaux	4	18	22
Techniciens et informaticiens	-	1	1
Vente	6	14	20
Totaux	137	133	270

Mesures d'insertion socio-professionnelle (I S P) entre le Service social et l'Office du travail

Personnes rencontrées durant l'exercice 2005

Nous avons reçu 129 personnes en entretien représentant quelque 202 rendez-vous. Ce nombre de rendez-vous ne tient pas compte de tous les entretiens informels par téléphone ou lorsque les personnes se présentent spontanément à notre guichet.

Placements

- Durant l'année 2005, **94** contrats ont été signés, représentant **49** personnes, dont **54** renouvellements représentant **28** personnes.
- **65** contrats ont été conclus dans le cadre de la commune, dont un avec l'Etat de Neuchâtel, **1** au Locle et **3** dans le cadre d'une entreprise privée (1 personne concernée).
- **26** contrats ont été conclus dans le cadre des programmes d'insertion.
- **1** personne a suivi un stage de 6 mois dans un home, en vue de la formation d'aide-soignante dispensée par le Centre Pierre-Coullery.

Sur les **94** contrats signés, **11** se sont soldés par une rupture. **Les causes:** **1** personne a été placée pour un mandat payé à durée limitée, **1** personne a commencé une formation sur le lieu de placement ISP, **1** personne a dû arrêter pour causes d'attentes mal définies de la part de l'employeur, **1** personne a changé de poste de travail, venant du Locle sur La CdF et **7** personnes ont eu des problèmes personnels (dépendances, problèmes psychiques, maladies diverses).

17 personnes sont actuellement concernées par des dossiers en cours d'élaboration et de recherches de placements.

Personnes sous contrat ISP fin 2005

31 personnes sont au bénéfice d'un contrat ISP en fin d'année 2005, **20** personnes dans le cadre de la Commune ou autre, **11** personnes dans le cadre des programmes, à notre connaissance.

Personnes ayant retrouvé un emploi

24 personnes

- **13** personnes que nous avons rencontrées, mais qui ont retrouvé un emploi par elles-mêmes;
- **3** personnes qui ont été engagées par le service ou l'institution qui les avait accueillies en ISP;
- **2** personnes en cours de contrat;
- **2** personnes qui ont retrouvé un emploi avant le premier rendez-vous;
- **1** personne qui a retrouvé un emploi après le 1^{er} rendez-vous par l'intermédiaire de Job Service;
- **1** personne après avoir été soutenue dans ses efforts de formation comme aide soignante (recherche de stage, recherches de soutien financier);
- **1** personne subvenant partiellement à elle-même comme indépendante;
- **1** personne qui suit un semestre de motivation.

Personnes ayant pu bénéficier des «MIP» (décision d'octroi)

8 personnes sont concernées

5 personnes à la suite des contrats ISP.

3 personnes vues pour un contrat ISP et réorientées pour une demande MIP, dont **1** par son conseiller ORP.

Personnes ayant repris une formation

6 personnes sont concernées

3 personnes ayant débuté un apprentissage en 2005, **2** personnes sur le lieu de placement ISP, **1** personne en stage longue durée dans un home en vue d'une formation d'aide soignante.

Conclusions

Il semble que nos vœux de collaboration avec les entreprises, exprimés dans les conclusions du rapport pour l'année 2005, pourront se concrétiser en 2006. En effet, une entreprise a pris contact avec nos services pour que nous leur soumettions la candidature de personnes à l'aide sociale. Leur but est de former ses personnes et de leur proposer assez rapidement un engagement à long terme.

Nous définissons avec l'employeur le contrat d'engagement à teneur duquel les personnes engagées bénéficient de la prise en charge par l'aide sociale, dans un premier temps (trois mois par exemple), suivi d'une deuxième phase durant laquelle le collaborateur reçoit 50% environ du salaire complété par l'aide sociale, si nécessaire, puis ensuite de l'engagement définitif, salarié selon la fonction. Le dossier d'aide sociale peut alors être fermé. Durant toute cette période un suivi est assuré par nos services. Il réunira régulièrement l'employeur, le futur collaborateur et nos services.

Centre d'information et de planning familial (CIPF)

Conseillères :	Mme C. Coste	70%
	Mme S. Guyot-Robert	30%
	Mme A. Béguin	30%

Equipe médicale: Service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, sous la responsabilité du Dr P. Tolck.

Les activités du Centre se répartissent en 3 secteurs :

1. Les consultations au Centre
2. Les activités dans les hôpitaux (La Chaux-de-Fonds et Landeyeux)
3. Les animations de groupes et interventions diverses (au Centre ou à l'extérieur)

1. Activités au Centre

	2005	2004	2003
Nouveaux dossiers	250	280	311
Entretien précédant la visite gynécologique	67	116	83
Entretien sans visite gynécologique	183	164	228
Entretien complémentaire (anciens et nouveaux cas)	336	340	284
Total des entretiens	586	620	595
1 ^{ère} visite gynécologique	67	116	85
Contrôles gynécologiques (périodiques ou suppl.)	133	156	62
Total des consultations	200	272	147

2. Activités dans les hôpitaux

	2005	2004
A l'hôpital de La Chaux-de-Fonds		
• Accouchées :		
a) seules ou en petits groupes	442	389
b) en couple	46	37
• Interruption de grossesse :	91	61
A l'hôpital de Landeyeux		
• Accouchées :		
a) seules ou en petits groupes	85	251
b) en couple	20	50
• Interruption de grossesse :	4	5

(Le service de gynécologie obstétrique de Landeyeux a fermé fin mai 2005)

3. Animations de groupes et interventions (au Centre et à l'extérieur)

c.f. les années précédentes, à savoir au Locle, aux Ponts de Martel, à la Chaux-de-Fonds (pour les 9^{èmes} années) ainsi qu'à l'Ester, plus pour cette année, à Haut-Récif.

Rencontres comme d'habitude, avec différents acteurs du secteur social et médical, ainsi que participation à des séminaires, supervision etc...

Remarque

Nous avons constaté une augmentation des grossesses non désirées chez les adolescentes, ce qui a nécessité un suivi et un travail en réseau très spécifiques lorsque les jeunes filles décidaient de garder la grossesse, ou n'avaient plus le choix selon le moment de leur 1^{ère} consultation.

Nous projetons de développer ce thème d'ici l'été et de joindre nos réflexions au rapport d'activités que nous envoyons à cette période à différentes institutions.

Crèche Beau-Temps

La crèche accueille le maximum d'enfants autorisés par le canton, soit 45 présents.

Le coût de journée, grâce à une gestion très efficace et bien que la dotation qualitative et quantitative en postes de travail corresponde aux exigences légales, continue d'être un des plus bas du canton, ce qui réduit fortement la part de la Ville.

Maisons de retraite du Châtelot

La transformation de nouveaux studios en appartements de 2 ½ pièces se poursuit conformément à la décision du Conseil général. Les nouveaux appartements se louent très facilement dès qu'ils sont terminés. Le postulat d'amélioration de la rentabilité des immeubles évoqué dans le rapport au Conseil général se vérifie et les premiers effets financiers seront mesurables dès 2006.

Les budgets de transformation prévus dans le rapport au Conseil général sont respectés. Les transformations sont exécutées plus rapidement qu'initialement prévu (7 appartements transformés au 31.12.2005, sur 9 prévus en 5 ans, soit jusqu'en 2009), bien qu'un décalage apparaisse momentanément entre l'augmentation des charges d'amortissements et d'intérêts et les recettes, l'amélioration du rendement apparaîtra aussi plus vite que prévu.

Participation aux institutions sociales

Subvention accordée aux crèches et garderies

Crèches compte 321.365.1000

Le nouveau service cantonal OAEF (Office de l'accueil extra familial), chargé de gérer les crèches a repris le rôle dévolu au canton que l'OPE (Office de la petite enfance) n'avait pas assumé, à savoir; le contrôle des budgets et comptes des institutions.

Les premiers résultats pour 2004 nous sont parvenus en automne 2005. Les prix de pension à concurrence desquels la Ville subventionne les parents sont revus à la baisse, ce qui devrait permettre dès 2006 d'éviter que les institutions réalisent des bénéfices importants tels que nous les avons détectés et avons exigé le remboursement à la commune.

Pour 2004, comptes 2005, grâce à notre combat énergique, nous avons déjà obtenu le remboursement de CHF 203'273.75 sur (compte 321.439.1200), reste à récupérer environ CHF 71'000.- pour 2003 et CHF 120'000.- pour 2004 et les nouveaux bénéfices 2005 qui ne sont pas encore connus et qui devraient représenter, selon nos estimations environ CHF 100'000.-. Ces bénéfices seront comptabilisés en recettes extraordinaires en 2006. Au surplus, la nouvelle pratique comptable à teneur de laquelle les remboursements des autres communes figurent sur un compte séparé (précédemment déduite du compte subvention 321.365.1000) pour un montant de CHF 111'017.35 modifie là l'aspect budget-comptes en 2005.

Dès lors, pour comparaison au budget prévu à CHF 1'700'000.-, il faut déduire les sommes de CHF 111'017.35, (poste 321.452.1000), CHF 203'273.75 (poste 321.439.1000) + encore le remboursement de la crèche Arc-en-ciel CHF 120'000.00 (estimation cantonale) des comptes 2005 de CHF 2'199'612.69, soit coût réel des crèches en 2005: CHF 1'765'321.59.

Subvention accordée à l'aide et aux soins à domicile

Compte 321.365.2800

Les dépenses relatives à l'aide et aux soins à domicile sont 100% à charge de l'Etat à partir des comptes 2004 des services soit dès 2005 pour la Ville. Il est important de relever que nos services ont respecté les coefficients d'efficience imposés par l'Etat dès 2003 et qu'en conséquence notre Ville n'assumera pas de déficit supplémentaire 2005 comme c'est le cas pour d'autres communes. Une nouvelle fois, notre Fondation des districts de La Chaux-de-Fonds et du Locle est une des plus performantes du canton en matière de gestion ce qui a un effet direct sur les finances communales.

La répartition des réserves constituées par la Fédération cantonale et les restitutions finales de la Fondation des Montagnes qui sont, selon décision des instances de ces organismes, redistribuées aux communes, **explique une recette extraordinaire, pour notre ville, de CHF 123'565.60 qui est portée au poste 321.439.1000.**

Après plusieurs années d'efforts, le Centre de Santé est enfin devenu une réalité. Les services prennent possession des locaux entre le 27 décembre 2005 et le 16 janvier 2006.

Subvention accordée pour l'allocation communale

Compte 321.366.1700

Les allocations communales proposées par le Conseil communal et acceptées par le Conseil général du 30 juin 2003, ont été versées selon le planning prévu, soit en décembre 2005.

Rappelons que cette pratique porte sur une période de trois ans, au terme de laquelle la situation doit être réévaluée. Les méthodes de calcul proposées au Conseil général ont pu être appliquées sans modifications.

Le Conseil général sera saisi d'un nouveau rapport en 2006.

SOMBAILLE JEUNESSE

Durant l'année 2005, Sombaille Jeunesse a pris en charge 107 enfants et adolescents pour un total de 11851 journées de présence reconnues par le Canton pour Sombaille Jeunesse et 1579 journées pour nos unités de Préformation et Job-coaching. A noter que depuis l'an 2000, la moyenne des journées de présence reconnues se situe à 11373 journées pour Sombaille Jeunesse et 1532 pour Préformation et Job-coaching.

Nous nous devons de relever que Sombaille Jeunesse n'échappe pas aux restrictions budgétaires, puisqu'en 2005 le budget a été accepté par l'Etat avec une réduction de 1.5 % sur toutes les charges assortie d'une réduction supplémentaire en cours d'année (le 17 août 2005) de 8.5% sur les postes "biens, services et marchandises".

Nous sommes parvenus à respecter ces directives grâce à la rigueur et aux efforts de **tout** le personnel de Sombaille Jeunesse et aussi, il faut bien le dire, par des événements imprévisibles qui se sont révélés favorables à nos comptes, pour exemples :

- les taux d'intérêts sur immobilisations ont subi une baisse importante ;
- les frais du service médico-psychologique ont été moindres cette année, notamment suite à l'introduction de TARMED ;
- les placements d'enfants et adolescents provenant d'autres cantons ont été plus importants que prévu lors de l'établissement des budgets.

Nous constatons que les demandes de placement continuent d'affluer et que nous devons refuser des admissions faute de place, ceci plus particulièrement chez les plus grands. Nous sommes convaincus de la pertinence et de la raison d'être de notre institution. Nous estimons répondre de manière adéquate, en fonction des moyens qui nous sont attribués, aux besoins des enfants, de leurs familles et dans une plus large mesure, de la société. Nous tenons à poursuivre notre mission dans des conditions qui permettent au personnel de Sombaille Jeunesse d'effectuer son travail dans un climat le plus serein possible. Il est peut-être utile de rappeler que les normes de l'OFJ (*Office Fédéral de la Justice*) préconisent une moyenne de 4,5 postes éducatifs pour un groupe de 6 à 10 pensionnaires ; cette valeur ne peut être, dans des cas dûment fondés, inférieure à 3,6 postes ou supérieure à 5.6 postes.

Avec 4 postes pour 12 enfants dans le groupe des Primaires / 4 postes pour 14 enfants dans le groupe des Secondaires et 5 postes pour 14 jeunes gens à la Maison d'Apprentis, il faudrait pour nous situer dans la moyenne des normes précitées, engager l'équivalent de 5 postes supplémentaires ou, pour correspondre aux normes minimales 1,4 postes. Nous constatons que notre dotation en personnel n'est pas exagérée. Il va de soi que dans le contexte économique actuel, il n'est pas envisageable d'améliorer quantitativement le taux d'encadrement. Toutefois, nous osons espérer pouvoir continuer d'avoir les moyens de répondre décemment aux missions qui nous sont confiées par l'Etat.

Nous aimerions relever la très bonne collaboration avec les écoles de notre Ville qui font tout leur possible pour accueillir, souvent en cours d'année, les jeunes de notre institution. C'est là un point essentiel, car les enfants dont nous nous occupons ont eux aussi besoin d'être assurés (et rassurés) qu'ils ont bel et bien **une place dans notre société**. Depuis plusieurs années, nous constatons d'ailleurs que le souci de trouver **une place de travail** est une constante chez les jeunes de Sombaille Jeunesse. Nous espérons que l'évolution positive de l'économie privée conjuguée aux efforts personnels de ces jeunes gens leur permettront de mener à bien leurs projets.

En juillet, les titres suivants ont été obtenus par des jeunes de Sombaille Jeunesse :

- 2 diplômes d'opératrices en horlogerie
- 1 certificat de culture générale, option santé et socio-pédagogique
- 1 CFC de mécanicien
- 1 CFC employée de commerce

Du côté du personnel, Madame Laetitia Gentil a obtenu le diplôme de MSP (Maîtresse socioprofessionnelle), Monsieur Yvan Heger le diplôme d'éducateur spécialisé HES et Monsieur Pierre-Alain Amez-Droz a obtenu le titre de Praticien- Formateur.

Nous avons eu le plaisir de féliciter tout ce beau monde lors des désormais traditionnelles "PromoSombaille".

Mesdames Marie-Eve Monbaron et Sarah Pavillon, toutes deux occupant des postes d'éducatrices ont décidé de réorienter leur carrière. Nous les remercions pour le travail accompli et leur souhaitons bon vent ! Elles ont été remplacées, respectivement par Madame Béatrice Droz dans le groupe d'Accueil et d'Urgences et Madame Murielle Surdez dans le groupe des Primaires. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue à Sombaille Jeunesse et espérons qu'elles trouveront de nombreuses satisfactions dans l'exercice de leur passionnante fonction.

Commission de Sombaille Jeunesse

Président :	M. Didier BERBERAT	Conseiller communal
Membres :	Mmes Francine HOURIET	R
	Marie-France DE REYNIER PORTA	PS
	Evelyne SESTER	PS
	Mariette HAINARD	UDC
	Anne-Line LEGRIX	UDC
	Monique ERARD	VERTS
	Carine PICA	L/PPN
	Fabienne GIRARDIN	POP
	M. Cyril PIPOZ	PS

Représentant du Service des Etablissements Spécialisés pour enfants, adolescents, adultes, handicapés et toxicomanes :

Mme Rachel MONTANDON

Représentant de l'équipe éducative :

M. Pierre-Alain MATTHEY

Direction de Sombaille Jeunesse :

Directeur :	M. Claude BUTSCHER
Adjoint de Direction :	M. Pascal BARRETTA
Intendante :	Mme Anne-Marie THIEBAUD

Effectif des enfants au 31 décembre 2005

SOMBAILLE JEUNESSE

Effectif des enfants au 31 décembre 2005 :

Groupes :	Filles :	Garçons :	Total :
Primaires	2	9	11
Secondaires	7	6	13
Apprentis	10	8	18
Accueil et urgence - Internat -	3	2	5
Accueil et urgence - Externat -	0	3	3
Accueil mère-enfant	0	0	0
Totaux	22	28	50

ar canton :

Neuchâtel	48
Berne	1
Jura	1

Journées effectives de présence :

Année 2005	Pensionnaires neuchâtelois	Pensionnaires hors canton	Total
Internat	10531	823	11354
Externat	478	-	478
P.C.E.	19	-	19
Totaux	11028	823	11851

P.C.E : Une intervention est comptée comme ½ journée effective. (ici 38 interventions)
Elle n'est pas facturée aux répondants légaux.

Situation scolaire et professionnelle :

Ecole / Activité	Filles	Garçons	
Jardin d'enfants :	0	0	
Ecole primaire :	3	11	
Ecole secondaire :	8	11	Soit: 1 centre CERAS 6 en section pré-professionnelle 3 en section terminale 4 en section transition 3 en section moderne 1 en section maturité 1 en classe d'orientation
Ecole supérieure et Préformation :	9	5	Soit: 5 en préformation, Sombaille Jeunesse 2 en Job-coaching, Sombaille jeunesse 2 ESTER, 1 orientation / 1 maturité prof. commerciale, voie diplôme 2 CPLN, année de transition 1 Ecole d'Art 1 Ecole prof. St-Imier, polymécanicien 1 Lycée J.-Piaget
Apprentissage :	1	1	Soit : 1 apprentissage dessinateur en bâtiments 1 apprentissage d'horticultrice
Divers :	1	0	Soit : 1 fille au pair/Paraguay
TOTAL :	22	28	

Mouvement des enfants et des adolescents en 2005 par groupe :

Groupes :	Primaires	Secondaires	Apprentis	Acc.&Urg.	Mère-enfant(s)
Arrivées :	6	7	8	31	2
Départs :	6	9	8	29	2

Effectif des élèves au 31 décembre 2005**PREFORMATION****Effectif des élèves au 31 décembre 2005 :**

	Filles	Garçons	Total	
	3	5	8	Soit : 5 élèves de Sombaille Jeunesse 3 élèves habitant chez leurs parents
Totaux	3	5	8	

Provenance par canton :

Neuchâtel	8
Autres	0

Journées effectives de présence :

Année 2005	Pensionnaires neuchâtelois	Pensionnaires hors canton	Total
Elèves en institutions	644	-	644
Elèves chez leurs parents	744	-	744
Totaux	1388	-	1388

Effectif des élèves au 31 décembre 2005**JOB-COACHING****Effectif des élèves au 31 décembre 2005 :**

	Filles	Garçons	Total	
	4	3	7	Soit : 2 élèves de Sombaille Jeunesse 1 élève indépendante 4 élèves habitant chez ses parents
Totaux	4	3	7	

Provenance par canton :

Neuchâtel	7
Autres	0

Journées effectives de présence :

Année 2005	Pensionnaires neuchâtelois	Pensionnaires hors canton	Total
Elèves en institutions	137	-	137
Elèves chez leurs parents	54	-	54
Totaux	191	-	191

HÔPITAL

Evolution 2005

L'année 2005 a été marquée par l'adoption par le peuple de la Loi sur l'établissement hospitalier multisite cantonal (LEHM). Elle avait été préalablement votée et acceptée par le Grand Conseil le 30 novembre 2004. Présidé par M. Jean-Pierre Authier, le Conseil d'administration de l'EHM est constitué de Mme E. Hirsch-Durrett (directrice sortante de Pro Senecture et ancienne cheffe du Service de la santé publique) et de MM. J.-P. Veya (Conseiller communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds), P. Sandoz (Conseiller communal de la Ville de Neuchâtel), F. Borel (ancien conseiller national), D. Wiesling (directeur général du Réseau santé Valais) et J.-B. Wasserfallen (directeur médical adjoint au CHUV). Dès l'automne, le président de l'EHM a nommé un groupe – dit groupe de transition – formé des directeurs des hôpitaux constituant l'EHM ; la tâche de ce groupe a été d'accompagner la transition vers l'EHM en réglant les différents points et dossiers inhérents à un tel processus. Durant cette même période, le président du Conseil d'administration a conduit les discussions et les négociations avec les institutions propriétaires des hôpitaux pour le transfert de ceux-ci au sein de l'EHM. Dans ce contexte, le Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds a signé en fin d'année la convention d'intégration de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds qui sera soumise à l'approbation du Conseil général le 29 mars 2006.

On relèvera également l'arrêté du Conseil d'Etat du 25 mai 2005 qui subordonne l'octroi de subventions aux institutions de santé au respect des normes cantonales en matière d'engagement et de rémunération des médecins-cadres et des médecins externes. Fixée au 1^{er} juillet 2006, l'entrée en vigueur des nouvelles conditions-cadres a amené les directions hospitalières à résilier l'ensemble des contrats des médecins-cadres des hôpitaux de manière à respecter les délais contractuels. Des nouveaux contrats devront être présentés par les autorités de l'EHM aux médecins-cadres d'ici au printemps 2006.

« Projet global »

Au niveau de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, les réflexions sur le « Projet global » se sont poursuivies. Ce projet constitue une priorité pour l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, puisqu'il conditionne non seulement la mise aux normes de l'infrastructure hospitalière, mais aussi les réorganisations nécessaires à l'amélioration de l'efficacité et de la performance de l'institution. L'hôpital est aujourd'hui en attente du financement d'un crédit d'étude pour la réalisation de la première phase du projet qui concerne principalement l'étape constructive proprement dite (bloc opératoire, salles d'accouchement, urgences, policlinique, stérilisation, hall d'entrée). Le projet a été présenté en fin d'année à Monsieur le Conseiller d'Etat Roland Debély qui a relevé son caractère cohérent. Monsieur le Conseiller d'Etat Roland Debély a, par ailleurs, rappelé la nécessité de moderniser l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds du fait de sa mission d'établissement hospitalier principal indispensable à l'organisation hospitalière cantonale. Les modalités du projet devront toutefois être évaluées par les autorités de l'EHM dans le contexte de la nouvelle organisation hospitalière.

Activités 2005

L'activité hospitalière a globalement baissé de 8.0 % (-601 séjours hospitaliers). Cette baisse est générale, mais elle est particulièrement marquée en ophtalmologie (67.4 %, soit -296 cas), en orthopédie (-12 %, soit 105 cas) et en ORL (-12 %, soit 54 cas). On notera que la diminution de l'activité ophtalmologique résulte de la diminution du volume opératoire suite au départ du Dr J.J. Tritten, médecin chef du service.

La durée moyenne de séjour passe à 7.0 jours (contre 7.1 jours en 2004, 7.3 jours en 2003 et 7.6 jours en 2002).

L'activité ambulatoire appréciée par le chiffre d'affaires augmente de 2.7 % ; elle ne compense toutefois pas la baisse de l'activité hospitalière. On relèvera l'augmentation des recettes ambulatoires des secteurs suivants : médecine nucléaire +21.3 %, radiologie +7.4 %, radiothérapie +4.3 %.

Résultats financiers 2005

Le 15 mars 2005, le Département de la justice, de la santé et de la sécurité fixait un objectif de déficit à atteindre de Fr. 50'526'663. Compte tenu des prévisions du résultat des comptes de l'Etat 2005, le Conseil d'Etat prenait par voie d'arrêté du 17 août 2005 une série de mesures urgentes visant à améliorer la clôture des comptes 2005. Dans ces circonstances, le Conseil d'Etat révisait l'objectif budgétaire initialement assigné à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds en fixant la subvention de déficit à Fr. 48'566'663.

	<u>Budget 15/3/2005</u>	<u>Budget 14/9/2005</u>	<u>Résultats 2005</u>
Charges	Fr. 111'991'277.--		Fr. 106'347'214.20
Recettes	Fr. 61'464'614.--		Fr. 57'598'422.40
<u>Déficit final 2005 (= subventions)</u>	<u>Fr. 50'526'663.--</u>	<u>Fr. 48'566'663.--</u>	<u>Fr. 48'748'791.80</u>

En comparaison des objectifs susmentionnés, le résultat d'exploitation est satisfaisant. Ainsi, le déficit budgétaire est inférieur de 1.8 millions de francs au déficit initialement prévu. Le deuxième objectif de 48.5 millions de déficit est globalement atteint quand bien même l'effort supplémentaire demandé était difficile à réaliser compte tenu du très court délai restant entre l'annonce du Conseil d'Etat et la fin de l'année. Par rapport au résultat 2004, il faut relever cependant que le déficit à charge du canton augmente de 3.2 millions de francs, soit de 7.1 %.

Inférieurs de 2.8 % aux prévisions budgétaires initiales, les salaires et charges sociales ont été légèrement inférieurs à ceux enregistrés en 2004 (Fr. – 68'000). A noter que les mesures liées à l'introduction de la convention de travail des médecins assistants et chefs de clinique ont développé leurs effets également sur l'exercice 2005 (les postes engagés courant 2004 ont déployés leurs pleins effets financiers en 2005). La maîtrise des charges en personnel a résulté, notamment, des décisions de fermeture de lits et/ou de services (périodes de vacances, week-ends, etc.) ainsi que de l'effort important qui a été consenti dans la gestion des remplacements du personnel absent.

En comparaison avec 2004, les autres charges d'exploitation ont diminué de 1.3 %, soit d'environ 475'000 francs. Pour l'essentiel, ce résultat s'explique par la baisse de l'activité, par la modification du mode de facturation de la FLHN (depuis le 1^{er} juillet 2005, les analyses ambulatoires sont facturées directement aux patients par la FLHN), par une diminution des dépenses de médicaments coûteux (oncologie et ophtalmologie principalement). On notera, par ailleurs, l'augmentation des charges des investissements [Fr. +494'176) – achat d'équipements médicaux et hôteliers pour la polyclinique générale notamment / amortissements -, et de la charge des intérêts (Fr. +155'784)]. Le groupe 43 « Entretien et réparation d'immeubles et d'équipements » augmente de Fr. 336'498 (travaux d'aménagement du bloc opératoire, de la polyclinique générale).

Globalement, les produits d'exploitation baissent de 7.4 %, soit de Fr. 4'630'056. Cette diminution est le corollaire de la baisse d'activité hospitalière qui n'est pas compensée par un transfert sur l'activité ambulatoire. Quand bien même l'activité ambulatoire croît de 2.7 %, les recettes liées à ce mode de prise en charge diminuent de 4.6 % principalement du fait des nouveaux principes de facturation de la FLHN (prestations ambulatoires facturées directement aux patients depuis le 1^{er} juillet 2005) et de la baisse du volume des médicaments et du matériel médical refacturé.

Réalisations 2005

Parmi les réalisations 2005, on relèvera la fin des travaux d'adaptation du bloc opératoire qui ont permis de regrouper toute l'activité chirurgicale au sein d'un même bloc opératoire. Dans un même esprit de rapprochement des activités de même nature (approche fonctionnelle), l'ensemble de l'activité endoscopique a été transférée dans l'ancien bloc ORL. Il en va de même des consultations médicales qui devront être regroupées en 2006 dans un nouveau secteur de polyclinique générale (consultations spécialisées de médecine, policlinique de chirurgie, ORL, préhospitalisations). Dans cette perspective, des travaux de réaménagement ont été conduits dans l'ancienne unité ORL. Durant l'été 2005, une nouvelle unité de semaine a été inaugurée (anciennement unité de chirurgie 1). Cette unité permet une prise en charge orientée sur les courts séjours pour l'ensemble des disciplines médicales de l'hôpital.

Sur le plan de l'organisation médicale, le Dr Markus Notter a pris ses fonctions de médecin chef de radio-oncologie/radiothérapie début 2005. Il assure la direction médicale du service en collaboration étroite avec le Dr Christian Monnerat, médecin chef du service cantonal d'oncologie. Le Dr J.-J. Tritten a démissionné de son poste de médecin chef du service d'ophtalmologie. Le poste devenu vacant a été mis au concours.

L'Hôpital de La Chaux-de-Fonds a renouvelé son label « Hôpital sans douleur » qui l'engage à former son personnel dans l'évaluation et le traitement de la douleur. Les patients sont informés de ces principes et des mesures de prise en charge de leur douleur. Une appréciation permanente est organisée pour juger de l'efficacité des mesures prises. Dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des patients, on soulignera la réflexion qui a été menée pour améliorer l'information et le consentement éclairé des patients avec une meilleure formalisation de l'entretien thérapeutique et des documents de consentement. Le Comité de direction a également décidé de retenir parmi les priorités institutionnelles 2005 le projet médical de prise en charge pédiatrique de l'ensemble des enfants hospitalisés au sein de l'établissement. Ce projet est motivé au titre du respect de la charte européenne des enfants hospitalisés. La prise en charge par le spécialiste pédiatre doit permettre également une approche médicale globale et appropriée des enfants ("Le droit aux meilleurs soins possibles est un droit fondamental, particulièrement pour les enfants" – UNESCO).

Pour répondre aux différentes lois édictées en matière de protection des employés, mais aussi par volonté de promouvoir la santé et protéger les patients et les collaborateurs des effets de la fumée, l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds s'est engagé dans une démarche « Hôpital sans fumée ». Désormais, tous les locaux de l'hôpital sont des lieux sans fumée, à l'exception d'un espace « fumée autorisée » aménagé en conséquence. Pour les patients fumeurs, des conseils sont prodigués par une équipe médicale et soignante sensibilisée à cet effet. Par ailleurs, des moyens permettant de mieux supporter l'abstinence sont proposés. Les collaborateurs désirant arrêter de fumer peuvent également bénéficier d'une première consultation gratuite auprès du médecin du personnel.

On mentionnera encore l'exposition installée à l'entrée de l'hôpital présentant différents aspects de l'organisation hospitalière affichée à l'occasion de la première journée nationale suisse des hôpitaux.

Instruction publique

ECOLE ENFANTINE

Personnel

Directrice	Mme Francine Liechti (75%)
Service socio-éducatif (SSE)*	M. Fernando Del Egidio Mme Laure Oliveri Mme Francine Ruegg
Personnel enseignant	Postes à plein temps : 15 Postes à temps partiel : 42 Décharges pour raison d'âge : 3

* Service commun aux Ecoles enfantine et primaire

En fin d'année scolaire, Mme Josette Müller a pris une retraite anticipée après 28 ans d'enseignement dans notre ville. Nous la remercions de tout son travail auprès des enfants ainsi que de son engagement pendant de longues années au sein de la commission de l'EE.

Répartition des classes (2005-2006)

1EE	6
2EE	10
Niveaux	22
Total	38

Crêt-du-Loche

Une classe multiâge a été créée au collège du Crêt-du-Loche pour la rentrée d'août 2005. Cette classe accueille des enfants de la 1ère enfantine à la 2ème primaire. Mme Marie-France Perregaux, titulaire, suit la formation « passerelle » de la HEP-BEJUNE, qui lui permet d'enseigner à l'EE et à l'EP.

Le projet a été soumis et accepté par la Commission scolaire ainsi que par le Service de l'enseignement obligatoire, comme étant une «expérience pédagogique».

Fermeture

La classe située à Abraham-Robert 39 a été fermée à la rentrée scolaire du mois d'août 2005.

Effectifs (rentrée scolaire)

	1EE	2EE	Total	Nb classes
1997-1998	343	467	810	40
1998-1999	320	478	798	39.5
1999-2000	309	428	737	36.5
2000-2001	350	420	770	38.5
2001-2002	341	438	779	38.5
2002-2003	314	440	754	38.5
2003-2004	340	391	731	38.5
2004-2005	372	372	744	38.5
2005-2006	348	396	744	38

Appuis - Santé – Dépistages

Service socio-éducatif

Un grand nombre de situations sont signalées au SSE : pour environ un tiers en 1ère enfantine et deux tiers en 2ème enfantine. Le SSE intervient la plupart du temps à la demande des enseignants pour des motifs tels que : problèmes d'intégration, de comportement, de difficultés relationnelles ou d'apprentissage. Son rôle, en collaboration avec les enseignants, les parents et les services parascolaires, permet de dépister certaines difficultés précocement. Ce qui permet la mise en place de mesures de remédiation et d'orientation. Le SSE a aussi les compétences de faire passer des évaluations de fin 2ème enfantine dans le cas où le passage à l'Ecole primaire interroge.

Centre de santé scolaire

Comme chaque année, tous les dépistages ont été effectués : dépistage oculaire, poids, mesure, dépistage et prophylaxie dentaire.

Information « les 10h en classe »

Le 8 novembre, Mme Florence Authier, diététicienne, a donné une information aux enseignantes, relative aux « 10 heures » en classe. Les thèmes suivants ont été traités :

- Qu'est-il souhaitable et recommandé de consommer aux 10 heures à l'école enfantine ?
- Comment travailler en classe avec les enfants ?
- Quelles informations donner aux parents ?

Groupe Information Sexuelle et éducation à la santé (GIS)

Les soirées d'information s'adressant aux parents des élèves de 2EE ont eu lieu le 8 février et le 9 mars 2005 au CIFOM, rue de la Serre 62.

Appui langagier

Quatre appuis langagiers ont été organisés dès la rentrée des vacances d'automne pour venir en aide à une trentaine d'enfants non-francophones. Durée : 2 périodes par semaine, pendant 4 mois.

Pays d'origine	Nb d'élèves
Turquie	10
Portugal	7
Albanie	4
Serbie	3
Sri Lanka	3
Bosnie	1
Espagne	1
Arménie	1
Total	30

Education par le mouvement

Une vingtaine d'enfants ont été signalés par les titulaires et sont suivis par Mme Anita BLASER, éducatrice par le mouvement, à raison d'une période par semaine. Les enfants ont été répartis dans 5 groupes et les leçons se déroulent dans les collèges EP.

Education routière

Le sergent Blaise Matthey, responsable de la brigade d'éducation routière ainsi que l'agente Nathalie Doudin, ont donné les leçons habituelles dans toutes les classes, en janvier et en septembre 2005.

Activités pédagogiques

Charte

La prévention des violences et l'éducation à la gestion non-violente des conflits ne s'improvisent pas. Ces démarches nécessitent un accompagnement, des outils, des formations.

La Charte de l'EE a été introduite en 2002. Depuis, de nombreuses démarches ont vu le jour : réflexions de groupe, conférences, publication de dépliants à l'intention des parents, poster dans les classes, ...

Cette année, nous avons fixé notre objectif au choix d'ouvrages et de jeux éducatifs qui favorisent la solidarité, la coopération, la communication. Ces outils sont à la disposition des titulaires, dans notre ludothèque de Serre 14.

Promotion de la lecture

« La Ribambelle » continue de se développer et rencontre un très grand succès auprès des enfants, des parents et des enseignantes.

Une 5ème Ribambelle a vu le jour en cette fin d'année. Ainsi, toutes les classes pourront en bénéficier chaque année.

Nous remercions Mmes Claudine Ehrbar et Olivia Leccabue qui continuent de s'engager bénévolement dans ce projet de promotion à la lecture.

Information EOLE

Mercredi après-midi 23 février 2005, les titulaires EE ont reçu une information obligatoire relative au moyen d'enseignement « Education et Ouverture aux Langues à l'Ecole (EOLE) ».

Nous avons doté chaque classe de deux volumes réunissant les activités didactiques, d'un fichier de documents reproductibles et de CD audio contenant les enregistrements nécessaires pour la réalisation des activités. La collection est complétée par une brochure réunissant un glossaire des 69 langues présentes à des titres divers dans les activités et un lexique thématique dans 20 langues dont les principales langues parlées par les élèves.

Passage Langue 1 – langue 2

Au collège des Endroits, les volées de 1ère enfantine sont composées en grande majorité d'élèves allophones. La gestion de ces classes est complexe et mérite une réflexion.

Les enseignants de l'école primaire relèvent que de nombreux enfants étrangers ont appris le français à l'école et dans la rue ; ils accusent un « déficit » de vocabulaire important, malgré le travail scolaire fourni.

Parler une langue à la maison, dans la vie quotidienne, et apprendre une autre langue à l'école avec toute l'imagerie scolaire véhiculée, sont deux démarches différentes, qui ne relèvent pas du même processus.

Les recherches faites au niveau du bilinguisme montrent tout d'abord que l'apprentissage d'une langue seconde se fait plus aisément si la langue 1 continue elle aussi à se développer.

L'objectif poursuivi est l'ajustement des connaissances dans la langue 1 pour que l'enfant puisse accueillir le français de manière efficace. Il s'agit d'améliorer la progression de l'enfant dans l'apprentissage du français, et de combler les lacunes de vocabulaire relevées par les enseignants de l'école primaire.

L'idée est que les enseignantes de 1ère enfantine du collège des Endroits soient appuyées par des personnes qui maîtrisent la langue 1 et la langue 2, et qui travaillent ½ journée par semaine avec les enfants, dans les différentes activités proposées.

Nous avons débuté l'expérience en août 2005 avec 2 mères de famille (turque et albanaise) qui médient à la fois la langue d'origine et la langue d'accueil auprès des enfants qui, nous l'espérons, seront mieux à même de faire des liens entre les 2 langues.

Le projet est soutenu financièrement par l'Association « Aide à l'enfance » que nous remercions sincèrement.

Un suivi est assuré par un groupe de travail et la direction de l'EE.

Cours de recyclage en mathématique

Les maîtresses enfantines du canton ont été recyclées dans le domaine des mathématiques en janvier et février 2005. Parmi les animatrices, nous avons pu compter sur Mme Colette Girard-Pulinckx, titulaire EE, F. Liechti, directrice EE, P. Neuenschwander, ancienne inspectrice cantonale, ainsi que d'autres enseignantes du canton.

Informatique

Toutes les classes enfantines de la ville sont équipées d'un ordinateur et d'une imprimante. Les connexions au réseau pédagogique neuchâtelois ont été réalisées.

Les enseignantes suivent intensément les formations suivantes :

- **Module P1 « Prise en main et présentation des ressources pédagogiques »**
Toutes les titulaires ont été formées (2 périodes en dehors du temps scolaire - obligatoire)
- **Module T1 : Découvrir l'ordinateur et réaliser un premier document**
2 périodes en dehors du temps scolaire – facultatif : 13 enseignantes inscrites
- **Module T2 : Découvrir la messagerie électronique avec Outlook Web Access**
4 périodes en dehors du temps scolaire – facultatif : 54 enseignantes inscrites
- **Atelier : Utilisation d'un appareil photo numérique. Enregistrement des images. Intégration des images dans un document. Réalisation d'un domino**
4 périodes en dehors du temps scolaire – facultatif : 33 enseignantes inscrites
- **Atelier : Publication d'un article ou d'un reportage sur le site des Ecoles enfantines et primaires**
4 périodes en dehors du temps scolaire – facultatif : 17 enseignantes inscrites

Déléguées de quartier

Mmes Claire Haenni , Monique Erard , Karine Grossenbacher , Marie-Madeleine Regazzoni, Isabelle Stalder , Vanda Casali, Francine Liechti (directrice), Cristina Arcaleni (secrétaire) ont siégé les 26 avril et 15 novembre 2005.

Visites au SIS

Le Groupe d'Ambulanciers Formateurs dans les Ecoles (GAFE) a reçu 28 classes enfantines dans les nouveaux locaux du SIS. Les élèves ont été initiés à ce que représente le N° 144 et à ce que sont des interventions en matière d'incendie et de secours.

Prévention des Accidents par Morsures de chiens (PAM)

Depuis quelques années, des cours de prévention sont proposés aux titulaires des classes de 2ème enfantine. Afin d'éviter aux enfants de se retrouver en situation dangereuse, ce programme - axé sur deux buts principaux, à savoir "ce qu'il faut faire" et "ce qu'il ne faut pas faire" - enseigne les règles d'or à respecter en face de chiens connus ou inconnus.

Cette année, 22 classes enfantines ont bénéficié de cette animation facultative.

Animations sur le thème des déchets

En mars 2005, 38 classes enfantines ont participé aux animations relatives au tri des déchets, données par Mme Géraldine Pugin (animatrice à la Société pour le tri, le recyclage et l'incinération des déchets, Yverdon-les-Bains)

Divers

Liens avec la HEP

F. Liechti a été sollicitée par la HEP pour donner un cours (2x2 périodes) relatif à l'approche de la lecture en classe enfantine.

Passage EE-EP

Le 10 mai , V. Houlmann, sous-directrice de l'EP et F. Liechti, directrice de l'EE, ont donné une conférence relative au passage de l'école enfantine à l'école primaire, aux parents des futurs élèves de 1ère année.

Fête de la jeunesse

Le cortège des Promotions s'est déroulé le samedi 25 juin.

Participation de la direction aux commissions et groupes de travail sur le plan cantonal

- Groupe de pilotage Ecole enfantine

- Groupe de recyclage en mathématiques
- Commission de l'intégration scolaire des élèves handicapés mentaux
- Comité de lecture
- Groupe « Motion S. Vuilleumier, relative à l'illettrisme »

Participation de la direction aux commissions et groupes de travail sur le plan communal

- Commission scolaire
- Comité « Vivre La Chaux-de-Fonds » pour le projet « Calendrier de l'Avent »
- Association « Aide à l'enfance »
- Groupes de travail :
 - ☐ Bureau-santé
 - ☐ Réorganisation des directions d'école
 - ☐ Interservice de sécurité
 - ☐ Délégué à la Jeunesse
 - ☐ Esplanade
 - ☐ Enfants immigrés
 - ☐ Matériel scolaire
 - ☐ Promotions
 - ☐ Déléguées de quartier
 - ☐ Informatique

La direction adresse sa reconnaissance et sa gratitude au corps enseignant, à l'Autorité scolaire, au personnel de l'administration et du secrétariat des écoles, et les remercie pour la confiance témoignée durant cette année.

ECOLE PRIMAIRE

Introduction

Le rapport de gestion est l'occasion pour la direction de rappeler ce que fut l'année scolaire écoulée et de présenter au lecteur la richesse et la densité de la vie de l'Ecole primaire de La Chaux-de-Fonds. Il permet ainsi de mettre en évidence l'importance de l'école publique et démocratique, celle qui permet, à travers la variété des enfants qui la fréquentent, de contribuer à la construction de la société multiple vers laquelle nous conduit chaque jour qui passe.

Encore faut-il, pour qu'elle puisse remplir cette mission, qu'elle en ait les moyens. Or, chaque nouvelle année apporte son lot de craintes tant les pressions budgétaires sont fortes. L'année 04-05 commence avec 5 classes de moins que la précédente, dont 2 pour des raisons de diminution d'effectifs et 3 pour des raisons d'économie.

L'école ne reste pas insensible aux soucis financiers de l'Etat et de la Commune, elle accepte de participer à l'effort général d'économie. Mais elle doit pouvoir remplir son rôle de ciment social en offrant des conditions d'apprentissage correctes à l'ensemble des élèves qui la fréquentent. L'affaiblir risquerait de ternir son image, de faire douter de son efficacité et de justifier l'instauration d'écoles à deux vitesses. Nous tenons à le redire inlassablement à nos Autorités politiques.

Nous croyons à la qualité de notre école et nous oeuvrons à l'améliorer quotidiennement. Mais l'accueil des enfants du XXI^e siècle passe par des investissements scolaires bien compris, notamment au niveau des effectifs, qui permettront de conserver, voire de renforcer la confiance de la population et du monde politique.

Corollaire de tout cela, cette reconnaissance de l'importance de l'école permettra également au corps enseignant de s'engager avec une conviction renouvelée dans ses tâches quotidiennes, loin d'une morosité que ne méritent pas nos élèves.

Ce rapport rappelle les chantiers importants de cette année scolaire, avec la mise en place d'une nouvelle unité administrative des trois écoles dirigée dès janvier 05 par le directeur administratif, M. Giacomo Laini. Premier élément de réponse à la motion Hainard sur « le regroupement et le renforcement des directions des écoles enfantine et primaire », cette évolution du travail d'un secrétariat constitue un défi important dont les objectifs sont tangibles ; son pendant pédagogique, la création d'une école obligatoire pour la ville, se heurte à des difficultés liées aux nombres de lois et règlements cantonaux qui régissent la scolarité neuchâteloise, notamment en ce qui concerne le statut des enseignants et le découpage des cycles d'enseignement. Cependant, sans aller aussi loin que les ambitions premières ne le proposaient, des pistes seront envisagées pour atteindre les objectifs présentés dans le précédent rapport et rappelés ci-dessous :

- Une meilleure cohérence verticale de l'enseignement
- Une meilleure synergie entre les écoles au niveau administratif
- Une plus grande disponibilité pédagogique des directions
- Une plus grande présence dans les collèges
- Une meilleure visibilité de la politique des directions

Un autre chantier ouvert en août 2004 est en lien avec la qualité du climat d'école ; souhaité par le Président de la Commission Scolaire, il a comme objectif pratique la création d'une charte de l'Ecole primaire. Le processus dans lequel nous sommes entrés doit nous permettre de réfléchir aux valeurs qui motivent l'action des professionnels de notre école, de cultiver une culture commune, de développer plus de cohérence dans notre travail éducatif et de favoriser la communication à l'interne comme à l'externe.

Comme on peut le constater, de nombreux et profonds changements animent l'Ecole primaire de La Chaux-de-Fonds. Consciente de l'effort demandé à l'ensemble de ses collaborateurs, la direction tient à féliciter et à remercier le corps enseignant, le personnel administratif, les assistant-e-s scolaires, les préparateurs et les concierges, pour le travail accompli et pour l'investissement dont ils font preuve au quotidien. C'est la même reconnaissance que nous adressons aux Autorités scolaires et communales qui nous soutiennent avec attention dans notre volonté de promouvoir une école de qualité, malgré les difficultés conjoncturelles.

Personnel

Directeur Sous-directrice	M. Jean-Luc Kernen Mme Viviane Houlmann
Service socio-éducatif (SSE)*	M. Fernando Del Egido Mme Laure Oliveri Mme Francine Ruegg

Unité de promotion éducative (UPE)	Mme Marie-France de Reynier Porta (50%) Mme Nicole Perrenoud (50%)	
Délégué aux sports	M. Francis Portner (40%)	
Personnel enseignant :	Nb. personnes :	Nb. postes :
Enseignant(e)s généralistes	187	122.57
Enseignant(e)s spécialisé(e)s		
- éducation physique	8	4.00
- activité créatrice manuelles	5	2.94
- activités créatrices sur textile	10	3.56
- soutien pédagogique	10	4.55
- mouvement	4	0.41
Total	224	138.03

* Service commun aux Ecoles enfantine et primaire

Perfectionnement et information

Conférences générales du corps enseignant primaire

Dans le but d'améliorer la communication interne de l'école, la direction convoque le corps enseignant pour une conférence de rentrée. C'est l'occasion de présenter à tous les lignes politiques que suit l'école et les projets qui vont se développer lors de l'année qui commence.

Les 27 et 30 janvier 2005, c'est le thème de la charte qui a mobilisé en deux groupes le corps enseignant pour deux demi-journées de réflexion.

Informatique

Au fur et à mesure de l'introduction de ce nouvel outil dans nos écoles, les enseignants reçoivent une formation de base. Elle concerne aussi bien l'aspect technique que pédagogique. L'arrivée des ordinateurs dans les classes exige un important investissement de formation de la part des enseignant-e-s. En effet, il s'agit d'améliorer la connaissance de l'outil, de ses fonctionnalités, ses potentialités, ses implications dans la gestion de la classe et des apprentissages.

Introduction aux nouveaux moyens d'enseignement

Les diverses formations faisant suite à l'introduction de nouveaux moyens d'enseignement arrivent à leur terme. On peut considérer que l'offre en la matière rejoint maintenant le programme régulier offert par la Haute Ecole Pédagogique / formation continue. C'est le cas pour les mathématiques, l'allemand, la connaissance de l'environnement et l'expression orale et écrite en français.

Formation complémentaire au degré préscolaire et durant les deux premières années de l'école primaire

La Haute Ecole Pédagogique - BEJUNE offre une nouvelle formation visant l'obtention d'un titre pour l'enseignement du degré préscolaire et durant les deux premières années de l'école primaire. Une enseignante de notre école, Mme Marie-France Perregaux, poursuit cette formation.

Appui en éducation physique

L'appui en éducation physique est donné par Francis Portner à raison de 6 périodes hebdomadaires, en diminution de 1 période par rapport à 03-04 sur décision de l'Etat.

Cette activité s'adresse aux titulaires qui enseignent eux-mêmes l'éducation physique. Des leçons pratiques avec les classes en halle de gymnastique, à la patinoire ou au bassin sont proposées. Des cours pratiques ou théoriques mais facultatifs pour les enseignants uniquement sont également mis sur pied.

Des cours de 1ers secours ont été dispensés aux enseignants qui le désiraient. Ces cours sont reconnus comme recyclage par la Société de sauvetage.

Appui en éducation musicale

M. Olivier Richard est intervenu dans plusieurs classes de tous les degrés, classes dont les titulaires en ont exprimé le besoin (aide « à la carte », création de moyens originaux, appui didactique, ...). Cette aide s'étend sur toute l'année.

L'appui en éducation musicale est financé par le DIPAC.

Réseau franco-suisse d'éducation à l'environnement

Développé dans le cadre de la Communauté de travail du Jura, ce réseau est animé du côté suisse par la Fondation suisse d'éducation à l'environnement. Il propose des journées de formation aux enseignants des deux côtés du Doubs, permettant d'intéressants échanges. Ce type de formation se développe petit à petit et conduit à des contacts au niveau des classes. Les échanges de cette année ont été particulièrement denses puisque trois classes du collège de l'Ouest ont participé à une campagne internationale sur le thème « eau et paysage ».

Permanences des orthophonistes

Suite à l'interpellation des enseignants des Endroits liée à la situation spécifique face au bilinguisme de la population du collège (75 % de la population est étrangère), orthophonistes et enseignants se sont rencontrés pour chercher des solutions originales au cours de l'année scolaire 03-04. Un bilan positif en a été tiré et les objectifs ont été atteints. L'expérience s'est donc arrêtée à l'automne 05. Nos remerciements vont à M. Berberat qui a permis l'organisation de cet échange, au Centre d'orthophonie qui s'est mis à disposition et aux enseignants qui ont investi du temps dans l'analyse de cette problématique.

Stages

Les maîtresses et maîtres de stage suivants ont accueilli dans leurs classes les étudiantes et étudiants de l'Institut pédagogique neuchâtelois pour différents types de stages :

Mmes, F. Bise, F. Blum, V. Boni, S. Bortoluzzi, M.-C. Bregnard, Ch. De La Reussille, Ch. de Montmollin, P. De Pury, S. Diaz, N. Droz, F. Epitiaux, A. Froment, C. Gabus, M. Hoetschfeld, Ch. Iff, A. Jambé, N. Joly, M. Kuenzi, C. Matthey, A. Meister, A. Michel, F. Nydegger, M. Perrelet, M. Perret-Gentil, F. Quispe Apaza, Y. Ratzé, Ch. Reuter, F. Roth, M. Scheidegger, Y. Soeur, S. Veya

MM. G. Christen, C. De Bernardini, H. De Pury, X. Humair, F. Joly, P. Lüthi, O. Ratzé, M. Schenk, D. Vuilleumier

Dans le cadre de nos relations avec la HEP, nous avons accueilli des étudiants du niveau secondaire pour une matinée de sensibilisation aux degrés primaires ainsi que d'autres étudiants primaires pour un module consacré à l'éducation routière.

Personnes ressources ou animateurs relais

La Formation continue de la HEP-BEJUNE a fait appel à des enseignants intéressés par ces nouveaux rôles. Les personnes ressources ou animateurs relais sont des titulaires à l'aise dans les branches concernées, en l'occurrence « connaissance de l'environnement, 1P à 3P » et « expression orale et écrite », intéressés à partager leur expérience, à informer leurs collègues, voire à collaborer à leur formation. Les personnes suivantes de notre école se sont engagées dans cette voie

En connaissance de l'environnement : Mme Y. Soeur, MM. G. Christen, L. Kohler

En expression orale et écrite : Mmes M. Kuenzi, M. Heiniger, F. Roth et N. Joly

Formation des correspondant-e-s de collège

En collaboration avec le CAPPE par MM. Marc Thiébaud et Jürg Bichsel, un travail important a été réalisé pour développer les compétences des correspondants de collège. Interface entre la direction et les collègues, tour à tour animateurs, informateurs, médiateurs ou négociateurs, ils/elles ont pu analyser leur fonction, mettre en évidence les compétences nécessaires et acquérir des outils de travail leur permettant de mieux assumer leur rôle et de faire face aux diverses situations de leur quotidien. Une large place a été laissée à l'analyse de pratique, à la préparation de situations et à l'auto évaluation. Nous remercions le groupe de correspondant-e-s de son investissement ; nous lui souhaitons pleine réussite dans la conduite de ses activités, conscient qu'il est un outil de communication important dans l'école. Nous remercions également le CAPPE de son accompagnement efficace et compétent.

Effectif des classes

Clas. Régul. Ville	Effectif au 01.09.03			Effectif au 01.09.04		
	Nb. Elèves	Nb. Classes	Moyenne	Nb. Elèves	Nb. Classes	Moyenne
1e	432	24	18.00	398	22.5	17.69
2e	415	24	17.29	422	23.5	17.96
3e	406	23	18.04	427	23.0	18.57
4e	383	20	19.64	382	20.5	18.63
5e	446	23	19.39	403	19.5	20.67
TOTAL	2'082	113	18.42	2'032	109	18.64
Environs	72	4		76	4	
Appuis	45	7		48	6	
Accueil	18	1		19	1	
TOTAL	2'217	125	17.73	2'175	120	18.12
Effectif total au début de l'année :						2'175
Effectif total à la fin de l'année :						2'188
Effectif moyen mensuel pris en compte						2'179
Différence en cours d'année :						13

Evolution du nombre des classes et des élèves (Ville et Environs)

Année scolaire	Nombre de classes	Nombre d'élèves
1993 - 1994	113	1'954
1994 - 1995	115	2'042
1995 - 1996	120	2'124
1996 - 1997	126	2'186
1997 - 1998	129	2'251
1998 - 1999	131	2'271
1999 - 2000	127	2'306
2000 - 2001	128	2'287
2001 - 2002	126	2'270
2002 - 2003	127	2'272
2003 - 2004	125	2'217
2004 - 2005	120	2'175

%	Nombre	Nationalités
64	1401	Elèves suisses
36	774	Elèves étrangers
100	2175	Enfants au total

Prix coûtant par élève

Prix coûtant de l'élève (base comptes 2003)	fr.	7'743.—
Prix coûtant de l'élève (base comptes 2004)	fr.	7'786.—
Différence	fr.	43.—

Service socio-éducatif

Le SSE dispose d'un cadre qui lui permet de répondre à l'évolution de l'école et de la société, et de continuer de jouer le rôle important d'interface entre la direction, les enseignants et les familles dans tous les problèmes qui touchent aux élèves.

Un accent est mis sur la prévention de l'échec scolaire : des contacts entre SSE et enseignants ont lieu dès la rentrée pour permettre le suivi des élèves en difficultés et mettre en place des mesures différenciées.

Activités courantes

- Observation des élèves en classe
- suivi des enfants placés
- accueil des enfants réfugiés
- intégration d'enfants en difficultés ou présentant des problématiques particulières
- relations avec enseignants, parents, élèves, autres écoles, services parascolaires, institutions et organismes privés ou publics
- collaboration avec les communautés étrangères et les centres d'accueil pour requérants
- contacts avec les écoles infantine et secondaire : travail sur la verticalité des problématiques
- clarification de situations familiales perturbées
- recherche d'aide financière et de soutien scolaire ou éducatif
- organisation des classes d'appui et d'accueil
- gestion du soutien pédagogique
- participation à la formation des classes

Collaboration avec le CAR et le Foyer de l'écolier : le Repas de l'écolier

Le « Repas de l'écolier » a vécu sa 3e année d'existence. Son utilité s'est confirmée. Les réflexions portent maintenant sur son éventuelle extension dans le cadre d'une politique plus large d'accueil de la jeunesse en marge de l'horaire scolaire. Un groupe de travail planche sur un rapport qui sortira au printemps 2006.

L'Unité de promotion éducative

Les deux mandats visent à aider les enfants rencontrant des difficultés relationnelles, éducatives, sociales, scolaires, ou qui vivent des situations de maltraitance.

Pour Mme Nicole Perrenoud Treyvaud, mandat Prévention-suivi-urgences:

- Prévention
 - ☐ Propositions d'interventions ponctuelles dans les classes visant à développer les compétences relationnelles des élèves. Ces activités se déroulent en classe, selon un plan préétabli avec la direction.
- Suivi
 - ☐ Assurer un suivi auprès des élèves ou des classes en situation relationnelle difficile. Il s'agit d'un suivi ponctuel et de courte durée. Ces interventions ont lieu sur demande d'un enseignant-e, du SSE ou de la direction.
- Urgences
 - ☐ Assurer une intervention rapide dans les situations dites urgentes.

Ce mandat s'adresse à l'ensemble des collèges de l'Ecole primaire.

Pour Mme Marie-France de Reynier Porta, mandat socioculturel:

- Expression langagière
 - ☐ Développer des projets ponctuels pour faciliter la compréhension et l'expression en français.
- Animation socioculturelle
 - ☐ Animer un accueil extra-scolaire en lien avec le développement des compétences langagières et sociales des enfants ainsi que de créer des contacts avec les structures existantes dans le quartier.
- Intégration culturelle
 - ☐ Renforcer les liens école-famille.

Ce mandat concerne uniquement le collège des Endroits.

Enquête auprès des enseignant-e-s, novembre 2004

Les questionnaires rédigés pour les deux mandats visaient à évaluer auprès des enseignant-e-s la perception, de même que l'apport fourni par chacune des ressources proposées.

Ce sondage a été bien accueilli, puisque 74% de réponses nous sont parvenues. L'indice de satisfaction est globalement positif.

Mandat prévention-suivi-urgences

2/3 des enseignants ayant répondu ont collaboré avec l'UPE. Le résumé des commentaires laisse apparaître une satisfaction générale au niveau notamment des échanges et du regard croisé sur les élèves ou la classe. Sur le plan de l'aide aux élèves, c'est le suivi d'une situation difficile et le caractère de proximité de l'intervention qui ont été généralement le plus appréciés.

Mandat socioculturel

Pour rappel, le questionnaire a été adressé aux seuls enseignants du collège des Endroits, 10 classes sur 13 ont collaboré avec l'UPE. Pour la majorité, les activités proposées ont été appréciées. Il a pourtant été relevé le regret du peu de temps à disposition pour ce travail et la complexité voire la surcharge exigée en termes de collaboration. Quant aux activités extrascolaires (réalisation d'une vidéo et rédaction d'un journal), elles ont été trouvées riches, utiles et complétant l'enseignement.

La Commission cantonale, présidée par l'inspecteur de l'enseignement spécialisé, M. Pierre Ducommun, a poursuivi ses travaux. Ses réflexions ont porté premièrement sur la description et discussion détaillées des mandats afin d'en établir une compréhension partagée. Elles ont continué par une observation et suivi de proximité (écoute des intervenantes, questions et critiques de leurs propositions) et une évaluation des actions par l'analyse des instruments choisis (entretiens, bilans, enquête, étude de trois situations types pour chacun des mandats). Au vu de l'ampleur de la tâche, il a été demandé la prolongation de l'expérience pédagogique d'une année scolaire afin de permettre à la Commission de terminer son observation et de remettre son rapport.

Le mandat socioculturel a malheureusement pris fin au terme de cette année scolaire, suite à la réorientation professionnelle de Mme Marie-France de Reynier Porta. Nous le regrettons vivement. Nous tenons ici à lui exprimer toute gratitude pour le travail réalisé au sein de notre école et pour sa collaboration active et constructive à ce projet.

Poste d'enseignement à l'hôpital

Certaines maladies demandent de longues périodes d'hospitalisation (1 à 6 mois). C'est le cas entre autres pour les enfants souffrant d'anorexie, d'obésité morbide, de pathologie psychosomatique. En ce qui concerne les enfants atteints d'affections oncologiques, après un séjour au CHUV, ils sont suivis à la maison par Mme Claudia Lüthi en collaboration avec les enseignants et les parents.

Les enfants sont ainsi accompagnés dans leurs apprentissages scolaires durant ces longues et difficiles périodes d'hospitalisation. Les familles dont la vie est bouleversée par les contraintes liées à la maladie de l'enfant sont particulièrement sensibles à cette aide professionnelle qui les décharge partiellement du souci du suivi scolaire.

Cette année, le nombre d'enfants hospitalisés a légèrement baissé, par contre les accompagnements à domicile ont été un peu plus nombreux.

Grâce à ces appuis, les enfants gardent confiance dans la vie et espoir de s'insérer sereinement dans le milieu scolaire habituel. En effet, à leur retour en classe, selon les déclarations des enseignants, ils n'accusent en général que peu ou pas de retard scolaire. Ce poste concerne aussi bien les enfants de l'Ecole primaire que ceux de l'Ecole secondaire. Il apporte une aide indispensable que l'école dans son cadre de travail régulier ne pourrait pas offrir.

Enseignement général

Passage à l'Ecole secondaire

En février, les parents des élèves destinés à l'Ecole secondaire ont été conviés à des séances d'information animées conjointement par les directions EP et ES.

L'accueil des classes de 5e par leurs aînés de 6e entre dans les mœurs. L'objectif est de présenter l'année d'orientation et de faire découvrir à l'élève son futur cadre scolaire.

Lecture

Les classes ont participé à diverses actions en lien avec la lecture. Certaines activités sont proposées par M. Alfred Béguin, délégué cantonal à la lecture : la Bataille des livres, le prix Chronos. En novembre, quelques classes ont participé à la semaine de la lecture. Et d'autre part, trois Virus lecture circulent activement en ville.

Au collège d'Esplanade, les enfants ont répondu avec enthousiasme à la mise en place de l'action « Lire et faire lire ». 6 groupes d'enfants se retrouvent pour lire chaque semaine en compagnie d'une personne retraitée. Le but de cette action est de transmettre aux enfants le plaisir de la lecture et de favoriser la rencontre et l'échange intergénérationnel. Cette animation est prise en charge par des personnes bénévoles, qui offrent de leur temps libre pour lire des histoires aux enfants.

Expression orale et écrite

Les classes ont été nombreuses à participer à la semaine des médias, découvrant à travers cette action divers aspects de la communication.

Plusieurs classes se sont muées en critique de cinéma lors d'une très riche action conduite en collaboration avec la Lanterne magique.

Informatique

L'installation des nouvelles technologies de l'information et la communication (ICT) se terminera durant les vacances d'été. Ainsi, tous les collèges seront complètement équipés pour la rentrée scolaire.

La formation du corps enseignant intervient dès que les ordinateurs sont livrés dans les collèges. Elle est conçue par petits modules facultatifs ou obligatoires en fonction des objectifs de formation visés. Le niveau de connaissances des enseignants est très divers, de ce fait, l'offre est fortement individualisée. Les cours donnés par les animateurs dans les collèges, sont très bien accueillis et appréciés. Néanmoins, il est difficile de gérer la vitesse d'apprentissage très hétérogène et de répondre aux besoins de chacun.

Le réseau pédagogique neuchâtelois (RPN) offre d'ores et déjà de nombreux logiciels qui sont mis à disposition des classes. Certains d'entre eux permettent de traiter des notions en relation directe avec le plan d'études.

Classes multiâges

Les 6 classes multiâges de Numa-Droz et de la Promenade fonctionnent à satisfaction. Même si l'enseignement y est exigeant, les objectifs éducatifs et pédagogiques encouragent enseignantes et direction à poursuivre dans cette voie. Les signes de reconnaissance des parents sont nombreux.

Notons aussi que nous avons deux autres classes multiâges, l'une au collège des Endroits (4P-5P) et l'autre au collège de la Charrière (1P-2P). Leur existence est provisoire et due à des questions d'effectifs.

Classe d'accueil

L'effectif de la classe d'accueil a oscillé entre 17 et 23 élèves, permettant un encadrement de 1,5 poste, avec comme titulaire principal, M. Laurent Develey, et Mme Martine Simonet Gillet en appui.

Un appui linguistique est apporté à raison d'une période par semaine pendant 20 semaines aux élèves allophones intégrés en classes régulières. Une quarantaine d'élèves ont pu en bénéficier sur l'ensemble de l'année par l'intermédiaire de Mme Véronique Houriet et de M. Olivier Guyot. Cet appui se fait en étroite collaboration avec les titulaires et selon les besoins spécifiques des élèves.

Intégration

La collaboration avec le Centre pédagogique « Les Perce-Neige » se poursuit, dans un but d'intégration sociale. Deux classes des Perce-Neige sont ainsi installées dans le collège des Gentianes, en échange de locaux situés dans un bâtiment proche du collège. Cette proximité permet nombre de contacts enrichissants. Elle permet aussi d'envisager pratiquement l'évolution des actions d'intégration qui devraient augmenter à l'avenir. Signalons que plusieurs enfants des PN passent quelques heures par semaine dans certaines de nos classes.

La réflexion sur la place des classes spécialisées au sein de notre école conduite l'an passé a mené à la production d'un document qui a été mis en consultation et qui entrera en vigueur en 05-06. Il a pour but de préciser le type de missions confiées aux classes d'appui et le mode de fonctionnement de l'école autour des élèves en grandes difficultés ou présentant des problématiques particulières. Cette politique vise à examiner toutes les solutions possibles permettant de maintenir ce type d'élèves dans l'enseignement régulier avant d'envisager une attribution en classe spécialisée ou en institution. Cela ne remet pas en question leur existence car il y aura toujours des élèves pour qui elles constitueront le meilleur encadrement.

Soutien pédagogique

Motiver ses élèves, gérer les différences dans les apprentissages est un défi que relève chaque jour l'enseignant-e dans sa classe. Le travail est très complexe et l'appui apporté par le soutien pédagogique est une nécessité pour répondre aux besoins des élèves en difficulté. La qualité de l'engagement des enseignant-e-s du soutien pédagogique auprès des élèves est conséquente et reconnue.

La formation complémentaire en vue de l'obtention d'un titre pour les aides pédagogiques (option soutien pédagogique et/ou mouvement) se poursuit. La durée globale est de 2 ans. Quatre enseignantes de notre école suivent cette nouvelle formation.

Horaires 2004-2005

Pour faciliter la vie des familles et leur organisation personnelle, l'école a remis aux parents, au début du mois de juillet, l'horaire des futures classes. Cette mesure exige un effort considérable de la part de l'institution.

Il est à noter que dès la prochaine rentrée scolaire, l'horaire des classes de 1^e année augmentera de deux périodes hebdomadaires l'une réservée au français, l'autre aux mathématiques.

D'autre part, en réponse aux directives prises par le SEO, l'horaire des classes a été harmonisé au sein des collèges, soit en début de matinée, soit en fin de matinée.

Remplacements

Au cours de leurs suppléances, les remplaçant-e-s sont amenés à assumer pleinement toutes les tâches et responsabilités d'un titulaire et cela parfois durant de longues périodes. Pour garantir le suivi des apprentissages et une bonne gestion de la classe, le vade-mecum se révèle être un outil adéquat, qui donne satisfaction. Il permet une distribution claire de l'attribution des tâches. Nous exprimons ici toute notre gratitude aux personnes qui remplacent dans notre école et nous les remercions pour leur disponibilité et de leur savoir-faire.

PECARO (Plan d'études cadre romand)

Le projet de mise sur pied d'un nouveau plan d'études destiné à la scolarité obligatoire a été lancé par la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin en l'an 2000.

Le PECARO poursuit les objectifs suivants :

- il va déterminer les objectifs prioritaires d'apprentissage et les répartir par cycle de 2 ou 3 ans.
- il va énoncer les objectifs d'apprentissage jugés prioritaires, auxquels chaque élève est astreint ;
- il va permettre de (re)construire des plans d'études et/ou des ressources d'enseignement en adéquation avec les balises qu'il propose.

Le projet en est au stade de l'analyse de la consultation qui a eu lieu en 03-04 ; son destin sera bientôt plus tangible. Rappelons que notre école est représentée dans les groupes de réflexion par Mmes M. Blum, D. De Pietro, F. Roth, V. Houlmann et MM. E. Ging, F. Joly et J.-L. Kernen.

Evaluation

Cette année scolaire a vu l'adoption d'un nouvel arrêté sur l'évaluation du travail de l'élève, l'entrée en vigueur de recommandations cantonales sur les pratiques en matière d'évaluation. Au sein de notre école, un groupe de travail a mis en place un projet de directives qui favorisent une meilleure communication avec les parents et une meilleure cohérence

entre les classes. Ce document entrera en vigueur en août 05 et constitue une référence importante pour la conduite pédagogique des classes.

Apports extérieurs

Bibliothèque et ludothèque

Les élèves de 1^e, 3^e et 5^e années ont été accueillis à la Bibliothèque des jeunes. Objectifs : donner l'envie de lire, faire connaître la bibliothèque et ses prestations, se familiariser avec son fonctionnement.

Les visites à la ludothèque sont réservées aux élèves de 2^e année. Cette démarche permet de faire connaître cette institution aux enfants et de relancer leur intérêt pour d'autres jeux que les jeux électroniques à la mode.

Education routière

Tout au long de l'année, la brigade d'éducation routière a donné des cours théoriques aux élèves, regroupés par tranches d'âge (1e-2e / 3e / 4e-5e).

Les petits ont reçu, sur le terrain, des directives quant à la circulation des piétons en ville. Ils ont également participé à la campagne « Merle Blanc » (prévention des accidents).

Les plus grands ont pu compléter l'apprentissage théorique par des exercices concrets au jardin de la circulation.

La semaine de la mobilité a permis à un certain nombre de classes de manifester l'attachement de l'école au concept d'« à pied c'est mieux ». C'était une bonne occasion de remettre en évidence nos soucis devant le nombre élevé de parents qui conduisent leur enfant à l'école en voiture, privilégiant leur confort particulier au mépris de la sécurité de tous.

Sécurité

Les classes de 2^e ont pu s'inscrire à une animation de prévention contre les morsures de chien, « Ami ou ennemi », proposée par le Service vétérinaire cantonal.

Les classes de 5e ont bénéficié d'une campagne éducative des TRN visant à sensibiliser les élèves aux problèmes provoqués par certains comportements irrespectueux dont peuvent se rendre coupable les jeunes.

Connaissance de l'environnement

Les divers musées de la ville, mais tout particulièrement celui d'Histoire naturelle, ont permis d' étoffer l'enseignement dispensé par les titulaires dans les branches de connaissance de l'environnement.

Les classes de 5e ont assisté à une exposition-animation sur le thème « Sensibilisation à l'énergie ».

Les classes de 3e ont participé à la « Journées des musées », au mois d'avril.

Les classes de 2e et de 4e ont participé à une animation sur le tri des déchets présentée par la STRID. (Société pour le tri, le recyclage et l'incinération des déchets).

Foyer de l'écologiste

Dans le but d'intégrer les Foyers de l'écologiste de façon plus étroite et, autant que faire se peut, dans l'école, un nouveau foyer a été installé au collège de la Promenade, ce qui porte à 4 le nombre de foyers accueillis dans une école.

Transports

Des cartes multijours des TC sont fournies aux classes primaires pour leur permettre de se déplacer dans le réseau urbain, favorisant certaines visites et activités sportives.

Les classes de 5e ont bénéficié d'une campagne TRN visant à promouvoir les comportements respectueux lors de l'utilisation des transports en commun.

Santé, prévention, sécurité

Ecole, santé et éducation

Dans le cadre de la campagne « Relation sans violence », plusieurs actions conduisant à une réflexion sur les relations entre les personnes ont été menées :

- Accompagner la création et la gestion de conseils de classe ; travailler sur le mode de l'intervision pour progresser et se former ; faire profiter d'autres collègues de son expérience ; cette action qui a concerné une dizaine d'enseignants du 1er cycle s'est effectuée sous la conduite de Mmes N. Perrenoud Treyvaud.
- Améliorer la communication entre les familles allophones et l'école ; rendre l'information scolaire accessible ; permettre une meilleure implication des parents dans la scolarité des enfants.
- Améliorer l'intégration des enfants étrangers dans le système scolaire par une aide à l'expression orale ; les activités développées, en particulier la création de petites scènes filmées en vidéo, s'organisent en marge du temps scolaire.

En relation avec la notion de qualité de vie au travail, la démarche d'établissement d'une charte de l'Ecole primaire est dirigée par Mme Houlmann, sous-directrice, en collaboration avec M. Kernen, directeur. Pour mener à bien cette opération, nous sommes aidés par M. Maurice Dirren, consultant, et MM. Marc Thiébaud et Jürg Bichsel, animateurs du Centre d'aide et de prévention pour les professionnels des écoles (CAPPEs).

Cette démarche met en œuvre différents niveaux d'intervention : un groupe de réflexion, les collègues de chaque collège ou le corps enseignant dans son ensemble, de façon à pouvoir communiquer, participer, synthétiser et consulter. C'est le thème central de la communication qui a été retenu, en passant par une analyse des valeurs, des besoins et des pratiques. Cette réflexion, riche en émotions, se poursuit en 2005-2006.

Sécurité

Le groupe interdisciplinaire de sécurité sur le chemin de l'école a poursuivi ses travaux, aboutissant au dépôt d'un rapport présentant un concept de sécurisation ambitieux. Acceptée par le Conseil général, la 1^{ère} étape de ce projet sera mise en œuvre en été 2006 et devrait sensiblement améliorer la sécurité des élèves, répondant ainsi aux attentes exprimées par les parents lors de l'enquête de février 2004.

Centre de santé scolaire

Selon une conception large de la notion de santé, la collaboration entre le médecin scolaire et tous les partenaires de l'école (enseignants, service socio-éducatif, direction, voire services parascolaires), s'est poursuivie de façon intense et constructive.

Les actions de prophylaxie dentaire et de dépistage se sont poursuivies selon les principes habituels, en limitant au maximum le déplacement des élèves.

Bureau santé

Le Bureau Santé a consacré une part de ses réflexions à la problématique du suicide chez les jeunes. Il a notamment accueilli Madame Belkaoul, pédopsychiatre à Préfargier, qui a présenté le travail entrepris avec les adolescents au sein de la maison de santé.

Le Bureau Santé a pris la décision de faire l'inventaire des actions entreprises dans chaque école et par la FOPS ces dernières années. Cette démarche lui servira à analyser son travail, à combler des lacunes et à mettre des priorités. Cet inventaire constituera une partie du site Internet FOPS.CH, dont la création a été décidée en collaboration avec l'Ecole technique du Locle qui met ses ressources à disposition.

Conférences publiques:

- *Ni oui ni non, bien au contraire* ; soirée théâtrale interactive, par la compagnie « Le Caméléon »
- *Prévention de l'excès de poids chez l'enfant : que faire ?* par le docteur Nathalie Farpour-Lambert, pédiatre, spécialiste en médecine du sport à l'Hôpital des Enfants de Genève ; cette conférence a été suivie par la présentation du projet « Obésité » de la FOPS.
- *Comment transformer une situation délicate en un acte éducatif ?* – Internet et les jeunes, par Madame Francine Ulmer, enseignante et chargée de mission auprès du DIPAC (Prévention et éthique).

Activités sportives

Rappelons que ce dossier a été placé en 2001 sous la responsabilité de M. Francis Portner, délégué aux sports. M. Portner a démissionné pour la fin de l'année scolaire 04-05. La qualité de son travail a toujours été reconnue par la direction qui tient à le remercier pour ce qu'il a entrepris pendant 4 ans. Elle regrette que des divergences de vues sur les conditions de travail et la conduite du dossier aient conduit M. Portner à prendre sa décision.

Natation

Toutes les classes ont bénéficié de quatre périodes de natation au bassin du collège Numa-Droz. Les titulaires peu à l'aise dans l'eau confient leurs élèves à un maître d'éducation physique durant ces quelques périodes.

En été, la fréquentation scolaire de la piscine des Mélézes est grande lorsque les conditions météorologiques le permettent.

Ski

Une vingtaine de classes de 5e année ont organisé un camp de ski au chalet de La Clairière à Arveyes. Aux enfants de ces classes qui ne possèdent pas de matériel, l'école loue skis, bâtons et chaussures.

Le ski de fond est une activité sportive appréciée et proposée à leurs élèves par plusieurs enseignants. L'Ecole primaire met à disposition du matériel aux Arêtes, aux Endroits, à la Sombaille et aux Foulets.

Raquettes à neige

Depuis l'an passé, des raquettes à neige sont à disposition des classes au collège des Endroits et à Sombaille-Jeunesse. Cette nouvelle activité sportive rencontre beaucoup de succès auprès des élèves et des enseignants.

Patinage

La Patinoire des Mélèzes voit les classes affluer pour pratiquer cette activité de glisse. 7500 entrées d'élèves de l'Ecole primaire et de l'Ecole enfantine ont été recensées. 175 paires de patins sont à disposition et partagées avec l'Ecole secondaire, le CIFOM, les Perce-Neige et le Centre IMC.

M. Miotton, professeur au Club des patineurs, dispense des leçons le mercredi matin aux classes qui souhaitent s'y inscrire.

Orientation

L'énorme travail de Pierre-Alain Matthey, spécialiste de la création de cartes d'orientation, permet aux classes de disposer d'une douzaine de cartes et de s'adonner à cette activité particulièrement intéressante.

Education physique et nouvelles halles

Pour pallier le manque de halles de gymnastique dans la partie ouest de la ville, un projet de construction d'une halle double est en gestation. Sa réalisation permettra d'améliorer l'enseignement de l'éducation physique pour les classes des collèges de l'Ouest et de Cernil-Antoine. Le projet est cependant dépendant de relations avec divers partenaires institutionnels et n'a pas pu avancer de façon visible cette année. D'autre part la situation budgétaire ne stimule pas la création de projets en ce sens.

Classes de plein air et camps de vacances

Camps subventionnés

a) Classes de neige, hiver 2004-2005

Camps collectifs à Arveyes	15 classes	280 élèves
Autres endroits	<u>2 classes</u>	<u>41 élèves</u>
Total	<u>17 classes</u>	<u>321 élèves</u>

b) Classes de plein air, printemps et automne

Arveyes	3 classes	63 élèves
Autres endroits	<u>4 classes</u>	<u>62 élèves</u>
Total	<u>7 classes</u>	<u>125 élèves</u>

Récapitulation

TOTAL	<u>24 classes</u>	<u>446 élèves</u>
--------------	--------------------------	--------------------------

Total camps subventionnés	<u>446 élèves</u>
----------------------------------	--------------------------

Camps non subventionnés

a)	Classes de plein air, printemps et automne		
	Divers endroits, automne	0 classe	0 élève
	Divers endroits, hiver	0 classe	0 élève
	Divers endroits, printemps	12 classes	245 élèves
		<u>12 classes</u>	<u>245 élèves</u>
	Total camps non subventionnés		<u>245 élèves</u>
	TOTAL GENERAL		<u>691 élèves</u>

Conclusions et perspectives

La prochaine année scolaire va donc confirmer l'évolution importante dans laquelle notre école s'est engagée. Cette évolution va se poursuivre en toute cohérence l'an prochain à travers le suivi des chantiers ouverts.

L'intégration de l'unité administrative des écoles reste à peaufiner. Au niveau organisationnel, il va falloir mettre au diapason de la cohérence des cultures d'école et des fonctionnements différents. Quant à son corollaire pédagogique, il se définira à travers des projets de collaboration EP et ES dans le champ des compétences communales des écoles.

Le travail sur la charte va entrer dans sa phase de rédaction et de consultation large. Ce n'est pas tant le texte final qui est important que le travail effectué en commun pour l'établir. Nous attendons beaucoup de cette opération, tout en réalisant les difficultés de concilier les besoins d'un corps enseignant finalement très varié au niveau de l'âge, de l'expérience et des attentes.

De son côté, la direction participe à différents projets communaux :

- accueil extra-scolaire
- réflexion sur le quartier d'Esplanade
- suite du projet de sécurisation des chemins de l'écolier
- groupe de pilotage du délégué à la jeunesse

Quant aux projets pédagogiques, en voilà une liste non exhaustive :

- projets ponctuels de promotion de la lecture, de la connaissance de l'environnement et de l'expression française
- développement et analyse de l'action de l'UPE
- information et formation des remplaçants
- intégration des techniques ICT et des pratiques pédagogiques liées à la présence des ordinateurs en classe
- application du nouvel arrêté et des nouvelles directives en matière d'évaluation
- définition d'objectifs en allemand et nouveau statut de cette langue: il devient une branche évaluée par un code de fin d'année en 4^e et en 5^e année
- nouvelles démarches de relations avec les communautés étrangères

Dans l'optique de ce riche programme, nous sommes sûrs de pouvoir compter sur la collaboration de tous les acteurs de notre école pour le mener à bien, notamment de nos Autorités communales, et nous les en remercions par avance.

ECOLE SECONDAIRE

L'année en bref

L'année scolaire 2004-2005 a été marquée par les travaux suivants :

- Poursuite de la réflexion sur Communic'action, et mise en œuvre de ce concept au degré 6. Il vise à améliorer la communication entre les élèves, entre les élèves et leurs enseignants, en vue d'un mieux-être à l'école, par une meilleure connaissance de ses propres émotions ;
- Equipement des quatre centres de documentation des Forges, Numa-Droz, Bellevue et Crêtets, en vue de leur ouverture aux élèves au début de l'année scolaire 2005-2006 ;
- Formation de l'équipe de direction sur une charte non écrite, une éthique pouvant guider le Conseil de direction dans son action au quot idien ;

Divers événements ont marqué l'année scolaire :

- Le 27 octobre 2004, le Conseil d'Etat a décidé de renoncer à l'introduction de la Réforme du secondaire I, mais de maintenir les objectifs voulus par ladite Réforme et l'introduction du nouveau plan d'études.
- Suite à cette décision, la direction a proposé à la Commission scolaire le maintien de « l'expérience P », conduite dans notre école depuis 1995, et qui anticipait plusieurs aspects du projet de la Réforme du secondaire I ; il s'agissait d'éviter que les élèves soient prétérités par l'abandon de certains acquis importants.
- Pour la première fois, une cérémonie de fin d'année a été organisée au Grand Temple, à l'intention de tous les élèves de 9^e année. A cette occasion, pour la première fois aussi, un certificat de fin de scolarité a été remis à chaque élève promu.
- Soucieuse du maintien d'un bon climat dans les trois centres, la direction a mis sur pied à l'intention du corps enseignant, le 1^{er} juillet 2005, une demi-journée de réflexion et de bilan sur les activités menées tout au long de l'année et sur les relations entre direction et enseignants.
- Suite au départ à la retraite de Mme A. Schaller, l'administration des écoles a été complètement réorganisée. M. G. Laini a été engagé en tant que directeur administratif des écoles.

Personnel

Centre des Forges :	Directeur	M.	Laurent Huguenin (président direction générale)
	Sous-directeur	M.	Pierre-Yves Gerber
Centre Numa-Droz :	Directrice	Mme	Catherine Margairaz
	Sous-directeur	M.	Gérard Jacot
Centre Crêtets-Bellevue :	Directeur	M.	Laurent Feuz
	Sous-directrice	Mme	Françoise Jeandroz
Service socio-éducatif		Mme	Sylvie Christen (75%)
		M.	Denis Jeanneret (75%)
		Mme	Gisèle Siegenthaler (75%)
Classe de Remédiation Intensive du Comportement (CRIC)		M.	Alain Reymond
Responsable des sports		M.	Jean-Claude Perroud (50%)

Personnel enseignant :	Nb. personnes :	Nb. postes :
Maîtres/sses d'activités manuelles/bois	7	6.4
Maîtres/sses d'activités manuelles/textiles	15	6.0
Maîtres/sses d'activités complém. à options	9	0.5
Maîtres/sses de branches littéraires	55	36.6
Maîtres/sses de branches scientifiques	36	27.1
Maîtres/sses d'éducation phys. et sportive	12	8.7
Maîtres/sses économie familiale	8	5.6
Maîtres/sses éducation musicale	4	2.1
Maîtres/sses éducation visuelle et artistique	8	5.4
Maîtres/sses généralistes	61	52.2
Total	215	150.6

Innovations et projets

L'Ecole secondaire de La Chaux-de-Fonds n'a eu de cesse de développer des projets au service de l'élève, de sa réussite scolaire et de sa réussite sociale. La création des Services Socio-Educatifs, de la Classe de Remédiation Intensive du Comportement ou encore l'« Expérience P » n'en sont que quelques exemples.

Aussi dans cette perspective innovatrice, la direction a-t-elle souhaité donner une autre couleur aux Options au Tronc Commun (OTC) en 6^{ème} d'orientation. La nouveauté réside dans l'articulation de deux domaines généraux et transversaux du Plan d'Etude Neuchâtelois (PENSE) et du Plan d'Etude Cadre Romand (PECARO) :

- Les stratégies d'apprentissage
- La formation générale
 - ☐ Identité, bien-être & santé
 - ☐ Projet personnel

Concernant les stratégies d'apprentissage, les enseignants de l'Ecole secondaire de La Chaux-de-Fonds sont largement formés aux techniques liées au cours Apprendre à Apprendre (AàA). Ces techniques sont utilisées dans les OTC.

Le projet personnel devra permettre aux élèves de planifier, réaliser et évaluer un projet personnel dans le cadre scolaire en utilisant les moyens à disposition : les centres de documentation, l'outil informatique, ...

Dans la perspective d'un travail sur l'identité, le bien-être et la santé, les élèves devront développer la connaissance d'eux-mêmes et apprendre au contact des autres ; agir aussi par rapport à leurs besoins fondamentaux en mobilisant les ressources utiles. Afin de répondre à cet objectif, les enseignants des OTC ont suivi quatre demi-journées de sensibilisation à un outil élaboré par des collègues. Ce projet se nomme Communiqué'Action.

Intégration

Pour la rentrée scolaire 04-05, 37 élèves venant de l'extérieur ont été inscrits dans notre école.

Provenance	Nombre
Les Planchettes	2
Val-de-Travers	3
La Sagne	5
Les Ponts-de-Martel	4
Le Locle	2
Val-de-Ruz	1
La Brévine	1
La Neuveville	1
La Ferrière	13
Saint Imier	1
Tramelan	1
Pully	2
France	1

La majorité de ces élèves ont été intégrés en 6^e orientation, en particulier les élèves venant de La Ferrière, qui, par ailleurs, sont toujours plus nombreux.

D'autre part, 45 élèves ont été intégrés en cours d'année dans notre école.

Provenance	Nombre
Autre canton (BE, VD, JU, GE)	10
Interne au canton	15
France	2
Portugal	10
Roumanie	2
Tunisie	2
USA	2
Retour après un séjour à l'étranger	2

Parmi les élèves venant de l'étranger, 12 ont été intégrés en classe d'accueil.

Pour les élèves venant du canton ou d'un canton limitrophe, 6 ont été intégrés suite à un placement à Sombail-jeunesse.

Au cours de l'année scolaire 2004-2005, l'école secondaire a enregistré 40 départs.

Intégration en classe de transition

La procédure mise en place depuis quelques années entre l'Ecole primaire et l'Ecole secondaire donne satisfaction. Les rencontres entre les directions, l'OROSP, les maîtres de 5^e, voire les parents permettent de faire le meilleur choix pour les élèves de 5^e qui pourraient rencontrer des difficultés à l'Ecole secondaire.

Classe d'accueil

La classe d'accueil a vu transiter 20 élèves. Elle en a compté en moyenne une quinzaine. Ceux-ci provenaient des pays suivants : Angola, Arménie, Bosnie, Portugal (10), Roumanie (2), Turquie (4), USA.

En cours d'année, 10 élèves ont quitté la classe d'accueil ; destination : 6TR (6), 8PP, 8TE, 9TE, un retour en Bosnie.

Pour rappel, les frais d'enseignement dans la classe d'accueil sont subventionnés par l'Etat en ce qui concerne les enfants de requérants d'asile ou en situation particulière.

Réorientation

Au semestre, 102 demandes de passage ont été déposées. 54 élèves remplissaient les conditions pour être admis au cours de rattrapage.

En fin d'année :

36 élèves ont réussi le passage sans redoublement :	
7MO-8MA	2
7PP-8MO	27
8MO-9MA	3
8PP-9MO	4
7 élèves ont passé dans la section au niveau d'exigences plus élevées avec redoublement :	
8PP-8MO	3
8MO-8MA	4
12 élèves ont été promus dans la section au niveau d'exigences moins élevées :	
7MA-8MO	5
8MA-9MO	5
8MO-9PP	2

Aide pédagogique

Les mesures d'aide pédagogique sont de trois types :

- Le dédoublement de la classe pour certains cours, particulièrement en classe de transition.
- Les heures d'appui inscrites à l'horaire en 6OR/TR

- Les cours individuels ou en petits groupes destinés à aider ponctuellement des élèves dans des situations particulières.

Elèves en phase d'intégration	21 élèves, 191 périodes
Passages/Réorientations	54 élèves, 186 périodes

Formation continue

En matière de formation continue, la Loi sur la fonction publique prévoit :

- pour les titulaires de fonctions publiques, l'obligation de parfaire leur formation professionnelle ;
- pour les employeurs, l'obligation de prendre les mesures propres à améliorer ou à développer la formation de leurs employés.

Pour répondre à ces exigences, les enseignants ont la possibilité de s'inscrire librement à des cours mis sur pied, pour la plupart, par la HEP-BEJUNE.

De plus, ils sont tenus de participer aux formations organisées par le Département de l'Education, de la Culture et des Sports (DECS), au travers de la plate-forme 3 de la HEP-BEJUNE, comme la formation aux nouveaux moyens d'enseignement.

Par ailleurs, l'Ecole secondaire a mis en place une formation continue interne qui répond au plus près à ses besoins et aux objectifs inscrits dans sa Charte.

Ce type de formation à l'interne offre l'avantage d'une meilleure mobilisation du corps enseignant. Elle s'inscrit également dans son projet d'établissement.

Formation au niveau cantonal

Au cours de l'année 2004-2005, les formations cantonales se sont poursuivies dans les domaines suivants :

- Mathématique : les nouveaux moyens d'enseignement ;
- Français : les Séquences didactiques ;
- Nouveau Plan d'Etude neuchâtelois du secondaire (PENSE) : niveau 6 ;
- Informatique : utilisation de salles informatiques et des nouveaux appareils tels que beamer/ ordinateur portable, accès internet, CD-ROM, nœud pédagogique cantonal ;
- Histoire : nouveau moyen d'enseignement et cours ECRH (Enseignement des cultures religieuses et humanistes) ;
- Allemand : formation complémentaire à la nouvelle méthode.

De plus, tous les nouveaux enseignants engagés à l'Ecole secondaire en qualité de maîtres généralistes doivent suivre la formation complémentaire prévue par la loi. Pour une partie (60%), le contenu est imposé dans un règlement d'application. Pour le reste, la formation est à la carte et en fonction des besoins des enseignants.

Cette formation se déroule en principe sur deux années scolaires et en cours d'emploi. Cette année, elle a concerné 10 enseignants de notre école.

Formation interne

- La formation sur les méthodes et techniques d'apprentissages (A à A), initiée en 1997-1998, s'est poursuivie cette année encore. Elle s'est étendue sur huit demi-journées et a concerné une vingtaine d'enseignants. Une formation à l'intention des parents de 6OR a également été mise sur pied.
- La formation à la gestion des situations violentes se poursuit ; le cours de base comporte quatre journées. Il est dispensé par des spécialistes. Treize enseignants y ont participé.
- Communic'Action (C'A) Les élèves de 6^e bénéficient d'un cours de formation à la communication non violente. Quarante enseignants ont reçu une formation pour dispenser cet enseignement.
- Réforme du Secondaire I : formation de tous les enseignants de l'école lors d'une journée complète en juin 2005.
- Amélioration du climat de l'école : formation pour l'ensemble du corps enseignant de l'école le 1^{er} juillet 2005.

Service Socio-éducatif

Bilan général

L'école a plusieurs rôles, dont la socialisation, l'éducation des jeunes qui lui sont confiés, en collaboration étroite avec leurs parents. L'objectif commun est d'arriver à construire avec l'élève ce qui lui sera nécessaire pour s'intégrer dans la société et y apporter sa part de connaissances, savoir-faire et savoir-être.

Notamment par le biais de son Service Socio-éducatif (SSE), l'école se donne les moyens de concilier à la fois vie scolaire et personnelle des élèves. Au SSE, l'élève peut :

- être écouté, et déposer des émotions lourdes, parfois difficiles à gérer ;
- apprendre de nouvelles manières d'agir ou de réagir, notamment développer ses compétences sociales ;
- trouver des solutions aux problèmes qu'il rencontre et ainsi s'autonomiser ;
- établir un lien privilégié avec un adulte qui n'est ni son enseignant ni son parent et échanger avec lui sur ce qu'il vit au quotidien, que cela soit dans son milieu scolaire ou familial.

Le Service Socio-éducatif joue donc à la fois un rôle de prévention et de remédiation ; l'expérience nous montre qu'il vaut souvent la peine d'intervenir tôt, afin d'éviter que les difficultés se cristallisent.

Cette année-ci, Mme Gisèle Siegenthaler (Centre Numa-Droz), M. Denis Jeanneret (Centre Crêtets-Bellevue) et Mme Sylvie Christen (Centre des Forges) ont poursuivi leur activité au sein du SSE. Mme Lorena Spazzafumo a été accueillie pour un stage de 3 mois au SSE de Numa-Droz.

Statistiques

Nombre d'élèves suivis								
	OR	TR	MA	MO	PP	TE	ACC	Total
6 ^{ème}	55	26						81
7 ^{ème}			19	20	55	14		108
8 ^{ème}			9	17	27	12		65
9 ^{ème}			8	13	16	9		46
10 ^{ème}						1		1
ACC							3	3
Total	55	26	36	50	98	36	3	304

Sexe	
Filles	145
Garçons	159

Type de suivi	
Régulier	184
Épisodique	120

Durant cette année scolaire, nous sommes intervenus dans un grand nombre de situations (environ 16% de l'effectif global), ce qui représente une augmentation par rapport à l'an passé.

Types de demandes

Dans nos entretiens individuels, avec les parents ou avec d'autres professionnels, nous constatons que certains élèves sont fragilisés par des situations de vie rendant difficiles leurs apprentissages, leur investissement dans un projet scolaire et/ou professionnel.

D'autres se sentent seuls, rejetés par leurs camarades ou alors menacés. D'autres encore ont à apprendre à vivre ensemble dans le respect de l'autre et des règles de vie.

Activités spéciales

Pour faire face aux situations de violence, d'incivilités, de communication irrespectueuse, l'ESCF a mis sur pied un programme de prévention et de communication active avec les élèves. Ce programme, nommé Communic'Action, a été élaboré par un groupe d'enseignant(e)s et les assistant(e)s scolaires durant l'année 2003-2004. Après les vacances d'octobre, ces mêmes personnes ont participé à l'animation dans toutes les classes de 6^e année (OR et TR) de même que celle de 7^e TE.

Le CRIC (Classe de Remédiation Intensive du Comportement)

L'école vit des moments difficiles, moments induits par des incivilités nombreuses, une violence physique, verbale ou psychologique gratuite et le désintérêt de nombreux élèves pour toute formation. Nous expliquons cette situation de la manière suivante :

- la composition socio-économique de notre population scolaire s'est notablement modifiée au cours de ces dix dernières années ;
- une nette augmentation d'élèves dont l'intégration est difficile et qui réagissent en développant des stratégies qui sont source d'indiscipline, de violence psychologique ou physique, d'incivilités qui génèrent un climat peu propice au travail ;
- l'accueil d'une population d'élèves issus de milieux très différents, socialement et culturellement, dont les valeurs si différentes rendent la cohabitation parfois difficile ;
- tendance de certains élèves à amener et imposer leurs normes et leurs règles à l'école.

Ainsi, depuis de nombreuses années, l'Ecole secondaire de La Chaux-de-Fonds met un accent particulier sur la prévention de toutes formes de violence. Le Service socio-éducatif, le CRIC (Classe de Remédiation Intensive du Comportement) ou la formation des enseignants à la gestion des conflits en sont quelques exemples.

Au fil des années. L'Ecole secondaire de La Chaux-de-Fonds n'a cessé de trouver des éléments de réponse avec toujours un même objectif : offrir des structures adaptées aux élèves en difficultés sociales et éducatives.

En ce sens, la classe CRIC est au carrefour des projets éducatifs, elle permet aux élèves de :

- restaurer le dialogue ;
- leur apporter une nouvelle confiance en eux ;
- leur redonner quelques repères ;
- les sécuriser ;
- reconstruire un cadre structurant .

La classe CRIC répond de ce fait à un besoin avéré et joue un rôle important dans la prise de décision des directions concernant les élèves en difficulté.

Foyer d'accueil

Le rôle du foyer d'accueil se renforce dans l'appui aux devoirs. Son rôle a dû être redéfini et précisé, les attentes des parents et des enseignants étant parfois en décalage avec les objectifs du foyer. En effet, il s'agit d'une aide aux devoirs, et non de leçons d'appui.

Un peu plus de 120 élèves se sont inscrits au cours de l'année, une cinquantaine pour le collège des Forges, une quarantaine pour le collège Crêtets-Bellevue et une trentaine pour Numa-Droz. La majorité des élèves proviennent de l'année d'orientation ou de transition et de la section préprofessionnelle

Grâce à cet accueil, certains élèves ont pu poursuivre leur scolarité dans des classes dites régulières. L'appui qu'ils reçoivent leur permet de consolider les apprentissages faits en classe et de mieux répondre aux attentes de l'école. Il apporte aussi un soulagement aux familles pour lesquelles les devoirs créent une source de conflit.

Pour encadrer ces enfants, le foyer des Forges est géré par une personne responsable secondée chaque jour par deux à trois personnes. Pour les foyers de Bellevue et de Numa-Droz , deux personnes se partagent la responsabilité de chaque foyer, elles sont également secondées par deux à trois personnes.

Les élèves qui fréquentent le foyer disent apprécier l'accueil (goûter), l'ambiance propice au travail tant au niveau de l'environnement que de l'encadrement. Ils apprécient en particulier de recevoir des explications et ils disent ainsi connaître moins de problèmes en classe.

Certains enfants s'y rendent même s'ils n'ont pas de devoirs, trouvant dans les foyers un endroit chaleureux et d'écoute. Il est donc important que les personnes travaillant dans ces foyers soient externes à l'école pour permettre aux enfants de se confier sans enjeu scolaire. Cependant ce type d'élèves, qui viennent au foyer pour y trouver un endroit d'accueil, posent parfois des problèmes par leur comportement. On atteint là les limites de la structure. Le foyer ne peut pas offrir à ces élèves un lieu de détente et en même temps assurer un suivi des devoirs, ce d'autant plus que ce genre d'élèves a souvent beaucoup de difficultés à respecter les règles et aurait besoin d'activités plutôt physiques et créatives.

De même un certain nombre d'élèves, souvent des habitués, restent à l'école après leurs leçons. Ces élèves ne sont pas inscrits au foyer, ils restent dans les corridors et leurs jeux sont souvent source de perturbations des leçons et de déprédations des bâtiments. Ils restent là parce qu'ils préfèrent rester que d'être seuls à la maison et que de « traîner » en ville, selon leurs dires. Ce phénomène révèle un manque au niveau d'activités extra-scolaires facilement et dans un lieu proche de leur lieu de la vie scolaire de ces adolescents.

Cette année encore, une partie de l'encadrement a été assurée par des étudiants toujours appréciés par leurs connaissances et leur contact privilégié avec les enfants. Cependant la présence d'adultes est indispensable pour assurer une certaine discipline et le respect des règles.

Nous pouvons souligner la grande disponibilité autant des responsables que des auxiliaires, et nous les remercions pour leur engagement qui permet à ces élèves, souvent en manque de reconnaissance, de se retrouver dans un lieu où ils sont accueillis avec chaleur et bienveillance.

Echanges

La direction souhaite que les classes de 9MA puissent participer à un échange, qui peut revêtir diverses formes : échange traditionnel de classe à classe, à l'intérieur du pays ou à l'étranger, échanges individuels, échanges sous la forme d'un « camp » commun de deux classes, une de La Chaux-de-Fonds et une d'ailleurs, par exemple à Arveyes. Ces échanges poursuivent un but pédagogique : découvrir comment c'est ailleurs, de l'intérieur, découvrir et vivre avec un camarade d'une autre langue, sa famille, son école ; et aussi, bien entendu, l'aspect linguistique.

Au cours de l'année scolaire 2004-2005, les échanges suivants ont été organisés :

- La 9MA11 a participé à une forme d'échange très original avec une classe de Messen (SO) du 23 au 27 mai à Arveyes. Au cours de cette semaine, les élèves des deux classes, guidés par des professionnels, ont monté un

spectacle qu'ils ont ensuite donné dans leurs écoles respectives, devant leurs parents et leurs élèves, en juin, à Messen et à La Chaux-de-Fonds. Un tel échange, qui a nécessité des moyens financiers plus importants que d'ordinaire, n'a pu avoir lieu que grâce à la Fondation Pro Patria, qui a versé une subvention de fr. 2000.- et CH-échanges de Jeunes, qui a versé fr. 1900.-

- La 9MA12 a participé à un échange avec la Otto-Hahn-Schule de Hanau (D), école avec laquelle nous entretenons des liens privilégiés ; la première partie de l'échange s'est déroulée entre le 18 et le 25 avril et la deuxième partie du 17 au 24 mai.
- La 9MA21 a vécu un échange avec une classe du Gymnasium Gerlingen (D) ; les deux classes se sont retrouvées pour une semaine à Wassemburg am Bodensee (D), du lundi 11 au vendredi 15 avril.
- La 8MO21 a participé à un échange de deux semaines (une à La Chaux-de-Fonds, l'autre en Allemagne), du 17 septembre au 1^{er} octobre 2004 avec une classe de Nuremberg (D).
- En outre, en collaboration étroite avec l'Office régional d'orientation scolaire et professionnelle, et avec la Otto-Hahn-Schule de Hanau, la direction a pu, une dernière fois, mettre en route un échange avec stages d'information professionnelle en septembre 2004. Cet échange a concerné 9 élèves de notre école, ce qui est trop peu par rapport à l'investissement consenti.

Camps 2004-2005

Les élèves du degré 6 et ceux du degré 8 en provenance des sections Moderne et Préprofessionnelle ont bénéficié d'une semaine hors cadre.

Notre établissement a organisé pour le degré 6 :

- 14 camps agendés entre le 30 août 2004 et le 22 octobre 2004
- 2 camps hivernaux planifiés du 10 au 21 janvier 2005

Les 16 camps ont regroupé 462 participants représentant le 95 % des élèves, 67 enseignants et 1 personne externe.

Voici un aperçu des lieux de camps :

Arveyes (6x), Vaumarcus (4x), Itinérant de St-Ursanne à La Chaux-de-Fonds (2x), Estavayer (1x), Riederalp (1x), Lignières (1x), Zinal (1x)

En ce qui concerne le degré 8, 13 classes avaient la possibilité de participer à un camp. Finalement 11 classes sont parties et 2 ont renoncé.

La planification suivante fut nécessaire :

7 camps regroupant 8 classes de la section Préprofessionnelle et 3 classes de la section Moderne regroupant : 192 élèves, 30 enseignants et 5 personnes externes.

Les derniers ont été agendés du 6 septembre 2004 au 17 juin 2005 dans les lieux suivants : Arolla (2x), Champex (1x), Saint-Blaise (1x), Travers (1x), Marin (1x), Zinal (1x)

Signalons l'organisation de deux camps d'hiver ainsi que la mise sur pied, à Zinal, d'une semaine destinée à la sensibiliser nos élèves à la problématique des déchets jetés en pleine nature.

A ces diverses organisations viennent s'ajouter 4 camps avec des classes terminales et deux échanges à Arveyes avec des classes des cantons de Soleure et de Zurich.

Les Centres de Documentation

Un centre de documentation propose des ressources documentaires en lien avec les matières enseignées, des outils de recherche d'information et un lieu de travail destiné à tous les usagers de l'école, qu'ils y viennent individuellement, en groupe ou par classe.

Le centre de documentation a pour but de stimuler le goût de la lecture, la curiosité intellectuelle, et de contribuer à accroître les capacités d'autonomie et de recherche des élèves, ainsi que de développer leur esprit critique à l'égard des informations trouvées. Dans ce cadre, les élèves peuvent faire appel aux bibliothécaires s'ils le souhaitent ou dans tous les cas à des ressources humaines qualifiées.

Un centre de documentation offre un cadre accueillant, favorisant le travail personnel et la détente. On y vient pour lire un roman ou feuilleter une revue, pour préparer le prochain travail écrit ou collecter la documentation nécessaire à la présentation d'un exposé, pour consulter un ouvrage de référence ou pour faire des recherches documentaires à l'aide d'Internet. Il contribue notamment à améliorer l'encadrement des élèves en dehors du temps scolaire.

Dans ce contexte, toutes les formes de partenariat avec les enseignants sont possibles et restent encore largement à inventer; ces derniers peuvent notamment venir y travailler avec leurs classes et développer des projets en collaboration avec les bibliothécaires.

Durant l'année scolaire 2004-2005, la Commission Scolaire a chargé la Direction de l'Ecole secondaire de développer les centres de documentation en collaboration avec la Bibliothèque des Jeunes sur la base d'un rapport. Deux collaboratrices

de la Bibliothèque des Jeunes sont actuellement employées au développement et au maintien des trois centres de documentation des Forges, de Bellevue et des Crêtets. Le centre de documentation de Numa-Droz n'est pas en fonction puisque son ouverture dépend étroitement de l'avancement des travaux de la Bibliothèque de la Ville. Une formation pour les maîtres intéressés est prévue pour l'année scolaire 2005-2006 afin que ces derniers puissent ouvrir les centres de documentation afin de répondre à ses objectifs.

Conclusion

« A quoi bon l'école ? » se demandait E. Barilier lors d'une conférence organisée à l'occasion du jubilé du Centre des Forges. Ne devrait-elle pas être supprimée, parce qu'inutile, parce que trop coûteuse et inefficace ?

Et pourtant ! Tous les Etats, toutes les sociétés, jugent l'école utile et même nécessaire. Les attentes vis-à-vis d'elle sont multiples, contradictoires parfois. Elle se meut dans un contexte complexe, dans une société en pleine mutation, aux valeurs incertaines, elle doute quelquefois d'elle-même et s'interroge sur sa mission.

Confrontée à de multiples défis, L'Ecole secondaire s'efforce d'y faire face avec dynamisme et compétence. La direction compte pour ce faire sur un corps enseignant consciencieux et engagé, sur un personnel éducatif à l'écoute des difficultés des élèves, sur un personnel de soutien performant et dynamique. Ensemble, toutes ces personnes constituent une communauté éducative qui s'efforce de montrer l'exemple à des élèves souvent désarçonnés par les innombrables difficultés de la vie. C'est à tous les membres de cette communauté éducative que la direction tient à adresser ses plus vifs remerciements.

Mmes et MM. J.-M. Bauer, V. Cuany, Cl. Delacrétaz, D. Gabus, N. Jobin, F. Panza, L. Panza, D. Reichenbach, W. Reichenbach et D. Zumbrunnen ont pris leur retraite au terme de l'année scolaire 2003-2004, après une longue carrière dans l'enseignement. Un grand merci à eux tous pour leur engagement sans faille au service de l'école neuchâteloise, et pour tout ce qu'ils ont apporté à leurs nombreux élèves au cours des ans.

Pour conclure, la direction adresse des remerciements particuliers à la Commission scolaire avec laquelle elle peut entretenir un dialogue fructueux et auprès de laquelle elle trouve un appui précieux pour la réalisation de ces projets, en vue de maintenir une école de qualité.

ADMINISTRATION DES ÉCOLES

Introduction

L'année scolaire 2004-2005 a connu d'importants changements au niveau de l'administration des Ecoles. Suite à la décision d'unifier les secrétariats, un poste de directeur administratif a été créé et une nouvelle structure a été mise en place début 2005, impliquant le regroupement à Serre 14 du staff administratif et du secrétariat général des Ecoles enfantine, primaire et secondaire.

Un secrétariat a été maintenu dans chacun des quatre sites de l'Ecole secondaire (Forges, Numa-Droz, Crêtets et Bellevue), afin de pouvoir répondre sur place aux besoins des directions, des enseignants et des élèves. Cette réorganisation a impliqué plusieurs changements dans l'affectation du personnel administratif, mais n'a donné lieu à aucune modification de l'effectif total (11.7 postes).

L'objectif général poursuivi par le regroupement des secrétariats était de promouvoir l'intégration des écoles enfantine, primaire et secondaire, de développer les synergies et d'harmoniser les pratiques. Au niveau plus spécifique du travail administratif, cette réorganisation devait permettre, d'une part, de rationaliser les processus de travail et, d'autre part, de soulager les directions pédagogiques d'un certain nombre de tâches typiquement administratives.

Dans ce contexte, un processus complexe de changements a été mis en place dès le début de l'année 2005. Certaines activités jusque-là séparées ont été regroupées, comme la gestion des commandes et de la distribution du matériel scolaire, la gestion administrative du personnel enseignant, la comptabilisation des dépenses, etc. Par ailleurs, certains processus de travail ont été redéfinis : on peut citer à titre d'exemple la gestion des remplacements des enseignants, la planification et le suivi des projets de réfection ou restructuration des bâtiments scolaires.

Le travail de réorganisation, ainsi que les nouvelles tâches assumées par l'administration, ont engendré une augmentation importante de la charge de travail de l'unité administrative. Pour pouvoir absorber ce nouveau volume de travail, le directeur administratif et les administrateurs adjoints ont mis en place, par étapes successives, de nouvelles répartitions des tâches entre les différents niveaux de compétences (direction – administration – secrétariat).

Les préparateurs ont également été regroupés en une seule équipe au service de l'ensemble des Ecoles, sous la conduite de M. Prétôt, responsable du secteur logistique.

Personnel

Directeur administratif Administrateur-adjoint Administrateur-adjoint Administratrice-adjointe Administratrice	M. Giacomo Laini (<i>dès le 01.01.05</i>) M. Michel Prétôt M. Jean-Marc Feller Mme Sylvie Moulinier Mme Anne Schaller (<i>jusqu'au 31.12.04</i>)
Personnel de secrétariat	Mme Cristina Arcaleni (<i>80%</i>) Mme Alicia Boillat (<i>50%</i>) Mme Joëlle Bürgi (<i>50%</i>) Mme Claudia Capt (<i>90%</i>) M. Stéphane De Giorgi (<i>50%</i>) Mme Gloria Furlan (<i>50%</i>) Mme Marinette Girard Mme Aurélie Huguenin Mme Patricia Marchand (<i>50% dès le 01.05.05</i>) M. Michel Masson Mme Christelle Balimann (<i>apprentie</i>)
Préparateurs	M. Francisco Lopez M. Claudio Falaschi M. Robert-André Richoz
Conducteurs de bus scolaires	M. Raymond Petit Mme Lysianne Leuba (<i>75%</i>) Mme Monique Bader (<i>50%</i>) M. Franz Zbinden (<i>50%</i>) M. Anselmo Costanzo (<i>10%</i>)

Il faut relever les départs à la retraite de Mme Anne-Marie Schnell, employée de bureau, le 30 septembre 2004 et de Mme Anne Schaller, administratrice, qui a quitté son poste le 31 décembre 2004. En outre, Mme Christelle Balimann, au terme de sa deuxième année d'apprentissage, a intégré un autre service de la Ville, selon le programme communal de rotation annuelle.

Domaines de compétence

Les principaux domaines de compétence de l'administration des Ecoles sont indiqués ci-après.

- **Réception** : accueil au guichet, réponse téléphonique, renseignements, prise en charge et suivi des demandes (inscriptions,...)
- **Secrétariat des directions** : travaux de secrétariat pour les directions (courriers,...)
- **Gestion des élèves** : gestion des dossiers élèves, des livrets et des bulletins scolaires, mises à jour de la base de données élèves dans CLOEE
- **Organisation des classes** : projections, planification des classes, enquêtes domicile, attributions des élèves, coordination-suivi modifications des classes
- **Circulaires** : confection et distribution de circulaires internes, distribution de circulaires provenant de l'extérieur
- **Planification et organisation des activités scolaires et parascolaires** : organisation administrative des ACO et de l'éducation physique, plans d'utilisation des installations sportives, suivi administratif des épreuves cantonales 6^e/9^e, organisation administrative des camps, joutes, et fête de la jeunesse, organisation de ventes caritatives, coordination administrative des spectacles, plannings divers (visites médicales, sécurité routière, visites bibliothèque, etc.)
- **Courrier** : réception, tri, répartition du courrier, distribution du courrier dans les collèges (courrier interne)
- **Informatique / téléphonie** : gestion des postes informatiques et des postes téléphoniques (pédagogiques et administratifs), coordination et suivi des projets de développements informatiques
- **Documents officiels** : coordination-suivi des rapports annuels, gestion documentaire, élaboration et mise à jour des statistiques
- **Gestion administrative du personnel enseignant** : procédures d'engagements, gestion des dossiers individuels, gestion des remplacements, collaboration étroite avec les RH de la Ville et le Service cantonal de l'enseignement obligatoire, mise à jour de la base de données enseignants dans CLOEE
- **Gestion du personnel administratif et technique** : coordination et supervision des activités du personnel de secrétariat, gestion RH
- **Mobilier** : analyse et planification des besoins en mobilier des collèges, gestion du mobilier (achats, livraisons, entretien)
- **Matériel scolaire** : préparation et distribution du matériel scolaire, gestion des commandes et des stocks
- **Bâtiments scolaires** : planification des projets de rénovation des bâtiments, gestion des travaux d'entretien, mise en œuvre et suivi financier des travaux, collaboration étroite avec les Travaux publics de la Ville, gestion des locaux et des déménagements
- **Transports** : organisation des transports des élèves des environs, gestion des demandes de transports particulières (CAR,...), gestion des véhicules
- **Gestion budgétaire** : construction du budget de fonctionnement, analyse et suivi du budget de fonctionnement, bouclage des comptes, gestion du budget d'investissements
- **Comptabilité** : affectation et comptabilisation des dépenses, gestion des caisses, facturations, contentieux, collaboration étroite avec le Service financier de la Ville

Extraits des comptes de l'année civile 2004

Libellé	Ecole enfantine	Ecole primaire	Ecole secondaire
Charges de personnel	4'361'338.40	18'918'165.95	22'475'711.20
<i>Trait. personnel enseignant</i>	3'210'820.05	13'413'642.25	15'959'023.75
<i>Trait. directions et pers. administratif</i>	223'798.80	1'056'122.20	1'325'636.45
<i>Trait. personnel d'entretien</i>	134'221.65	956'195.00	1'053'612.95
<i>Remplacements et autres</i>	21'621.00	244'877.25	267'509.10
<i>Charges sociales</i>	770'876.90	3'247'329.25	3'869'928.95
Fournitures scolaires	3'891.70	292'893.60	511'114.05
Bâtiments scolaires (entretien, chauffage, électricité, locations,...)	462'026.55	1'213'818.30	1'064'695.90

Camps et excursions élèves	-	148'459.20	256'123.68
Amortissement patrimoine administratif	8'421.65	1'295'059.30	1'476'095.85
Autres charges	185'216.01	959'081.83	1'436'120.97
Total charges	5'020'894.31	22'827'478.18	27'219'861.65
Remboursements de traitements	-8'482.90	-119'661.90	-690'046.25
Participation des parents aux camps	-	-96'884.00	-134'619.55
Contributions des communes (écolages)	-15'682.00	-58'744.00	-545'870.00
Subventions cantonales	-1'822'228.50	-7'348'035.05	-8'379'048.05
Autres revenus	-11'948.50	-231'179.90	-462'551.17
Total revenus	-1'858'341.90	-7'854'504.85	-10'212'135.02
Excédent de charges	3'162'552.41	14'972'973.33	17'007'726.63

Transports scolaires

Au début 2005, l'ensemble des tâches liées aux transports scolaires a été transféré des directions de l'Ecole secondaire à l'unité administrative. La gestion de ce dossier complexe comporte les volets suivants :

- la planification annuelle et la gestion des courses
- la gestion des demandes de transports particuliers
- la gestion des conducteurs et des remplacements
- la gestion et l'entretien des véhicules

Statistique des d'élèves transportés en 2004-05

Ecole	Collège	Boinod	Cibourg	Valanvron	Total
Enfantine	Dr. De Quervain			6	6
	Fritz-Courvoisier	3	4		7
Primaire	Bas-Monsieur		14		14
	Bellevue		2		2
	Promenade	11	5		16
	Valanvron			26	26
Secondaire	Bellevue		13		13
	Crêtets	3	14	1	18
	Numa-Droz			23	23
Autres				4	4
Total		17	52	60	129

Travaux d'entretien ou d'amélioration des bâtiments

Ecole primaire :

Divers collèges	Mise en place de divers éléments améliorant la sécurité (suite au rapport CHST)
Charrière	Réfection sol de 2 classes (N° 31 et 32, 3ème étage)
Charrière	Pose ligne de tél. aux vestiaires de l'EE
Charrière	Peinture fenêtres sous-sol
Charrière	Réfection plancher de plusieurs salles de classe (trous)
Charrière	Aménagement d'un Foyer Ecolier au rez (salle 1 + extension dans corridors) = Motion Faivre
Charrière	Mise en place de la téléphonie sur IP
Charrière	Protection incendie (mise en conformité) - C. spécial : Mise en service en automne 2005
Citadelle	Mise en place de la téléphonie sur IP
Citadelle	Aplanissement du pont d'accès au bât. sud et boucher infiltrations d'eau

Citadelle	Réparation dalles en granit qui bougent (danger) avec crédit cour d'école
Citadelle	Peinture de toutes les salles de classes
Citadelle	cour sud d'école (crédit spécial 2005)
Citadelle	Etanchéité mur ouest bât. nord + drainage sol (odeurs, moisissures) au niveau de la salle 32
Citadelle	Transformation salle 31 en salle maîtres et salle des maîtres actuelle en salle de Soutien pédag. = Motion Faivre
CMND1	Peinture des corridors (rez)
CMND1	Réparer fissures sur murs salle des maîtres + peinture
CMND1	Peinture classe + réparer tablette fenêtre (2classes)
CMND1	Changement fenêtres, 2ème phase - façade sud (Crédit spécial CC - 2005)
Ouest	Imprégnation fenêtres (mur ouest + une partie du mur sud)
Ouest	Peinture salle de classes n° 29
Ouest	Création local pour SSE au rez (travaux fait sur 2004 et 2005) = Motion Faivre
Ouest	Réfection de la cour (crédit C.G.)
Cernil-Antoine	Pas de travaux d'entretien importants cette année (uniquement l'entretien courant)
Endroits	Réparer cloison dangereuse classe/corridor - salle n° 113
Endroits	Local Soutien-Pédag. problème de chaleur (store ext. à poser)
Endroits	Boucher grilles de ventilation dans local soutien pédagogique (odeurs)
Endroits	Pose chenaux sous joints de dilatation dans couloir rez
Endroits	Pose de barrières de sécurité sur le chemin montant au collège (trav. faits en automne 2005)
Endroits	Pose d'un store sur vitrage ouest du local Foyer de l'écopier
Foulets	Changement cylindres et clés armoires salle gym (cylindre unique) SEA-V
Gentianes	Changement des sanitaires du bâtiment central
Gentianes	Peinture WC du bâtiment central
Gentianes	Agrandissement de la salle des maîtres = Motion Faivre
Gentianes	Création d'un petit local de rangement sous l'escalier (bâtiment central) = Motion Faivre
Gentianes	Doublage façade ouest de 2 bât. + changement. des fenêtres - C. spécial
Promenade	Peinture salle de classe (2 classes)
Promenade	Protection incendie (mise en conformité) - C. spécial. Mise en service cet automne
Bellevue-ouest	Mise en place de la téléphonie sur IP
Esplanade	Câblage informatique des classes (crédit spécial)
Marronniers	Aménagement. nouv. collège (4 classes EP, 1 Foyer écopier, 1 bureau SSE, corridors + cour etc. (1ère étape)
Bas-Monsieur	Réfection cour école + nouvelle clôture et pose tapis mou sous les perches
Crêt-du-Locle	Aménagement. salle de classe -1+2 (EE-EP)
Cret-Du-Locle	Peinture de 2 salles de classes
Cret-Du-Locle	Réfection de la porte d'entrée et du perron
Cret-Du-Locle	Réfection des WC
Cret-Du-Locle	Pose de barrière de sécurité autour de la cour
Valanvron	Aménagement combles (extension appartement. de l'enseignant-concierge)
Serre 14	Réparation d'une partie de la façade et réparation des fenêtres (isolation)
Entretien général.	Entretien courant général de tous les bâtiments

Ecole secondaire :

Divers collèges	Mise en place de divers éléments améliorant la sécurité (suite au rapport CHST)
Bellevue - est	Déplacements et modifications d'armoires métalliques
Bellevue - est	Rénovation salles de classe et cages d'escaliers (crédit spécial)
Bellevue - est	Pose de détecteurs de présence dans corridors entre collège et salle de gym.
Bellevue - est	Amélioration des luminaires de la halle de gym. (située à l'ouest)
Crêtets	Pose de détecteurs de présence dans corridors et de minuteriers aux WC
CMND 2	Transformation salle des maîtres en salle de classe
CMND 2	Changement cylindres de portes suite aux travaux de transformation de salle des maîtres en salle de classe
CMND 2	Remplacement des fenêtres, façade sud (crédit spécial)

CMND 3	Remplacement des stores, façade sud
CMND 3	Aménagement d'une salle des maîtres dans la partie secrétariat, suite réorganisation de l'administration
CMND 3	Changement des cylindres de portes suite aux travaux d'aménagement de la salle des maîtres
CMND4	Changement des fenêtres (crédit spécial)
CMND 5	Travaux de menuiserie et électricité, suite à réouverture "Passage Zimmermann"
CMND 5	Réfection sol des 4 halles + acoustique d'une halle (crédit spécial)
CMND 7	Rénovation totale du bâtiment (crédit spécial) = Motion Faivre
Forges	Pose de la détection incendie (suite au rapport CHST)
Forges-Sciences	Changement portes des vestiaires de la halle de gym.
Forges-Sciences	Création de WC et sanitaires pour l'aula
Cours d'écoles	Réfection de la cour des Forges (Forges-sciences sud)
Entretien général	Entretien courant général de tous les bâtiments

COMMISSION SCOLAIRE

Activité de la commission

Au cours de l'année scolaire 2004-2005, la commission s'est réunie à six reprises, soit les 30 août, 28 septembre, 15 novembre, 7 février, 19 avril, et 2 juin.

Composition de la commission

président	M.	Didier Berberat
vice-président	M.	Frédéric Hainard
secrétaire	M.	Alain Rufener
assesseurs	M.	François Robert
	Mme	Ursula Hess
Membres	Mmes	Sylvie Humberst
		Marie-Claire Pétremand Genzoni
		Ariane Pizzolon-Mathys
		Céline Varin
		Valérie Wyser
	MM.	René Curty
		Werner Gautschi
		Claude-François Monnat
		Antonino Marguccio
		Claude Ruffieux

Commission de discipline

M. Didier Berberat, Mmes Sylvie Humberst et Céline Varin

Délégués

au Bureau santé : Mme Ursula Hess

au groupe enfants immigrés : Mme Ariane Pizzolon-Mathys

au groupe sécurité : Mmes Ariane Pizzolon-Mathys et Marie-Claire Pétremand Genzoni

Représentants du corps enseignant

école infantine : Mmes Claudine Ehrbach et Martine Prétôt-Tièche

école primaire : Mmes Danièle de Pietro et Martine Blum

école secondaire : Mme Anne Jenni et M. André Chaboudez

Représentants des communautés étrangères

MM. A. Da Costa et M. Rosa

Rentrée scolaire 2004 - 2005

La rentrée scolaire s'est déroulée sans incident aussi bien à l'école infantine, à l'école primaire qu'à l'école secondaire. La plupart des demandes d'attribution que présentent les parents et qui sont nombreuses sont satisfaites par les directions. Il n'y a pas eu de recours contre les décisions d'orientation.

Ecole infantine

On dénombre 38.5 classes, dont 22 classes 1e - 2e, 6.5 classes 1e et 10 classes 2e, pour 743 élèves, dont 371 filles et 372 garçons (moyenne de 19.30). Il y a 59 enseignants représentant 39.4 postes.

En comparaison avec la rentrée scolaire 2003-2004, on constate que le nombre de classes est le même pour une augmentation d'effectifs de 17 élèves.

Ecole primaire

On dénombre 120 classes, dont 109 classes régulières, pour 2175 élèves, dont 2032 en classes régulières (moyenne de 18.64). Les 3 collèges les plus peuplés sont l'Ouest (450 élèves), la Charrière (252) et la Promenade (249). La classe d'accueil compte 19 élèves et les 6 classes d'appui 48 élèves. Quant aux classes des environs, elles représentent 1 classe au Crêt-du-Loche comptant 17 élèves, 2 classes au Valanvron comptant 33 élèves et 1 classe au Bas-Monsieur comptant 26 élèves. Il y a 228 enseignants représentant 147.4 postes.

En comparaison avec la rentrée scolaire 2003-2004, on constate qu'il y a 50 élèves en moins en classes régulières, et 5 classes en moins (moyenne classes régulières 2003-2004 = 18.42). Il faut rappeler qu'au moment de l'adoption du budget 2004 il a été décidé de la suppression de 5 classes, dont deux pour des raisons démographiques et 3 pour des raisons de restrictions budgétaires.

Ecole secondaire

On dénombre 100 classes, dont 83 classes régulières, pour 1871 élèves, dont 1696 en classes régulières (moyenne 20.4 ; 20.7 en OR ; 22.9 en MA ; 19.7 en MO et 18.1 en PP). Le centre Numa-Droz compte 33 classes pour 626 élèves, le centre des Forges 32 classes pour 577 élèves et le centre Crêtets 17 classes pour 331 élèves – Bellevue 18 classes pour 337 élèves. Les 7 classes de transition comptent 77 élèves, les 9 classes terminales 87 élèves et la classe d'accueil 11 élèves.

En comparaison avec la rentrée scolaire 2003-2004, on constate qu'il y a 6 élèves supplémentaires et 2 classes en moins (moyenne classes régulières 2003-2004 = 20.0 contre 19.5 pour la ville du Locle et 18.96 pour la ville de Neuchâtel et environs). Il faut rappeler qu'au moment de l'adoption du budget 2004 il a été décidé de la suppression de 4 classes, chiffre ramené à 2 par le Conseil général, pour des raisons de restrictions budgétaires.

Réorganisation administrative des écoles

La commission scolaire a pris connaissance du projet de réorganisation administrative des écoles. Profitant du départ à la retraite de l'administratrice de l'école secondaire, le Conseil communal a créé un poste nouveau de directeur administratif des trois écoles. L'idée est de permettre une intégration des trois écoles dans une unité administrative unique de façon à éviter des tâches à double, à rechercher une efficacité plus grande et à décharger les membres des directions de certains travaux administratifs. Ce projet, qui s'est concrétisé par l'engagement de M. Giacomo Laini comme directeur administratif dès le 1^{er} février 2005, s'inscrit cependant dans une perspective plus globale. Il s'agit de repenser l'organisation des écoles au regard du plan d'étude romand (PECARO) qui prévoit une division en trois des niveaux scolaires, soit -2 à +2 ; +3 à +6 et +7 à +9, mais qui n'est pas encore appliqué dans le canton. L'idée serait de créer, en profitant du fait qu'à La Chaux-de-Fonds les 3 écoles actuelles dépendent de la même autorité scolaire, trois cercles d'enseignement de -2 à +9, dans le but notamment de renforcer le sentiment d'appartenance des élèves à une école qui serait la même du début à la fin de la scolarité.

Budget 2005

Remarques générales

Confrontée aux difficultés d'établissement du budget communal, sur lequel le budget de l'instruction publique pèse lourd, la commission scolaire a pris la décision de faire certaines économies. Toutefois, celles-ci ne pouvaient plus toucher le poste biens, services et marchandises, régulièrement revu à la baisse au cours des derniers exercices. Elles ne pouvaient non plus toucher la part la plus importante du budget qui concerne notamment le traitement du personnel enseignant, poste qui dépend exclusivement de l'Etat. A cet égard, la commission a également exprimé son souci de voir le canton réduire la subvention due à la commune. La commission a également considéré que l'instruction publique avait d'ores et déjà fourni un effort important l'an dernier en décidant de la suppression de 5 classes à l'école primaire et 4 (ramené à 2) à l'école secondaire.

Finalement, la commission a donné suite aux propositions d'économies présentées par les directions en décidant pour l'école enfantine de la suppression d'une demi-classe, pour l'école primaire la diminution du nombre de spectacles et pour l'école secondaire la diminution du nombre de spectacles également, la suppression pour un tiers des ACO facultatives et la diminution des périodes d'appui en classe d'orientation.

Ecole enfantine

Le budget 2005 présente des charges de CHF 4'987'570.- et des revenus de CHF 1'792'500.-. D'où un excédent de charges de CHF 3'195'070.- (comptes 2003 : CHF 3'201'419.-).

Ecole primaire

Le budget 2005 présente des charges de CHF 22'437'750.- et des revenus de CHF 7'271'450.-. D'où un excédent de charges de CHF 15'166'300.- (comptes 2003 : CHF 14'989'880.-).

Ecole secondaire

Le budget 2005 présente des charges de CHF 26'735'760.- et des revenus de CHF 9'729'000.-. D'où un excédent de charges de CHF 17'006'760.- (comptes 2003 : CHF 15'962'150.-).

Comptes 2004

Les comptes de l'école enfantine présentent un excédent de charges de CHF 3'162'530.- (CHF 143'134.- de différence en moins avec le budget 2004), ceux de l'école primaire présentent un excédent de charges de CHF 14'973'108.- (CHF 876'506.- de différence en moins avec le budget 2004) et ceux de l'école secondaire de CHF 17'007'908.- (CHF 340'152.- de différence en moins avec le budget 2004).

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Réforme du secondaire 1

La commission scolaire a été informée de la décision de l'Etat de suspendre la poursuite du projet de réforme du secondaire 1 (voir chiffre 11 du rapport de la commission 2003-2004), décision que la commission et les directions regrettent.

Expérience d'une classe commune enfantine - primaire

La commission scolaire a accepté lors de sa séance du 15 novembre 2004 le projet d'ouverture d'une classe mixte école enfantine – école primaire au Crêt-du-Locle sous forme d'une expérience pédagogique.

Sécurité routière

A la suite de l'accident qui en mai 2003 a coûté la vie à un élève de 1^{ère} enfantine du collège de la Charrière, le Conseil communal a mis sur pied une commission interservices en vue de définir certaines mesures à prendre. Deux délégués de la commission scolaire y siègent. Le 24 octobre 2004, le Conseil général a accepté un crédit relatif à la pose de barrières situées autour des différents collèges et pris acte d'un rapport d'information du Conseil communal du 4 octobre 2004 relatif aux premières mesures prises. Les directions d'école ont mené une enquête auprès des parents (90% de ceux-ci ont répondu) de façon à identifier au mieux les endroits à risques. Lors de sa séance du 2 juin 2005, la commission scolaire a été informée du suivi de ce dossier par l'urbaniste communale. Un rapport du Conseil communal au Conseil général est prévu pour le mois d'août 2005.

Collège des Marronniers

L'école primaire a saisi l'opportunité de reprendre l'immeuble de la rue du Collège 6 qui, dès la rentrée 2005, deviendra le collège des Marronniers en comprenant quatre classes. De la sorte, avec ce nouveau bâtiment scolaire, l'école primaire pourra plus facilement intégrer les élèves dans des collèges proches de leur domicile tout en tenant compte d'autres impératifs, comme l'accueil de classes de l'école enfantine ou du foyer de l'écologiste. D'ici trois ans, huit classes devraient occuper le collège des Marronniers.

Poursuite de l'expérience « P »

A l'issue de réflexions associant le corps enseignant et fondées notamment sur la prise en compte des changements quant aux exigences de l'insertion dans la vie active et des élèves dans leur diversité, la direction de l'école secondaire a proposé en 1994 à la commission scolaire, qui l'a approuvée, la mise en place d'une expérience pédagogique visant à la rénovation de la section préprofessionnelle. Caractérisée entre autres par l'introduction d'options d'approfondissement et d'extension dans les branches principales, par l'apprentissage de l'anglais en option au degré 8 et par la création de périodes de devoirs-études, cette expérience a été acceptée par le canton dès l'année 1995 – 1996. Il était prévu qu'elle soit reconductible jusqu'à la mise en œuvre effective de la réforme du secondaire 1. Or, comme on l'a vu (voir chapitre « Réforme du secondaire 1 » ci-dessus), cette réforme n'est pas appelée à voir le jour dans des délais connus. L'expérience P devrait ainsi prendre fin en dépit des importants bénéfices qu'elle a apportés aux élèves. De la sorte, la direction de l'école secondaire a proposé à la commission la poursuite de cette expérience, ce qui a été accepté.

Renforcement de la direction de l'école primaire

Lors de la séance du 19 avril 2005, la direction de l'école primaire a présenté à la commission un rapport visant à la création pour deux ans dès la rentrée 2005 d'un poste de sous-directeur-trice à mi-temps dans le but de renforcer la direction nettement sous dotée par rapport aux autres écoles comparables du canton et manquant de ressources humaines suffisantes pour assumer toutes les tâches de direction, spécialement dans le domaine des relations avec les classes et le corps enseignant. Jugé léger et incomplet, la commission, tout en reconnaissant la problématique décrite, a refusé de donner suite à ce rapport. Lors de sa séance du 2 juin 2005, elle a créé un groupe de travail interne en vue d'une part de développer le contenu du rapport refusé et d'autre part de poursuivre la réflexion en lien avec la réorganisation globale des directions des écoles.

Unité de promotion éducative (UPE)

En 2003, la commission avait accepté à l'unanimité un projet établi par la direction de l'école primaire visant à la création d'une structure d'appui éducatif, baptisée « unité de promotion éducative ». Par arrêté du 17 novembre 2003, le département de l'instruction publique a autorisé cette expérience (art. 1) qui concerne les élèves en rupture avec le monde de l'école et en grandes difficultés d'adaptation et/ou de comportement (art. 2).

Cette expérience s'est concrétisée par l'engagement de deux personnes à mi-temps chargées d'assumer respectivement un mandat "prévention – suivi – urgences" qui vise notamment à intervenir pour améliorer un climat conflictuel, à assurer un suivi et à permettre une intervention rapide en situation de crise (semblable à la classe CRIC de l'école secondaire) et un mandat socioculturel qui vise à améliorer le lien entre l'école et la famille, à développer des animations extrascolaires et à faire mieux comprendre l'école au sein des communautés étrangères (mandat concernant avant tout le collège des Endroits). Faute pour la commission cantonale compétente de ne pas encore avoir achevé son travail d'observation, la direction a proposé à la commission, qui l'a accepté, de prolonger d'une année cette expérience initialement prévue sur deux ans.

CENTRE DE SANTÉ SCOLAIRE

Etat du personnel

Le Centre de Santé scolaire a connu des changements dans son personnel, notamment au sein de l'équipe dentaire.

- Mme Anouchka Girarville, prophylaxiste dentaire, a été remplacée par Mme Patricia Blum.
- Mme Annick Lapointe et M. Lionel Huber, dentistes scolaires, ont été remplacés par M. Dinh.
- Mme Mylène Girard, hygiéniste dentaire, nous a quittés fin décembre. Elle sera remplacée dès le 01.05.2006 par Mme Nathalie Gagnon.
- Mme Virginie Chevalley, hygiéniste dentaire, a remplacé Mme Mylène Girard durant son congé maternité et poursuivra ce remplacement durant janvier et février 2006.

En accord avec le Conseil communal, les soins dentaires se poursuivront durant quatre semaines des vacances scolaires. En effet, le Centre de Santé scolaire sera ouvert durant les semaines suivantes : la semaine de relâche (semaine du 1^{er} mars), la première semaine des vacances de Pâques, la première semaine des vacances d'été et la première semaine des vacances d'automne. En outre, le Centre de santé scolaire a toujours été ouvert l'avant-dernière semaine des vacances scolaires d'été. Cette démarche est cohérente avec les objectifs d'un service public.

Secteur administratif

Le secrétariat commun des secteurs médico-dentaires se construit naturellement sur les dossiers courants. Néanmoins, les spécificités des secteurs restent du domaine de chaque secrétaire et de sa fonction. Par ailleurs, l'introduction d'un logiciel métier prévue en juin 2006 pour les soins dentaires permettra un bon suivi de la facturation. Dès lors, le médecin-dentiste scolaire pourra aussi en bénéficier. Sans l'aide incontournable du SIC, nous ne pouvions mettre en place, discuter et faire un bon choix de ce logiciel.

Secteur dentaire

La gestion technique des soins dentaires reste de la compétence des médecins-dentistes scolaires et de l'orthodontiste, sans obligation de désignation d'un responsable des soins dentaires au Centre de Santé scolaire. Du temps de la clinique dentaire et depuis la création du Centre de Santé scolaire en février 2004, le Dr Develey, médecin-dentiste en Ville et médecin-conseil des Services sociaux et aussi membre de l'Association Neuchâteloise des Médecins dentistes, met ses compétences et son temps à disposition de notre équipe dentaire pour toute question technique concernant les soins dentaires. Son rôle est reconnu, respectivement par le chef de dicastère en charge de l'Instruction publique, de la Jeunesse et des Affaires sociales, et les chefs de service, aussi bien de la Clinique dentaire que du Centre de Santé scolaire.

Prophylaxie dentaire

La nouvelle prophylaxiste a introduit de nouveaux outils pédagogiques adaptés à l'âge des enfants. Mme Blum prend des initiatives et apporte du renouveau dans ses messages préventifs. Par ailleurs, et avec la collaboration des médecins-dentistes, elle a mis en place un procédé de conservation des dents perdues lors d'un accident. Ce produit, dit « Dentobox » est à disposition dans les pharmacies des écoles infantine, primaire et secondaire. Ce procédé a été encouragé et proposé par un médecin orthodontiste en Ville.

Dépistages dentaires

Nous expérimentons pour la deuxième année consécutive, le choix du dépistage dentaire entre le dentiste de famille et le dentiste scolaire. Cette démarche donne entière satisfaction et dégage du temps pour le médecin-dentiste scolaire.

Soins conservateurs

Les décisions prises durant l'année 2004 s'appliquent durant cette année aussi et donnent entière satisfaction. A titre d'exemple : la révision de la grille de participation communale a permis de concentrer l'aide aux familles réellement nécessiteuses, d'où la dépense de seulement la moitié du chiffre prévu dans le budget.

Laboratoire dentaire

Le laboratoire dentaire s'est équipé d'un taille-plâtre de qualité et de longue durée. Ce nouveau matériel remplacera l'ancien qui a plusieurs années de vie. Par ailleurs, la Ville du Locle s'est approchée de notre Centre pour une éventuelle collaboration dans ce domaine. En effet, la clinique dentaire scolaire du Locle souhaiterait faire faire ses prothèses

dentaires chez nous. Le centre est ouvert à cette collaboration et attend de la part des autorités du Locle une réponse définitive.

Sur le plan financier, le travail réel réalisé par le laboratoire est estimé à CHF 74'676.42.--.

Soins orthodontiques

Les mesures prises durant l'année 2004 se sont aussi poursuivies durant l'année 2005. Durant cette année, l'orthodontiste en place a bénéficié d'une assistante dentaire à 30% en plus d'un poste à 96.25%, avec l'utilisation de deux fauteuils afin de réduire le nombre de patients qui sont encore à notre charge et qui ont cessé de payer depuis des années.

A la fin de l'année 2005, le service d'orthodontie compte plus de 420 patients. 225 d'entre eux sont appareillés et 168 en contrôle évolution. De plus, 69 ont été finis et 242 ont été vus en premières consultations. Par ailleurs, 68 patients ont commencé leur traitement entre janvier et août 2005. Les 30 autres restent en attente, dû au fait de la réflexion menée par le Conseil Communal sur l'avenir des soins dentaires. Par ailleurs, sur 424 patients, il reste 110 patients dans le système de paiement par acompte et 76 qui ne payeront plus d'acompte en 2006, dont certains avec un réel retard dans le traitement.

Sur le plan financier, le travail réalisé est estimé annuellement par les assistantes dentaires sur la base des actes réalisés sur l'ensemble des patients. Il correspond à CHF 494'665.--.

Secteur médical

Les prestations médicales du Centre de Santé scolaire suivent les recommandations du Service de la Santé Publique de notre canton. Elles concernent les écoles enfantine, primaire, secondaire et le CIFOM pour ce qui est de l'Ecole d'Art et de l'ESTER.

Développement staturo-pondéral

Depuis plusieurs années, nous constatons malheureusement de plus en plus d'enfants en excès de poids, voire obèses. Il s'agit d'une épidémie à grande échelle qu'il faudrait prendre sérieusement en considération. Le Centre de Santé scolaire a mis en place le projet éq'kilo, au profit des enfants en surpoids et de leur famille. En outre, un camp diététique et polysportif a été mis en place en collaboration avec le Service cantonal des sports. A ce sujet, nous sommes confrontés à un réel problème de société et il est de notre devoir d'en tenir compte et de mettre en place une aide pour ces enfants.

Vaccinations

Le Centre de Santé scolaire a introduit une troisième année de contrôle des carnets de vaccinations et propositions de vaccinations. Nous constatons que les parents choisissent nos services au dépend des médecins de famille. L'explosion des recettes de vaccinations en est la principale conséquence.

Formation

L'équipe du Centre de Santé scolaire s'est formée dans ses différentes disciplines malgré le peu de moyens financiers à notre disposition. Les formations sont de plus en plus chères et les exigences des autorités sanitaires sont de plus en plus présentes.

Par ailleurs et en collaboration avec la HES, nous ouvrons notre Centre à la formation de futurs infirmiers. Les stages durent cinq semaines et les étudiants sont sous la responsabilité directe des infirmières scolaires. A noter que cet encadrement est rémunéré par la HES au profit de la commune.

CENTRE D'ORTHOPHONIE

Etat du personnel

Effectif stable. Mme Natacha Avanthey-Grange a démissionné en août 05 et a été remplacée par Mme Françoise Jaccard. Une autre orthophoniste est actuellement en congé maternité. Son remplacement est assuré grâce à la caisse de remplacement du personnel enseignant.

Perfectionnement cantonal et formation permanente

Le perfectionnement cantonal a porté d'une large part sur les notions de changement et ceci en prévision des différentes restructurations au niveau du Centre d'orthophonie suite à la disparition de la subvention cantonale dès 05. Nous avons travaillé avec M. Christian Voirol psychologue du travail, d'abord en petit groupe entre responsables des trois centres du canton (La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Neuchâtel) puis avec toutes les orthophonistes des trois centres.

Une demi-journée de perfectionnement a été consacrée à la notion de réseaux et ceci avec Mme Nicole Eichenberger, directrice de l'Internat pédagogique de Serix.

Les orthophonistes ont fait de nombreuses formations et supervisions durant l'année, en particulier dans le domaine logico-mathématique, formation et utilisation du génogramme, troubles de la voix et bégaiement.

Colloques hebdomadaires

Nous avons rencontré Mme Laure Oliveri du service socio-éducatif, Mme Patricia Murat Dubois qui nous a présenté l'examen neuropsychologique chez l'enfant, Mme Inès Babic qui a présenté les différentes langues parlées en ex-Yougoslavie et nous avons également présenté l'orthophonie lors de la journée suisse de la logopédie en tenant une présence d'une demi-journée au marché.

Une grande partie de nos colloques cette année a porté sur la restructuration de nos heures de travail, l'annualisation en compensation des vacances scolaires et ceci suite à la suppression dès 2005 de la subvention cantonale qui s'élevait à environ CHF 200'000.- par année civile. En collaboration avec le Service des ressources humaines nous avons mis en place de nouveaux cahiers des charges, une nouvelle répartition horaire et une diminution des heures de colloque pour janvier 2006. Cette restructuration a été appuyée par le chef de dicastère. Un rapport complet est à disposition.

Création d'un groupe de soutien pour les parents d'enfants bègues

Trois orthophonistes ont mis en place un projet de groupe de soutien pour parents d'enfants bègues. Ce groupe se réunira trois à quatre fois par année et sera animé par deux orthophonistes, cette intervention sera facturée aux parents. La mise en place du projet est prévue pour 2006 et acceptée par M. Didier Berberat.

Examens de QI

Deux orthophonistes ayant également une licence en psychologie se sont formées à l'examen du quotient intellectuel avec Mme Patricia Murat Dubois, nous pourrions donc offrir cette nouvelle prestation dès janvier 2006.

Université

Nous avons accueilli une stagiaire de 4^{ème} année de l'Université de Neuchâtel jusqu'en mars. Une nouvelle stagiaire de 3^{ème} année a commencé en septembre et restera chez nous jusqu'en juin 2006.

Groupes de travail

Une orthophoniste spécialisée en surdité participe régulièrement à un groupe de travail regroupant d'autres spécialistes dans ce domaine. Des discussions ont eu lieu concernant l'appareillage des enfants et la remise à jour des adresses des professionnels de la surdité dans le canton. Le groupe qui s'occupe de la mise en place d'une structure scolaire spécialisée pour les enfants dysphasiques s'est remis au travail en décembre 05, une orthophoniste y participe de manière régulière.

Statistiques

Durant l'année scolaire 04-05, le Centre a vu 610 enfants dont 196 nouveaux signalements. Le nombre total de cas ayant bénéficié d'un traitement s'élève à 589. Le nombre de traitements financés par l'AI est de 69%, ce qui en termes de recettes, représente environ le 90% du total des prestations facturées. Depuis quelques années, on constate que les parents prennent plus fréquemment contact directement avec le centre. Cette tendance laisse à penser que le centre est mieux connu du public et que les parents se sentent plus investis dans une démarche personnelle d'aide. Les réflexions entamées en 2004 sur la gestion de la liste d'attente continuent à porter leurs fruits. Le délai d'attente pour le premier examen a été réduit à environ 2 mois.

Culture, sports, loisirs

AFFAIRES CULTURELLES

A l'image de tous les secteurs de l'administration communale l'année 2005 a été marquée par les mauvaises perspectives des finances publiques pour les années à venir.

Cela n'a, non seulement pas empêché la réalisation de nombreuses activités culturelles mais a paradoxalement favorisé la mise sur pieds de réflexions et l'étude de réformes en profondeur du fonctionnement des institutions culturelles.

C'est ainsi que dans le secteur des musées par exemple les responsables politiques des trois villes ont organisé de nombreuses rencontres avec les conservateurs-trices afin de dégager des pistes de collaboration plus étroites entre les différents lieux dédiés à la même discipline. Des mandats spécifiques ont été confiés pour examiner la réorganisation en profondeur des institutions, la possibilité de regrouper certains secteurs voire de supprimer certains « doublons ».

Toutes ces réflexions s'inscrivent naturellement dans l'optique du Réseau urbain neuchâtelois (RUN) dont la construction effective a commencé. Il est évident que les changements qui interviendront ne se feront que très progressivement et que c'est un processus à moyen terme qui est ainsi engagé.

Dans le domaine théâtral également des rapprochements et des modifications, notamment liées au secteur de la création, se dessinent par l'examen d'une politique concertée entre l'Etat et les trois villes et l'édification éventuelle d'un centre cantonal de création ainsi qu'une analyse des synergies possibles grâce à une plus grande cohérence dans le domaine de la programmation.

Nous relèverons aussi la publication d'un nouvel « AGENDA » regroupant les informations des musées des deux villes des Montagnes ainsi que de la Bibliothèque de la Ville en tant que lieu d'expositions. Cette publication bisannuelle concrétise aussi la mise en œuvre du rapprochement avec Le Locle, rapprochement dont la nécessité est, aujourd'hui, évidente.

Pour ce qui concerne les événements ponctuels de cette année nous signalerons plusieurs choses : tout d'abord la tenue de la première édition des AMPLITUDES, festival de musique contemporaine organisé par un comité ad hoc avec la collaboration de la Radio Romande qui a connu un estimable succès et qui devrait être répété tous les deux ans. ensuite la célébration du cinquantième anniversaire de la Salle de Musique qui a donné lieu à un concert de gala (la Neuvième symphonie de Beethoven jouée lors de l'inauguration de 1955) ainsi qu'à vingt-cinq heures ininterrompues de musique de tous genres qui ont permis à toute une série d'ensembles, chorales et interprètes locaux et venus d'ailleurs de rendre hommage à une salle qui reste dans le haut de gamme des lieux de concerts et d'enregistrements.

Le début des « quatre saisons de l'Art nouveau » a aussi marqué l'automne puisque plusieurs expositions et manifestations diverses ont ouvert une année qui se poursuivra en 2006 avec beaucoup d'autres événements de grande importance dont on espère un bon retentissement hors de nos frontières.

On n'omettra pas non plus un événement considérable dû à la persévérance d'une association privée soit l'ouverture de la Maison Blanche restaurée (construction d'Edouard Jeanneret-Gris pour ses parents en 1912) qui fera date et qui d'ores et déjà connaît un grand succès auprès des admirateurs de celui qui deviendra Le Corbusier et de ceux qui sont intéressés par l'architecture en général. C'est à n'en pas douter une carte de visite dont la ville et sa population devrait profiter.

Enfin toutes les manifestations telles que le Carnaval, la Fête de Mai, les animations d'Eté Tchaux, la Plage des Six-Pompes et la Braderie ont connu de belles affluences et ont répondu aux attentes de leurs publics respectifs.

En conclusion nous dirons que malgré les difficultés ou quelquefois à cause d'elles les projets ne manquent pas dans ce secteur de la vie culturelle locale dont on sait qu'en définitive et quoiqu'il doive souvent justifier de sa nécessité reste une des marques identitaires fondamentale de notre cité.

ARCHIVES COMMUNALES

Au début de la législature, les archives ont été rattachées aux Affaires culturelles. Ce rattachement se justifiait par des problématiques similaires entre les archives, la Bibliothèque de la Ville et les musées, notamment en ce qui concerne la conservation et la diffusion des fonds. Les relations qui unissent la Chancellerie et les archives seront maintenues car le second volet de l'activité des archives est lié au fonctionnement actuel des services de l'administration. Dans ce cadre, la Chancellerie continuera d'être un interlocuteur privilégié des archives.

Les archives communales sont confrontées à une série de problèmes qui devront trouver des solutions ou, au moins, des améliorations si ce service entend accomplir ses tâches dans le respect des prescriptions légales (p.ex. loi cantonale sur les archives) et de la déontologie professionnelle.

Citons parmi les préoccupations du service :

- Le manque de personnel pour assurer les missions du service est un autre problème à résoudre en priorité. Le taux d'occupation de l'archiviste communale est notoirement insuffisant si l'on sait que les archives de la Ville forment un

ensemble de 3,5 km linéaires (avant évaluation) et sont traitées par une personne occupée à 10 % alors que la norme de l'Association des archivistes suisses est d'un poste à plein temps pour 1 km linéaire. Ce point trouverait une amélioration par l'attribution de mandants à temps partiel (40 – 50 %) pour une durée déterminée à des professionnels capables de travailler de manière autonome sous la supervision de l'archiviste. Ces mandats porteraient sur l'établissement d'inventaires de fonds présentant un intérêt juridique et historique.

- La mise à jour de la base réglementaire : le règlement des archives communales est en lui-même un élément de collection puisqu'il date de 1902. Sa mise à jour a longtemps été repoussée car la Ville n'a pas disposé d'archiviste rattaché à l'administration communale.. La refonte de ce règlement devrait intervenir dans un proche avenir. Elle s'inspirera de la loi cantonale sur les archives et des règlements existants dans des villes suisses de même importance. Il faudra cependant se donner les moyens d'assurer le respect de ce règlement en disposant des forces de travail nécessaires.
- Traitement et inventaire des fonds d'archives dans les services de l'administration communale ou intercommunale qui ont ou vont faire l'objet d'une cantonalisation. Il est important que la Ville fasse valoir ses droits de propriété sur les archives qui correspondent à la période durant laquelle un service a exercé sa mission dans le cadre de l'autorité communale.
- Création de supports de substitution : pour des raisons de sécurité et pour préserver les documents originaux de consultations trop fréquentes, la création de documents de substitution est indispensable, soit en recourant au microfilmage, technique donnant les meilleures garanties d'une conservation de longue durée, ou par numérisation. En ce qui concerne les archives communales, il conviendrait de traiter en priorité les délibérations de la générale communale (1656-1851), les procès-verbaux du Conseil Municipal et du Conseil général (1851-1888) et les procès-verbaux du Conseil communal (dès 1888). Tous ces documents n'existent que sous la forme de manuscrit en unique exemplaire.
- Le manque de locaux adéquats pour un dépôt centralisé (cf. ci-dessous)
- Archivage électronique (cf. ci-dessous)

Recherches de locaux

Notre principal dépôt est situé dans les abris de la Protection civile, au collège des Endroits. Ce local sert au stockage des archives anciennes et modernes :

- ancienne Commune (1656-1851),
- Municipalité (1851-1888),
- Commune actuelle (depuis 1888), principalement Conseil communal, Conseil général, Chancellerie, correspondance du CC, de la Présidence et de la Chancellerie.

Ce dépôt est de capacité réduite et n'offre pas de conditions correctes de conservation (humidité trop élevée). Par manque d'un dépôt central convenable, les archives sont donc stockées dans les différents services, en général dans des caves ou des greniers, locaux exposés aux risques d'inondation ou d'incendie. Cette situation empêche une gestion adéquate des fonds car la séparation entre pré-archivage (les documents émanant du service qui ont moins de 10 ans et restent dans le service) et les archives proprement dites n'est pas faite. D'autre part, l'absence de contrôle régulier par l'archiviste fait courir le risque de destructions par méconnaissance de l'intérêt juridique ou historique des documents.

A La Chaux-de-Fonds, la situation des dépôts quant aux conditions de conservation n'est pas du tout conforme aux normes, comme l'a souligné M. Antoine Glaenger dans le rapport sur les conditions de conservation des archives communales dans le canton de Neuchâtel qu'il a rédigé sur mandat des Archives de l'Etat en 2003. L'extrait qui concerne notre ville a été transmis à la Direction des Affaires culturelles.

Depuis plusieurs années, nous avons entrepris des démarches pour trouver des locaux de stockage supplémentaires. Jusqu'à présent, nous avons dû écarter toutes les propositions car les locaux n'offraient pas de conditions de conservation, de sécurité ou d'accès correctes. Le site des Abattoirs a fait l'objet d'études pour l'implantation, après rénovation, de divers services cantonaux et communaux liés à la conservation du patrimoine. Vu la situation financière difficile des collectivités publiques concernées par le projet, la possibilité d'une installation sur ce site a été mise en veilleuse.

Il y a quelques mois, nous avons visité des locaux équipés de compactus qui avaient servi d'archives à une banque de la place. Nous avons manifesté notre intérêt pour une location à condition que certaines questions techniques soient éclaircies. Nous n'avons jusqu'à présent pas reçu de réponse de la gérance de l'immeuble, installée dans la région bernoise. Nous allons poursuivre nos recherches de locaux, principalement dans les bâtiments qui appartiennent à la Caisse de pension de la Ville.

Archivage électronique

Les archives cantonales et celles de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds ont entrepris une réflexion au sujet de l'archivage électronique. Si cette question ne trouve pas de solution dans un avenir proche, nous courons le risque de pertes conséquentes, voire de création de lacunes dans des séries de documents conservés antérieurement sur papier.

Le 26 avril, les archivistes concernés, accompagnés des responsables de ce dossier au STI et au SIC, se sont rendus aux Archives fédérales, à Berne, pour rencontrer MM. Eugster et Buechler, responsable du centre d'études pour l'archivage électronique en Suisse. Nous suivrons également avec intérêt la mise en place du logiciel acquis par les Archives de l'Etat qui permettra l'archivage de documents électroniques et sera mis en fonction dès l'été 2006.

Au niveau de l'administration communale, le projet Infocom-Gestion électronique de documents a été mis en place récemment. L'archiviste fait partie de l'un des groupes de travail.

Archives à traiter

L'Office du travail a quitté la rue du Grenier 22 pour s'installer à la rue du Collège 9. Ce déménagement avait pour but de réunir sur un même site les Services sociaux et des Offices parasociaux. La Caisse de pension, propriétaire de l'immeuble Grenier 22, souhaitait réaffecter les locaux de ce service, y compris le dépôt d'archives de ce service. Le tri, l'évaluation et le déménagement des archives conservées ont occupé l'archiviste durant une longue période. Comme les questions traitées par cet Office relevaient à la fois de la Commune et du Canton, il était important de connaître le pratique de chacun des services cantonaux concernés en matière d'archivage avant de prendre une décision sur la conservation ou la destruction de séries de documents. Grâce à cette coordination, le volume à conserver par la Ville a pu être réduit au minimum.

Participation à des commissions

L'archiviste participe aux travaux de la commission cantonale des fonds culturels mise en place en 2004. Cet organe, qui tient 2 à 3 séances annuelles, permet de fructueux échanges d'expériences avec les responsables des archives cantonales et communales, des bibliothèques de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, de musées d'histoire et des experts extérieurs.

Restaurations

Nous avons confié à M. Nick, relieur de la Bibliothèque de la Ville, la restauration de registres de la Police des habitants qui avaient été légèrement détériorés par une fuite d'eau dans la cave où ils sont stockés, rue de la Serre 23. La première intervention d'urgence a été réalisée par la Protection des biens culturels (PBC). La procédure a bien fonctionné et les mesures prévues pour la prise en charge des documents légèrement endommagés étaient adéquates. Il faut encore améliorer l'information auprès des responsables des bâtiments qui sont souvent les premiers à constater les fuites d'eau ou d'autres dégâts. Ces travaux de restauration seront accomplis par petites séries pour tenir compte de la disponibilité de M. Nick. Lorsqu'ils seront arrivés à leur terme, ils seront pris en charge par l'assurance dégâts d'eau de la Ville.

M. Nick a également restauré les reliures des gros volumes qui contiennent les rapports du Conseil municipal au Conseil général (1851-1888). Ces rapports manuscrits n'existent qu'à un seul exemplaire.

Mme Isabelle Anex a entrepris la restauration d'une série de plans aquarellés et de calques relatifs aux Abattoirs, conçus par un architecte spécialisé de Mannheim, Gustav Uhlmann, entre 1903 et 1906.

Recherche scientifique

Sans être exhaustive, la liste ci-dessous est représentative des recherches effectuées à partir des archives communales ou, pour les sujets récents, dans les services qui détiennent encore les documents :

- M. Pierre-Yves Donzé, Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, la relation entre le patronat horloger et l'enseignement technique et commercial, 1850-1910. Etude menée à Neuchâtel, au Locle et à La Chaux-de-Fonds
- Université de Genève, recherche sur la mise en place de l'assistance sociale et ses problématiques 1850-1900. Etude menée dans diverses villes de Suisse romande, à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds pour le canton.
- Deux étudiants de la Haute Ecole ARC, filière de conservation-restauration : étude de patrimoine industriel, les Abattoirs de La Chaux-de-Fonds de leur construction à l'état actuel
- M. Théo Bregnard, Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, mémoire de licence sur le mécénat culturel à La Chaux-de-Fonds
- M. Raoul Cop, préparation de la version augmentée de son ouvrage « Histoire de La Chaux-de-Fonds ».

BIBLIOTHÈQUE

1. Introduction et résumé

L'avancement d'un chantier important tel que celui du réaménagement de la Bibliothèque de la Ville (BV) lancé en été 2004 génère forcément deux types de sentiments. Le premier est bien évidemment la satisfaction de voir ce projet se concrétiser. C'est incontestablement un privilège de pouvoir y participer car les projets concrets qui touchent le développement des bibliothèques en Suisse sont suffisamment rares pour être soulignés.

Nous sommes par ailleurs particulièrement heureux de constater que les usagers sont impatients de découvrir les nouveaux locaux et que les collaborateurs et collaboratrices se félicitent d'ores et déjà de ces innovations qui portent à la fois sur l'agrandissement des espaces publics et sur la conservation du patrimoine. Rappelons qu'il a fallu au préalable procéder au transfert des collections dans le bâtiment annexe. Cette opération s'est parfaitement déroulée ce qui a permis aux usagers de ne pas être privés du service de prêt pendant la durée des travaux. Soulignons également l'excellente collaboration avec la direction de l'école secondaire de Numa-Droz que nous souhaitons ici remercier.

Le second sentiment est peut-être une certaine appréhension, car un intense travail attend encore la BV qui devra, d'une part, aménager ses fonds spéciaux de manière durable et fonctionnelle en fonction de critères précis d'archivage et, d'autre part, positionner ses collections en accès libre dans le secteur de la lecture publique.

C'est dire que l'on peut se demander légitimement comment il convient de poursuivre, se souvenant bien sûr qu'il faut « sans cesse remettre l'ouvrage sur le métier ». Mais on ne réaménage pas une institution avec ses collections et on ne réorganise pas ses services publics sans un engagement constant.

L'année écoulée fut dans ce contexte une année de transition et de réflexion. Elle a nécessité diverses mesures exceptionnelles telles que la réduction importante des horaires de l'institution, la fermeture temporaire de ses services et le déménagement complet de ses collections d'archives (2'000 cartons). Cette année fut rythmée par le planning des travaux qui modifièrent à la fois son organisation et son fonctionnement. Privée de ses espaces habituels d'exposition, la BV s'est résolue à faire l'impasse sur les animations culturelles.

Année de réflexion également, car on ne traverse une période si intense sans être confronté à des questions et à des problèmes qui engagent l'avenir. Comment allions-nous fonctionner dans un espace différent ? Comment allions-nous organiser le projet lié à la création d'un bureau d'information compte tenu des mesures d'économie ? Comment allions-nous cohabiter avec le l'école secondaire ? Par où fallait-il commencer pour mettre en place les collections ? Quelles orientations donner à l'institution pour les dix prochaines années au rythme auquel elle est confrontée avec l'arrivée de nouveaux fonds d'archives ? Qu'advient-il des collections lorsque les espaces de conservation seront complets ? Poursuivons-nous la réflexion sur la suite du projet ?

Il est bien difficile de répondre simplement à toutes ces questions, et ceci d'autant plus que l'environnement dans lequel nous nous trouvons ne cesse d'évoluer.

Principales réalisations de la BV en 2005

Avant de se pencher sur les questions d'avenir, revenons brièvement sur quelques-uns des nombreux projets qui ont occupé l'équipe de la BV en 2005. Même réduite, compte tenu du départ d'une collaboratrice scientifique et de deux congés maternité remplacés très partiellement à un taux d'activité réduit pendant six semaines, bien évidemment notre premier souci a été de faire fonctionner l'institution dont les services ont été éparpillés sur deux sites. En plus des activités à gérer au quotidien, il convenait, à la direction en particulier, de participer activement au projet de réaménagement et d'équipement qui a entraîné une multitude de consultations et de décisions.

En marge des améliorations destinées aux usagers et de l'engagement de la deuxième et importante phase des travaux de transformation de ses locaux, grâce au crédit d'investissement de CHF 2'920'000.- accordé par le Conseil général en mars, cinq projets, parmi d'autres, ont occupé l'institution :

- **La création d'un bureau d'information.**

Déjà annoncée l'année précédente, la réflexion portant sur la création d'un bureau d'information attendant au service de prêt a abouti. Si sa nécessité ne fait pas l'ombre d'un doute, en revanche son fonctionnement, avec les mêmes forces de travail, tient de la gageure. Fruit d'un travail collectif, le bureau d'information est né d'une volonté d'améliorer le service public. Il a pour tâche d'accueillir le public, de l'encadrer et de l'aider dans ses démarches de renseignements et de recherches.

- **Le projet de numérisation des archives sonores du Club 44**

Le projet qui a débuté grâce à l'appui substantiel de la Loterie romande et du Club 44 a permis l'engagement d'une collaboratrice scientifique. Planifiée sur trois ans, l'opération de numérisation de ces archives porte en substance sur quelque 3'000 heures d'enregistrement. Couplée avec la description analytique du contenu des conférences, cette opération va aboutir à la mise à disposition d'une mine d'informations exceptionnelles qui suscitera des recherches dans le monde universitaire.

- **Le répertoire des fonds imprimés anciens de Suisse - Projet du Fonds national de la recherche scientifique (FNRS)**

La BV connaît dorénavant la composition de ses fonds imprimés anciens après l'analyse systématique qui en a été réalisée par la conservatrice des fonds spéciaux. Participant à un projet national ambitieux qui consiste à répertorier tous les fonds imprimés anciens de toutes les bibliothèques patrimoniales de Suisse, notre institution peut désormais faire valoir le contenu précis de ses fonds anciens et en retracer l'historique.

- **La réorganisation du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ)**

Ce réseau occupe désormais une place centrale dans le quotidien des bibliothèques. Véritable institution, le RBNJ est devenu ni plus ni moins l'outil de travail des bibliothèques. A ce titre, il implique une structure transparente et mieux adaptée aux institutions. Désormais le RBNJ bénéficie d'un organigramme qui traduit une organisation cohérente et fonctionnelle qui comprend, hormis un chef de projet et un responsable opérationnel pouvant tous deux répondre de manière coordonnée aux activités des institutions, une structure qui garantit son fonctionnement durable.

- **L'ouverture de 3 des 4 centres de documentation des collèges secondaires.**

Après deux ans de préparation, les centres de documentation des collèges secondaires des Crêtets et de Bellevue (Numa-Droz sera ouvert en 2006) sont opérationnels. Reliés à la Bibliothèque des Jeunes (BJ) par le même système informatique, encadrés par des enseignants formés au rudiment des techniques documentaires, les élèves bénéficient désormais de plusieurs instruments de travail appropriés pour affronter le monde de l'information et de la documentation. Des projets d'animation et de sensibilisation à la lecture devraient venir compléter tôt ou tard l'offre documentaire existante.

Les prestations au public

Les prestations au public ne sont pas toujours celles dont on constate concrètement les effets. Pour preuve, peu d'utilisateurs du RBNJ imaginent ce qu'implique le traitement de l'information, son circuit, sa normalisation, ses formats et son analyse qui occupent le quotidien des professionnels qui s'activent à rendre les supports accessibles par Internet. Cette organisation dont l'équilibre est très fragilisé par les mesures d'économie constitue le moteur de notre institution. A cet égard, le processus de développement des guichets du savoir est symptomatique d'une orientation vers laquelle certaines bibliothèques s'acheminent, à tort ou à raison. Néanmoins, avec 139'000 notices accessibles par Internet, la BV offre désormais une base de données conséquente qui permet d'établir des recherches très complexes qui correspondent à de réelles attentes.

Les services publics

Tous les services ont assuré leurs activités conformément aux mandats qui sont ceux de la BV. Soulignons cependant que la lecture publique a été très sollicitée car elle a dû assurer sa délocalisation dans les locaux scolaires de Numa-Droz. Pendant sept mois, les usagers ont dû jongler entre deux entrées. La discothèque a, quant à elle, achevé la reconstitution de ses collections. Ce service reste attractif malgré les possibilités d'accès à la musique par voie numérique. Le DAV a mis à profit ses compétences pour entreprendre un important travail de fond sur sa collection (restauration, transfert de films, tri) et s'est attelé à la rédaction de la **Filmographie neuchâteloise**. On notera un regain d'intérêt pour les archives audiovisuelles, qui peut s'expliquer par les efforts entrepris pour leur mise en valeur. Quant au service de recherche et d'information, il reste le point de ralliement des chercheurs qui souhaitent accéder aux fonds d'archives privées concernant l'histoire de la Ville. Incontestablement, ces archives contribuent à leur manière à renforcer l'image de la cité vers l'extérieur. Bien que la salle de lecture marque le pas sur le plan de sa fréquentation depuis l'avènement d'Internet, elle reprend petit à petit son statut initial. Signalons à l'actif de ce service deux actions importantes :

- **La mise en œuvre d'un projet commun de microfilmage avec la Bibliothèque nationale suisse (BNS)**

Dans le cadre de la protection des biens culturels, signalons la signature d'une convention entre les directions respectives de la BNS et de la BV portant sur le microfilmage de plusieurs journaux (L'Essor et La Fédération horlogère suisse).

- **L'accueil de nouveaux fonds d'archives**

La BV a reçu en don et en legs deux fonds spéciaux d'importance nationale, respectivement celui de l'ancien conseiller fédéral Pierre Graber constitué de ses archives personnelles, et celui de l'écrivain chaux-de-fonnier Georges Piroué constitué, lui, de sa bibliothèque personnelle et de ses manuscrits.

Principales recherches dans les fonds d'archives

• **Fonds spéciaux**

Intitulé du fonds	Consultation sur place	Recherches par écrit	Total fonds par
Béguin Albert	0	2	2
Bourquin Albert et André	1	0	1
Buhler Jean	0	1	1
Chapallaz René	5	1	6
Chronologie	0	9	9
Darbellay Claude	1	0	1
Divers (Fonds courant*)	3	19	22
Graber E. Paul	2	1	3
Guyot Charly	2	0	2
Hello Magali	1	0	1
Humbert Charles	1	3	4
Humbert-Droz Jules	1	2	3
Jeanmaire Edouard	0	1	1
Jeanneret Albert	2	2	4
L'Eplattenier Charles	2	2	4
Le Corbusier	11	24	35
Manuscrits	2	2	4
Martignoni-Donzé Jeanne et Aldo	0	1	1
Musique d'harmonie "Les Armes-réunies"	0	1	1
Nicolet Célestin	1	0	1
Privat Edmond	0	2	2
Ritter William	2	2	4
Robert Arnold	0	1	1
Service civil international	4	0	4
Total des recherches	41	76	117

* en particulier dans les journaux, Réserve neuchâteloise, vieux fonds

• **Fonds audiovisuels**

Chercheur/euse	Sujet et but de la recherche	Fonds filmiques ou documents isolés concernés
Mme Yvonne Zimmermann (17 18 et 20 mai)	Films industriels jusqu'en 1964 ; recherche FNRS au niveau suisse sur le film industriel	Films Suchard/ films Dubied/ film sur le lait ; fonds courant
Dr. Martin Loiperdinger (20 mai)	Films industriels suisses commandés à des cinéastes allemands (cas chez Suchard : Schonger et Pinschewer)	Fonds Suchard ; fonds audiovisuel courant (films muets)
ZDF (télévision allemande) 4 mars	Recherche de films pour émission sur Suchard.	Fonds Suchard.
Télévision Suisse Romande 31 mars	Emission Classe éco, séquence sur Hélio Courvoisier.	Film sur le Timbre Poste (Hélio Courvoisier)
Mme Sylviane Musy, Musée historique	Sport à La Chaux-de-Fonds. Pour exposition au musée.	Fonds audiovisuel courant ; films Aimé Ullmo
Mme Gabrielle Mosset 11 avril	Moyens de transports ; films présentés à sa classe, au DAV	Fonds audiovisuel courant (aviation, circulation routière, trains)
M. Alain Berset 27 mai	Documents sonores littéraires	Fonds Club 44
M. Auderset	Documents audiovisuels sur mouvements sociaux (1960-70)	Fonds Club 44 ; fonds audiovisuel courant
Festival du court métrage, Winterthur , M. Reto Buhler	Courts métrages industriels pour projection : Suchard et Mauler	Films « Im Schoggi-Dorf » (Suchard) et « Mauler, leur renommée pétillante à travers les âges »
Biennale Hauterive, M. Gilles Attinger	Films pour projection lors de la Biennale, deux soirées	« L'appel de la montagne » (Suchard), « Le Châtelot » et « La Fée verte » (fonds audiovisuel courant)
Société Jurassienne d'Emulation, Section Franches Montagnes,	Films sur la Mobilisation pour soirée de projection	Fonds audiovisuel courant : 2 films de Willy Guyot et un film de Jacques

Mme Jacqueline Boillat		Bernheim
M. Willy Gerber	Films du Dr. Terrier (opérations)	Fonds audiovisuel courant : Films du Dr. Terrier
M. Christian Geiser	Films anciens et portrait du juge fédéral André Grisel	Fonds audiovisuel courant ; fonds Archives pour Demain
Service des Monuments et des Sites, Mme Claire Piguet	Films horlogers pour les Journées Européennes du Patrimoine	4 films Zenith : « Fabrication », 1926 et 3 spots publicitaires des années 1925-30
Mme Caroline Calame, Moulins souterrains du Col-des-Roches	Films sur la tourbe	Fonds audiovisuel courant ; films de Frédy Landry
DRS (télévision suisse alémanique)	Recherche de films pour émission sur chocolat.	Film « Im Schoggi Dorf » (fonds Suchard)
Zénith, Mme Cécile de Salis-Aguillaume	Films et spots publicitaires Zénith	Fonds audiovisuel courant ; Fonds MIH
TSR, M. Thierry Clémence	Images animées anciennes de la Chaux-de-Fonds	Fonds audiovisuel courant
M. Michel Fior	Documents audiovisuels sur fêtes patriotiques et nationalisme	Fonds audiovisuel courant ; fonds Henry Brandt
Pour FR3: Eclectic productions, Mme Valérie Lozounet	Film « Oeuvre d'Abraham Louis Breguet »	Fonds audiovisuel courant
Canal alpha, M. Manuel Adam	Films sur le chocolat	Fonds Suchard
Centre nature Les Cerlatez, Mme Dürr	Documents audiovisuels sur la tourbe	Fonds audiovisuel courant ; films de Frédy Landry ; fonds Club 44

Activités extérieures

L'institution n'a pas diminué ses engagements dans les groupes de travail. Au contraire, elle les a renforcés pour mieux assurer les contacts avec ses partenaires de manière à participer au développement des projets communs, notamment du RBNJ, de la Communauté suisse de travail des bibliothèques de lecture publique (CLP), de l'Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse, (Memoriav), de l'Association suisse des institutions pour la photographie (ASIP). C'est bien dans ces perspectives et pour éviter son isolement que la direction s'efforce de participer aux groupes de travail, tant sur le plan régional que national.

Le réaménagement des locaux

C'est sous la surveillance de sa Commission de construction que s'effectue l'adjudication de tous les travaux et des futurs équipements de la BV. Scindés en deux étapes, les travaux qui ont démarré en juin 2004 vont s'achever fin janvier 2006. Celles et ceux qui ont eu la chance de vivre une telle aventure mesurent les efforts engagés. Plus de 70 séances de chantier et 21 séances de Commission de construction ont été tenues pour assurer le timing et le calendrier de ce chantier.

Autres activités marquantes :

- La préparation de la deuxième édition du Répertoire des fonds spéciaux.
- La gestion des publications en séries dans RERO.
- Le regroupement des textes littéraires.
- Le plan de réaménagement des collections.
- L'étude de la signalétique.

Sur le plan culturel, mis à part les Lundis du DAV, la BV a fait l'impasse sur l'organisation de manifestations. En revanche, elle a mis à profit ses réflexions pour préparer le calendrier 2006 qui sera varié à souhait.

La Bibliothèque des Jeunes

Toujours autant sollicitée, pour preuve la BJ a accueilli quelque 376 classes, ce service poursuit son rôle très complémentaire au milieu scolaire. Sur le plan culturel, la fréquentation des enfants, en particulier aux animations qu'elle organise, montre à l'évidence qu'elle suscite une forte attractivité. D'autre part, sa collaboration avec les centres de documentation des collèges renforce le potentiel documentaire accessible par les élèves.

Statistiques de prêt

	2005	2004	Diff.
BJ1	68'327	70'113	- 1'786
BJ2	46'044	46'053	- 9
Total	114'371	116'166	- 1'795
Moyenne journalière	415.6	426,6	- 11

Visites de classes

	BJ1	BJ2	Total
Visites du matin :			
• commentées	51	43	94 (99)
• classes des environs	9	6	15 (17)
• classes de 6 OR	5		5 (6)
Visites de l'après-midi :			
• Classes de l'école primaire	110	112	222 (235)
• Classes de l'école enfantine	4	4	8 (8)
• Garderies		8	8 (4)
• Perce-Neige		14	14 (3)
• Centre IMC	3	7	10 (8)
Total	182	194	376 (380)

Les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'année 2004

Quelques données statistiques

Avec 311'843 documents empruntés, les statistiques 2005 marquent un net fléchissement de 11,5 % par rapport à 2004 constaté essentiellement à la BV. Rien d'inquiétant compte tenu du contexte (36 heures d'ouvertures hebdomadaires au lieu de 47 et délocalisation temporaire de la lecture publique). D'autre part, les statistiques présentées en 2005, malgré les conditions d'accès et de travail peu confortables, se situent à hauteur de celles de 2001 qui avaient franchi, pour la première fois dans l'histoire de la BV, la barre des 300'000 documents prêtés. Quant à la BJ, les statistiques baissent de 1'795 unités.

2. Commission

Durant l'année 2005, la Commission de la Bibliothèque s'est réunie à quatre reprises, le 7 février, le 24 février, le 29 septembre et le 24 novembre. Ces séances ont été consacrées aux rapports de gestion et des comptes ainsi qu'au rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui d'une demande de crédit pour la réalisation de la 2^e étape des travaux de réaménagement de la BV et à la visite du chantier.

3. Personnel

Effectif au 31 décembre 2005

	Nombre de personnes	Nombre de postes
Direction	1	1
<u>Bibliothèque de la Ville</u>		
Personnel régulier	26	18,75
Personnel d'entretien	2	1,25
Personnel temporaire	6	
Personnel d'aide	2	
Total	37	21
<u>Bibliothèque des Jeunes</u>		
Personnel régulier	12	6,35
Personnel d'entretien	1	0,45
Personnel d'aide	1	
Total	14	6,80

4. Statistiques

<u>Prêts</u>	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Bibliothèque de la Ville		
Lecture publique et salle de lecture	140'184	175'682
Discothèque	57'288	60'438
Total BV	197'472	236'120
Bibliothèque des Jeunes		
Livres et documents	114'371	116'166
Total	311'843	352'286

COMMISSION DES INSTITUTIONS ZOOLOGIQUES

Bureau

Président : M. André Chaboudez, Vice-président: M. François Ochsner, Secrétaire: M. Daniel Christen

Membres

Mmes Daniela de Biasi Favre, Miriam Lubin, Céline Varin ; MM. Gérard Bosshart, Jean-Claude Jodry et Daniel Mathez

Réunions

21 février, au Chalet du personnel du Parc zoologique. Séance consacrée à l'examen des comptes 2004 pour le Musée d'histoire naturelle, le Parc zoologique et le Vivarium d'autre part. Ils bouclent dans les limites des budgets, avec un mieux de CHF 47'165.- sur un total budgété de CHF 691'900.- au mhnc et de CHF 50'016 sur un total budgété de CHF 881'800.- au Bois du Petit Château. Les rapports d'activités des trois institutions, les projets et le futur Naturama sont les autres points discutés. Si les rapports ne font l'objet d'aucune objection, le futur Naturama, désormais divisé en plusieurs étapes, devrait faire l'objet d'une demande de crédit pour la première étape dans les prochaines semaines.

1^{er} juin, séance extraordinaire consacrée à l'arrêt brutal mis au projet Naturama par les autorités : tout le projet est gelé pour cause de difficultés financières communales. Cela n'empêchera pas, cependant, de devoir engager certains frais pour remettre en état certains équipements du Parc zoologique, les locaux techniques du Vivarium et consolider la falaise sur laquelle sont posés les pavillons du Vivarium. Tous ces travaux avaient été combinés avec la première étape du projet remanié, étape qui n'a pas reçu l'agrément du Conseil communal.

26 septembre, séance consacrée essentiellement aux budgets. Auparavant, le président André Chaboudez tient des propos liminaires relatifs à l'avenir de la commission; il relève son rôle consultatif qui ne lui laisse qu'une marge de manœuvre très réduite et ce d'autant plus que les problèmes financiers s'accumulent au sein des collectivités publiques. Les budgets présentés sont des premiers jets qui seront certainement encore modifiés en fonction des nécessités drastiques d'économie. Lors de l'acceptation du budget de la ville en fin d'année, celui du musée d'histoire naturelle se montait à environ CHF 572'000.- en tenant compte d'un apport présumé de quelque CHF 20'000.- par les droits d'entrée. En effet, afin de trouver de nouvelles ressources, le conservateur a proposé de faire payer une entrée à nos visiteurs, que ce soit ici ou sur le site du Bois du Petit Château. Un abonnement tel que le Sésame actuel ou un autre à créer permettrait aux familles de venir au musée régulièrement et à moindres frais. Le coût budgété du mhnc est ainsi réduit de quelque CHF 120'000.- . Le projet du Réseau Urbain Neuchâtelois, dont les politiques ont fait leur nouveau cheval de bataille, est un souci qui pourrait, à terme, conduire à un affaiblissement des institutions du haut du canton au profit de celles du bas. La collaboration entre institutions, déjà bien établie, peut être renforcée sans doute, mais il faut veiller à ce que chaque unité culturelle conserve son image, faute de quoi on ira vers un appauvrissement inévitable de l'offre.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE

Personnel

Personnel fixe et vacataires

Il n'y a pas eu de changement au niveau du personnel fixe, ni au niveau de nos vacataires des samedis et dimanches. Une nouvelle bibliothécaire dès le mois de juillet, en la personne de Madame Florence Jaquet, détachée chez nous par la Bibliothèque de la Ville à raison d'un quart de poste.

Perfectionnement

Marcel S. Jacquat a suivi une série de conférences au SITEM, à Paris, sur le thème des chantiers de musées. Sunila Sen-Gupta a suivi (à ses frais) une formation à UNINE en « Marketing, relations publiques et sponsoring dans les institutions culturelles » et une journée d'animation MEDIAMUS de médiation culturelle au Muséum de Neuchâtel (30 mai).

Collections : entretien, achats et dons

Collection de minéralogie

Don de la collection Riccardo Crosilla : c'est une importante collection comprenant des nombreux « micromontages » d'un intérêt inversement proportionnel à leur petite taille. Elle sera inventoriée par les Amis du Caillou, qui siègent dans nos locaux depuis de nombreuses années, à raison d'une ou deux séances mensuelles.

Collection d'entomologie

Des spécimens de nos collections ont été envoyés pour étude en Allemagne et au Etats-Unis, à la demande de scientifiques qui étudient la répartition et la systématique des animaux demandés.

Dons divers

Service de la faune, par M. Christian Zbinden : 5 Jaseurs boréaux tués contre un bâtiment scolaire à Colombier
M. Charles Veuve, La Chaux-de-Fonds : 13 oiseaux naturalisés, dont un Engoulevent, un Merle à plastron et une Veuve dominicaine, 3 mammifères, des échantillons de roches, minéraux et fossiles à trier
M. Marc Burgat : 1 Autour, 1 Gélinotte et 1 Bécasse des bois, naturalisés, ainsi que du matériel didactique relatif à l'étude des oiseaux (15 disques de voix de la nature ; une série de nids d'oiseaux régionaux.
M. et Mme Paul et Camille Molin, Saint-Jean-d'Arvey : matériel photo et musette ayant appartenu à Paul Barruel
M. Willy Kurz, La Chaux-de-Fonds : 1 renard momifié naturellement
M. et Mme Patrick Broquet : 52 cassettes vidéo à sujets naturalistes
Descendants des pharmaciens Charles Béguin sen. (1874-1941) et Charles Béguin jun. (1900-1974), frère d'Albert Béguin : un herbier parti des Montagnes neuchâteloises vers la France et revenu récemment.

Dons d'animaux morts ou déjà naturalisés

Trente Mammifères, quatre-vingt-deux oiseaux et cinq reptiles

Achats

Fonds d'illustrations naturalistes

Achat d'une collection très importante de 34 dessins originaux, 28 xylographies et 5 reproductions de Robert Hainard (1906-1999), grâce à une aide considérable de la Société des Amis du Musée d'histoire naturelle.

Bibliothèque

1049 nouveaux documents ont été traités, dont 406 nouvelles notices pour le Réseau romand des bibliothèques, ce qui porte à 4722 les notices se rapportant à nos fonds documentaires. Le fonds s'est enrichi de quelque 88 livres et brochures, dont 57 par achat, 28 par don et 3 par échange.

Taxidermie – préparation

Sont revenus de taxidermie : 18 mammifères, dont 6 entiers naturalisés, 29 oiseaux, dont 5 entiers naturalisés

Aides financières

CHF 3'500.- du Fonds cantonal de rapatriement comme contribution à l'achat d'un important ensemble de documents dus à Louis Favre et à son épouse Marie née Jacot-Guillarmod

CHF 6'000.- de la Société des Amis du Musée d'histoire naturelle pour l'acquisition d'une importante collection de dessins originaux et d'estampes dus à Robert Hainard (1906-1999)

Pour la publication du cahier du mhnc no 12, *Le bestiaire de Louis Pergaud et son époque (1905-1915)* : CHF 4'000.- de la Société des Amis du mhnc et CHF 4'350.- du fonds commun Art nouveau alimenté par la Loterie romande.

Visiteurs - visites - participation à des réunions - mandats

Visiteurs

A noter particulièrement : 26 janvier M. Philippe Beuchat et Mme Nathalie Chollet, conservation du patrimoine architectural de la ville de Genève, venus chercher le plâtre de la fontaine de *L'enfant au poisson* de Willy Vuilleumier

15 décembre : Conseil communal de La Chaux-de-Fonds, pour une présentation générale de l'institution, de ses travaux et de ses fonctions

Visites à d'autres musées et institutions

Paris, Muséum national d'histoire naturelle, Nantes, Muséum, Sion, Musée d'histoire naturelle, Sion-Montorge, Maison de la Nature, Fribourg, Musée d'histoire naturelle, Cuisiat, Ain, Musée du Revermont et son potager-verger conservatoire, Ecole, Hte-Savoie, maison Faune-flore du Parc naturel régional du Massif des Bauges, Genève, Muséum d'histoire naturelle, Poligny, musée, Labergement-Sainte-Marie, Maison de la réserve, Bienne, Musée Neuhaus, Lausanne, Musée de zoologie, Colmar, Musée d'histoire naturelle, Madrid, Museo Nacional de Ciencias Naturales.

Participation à des congrès, assemblées, séminaires et réunions de travail

Le conservateur et/ou ses collaborateurs ont participé aux travaux relatifs au Réseau urbain neuchâtelois RUN, au projet Naturama, aux réunions de l'AMAJ, association des musées de l'arc jurassien franco-suisse, du Groupement des musées neuchâtelois, du Conseil de la Fondation De Giacomi, du Comité central de l'ASSN (jusqu'en juin), de la Commission consultative et de surveillance d'expérimentation animale, des Conservateurs de collections scientifiques suisses, de la COCOMUSE, de l'ICOM (Conseil international des musées), section suisse, de l'AMS (Association des musées suisses), des cadres de l'administration communale, du Réseau romand de Science et Cité, etc.

Mandats

Avec la fin de l'année 2004 et le dernier rapport annuel fait le 6 mars 2005 lors de l'assemblée générale de Nos Oiseaux à Genève, le conservateur remettait son mandat d'administrateur de Nos Oiseaux, assumé durant 11½ ans.

En date du 16 juin, lors de la réunion du Groupement des musées neuchâtelois (GMN), Madame Sunila Sen-Gupta a été nommée présidente de la Commission pédagogique dudit GMN.

Le conservateur assume toujours la présidence de la Commission consultative et de surveillance des expériences sur animaux du Canton de Neuchâtel à laquelle il a été nommé pour un nouveau mandat de quatre ans et est membre de la Commission cantonale neuchâteloise de bibliographie.

Activités scientifiques et médiatiques

Activités sur le terrain

Martinets noirs

Baguement des colonies de l'Ecole secondaire de Tramelan (12 juillet) et du Centre Nature des Cerlatez/Saignelégier (20 juillet). Pose de nichoirs : Ancienne halle Numa-Droz 10 nichoirs, Loge L'Amitié 11 nichoirs, Centre Nature Les Cerlatez 5 nichoirs. Coédition de la brochure « Sites de nidification pour les Martinets noirs et à ventre blanc » de la biologiste Iris Scholl, d'Uster, dont la relecture a été faite au mhnc et dont la parution a marqué la fin de l'année du martinet noir.

Projet d'Atlas des oiseaux nicheurs du Canton de Neuchâtel (PAONNE)

L'Atlas est en phase finale de rédaction. Les recherches de fonds se poursuivent. La fin de l'année a été marquée par la bonne surprise d'une promesse de subvention de CHF 15'000.- par la Fondation Hans Wilsdorf, Genève. La publication est prévue pour la fin de l'année 2006 si tout se passe selon les prévisions.

Soins aux animaux blessés

La problématique des soins aux animaux blessés a trouvé une nouvelle solution, en ce sens que nous transmettons la plupart des animaux reçus au musée au Parc zoologique, où installations et surtout permanence sont mieux assurés. Nous sommes toujours plus sollicités à ce sujet, mais l'enjeu en vaut la chandelle, puisque plusieurs dizaines d'animaux peuvent être réhabilités et remis dans le circuit naturel.

Antenne cantonale « chauves-souris »

En raison du surcroît de travail occasionné par le PAONNE, le Projet d'Atlas des Oiseaux nicheurs du Canton de Neuchâtel, J.-D. Blant a partagé, cette année aussi, la responsabilité du Centre de coordination ouest NE avec Christophe Jaberg, qui se charge, entre autres, de la rédaction du rapport annuel que nous diffusons à partir du mhnc. Le volume d'activités est comparable à celui des années précédentes, avec cependant une affluence record à la Nuit des chauves-souris, le 26 août 2005 à Saint-Sulpice, où l'on a compté plus de 300 personnes. Une salle comble, le doublement de la conférence, 11 stands de démonstrations diverses, telles qu'aménagements de toitures, de combles, télémétrie, observation au phare, bricolage, film, captures, vente d'objets et de petite restauration, théâtre ont fait de cette animation une soirée pleine !

Laboratoire d'algologie

Durant l'été, le laboratoire d'algologie du Dr François Straub devait libérer ses locaux au Lycée cantonal. Il avait été prévu qu'il serait intégré dans le Naturama à venir... Faute d'avancement de ce projet, une petite place lui a été faite dans l'une des réserves situées à l'entresol. Microscopes, ouvrages de référence, manuscrits et notes de travail du spécialiste sont ainsi devenus fonctionnels dans le cadre du mhnc. Les collections de référence (Fonds Mauler, Wuthrich, Reymond, Keller et Straub), constituant une somme extraordinaire de préparations et de documents (plus de 6000 titres !), sont désormais déposées au Musée et pourraient être intégrées formellement à ses collections dans un avenir plus ou moins proche. Rappelons que le Dr Albert Monard a lui aussi travaillé dans ce domaine, actuellement très peu pourvu en spécialistes.

Activités médiatiques

Une vingtaine d'émissions de radio et de TV ont fait état de nos activités, par le biais d'interviews ou de présentations.

Groupe de minéralogie « Les amis du caillou »

Notre groupe minéralogique poursuit avec constance ses travaux dans nos locaux. Avec l'arrivée de la collection Crosilla en fin d'année 2005, il y a encore bien du pain sur la planche pour ce groupe d'amateurs aux connaissances pointues et à la passion sans faille.

Groupe d'arachnologie

Le groupe est resté en veilleuse chez nous, mais ses membres poursuivent leurs travaux de manière indépendante

Renseignements

Cette activité peu spectaculaire, génératrice de nombreux contacts avec petits et grands, mais... dévoreuse de temps, est en constant développement, tout comme les demandes de prêt de matériel.

Projet Naturama

L'année a été marquée par un brutal coup d'arrêt à ce projet auquel nous avons déjà voué de très nombreuses séances et quantité de temps de travail. L'état catastrophique des finances communales conduisait même à renoncer à la mise en route d'une réalisation par étapes, dans laquelle la première était devisée à un peu plus de 2 millions de francs. Les études en relation avec le projet de Réseau urbain neuchâtelois, visant à la collaboration avec notre musée-collègue de Neuchâtel, doivent aussi être prises en compte, mais sont dans une certaine mesure contradictoires avec la réalisation d'un pôle fort sur le site du Bois du Petit Château, site qui a lui seul serait susceptible de donner de notre ville une remarquable image de dynamique et de vision positive des choses. Une nouvelle étude a été lancée à la fin de l'année à la demande des autorités communales, sur la base d'une version « light » pour sacrifier à la mode linguistique.

Prêts et emprunts

Parmi les nombreux prêts, dont une bonne part à usage scolaire, il convient de noter :

- la mise à disposition de nombreux documents et spécimens de nos collections pour l'exposition Favre à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel
- des animaux et du matériel à des institutions collègues aux Cerlatez/Saignelégier, à La Chaux-de-Fonds, à la Ferme Robert, au Musée cantonal d'histoire naturelle de Sion
- du matériel scientifique à New York et München.

Nous avons emprunté l'exposition *Vol d'hirondelles et pelures d'oignons*, des objets et documents Art nouveau à différentes familles et institutions propriétaires

Expositions temporaires

Les thèmes abordés en 2005 ont été :

- **Nature d'artistes 4^e**, du 4 novembre au 30 janvier 2005, expo maison
- **Vol d'hirondelles et pelures d'oignons**, du 24 février au 26 juin 2005 du (Musée cantonal de zoologie et Musée et Jardins botaniques cantonaux, Lausanne)
- **Le Grand Tétrás**, du 25 août au 10 octobre 2005
- **Le bestiaire de Louis Pergaud et son époque 1905-1915**, dès le 17 novembre

Une exposition a été réalisée en collaboration avec la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel : **Louis Favre** et une autre avec les Moulins souterrains du Col-des-Roches : **Tourbe, grottes et autres paysages. Photos du Dr Georges Roessinger, 1910-1920**

La commune de St-Jean-d'Arvey et le Parc naturel régional du Massif des Bauges ont mandaté le mhnc pour la réalisation d'une petite exposition consacrée à l'artiste-naturaliste **Paul Barruel**, dont nous possédons un fonds important.

Animations

Ciné-Nature

Le 16^e cycle commencé en décembre 2004 se poursuivait les 12 janvier, 2 février et 9 mars. Parmi les 758 spectateurs de la saison, nous avons compté 75% d'adultes !

Le 17^e cycle commençait le 7 décembre 2005, devant 165 spectateurs.

Visites commentées, conférences, présentations, cours

Cinq visites commentées ont ponctué l'année ; 9 conférences et cours ont été donnés par le conservateur ou son adjoint

La nuit de la chouette 19 mars 2005

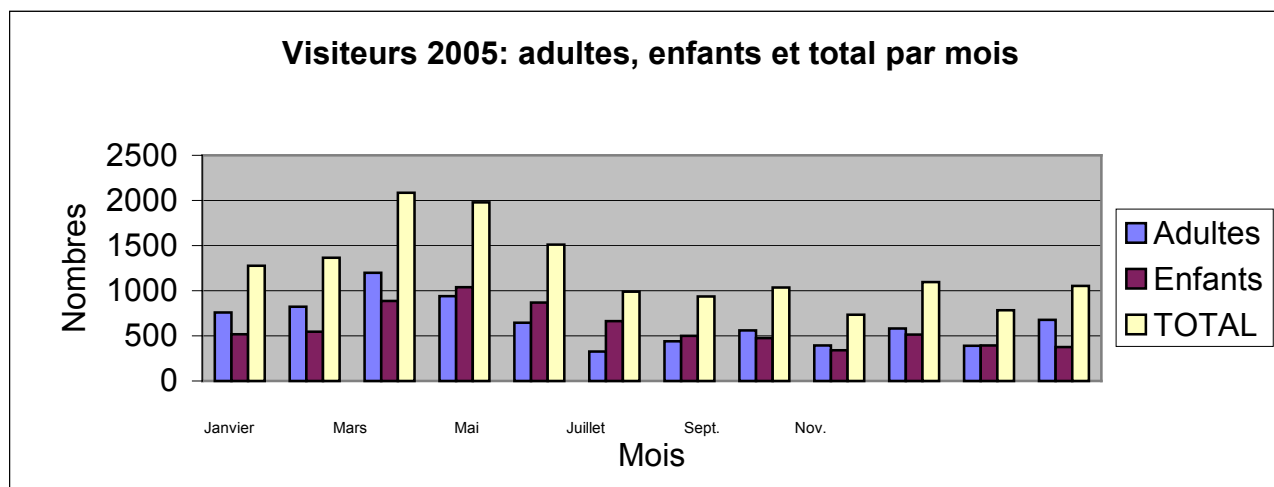
Organisée à l'instigation et notre musée et en collaboration avec Nos Oiseaux, Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux, cette animation mise sur pied pour la 3^e fois en Suisse romande a à nouveau rencontré le succès. Il a même fallu refuser des inscriptions une fois atteint le nombre de 80 personnes.

Journée Ecole-Musée, vendredi 29 avril 2005

Organisée par la Commission pédagogique du Groupement des Musées neuchâtelois et l'Atelier des musées de Neuchâtel, la journée Ecole-Musée nous a permis de recevoir 3 classes (2 de Couvet, 1 du Locle), durant 2 heures animées par Jean-Daniel Blant (rallye dans le musée) et Marcel S. Jacquat (visite des arrières, fonctions du musée).

Fréquentation

En 2005, 14'849 visiteurs ont franchi les portes du musée, dont 7'729 adultes (52.05%), soit une baisse de près d'un tiers par rapport à 2004 (22'148). En moyenne, chaque jour officiel d'ouverture (311) a permis d'accueillir environ 48 personnes (2004 : 70 personnes). 138 groupes (dont 11 de France avec 156 personnes) ont visité le musée, y amenant 2002 personnes (2005 : 4965), représentant 13.48% du nombre total de visiteurs (2004 : 22.4% ; 2003 : 23.5%). Le 10'000^e visiteur de l'année 2004 a été enregistré dans l'anonymat le 24 juillet (2004 : 21 mai ; 2003 : 27 juillet)



Locaux

Mise à disposition de nos locaux

9 février, Club jurassien, pour son assemblée générale

17 novembre, Club jurassien, pour la conférence de Jean-Daniel Blant consacrée à Louis Favre

Locaux à la Poste et projet de transfert du musée à l'Ancien stand

Le projet Naturama ayant été gelé par le Conseil communal, tant dans sa forme totale que dans celle par étapes successives, un nouveau bail à loyer a été négocié avec La Poste. En fin d'automne, l'autorité communale mandait à nouveau le conservateur et son équipe pour l'étude d'un projet allégé de déménagement à l'Ancien stand.

Éditions

Info-COMONE (Cercle ornithologique des Montagnes neuchâteloises)

Quatre fascicules (nos 77 – 80) comptant 124 pages en tout ont paru.

Editions de la Girafe

La brochure **L'année 2004 dans les institutions zoologiques de la Ville de La Chaux-de-Fonds**, quinze cartes postales Art nouveau et un calendrier Art nouveau de collection, ainsi qu'un nouveau cahier du mhnc, le no 12, **Le bestiaire de Louis Pergaud et son époque (1905-1915)**, sont parus sous l'enseigne de la girafe. Une coédition du mhnc avec le bureau d'études VerOek de Uster et la Station ornithologique suisse de Sempach, **Sites de nidification pour les Martinets noirs et à ventre blanc** a aussi vu le jour.

Publications

JACQUAT Marcel S.:

- *Albert Monard, zoologue, botaniste, explorateur (1886-1952)* in Biographies neuchâteloises, tome 4, p. 201-208, Ed. Gilles Attinger, Hauterive
- *Alfred Richard, ornithologue (1864-1940)* in Biographies neuchâteloises, tome 4, p. 240-244, Ed. Gilles Attinger, Hauterive
- *Le Dahu de montagne (Dahutus montanus)* in Les Mammifères de la Montagne jurassienne, p. 160-161, Ed. URCPIE/Néo-Typo, Besançon
- *Flore et faune de la Vallée du Doubs*, panneau d'information No 5, « Mémoires du Doubs »
- *La faune piscicole*, panneau d'information No 8, « Mémoires du Doubs »
- *Tourbe, grottes et autres paysages – Photographies du Fonds Dr Georges Roessinger (1910-1920)*, Nouvelle Revue Neuchâteloise no 86-87, 108 p. ill.
- *Une page régionale d'histoire des sciences relue récemment... 4. Un portrait du géologue Amanz Gressly (1814-1865) par Louis Favre (1822-1904)*, in Bulletin de la SNSN, tome 128, p. 173-178

- *Le bestiaire de Louis Pergaud et son époque (1905-1915)*, cahier du mhnc no 12, Ed. de la Girafe, La Chaux-de-Fonds

BLANT Jean-Daniel:

- *Val-de-Travers: d'anciennes mines pour les chauves-souris – Grubenglück für Fledermäuse in Stalactites*, 55^e année, no 1, Juin 2005, pp. 27-28, 3 photos, 1 dessin de Jacques Laesser

Collaboration à la documentation des chapitres 4.3.2. : Vols d'hélicoptères aux Ponts-de-Martel et 4.3.3. : Exercices d'hélicoptères sur les marais de Brot, du Cahier de l'environnement no 376 « Influence de l'aviation sur l'avifaune » paru en 2005, Berne, Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage.

POSTERS

Sur le thème **Musée, collections et public**, le mhnc a présenté trois panneaux dans le cadre du « Festival Science et Cité + Semaine du Cerveau » qui s'est déroulé du 20 au 29 mai 2005. Montrés dès le 20 mai à l'Ancien Manège, ils ont été ensuite déplacés au Musée d'histoire naturelle, où ils ont fait l'objet d'une présentation avec visite d'une partie des réserves chaque jour du 24 au 27 mai.

Fonds Dr Albert Monard

a. Versements

Ce sont CHF 7'567.30 qui ont été versés sur le compte durant l'année 2005, correspondant aux dons enregistrés entre les mois de décembre 2004 et novembre 2005. Curieusement, la baisse du nombre de visiteurs n'a pas été ressentie au niveau des dons ! (2004 : 7'612.05 ; 2003 : 5042.85 ; 2002 : 7519.95)

b. Débits sur le fonds

A la fin de l'année, un montant de CHF 1'072.65 a été débité du Fonds Monard pour compenser le dépassement du poste budgétaire d'acquisitions en 2005. A fin décembre 2004, le Fonds Dr Albert Monard se montait à CHF 62'726.68, en augmentation de CHF 6'494.65.

Information et relations avec les médias

Cinq bulletins d'information ont été transmis au médias romands. De plus, quelques informations purement locales ont été fournies aux journalistes de nos médias neuchâtelois. Le musée a fait l'objet de quelque 90 articles et notes repérées durant l'année, ainsi que de plusieurs présentations radiophoniques ou télévisuelles.

Information et relations avec les écoles

Les écoles des cantons de Neuchâtel, du Jura et du Jura bernois reçoivent régulièrement nos invitations et nos affiches. De plus, elles sont invitées à une visite commentée spécifique à l'intention de leurs enseignants au début de chaque exposition, à l'occasion de laquelle sont présentés des supports pédagogiques destinés aux élèves des écoles primaires et à ceux des écoles secondaires. De nombreux prêts de matériel, interviews et demandes de renseignements complètent les services que nous assurons pour les élèves et leurs enseignants.

Version complète du rapport d'activités du mhnc

Une version complète et illustrée de ce rapport d'activités du mhnc est éditée séparément par les soins du musée, en collaboration avec l'Economat communal.

VIVARIUM

1. Marche générale de l'institution

Cette année a été marquée par le départ à la retraite de Madame Daisy Guerne, co-fondatrice avec son époux Frédy du Vivarium de La Chaux-de-Fonds, alors au Collège de Bonne-Fontaine. Ainsi se tourne une page importante de l'histoire de notre institution.

Comme toujours, le Vivarium a reçu de très nombreux visiteurs, bien qu'un léger fléchissement soit noté, à mettre en rapport sans doute avec les conditions météorologiques, qui comptent aussi dans l'approche du site ! Grâce à une qualité de présentation inégalée et un engagement exemplaire du personnel, tant auprès de ses protégés qu'à l'égard du nombreux public, conventionnel ou scolaire, le succès est à la clé.

Le comptage des visiteurs a été poursuivi en 2005, mais comme l'an dernier l'après-midi seulement, les employés étant trop occupés le matin aux travaux d'entretien pour y procéder. Quant au nombre de visites guidées, il est en baisse depuis que nous leur appliquons le tarif communal... mais le personnel est de ce fait plus disponible pour des réfections importantes par exemple.

Notre Vivarium est toujours un important pôle d'attraction, dont la réputation s'étend loin à la ronde, comme en témoignent les nombreux visiteurs de l'extérieur.

2. Personnel

2.1. Personnel fixe

MM. Frédy Schnegg et Sébastien Guerne sont employés à 100%. Pour assurer le remplacement du poste de Mme Daisy Guerne, c'est Mme Yasmine Ponnampalam qui a été engagée à 80% dès le 14 mars. La tendance à la polyvalence que nous tentons d'atteindre à terme pour tout le personnel du site se manifeste d'ores et déjà avec les nouvelles personnes engagées ces dernières années. En fait, c'est M. Hervé Lara qui est venu travailler au Vivarium dès janvier 2005.

En collaboration avec ses collègues. Monsieur Sébastien Guerne tient à jour l'inventaire informatique des pensionnaires, ainsi que le journal de l'institution.

2.2. Formation continue

Monsieur Sébastien Guerne siège depuis 2003 au Comité de l'Association romande de perfectionnement des gardiens d'animaux (ARPGA). Le 28 novembre, lors de l'assemblée générale de cette association, il en a été nommé président. Il a aussi été reconnu comme expert fédéral dans son domaine et a agi en tant que tel lors des examens de gardiens d'animaux de 2005.

Avec son collègue Frédy Schnegg et deux gardiens du Parc zoologique, il a suivi le cours de perfectionnement organisé par l'ARPGA à Bâle en date du 25 mars.

2.3. Stagiaires

Trois stagiaires ont été reçus durant l'année, soit :

Stanislas Forster, de la Fondation Borel, du 14 au 18 février

Magaly Holden, étudiante à l'Université de Lausanne, du 26 septembre au 9 octobre

Florent Quistinic, du Vivarium de Kerdanet FR, du 10 au 21 octobre

3. Commission

Voir sous ce point en tête du rapport d'activités du Musée d'histoire naturelle.

4. Installations

Les révisions annuelles ont eu lieu du 24 janvier au 4 février. A cette occasion, le terrarium du Varan situé à l'entrée a été refait entièrement et agrandi de 4 m², alors que le bassin était porté à une capacité de 3'000 litres.

Les boiseries du couloir entre les pavillons nos 3 et 4 ont été changées.

D'autre part, l'équipe du Vivarium a participé à la réfection de l'enclos des sangliers et au changement du système de filtration du bassin des loutres.

5. Animaux

5.1. Inventaire au 31 décembre 2005

A fin 2005, le Vivarium abritait 373 animaux de 139 espèces (2004 : 342 de 135 espèces, 2003 : 519 de 140 espèces ; 2002 : 427 de 127 espèces), sans compter les élevages pour nourriture.

Invertébrés : 87 (77) individus de 45 espèces (2004 : 47), dont 19 Insectes, 24 Arachnides, 1 Myriapode, 1 Gastéropode. Le nombre total d'individus signalés ici n'a qu'une valeur relative, dans la mesure où il est difficile de compter le nombre exact d'insectes par exemple. Ils sont comptés pour mémoire à raison de 2 individus par espèce.

Vertébrés : 286 (267) individus de 94 espèces (2004 : 88), dont 18 (17) Poissons, 10 (9) Amphibiens, 65 Reptiles - dont 4 (5) Chéloniens, 7 (10) Sauriens, 51 (44) Ophidiens et 3 (3) Crocodiliens - 1 (0) mammifère,

5.2. Naissances

L'année 2005 a été marquée par de nombreuses naissances intéressantes et notamment les espèces suivantes, rares à se reproduire en captivité :

Couleuvre du Japon (*Elaphe climacophora*)
Vipère à cils (*Atheris squamiger*), 1^{ère} au Vivarium
Couleuvre de l'Amour (*Elaphe schrenckii*), 1^{ère} au Vivarium
Cascavelle du Vénézuéla (*Crotalus vegrandis*)
Couleuvre panthère (*Pantherophis guttatus*)
Boa arc-en-ciel (*Epicrates cenchria*), 1^{ère} au Vivarium
Crotale diamantin de l'Ouest (*Crotalus atrox*)
Couleuvre verte (*Philodryas baroni*), 1^{ère} au Vivarium, très rare en Europe
Boa de Cook (*Corallus hortulanus hortulanus*)

De très nombreux autres naissances ont été enregistrées, notamment parmi les insectes et les poissons.

5.3. Décès

Nous avons perdu notre Python réticulé, mort d'une pneumonie. C'était l'un des animaux marquants du Vivarium, âgé de 36 ans !

5.4. Acquisitions

Comme chaque année, nous avons reçu de nombreux animaux en don de particuliers confrontés aux exigences de la garde de leurs pensionnaires et des soins qu'ils nécessitent. Ces apports peu conventionnels mettent le doigt sur les faiblesses de la législation, voire des contrôles, puisque certains pays semblent très laxistes par rapport aux conventions internationales relatives aux espèces en danger (CITES, etc.).

Les autres acquisitions, qui visent à compléter des groupes reproducteurs ou à renouveler les souches, sont issues d'élevages et donc nées en captivité. Parmi d'autres, il convient de mentionner :

1 couple de Vipères de la mort (*Acanthophis laevis*)
1 couple de Boas vipères (*Candoia aspera*)
1 lot de Coléoptères tropicaux
1 couple de hérissons malgaches (*Echinops telfairi*)
1 couple de Pythons réticulés (*Python reticulatus*)
1 couple de Vipères à cils (*Atheris squamigera*)
1 caméléon (*Chamaleo chamaleo*)
1 gecko juvénile, indéterminable pour l'instant

5.5. Soins à des animaux sauvages

Le site du Bois du Petit Château étant reconnu comme station de soins en collaboration avec le Musée d'histoire naturelle, il reçoit chaque année un certain nombre d'animaux sauvages blessés ou trop jeunes pour être indépendants. Dans la mesure du possible et en fonction des atteintes subies par les animaux, nous les prenons en charge ou les transmettons à une station de soins mieux équipée au niveau infirmier et vétérinaire (salle de soins, etc.). Voir le chapitre consacré à ce sujet dans le rapport relatif au Parc zoologique.

5.6. Travaux scientifiques

Nous n'avons plus eu de nouvelles du CNRS de Chizé, le Dr Bonnet étant actuellement en Australie. La collaboration avec cette institution est donc momentanément suspendue.

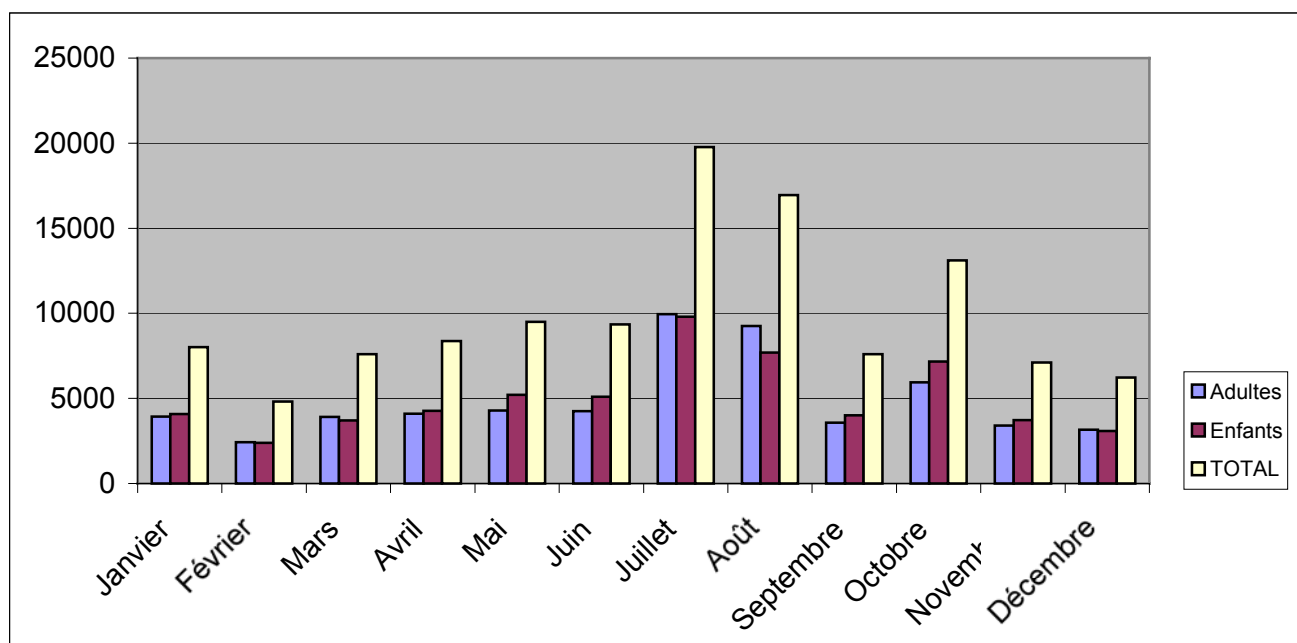
5.7. Représentation

M. Sébastien Guerne a participé à l'assemblée générale de l'Association romande pour le perfectionnement des gardiens d'animaux à Lausanne en date du 28 novembre.

6. Divers

6.1. Fréquentation

En 2005, 118'438 personnes, dont 58'218 adultes (49.15%) qui ont visité le Vivarium. Cela représente une diminution de 6'623 visiteurs par rapport à l'an dernier, soit moins de 5.3%.



6.2. Visiteurs

Durant l'année, nous avons eu le plaisir de recevoir notamment:

- M. Jean-Claude Villars, du Vivarium d'Eschlikon TG le 15 janvier et le 23 septembre
- Le comité de l'ARPGA pour sa séance du 19 mai
- M. Roland Bulliard, du Zoo de Servion, le 12 mai
- M. Jean Wuest, commissaire de l'exposition Insectissimo du Muséum de Genève
- Le Groupement des Vieux-Stelliens des Montagnes neuchâteloises

Nous avons reçu aussi de nombreux groupes des Passeports-Vacances de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Jura.

6.3. Visites à d'autres institutions

Nos collaborateurs ont eu l'occasion de visiter les institutions suivantes :

- Papiliorama, Kerzers, contact avec Caspar Bijleveld van Lexmond, directeur, Sébastien Guerne (SG)
- Zoo de Servion, contact avec M. Roland Bulliard, SG
- Schlangenzoo, Eschlikon, contact avec M. Jean-Claude Villars, SG
- Terrarium de Kerdanet, Plouagat, Bretagne, contact avec M. Quistinic, SG
- Tropicarium, Servion, contact avec M Morel, SG
- Kinderzoo, Rapperswil, Frédy Schnegg (FS)
- Zoo de Bâle, FS

6.4. Interventions

Elles ont été particulièrement nombreuses cette année.

Les animaux saisis à Couvet dans le cadre de l'affaire de stupéfiants qui a défrayé la chronique (3 espèces de boïdés malgaches, de 3 Pythons verts de Nouvelle-Guinée et de 9 Boas de l'Amazonie,) ont été restitués à leur propriétaire à la demande du Service vétérinaire cantonal. Une importante facture pour détention, nourriture et soins a été établie lors de cette restitution.

Deux interventions (expertises) ont été faites à la demande du Service vétérinaire cantonal en relation avec la détention d'Iguanes verts. Dans le 2^e cas, le reptile était mort à l'arrivée de M. Guerne.

M. Guerne est aussi intervenu à Neuchâtel (12 août) pour un Crotale qui s'est avéré être une jolie Couleuvre à collier..., à La Chaux-de-Fonds en compagnie de son collègue Hervé Lara (28 août) pour un boa échappé de son terrarium et à Boudry (18 septembre) pour un serpent de deux mètres paraît-il... qui n'était qu'une inoffensive femelle de Couleuvre à collier, relâchée après quelques jours de soins.

6.5. Activités médiatiques et relations publiques

Plusieurs articles de journaux et émissions de radio et TV, avec la participation de Sébastien Guerne et/ou Marcel S. Jacquat, ont mis le Vivarium en exergue durant cette année, entre autres à la Télévisions Suisse romande, à la Radio Suisse romande, à Canal Alpha, à RTN, dans L'Impartial, L'Express, Le Matin, Le Courrier neuchâtelois, Arc Hebdo, etc.

Le bulletin d'information émis cinq fois en 2005 par la Direction des institutions zoologiques comprenait chaque fois une ou deux informations relatives aux collections vivantes.

MUSÉE D'HISTOIRE

L'année 2005 en bref

La date à retenir pour cette année a été le 21 mars, qui a vu l'adoption par le Conseil général d'un crédit d'étude de CHF 200'000.- pour le réaménagement du Musée d'histoire et l'établissement d'une liaison souterraine avec le MIH. Cette décision a marqué le début d'un intense travail de réflexion aussi bien avec le MIH qu'avec les mandataires spécialisés. Pour piloter cette réflexion et assurer un lien cohérent entre les deux institutions concernées, un groupe de travail a été créé qui réunit, sous la présidence de la direction des Affaires culturelles, deux délégations paritaires des institutions concernées.

Un cadre de réflexion supplémentaire est venu s'ajouter au contexte local. Il s'agit d'une étude menée dans le cadre du Réseau urbain neuchâtelois au sujet de la politique des musées. En ce qui concerne notre filière thématique, le projet qui sera établi d'ici le printemps 2006 devra proposer des synergies entre les musées d'histoire des villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel et des collaborations à réaliser avec les Moulins souterrains du Col-des-Roches.

Si les problématiques mentionnées ci-dessus ressortent de préoccupations positives, qui, nous l'espérons, apporteront des solutions positives pour notre institution, nous avons, par contre, dû consacrer une partie de notre temps aux recherches d'économie rendues indispensables par la difficile situation financière de la Ville. Pour la première fois depuis plus de vingt ans, ces mesures ont eu des conséquences sur le taux d'occupation de nos collaborateurs.

Nous avons été très satisfaits de l'intérêt rencontré par l'exposition « Les grades de la Franc-maçonnerie » organisée en collaboration avec le Chapitre La Fidélité de La Chaux-de-Fonds à l'occasion de son 100^{ème} anniversaire. Cette exposition prenait place dans une opération transfrontalière puisque le Musée de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy et le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon présentaient également des expositions sur cette thématique. Cet intérêt explique la légère hausse de fréquentation enregistrée cette année. Au chapitre des animations, signalons le succès remporté par la première édition de la Nuit des musées, le samedi 14 mai. Les conférences, visites, rallye organisés par la Société des amis du Musée d'histoire renforcent l'offre du musée et connaissent toujours un beau succès de participation.

Commission

La composition de la commission n'a pas subi de modification depuis le début de la législature. Cette instance a tenu six séances durant cette année. Elle a consacré l'essentiel de ses travaux aux réflexions liées à l'étude de la transformation du musée, à la problématique RUN et aux économies à réaliser sur les coûts de fonctionnement, sans oublier les objets statutaires comme les comptes, le budget, les expositions et animations, les propositions d'achat.

Personnel

Mme Edurne Rodriguez, caissière-vendeuse occupée à 70 %, arrivait au terme de son année d'essai. Comme l'horaire d'ouverture du musée sera réduit en 2006 (fermeture de 10 h à 14 h du mardi au vendredi), nous n'avons pas pu proposer l'engagement de Mme Rodriguez au taux d'activité qui était le sien durant son année d'essai. La réduction de son taux d'occupation dans notre institution a heureusement pu être partiellement compensée par des heures de surveillance au MIH, dont l'un des collaborateurs est décédé en fin d'année. Mme Rodriguez a finalement pu être nommée pour un poste à 60 % dans les deux institutions, dès le 1^{er} janvier 2006. Nous sommes heureux de la solution qui a pu être trouvée en partenariat avec le MIH – que nous tenons à remercier – même si nous avons dû réduire le taux d'occupation proposé dans notre institution. Signalons que Mme Rodriguez n'est pas le seul membre du personnel à avoir subi une réduction d'horaire. Un vacataire a également vu son horaire réduit.

Bâtiment

Seuls des travaux d'entretien courant ont été réalisés cette année.

Groupe de travail MH-MIH

L'étude à mener suite à l'approbation du Conseil général portera notamment sur les relations thématiques et physiques à créer entre le Musée d'histoire et le Musée international d'horlogerie. Il convenait dès lors de créer un organe de réflexion et de proposition qui réunisse à parité des représentants des deux institutions. Le groupe de travail mis en place est composé de la façon suivante :

- Affaires culturelles : Mme Claudine Stähli-Wolf et M. Hughes Wülser, directrice et délégué
- Musée d'histoire : Mmes Sylviane Musy, Sandrine Zaslawsky, MM. André Chopard et Alain Monnier, conservatrice, présidente et membres de la commission

- Musée international d'horlogerie : Mme Nicole Bosshart, Ludwig Oechslin, MM. Jean-Michel Piguet et Jean-René Bannwart, membres de la direction et président de la commission.

Outre l'architecte et les divers spécialistes mandatés, des représentants de divers services communaux – architecte communal, architecte responsable du Patrimoine – peuvent participer aux séances, selon les nécessités de l'ordre du jour.

Le groupe de travail a tenu cinq séances. Il a rédigé le cahier des charges de l'architecte mandaté, M. Pierre Minder, qui avait déjà réalisé, en 2004, deux études liées à la transformation du Musée d'histoire et à la problématique de « Un parc – Trois musées ». M. Minder fonctionnera comme responsable de pool des mandataires spécialisés face au groupe de travail. Au point de vue architectural et par souci de proposer un projet qui soit en rapport avec les moyens financiers de la Ville, le groupe de travail a pris en compte des variantes qui ne figuraient pas dans le rapport présenté au Conseil général.

Le groupe de travail s'est également préoccupé du volet muséographique de la transformation. Il a souhaité que le contenu de l'exposition permanente soit préparé à l'interne puis validé par la commission du Musée d'histoire et par le groupe lui-même. Sur cette base et dans une deuxième phase, un concours restreint ou une procédure sur invitation sera organisé auprès de muséographes, concepteurs d'espaces d'expositions, graphistes. Le groupe de travail retiendra la proposition qui lui paraîtra la plus adéquate tant au point de vue esthétique que financier. Son auteur sera ensuite chargé d'en deviser précisément le coût de réalisation. Cet élément muséographique viendra s'ajouter au projet architectural pour constituer le rapport de synthèse sur les coûts de la transformation qui sera transmis l'année prochaine au Conseil communal en vue du dépôt d'une demande de crédit de construction. Pour épauler la conservatrice – poste à mi-temps – dans la préparation du programme muséographique, un mandat de collaborateur scientifique à 50 % sur une période de quatre mois a été financé par le crédit d'étude. M. Claude-Alain Künzi, dont la candidature a été retenue pour cette tâche, a commencé son travail début décembre.

Réflexion sur les musées dans le Réseau urbain neuchâtelois

Initiée en décembre 2004 au niveau interne puis en mars 2005 au niveau des trois villes, la réflexion sur la place des musées dans le Réseau urbain neuchâtelois (RUN) a vu alterner réunions plénières auxquelles participaient les directeurs/trices et les délégués aux Affaires culturelles ainsi que les conservateurs des musées d'histoire, des beaux-arts et d'histoire naturelle et réunions de travail par filières thématiques. Les musées d'horlogerie n'ont pas participé à ces réunions car une réflexion sur leur collaboration avait déjà été mise en place antérieurement et s'est poursuivie.

A la demande des responsables politiques, les musées d'histoire de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel ont élaboré un programme muséographique qui présente de manière synthétique l'histoire du Haut et du Bas du canton. Leurs conservatrices ont reçu pour mission de réfléchir à la mise en œuvre du regroupement de leurs institutions, à la localisation de la présentation de l'histoire cantonale, à l'organisation d'expositions temporaires et à la collaboration à mettre en œuvre avec les Moulins souterrains du Col-des-Roches. Elles rendront leur rapport à fin mars 2006. Des processus de réflexion similaires se dérouleront selon le même calendrier au sein des musées des beaux-arts et des musées d'histoire naturelle.

Activités de la conservatrice (poste à 50 %)

Les tâches courantes de gestion des collections, la préparation des expositions temporaires de l'année en cours (voir ci-dessous) et de l'année prochaine (Art nouveau) et, surtout, le suivi des études menées dans le groupe de travail MH-MIH, dans le cadre du RUN ainsi que la réflexion sur le budget 2006 du service ont absorbé la plus grande partie du temps de travail de la conservatrice. Cela l'a empêchée de mettre sur pied des animations plus régulières qui auraient attiré davantage de visiteurs au musée.

Mise en valeur de la bibliothèque du musée

La bibliothécaire, Mme Maria Wahlström-Guyot, est rattachée à la Bibliothèque de la Ville où elle occupe un poste à plein temps subdivisé en deux mi-temps, le premier à la BV et le second au Musée des beaux-arts et au Musée d'histoire. Même s'il ne comporte que 25 % au sein de notre musée et ne permet que peu d'autres activités en plus du catalogage des nouvelles acquisitions sur RERO, le poste de Mme Wahlström est de première importance pour notre institution.

Nous avons donc ressenti le contre-coup sur les activités de la bibliothèque de l'absence de Mme Wahlström pour un congé maternité puis un congé non rétribué de deux mois. Le catalogage des nouvelles acquisitions a été suspendu ainsi que celui de nos anciennes acquisitions resté en attente depuis de nombreuses années. Nous n'avons pu que confier des tâches de conditionnement à une stagiaire bénévole, Mlle Jennifer Lopez, qui a travaillé deux jours par semaine durant six semaines dans notre institution. Comme le système de cotation a été entièrement revu mais que tous les changements de cote n'ont pas encore été opérés, nous avons eu le sentiment d'être arrêtés au milieu du gué. Ces congés nous ont obligés également à renoncer à participer au Répertoire suisse des livres anciens, qui aurait pourtant constitué une intéressante mise en valeur de nos fonds d'histoire locale et régionale antérieurs à 1900.

Equipe informatique et gestion des collections

Soucieux de doter enfin le Musée d'histoire d'un logiciel de gestion des collections dont le coût soit financièrement supportable et l'utilisation aisée, nous avons suivi les travaux du groupement des petits musées du GMN (Groupement des

musées neuchâtelois). Ces musées étudient avec la collaboration du CPLN et du CEG de Neuchâtel la mise en place d'un logiciel basé sur une programmation à partir d'Oracle qui serait non pas installé dans chaque musée mais disponible via Internet. Une fiche d'inventaire et un thésaurus ont été mis en place pour les collections liées à la vie quotidienne mais il manque encore des fiches pour les collections spécialisées que nous conservons (p.ex. armes, numismatique). Durant le deuxième semestre, l'avancement de cet inventaire informatisé a subi un ralentissement en raison de la diminution des moyens que le CPLN pouvait mettre à disposition. Nous restons intéressés à l'avancement de ce projet, dont les coûts – qui doivent encore être précisés – semblent à première vue raisonnables. Cependant, si ce projet ne pouvait pas être mené à chef, nous envisagerions de nous équiper du logiciel Micro-Musée, en activité depuis de nombreuses années déjà au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Une collaboration dans ce domaine avec la Ville de Neuchâtel serait possible.

Expositions temporaires

Les Grades de la Franc-maçonnerie (29 avril – 20 novembre 2005)

Cette exposition était organisée à l'occasion du centenaire du Chapitre de Hauts- Grades « La Fidélité ». Installé à la Loge L'Amitié de La Chaux-de-Fonds, celui-ci réunit des membres issus des cantons de Neuchâtel et du Jura, ainsi que du Jura bernois. Cette manifestation a pris place dans un programme franco-suisse, avec les expositions « La Franc-maçonnerie dans l'Arc jurassien, 125^{ème} anniversaire de la Loge La Tolérance » au Musée de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy (10 sept. – 20 nov. 2005) et « Une fraternité dans l'histoire : Les artistes et la Franc-maçonnerie aux XVIII^e et XIX^e siècles » au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon (16 sept. 2005 – 30 janvier 2006).

En introduction, l'exposition situait le contexte général de l'histoire de la Maçonnerie, ses buts et son organisation, notamment au travers des Loges de Besançon, de sa Loge fille du Locle, dont est issue ensuite la Loge L'Amitié de La Chaux-de-Fonds.

L'origine des Hauts-Grades de la Franc-maçonnerie remonte au XVIII^e siècle, peu après la naissance officielle de la Maçonnerie spéculative anglaise, en 1717. Le germe en fut le grade de Maître, qui apparut vers 1730, alors que n'étaient pratiqués en Angleterre que les deux grades d'Apprenti et de Compagnon. Certains auteurs voient même dans ces Hauts-Grades une filiation templière possible car on sait qu'après la condamnation de l'ordre et sa destruction en 1314, bon nombre de Templiers français ont fui vers l'Espagne, le Portugal et l'Ecosse, où ils ne risquaient pas d'être inquiétés. Ce premier rituel a donné naissance à divers rites. L'exposition s'est concentrée sur les plus pratiqués : Rite Français, Rite Ecossais Rectifié, Rite Ecossais Ancien et Accepté.

L'exposition apportait également un élément d'information inédit : une analyse maçonnique de la symbolique des armoiries de la Ville de La Chaux-de-Fonds et du Canton de Neuchâtel, qui ont été établies toutes les deux après la Révolution de 1848, durant laquelle de nombreux Francs-maçons jouèrent un rôle de premier plan. Cette exposition était également l'occasion de découvrir les décors maçonniques – dont certains dataient du 19^{ème} siècle – portés lors des cérémonies de Hauts Grades ou dans les Loges Bleues (degrés d'apprenti, compagnon et maître).

Cette exposition a bénéficié de l'appui bénévole du Chapitre La Fidélité pour la recherche et le transport d'objets provenant de ses propres collections, des Chapitres « Union et Travail » de Genève et « Veritas » de Bâle. L'un des membres de La Fidélité, M. Michel Cugnet, a fonctionné comme commissaire d'exposition. Nous avons bénéficié du soutien de la Loterie romande et d'un crédit Interreg qui nous sera versé en 2006 en raison de la fin tardive des deux expositions suisses (20 novembre) et du délai imparti au contrôle des comptes.

Cette manifestation a suscité un grand intérêt puisqu'elle a attiré 2'300 visiteurs. Nous avons été un peu étonnés de ce succès car la thématique était à la fois abstraite et complexe. La volonté de comprendre ce qu'est la Franc-maçonnerie, une rare occasion de voir les décors maçonniques portés dans ces rites et la curiosité expliquent cette bonne fréquentation. Nous avons accueilli de nombreux visiteurs franc-comtois dès le mois de septembre. Nous n'avons pas fait d'enquête de provenance mais les nombreux mouvements dans la caisse en Euros témoignent de leur passage. Autre signe de ces échanges intermusées, nous avons accueilli un groupe de Besançon d'une quarantaine de personnes (visite organisée le 16 juin par le Service des publics du MBAA), la société des Amis du Musée de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy. Les visites de l'exposition étaient toujours complétées par celle du Temple maçonnique de la Loge L'Amitié, l'un des derniers de Suisse à avoir conservé son aspect d'origine (milieu du 19^{ème} siècle) et à figurer au rang de monument historique. Cette attraction supplémentaire explique l'excellente fréquentation des visites.

Nous avons reçu plusieurs demandes d'informations de correspondants électroniques domiciliés aux Etats-Unis, en Belgique et dans le Nord de la France. Nous les avons chaque fois renvoyé au site Internet de l'exposition qui contenait la totalité des textes explicatifs et de nombreuses photographies.

Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements aux Chapitres La Fidélité de La Chaux-de-Fonds, Union & Travail de Genève et Veritas de Bâle, ainsi qu'aux collectionneurs privés qui nous ont accordé des prêts. Un merci tout particulier à M. Michel Cugnet qui a été la cheville ouvrière de cette exposition.

Le sport à La Chaux-de-Fonds à la Belle Epoque (27 mai 2005 – 8 janvier 2006)

Le choix de ce thème nous permettait de traiter une nouvelle fois un thème sportif après les expositions organisées à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la Société de gymnastique L'Ancienne, en 1996, et sur le ski de fond (collection de

M. Laurent Donzé), en 1998-99. Il s'agissait de montrer une nouvelle fois que culture et sport ne sont pas antithétiques mais complémentaires. Grâce à la réunion dans un même dicastère des Affaires culturelles et de l'Office des sports, nous avons bénéficié de l'appui du chef de service adjoint, M. Alexandre Houlmann, pour tous les contacts avec les clubs sportifs de la ville dans la phase de recherche d'objets et de documents. Cette collaboration nous a aussi permis de nous associer à la Fête du sport, les 25 et 26 juin 2006.

Vu le grand nombre de clubs sportifs de la ville (un peu moins d'une centaine) et les dimensions de notre salle d'exposition temporaire, il n'était pas envisageable de présenter un panorama exhaustif des la vie sportive locale. Nous avons choisi d'évoquer la période de la Belle Epoque car elle correspond à une première vague de création de clubs sportifs et d'infrastructures. Elle coïncide également avec une époque où la ville avait l'ambition de concurrencer les stations des Alpes dans la pratique des sports d'hiver. Une grande partie des clubs nés entre 1880 et 1920 existe encore et certains d'entre eux ont vu naître des sous-sections qui ont ensuite conquis leur autonomie permettant la pratique de nouveaux sports.

Malgré une thématique facile d'accès, cette exposition n'a pas eu le succès espéré. Nous avons adressé, via l'Office des sports, une invitation à tous les clubs sportifs leur offrant une visite commentée pour leurs membres et la possibilité d'utiliser le salon du musée à des conditions avantageuses pour une réunion de comité ou une assemblée générale. Un seul club a donné suite à notre proposition. Peut-être certains clubs ont-ils été déçus de ne pas figurer dans l'exposition en raison de leur création récente ?

Nous avons prévu de compléter l'exposition dès fin novembre par une petite présentation de photographies, coupes et trophées gagnés par des sportifs locaux durant le 20^{ème} siècle. Ceci dans la petite salle d'exposition du rez-de-chaussée. Cette modeste manifestation supplémentaire aurait permis de relancer la fréquentation durant les six dernières semaines d'exposition. La charge de travail représentée par les différents dossiers en cours et les réaménagements budgétaires nous ont empêchés de mener ce projet à bien.

L'exposition a trouvé un prolongement le 19 janvier 2006, grâce à la collaboration de la Société des amis du Musée d'histoire et du Club 44, sous la forme d'une conférence de M. Christian Favre intitulée « La Suisse face aux Jeux olympiques de Berlin 1936 ». Un public nombreux, de tous âges, a cette fois-ci répondu à cette offre culturelle. Nous envisageons de compléter cette conférence par la projection du film de Leni Riefenstahl « Les Dieux du stade » dont la copie appartient au Musée Olympique, à Lausanne. Pour autant que nous trouvions un spécialiste pour en faire la mise en contexte historique et l'analyse esthétique.

Entretien des collections

Nous avons continué le travail de conservation préventive opéré dans les collections iconographiques, en plaçant les cartes postales et photographies dans des pochettes de protection en matériau stable. En l'absence de documents de substitution, ces documents seront ainsi protégés lors des manipulations dont ils sont l'objet lors de fréquentes consultations.

Société des Amis du Musée d'histoire (SAMH)

La Société, a maintenant cinq ans d'existence. Elle a un bon essor puisqu'elle compte 300 membres. La SAMH a organisé les manifestations suivantes durant l'année écoulée :

- le 22 février, M. Johann Boillat a évoqué devant un public qui débordait de notre salon-salle de conférence « Le fiasco du Jura Industriel : heurs et malheurs d'une compagnie de chemin de fer au 19^{ème} siècle (1857-1865) »
- le 19 mars, nous avons effectué le voyage à Besançon initialement prévu en décembre 2004 et qu'une panne de la SNCF nous avait contraints de reporter. Par un magnifique temps de printemps, la septantaine de participants à découvert différents quartiers historiques du centre ville, le matin, puis s'est réunie pour la visite commentée du Musée du Temps au Palais Granvelle durant l'après-midi.
- le 2 mai, après l'assemblée générale de la Société, M. Michel Cugnet a commenté l'exposition « Les Grades de la Franc-maçonnerie » et présenté le Temple de la Loge L'Amitié.
- le 4 juin, un groupe de marcheurs est parti à la découverte des villages du « Cornet », la vallée de Moutier-Grandval, sous la conduite de M. René Koelliker. Grâce à ses excellentes connaissances en matière de patrimoine bâti, les participants ont découvert la qualité et la diversité de l'architecture rurale d'une région encore trop méconnue.
- le 22 octobre, un rallye proposait aux membres de tester leur sagacité et leur sens de l'observation en partant à la découverte de l'Art nouveau en ville de La Chaux-de-Fonds.

Outre ces manifestations qui animent régulièrement le musée, la SAMH se propose de soutenir le projet de transformation de l'institution en recherchant, lorsque le projet sera définitivement établi, des fonds privés pour en faciliter la réalisation.

Ouverture gratuite, visites commentées, Nuit des musées

L'ouverture gratuite du dimanche, de 10 h à 13 h, connaît toujours beaucoup de succès. Nous avons également proposé la gratuité du musée le 1^{er} mars, lors de la Nuit des musées, le 14 mai, et lors de la Fête du sport, les 25 et 26 juin (voir ci-dessous).

M. Michel Cugnet a conduit 16 visites commentées de l'exposition « Les Grades de la Franc-maçonnerie ». A l'issue de la visite au musée, les participants se rendaient au Temple de la Loge L'Amitié pour en découvrir la symbolique et connaître

les rites maçonniques qui s'y déroulent. Ce qui constituait un élément attractif supplémentaire et qui explique sans doute le grand succès remporté par ces visites.

La conservatrice a réalisé cinq visites commentées de l'exposition « Le sport à La Chaux-de-Fonds à la Belle Epoque », dont deux lors de la Fête du sport.

Organisé à l'initiative du ministère français de la culture, et relayée au niveau régional franco-suisse par l'Association des musées de l'Arc jurassien, la première nuit des musées s'est déroulée le samedi 14 mai, durant le « pont » de Pentecôte. Elle avait pour thème « Lumières de la nuit ». Cette manifestation remplaçait le traditionnel « Printemps des musées » que nous organisions depuis plusieurs années dans le même esprit de coopération transfrontalière.

Bien que ne disposant que de modestes ressources pour organiser cette manifestation, nous avons surmonté nos doutes quant à la fréquentation durant un long week-end et une légère inquiétude pour la sécurité des collections. Était-ce un effet de la nouveauté, de la possibilité offerte au public de se rendre dans les musées à des heures inhabituelles ? Le résultat fut en tout cas au-delà de nos attentes avec une participation de presque 300 personnes au comportement irréprochable et ravies de l'invitation des musées de La Chaux-de-Fonds et du Locle qui leur avaient ouvert leurs portes et préparé des animations. Au Musée d'histoire, celles-ci débutèrent en fin d'après-midi déjà par des représentations de kamishibai données par M. Philippe Moser qui proposa trois séances. À 19h et à 21 h, M. Cugnet présenta l'exposition maçonnique et emmena ensuite les participants au Temple maçonnique pour y découvrir la symbolique de la lumière et de la nuit, après une entrée en matière sur l'air de la Reine de la Nuit de la *Flûte enchantée* de Mozart.

Nous espérons que le succès rencontré par l'édition 2005 de la Nuit des musées convaincra les institutions de la région qui ne s'étaient pas jointes à la manifestation de s'y associer l'an prochain pour offrir aux visiteurs une rare occasion de visite festive.

Fréquentation du musée, présence du musée à l'extérieur et relations avec les médias

La fréquentation du musée a connu cette année une légère hausse avec 2'754 visiteurs (2'482 en 2004). Ce chiffre ne nous satisfait cependant pas. Il souligne le manque d'une collection permanente qui mette en valeur les centres d'intérêt de l'histoire urbaine régionale (histoire de l'urbanisme liée à celle de l'horlogerie, histoire sociale et politique, histoire de l'immigration et des religions). À l'heure de l'ouverture au public de la Maison blanche et de la mise en route du dossier de candidature de La Chaux-de-Fonds/Le Locle au Patrimoine mondial de l'Unesco, avant le coup d'envoi de l'année Art nouveau, il reste encore une lacune dans l'offre culturelle et touristique des Montagnes. Nous espérons que le projet que nous présenterons dans quelques mois permettra de la combler.

Nous devons signaler avec plaisir la publication d'un nouvel agenda semestriel. Relancé pour le deuxième semestre 2005, ce dépliant au graphisme renouvelé présente les activités des musées de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Nous avons renoncé au grand envoi en commun que nous réalisions précédemment pour éviter un considérable travail de mise sous pli qui mobilisait un grand nombre de collaborateurs des musées. Chaque institution le fait parvenir aux membres de sa société d'amis, à ses invités et dans les musées dans lesquels il diffuse ses affiches. Tourisme Neuchâtelois diffuse également cet agenda dans ses bureaux d'accueil et dans les hôtels de la région.

Nous bénéficions gratuitement depuis de nombreuses années des vitrines latérales du magasin de chaussures Mauri, à l'angle de l'avenue Léopold-Robert et de la rue du Docteur-Coullery. Cette année, nous avons en plus bénéficié de l'une des vitrines latérales à Tourisme Neuchâtelois à Espace 2 pour y présenter nos expositions temporaires durant l'été. D'octobre à décembre, nous avons bénéficié au même endroit d'une grande vitrine donnant sur l'avenue. Nous y avons présenté l'exposition sur le sport avec des objets et des reproductions photographiques.

L'exposition « Les Grades de la Franc-Maçonnerie » a bénéficié d'un bon écho médiatique. Signalons, entre autres, une émission de 45 minutes réalisée par Espace 2 sur ce sujet en mai et, en juillet, un long article consacré à M. Michel Cugnet par l'hebdomadaire *Construire*.

La Chaux-de-Fonds avait été retenue comme « Lieu de mémoire » par les trois radios nationales dans le cadre de leur programme estival. Ce choix donna lieu à une série d'interviews de divers spécialistes, dont la conservatrice, sur des sujets variés liés au passé et au présent de la ville.

Relations avec les écoles

Par sa complexité, l'exposition « Les Grades de la Franc-Maçonnerie » ne se prêtait que difficilement à des visites scolaires. Nous avons cependant accueilli deux classes du Lycée Blaise-Cendrars. Sur notre proposition, la HEP-Bejune a proposé ce thème pour un après-midi de formation continue destiné aux enseignants. Près d'une trentaine ont suivi la présentation et se sont déclarés très intéressés par la thématique. S'ils n'en voyaient pas toujours le lien direct avec leur activité pédagogique, ils ont estimé que l'information présentée leur était utile pour leur formation personnelle.

Nous avons été un peu plus surpris du manque d'écho rencontré par l'exposition « Le sport à La Chaux-de-Fonds à la Belle Epoque ». Pour offrir une thématique accessible à tous les niveaux scolaires (ce qui n'avait pas toujours été le cas ces dernières années), nous avons délibérément choisi un thème ne nécessitant pas de notions historiques importantes. Nous avons organisé une visite commentée à l'intention des enseignants et préparé un questionnaire adaptable facilement au niveau des élèves. Or, seules quelques classes ont donné suite à cette offre.

Au total, nous avons accueilli 298 élèves répartis en 23 classes et 70 enseignants (y compris l'après-midi de formation HEP-Bejune). La modestie de ces chiffres souligne la nécessité de développer des activités destinées spécifiquement aux

enfants et aux adolescents, en classe ou individuellement. Pour atteindre cet objectif, nous ressentons le manque d'un service pédagogique qui proposerait des activités destinées au jeune public.

Illustrations pour des ouvrages

Si nous n'avons pas fait de prêts à l'extérieur cette année, nous avons cependant fourni de nombreuses illustrations pour des publications d'histoire locale et régionale. Celles-ci constituent également un moyen intéressant pour le Musée de faire connaître ses collections tout en percevant des droits de reproductions et en recevant un exemplaire gratuit pour sa bibliothèque.

Acquisitions

A la différence des dernières années, nous disposons à nouveau d'un crédit d'acquisitions pour 2005. Nous avons donc pu procéder aux achats suivants sans recourir à notre réserve pour acquisitions :

- des ouvrages d'histoire locale et régionale pour la bibliothèque du musée
- un petit lot de cartes postales représentant des localités des Montagnes neuchâteloises
- une eau-forte de R. Mayer représentant une scène de marché à La Chaux-de-Fonds en 1926
- un ensemble de vitraux Art nouveau : portes-fenêtres provenant de la tourelle de l'Hôtel de Paris, avenue Léopold-Robert 23 à La Chaux-de-Fonds, immeuble démoli vers 1970
- un service en porcelaine de Langenthal vendu en 1947 par le magasin Le Panier Fleuri, La Chaux-de-Fonds dont il porte la marque
- un journal allemand contenant un article sur le Tir fédéral de 1863 à La Chaux-de-Fonds
- un almanach parfumé de 1912, F. Wolff & Sohn
- deux cahiers d'école manuscrits vers 1960
- un petit vase souvenir de La Chaux-de-Fonds en porcelaine, vers 1900
- une écharpe inspirée de l'Art nouveau chaux-de-fonnier par le groupe « PIV c'est moi »

Dons

Le Musée tient à exprimer sa reconnaissance aux donateurs mentionnés ci-dessous :

Pour la bibliothèque du musée : Mme Magda Koenig, M. Francis Kaufmann, M. Lucien Leitenberg de la part de Mme Lily Landry, M. Marc Reinhardt, M. Michel von Wyss, La Chaux-de-Fonds, MM. Johann Boillat, Neuchâtel, André Grange, Genève.

Nous entretenons des échanges de publications réguliers avec divers musées suisses.

Pour les collections iconographiques : MMes Marie Besançon, Liliane Droz-Grezet, Cosette Monin, La Chaux-de-Fonds, succession de M. Eric Jeanneret-Grosjean, Genève, M. Marc Emery, Grandvaux, M. Michel Hirschy, Le Pont

Pour les collections d'objets : Mme Marlyse Soguel, M. François Tièche, M. André Sandoz, M. Alain Tissot, Collège du Valanvron, M. Yvan Jacot, M. Georges Godat, Mme Charles Veuve (VEUVE), l'Ecole primaire, La Chaux-de-Fonds Jacot, La Chaux-de-Fonds, Mme Frieda Schüpbach, Bürglen

Pour les collections du médaillier : M. Louis Ducommun, La Chaux-de-Fonds

Gâce à ces généreux donateurs les objets et documents suivants sont entrés dans nos collections : divers documents sur La Chaux-de-Fonds (diplômes, brochures commémoratives), deux articles publiés dans *L'Essor* sur Romain Rolland et Marcel Schmitt, Jacques Petitpierre, *Patrie neuchâteloise*, 3^{ème} tome, mémoire de licence « *Le fiasco du Jura Industriel : heurs et malheurs d'une compagnie ferroviaire au 19^{ème} siècle* », *Cent ans de Paix 99, Genève et ses monnaies aux siècles passés*, *Les Moulins souterrains du Col-des-Roches*, *Le musée en devenir*, *Garder les plus petits*, *Arrêt sur images*.

Des cartes postales et des photographies de divers restaurants des Eplatures, une famille des Ponts-de-Martel en bob, une course de bob dans les Montagnes en 1911, un groupe de chasseurs lors d'un cortège allégorique à La Chaux-de-Fonds en 1912, un portrait de la famille Péry au début du 20^{ème} siècle, des vues de La Chaux-de-Fonds, des Planchettes et du Doubs, des diapositives des Montagnes neuchâteloises, vers 1940

Une plaque de verre utilisée pour l'impression de la carte topographique fédérale au 1 : 25 000 (feuille de La Chaux-de-Fonds), des timbres-postes suisses à sujets historiques et ferme neuchâteloise (1979), un lot de bouteilles anciennes dont quelques-unes en verre soufflé, des bouteilles d'eau minérale en grès, une terrine en terre vernissée pour les plantes, une pochette d'allumettes « Au Printemps La Chaux-de-Fonds », une étagère à épices avec ses tiroirs récipients pour l'huile et le vinaigre, une cloche à fromage en porcelaine, des casseroles en cuivre, une bassine à confiture en cuivre, des bocaux à confiture en terre vernissée, un fer à repasser, un fer à bricoles, un moulin à café, une bouilloire en cuivre, un couvercle en cuivre, une casserole sur trépied, un petit puits à eau en cuivre, une grande louche en métal servant à fondre le plomb dans les imprimeries, une balance à double plateau avec un jeu de poids, deux escabeaux, un sifflet en terre cuite, un cendrier publicitaire pour les Grands Magasins Grosch & Greiff, un panneau de métal repoussé provenant de l'Hôtel des Postes (Ateliers d'art réunis La Chaux-de-Fonds, 1910), une armoire contenant une série de grandes planches en couleur à usage pédagogique, Editions Rossignol, France, vers 1950-60, une armoire contenant du matériel

pédagogique pour les mesures des solides et des liquides réalisée par J. Betschen, essayeur-juré, La Chaux-de-Fonds, vers 1900, un uniforme d'officier de pompier, divers accessoires de pompier, une tenue de pompier imperméable, une petite lanterne pour signaler le point de ralliement des pompiers lors d'incendies, une imprimerie utilisée par la pédagogie Freinet en 1965.

MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE

Introduction

Le but de l'institution par ses trois centres d'excellence, le Musée international d'horlogerie proprement dit, le Centre d'études « Institut l'homme et le temps » et le Centre de restauration en horlogerie ancienne, est la sauvegarde d'un patrimoine horloger.

Elle a pour mission de conserver des objets de collection, de les analyser, de les restaurer et d'en étudier l'histoire dans une perspective ethnologique et sociologique.

Elle communique également le résultat de ses recherches au travers des expositions, des publications, des colloques, voire sous d'autres formes encore.

1. Organisation et administration

1.1. Commission

Elle est composée des membres suivants:

Mmes et MM. Jean-René Bannwart, président, Pascale Gazareth, Marie-Laurence Heinkel, Sylvie Rumo, Claudine Stähli-Wolf, Vincent Bérard, Jean-Jacques Haldimann, Paul-André Hartmann, Claude Laesser, Corrado Lafranchi, François Matile, Mario Sessa, Antoine Simonin, Alfred Strohmeier, Christian Viros, Roman Winiger.

Assistent à la commission avec voix consultative :

Ludwig Oechslin conservateur du MIH
Nicole Bosshart directrice adjointe
Jean-Michel Piguet conservateur adjoint
Hughes Wülser délégué culturel
Pierre Huguenin Président de la Fondation Maurice Favre – remplacé en cours d'année par Michel Ditisheim
Claude Laesser Président des amisMIH
deux membres du personnel

Le Bureau de la commission est composé de :

M. Jean-René Bannwart, président
M. François Matile, vice-président
Mme Marie-Laurence Heinkel, secrétaire

1.2. Direction du musée

Elle est assurée par le conservateur (poste à 60%), Ludwig Oechslin assisté de Nicole Bosshart, directrice adjointe (poste à 50%) et de Jean-Michel Piguet, conservateur adjoint (poste à 100%). La répartition des tâches se fait d'entente commune. De façon plus précise, la direction générale du service est assurée par le conservateur, alors que le conservateur adjoint gère les collections et les expositions et la directrice adjointe s'occupe plus particulièrement de l'administration, du personnel et des publications.

1.3. Personnel

La totalité du pourcentage du personnel émergeant au budget de la Ville représente 1430% en décembre 2005, soit 14,30 postes pour 29 personnes. Les tâches sont réparties selon la grille ci-dessous :

Conservation et Direction (3 personnes)	210%
Secrétariat (4 personnes jusqu'au 31.08.05 ensuite 3)	225% puis 205%
Stagiaires documentalistes (2 personnes)	20%
Régie et Technicien d'exposition (4 personnes)	280%
Surveillance et entretien (7 personnes dont 1 en arrêt longue maladie)	265 % (effectif)
Accueil (3 personnes + 1 remplaçante)	170%
Artisans restaurateurs (2 personnes + 1 stagiaire)	180% + 1 stagiaire 50%
Guides (10 personnes) (sur appel)	50% (estimation)
Total	1450 % puis 1430%

A ces personnes s'ajoutent une bibliothécaire scientifique dépendant de la BV, engagée à 25% pour le MIH, ainsi qu'un civiliste, M. Nicolas Herren qui a travaillé pendant 6 mois au musée notamment pour l'exposition L'Heure électrique.

Cette année encore plusieurs personnes engagées par d'autres ressources que celles de la Ville de La Chaux-de-Fonds viennent compléter le personnel du musée : il s'agit de Mme Françoise Beltrami, Mme Cécile de Salis-Aguillaume, M. Claude-Alain Künzi, Mme Virginie Rannou et M. Peter Verhoeven. Ces personnes ont travaillé à divers pourcentages avec des ressources différentes : Loterie romande, Etat de Neuchâtel, sponsors du musée, etc.

En octobre 2005, M. Jean-Pierre Bill, surveillant, est décédé après une longue maladie qui avait provoqué son absence depuis le 1^{er} janvier 2004.

Mme Verena Teuscher, secrétaire à 20%, a pris sa retraite en août 2005.

Mme Lisa Baertschi-Benani a quitté son emploi de surveillante au 31 décembre 2005.

Trois nouveaux guides ont entre autres rejoint l'équipe, il s'agit de Mmes Michèle Kohler-Müller, Mme Isabel Ditisheim et M. Frédéric Kyburz.

1.4. Séances de travail

Une séance hebdomadaire réunissant l'ensemble des départements du musée et visant à régler son organisation se tient sous la présidence de Nicole Bosshart. Un procès-verbal de séance, **InfoMusée**, rédigé à tour de rôle par les deux secrétaires, Mmes Minnie Chatelain et Viviane Jungen, est remis chaque semaine à l'ensemble du personnel.

Une séance hebdomadaire de coordination de la régie est présidée par Jean-Michel Piguet.

1.5. Comptes et visiteurs

Après les importantes dépenses occasionnées à la suite de la mise en sécurité du musée, les comptes de l'institution se trouvent stabilisés, notamment par la décision du Conseil communal de sortir du budget ordinaire (comme la demande en avait été faite de nombreuses fois par la direction), les charges dues à ces transformations imposées pour la sécurité de l'établissement.

Les comptes se soldent par une balance positive de CHF 80'595.73

Les différences entre certains postes budgétaires a été largement expliquée dans le rapport 2004 et nous ne reviendrons pas sur ces détails.

Le nombre de visiteurs s'élève à 27'727. Trois cent quarante-deux groupes ont visité le musée dont 115 groupes scolaires (48 classes de la Ville). D'autre part, 354 familles ont bénéficié du billet qui leur est proposé.

1.6. Organes de soutien

1.6.1. Fondation Maurice Favre

La Fondation Maurice Favre a pour but de recevoir et gérer les dons en espèces de particuliers ou de l'association des amisMIH qui permettent au musée l'achat de pièces de collection, l'engagement pour des mandats précis de collaborateurs et la réception de dons en vue d'expositions ou de manifestations.

Le Conseil de la Fondation est constitué de huit membres de droit (deux émanent du Bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux, deux de l'ANIM, deux de la Ville de La Chaux-de-Fonds et deux du Musée international d'horlogerie) ainsi que de membres élus. La fondation dispose de statuts déposés au Registre du commerce.

Membres: M. Pierre Huguenin, président, Mme M.-Th.Kohler Fiorellino, vice-présidente, M. J.-R. Bannwart, secrétaire, Mmes et MM. N. Bosshart, R. Barbezat, P. Brandt, J. Favre, P. Gygax, Fr. Jeanneret, J. Jolidon, Cl. Laesser, L. Oechslin, Cl. Stähli-Wolf. M. Michel Ditisheim a remplacé en cours d'année M. Pierre Huguenin à la présidence de la Fondation

Le Conseil de Fondation s'est réuni le 13 juin.

Il a examiné et approuvé les comptes de l'année 2004 et a procédé au renouvellement de son bureau.

Au 31 décembre 2005, les fonds gérés et mis à la disposition du Musée international d'horlogerie, pour un montant de CHF 336'661.97, se répartissent comme suit:

Achats objets de collection	CHF	69'135.70	[CHF 57'000.00 amisMIH]
Bibliothèque	CHF	16'901.50	
Bourses et subventions	CHF	26'280.05	
Distinctions Gaïa	CHF	6'234.30	
Réserve Publications	CHF	19'925.56	[CHF 14'725.60 vente de livres]
Exposition et animation	CHF	46'521.40	
Travaux Huygens	CHF	2'435.35	
Musée en mutation	CHF	20'000.00	

Mise en valeur du patrimoine	CHF	4'429.00
Don mémoire Chs Blum	CHF	29'866.06
Sponsoring Montre MIH	CHF	92'933.05

CHF 336'661.97

1.6.2. Association des amisMIH

Membres du comité : M. Claude Laesser, président, M. Michel Ditisheim, vice-président, Mmes et MM. P. Aubert, M.-L. Fornage, C. Froidevaux, Ph. Girardin, P. Jeannet, L. Pierbattisti, J.-M. Piguet, M. Rusconi, M.-Chr. Robert.

Mme Fornage et M. Girardin ont démissionnés du comité en cours d'année. MM. De Salis, Tschumi et Schmidlin ont quant à eux rejoints le comité.

Les efforts pour accroître le nombre des membres réguliers, sponsors et membres collectifs sont toujours couronnés d'un réel succès et l'association permet, grâce à son action, l'achat de pièces de collection et la réalisation de projets de mise en valeur du Musée international d'horlogerie.

Les amisMIH, toujours soucieux de promouvoir et d'aider l'institution, ont entre autres soutenu par leur cotisation l'achat de plusieurs pièces pour la collection du Musée.

Au 31 décembre 2005, les membres sponsors sont au nombre de 52

1.6.3. Conseil scientifique de l'Institut

Membres : M. L. Tissot, président; Mme et MM. N. Bosshart, J.-R. Bannwart, J.-M. Barrelet, R. Besson, P. Dubois, Fr. Jequier, P. Lamard, J. Neirynck, J.-M. Piguet, H. Wülser; Mmes Laure Luginbühl et Pauline de Montmollin, stagiaires documentalistes, assistent aux séances et sont secrétaires de séances.

Editions « Institut l'homme et le temps », sujets des futurs colloques et journées d'études ainsi qu'organisation de ceux-ci, examen des travaux universitaires en cours, projets d'intérêt pour le Musée international d'horlogerie, telles sont les préoccupations du Conseil scientifique.

1.7. Collection

Dons et achats

Le MIH a acquis cette année les objets suivants:

- Une calculatrice de poche en forme de montre
- Une horloge de précision Grammat
- Un réveil de table avec briquet
- Une horloge à indications géographiques ainsi qu'une gravure qui la représente
- Une horloge à suspendre Chronoarte à affichage spécial
- Une montre-bracelet Seiko à indications géographiques
- Trois réveils anciens
- Un micromètre pour mesurer les verres de montre
- Une horloge de table de style Art nouveau
- Une pendulette de voyage Eterna en cuir avec motifs Art nouveau
- Une montre de sac en forme de livre en argent émaillé

Pour la somme de CHF 93'332.70

Les collections se sont par ailleurs enrichies grâce à des dons, notamment des pièces suivantes :

- Une pendule neuchâteloise Aimé Billon à grande sonnerie
- Une centrale horaire de La ville de La Chaux-de-Fonds, ainsi que deux horloges de Matthias Hipp
- Un technographe utilisé pour la mesure du ressort de barillet
- Une pendule de cheminée à colonnes en marbre
- Une horloge de table électrique Bulle Clock
- Une pendule neuchâteloise Aimé Billon de style Louis XVI
- Une montre de poche à boîte argent
- Un tour d'établi Waltham et divers accessoires

- Une pendule neuchâteloise faite à l'Ecole d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds
- Deux pendules neuchâteloises anciennes
- Une montre-bracelet Longines Quartzchron et un mouvement
- Un instrument servant à mesurer l'étanchéité des boîtes de montres

La totalité de ces dons avoisine la somme de CHF 136'700.-

A cette liste s'ajoutent différents dons en espèces dont le plus important est celui d'Embassy Lucerne, St.Moritz, qui à la suite de la réalisation et de la vente de la montre MIH a remis en décembre 2005 un chèque de CHF 100'000.- pour la restauration de la pendule Vachey.

1.8. Exposition permanente

Le groupe de travail composé des personnes suivantes, Mmes et MM. Ludwig Oechslin, Nicole Bosshart, Jean-Michel Piguët, Daniel Curtit, Serge Perrelet, Lydia Pierbattisti, Pauline de Montmollin et Cécile Froidevaux, et qui s'occupe du renouvellement de l'exposition permanente, a dû espacer ces séances en raison de la préparation de l'édition des actes du colloque de 2004 et de l'exposition L'Heure électrique. Dès octobre les séances ont repris avec plus de suivi (toutes les trois semaines) et ont déjà permis l'installation de deux groupes de 4 vitrines du fil rouge de l'exposition.

1.9. Expositions temporaires

- *Une heure d'avance*, du 19 janvier au 27 mars 2005
Exposition réalisée sur le promontoire par l'entreprise Tag Heuer, qui donnait la parole à 10 étudiants en design venus de trois prestigieuses écoles internationales (Paris, Londres et Milan).
- *Exposition Paroles d'objets*, du 14 avril au 28 août 2005
Exposition réalisée par M. Claude-Alain Künzi présentait dans une muséographie originale les résultats de sa recherche menée dans le cadre du Fonds national de la recherche scientifique.
- *Exposition de photographies de Rolf Baumgarten*, du 14 avril au 28 août 2005
Des portraits associant des textes, des personnes et des montres ont été intégrés à l'espace d'exposition du musée dans une présentation originale.
- *L'heure électrique*, du 27 mai au 18 septembre 2005
La grande exposition thématique bisannuelle du musée était consacrée à l'horlogerie électrique faisant ainsi suite au colloque de 2004 ELECTRICITÉ ET HORLOGERIE – UNE (R)ÉVOLUTION DE SOCIÉTÉ ». Ce sujet non encore traité de manière exhaustive en Suisse et presque jamais abordé en exposition a permis grâce aux prêts de deux collectionneurs, MM. Michel Viredaz et Jaime Wyss et à la collection du MIH de présenter un panorama complet de cette horlogerie encore méconnue quoique essentielle pour l'histoire de la mesure du temps.
- *La Montre de l'Année*, du 10 novembre 2005 au 19 février 2006
Présentée sur la passerelle du musée, cette exposition est composée des montres sélectionnées pour le concours La Montre de l'Année organisé par les revues Montre Passion et Uhrenwelt.

1.10. Expositions à l'extérieur

Nous avons participé, outre aux traditionnelles promotions touristiques, aux expositions suivantes par des prêts de pièces :

- *Outils des Arts-Art des Outils*, du 10 mars au 10 juillet 2005
Exposition au Musée Benaki à Athènes : le MIH a prêté différents outils horlogers pour compléter la collection Luigi Nessi pour cette magnifique exposition organisée sous l'égide de l'ambassade de Suisse.
- *Le chronographe, expression des temps modernes*, SIHH, du 4 au 10 avril 2005
Participation à l'exposition du Salon International de la Haute Horlogerie de Genève
- *L'émaillerie genevoise contemporaine*, du 11 avril au 19 juin 2005
Prêt d'une horloge au Musée de Carouge
- *Die Geschichte des drei Brücken Tourbillons*, du 8 novembre au 16 décembre 2005
Prêt de deux montres à tourbillon pour une exposition au Musée Beyer de Zurich

1.11. Animations

- Désireux de poursuivre l'animation et les ateliers pour les enfants, le musée a proposé durant les relâches de mars et les vacances d'été et d'automne des ateliers pour les passeports vacances. Visites des clochers de la Ville avec les artisans, stage d'un jour à l'atelier de restauration, ateliers clepsydres et cadrans solaires en février. Durant l'été et

l'automne, le nouvel atelier, la pile Volta, a été proposé avec succès aux visiteurs et aux classes de la ville. Les animatrices de ces ateliers ont été Mmes Cécile Froidevaux, Stefany Aubry et Lisa Baertschi-Benani.

- La traditionnelle cérémonie de présentation des Dons et Achats qui permet au musée de montrer les nouvelles acquisitions et les dons s'est déroulée le 10 mars. Une très belle exposition de ceux-ci était présentée dans les Pas Perdus. Un nombre important de la collection de réveil a vivement intéressé le public.
- Le 9 septembre 2005 a été officiellement présentée la montre MIH. Cette montre dont le mécanisme du calendrier a été inventé par le conservateur Ludwig Oechslin a été mise en fabrication sous l'impulsion et grâce au financement de la bijouterie de luxe lucernoise Embassy qui a mandaté pour ce faire un horloger zurichois et un designer lucernois. Les bénéfices des ventes de ces pièces reviennent en grande partie au MIH pour le financement de projet de restauration de pièces de la collection.
- Les 24 et 25 septembre, la Fête des 25 ans du carillon a réuni lors d'un concert et de différentes animations un nombreux public. L'électronique du carillon a été entièrement revue et adaptée pour cet anniversaire par la maison Lavanchy de Lausanne qui l'avait installé en 1980.
- La 29^{ème} édition de la Bourse horlogère suisse s'est déroulée le dimanche 3 octobre sous la présidence de M. Charles-André Breguet, ancien président du comité du Musée d'horlogerie du Locle. Près de 1'050 visiteurs ont fréquenté cette bourse qui rencontre toujours beaucoup de succès.
- Le 10 novembre 2005, ont été inaugurées les deux premières vitrines du fil rouge présentant les innovations techniques du laboratoire ASULAB du Swatch Group. Le contenu de ces vitrines a été offert par ASULAB – a Division of the Swatch Group – Research and Development Ltd. A cette même date a été présentée la première vitrine de l'objet du mois, vitrine située à l'entrée du musée et mettant en scène un objet lié au temps prêté par un particulier et accompagné par un texte du prêteur.
- La sortie des amisMIH, « A Pas Contés » sur la trace des anarchistes et des réfugiés politiques neuchâtelois a conduit environ quatre-vingt personnes de Renan à St Imier. M. Charles Thomann a ponctué la marche par différents récits. Après la visite du musée de St Imier, un repas servi au Musée paysan a réuni la plupart des participants.

Comme chaque année, plusieurs tournages et reportages de différentes chaînes de télévision ont eu lieu au musée.

2. Centre d'études Institut l'homme et le temps

2.1. Documentation

Deux stagiaires documentalistes, engagées chacune à 40% grâce au soutien du service des bourses de l'Etat de Neuchâtel, répondent aux chercheurs extérieurs et participent aux recherches de documentation pour le musée lui-même. Les documentalistes, engagées en principe pour une période de 2 ans, ont eu leur contrat prolongé de 6 mois. Depuis décembre 2003, ce sont Mmes Laure Luginbühl et Pauline de Montmollin qui occupent ces postes.

Outre le travail évoqué ci-dessus, les deux documentalistes sont responsables de certains travaux et recherches pour l'institution elle-même : suivi des séances et procès-verbaux de « Musée en mutation », du Conseil scientifique, retranscription des enregistrements des interventions pour les actes du colloque, classement des archives muséographiques, etc.

2.2. Publications

En 2005, les éditions « Institut l'homme et le temps » ont publié le catalogue de l'exposition « Paroles d'objets » et les actes du colloques « Electricité et horlogerie une révolution de société » suivi du catalogue de l'exposition L'heure électrique.

2.3. Bibliothèque

La bibliothèque du musée spécialisée dans les domaines de l'horlogerie et de la mesure du temps est une bibliothèque de consultation. Par conséquent, les chercheurs sont invités à venir consulter les ouvrages sur place.

Mme Florence Jaquet a repris le poste de bibliothécaire des musées laissé vacant en janvier 2005 par le départ de Mme Cecilia Hurley.

2.4. Acquisitions

En raison de la vacance du poste, la bibliothèque a subi un ralentissement dans le catalogage et l'acquisition des livres. Elle a cependant été augmentée de nombreux ouvrages. .

2.5. Relations avec l'Université de Neuchâtel et les Hautes Ecoles Spécialisées

M. Ludwig Oechslin, professeur associé et membre du Conseil entretient des relations suivies avec l'Université de Neuchâtel.

Le lien avec la HEAA est également très privilégié. Quatre vitrines présentent en permanence dans le musée les travaux effectués à la Haute Ecole d'Arts Appliqués de La Chaux-de-Fonds. L. Oechslin a été membre du jury des examens de fin d'études.

3. Centre de restauration d'horlogerie ancienne

Le centre de restauration est placé sous la responsabilité directe de la direction du MIH. Animé par MM. Daniel Curtit et Philippe Pellaton, il a connu une activité variée durant l'exercice. Les artisans ont travaillé pour une clientèle extérieure et sur des objets de la collection.

Par ailleurs, et ceci comme toujours grâce à l'engagement réduit de M. Ph. Pellaton (80% au lieu de 100%), des stagiaires peuvent être engagés par le Centre de restauration en horlogerie ancienne durant 6 mois à 100%. Mme Virginie Rannou a été engagée en qualité de stagiaire depuis juin 2004 et ceci sur une période d'une année à 50%. Elle a donc terminé son engagement de stagiaire en mai 2005 et a été engagée ensuite comme restauratrice grâce au mandat pour la restauration de la pendule Detouche. Mme Sarah Suter est stagiaire au centre depuis le 1^{er} novembre 2005 pour 6 mois à 100%. M. Peter Verhoeven, restaurateur, a été engagé pour deux mandats précis par des ressources extérieures. Après une analyse scientifique d'une pendule de Hahn du musée d'horlogerie de Furtwangen(D), il travaille sur l'étude scientifique et la conservation-restauration de la pendule Vachey grâce au financement d'Embassy, sponsor du musée.

Une élève de la classe « Complications-restauration » de l'Ecole Technique du Cifom, Sarah Suter, est venue effectuer un stage de 5 semaines du 14 mars au 24 avril dans le domaine de la restauration de pendules anciennes. Pour le dédommagement des artisans du centre, voir la remarque sous le point 1.5 du présent rapport.

Durant l'été un stagiaire bénévole, élève du CIFOM, a effectué 5 semaines de stage au Centre de restauration.

Le travail majeur du centre de restauration s'est porté sur la restauration-conservation de la pendule Detouche, pendule monumentale, avec complication astronomique et horlogère, appartenant à un client particulier. Cette pièce prestigieuse requiert le travail des deux restaurateurs en titre et de leur adjointe ainsi que des stagiaires.

Les prestations du Centre (entretien des horloges de la Ville – clochers et autres - restauration pour une clientèle extérieure) ont été comptabilisées pour un montant de CHF 169'395.87.

3.1. Restauration, entretien, conservation

Les artisans du CRH ont notamment assuré :

- l'entretien des pièces fonctionnelles de la collection
- l'entretien des horloges installées dans les services communaux
- l'entretien et la mise à l'heure hebdomadaire des horloges de clocher de la Ville.

Ils ont exécuté la restauration des pièces suivantes présentées dans l'exposition permanente:

- | | |
|----------|--|
| • IV-671 | Pendule neuchâteloise style Ls. XV, révision partielle |
| • IV-683 | Pendule neuchâteloise style dernière époque, révision partielle |
| • IV- 23 | Pendule neuchâteloise style Ls. XVI, révision partielle |
| • IV-434 | Régulateur de précision Samuel Roy, terminaison |
| • IV-593 | Régulateur viennois de Franz Posch – Wien, restauration complète |

3.2. Analyse et documents photographiques

Les artisans du CRH ont effectué divers travaux photographiques destinés notamment à la présentation des dons et achats, à l'exposition Gaïa et à l'ouvrage accompagnant l'exposition et au répertoire des affiches du musée.

3.3. Travaux de restauration pour la clientèle

- Pendule Sumiswald grande sonnerie, échappement à détente, restauration complète
- Pendule de table neuchâteloise style Ls. XIII, restauration complète
- Pendule neuchâteloise style dernière époque, grande sonnerie, révision mouvement (restaurée en 1988)
- Pendule comtoise époque 1850, révision mouvement (restaurée en 1996)
- Chronomètre de marine signé Jean Jeulot – Paris, restauration complète
- Pendule astronomique Detouche, restauration en cours

3.4. Collaboration aux expositions

Au cours de l'exercice sous revue, le CRH a collaboré aux expositions de l'année par différents travaux:

- Mise en place des objets pour les *Dons et Achats 2005*
- Restauration de pièces, nettoyage, préparation et mise en place des horloges de l'exposition L'heure électrique.
- Déménagement de vitrines et réaménagement de celles-ci à l'occasion des diverses expositions, mises en place des nouvelles vitrines du fil rouge, etc.

M. Pellaton a en outre collaboré avec la directrice adjointe pour la création de l'atelier Pile Volta organisé à l'occasion de l'exposition L'heure électrique. Il a réalisé les maquettes, l'outillage, les modes d'emploi de cet atelier, troisième réalisation du MIH après les clepsydres et les cadrans solaires.

3.5. Divers

- Passeport vacances, visite des clochers et de l'atelier avec élèves écoles primaires.
- Préparation de l'atelier piles Volta.
- Visite de l'atelier par diverses écoles professionnelles

En résumé, le travail des artisans du CRH se décompose de la manière suivante :

- | | |
|------|--|
| 20 % | entretien des horloges mécaniques de la Ville et enseignement dispensé aux élèves du Cifom-ET qui viennent en stage au Centre (temps facturé). |
| 40 % | services techniques (photographies d'objets, ouvertures et déplacements de vitrines, déplacements d'objets, renseignements donnés à des visiteurs, séances de travail, collaborations aux préparations d'expositions, ...) |
| 40 % | restauration de montres, pendules et instruments provenant des collections du Musée et de la clientèle extérieure. |

Conclusion et remerciements

L'année 2005 a permis la réalisation d'une grande exposition thématique, L'heure électrique, la publication de deux ouvrages, la présentation de la montre MIH généreusement réalisée par un sponsor, Embassy Lucerne St Moritz dont les ventes permettent le soutien à la restauration d'une pièce majeure de la collection. Le dynamisme et la notoriété du musée sont prouvés par l'importance de la revue de presse de l'année 2005 toujours consultable au musée lui-même.

Les travaux de restructuration de l'exposition permanente n'avancent malheureusement pas aussi vite que souhaité mais les nombreuses activités de l'institution (pour demeurer présent sur la scène culturelle) en sont la cause.

Nous exprimons nos remerciements au personnel et aux membres de la Commission pour leur engagement, ainsi qu'à la directrice des Affaires culturelles, au Conseil communal et au Conseil général pour leur soutien.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Expositions

Cette année le musée a organisé 4 expositions originales et présenté 3 expositions produites par des institutions extérieures.

- **François Barraud et ses frères**, du 24 avril au 12 juin 2005. Exposition et publication d'un catalogue en collaboration avec le Kunstmuseum de Winterthur. (3428 visiteurs ; coût Fr. 134'481.50)
- **Filip Francis, Europe 25, du hasard aux limites de la visibilité**, du 26 juin au 4 septembre 2005. Publication d'une plaquette prévue en 2006. (895 visiteurs ; coût Fr. 13'555.40)
- **André Evard(1876-1972), de l'Art nouveau à l'abstraction**, du 24 septembre au 13 novembre 2005. Publication d'un catalogue. (1824 visiteurs ; coût Fr. 32'082.50).
- **Design industriel et de produits, travaux de fin d'études**, étudiants de la Heaa/ARC, du 30 septembre au 20 novembre 2005. (250 visiteurs).
- **Travaux d'élèves du lycée Blaise-Cendrars** dans le cadre du spectacle *La Femme « 100 têtes*, du 22 au 27 novembre 2005 (363 visiteurs).
- **Massimiliano Baldassari**, photographies, en collaboration avec le centre culturel ABC.
- **Hors-jeu** 67^e Biennale de la Société des Amis du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds, du 4 décembre 2005 au 22 janvier 2006. (1158 visiteurs ; coût Fr. 481.45, à la charge du Musée).

Animations

- 2-3-4 mars 2005 : animation pédagogique pour le Centre d'Animation et de Rencontre (CAR) durant la semaine des relâches, accueil de 89 enfants.
- 18-19-20-21-22-28 avril 2005 : représentations de **La Griffure**, pour les élèves du lycée Blaise-Cendrars, spectacle théâtral avec Christiane Margreiter et Isabelle Meyer.
- 14 mai 2005 : Nuit des musées, 386 visiteurs.
- 22-23-24 novembre 2005 : **La femme 100 têtes**, de Max Ernst, musique de Georges Antheil, pour les élèves du lycée Blaise-Cendrars; piano : Mireille Bellenot et Claude Berset
- 4 décembre 2005 : **L'Apothéose de Lully** de Couperin et **Muses et Lézards**, de Claude Favez, par l'ensemble Clef d'Art.
- 6 décembre : concert de **Coraline Cuénot**, pianiste, dans le cadre les Heures de musique du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds.
- Cycle pédagogique animé par Nicole Hovorka et Alexandra Zuccolotto avec la participation de Marianne Gautschi, en collaboration avec la Société des amis du Musée des beaux-arts :
Thème : « Portrait » les 9-16-23 mars 2005, participants : 15 enfants
Thème : « Fleur Soleil Arbre » les 5-6 et 11-12 octobre 2005, 2 groupes de 11 enfants
Thème : « Calendrier 2006 » les 16-23-30 novembre et 7 décembre 2005, participants : 23 enfants.

Nombre de visiteurs

Jamais, depuis plus de vingt ans, la fréquentation du Musée n'a été aussi élevée ; ni 1987, l'année du centenaire de la naissance de Le Corbusier, ni 1993, année de la réouverture du Musée agrandi, n'ont réuni autant de visiteurs. Deux expositions, les frères Barraud et, dans une moindre mesure, Evard, ont été un véritable succès ; le public scolaire est en augmentation constante, et les petites expositions « invitées » ont attiré un public différent, plutôt jeune ; il faut mentionner enfin le public motivé par les animations (théâtre, concerts, etc.). Ceci tente à montrer que les options prises vont dans le bon sens, malgré les difficultés conjoncturelles. Ainsi, 10'220 visiteurs ont été enregistrés (pour 6389 en 2004) dont 8283 durant les expositions temporaires ; parmi ceux-ci, on compte 1779 scolaires répartis en 139 classes, soit : élèves de l'ESTER (355), de l'Ecole d'art (178), du Lycées (296), de l'Ecole primaire (375), de la HEAA/ARC (55), de l'Ecole secondaire (685), du Centre Pédagogique des Perce-Neige (10), de l'Ecole enfantine (78), Passeports vacances (89) et d'écoles diverses (278). Le cycle pédagogique a lui-même enregistré 158 entrées.

Pour les animations, le musée a poursuivi sa collaboration avec différentes institutions de la Ville (Ecole d'art, Conservatoire, Centre de culture ABC, Centre d'Animations et de Rencontres). Il s'est engagé dans les projets *Art Nouveau* et a poursuivi le projet de publication du catalogue de ses collections (en collaboration avec les départements d'histoire de l'art des universités romandes et l'Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA)), dont la parution est fixée à l'automne de cette année. Il a également poursuivi l'organisation d'ateliers pédagogiques sous forme de cycles.

Commission

La commission du musée s'est réunie 6 fois sous la présidence de Madame Catherine Corthésy, les 25 janvier, 14 mars, 6 juin, 5 septembre, 7 novembre et 19 décembre 2005. Elle a notamment examiné le rapport d'activités et les comptes 2004, entériné le budget 2005 et fait des propositions concernant le budget 2006.

Les membres ont également discuté de la retraite future du Conservateur et de son remplacement, du programme d'expositions 2005-2007, des prêts, des acquisitions, des dons, de la communication du musée, du catalogue des collections de peinture et de sculpture, de la collaboration de l'institution avec les musées voisins dans le cadre de 1 parc/3 musées et du RUN, de la mise en place des ateliers pédagogiques, de la gestion du personnel et des problèmes liés au bâtiment.

Activités complémentaires du conservateur

Outre son travail habituel de conservation, de réalisation des expositions, d'animation et de gestion administrative du musée, le conservateur a participé :

- au Comité d'organisation et à « l'atelier » Art nouveau
- aux jurys de diplôme de la HEAA/ARC de La Chaux-de-Fonds, section design
- à la commission du Fondo Cotti (Lugano)
- aux travaux de la fondation Bauermeister
- à la commission de restauration de l'Association Maison blanche
- au jury du concours du giratoire des Entilles à La Chaux-de-Fonds
- au voyage de la SaMba à Baden-Baden et Stuttgart
- au RUN des musées neuchâtelois

Il a par ailleurs donné :

- Un cours régulier sur la sémantique du projet à la section design de la HEAA/ARC de La Chaux-de-Fonds
 - un cours à Neuchâtel (et une visite de la Ville de La Chaux-de-Fonds) dans le cadre de la formation continue de l'Université de Genève (Les arts plastiques neuchâtelois au 19^e et 20^e siècles, La Chaux-de-Fonds, de Léopold Robert à Olivier Mosset)
 - un cours à La Chaux-de-Fonds dans le cadre de la Formation continue Bejune
- et participé à un colloque sur Léopold Robert à Neuchâtel (Festival Science et Cité).

Il a enfin présenté le musée au département Histoire de l'art de l'Université de Genève, au groupe de l'Université de Louvain et à la Société jurassienne d'émulation.

Collaboration avec la Société des Amis du Musée des beaux-arts

Le Comité de la SaMba s'est réuni 8 fois sous la présidence de Monsieur Claude-André Moser. L'assemblée générale du 27 juin n'a enregistré aucune démission au Comité.

L'essentiel des débats du Comité a concerné l'organisation de la Biennale : les membres ont visité des ateliers, rencontré des artistes et analysé des dossiers. Le Comité de la SaMba a en outre organisé :

- Visite de l'atelier Cod.Act (Michel et André Décosterd, créateurs de performances et d'installations sonores)
- Voyage à Baden-Baden & Stuttgart du 17 au 19 septembre 2005

La SaMba a acheté pour le Musée la toile Till Rabus (*Marché chinois*, 2003).

Elle a soutenu financièrement le programme pédagogique mis en place par Mesdames Nicole Hovorka et Alexandra Zuccolotto, secrétaire et réceptionniste du musée, assistée de Marianne Gautschi, membre de son comité.

Dons

- Tableaux de **Philippe Zysset et Paul Matthey**: don de Monsieur François Vuilleumier, provenant de la collection de son père, New York, USA.
- Livres d'art, don de **Denyse Valade-Gogler**, Evolène.
- 1 huile sur toile de **Janebé**, *La Liseuse*, 1982 ; don de Madame Mireille Descombes, Lausanne, au nom de Gaston et Antoinette Descombes à Neuchâtel.
- 1 toile de **William Aubert**, *Ruelle de l'Aurore* ; don de Madame Kissling-Luginbuhl, Berne.
- 1 étude sur toile de **Charles Humbert**, pour les peintures de l'ancienne salle de musique du Gymnase ; don de Madame Bühler, La Chaux-de-Fonds.
- Edition de 2 estampes, *Carrefour du savoir*, 1983 + 3 tirages monumentaux (1 blanc et 2 noir /blanc), de **Jean-Edouard Augsburgers**, œuvres réalisées en 1983 à l'occasion du Centenaire de l'Ecole Supérieure de Commerce de Neuchâtel ; don de l'artiste, La Chaux-de-Fonds.

- 1 huile sur toile d' **Aimé Barraud**, *Portrait de Georges Baehler*, 1927 ; don de Madame Dominique Rothlisberger (petite-fille de Baehler), Fresens/NE.
- Contribution à l'achat par le Musée du tableau de **Filip Francis**, *En regardant l'axe central de la main gauche et droite simultanément*, 1993 de la Banque Bonhôte, par son Directeur, Monsieur Jean Berthoud, Neuchâtel.
- 1 huile sur toile de **Charles L'Eplattenier**, *Portrait de Marcel Juvet* (directeur de la Société de Banques Suisses, Le Locle – La Chaux-de-Fonds) ; don de Madame Jacqueline Juvet, (fille de Marcel Juvet), Fontainemelon.

Achats

- **Aimé Barraud**, *Autoportrait*, 1925, crayon et lavis d'encre sur papier
- **Aimé Barraud**, *Tête de chien*, 2/10, 1936, eau-forte
- **Aimé Barraud**, *Portrait d'Aurèle Barraud*, non daté, dessin à la mine de plomb
- **Peter Fischli et David Weiss**, *Schilf*, 2004 et **Urs Fischer**, *Thinking about Akbar*, 2005 : livraison 2005 de la Société suisse de Gravure
- **Filip Francis**, *En regardant l'axe central de la main gauche et droite simultanément*, 1993, vinyl sur toile non préparée
- **Aloys Dubach**, 1 dessin à l'encre de Chine sur papier

Dépôts au musée

- **Droz**, 1 huile sur toile, *Portrait de femme*, 30.01.1930 ; dépôt de Madame et Monsieur Francis Steiner, Montagny
- **Claude Loewer**, *Persique*, tapisserie, atelier Raymon Picaud, Aubusson ; dépôt de la Fondation Arc en Scènes, La Chaux-de-Fonds.

Dépôts dans les bureaux de l'administration communale et à l'extérieur

- par M. Hugues Wülser, délégué culturel : **Marino Di Teana**, *Structure no 15*, sculpture en acier, inv. 712
- par Mme Martine Donzé, Ressources humaines:
- **Willy Müller-Brittnau**, *Composition rouge*, huile sur toile, inv. 795 ; **Claude Loewer**, *Claire-voie*, collage sur papier, inv. 1468 ; **Jean Cornu**, *Paris gris bleu*, huile sur toile, inv. 807
- par M. Laurent Kurth, Finances et comptabilité: **Antoine Poncet**, *Oriflammes*, bronze poli, inv. 787
- par Mme Caroline Choulat, Service économique: **Hans Erni**, *Amoureux*, tempera sur papier, inv. 579 et *Conversation*, tempera sur papier, inv. 580 ; **Le Corbusier**, *Taureau*, lithographie ; **Maurice Robert**, *Salle à manger*, huile sur toile.
- à l'Association Maison blanche, pour la Maison blanche : **Victor Darjou**, *Portrait de Monsieur Lecorbesier*, 1841, huile sur toile, inv. 214 ; **William Aubert**, *La Maison à la montagne (La Maison blanche)*, non daté, huile sur toile, inv.2017 ; **Charles Humbert**, *1 lampadaire*, 1922, (dessins de Madeleine Woog) inv. 1961 ; *1 fauteuil*, 1922 inv. 1962 ; *1 secrétaire*, 1922, inv. Inv.2077.01 ; *2 chaises*, 1922, inv. 2077.02 ; *1 divan*, 1922, inv. 2077.03 ; **Charles-Edouard Jeanneret (Le Corbusier)**, *2 fauteuils*, 1916, inv. 1963.01/02.

Prêts à l'extérieur

- 1 huile sur toile de Félix Vallotton, *Coucher de soleil aux Andelys*, 1924 ; 1 gravure sur bois, *Portrait Romain Coolus*, 1894 ; 1 gravure sur bois, *Le Mont-Rose*, 1892 pour : « Vallotton. Les couchers de soleil » au Kunstmuseum, Berne (29 octobre 2004 au 20 février 2005) et à la Fondation Gianadda, Martigny (19 février au 12 juin 2005).
- 1 huile sur toile de John Constable, *Dedham from Langham*, 1820 (coll. Junod), pour « Wolkenbilder (Regards sur les nuages) » à l'Aargauer Kunsthaut, Aarau (du 26 février au 8 mai 2005).
- 1 huile sur toile de Le Corbusier, *Femme assise au peignoir*, 1933 et 1 plaque émaillée de Le Corbusier, *Il faut se battre contre des moulins*, 1953, pour « Le Corbusier, de l'émotion à la sérénité » au Musée d'Art et d'Histoire de Belfort (F) (du 25 juin au 9 octobre 2005).
- 1 diptyque de Francis Baudevin, *Désogène*, 1988, pour « Francis Baudevin, Lost & Found, 1987-2005 » au Musée d'art moderne et contemporain, Genève (MAMCO) (du 7 juin au 18 septembre 2005).
- 1 huile sur toile d'Alice Bailly, *La Fête étrange*, v. 1918, pour « Alice Bailly. La fête étrange » au Musée des beaux-arts, Lausanne (du 7 octobre 2005 au 8 janvier 2006).
- 1 huile sur toile d'Henri Matisse, *Jeunes filles au jardin*, 1919, pour « Henri Matisse » à la Kunstsammlung Nordrhein Westfalen, Düsseldorf (A) (du 29 octobre 2005 au 19 février 2006).
- 1 huile sur toile d'Edouard Pignon, *Les Catalanes*, 1946, pour « Edouard Pignon, du rythme entre les choses » au Musée d'art moderne de Céret (F) (du 30 juin au 3 octobre 2005) et à la Piscine-Musée d'art et d'industrie André Diligent, Roubaix (F) (du 3 mars au 8 mai 2006).

Restauration

Mme Catherine Uhler Stähli , d'Auvernier, a restauré 18 tableaux pour l'exposition « François Barraud et ses frères » à Winterthur, et contrôlé tous les tableaux de l'exposition à La Chaux-de-Fonds , à l'arrivée et au départ.

Elle a nettoyé et contrôlé l'état de conservation et les cadres de 15 tableaux pour l'exposition Evard provenant de collections privées. Elle a entrepris la restauration du *Temps de mars* de L'Eplattenier pour l'exposition Mon beau sapin.

Bibliothèque

Nouvelles acquisitions :

- 21 achats
- 63 dons
- 72 échanges

Madame Maria Wahlström-Guyot a obtenu un congé maternité depuis le moi de mai, prolongé par un congé sans solde jusqu'à fin décembre. Madame Nicole Hovorka poursuit le travail de catalogage dans les registres comme auparavant.

Bâtiment

- Travaux d'entretiens courants (système d'alarme , ascenseur et monte-charge, verrière de l'extension, chauffage à distance etc.).
- Remise en état du système aération-chauffage, suite à des fuites au niveau de la salle centrale de l'extension du Musée.

Le bâtiment, restauré et agrandi en 1991-93, a atteint aujourd'hui son maximum de capacité pour le stockage des œuvres et pour sa bibliothèque ; il manque également de locaux pour les travaux d'encadrement, de menuiserie, et pour les animations pédagogiques.

Personnel

Madame Rose-Marie Cattin, ex-employée à Infocité, a été engagée en tant que réceptionniste dès le 1^{er} février 2005.

L'entrée en vigueur avec effet au 1er décembre 2005 de la description, de l'évaluation et de la classification des fonctions (DECF), a entraîné une modification de la dénomination des postes suivants, sans qu'ils soient réellement revalorisés : « secrétaire » est devenu « collaboratrice administrative » et « réceptionniste » « hôtesse d'accueil ».

OFFICE DES SPORTS

La Commission des sports, s'est réunie à 4 reprises durant cette année.

Objets traités

Les principaux objets traités sont:

- Rapport de politique sportive
- Rapport de gestion et comptes 2004
- Organisation de la Fête des sports
- Centre National de Triathlon
- Projet GIDIS / Gestion intégrée des installations sportives
- Budget 2005 et investissements
- Réhabilitation des infrastructures sportives

Patinoire

La patinoire a été ouverte du 5 juillet 2004 au 31 mars 2005 et la piste extérieure du 2 octobre au 13 mars.

La piste couverte a été mise à disposition des patineurs artistiques ainsi que de l'Ecole internationale de hockey et des équipes du 4 juillet au 3 octobre ainsi que du 1^{er} au 24 avril. Les compresseurs ont fonctionné durant 9701 heures.

La fréquentation a été légèrement inférieure à celle de l'année dernière puisque nous avons dénombré 37'817 visiteurs (40'121 en 2004) dont 10'075 élèves des écoles pour des leçons de patinage (11'520 en 2004).

La première équipe du HCC a évolué en LNB durant la saison 2004-2005 et a participé aux play-off.

Piscine

La piscine a été ouverte du 14 mai au 19 septembre, soit durant 129 jours (comme en 2004).

Le nombre des entrées, en raison du mauvais temps en milieu de saison, est légèrement inférieur à l'année dernière. Nous avons dénombré 160'946 visiteurs (165'430 en 2004), à savoir 82'159 enfants et 78'787 adultes (84'262 enfants et 81'168 adultes en 2004). Le record est détenu par l'année 1994, avec 258'033 visiteurs.

Journées de grande affluence :	19 juin	5'921 visiteurs
	28 juillet	5'890
	17 juillet	5'879

+ 9 jours à plus de 5'500 entrées.

La surveillance des bassins a été à nouveau organisée avec la collaboration de la société de sauvetage ainsi que le personnel de la Piscine-Patinoire. Ses membres ont été rémunérés pour 2272 heures de surveillance contre 3318 en 2004. Aucun accident grave n'est à signaler.

Afin de maintenir la température de l'eau entre 20 et 25°, les installations du chauffage ont fonctionné durant 662 heures du 15 mai au 20 juillet. Ensuite, nous avons pu chauffer en récupération de chaleur, avec la mise en glace de la patinoire. En effet, le fait de produire du froid pour la patinoire nous permet de chauffer l'eau de la piscine gratuitement.

Piscine des Arêtes

Nous avons dénombré pour 2005 74'849 visiteurs contre 74'867 en 2004 et la piscine a été ouverte durant 342 jours ce qui représente 218 visiteurs en moyenne par jour. Nous notons une bonne fréquentation, ceci malgré l'ouverture des piscines de Couvet et de Morteau.

Bassin Numa-Droz

En 2005, le bassin a été ouvert durant 219 jours et 33'367 entrées ont été enregistrées. Pour 2004, 218 jours d'ouverture et 33'164 entrées.

Le bassin a été vidangé en avril et en octobre et différents travaux ont été exécutés durant ces périodes.

Salle d'escrime

Cette salle est occupée en soirée par la Société d'escrime. Les jardins d'enfants et les personnes du 3^{ème} âge l'utilisent durant la journée pour des cours de gymnastique de maintien.

Halles de sport

Toutes les halles et les engins ont été contrôlés par une maison spécialisée. L'occupation de toutes les halles est complète durant le semestre d'hiver, en été nous disposons de quelques heures libres. Suite à une réorganisation des heures dans les halles de Bellevue et Numa-Droz, nous avons pu attribuer quelques locations supplémentaires à diverses sociétés.

Pavillon des sports

Celui-ci est toujours occupé de façon optimale durant les soirées et les week-ends par le basket, le handball ainsi que pour les tournois de football ou championnats divers. La buvette est unanimement appréciée par les clubs ainsi que par les organisateurs de manifestations diverses. Elle n'est louée qu'à des clubs organisant une manifestation au Pavillon ou sur le stade d'athlétisme.

Terrains de sport

Les terrains ont été bons durant toute la période de championnat. Le terrain principal de la Charrière a été particulièrement soigné pour la venue de Neuchâtel-Xamax.

D'importants travaux ont été entrepris afin d'assurer la sécurité autour du stade de la Charrière. Les matchs de Neuchâtel-Xamax ont attiré un nombreux public. De plus, ce club appartenant à la Super League, le terrain de la Charrière a été à l'honneur lors des retransmissions TV ainsi que dans la presse écrite. L'essai tenté avec une bâche révolutionnaire n'a pas apporté les résultats escomptés, ceci principalement en raison de conditions météorologiques très défavorables (températures de -15 à -20 degrés et neige très abondante). De nombreuses mesures de sécurité ont dû être apportées, notamment au niveau des forces de police engagées qui représentent un coût non négligeable. De nombreuses discussions ont eu lieu à ce sujet avec les dirigeants de NE-Xamax, de la Ville de Neuchâtel, ainsi qu'avec la Swiss Football League.

Terrain de street-hockey

Le Street-hockey Club s'est maintenu en LNB et se montre toujours satisfait du terrain mis à sa disposition. Le problème d'éblouissement du voisinage par l'éclairage du terrain subsiste ; il faudra trouver une solution dans un proche avenir à ce problème, certainement en changeant le système d'éclairage.

Piste d'athlétisme - Centre sportif

Ces installations sont toujours très utilisées par les élèves des écoles durant les belles journées. L'entraînement des jeunes de l'Olympic est très fréquenté et se déroule quasiment tous les soirs de la semaine. Le meeting international a connu un très grand succès le 21 août 2005. De magnifiques performances y ont été chronométrées, malgré une météo très défavorable.

Piste Vita - Cappel - Sombaille

Les différents parcours ont été régulièrement entretenus par les employés des Travaux publics que nous tenons à remercier ici. Un panneau indiquant les douches a été posé à la sortie de la Piste Vita. La pose d'une barrière entre le parking et la forêt a été réalisée avant l'été pour que les coureurs puissent rejoindre le départ de la piste en toute sécurité. Cette barrière empêche les voitures d'approcher de trop près le cheminement final de la piste.

Pistes de ski

La saison 2004/2005 a été bonne au niveau enneigement. Nous avons tracé les pistes de ski de fond pendant 121 sorties à raison de 429 heures pour les trois machines, soit 104 heures sur le secteur des Foulets, 65 heures sur le secteur des Arêtes et 260 heures sur le secteur de Pouillerel. Un nouveau tracé situé à plus haute altitude sur Pouillerel a été testé et donne satisfaction. Cette piste sera encore améliorée et complétée pour l'avenir. Sur ce dernier secteur, un nouveau système de traçage a été mis en place avec la participation de bénévoles. Neuchâtel ski de fond a repris le centre de Pouillerel à sa charge et en assumera à l'avenir tous les frais. Les centres des Arêtes et de Foulets ne sont plus reconnus par Neuchâtel ski de fond comme pistes officielles. La Ville continuera à les tracer aussi longtemps que possible pour un usage scolaire et de proximité.

Pistes de Bicross, Skateboard et Skate-park

La piste des Foulets a été modifiée et rallongée. Elle a accueilli une manche des championnats romands et une autre des championnats suisses. La rampe de skateboard est à nouveau bien fréquentée. L'installation du skate-park aux abattoirs donne satisfaction. Quelques obstacles supplémentaires ont été mis en place et le groupe de jeunes s'occupant de ce local améliore sans cesse les installations. Nous devons signaler que ces locaux sont régulièrement cambriolés, plainte a été déposée.

Camping du Bois-du-Couvent

Le camp du Bois-du-Couvent a reçu la visite de 971 personnes pour un total de 3359 nuitées pour le camping traditionnel. En 2004, 1053 personnes pour 3368 nuitées.

Comptes

Suite à la demande du contrôle financier, des imputations différentes ont été opérées et d'autres interviendront dans les comptes 2006, ceci afin que les comptes 2007 reflètent la réalité surtout en ce qui concerne les comptes de l'énergie. Ces opérations ne modifient en rien les comptes globaux de l'Office des sports.

Gestion des installations

Un projet de gestion intégrée des installations sportives (GIDIS) se met en place. Un inventaire des infrastructures sportives de la ville a été établi et mis sur plan en collaboration avec le service géomatique. Un logiciel GELORE (gestion des locations et réservations d'objets), qui permettra de faciliter la gestion des installations et la facturation, a été développé par le CEG et le SIC et est actuellement en phase de test. La mise en production en Intranet a été faite en août 2005. Une deuxième phase de développement en collaboration avec le SITN devra permettre au public d'avoir accès à la localisation cartographique et à la fiche signalétique de chaque installation sportive par Internet. La réservation en ligne sera possible dès le mois d'août 2006. Ce projet a été jugé très intéressant et novateur par l'Office fédéral du sport et sera soutenu financièrement comme projet pilote de la Confédération.

Activités de promotion de l'activité physique

Dans le cadre de l'année internationale du sport et de l'éducation physique, l'Office des sports a mis en place ou a collaboré aux activités suivantes :

- Organisation d'un camp polysportif pour 20 jeunes à Winterthur
- Aide à l'organisation d'un tournoi scolaire de tennis de table
- Deux journées de piscines gratuites pour la population
- Organisation d'un tour des bornes de la commune à pied
- Mise sur pied de 10 cours Midi Tonus qui ont vu la participation de 180 personnes
- Collaboration avec le Musée d'histoire pour l'exposition Le sport à La Chaux-de-Fonds à la belle époque
- Organisation d'une conférence au Club 44 sur la diététique sportive

Projets

L'Office des Sports a collaboré avec deux étudiants qui ont travaillé et fournis des rapports sur des projets de l'Office des Sports

- Réalisation d'un complexe de sports Fun à l'Usine électrique / Mme Marlyse Grimm
- Analyse des coûts du chalet de la Clairière à Arveyes / M. Antoine Meyer

En 2005 l'Office des Sports a initié une collaboration avec la fédération suisse de triathlon dans la perspective de l'installation éventuelle d'un centre national de triathlon destiné à l'élite et à la relève. Au cours de l'année, ce sont huit modules d'entraînement qui se sont déroulés à La Chaux-de-Fonds.

Principales manifestations sportives

15-16 janvier	Patinoire : Championnats suisses de patinage artistique cadets
16 janvier	Pavillon : Kid's Cup d'athlétisme
5-6 février	Pistes de ski de fond Pouillerel : Championnats suisses de ski-orientation
5-6 février	Pavillon : Championnats suisses de badminton
28 février	Patinoire : Tournoi des écoliers
1 mars	Le Locle-La Chaux-de-Fonds-Neuchatel : Marche révolutionnaire commémorative
18 mars	Halles Numa-Droz : Nuit du volley
26 au 27 mars	Patinoire : Tournoi international de hockey minis
11-15 avril	Patinoire : Cours J+S de patinage
15-17 avril	Patinoire : Tournoi populaire de hockey
23 avril	Patinoire : Gala de patinage artistique
4 mai	Patinoire : Tour du canton course à pied
11 juin	Pavillon : Nuit du unihockey
18 juin	Stade : Bicha – course à pied
19 juin	Championnat suisse de moto trial
25 – 26 juin	Place des six-pompes : Fête des Sports
10 août	Stade : Tour du Valanvron – course à pied
13-14 août	Lycée Blaise Cendrars : Megabike Swisspower Cup VTT
20-21 août	Piscine des Mélèzes : Championnats suisses de sauvetage
21 août	Stade : Meeting international d'athlétisme
27 août	Piscine : Meeting 50 ^e anniversaire du Club de natation
13 septembre	Stade – Pavillon : Journée du CIFOM
24 septembre	Lycée Blaise Cendrars : Course contre la faim
21-23 septembre	Congrès international de Tai Chi Chuan
25 septembre	Stade : Tournoi de rugby jeunesse
27 octobre	Stade – Pavillon : Journée du CIFOM
29 octobre	Stade – Pavillon : Marchethon
5-6 novembre	Pavillon : Tournoi d'escrime
1-3 décembre	75 ans de Procap

La Street Hockey Cup a été nominée pour la deuxième année consécutive par Swiss Olympic pour les efforts fournis par les organisateurs pour promouvoir une pratique sportive respectueuse de l'environnement. Cette manifestation a dû être déplacée au Locle en 2005 en raison des travaux qui avaient été planifiés à la patinoire et qui n'ont finalement pas pu être réalisés dans les délais.

Sociétés sportives

La 25^e réunion entre les sociétés sportives et la Présidente de la Ville, accompagnée du délégué aux sports et de son adjoint, a eu lieu le 6 décembre 2005. Une soixantaine de personnes étaient présentes, représentant environ 40 sociétés sur les 95 invitées.

Sportifs méritants

Le vendredi 17 février 2006, le Directeur de l'Office des sports, le délégué aux sports et son adjoint recevront et récompenseront les sportifs ayant obtenu une médaille lors des championnats suisses dans le courant de l'année 2005. 80 sportives et sportifs seront ainsi cités lors de cette 16^{ème} soirée des sportifs méritants.

Personnel

Afin de palier les manques d'effectifs saisonniers nous avons engagé 2 personnes en mesures de crises ainsi que plusieurs TIG (travail d'intérêt général). Nous avons également pu bénéficier dans le cadre de la collaboration des deux villes, de l'apport d'une secrétaire de Winterthur qui est venue en stage linguistique pendant 5 mois.

CENTRE D'ANIMATION ET DE RENCONTRE

Les animations au sein du CAR

Durant l'année 2005, 1617 personnes ont participé à une ou plusieurs activités proposées par le CAR, sur un total de 245 animations programmées. Le public-cible reste bien sûr les 5-17 ans; des adultes fréquentent l'institution, occasionnellement en tant qu'usagers, plus souvent comme partenaires d'un projet d'animation ou aides bénévoles.

Pour les enfants de 5 à 13 ans

A travers une offre constamment renouvelée, tous les enfants de 5 à 13 ans, scolarisés à La Chaux-de-Fonds, ont la possibilité de participer à des animations à caractère ludique, créatif, sportif, pédagogique, à des prix abordables.

Le but de ces activités est d'offrir aux enfants à travers des moments de loisir et de plaisir des expériences favorisant la construction de leur personnalité et leur socialisation.

Par le biais des activités proposées, les objectifs principaux visent à favoriser : la relation et la coopération, la découverte de l'autre, l'éveil de la curiosité face au monde qui nous entoure, l'expression de la créativité de l'enfant comme la découverte de ses potentiels et l'écoute active des besoins de l'enfant.

Les activités se sont déroulées en divers lieux: Serre 12, Charrière 2bis, Ferme Gallet, salles de gym et à l'extérieur.

Les mercredis après-midi

Le CAR accueille entre 40 et 100 enfants de 6 à 13 ans chaque mercredi après-midi au travers de diverses activités proposées simultanément (trois à six activités différentes par mercredi). Cette année, ces animations ont accueilli 568 enfants. Au total, cela représente 1983 places d'activités réparties sur 29 mercredis. Tout au long de l'année, en collaboration avec un guide de montagne, le CAR offre aux enfants des stages d'initiation à l'escalade.

Les vacances scolaires

Depuis 2004, le CAR chapeaute l'organisation des activités offertes aux enfants durant la semaine des vacances du 1er mars, en collaboration avec l'Office des sports, l'Ecole primaire et l'Ecole secondaire. Cette semaine est entièrement consacrée à la découverte des offres sportives, culturelles et de loisirs accessibles dans l'immédiat aux enfants en Ville de la Chaux-de-Fonds. Elle se distingue du Passeport-Vacances qui, lui, présente des activités (loisirs, professions) partagées par des adultes. Durant la semaine, 920 enfants ont bénéficié de cette prestation.

La formule du Centre Aéré connaît un franc succès. Durant les vacances pascales et la dernière semaine des vacances d'été, 337 enfants ont pu s'y inscrire pour se partager 639 places d'activités.

Durant l'été et l'automne, 216 enfants ont pu profiter des cinq camps de vacances d'une semaine organisées par le CAR au chalet d'Arveyes .

L'encadrement des activités

Le secteur enfants est animé par une équipe composée d'un animateur à 75 %, d'une animatrice à 50 % jusqu'au 31 août, d'une douzaine de moniteurs/trices réguliers et d'autres engagés uniquement pour les camps de vacances. Les moniteurs/trices, âgés de 16 à 35 ans, viennent d'horizons variés (étudiants/tes de la HEP, du lycée, mères de familles, etc) et bénéficient d'un suivi et d'une formation interne voire externe.

La diminution des activités liée aux restrictions budgétaires

Suite au départ d'une animatrice, son poste à 50% n'a pas été repourvu, en raison des mesures économiques. Cette mesure a généré l'abandon d'un nouveau projet (« Vulgarisation de la science »). Destiné aux enfants, aux classes et aux familles, ce projet devait voir le jour en automne. De même, les deux mini-camps d'automne de trois jours pour les enfants de 5 à 7 ans ainsi que le troisième camp d'automne sont supprimés.

Pour les jeunes de 12 à 17 ans

Le CAR est un lieu de rencontre et d'échange réservé aux jeunes. L'alcool et la drogue y sont évidemment strictement interdits. Cet endroit permet aux adolescents de se retrouver, de dialoguer, et de bénéficier de l'écoute et du soutien des animateurs du CAR.

A l'écoute des envies des jeunes, les animateurs mettent à leur disposition un espace d'expression. Les ateliers d'expression évoluent à chaque nouvelle saison afin de répondre aux intérêts des usagers. Ces ateliers recouvrent différents domaines: chant, théâtre, flamenco, modern jazz dance, break dance et capoeira. Animés par des artistes, ces

ateliers regroupent plus de cinquante participants de milieux et d'âges différents. C'est aussi un espace animé par des usagers. Un groupe de jeunes organise des discos à thème, une fois par mois, le vendredi. Ils enregistrent une cinquantaine d'entrées en moyenne par soirée. Par ailleurs, quatre jeunes ont été soutenus dans leur démarche pour se constituer en groupe musical.

L'aspect social est un des éléments prioritaires de ces animations. Le CAR offre un accueil convivial, personnalisé et accessible financièrement. Ces espaces d'expression constituent un outil pour aller à la rencontre de l'autre, partager un moment de son parcours personnel et l'aider dans son évolution. Cet endroit permet aux jeunes et à leur entourage de bénéficier d'une écoute active et du soutien des animateurs. Ces derniers collaborent en complémentarité avec d'autres services du canton et de la ville oeuvrant pour la jeunesse.

Depuis quatre ans, le CAR s'associe aux diverses manifestations organisées par le Forum « Tous Différents - Tous Egaux » animé par le Bureau du Délégué aux étrangers. C'est pour les jeunes l'occasion de découvrir et respecter les différences pour en faire une force. Lors de la Journée mondiale contre le racisme (21 mars) le spectacle présenté à l'aula des Forges a connu un grand succès auprès d'un public estimé à 300 personnes.

Le CAR, c'est aussi ...

Le Cyberthé, atelier intergénérationnel

En collaboration avec Pro Senectute, le Car offre aux seniors des Montagnes neuchâteloises une formation à la pratique de l'Internet dans le cadre de l'atelier Cyberthé.

L'originalité de ce projet réside dans sa dimension intergénérationnelle. Le CAR est le premier lieu destiné principalement à la jeunesse à accueillir dans ses locaux un projet destiné aux aînés et animé par de jeunes moniteurs(trices). C'est l'occasion pour les aînés de découvrir un lieu qu'ils ne connaissent peut-être pas, mais que leurs petits enfants fréquentent. A travers l'échange des connaissances, se transforme aussi le regard d'une génération sur l'autre.

Une salle équipée de six ordinateurs reliés à Internet par une ligne à haut débit accueille en moyenne 5 participants par après-midi d'ouverture. Près de 140 seniors sont venus à l'atelier depuis son ouverture en octobre 2004. Le thé est offert et ce moment convivial permet aux personnes présentes de partager et de se rencontrer.

Ce projet répond bien à la demande des seniors en quête de connaissances informatiques pour se mettre à niveau avec la technologie. Face au succès rencontré auprès des usagers, il s'avère que l'infrastructure mise à disposition par le CAR n'est plus adaptée. D'un commun accord, les différents partenaires du projet (CIFOM, Pro Senectute, Centre de Formation des Caisses Latines de Chômage et CAR) enrichissent l'offre avec la programmation de nouveaux cours d'informatique et déménagent le Cyberthé dans les locaux du Centre de Formation, plus spacieux et mieux équipés, dès les premiers jours de 2006.

L'animation dans les quartiers

Depuis une année, le CAR propose diverses animations dans des quartiers de la ville, afin de créer des liens avec les jeunes, collaborer avec les acteurs des quartiers (associations diverses, éducateurs de rue). Durant 14 mercredis et quatre samedis répartis entre mai et septembre, le CAR s'est installé à l'Esplanade, à la Place du Bois, au Parc Gallet et à la Piscine. Les liens créés au fil du temps avec la population de ces quartiers se sont consolidés, renforçant l'image d'une institution allant à la rencontre de son public, hors de ses murs. Ces animations connaissent un succès et une affluence fluctuante selon le lieu, et le temps. Prétextes à la rencontre, cette forme d'animation est très appréciée par la population.

Le Passeport-Vacances

L'édition 2005 du Passeport-Vacances, qui s'est déroulée durant les relâches scolaires d'automne, a confirmé une fois de plus le succès de cette formule magique. Sur une palette de 140 activités proposées, 515 enfants des deux districts du Haut ont trouvé leur bonheur. La réussite du Passeport-Vacances repose sur la coordination administrative du CAR ainsi que sur le travail bénévole d'un comité permanent de 10 personnes, relayé par une équipe de 180 adultes accueillant ou accompagnant les enfants à travers les activités.

Un lieu de rencontre

Les cours de cuisine exotique (japonaise, thaïlandaise, indienne, sud-américaine et vietnamienne) ont attiré 132 adultes cette année. Ces activités ont permis aux participants de se rencontrer, de dialoguer, de partager leurs passions.

Les animateurs participent à des réflexions pluridisciplinaires avec d'autres acteurs sociaux (Direction des écoles, Centres de loisirs du canton, Plateforme romande de l'animation socioculturelle, Bureau Santé, Parlement des jeunes, Foyer de l'écolier, Services socio-éducatifs).

Le CAR sert aussi de lieu de rencontre pour d'autres jeunes et moins jeunes, à différentes occasions.

Le CAR met à disposition ses locaux ainsi que du matériel pour diverses organisations et sociétés locales comme le Parlement des jeunes, le Chariot magique, L'Atelier, l'Association Ecole de Vie, l'Accueil des Réfugiés, le Club des Oxygénés, les Ecoles enfantine, primaire et secondaire, la Fête de la Musique et le Festival de la Plage des Six-Pompes.

Le repas de l'écolier

Placé sous la responsabilité du Centre d'Animation et de Rencontre et soutenu par un groupe de travail, le Repas de l'Ecolier, sis à Charrière 2 bis, accueille des enfants de l'école primaire et de l'école secondaire du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30, hormis les vacances scolaires.

Le temps du repas est un moment clé pour découvrir de nouvelles saveurs, habituer le palais à se faire à tous les goûts, prendre conscience de l'importance de l'équilibre alimentaire. A la suite de quoi, l'enfant prend le temps avant de repartir en classe, de jouer, d'échanger avec un adulte, de réaliser une création, de lire, de papoter avec un camarade ou simplement de se reposer.

Cet interlude dans la vie scolaire de l'enfant doit lui permettre de se ressourcer, de recharger ses batteries, de stimuler sa créativité afin qu'il puisse repartir nourri positivement au sens propre comme au sens figuré. C'est pourquoi, le repas de l'écolier est organisé de manière à ce que l'enfant soit le plus autonome possible et puisse de ce fait, faire des choix d'activités et ainsi respecter son propre rythme.

Ce projet pilote a pris son envol depuis août 2001. Il entame sa cinquième année. Annick Dénéreaz, animatrice responsable de cette structure, est secondée par une équipe de 5 monitrices et moniteurs. Ces derniers travaillent en moyenne deux fois par semaine. Cette unité collabore avec différents services de la Ville selon les problématiques rencontrés par certains enfants.

Au cours de cette année, l'effectif du Repas de l'écolier s'élève à 52 enfants et 3179 repas ont été servis. La plupart des enfants s'inscrivent pour quelques repas par semaine (de 3 à 5).

Les cuisines de l'hôpital continuent de remplir avec honneur leur mandat. Evelyne Loizeau, diététicienne et Melchior Gruber, cuisinier en chef veillent sur la variété, l'équilibre et la qualité des mets. Le label Fourchette Verte a été décerné pour l'année 2005. Le transport des repas est assuré par une compagnie de taxis.

Le CAR c'est une équipe

Avec Jean-Marie Tran, animateur-responsable (à plein temps), l'équipe d'animation (4, 15 postes) se compose de Sylvain Borella, Annick Dénéreaz, Cordélia Held, Christel Lambercier (jusqu'en août), Fabrice Migliorini, tous animateurs à temps partiel. Le secrétariat est tenu par Virginie Dardel (depuis août) et Gladys Liechti.

Le poste de stagiaire est occupé par Natacha Nicolai et Eloïse Zwahlen. Alexandre Némitz effectue son service civil au sein du CAR (septembre-octobre).

La conciergerie est assurée par: Christiane Knuser, Renée Papin, et Fathi Saied.

L'équipe d'animation est complétée par des moniteurs intervenant auprès des usagers : M-L. Aguilar-Grandez, A. Augsburg, C. Bart, C. Bathia, R. Behrend, A. Bertschy, P. Brönnimann, C. Buschmann, J. Carovani, L. Couturier, S. Cuenat-Sirinok, A. Dupasquier, M. Ercolani, L. Gentil, L. Giramonti, L. Huguenin, Q. Kohler, Y-L. Lolala, J. Marcelino Dos Santos, N. Matthey-Doret, C. Mayor, L. Mihai, T. Monnin, N. Morier, F. Nicolet, K. Numakura, F. Pini, M. Robert, M. Rota, A. Runceanu, D. Sandoz et M. Wegmuller.

DÉLÉGUÉ À LA JEUNESSE

L'année 2005 a été synonyme de beaucoup de changements au sein de notre service. Un grand nombre de réflexions ont été menées autour du monde de la jeunesse et nous y avons largement été associés.

Des projets importants ont été concrétisés et la visibilité du service en a été grandement facilitée.

Enfin nous pouvons, depuis août, compter sur un secrétariat susceptible de répondre au public de manière plus efficace et cela tout au long de la semaine.

Une collaboration encore plus étroite avec le **CAR** a été concrétisée par la mise en place d'un secrétariat commun aux deux services et nous pouvons compter sur la présence de Mme Liechti, qui occupait auparavant cette fonction uniquement pour le CAR, ainsi que sur la venue de Mme Dardel.

Ces nouvelles forces nous ont permis notamment de reprendre le contenu du site Internet en le rendant plus pratique et plus complet, en y proposant par exemple une version informatisée du «Coup de pouce pour majeur».

Nous continuons d'apporter de l'aide concrète aux jeunes qui en font la demande, cette aide se résumant parfois simplement à notre rôle de relais mais pouvant aller parfois jusqu'à un accompagnement de plus longue durée.

Toujours conscients de la nécessité de parfois dépasser le cadre communal pour différentes actions, et profitant de l'effet de « débordement » lié à la mobilité de notre public-cible, nous avons, à plusieurs reprises, collaboré avec la Ville du Locle.

Dans le cadre romand, nous avons encore intensifié nos contacts avec les autres Délégués à la jeunesse dans le but de pouvoir, parfois, prendre position sur des problèmes liés à notre fonction et afin d'avoir un message commun et cohérent lors des sollicitations de la presse. Une « plaquette » de présentation a été réalisée en mettant en avant nos dénominateurs communs, afin de rendre nos actions plus visibles.

Dans ce cadre, nous avons eu le plaisir de recevoir le président de la **Commission Fédérale pour l'Enfance la Jeunesse**, M Pierre Maudet, qui nous a donné quelques indications sur ce que devrait être pour les prochaines années le rôle de la commission avec notamment un plus grand soutien aux villes.

Nous avons également reçu une représentante de l'Administration Fédérale, Mme Anna Volz, dans le cadre de la loi sur les activités de jeunesse, ainsi que plusieurs représentants de communes qui désiraient connaître nos actions et fonctionnements respectifs.

Nous renforçons nos contacts avec **Infoklick** et son président, M Markus Gander, confortés, comme lui, dans l'idée que des synergies entre les régions doivent exister et que la participation financière de la confédération ne saurait se résumer aux régions de suisse alémanique couvertes par cette association.

Nous continuons d'être en contact avec l'**Institut National Âge et Génération**, avec qui nous sommes partenaires au niveau du cycle de formation universitaire en rapport avec le certificat en études intergénérationnelles, principalement en tant que membre du Comité scientifique. Nous échangeons avec le réseau européen **NIGEL** sur les projets pouvant se réaliser au sein des villes sur le thème de l'intergénération. Ces contacts nous ont confirmé que les rapports entre générations sont primordiaux pour le bien-être de toutes les tranches de la société.

Actions et projets

Dans le cadre des actions débutées lors du précédent exercice, et sans revenir dans le détail du rapport 2004, nous avons le plaisir de constater que des projets ont enfin vu le jour et ne sont plus simplement des projets mais bien maintenant des actions réalisées.

Le « **Coup de pouce pour majeur** », guide de renseignements pratiques à l'intention des jeunes adultes des Montagnes neuchâteloises est sorti de presse ce printemps et a été présenté aux jeunes étudiants du CIFOM et du lycée Blaise Cendrars dès le 15 mars. Nous avons également pris l'option de l'offrir au public via les différentes librairies de la place et sans atteindre des sommets en terme de diffusion, nous pouvons remarquer qu'une réelle demande existait pour ce type de support. Les différents responsables communaux des villes et villages des Montagnes neuchâteloises ont pris l'option de le distribuer lors des réceptions des nouveaux citoyens afin de toucher le plus grand nombre de jeunes adultes.

Nous avons également présenté notre réalisation, en collaboration avec les Genevois **d'Infor Jeunes**, dans le cadre du salon international du livre et de la presse qui s'est tenu à Genève.

L'action « **Be my angel tonight** » continue dans les Montagnes neuchâteloises, bien évidemment à La Chaux-de-Fonds, mais également dans le reste du canton. Nous avons régulièrement fait appel aux jeunes oeuvrant dans ce programme lors de fêtes organisées et avons permis la réalisation de plusieurs actions de prévention avec les différents organisateurs et le **CENEA**.

Le groupe « **surendettement des jeunes** » a terminé ses réflexions et un concept d'information a vu le jour au printemps 2005 avec des interventions dans le cadre du **CIFOM**.

L'ensemble des jeunes étudiants de première et de deuxième année de l'**ESTER** ont été rendus attentif à cette problématique en participant à ces journées d'information.

La compagnie Le Caméléon a pu présenter sa pièce de théâtre forum « A la poursuite du découvert » et ainsi permettre la réflexion dans les groupes animés par des professionnels du domaine.

Un support de cours a été remis aux élèves, support intégrant le « Coup de pouce pour majeur ».

Nous collaborons étroitement avec le **Service d'éducation de rue** sur un projet de mise en place de groupes de parole avec les habitants du quartier d'Esplanade.

Les réflexions avec le Centre d'animation et de rencontre (**CAR**) et **Job Service** sur le thème des **petits jobs** ont continué cette année. Conscients du fait que ces premiers boulots représentent également parfois une première prise de contact avec le monde de l'emploi, nous avons décidé d'utiliser encore une fois la plaquette réalisée l'année dernière sur ce thème. Nos partenaires ont été satisfaits de l'action menée, avec toutefois les inévitables frustrations liées à une offre malheureusement toujours inférieure à la demande.

Cette année encore, nous avons proposé aux jeunes entre 13 et 17 ans la « **Carte vacances** » pour les grandes vacances. Le principe est d'offrir aux adolescents des Villes de La Chaux-de-Fonds, du Locle mais également aux jeunes de passage dans les Montagnes neuchâteloises, durant deux fois une semaine, et pour 25 francs, la possibilité de découvrir différents lieux culturels et sportifs de la région. Nous avons pu compter sur les musées des Montagnes neuchâteloises et sur les piscines du Communal et des Mélèzes pour obtenir la gratuité et avons établi une collaboration avec les TRN, Tourisme neuchâtelois et Cinépel pour différentes prestations. Cette action n'a, malheureusement, pas encore eu tout le succès escompté, mais sera néanmoins probablement reconduite en 2006 en tenant compte des correctifs nécessaires liés à la mise en place d'une prestation encore relativement nouvelle pour ce public-cible.

A fin août, nous avons collaboré de façon plus directe avec le **Parlement des jeunes** de la Ville qui fêtait à cette occasion les cinq ans de son renouveau. Nous avons été particulièrement attentifs à ce que cette fête soit la plus multiculturelle et intergénérationnelle possible, comme le souhaitaient les membres du PJ. Bien que légèrement perturbée en début de soirée par la météo, la manifestation fut belle dans ses échanges et ses partages avec toute la population qui s'était rendue sur le site de Sombaille Jeunesse qui faisait office de lieu de fête pour l'occasion.

Durant cette année, nous avons également participé à la deuxième édition de « **L'Espace en Forme** », mis en place par l'Ecole secondaire et le médecin scolaire. Le but de cet espace est de permettre à tous les élèves de 9^e année de rencontrer les spécialistes de la prévention présents dans les Montagnes neuchâteloises. A cette occasion, nous avons pu accueillir et échanger avec bon nombre d'élèves sur des thèmes aussi variés que la santé et l'insertion socioprofessionnelle. Cette formule, qui correspond à une attente et qui s'est affinée, principalement dans l'offre qui est faite aux parents de venir nous rencontrer, va se poursuivre en 2006.

Nous avons participé, durant toute l'année, à plusieurs groupes de réflexion dans le cadre de l'administration communale et en dehors de celle-ci sur des thèmes aussi variés que l'intégration ou la santé. Ces différentes rencontres nous ont permis de mettre en avant la réalité de la jeunesse dans ses particularités spécifiques.

Nous avons terminé cette année au rythme des jeunes qui sont toujours plus nombreux à passer la porte de Serre 12 pour venir nous rencontrer. Nous avons l'espoir que de nombreux projets pourront voir le jour afin de permettre à cette population, porteuse d'avenir, de vivre pleinement sa jeunesse aujourd'hui et de lui permettre de s'intégrer le plus harmonieusement possible dans le monde des adultes.

Finances

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Organisation

L'effectif des postes au 31 décembre est le suivant* :

• Cheffe de service	80%
• Adjointe / cheffe de projets	100%
• Responsable du secteur salaires	100%
• Gestionnaire salaires	100%
• Responsable du secteur administratif RH	100%
• Assistante administrative RH	100%
• Coordinatrice principale Sécurité au travail/Hygiéniste	60%
• Secrétaire DECF	20%
• Apprentie	

*Le service a fait l'objet d'une réorganisation en 2005, qui s'achèvera au 30 avril 2006. La cheffe de service a mis fin à ses activités en cours d'année, tout en restant sous contrat jusqu'à la fin de l'année. Elle a été remplacée dès le 1^{er} octobre par l'adjointe, dont le temps de travail sera réduit à 90 % dès 2006 et dont le poste ne sera pas repourvu. Le poste de secrétaire DECF est également supprimé dès janvier 2006 et celui de coordinatrice Sécurité au travail sera réduit de 60 à 40 % dès le mois de mai 2006.

Projet de « Description, évaluation et classification des fonctions » (DECF)

Ce projet débuté en avril 2002 a vu sa première concrétisation avec l'acceptation des modifications réglementaires, le 29 août 2005 par le Conseil général, puis avec le changement d'échelle salariale, le 1^{er} décembre.

Objectifs 2005 :

- Ajustements et validation du projet DECF : groupe de projet, partenaires syndicaux, Conseil communal, Conseil général;
- Mise en œuvre du nouveau système de gestion et de la nouvelle politique de rémunération.

Déroulement du projet DECF durant l'année 2005 :

phase d'ajustements :

- analyse des résultats par rapport à l'ensemble des services et des dicastères : comparaison et classification de toutes les fonctions de l'administration communale (hors Hôpital, corps enseignant, SIM S.A. et Cridor S.A.) ;
- proposition d'une nouvelle échelle des traitements, d'une nouvelle classification des fonctions et révision de la politique de rémunération ;
- proposition d'un régime transitoire d'application de la nouvelle politique de rémunération ; maintien des droits acquis ;
- proposition d'une période transitoire de mise en œuvre du nouveau système et de la gestion des contestations ;
- proposition d'un système de gestion de l'âge et de la santé par réduction du temps de travail.

phase de validation :

- négociations avec les représentants syndicaux ;
- présentations au Conseil communal et Conseil général;
- présentations au groupe de projet.

mise en œuvre de la nouvelle échelle des traitements et de la nouvelle politique de rémunération :

- ajustements techniques et adaptation des outils de gestion (logiciel SAP) ;
- ajustements administratifs et leur gestion (dossiers du personnel, courrier au personnel, etc.) ;
- information au personnel (courrier personnalisé) et information par le service aux collaborateurs-trices.

Commission d'hygiène et de sécurité au travail (CHST) 2005

Audits hygiène et sécurité au travail (HST): nouveau bâtiment SIS, bibliothèque des jeunes Président Wilson

Visites de postes feu & incendie: 77

Liste des appareils techniques et contrôle des bâtiments selon audit HST : 52

Formation sécurité au travail: 1 formateur cariste, 1 secouriste d'entreprise

Formation continue : « Les 5 à 7 neuchâtelois de la sécurité » Commission santé au travail, agréée par la Société suisse de sécurité au travail, Groupement Romand de l'Hygiène et Médecine du Travail, SIST, IFOPSE.

Séances de formation/information pour les employés de l'administration communale : 18 séances sur le risque feu&incendie / information concernant la directive relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail(MSST) aux employés (SIS/CHST) pour enseignants et administration communale (à l'exception des services sociaux et des espaces verts); Risques professionnels dans les STEP (5 employés STEP, direction des TP, SHE, SUVA, SIST) ; Vaccination et information sur le grippe aviaire souche H₁N₅ (15 personnes) ; entreprises tierces (urbanisme, intendance des bâtiments, services techniques, SUVA), 2 séances CHST.

Enquêtes accidents professionnels : 18 aux TP, 3 à la Police locale.

Rapports et/ou l'évaluation des conditions de travail :

Travail à l'écran – MH, MBA, SRH, CPC;

Opération de conciergerie - SIS ;

Dangers chimiques – TP ;

Ventilation, locaux de stockage – SHE, TP ;

Qualité d'air – Hôpital ;

Danger feu et incendie 77 bâtiments, rapport général en cours ;

Glissades et chutes (Economat) ;

Entraînement physique – SIS.

Divers : visites, informations, conseil, documentations, entretiens – sujets abordés : Travaux dans les puits et les fosses (SHE) ; Fiches de données de sécurité simplifiées (TP, Police locale, conciergerie, Sombaille Jeunesse) ; Radon (Tourelle) ; Amiante (Numa-Droz ; Maison du Peuple ; Tourelle) ; Règles de sécurité pour le travail en hauteur (Espaces verts,Centre funéraire) ;Consignes de sécurité et responsabilités durant les chantiers (Collège Numa-Droz et Bibliothèque publique) ; Sécurité poste de soudage (Collège de Bellevue) ; CO₂ et CO garage – SIS, etc.

Autres projets RH en 2005

- politique de formation de l'administration communale :
 - la formation des cadres au management/encadrement du personnel a débuté par trois sessions en 2005 ;
 - la formation en bureautique a été intensifiée par rapport aux autres années.
- homogénéisation des procédures RH pour le personnel communal (en cours) ;

- élaboration et suivi de tableaux de bord RH ;
- encouragement au temps partiel et à la retraite anticipée (totale ou partielle).
- centralisation de la gestion des temps (en cours).

Evolution des salaires en 2005

Au 1^{er} janvier 2005, les hautes - paies ont été normalement octroyées selon la systématique en vigueur.

Le renchérissement a été calculé en fonction de l'indice des prix à la consommation du mois de novembre, soit 1,47%. Une partie de ce renchérissement (0,7%) a été octroyée à tout le personnel communal sous la forme d'un jour supplémentaire de vacances par an, avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2004, soit au total 23 jours/an, 28 jours/an dès 48 ans et 33 jours/an dès 60 ans. Une autre partie (0,3%) a été octroyée sous la forme d'une compensation financière. La compensation accordée a été d'au moins 15 francs par mois, ce qui correspond à 0,3% sur un salaire de 5000 francs et à 0,5% sur un salaire de 3000 francs.

Octobre 2005 avec effet rétroactif au 1^e juillet 2005 : octroi aux ayant droits de la haute - paie suspendue pour des raisons économiques en 2004.

Décembre 2005 : introduction de la nouvelle politique de rémunération. Maintien des droits acquis et adaptation technique à l'échelon directement supérieur de l'échelle des traitements pour les personnes n'ayant pas bénéficié du rattrapage de la haute paie 2004. De plus, les indemnités pour inconvénients de service ont été intégrées au salaire de base pour les services suivants : SIS, Police locale, cimetière et STEP.

Autres mesures en 2005

La pratique du délai de carence a été renforcée. Application : six mois sans proposition de réorganisation ; réductible à trois mois en cas de proposition de réorganisation.

La procédure de recrutement a également été modifiée fin d'année 2005. En cas de départ, les postes ne sont en principe pas repourvus. Si le remplacement s'avère indispensable, un recrutement interne à l'administration communale est un pré requis à une éventuelle mise au concours externe.

Statistiques

Evolution de l'effectif* en 2005

	<u>01.01.2005</u>	<u>31.12.2005</u>
Personnes	772	757
Postes	645.8	633

*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires ou engagements horaires).

Mouvement de l'effectif* en 2005

	<u>Entrées</u>	<u>Sorties</u>
Personnes	43	85
Postes à 100%	28.60	58

*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires ou engagements horaires).
Ces chiffres ne tiennent pas compte de la mobilité interne et des augmentation/diminution des taux d'activité.

Evolution du personnel en formation (merci de donner la définition de cette catégorie : apprentis, aspirants, etc.) en 2005

	<u>01.01.2005</u>	<u>31.12.2005</u>
Personnes	33	36
Postes à 100%	30.7	34.2

Autres données statistiques :

Age moyen du personnel communal au 31.12.2005 : 43.2 ans

Personnel féminin au 31.12.2005 : 37.2 %

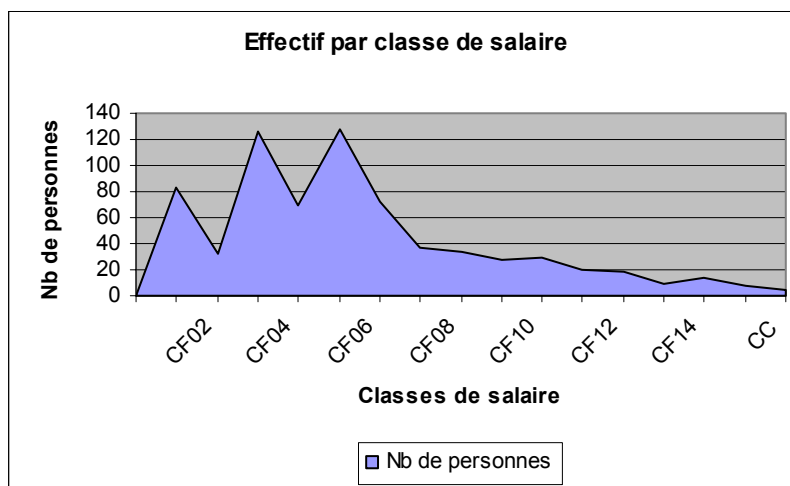
Personnel masculin au 31.12.2005 : 62.8 %

Années d'ancienneté moyennes des collaborateurs au 31.12.2005 : 10.5 ans

Fluctuation du personnel en 2005 (taux de rotation)* : 9 %

* sans le personnel temporaire, à l'heure, stagiaires et apprentis.

Répartition du personnel au 31.12.2005 par classe de salaires de la nouvelle politique de rémunération¹⁾



Total : 757 personnes

¹⁾ Seuls les salaires dépendants de la nouvelle échelle des traitements sont pris en considération (non compris dans ce chiffre : salaires forfaitaires et salaires dépendants de l'échelle de l'Etat).

Fonctions à responsabilité ou d'encadrement / Répartition des postes Femmes/Hommes lors de nouveaux engagements 2005

Administration :

	Femmes	Hommes
Directeur administratif écoles		1 (100%)
Cheffe du service géomatique	1 (100%)	
Collaborateur scientifique – promotion immobilière		1 (100%)
Cheffe du service des ressources humaines	1 (90 %)	

Total Administration :

**2 personnes
(1.9 postes)**

**2 personnes
(2 postes)**

CONTRIBUTIONS

4. Préambule

Globalement, la population chaux-de-fonnière représente environ le quart des contribuables du canton, soit environ 25'000 contribuables personnes physiques et plus de 1'300 contribuables personnes morales à fin 2005.

Pour rappel, la perception de l'impôt cantonal direct et de l'impôt communal direct des personnes physiques (SIPP) et morales (PMGEN) a été reprise au 1^{er} janvier 2004 par l'Office de perception de l'Etat, à Neuchâtel. Jusqu'à la fin de l'année 2003, cette prestation était assurée par le Service des contributions de la Ville. Le contentieux relatif aux impôts susmentionnés avait quant à lui déjà été transféré à l'Office du contentieux général de l'Etat le 1^{er} mai 2003. Les autres tâches concernant la fiscalité ont été reprises par le Service financier.

La nouvelle organisation a permis le développement de synergies avec le Canton tout en donnant à la Ville la possibilité de réaliser des économies dues, notamment, à la diminution du nombre de postes dédiés aux activités liées à la fiscalité. En effet, le Service des contributions a été entièrement intégré au Service financier de la Ville. La Caisse communale fonctionne également comme guichet d'information fiscale, ce qui permet de maintenir un service de qualité aux contribuables chaux-de-fonniers.

Depuis le 1^{er} janvier 2004, l'Etat facture ses prestations aux communes aux prix de CHF 20.- par dossier pour les personnes physiques et CHF 18.- pour les personnes morales.

5. Impôts 2005

Avec le système de taxation postnumerando, nous enregistrons dans les comptes les acomptes facturés pour l'année courante, complétés en plus ou en moins par la différence entre taxation et tranches provisionnelles de l'année précédente.

Les acomptes de l'année courante étant ajustés à la taxation qui intervient, les différences ont donc un effet double sur le résultat. Si ce système peut réserver de bonnes surprises en cas de hausse, l'effet peut être pervers en cas de baisse puisque celles-ci sont doublées également.

Pour 2005, les impôts sur la fortune et le revenu des personnes physiques peuvent être résumés comme suit:

	Comptes 2005 KCHF	Budget 2005 KCHF	Ecart KCHF
Impôt sur la fortune			
Impôts année 2005	4'729.1	4'987.0	-257.9
Corrections des impôts de l'année 2004	144.8	-	144.8
	4'873.9	4'987.0	-113.1
Impôt sur le revenu			
Impôts année 2005	60'443.2	68'246.0	-7'802.8
Corrections des impôts de l'année 2004	4'131.0	-	4'131.0
	64'574.2	68'246.0	-3'671.8
Impôt sur la fortune et sur le revenu			
Impôts année 2005	65'172.3	73'233.0	-8'060.7
Corrections des impôts de l'année 2004	4'275.8	-	4'275.8
	69'448.1	73'233.0	-3'784.9

Dès 2005, le coefficient fiscal est fixé à 70, contre 100 jusqu'en 2004. Cette diminution du coefficient est dû au désenchevêtrement de certaines tâches qui incombait aux communes jusqu'en 2004, et qui ont été reprises par l'Etat dès 2005.

Il est dès lors difficile de comparer les impôts par rapport à ceux de l'année précédente. Nous avons donc comparé les comptes 2005 au budget correspondant. L'impôt sur la fortune en 2005 s'élève à CHF 4'873'993, contre CHF 4'987'000 budgété. On constate une certaine stabilité.

De la même manière, l'impôt sur le revenu en 2005 se monte à CHF 64'574'212, contre CHF 68'246'000 budgété. Comparativement à ce qui avait été inscrit au budget 2005, on constate une différence de CHF -3'671'787.

REMISES, RECTIFICATIFS, NON-VALEURS

Le détail des remises, rectificatifs et non-valeurs se présente comme suit pour l'année 2005:

	Comptes 2005		Comptes 2004	
	CHF	CHF	CHF	CHF
Récupération sur créances amorties	-		-8'151.02	
Récupération sur poursuites et faillites	-	-	-	-8'151.02
Remises accordées	51'867.56		67'971.80	
ADB, non-valeurs, abandons	4'580'647.54		6'029'226.01	
ADB s/comptes d'insuffisances communaux	12'032.15		24'396.55	
Taxe foncière: ADB, non-valeurs, abandons	32'470.65	4'677'017.90	-	6'121'594.36
		4'677'017.90		6'113'443.34
Utilisation de la provision pour perte connue à fin 2002 (Passif transitoire)		-		-
Charge réelle		4'677'017.90		6'113'443.34
Dissolution réserve impôts	-	-	-500'000.00	-500'000.00
Remises, rectificatifs, non-valeurs		4'677'017.90		5'613'443.34

Le montant de CHF 4'677'017.90 correspond à la charge réelle des pertes constatées en 2005. Ce montant est inférieur de CHF 936'425.44 à celui présenté dans les comptes 2004.

En 2004, la perte réelle se montait à CHF 6'113'443.34 avant la dissolution du solde d'une réserve de CHF 500'000.— qui avait ramené le solde à CHF 5'613'443.34. La réserve concernée ayant été entièrement dissoute à fin 2004, une telle opération n'a pas pu être effectuée pour 2005.

La forte augmentation constatée en 2004 était notamment due au rattrapage du retard pris à la fois dans la gestion des débiteurs et par les offices des poursuites. Pour rappel, ce poste présentait à fin 2003, un solde de CHF 4'453'202.24 avant la dissolution partielle d'une réserve de CHF 2'500'000.-- qui avait ramené le solde à CHF 1'953'202.24.

Il est à noter que dès 2005, la récupération des créances perdues est enregistrée dans les recettes. Ce recouvrement sur créances amorties ainsi que sur les poursuites et faillites, totalise CHF 78'870.80 pour 2005.

MISE EN COMPTES AU BOUCLEMENT 2005**PERSONNES PHYSIQUES**

- Impôt sur fortune : (compte 400.1000)	total 2005	CHF	4'729'109.70
	différence 2004	CHF	144'884.00
		CHF	4'873'993.70
- Impôt sur revenu : (compte 400.1100)	total 2005	CHF	60'443'279.30
	différence 2004	CHF	4'130'932.95
		CHF	64'574'212.25
Cumul fortune et revenu :	total 2005	CHF	65'172'389.00
	différence 2004	CHF	4'275'816.95
		CHF	69'448'205.95

PERSONNES MORALES

- Impôt sur capital : (compte 401.1000)	total 2005 différence 2004	CHF	2'626'781.15
		CHF	418'257.25
		CHF	3'045'038.40
- Impôt sur bénéfice : (compte 401.1100)	total 2005 différence 2004	CHF	6'726'010.60
		CHF	2'222'442.05
		CHF	8'948'452.65
Cumul capital et bénéfice :	total 2005 différence 2004	CHF	9'352'791.75
		CHF	2'640'699.30
		CHF	11'993'491.05
<u>TOTAL</u>			
Personnes physiques et morales :	total 2005 différence 2004	CHF	74'525'170.75
		CHF	6'917'501.35
		CHF	81'442'672.10

6. Matière imposable**3.1 FORTUNE**

	2005 CHF	2004 CHF	Différence CHF	%
Fortune effective	3'089'806'617	3'152'157'236	-62'350'619	-1.98
personnes physiques				
déductions légales	-676'916'378	-709'333'605	-32'417'227	-4.57
Fortune imposable				
personnes physiques	2'412'890'239	2'442'823'631	-29'933'392	-1.22
Capital imposable				
personnes morales	1'193'463'000	1'145'001'000	48'462'000	+4.23
Fortune imposable totale	3'606'353'239	3'587'824'631	18'528'608	+0.51

3.2 REVENU

	2005 CHF	2004 CHF	Différence CHF	%
Revenu effectif	1'035'355'463	1'038'481'587	-3'126'124	-0.30
personnes physiques				
déductions légales	-59'131'686	-59'041'345	90'341	+0.15
Revenu imposable	976'223'777	979'440'242	-3'216'465	-0.33
personnes physiques				
Bénéfice imposable	91'885'000	89'525'500	2'359'500	+2.63
personnes morales				
Revenu imposable total	1'068'108'777	1'068'965'742	-856'965	-0.08

3.3 ESTIMATIONS CADASTRALES (personnes morales)

Total des estimations cadastrales à La Chaux-de-Fonds	1'433'835'671
Soumis à l'impôt foncier à 1.50 ‰	1'028'810'246
Exonéré de l'impôt foncier à 1.50 ‰	405'025'425

7. Nombre de contribuables

	<u>2005</u>	<u>2004</u>	<u>Différence</u>
A. <u>Personnes physiques</u> :			
Réguliers sans répartitions, dont	21'819	21'945	-126
Salariés * 12'536		12'739	
Rentiers * 6'669		6'704	
Etudiants * 1'555		1'457	
Responsables PM * 126		131	
Indépendants & autres * 1'804		1'766	
Agriculteurs * 151		151	
IS>que CHF 120'000.- * 1		3	
Externes canton	573	637	-64
Impôt à la source	1'629	1'707	-78
Répartition autres communes	1'023	1'006	17
Total	<u>25'044</u>	<u>25'295</u>	<u>-251</u>
Prestations en capital	<u>397</u>	<u>520</u>	<u>-123</u>
Bénéfices de liquidation	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
B. <u>Personnes morales</u> :	<u>1'337</u>	<u>1'346</u>	<u>-9</u>
C. <u>Propriétaires d'immeubles</u> : (personnes morales)	<u>446</u>		

* y compris répartitions autres communes

8. Rendement et perception

5. 1. Impôt sur les personnes physiques et les personnes morales

a) <u>Impôt courant</u>	CHF	CHF
- Impôt sur fortune : personnes physiques	4'874'968.80	
- Impôt sur capital : personnes morales (dont corporations publiques : CHF -.-)	2'904'996.60	7'779'965.40
- Impôt sur revenu : personnes physiques	64'574'212.25	
- Impôt sur bénéfice : personnes morales	8'654'064.15	73'228'276.40
		81'008'241.80
MONTANT NET À PERCEVOIR		81'008'241.80
./. ENCAISSEMENTS		73'786'622.86
SOLDE IMPAYÉ DE 2005		7'221'618.94
b) <u>Impôt arriéré</u>	CHF	CHF
- Solde dû au 1.1.2005		52'738'336.80
Montant auquel on ajoute :		
- Rectificatifs sur années antérieures, supérieurs aux anciennes taxations :		
- personnes physiques	136'090.33	
- personnes morales	294'639.45	430'729.78
- Frais de sommations facturés		39'842.63
- Intérêts facturés, net		1'586'284.90
- Frais de poursuites facturés		234'535.84
- Réactivation d'actifs amortis		-36'239.16
		52'738'336.80
- Montant duquel il faut déduire :		
- Rectificatifs sur années antérieures, inférieurs aux anciennes taxations :	-140'041.80	
- Remises	53'226.66	
- Intérêts crédités	100'442.28	
- A.D.B., non-valeurs, abandons	4'551'338.76	4'565'015.90
MONTANT NET À PERCEVOIR		48'173'320.90
./. ENCAISSEMENTS DE 2005		14'278'896.47
MONTANT ARRIÉRÉ		33'894'424.43
Différence débiteurs au 31.12.2005		-18'973.51
Augmentation impôt à la source		125'792.46
+ SOLDE IMPAYÉ DE 2005		7'221'618.94
TOTAL DÉBITEURS A FIN 2005		41'222'862.32

5. 2. Impôt sur les frontaliers

a) <u>Impôt courant</u>	CHF	CHF
- Impôt sur les frontaliers (montant qui inclut un rattrapage exceptionnel concernant 2003 pour CHF 558'655.48)		5'465'645.45
b) <u>Impôt arriéré</u>		0.00
MONTANT NET RECU POUR 2005		5'465'645.45

5. 3 Impôt à la source

a) <u>Impôt courant</u>	CHF	CHF
- Impôt 2005		2'029'268.83
b) <u>Impôt arriéré</u>		
- Solde dû au 1.1.2005		41'590.77
MONTANT NET À PERCEVOIR		2'070'859.60
./. ENCAISSEMENTS		1'903'476.37
SOLDE IMPAYÉ DE 2005		167'383.23

5.4. Taxe foncière (cet impôt a été supprimé au 31.12.2004)

a) <u>Impôt courant</u>	CHF	CHF
b) <u>Impôt arriéré</u>		0.00
- Solde dû au 1.1.2005		148'084.68
- Rectificatifs sur années antérieures :	1'867.00	
- Remises / Rectif. / non-valeurs :	29'878.65	- 31'745.65
- Intérêts		1'569.95
- Frais de poursuites		1'112.00
MONTANT NET ARRIÉRÉ		119'020.98
./. PAIEMENTS (TRESORERIE)		89'680.68
SOLDE IMPAYÉ DE 2005		29'340.30

5.5. Impôt foncier

a) <u>Impôt courant</u>	CHF	CHF
- Impôt 2005		1'600'223.10
b) <u>Impôt arriéré</u>		
- Solde dû au 1.1.2005		102'423.20
- Paiements (trésorerie)	8'519.00	
- Remises / Rectif. / non-valeurs :	2'589.00	
- Poursuites	651.75	- 11'759.75
MONTANT NET À PERCEVOIR		1'690'886.55
./. ENCAISSEMENTS 2005		- 1'551'387.60
./. ENCAISSEMENTS 2004		- 81'558.90
SOLDE IMPAYÉ DE 2005		57'940.05

9. Comparaisons

6.1 avec le budget 2005

No compte	Libellé	Comptes 2005 CHF	Budget 2005 CHF	Différences CHF	%
400.1000	P. phys. impôt s/fortune	4'873'993.70	4'987'000.00	-113'006.30	-2.26
400.1100	P. phys. impôt s/revenu	64'574'212.25	68'246'000.00	-3'671'787.75	-5.38
400.1300	P. phys. impôt s/frontaliers	5'465'645.45	5'400'000.00	65'645.45	+1.21
400.1400	P. phys. impôt à la source	2'036'500.47	2'400'000.00	-363'499.53	-15.14
400.1500	Prélèvement provision débiteurs impôts	0.00	0.00	0	0
401.1000	P. morales impôt s/capital	3'045'038.40	2'700'000.00	345'038.40	+12.77
401.1100	P. morales impôt s/bénéfice	8'948'452.65	7'000'000.00	1'948'452.65	+27.83
402.1000	Taxe foncière	1'867.00	0.00	1'867.00	100
402.1100	Impôt foncier P.M.	1'600'223.10	1'700'000.00	-99'776.90	-5.86
	Sous-total	90'545'933.02	92'433'000.00	-1'887'066.98	-2.04
400.1200	P. phys. cptes insuff.	269'772.73	1'000'000.00	-730'227.27	-73.02
401.1200	P. morales cptes insuff.	250.95	1'000'000.00	-999'749.05	-99.97
421.1200	Frais de sommations	40'408.63	30'000.00	10'408.63	+34.69
421.1300	Intérêts de retard	1'603'597.11	800'000.00	803'597.11	+100.45
436.3400	Rbt frais ptes	435'362.29	200'000.00	235'362.29	+117.68
	TOTAL CHAP. 610	92'895'324.73	95'463'000.00	-2'567'675.27	-2.68
330.0300	Amortissements, etc.	-4'677'017.90	-4'000'000.00	-677'017.90	-16.92
		88'218'306.83	91'463'000.00	-3'244'693.17	-3.54

6.2 avec les comptes 2004

No compte	Libellé	Comptes 2005 CHF	Comptes 2004 CHF	Différences CHF	%
400.1000	P. phys. impôt s/fortune	4'873'993.70	7'139'698.30	-2'265'704.60	-31.73
400.1100	P. phys. impôt s/revenu	64'574'212.25	91'116'234.80	-26'542'022.55	-29.13
400.1300	P. phys. impôt s/frontaliers	5'465'645.45	5'005'401.50	460'243.95	+9.19
400.1400	P. phys. impôt à la source	2'036'500.47	2'735'328.55	-698'828.08	-25.54
400.1500	Prélèvement provision débiteurs impôts	0	1'000'000.00	-1'000'000.00	-100.00
401.1000	P. morales impôt s/capital	3'045'038.40	1'618'352.45	1'426'685.95	+88.15
401.1100	P. morales impôt s/bénéfice	8'948'452.65	6'760'469.40	2'187'983.25	+32.36
402.1000	Taxe foncière	1'867.00	3'965'802.34	-3'963'935.34	-99.95
402.1100	Impôt foncier P.M.	1'600'223.10	1'593'304.30	6'918.80	+0.43
	Sous-total	90'545'933.02	120'934'591.64	-30'388'658.62	-25.12
400.1200	P. phys. cptes insuff.	269'772.73	578'834.29	-309'061.56	-53.39
401.1200	P. morales cptes insuff.	250.95	131'969.30	-131'718.35	-99.80
421.1200	Frais de sommations	40'408.63	39'049.00	1'359.63	+3.48
421.1300	Intérêts de retard	1'603'597.11	871'857.90	731'739.21	+83.93
436.3400	Rbt frais ptes	435'362.29	289'548.87	145'813.42	+50.35
	TOTAL CHAP. 610	92'895'324.73	122'845'851.00	-29'950'526.27	-24.38
330.0300	Amortissements, etc.	-4'677'017.90	-5'613'443.34	-936'425.44	-16.68
	SOLDE NET	88'218'306.83	117'232'407.66	-29'014'100.83	-24.75

10. Tableaux statistiques

7.1. Contribuables classés par catégories d'IMPÔTS DUS en 2005 (Personnes physiques)

CATÉGORIES D'IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS		
	par catégorie	cumulés	cumulés en %	par catégorie	cumulés	cumulés en %
0 à 10	3'293	3'293	13.94	124.70	124.70	0.00
11 à 100	670	3963	16.78	36'568.40	36'693.10	0.04
101 à 200	510	4'473	18.94	76'530.95	113'224.05	0.12
201 à 500	1'277	5'750	24.34	434'877.00	548'101.05	0.58
501 à 1'000	2'074	7'824	33.13	1'546'450.00	2'094'551.05	2.21
1'001 à 2'000	2'606	10'430	44.16	3'759'547.05	5'854'098.10	6.17
2'001 à 5'000	6'017	16'447	69.63	20'530'451.00	26'384'549.10	27.82
5'001 à 10'000	4'516	20'963	88.75	31'498'633.70	57'883'182.80	61.03
10'001 à 20'000	1'431	22'394	94.81	18'705'777.85	76'588'960.65	80.75
20'001 à 50'000	334	22'728	96.23	9'732'488.70	86'321'449.35	91.02
50'001 à 100'000	56	22'784	96.46	3'620'838.05	89'942'287.40	94.83
100'001 et plus	835	23'619	100.00	4'899'234.20	94'841'521.60	100.00
TOTAUX	23'619			94'841'521.60		

	2005 (taxation 2004)	2004 (taxation 2003)	2003 (taxation 2002)	2002 (taxation 2001)	2001 (taxation 2000)
Impôts dus – évolution en CHF	94'841'521.60	95'008'733.05	92'154'514.80	97'457'073.50	94'337'601.20

7.2. Contribuables classés par catégories de FORTUNES IMPOSABLES en 2005

(Personnes physiques)

CATÉGORIES de FORTUNES IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS SUR FORTUNES		
	par catégorie	cumulés	cumulés en %	par catégorie	cumulés	cumulés en %
0 à 999	9'085	9'085	39.84	3.10	3.10	0.00
1'000 à 100'000	9'346	18'431	80.82	95'004.70	95'007.80	1.46
101'000 à 250'000	2'242	20'673	90.65	644'101.20	739'109.00	11.32
251'000 à 500'000	1'211	21'884	95.96	1'146'700.60	1'885'809.60	28.89
501'000 à 1'000'000	577	22'461	98.49	1'335'174.90	3'220'984.50	49.35
1'001'000 à 2'500'000	257	22'718	99.62	1'371'732.35	4'592'716.85	70.36
2'501'000 à 5'000'000	59	22'777	99.88	739'607.80	5'332'324.65	81.69
5'001 000 et plus	28	22'805	100.00	1'194'860.70	6'527'185.35	100.00
TOTAUX	22'805			6'527'185.35		

2005 (taxation 2004)	2004 (taxation 2003)	2003 (taxation 2002)	2002 (taxation 2001)	2001 (taxation 2000)
-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------

Fortune moyenne – évolution en CHF	131'944.85	106'191.75	105'000.00	110'000.00	112'000.00
Impôt moyen sur la fortune – évolution en CHF	286.20	295.50	295.95	324.10	328.05

7.3. Contribuables classés par catégories de REVENUS IMPOSABLES en 2005
(Personnes physiques)

CATÉGORIES de REVENUS IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS SUR REVENUS		
	par catégorie	cumulés	cumulés en %	par catégorie	cumulés	cumulés en %
0 à 99	2'683	2'683	11.36	3.45	3.45	0.00
100 à 10'000	1'820	4'503	19.07	159'319.45	159'322.90	0.18
10'100 à 20'000	2'398	6'901	29.22	1'090'607.65	1'249'940.55	1.42
20'100 à 30'000	2'951	9'852	41.71	3'512'464.65	4'762'395.20	5.39
30'100 à 40'000	2'880	12'732	53.91	6'450'653.45	11'213'048.65	12.70
40'100 à 50'000	2'555	15'287	64.72	9'007'720.25	20'220'768.90	22.90
50'100 à 75'000	3'890	19'177	81.19	20'637'514.15	40'858'283.05	46.26
75'100 à 100'000	2'089	21'266	90.04	17'151'712.05	58'009'995.10	65.69
100'100 à 200'000	1'328	22'594	95.66	18'665'480.75	76'675'475.85	86.82
200'100 à 300'000	137	22'731	96.24	4'465'354.45	81'140'830.30	91.88
300'100 à 400'000	39	22'770	96.41	1'975'253.85	83'116'084.15	94.11
400'100 à 500'000	10	22'780	96.45	648'962.00	83'765'046.15	94.85
500'100 et plus	839	23'619	100.00	4'549'290.10	88'314'336.25	100.00
TOTAUX	23'619			88'314'336.25		

2005 (taxation 2004)	2004 (taxation 2003)	2003 (taxation 2002)	2002 (taxation 2001)	2001 (taxation 2000)
-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------

Revenu moyen – évolution en CHF	44'219.90	43'186.80	44'100.00	43'800.00	41'900.00
Impôt moyen sur le revenu – évolution en CHF	3'739.10	3'662.70	3'731.95	3'920.00	3'757.00

7.4. Départs et arrivées 2005

(Personnes physiques)

CATÉGORIES D'IMPÔTS DUS	ARRIVÉES						DÉPARTS					
	2003		2004		2005		2003		2004		2005	
	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF
0	29	0	99	0	100	0	56	0	121	0	118	0
1 à 1'000	158	62'040	236	91'308	238	88'981	187	72'047	226	83'966	302	119'484
1001 à 10'000	204	646'328	259	705'896	212	521'727	250	805'497	300	888'306	258	630'909
10'001 à 20'000	5	61'049	16	222'605	7	84'269	13	164'454	3	39'228	2	24'940
20'001 à 50'000	0	0	4	119'548	1	30'187	3	119'058	2	65'685	2	62'576
50'001 à 75'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75'001 à 100'000	0	0	1	100'216	0	0	0	0	0	0	0	0
100'001 à 150'000	0	0	0	0	0	0	0	0	1	149'197	0	0
150'001 à 200'000	0	0	0	0	0	0	1	163'013	0	0	0	0
200'001 à 500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
500'001 et plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	396	769'417	615	1'239'573	558	725'164	510	1'324'069	653	1'226'382	682	837'909

CONTRÔLE FINANCIER

Ce poste est occupé par une personne à 60%.

Le contrôle financier dépend administrativement du Conseiller communal en charge du service financier. Il est fonctionnellement subordonné au Conseil communal. Il exerce ses activités en toute indépendance, sans recommandations ni directives quant au contenu des révisions et aux méthodes de travail. Il applique les principes généraux reconnus en matière de révision comptable, informatique et d'examen du contrôle interne. Il procède aux vérifications nécessaires par des sondages appropriés et efficaces.

Les tâches principales du contrôle financier consistent à :

- Etre l'organe de contrôle de la Commune pour les domaines comptables, financiers et organisationnels
- Etre le réviseur des comptes d'entités paracommunales, de fondations
- Conseiller les services dans les domaines comptables, financiers et organisationnels

En 2004, le contrôle financier a effectué la vérification des comptes 2004 de plusieurs services communaux correspondant à 11 chapitres comptables, à savoir :

- Bibliothèque de la Ville (13 jours)
- Bibliothèque des Jeunes (5 jours)
- Participations aux institutions sociales (4 jours)
- Office des apprentissages (1 jour)
- Office du travail et placement (1 jour)
- Mesures de crise (1 jour)
- Agence communale AVS (2 jours)
- Office du logement (1 jour)
- Parc zoologique et vivarium (5 jours)
- Délégué à la jeunesse (1 jour)
- Contributions (7 jours), rapport finalisé en janvier 2006

Le contrôle financier a également effectué divers mandats, contrôles spéciaux, notamment :

- Rapport sur la situation des débiteurs au 31 décembre 2004 (7 jours)
- Contrôles de caisses (1 jour)
- Vérification des forfaits de déplacement et utilisation des véhicules de service (9 jours)
- Préparation du rapport au Conseil général relatif à la révision partielle de l'arrêté concernant la perception de divers taxes et émoluments communaux (6 jours)
- Révision des comptes de fondations et associations paracommunales : Fondation prévention santé, Fondation Maurice Favre, Fondation Favre-Robert-Guyot-Bingguely, Fondation Bonne-Fontaine, Genilem, La Clairière (7 jours)
- Révision des comptes de sociétés anonymes et société simple : Bloc 30 SA, Moderna SA, Nadermo SA, Espacité (5 jours)
- Participation à la révision des comptes de la Ville effectuée par une fiduciaire externe (14 jours)
- Participation à la révision des comptes de l'hôpital effectuée par une fiduciaire externe (3 jours)

Travaux publics

Pour tous les services, les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'exercice 2004

Remarques générales

2005 a vu la création du Service de géomatique avec à sa tête Mme Catherine Huther. Ce Service est étroitement lié à l'informatique et aux services utilisant des coordonnées géographiques.

Les collaborations inter-services se sont accrues, notamment entre l'Intendance des bâtiments, la Gérance communale et l'Office des sports. Les bâtiments de ce dernier sont maintenant gérés par l'Intendance des bâtiments.

Ces réorganisations sont motivées par la situation financière difficile de la Ville, tous les services ayant été priés d'exploiter au maximum les possibilités de synergies, d'envisager des suppressions de mandats, voire d'entreprendre des diminutions de prestations dans le cadre de l'élaboration du budget 2006. En effet, ces prochaines années s'annoncent particulièrement difficiles.

Administration

Personnel

Au mois de décembre, une nouvelle classification des fonctions a été envoyée à l'ensemble du personnel de la Ville. Comme pour tout projet de ce genre, il y a eu un certain nombre de réactions au sein du personnel des Infrastructures, notamment auprès de ceux qui se trouvent désormais bloqués dans leur progression salariale, ou qui s'estiment lésés par la DCF.

Ces réactions se sont conjuguées aux craintes de licenciements qui sont apparues lors de la préparation du budget 2006.

L'introduction de la réduction du temps de travail du personnel ayant plus de 50 ans et 5 ans d'ancienneté devra rapidement être organisée et mise en place, en veillant à ne pas préteriter la bonne marche des services et à ne pas alourdir le travail administratif.

Informatique

Le SIC a introduit la GED (Gestion Electronique des Dossiers) dans les services de l'Ingénieur communal. Ce sont les premiers services à travailler avec cet outil de travail.

Un point de la situation sera fait en 2006.

Taxe déchets

La taxe déchets « ménages » est maintenant sous la responsabilité des Travaux publics et la gestion du contentieux a aussi été reprise, mais sous forme de mandat du Service des finances.

Le système de taxation a été entièrement revu et simplifié (1 seul envoi de facture et suppression des exonérations à l'exception des personnes décédées), suite à un jugement du Tribunal administratif qui oblige à ne plus exonérer les mineurs.

Un travail important de rattrapage a été effectué, tant pour la taxe déchets « ménages » que pour la taxe déchets « entreprises ». Ainsi, plus de 3'000 poursuites ont été établies et 600 recours traités en plus des cas habituels.

La situation est donc en bonne voie d'assainissement.

Commission des Infrastructures

Au cours de l'année 2005, la Commission des Infrastructures s'est réunie à 7 reprises.

Elle s'est notamment prononcée sur les points suivants :

- Les comptes et le rapport de gestion 2004, le programme de législature et la planification financière 2004 – 2008 et le budget 2006.
- La demande de crédit de CHF 6'243'000.- dont CHF 3'500'000.- pour les Travaux publics, CHF 2'700'000.- pour le Service des eaux et CHF 43'000.- pour la police pour l'exécution de 14 chantiers, programme 2005-2006.
- Le renouvellement du droit de superficie CABLECOM.
- Le rapport relatif à la fusion du Service des forêts de la Ville de La Chaux-de-Fonds avec celui de la Ville du Locle.
- La demande de crédit de CHF 888'000.- pour l'acquisition du domaine agricole du Gros-Crêt.

- La demande de crédit de CHF 500'000.- dans le cadre des aménagements aux abords du futur centre commercial COOP-Entilles.
- La demande de crédit de CHF 355'000.- pour des mesures de réfection urgentes des chaussées et trottoirs en relation avec les dégâts dus au gel.
- La demande de crédit de CHF 350'000.- pour l'étude d'une variante dite « des Planchettes » avec microturbinage des eaux dans le cadre du projet de création d'un exutoire pour favoriser l'évacuation des eaux claires de la Ville.
- La demande de crédit de CHF 740'000.- pour l'assainissement du réseau d'eau potable, la rénovation des collecteurs existants et la mise en séparatif du collecteur principal courant le long du Boulevard de la Liberté, dans le cadre de la construction du giratoire Crêtets-Liberté par les Ponts et Chaussées.
- La demande de crédit complémentaire de CHF 488'000.- dans le cadre des aménagements aux abords du futur centre commercial COOP-Entilles.

INTENDANCE DES BÂTIMENTS

Personnel

Service architecture

Un collaborateur à 100%, A. Guilhen, architecte et R. Schläppy, Intendant des bâtiments partiellement.

Avec regrets, nous avons renoncé à l'engagement prévu et provisionné d'un dessinateur pour raison économique.

Service entretien

Un collaborateur à 100%, F. Capelli et R. Schläppy.

Ici également le poste affecté à la partie administrative-secrétariat (M. Voisard parti à la retraite) n'a pas été remplacé et ce travail est assuré à l'interne.

Service de conciergerie

5 collaborateurs forment l'équipe permanente directement rattachée au service : Th. Perrenoud et F. Brandt à l'administration et à la gestion quotidienne des tâches et les 3 concierges polyvalents.

Remarques

Depuis 2 ans, les services architectures et entretien des bâtiments n'ont pas cessé de subir une diminution régulière de postes de travail et de devoir s'occuper de toujours plus de mandats et d'objets à traiter.

Les collaborateurs assument parfaitement cette situation, sans compter leur temps, mais souhaitent que cela ne dure pas trop longtemps.

Prestations, études et travaux

Administration

- Organisation et répartition des tâches dans le service.
- Suivi des tâches et travaux des collaborateurs du service.
- Liaison avec la direction.
- Visa des factures et contrôle des comptes avec la comptabilité des Travaux publics.
- Etablissement des budgets (courants et d'investissements).
- Etablissement des demandes de crédits spéciaux en cours d'année.
- Suivi régulier avec les différentes Directions d'écoles des travaux d'entretien à effectuer dans les bâtiments et établissement du programme d'exécution.
- Idem avec les demandes des différents chef(fe)s de services de la ville.
- Participation à diverses commissions et groupes de travail.
- Rencontres fréquentes avec les concierges pour la réorganisation de la fonction et l'établissement des cahiers des charges (travail pas encore terminé), ce qui a généré beaucoup de temps passé avec le service et les Ressources humaines.

- Séances internes pour l'établissement des plannings de travail (régulièrement modifiés en fonction des mandats à traiter).
- Suivi des différents contrats d'entretien en notre possession.
- Travail de secrétariat : rapports, lettres etc.
- Préparation du rapport financier pour la transformation du 1^{ère} étape du collège des Marronniers.
- Préparation du rapport financier pour le changement des portes des ascenseurs de la Gare.
- Préparation du rapport financier pour l'aménagement du Pavillon Huguenin-Dumittant.
- Préparation et mise en œuvre de la reprise du bâtiment SIS (budget de fonctionnement, engagement des concierges, organisation du déneigement, etc.), logique et nécessaire pour une répartition indispensable de l'investissement sur plusieurs années.
- Préparation du rapport financier pour la rénovation de la production et de la distribution du froid de la patinoire, du changement des bandes + nouvelle dalle, ainsi que la préparation à l'exécution au printemps 2006.
- Participation, au nom de la ville, au conseil de la fondation Arc en Scènes à titre de représentant de la partie entretien du bâtiment.
- Longue participation aux négociations avec l'Etat pour la cession des immeubles utilisés par le CIFOM (désenchevêtrement).

Coordination d'opération

Ce type de prestations est plus particulièrement effectué par l'architecte communal qui assume le suivi d'un certain nombre de grands travaux en tant que membre, ou responsable des commissions de constructions constituées à cet effet.

Pour l'année 2005, les dossiers suivis ont été les suivants :

- Rénovation du théâtre : l'expertise des travaux d'électricité qui a mis en évidence un certain nombre de malfaçons et de manques, notamment dans la programmation des installations, n'a pas encore donné lieu aux corrections et modifications souhaitées. Néanmoins, l'ensemble du complexe continue à donner satisfaction à tous les utilisateurs.
- Le bâtiment SIS-PCN-JI, inauguré en fin d'année 2004, a fait l'objet d'un certain nombre de travaux de garantie, en particulier des infiltrations d'eau dans les locaux du sous-sol. Après maintes recherches, les défauts ont été déterminés et les réparations sont terminées. D'autres travaux de modification au niveau des juges d'instruction ont été conduits. Reste le problème des stores pour lesquels une solution a été trouvée ; elle sera mise en œuvre au printemps 2006. Par ailleurs le règlement de copropriété a été établi.
- La dernière étape de l'agrandissement du collège de Bellevue : l'intervention artistique dans le patio a été réalisée. Le décompte final de tous les travaux laisse un bonus d'environ CHF 280'000.- sur le crédit voté (CHF 3'276'400.-) .
- Les travaux de la première étape de la rénovation et de l'agrandissement intérieur de la bibliothèque ont été achevés et l'étape deux est en cours d'exécution. Excepté un incident, heureusement réparable sur l'œuvre de Monsieur Baratelli (fresque), le chantier se déroule parfaitement.
- La deuxième et dernière étape du collège ESTER est terminée. La réalisation de l'Aula a donné lieu à de nombreuses études, analyses et réflexions compte tenu de sa structure et de son revêtement intérieur en bois. Reste la construction d'un couvert (préau) sur le trottoir au Sud du bâtiment.
- Le projet du Naturama, futur Musée d'histoire naturelle prévu dans l'Ancien Stand avec une extension dans le Bois du Petit-Château, n'a malheureusement pas pu être développé pour des raisons de coût ; le Conseil communal a décidé de reporter ce projet. Un projet « minimum », intermédiaire, permettant néanmoins le transfert des collections du musée doit être mené à l'intérieur de ce bâtiment, sans en modifier la structure et les volumes.
- Participation active au processus de rénovation de la Maison blanche (première villa construite par Le Corbusier pour ses parents en 1912), propriété de l'association du même nom. Les travaux sont achevés et le monument fait l'objet d'un attrait scientifique, historique et touristique majeur pour notre ville, le canton et l'ensemble du pays.

Etudes

Un certain nombre de dossiers importants ont été étudiés durant l'année :

- La transformation du secrétariat et de la salle des maîtres de l'école secondaire CMND.
- Une seconde étude pour le réaménagement de la buvette du stade de la Charrière et de divers locaux des bâtiments actuels a été réalisée (projet + coût).
- Plans définitifs du projet de parking des Alérac, + coût afin de démarrer les travaux au printemps 2006.
- Aménagement des combles collège 11 (projet + plan financier).
- Aménagement des combles collège du Valanvron.
- Projet pour dépôt couvert au CTP.
- Projet pour la réalisation de vestiaires et douches pour le FC le Parc (Forges centre).
- Aménagement du sous-sol CMND 7 (plans + coût).
- Plans d'aménagement de l'extension du Colombarium au Cimetière.
- Maquette informatique du crématoire l'Eplattenier pour Art Nouveau.

- Maquette informatique pour le stand de la ville aux Floralies de Genève.
- Etude pour l'aménagement d'un atelier de mécanique aux Espaces verts.
- Projet pour la création de w-c dans le hall d'entrée de Forges sciences.
- Projet pour un réaménagement du musée d'histoire dans le cadre du projet plus global « un parc trois musées », la villa Sandoz accueillant la structure administrative des 3 musées, les collections étant transférées dans la partie supérieure Sud du MIH libérée de ses bureaux.
- Le projet de transformation des abattoirs et de l'ensemble du site afin de créer la « maison de la mémoire », dont le Service des archives cantonales était le principal occupant potentiel, n'a malheureusement pas été soutenu ni retenu par le Conseil d'Etat ; Le projet « pro domo » (création d'un site plurifonctionnel, artisanal, industriel, commercial et d'activités tertiaires) qui avait été abandonné est réactivé, les investisseurs restant intéressés.
- Le concours d'architecture pour la construction d'une halle de gymnastique à la rue Numa-Droz n'a toujours pas pu être lancé pour des raisons économiques.

Travaux

- Transformation du sous-sol collège CMND 7 (CHF 80'000.-).
- Fin des installations de l'informatique dans les collèges primaires (CHF 35'000.-).
- Réfection complète de la cour du Collège de l'ouest (CHF 350'000.-).
- Transformation du secrétariat et de la salle des maîtres CMND (CHF 70'000.-).
- Transformation de Serre 23 (CHF 325'000.-).
- Diverses réfections de cours d'écoles (CHF 100'000.-).
- Suite du changement des fenêtres et des stores au collège des Gentianes, ainsi que façon d'une isolation avec doublage des façades ouest (CHF 110'000.-).
- Changement des fenêtres et des stores à CMND 2 et 4 (CHF 260'000.-).
- Changement des fenêtres des bâtiments Forges 29 et Numa-Droz 181, pour le compte de la Gérance Communale (CHF 435'000.-).
- Création de salles spéciales (foyer de l'écopier, classes d'accueil etc.) pour les écoles, selon demande (CHF 100'000.-).
- Transformation de Rocher 1 (CHF 125'000.-).
- Réalisation de l'hangar des Espaces Verts (CHF 50'000.-).
- Etablissement des soumissions et suivi pour la transformation des entrées du CTP (CHF 45'000.-).
- Suivi des travaux d'entretien courant dans nos différents bâtiments :
 - Ecoles (CHF 660'000.-)
 - Bâtiments publics (CHF 150'000.-)
 - Fontaines (CHF 100'000.-)
 - W-C publics (CHF 75'000.-)
 - Divers (CHF 150'000.-)
- Réalisation d'installations de détections incendie dans les collèges : Forges – Promenade – Charrière. Etudes, soumissions, travaux (CHF 310'000.-).
- Réalisation de travaux pour la CHST selon rapports (CHF 150'000.-).
- Réfection complète des sols des halles de gymnastiques et de l'isolation phonique de l'une d'entre elles (CHF 250'000.-).
- Changement des portes des ascenseurs de la gare (CHF 35'000.-).
- Nouvel aménagement des classes bâtiment 2 Bellevue (CHF 260'000.-).
- Changement du treillis de protection de la piste de hockey du collège de Bellevue (CHF 30'000.-).
- Rénovation de la ferme Néode (CHF 90'000.-).
- Mise en soumission et réalisation d'un coin W-C dans le hall de Forges sciences.

Conciergerie

Activités

- Organisation et remplacement du personnel de conciergerie pour cause de maladie, accident et autres absences, planification des vacances, pour une centaine de personnes.
- Mise au concours des postes de conciergerie vacants, traitement des dédites et mutations, demande de contrats, délai de carence, etc...
- Etablissement des cahiers des charges avec analyse des postes au préalable.
- Suivi des dossiers administratifs du personnel de conciergerie (correspondance, contrat, certificat maladie, accident et autres).

- Etablissement et gestion des budgets.
- Planification, surveillance et rapport des journées de travaux d'utilité publique pour les prévenus (Office des mineurs).
- Dépôts de plaintes concernant les graffitis effectués sur les bâtiments communaux et suivi des procédures (audience tribunal et correspondance), puis enlèvement de ces derniers.
- Suivi des fiches de données de sécurité des produits de nettoyage et distribution aux concierges.
- Gestion des achats, offres, commandes des produits et matériels, réception et livraisons sur les sites, facturation et gestion du stock.
- Application de l'audit sur la sécurité.
- Organisation et exécution, pour les Travaux publics et les autres dicastères, de différents transports et déménagements (archives, mobiliers, courriers, etc..) et autres travaux d'entretien.
- Gestion de la Halle aux Enchères (location, visite, préparation expo, nettoyage).
- Nettoyage des vitres des bâtiments communaux (31 bâtiments).
- Soutien logistique en cas de manifestations extraordinaires, etc..
- Analyse des temps de travail pour les bâtiments administratifs, y compris essai d'application.

Remplacement du personnel de conciergerie en 2004

Pour incapacité de travail à 100 %	133 semaines
Pour incapacité de travail à 50 % (4 heures par jour) 98 semaines ou à 100%	86 semaines
Pour des périodes de vacances à 100%	73 semaines
Pour service militaire et protection civile à 100%	1 semaine
Dû aux délais de postulations	<u>65 semaines</u>
Total des semaines remplacées à 100 %	315 semaines
Correspondant à environ 7 postes de travail à temps complet	

Personnel

Départs volontaires personnes	5 personnes
Départs à la retraite	3 personnes
Départs à l'assurance invalidité	2 personnes
Engagements	6 personnes
Mutations	6 personnes
Contrats ISP	4 personnes
Contrats temporaires	4 personnes
représentant environ 98 semaines de travail soit 2,18 postes	
Engagements de surnuméraires	47 personnes
représentant environ 133 semaines de travail, soit 2.95 postes	
y compris les aides dans les collèges pour les vacances.	

SERVICE DES FORÊTS

La fusion des services forestiers Le Locle – La Chaux de fonds.

C'est le 18 mars 2005 à La Chaux-de-Fonds, et le 23 mars 2005 au Locle, que les Conseils généraux des 2 villes ont accepté le rapport de fusion des équipes présenté par les Conseils communaux respectifs.

Ce rapport a été plébiscité et la forêt, avec ses diverses fonctions, a reçu un appui quasi unanime avec, à la clef, un postulat demandant aux Conseils communaux de valoriser le bois, principalement dans sa fonction énergétique.

C'est donc le 1^{er} avril 2005 que les deux équipes forestières se sont réunies dans l'exigu et spartiate Centre forestier « l'Ecureuil ». Il faut rappeler que cet endroit ne répond plus aux conditions de salubrité minimale d'hébergement. Il est donc contraire aux prescriptions de la SUVA et pour les labels de qualité et de certification de nos bois. Des travaux devront impérativement être effectués.

Ainsi l'équipe forestière se compose dorénavant de la manière suivante :

Forestier du cantonnement Le Locle – La Chaux-de-Fonds : Charles-Henri Pochon.
 Contremaître de l'équipe du Locle : Jean-Luc Perrenoud.
 Remplaçant du contremaître : Silvio Pasquali.

Forestier bûcheron : Michael Wille.

Apprentis : Médéric Mesko, Jérémy Siegrist et Jonas Verneray.

Les comptes qui sont présentés dans ce rapport sont valables pour toute l'année 2005, y compris la période transitoire du 1^{er} janvier au 31 mars.

Les points forts de l'activité de l'équipe forestière.

L'année forestière a été marquée par une période hivernale hors du commun, puisque l'équipe forestière a été engagée par les services des Travaux publics des deux villes pendant presque deux mois. En conséquence, les travaux hivernaux de bûcheronnage ont été fortement perturbés et les retards accumulés depuis « Lothar » n'ont pu être comblés. Les recettes prévues provenant de la vente des produits sont donc inférieures aux prévisions. Par contre, les rentrées des travaux pour tiers ont explosé.

Le forestier de cantonnement, suite à un accident survenu en novembre 2004, a dû subir une intervention chirurgicale en avril 2005 provoquant une incapacité de travail totale de trois mois, puis partielle jusqu'en fin d'année.

Mlle Sylvaine Leuba, stagiaire garde-forestière au 5^e arrondissement, a assuré l'intérim d'avril à mai, puis MM. Jenni et Wobmann jusqu'à fin septembre, ensuite M. Antoine Pochon d'octobre à mi-décembre. Les responsables du cantonnement remercient vivement ces personnes pour leur collaboration efficace.

Exploitation des bois

Suite au bel hiver enneigé, le printemps et l'été nous ont gratifié d'un temps assez frais et humide ce qui a fortement limité la pullulation des bostryches. Environ 97 m³ ont dû être exploités pour les 2 villes avec trois foyers de plus de 10 plantes dans le même périmètre.

Pour parvenir à une exploitation normale de nos forêts et exploiter la quotité légale nous avons engagé, pour la première fois dans nos forêts chaudes-de-fonnières, des machines modernes, à savoir une « récolteuse » et un « porteur » pour exploiter les forêts de La Sombaille div. 22, Les Bulles div. 03 et partiellement les plantations de Cappel div. 04. Cette méthode d'exploitation n'est possible qu'avec des bois de taille modeste et sur des surfaces en faible déclivité. Elle nous a permis de limiter au maximum les frais d'exploitation, voire de dégager un modeste bénéfice. A relever que la qualité et le diamètre des bois étaient moyen à faible. Une exploitation traditionnelle nous aurait conduit à une perte d'environ CHF 10'000.-.

Les volumes des divers assortiments exploités pour les 2 villes sont les suivants.

Forêts de La Chaux-de-Fonds

Exploitation 1732,12 sylves donnant :

Bois de service résineux	617.92 m ³
Bois de service feuillu	20.12 m ³
Bois d'industrie résineux	246.15 st
Bois d'industrie feuillu	188.94 st
Bois de feu et d'énergie	653.80 st
Total	1'726.93 m ³ et stères, soit 102 % de la possibilité

Forêts du Locle

Exploitation 2094,08 sylves donnant :

Bois de service résineux	1'472.77 m ³
Bois de service feuillu	8.31 m ³
Bois d'industrie résineux	106.34 st
Bois de feu et d'énergie	252.43 st
Total	1'839.85 m ³ et stères, soit 97% de la possibilité

Marché des bois

Le marché des bois s'est équilibré au niveau européen ce qui se traduit par une stagnation des prix par rapport à l'an passé. Ceux-ci sont cependant encore plus favorables en France voisine qu'en Suisse. Grâce à l'arrivée d'un nouveau marchand amené par l'entreprise Agribois, nous avons pu négocier nos nombreux petits bois chauds-de-fonnières à des prix très avantageux. Ceux-ci ont été vendus en Autriche au prix de CH 79.-/m³ à port de camion (P.C) au lieu de CHF 55.-/m³ aux français.

Sur le Locle, la bonne qualité des bois et leur plus grande dimension nous ont permis de réaliser une vente moyenne de CHF 15.-/m³ supérieure à ceux de La Chaux-de-Fonds.

Les tableaux suivants indiquent le volume des principaux bois de service résineux par massif et division et les prix obtenus lors de leur vente.

Exploitation des massifs de la ville de La Chaux-de-Fonds

Massifs	Bois de service résineux			Acheteurs	CHF/m ³
	Bois sains m ³	Bois bostrychés m ³	Bois rouges m ³		
Bois du Couvent div. 01-02	8,62	33,90	11,52	Mougin-Leuenberger	75,00
Les Moyats div. 02	34,07	-	-	Parcs et Jardin CdF	63,60
Les Bulles div. 03	42,28	-	5,08	Agribois	76,75
Cappel div. 04 plantations	26,98	-	3,36	Agribois	75,00
Cernil-Antoine div. 05	-	-	4,09	Leuenberger	-
La Sombaille div. 22	318,50	-	14,43	Agribois	72,50
Pierre-Grise div. 28 (fin)	74,62	-	2,84	Mougin	73,30
Total par qualité en m³	505,07	33,90	41,32	580,29	
Prix moyen des bois sains					72,55

Exploitation des massifs de la ville du Locle

Massifs	Bois de service résineux			Acheteurs	CHF/m ³
	Bois sains m ³	Bois bostrychés m ³	Bois rouges m ³		
Combe-Girard div. 05C	244,17	10,76	4,57	Mougin	85,10
Joux-Pélichet div. 17	167,08	-	34,57	Mougin	92,00
La Grotte aux Chats div. 18	64,32	-	10,96	RHD Productions	81,15
Bois de Ville div. 22					
Sapin président	10,70	-	-	Mougin	200,00
Bois de Ville div. 23	237,56	-	2,10	Mougin – RHD	102,20
Côte des Envers div. 31	25,88	-	2,80	Mougin – Urbanisme	87,05
Roches Moron div. 26					
Château des Monts div. 43	27,36	20,00	-	Mougin	63,00
Saignolat Envers div. 34	315,88	-	15,95	Laresche	82,45
Pouillerel Rossel div. 42	-	32,47	3,61	Mougin	-
La Grecque div. 33 (partiel)	181,44	-	18,65	Laresche	78,60
Total par qualité en m³	1'274,39	63,23	93,21	1'430,83	
Prix moyen des bois sains					87,95

Le marché des bois feuillus s'est encore détérioré et est en déprime complète. Les très beaux feuillus ont été débités en plots, bâtonnés et stockés pour une utilisation future, ou pour la vente aux menuisiers de la région. Pour les grumes de qualité inférieure, elles ont été transformées en bois de feu et de cheminée.

Les prix des bois de feu, de cheminée et de déchetage n'ont pas subi de modification en 2005. Par contre, il est prévu de relever les prix en 2006 pour rétablir quelque peu la parité avec le prix du mazout (env. 10%).

Soins à la jeunes forêt

Les travaux dans la jeune forêt et dans les rajeunissements ont été poursuivis selon les projets de sylviculture ABC. Les surfaces traitées sont les suivantes :

Forêts de la Chaux-de-Fonds 1160 ares traités et 480 m' de lisière
Forêts du Locle 1994 ares traités et 1570 m' de lisière

Ces travaux ont été exécutés de façon modérée afin d'en limiter les coûts, ce d'autant plus que canton et confédération adoptent une politique restrictive en matière de subventionnement.

Fonctions sociales

L'équipe forestière a réalisé les travaux suivants :

- Journées passeport Vacances (CdF)
- Visite des classe en forêt (LL – CdF)
- Entretien courant des chemins (LL – CdF)
- Entretien sporadique de l'abri forestier du 150^{ème} (CdF)
- Livraison de sapins de Noël (LL – CdF)
- Feu du 1^{er} Août (CdF)
- Opération « Coup de balai » (LL)
- Amélioration du sentier nature et pose de panneaux didactiques (LL)
- Construction d'escaliers en bois (cours de génie forestier pour apprentis (LL)
- Aide aux sociétés locales fournitures et main-d'œuvre (LL – CdF)

Toutes ces prestations ont été facturées aux divers services et privés, à part celles relevant de l'information au public.

Agent nature

Le forestier de cantonnement exerce cette fonction sur l'ensemble du territoire communal du Locle et sur celui de La Chaux-de-Fonds, mis à part la zone urbaine. Cette nomination a été décidée par le Chef du Département de la gestion du territoire en date du 16 juin 2004, dans le document réglant l'attribution des secteurs d'intervention de protection de la nature aux forestiers de cantonnement.

Conclusions

A la lecture des comptes 2005, on pourra constater que les prévisions budgétaires établies par la commission de fusion des services forestiers des deux villes a globalement rempli son mandat. Le budget projetait un déficit de CHF 177'492.- et les comptes bouclent avec un déficit de CHF 139'242.-, soit une amélioration de CHF 38'250.-

Les projections de rentabilité de l'équipe forestière avec les moyens financiers engagés, achat d'un tracteur pour l'aide au bûcheronnage et mécanisation de certains travaux, ont pleinement atteint leurs objectifs. Tout n'est pas encore parfait. Certaines pratiques doivent être modifiées et d'autres exercées afin d'améliorer les rendements.

On ne peut terminer ce rapport sans relever que le Conseil d'Etat de Neuchâtel, dans ses coupes budgétaires, a renvoyé aux calendes grecques toutes les aides pour le projet de construction de notre Centre forestier pour au minimum 3 ans. Le projet sera donc prochainement envoyé à la Confédération et nous verrons ce qu'il en adviendra.

Une solution intermédiaire doit impérativement être trouvée d'ici au printemps pour des questions d'hygiène de travail exigées par la SUVA, d'audits de labellisation et de respect dû au personnel forestier.

SERVICE DE L'INGÉNIEUR COMMUNAL

Services techniques - Voirie - Ateliers – Station d'épuration

Commentaires généraux

Concernant les chantiers routiers les travaux suivants ont été réalisés :

- Travaux SIM/TP : rues Agassiz, Doubs, Fritz-Courvoisier/Etoile, Numa-Droz, Temple-Allemand. Le crédit global pour ces travaux a été respecté.
- H20 : élargissement des rues Crêtets/Liberté, entre la rue de Morgarten et le giratoire de la Combe-à-l'Ours et bretelle d'accès à NEODE. A noter que la réalisation du parking du Paddock n'a pu se faire suite à l'opposition avec effet suspensif de l'ATE toujours pendante à ce jour. De même, les travaux de marquage routier sur la rue Louis-Joseph-Chevrolet ont été momentanément stoppés suite à une réclamation de l'entreprise Energizer.
- Coop – les Entilles : tous les travaux prévus sur le secteur de l'avenue Léopold-Robert ont été réalisés, à l'exception de la pose de la couche de roulement, reportée en 2006 pour des raisons climatiques. A noter que le service de la voirie a réalisé intégralement l'œuvre d'art dans la pastille centrale du giratoire à hauteur de la rue Volta.
- Aménagement des portes d'entrée des « zones 30 » : les trottoirs continus ont été réalisés dans les zones suivantes : Bellevue, Beau-site, Citadelle, Marronniers. Le crédit à disposition s'avère toutefois insuffisant pour achever les travaux prévus.

Concernant les travaux sur canalisations aucun chantier d'importance n'a été réalisé cette année, en dehors des travaux SI-TP et Coop – les Entilles.

Concernant le plan général d'évacuation des eaux (PGEE):

- L'avancement du projet s'est accéléré en 2005 par le repérage, le relevé et la saisie sur support informatique du réseau principal d'évacuation des eaux, le plan de l'état hydraulique (définition des zones ayant subi des inondations), la définition des bassins et sous-bassins versant et leurs coefficients de ruissellement, ainsi que le plan d'infiltration. Ces travaux sont achevés.
- Sont en cours, l'élaboration du plan de l'état de séparation (eaux usées/eaux claires) des bâtiments, le plan des eaux claires parasites et le relevé de l'état physique des collecteurs principaux.

Concernant le projet d'exutoire pour l'évacuation d'une partie des eaux sur le Doubs, une nouvelle variante dite "des Planchettes" a été présentée au Conseil général avec demande de crédit complémentaire à l'appui. Le crédit a été refusé mais la nouvelle variante acceptée. L'étude de l'impact sur l'environnement du rejet des eaux dans le Doubs, première étape du projet, est en cours.

Concernant les ouvrages d'art :

- Un seul chantier a été mené en 2005, à savoir la réfection complète d'un important escalier menant de Ronde 18 à Pont 11. Ces travaux ont été réalisés par une entreprise privée et sont de bonne facture.
- La reconstruction du passage inférieur (PI) du Midi a été reportée en 2007 pour des raisons budgétaires.
- La reconstruction de l'encorbellement de la rue du Signal en 2006 pour les mêmes motifs.
- La réhabilitation du mur de la rue du Commerce a, quant à elle, été reportée en 2006 également pour des raisons de choix de technique d'assainissement.

Concernant l'entretien des routes une campagne complémentaire de réfection du revêtement de certaines chaussées a été menée, grâce à l'octroi d'un crédit extraordinaire accordé par le Conseil communal, en raison des dégradations apparues après l'hiver 2004-2005, particulièrement rigoureux.

Concernant la Voirie :

- L'hiver 2004-2005 a été particulièrement rigoureux. Les chutes de neige ont été supérieures à la moyenne (environ 3,4 mètres de neige cumulée), et le froid a amené à une consommation de sel record (près de 2'500 tonnes). Le budget, extrêmement optimiste, a donc explosé. Le passage au répandage de sel mouillé au lieu du sel pur a malheureusement eu un impact modeste sur la consommation de sel en raison du retard dans sa mise en route. Nous avons cependant relevé une consommation de sel significativement réduite par cette technique, ce qui devrait réduire la consommation de sel de façon significative durant l'hiver prochain (environ 20 %). L'acquisition d'une caméra infrarouge montée sur saleuse, permettant de doser automatiquement le sel mouillé en fonction de la température et de l'humidité du sol, devrait nous permettre de réduire encore la consommation de sel. Celle-ci sera testée cet hiver. La nouvelle politique de déneigement des trottoirs en ville a été mise en place avec succès. Elle nous a permis de mettre à disposition de la population plus de 75 km supplémentaires de trottoirs déblayés dans la ville en damier et en même temps, par la technique des andins, d'éviter toute évacuation de neige, hormis les zones habituelles où le stockage de la neige est impossible ou trop limité.
- Concernant les déchets, 1 nouvelle mini-déchetterie enterrée (Terreaux) est venue compléter le réseau existant. En matière de nouveauté, une midi-déchetterie a été remplacée par une déchetterie enterrée (Coop Entilles). Elle préfigure la politique d'enterrer toutes les déchetteries pour des questions de propreté, d'hygiène et d'esthétique et d'entretien. Afin d'améliorer le tri des déchets et préparer l'introduction en 2008 de la taxe au sac au niveau cantonal, la Voirie a élaboré le mémento des déchets 2006 sous forme de calendrier. Celui-ci contient, en plus des informations usuelles, une foule de renseignements sur les déchets et la manière de les trier. La voirie a également mis sur pied un ramassage du papier porte à porte. Celui-ci débutera en 2006 et sera opéré par des sociétés locales. Le recyclage supplémentaire escompté est estimé à 1'000 tonnes par an, ce qui se traduira par une économie de l'ordre de CHF 150'000.- par an pour le service d'enlèvement des déchets non valorisables.
- Concernant les ateliers, la voirie et la police ont mis sur pied l'intégration de l'atelier de signalisation de la Police au sein de l'atelier de serrurerie de la Voirie. Cette intégration interviendra au début 2006 et devrait permettre d'économiser un poste de travail (non remplacement d'un départ à la retraite) sans diminution des prestations. De même, la Voirie, la Police et le service des Espaces verts ont décidé de fusionner les ateliers de mécanique au sein de l'atelier de mécanique de la Voirie. Cette intégration interviendra également au début 2006 et devrait aussi permettre d'économiser un poste de travail, sans licenciement et sans diminution des prestations.

Concernant la STEP :

- Les travaux d'extension sont terminés. Le budget (crédit et crédits complémentaires) d'un montant de CHF 29'313'000.- a été respecté.
- Son fonctionnement est stable et très satisfaisant.
- Grâce à la mise en service d'un système de digestion des boues, le biogaz a permis de chauffer l'ensemble des bâtiments de la STEP durant toute l'année (27 tonnes de mazout économisées) et de produire de l'électricité (470'000 KWh, soit 35% de la consommation électrique totale). Par ce procédé, plus de 256 tonnes de matières

sèches de boues sont minéralisées en biogaz (soit 800 tonnes de boues humides), diminuant d'autant les frais de séchage. Globalement, l'économie nette réalisée est d'environ CHF 260'000.- par an.

- La prise en charge de boues d'autres STEPS, en particulier de France voisine, afin de diminuer les frais d'exploitation et d'amortissement à charge de la Commune n'a pas encore abouti, mais nous avons de grands espoirs de voir ce projet se concrétiser en 2006.

Concernant le domaine foncier, la numérisation du cadastre touche à sa fin. Un nombre important de trottoirs privés ont été remis au domaine public.

Concernant l'ancienne décharge communale des Bulles :

- Comme l'année précédente, la décharge des Bulles n'a accueilli, en dépôt temporaire, que des matériaux de construction récupérés ou des matériaux compostables.
- Aucun problème de stabilité n'a été constaté. Les rares pluies abondantes n'ont pas entraîné de dégâts superficiels.
- Le projet d'aménagement de la surface de la décharge suit son cours avec cependant un léger retard.

ACTIVITÉ DES DIFFÉRENTS SERVICES

Voirie

Entretien des chaussées Ville et environs

Rhabillages et surfacages :

- Surfaces traitées : 12'700 m² (11'962)

Entretien des chaussées

Réfection d'enrobés bitumineux posés à chaud en couche d'usure :

- Surfaces traitées : 6'310 m² (6'560). Rues des Armes-Réunies (Léopold-Robert – Parc), Fritz-Courvoisier (Place de l'Hôtel-de-Ville - Etoile), du Commerce (Midi – Croisée), Alexis-Marie-Piaget (Nord, Alexis-Marie-Piaget 66)
- De nouveaux revêtements (en partie financés par d'autres services) ont également été posés sur l'emprise de la route, notamment sur le chantier SIM de la rue de L'Etoile (Fritz-Courvoisier – Crêt)
- Dans le cadre du crédit spécial des dégâts dus au gel, des tronçons ont été réfectionnés ponctuellement et quelques-uns complètement, notamment la rue du Balancier (2'000 m²).

Des arrêts de bus (couches de support et de roulement) ont également été repris.

Une nouvelle campagne d'entretien a été réalisée cette année avec de l'enrobé coulé à froid (ECF) posé en couche mince :

- Surfaces traitées 8'370 m² (18'480). Rues des Chevreuils, du Stand, chemin du Couvent, chemin des Tilleuls.

Renforcement de la fondation:

- Rues Numa-Droz (Centenaire-Volta), Louis-Agassiz (Charles-Naine – Tertre), du Temple-Allemand (Armes-Réunies - Fontaine).

Travaux divers

- Entretien général courant du domaine public. Pontage des fissures à la lance thermique, 4'000 mètres courant, rhabillage et reflachage, pose de regards, grilles et bordures.
- Entretien des berges de la Ronde et des Sentiers du Doubs.

Entretien des trottoirs, parcs publics

Surfaces traitées (total)	11'969	m ²	(17'500)
Surfaçage à l'abonnement	969	m ²	(8'429)
Surfaçage trottoirs publics	11'000	m ²	(17'000)
Bordures			
Pose et remplacement de pavés en lignes	20	ml	(230)
Pose et remplacement de bordures	113	ml	(427)

Subventions pour trottoirs privés

Surfaces subventionnées	1'303	m ²	(2'184)
Cession de terrains au domaine public	11'459	m ²	(17'196)
Cession des trottoirs	3'019	m ²	(7'185)
Cession de routes et passages	8'440	m ²	(10'011)

Maçonnerie, travaux extérieurs

Réfection de l'escalier Tourelles – Tête-de-Ran, réfection d'un escalier à Succès 11. Pavage du pourtour de la fontaine à la Place du Bois. Aménagement d'une place de jeux à Jacob-Brandt 106. Construction des soubassements d'un hangar au Centre horticole. Pose de bornes sphériques en face de la poste sur le trottoir central pour empêcher le parcage abusif. Construction et pose d'une œuvre d'art en lame de béton au giratoire Volta.

Voirie, travaux extérieurs

L'hiver 2004-2005 a été très rigoureux. Le dégât du gel sur les routes a été très important. Dans le cadre du crédit spécial, le service de la Voirie a participé aux réparations importantes. La première mini-déchetterie a été construite à l'ouest de Coop Entilles. Cet aménagement, très discret, est bien apprécié des citoyens car il permet de se débarrasser des déchets recyclables, tel que le verre ou le papier d'une manière aisée. Cet aménagement optimise ainsi la récolte des déchets.

Nouvelles constructions routières et piétonnes

Elargissement des chaussées Crêtets et Chevrolet (Morgarten – Combe-à-L'Ours), construction d'un giratoire à l'intersection des rues Helvétie – Crêtets – Chevrolet. Réaménagement de l'avenue Léopold-Robert (Volta - Maire-Sandoz) avec la construction d'un giratoire à la hauteur de la rue Volta. Construction de la nouvelle route d'accès à Neode.

Curage, canalisations

Entretien et curage général du réseau des collecteurs publics au moyen de l'hydrocureuse. Travaux de recherche et curages sur des canalisations privées pour le compte de tiers. Inspection de plusieurs tronçons de collecteurs par télévision. Entretien annuel des collecteurs principaux. Remplacement et construction de nouveaux dépotoirs et de chambres de visite. Entretien des emposieux. Entretien des puits d'infiltrations.

Nouveaux collecteurs

Pour les nouveaux collecteurs, il a été posé en 2005 des tuyaux en béton, PVC et en GUP

de Ø 20 à 150 cm	500	ml	(1'480)
------------------	-----	----	---------

Remplacement de collecteurs

Pour le remplacement d'anciens collecteurs, il a été posé en 2005 des tuyaux en PVC

de Ø 15 à Ø 150 cm	550	ml	(994)
--------------------	-----	----	-------

Déblaiement de la neige

Pendant la saison d'hiver 2004-2005, les chutes de neige ont atteint 3.43 m (2.42 m). Les engins de déneigement des Travaux publics ont été engagés à 43 reprises (25) et ceux des entreprises privées à 23 reprises (7).

Achat de matériaux

Fondants chimiques	1'450	to	(1'150)
Sable	510	m ³	(480)

Ordures ménagères et récupération de déchets

Ordures ménagères + encombrants combustibles	12'041	to	(13'685)
Verre	1'479	to	(1'417)
Huiles usées	21	to	(22)
Aluminium et boîtes de conserve	35	to	(35)
Piles	6	to	(10)
Papier	953	to	(865)
Ferraille ménagère mélangée	116	to	(194)
Objets encombrants (interventions)	3'755	p.	(3'710)
Déchets verts (compost)	1'427	to	(1'487)
Petit électroménager	38	to	(25)
Déchets spéciaux des ménages	27'355	kg	(8'850)
Gros électroménager (479 appareils frigorifiques)	1'076	p.	(901)

Acquisitions

Nous avons fait l'acquisition de :

- un unimog 40 km/h afin de ne pas payer la RPLP
- un camion pour le ramassage des ordures
- une brosseuse 1,5 m³

Service des ateliers

Mécanique

L'entretien général du parc des véhicules lourds et légers, ainsi que des engins de déneigement de la voirie et des Travaux publics a été effectué. 32 véhicules ont été révisés et présentés à l'expertise. Il a également été procédé à la réparation de véhicules de SIM, de la Police et de voitures privées endommagées par nos services. L'outillage des ateliers et de la Voirie a été révisé et réparé. Toutes les installations techniques du garage ont été contrôlées et révisées. Trois véhicules d'occasion ont été vendus. Un camion OM a été donné à l'association Salubrité +, qui s'occupe du nettoyage de la ville d'Abidjan en Côte-d'Ivoire.

Menuiserie

Il a été procédé à l'entretien du mobilier urbain, des places de sport, ainsi que de l'ensemble des jeux dans les parcs publics. Entretien courant et réparations au Bois du Petit-Château. Travaux divers pour la Voirie. Prestations diverses pour les Espaces verts, SIM, la STEP, la Police, le CTP, les musées, etc.. Les réparations des dégâts dus à la neige ont été effectuées. L'entretien général de la piste Vita et terrains de sports, paniers de basket et autres agrégats sportifs a été fait pour l'Office des sports. La nouvelle signalétique en verre a été posée à Espacité, Passage Léopold-Robert 3, au Service de l'Hygiène et à Serre 23. Fabrication d'une brouette géante, d'un aménagement de place de jeux et de tables de pique-nique au collège de l'Ouest pour les Espaces Verts, ainsi que d'un important décor pour le stand des Floralties. Le plancher de l'abri du Gros-Crêt a été réparé et une piste de pétanque a été construite à la Place de la Carmagnole. Une nouvelle réception a également été fabriquée et posée au secrétariat des Travaux publics.

Serrurerie

La serrurerie a effectué les travaux suivants : réparation des dégâts dus au déneigement, entretien des engins neige et des véhicules, du mobilier urbain et des arrêts de bus. Une barrière a été construite et posée au collège des Marronniers. Divers travaux d'entretien ont été effectués au CTP, ainsi que des places de jeux et l'aménagement de la cour du Collège de l'Ouest. 60 coffrets de protection ont été construits pour la STEP, ainsi que la fabrication et la pose d'un toit de protection pour ventilateurs.

Peinture

Marquage routier. Travaux de peinture sur les jeux et bancs des parcs publics. Restauration du mobilier urbain, etc.. Vernissage des jalons à neige. Divers travaux de peinture pour l'usine électrique et Léopold-Robert 3, le BPC, les silos à sel, le couvert du CTP, l'Intendance des bâtiments, la STEP et le giratoire des Entilles (20 lames).

Nouvelle stratégie et organisation

Ramassage des ordures ménagères

Le projet de suppression du ramassage porte à porte par le remplacement de conteneurs enterrés a été accepté. L'étude de faisabilité va être confiée à deux étudiants de l'INSEME, Bordeaux, qui seront accompagnés du responsable du service des déchets. Cette étude sera menée en collaboration avec la ville de Neuchâtel.

Service hivernal

Afin d'améliorer encore l'économie de sel, une caméra thermique à infrarouge a été installée sur un véhicule de salage. Les premiers résultats sont concluants.

Mise en place de synergies avec d'autres services communaux

Suite à la proposition du Conseil communal d'affecter les deux employés de la signalisation verticale de la Police locale au service de la Voirie, un tour de table avec les personnes concernées a été fait. Des économies sont apparues rapidement, raison pour laquelle, dès le 1^{er} janvier 2006, les deux employés seront affectés à l'atelier de serrurerie de la Voirie.

La même proposition a été faite pour le mécanicien de la police locale. Après discussion, il est vite apparu que rassembler l'entretien mécanique de la Police, des Espaces verts et de la Voirie amènerait des économies de masse. Aussi, dès le 1^{er} janvier 2006, ces trois ateliers ne seront plus que deux et seront sous la direction du chef de garage de la Voirie.

Mise en place de synergies avec les Ponts et Chaussées

Notre proposition de mise en place de synergies avec l'Etat de Neuchâtel (division 3) pour le déneigement et l'entretien estival a été acceptée par le Conseil communal. Mission nous a été donnée de prendre contact avec le Département des Ponts et Chaussées.

BUREAU TECHNIQUE

Etudes générales, avant-projets, relevés, plans d'exécution.

Aménagement de l'avenue Léopold-Robert et canalisations eaux usées et eaux claires entre Volta et Maire-Sandoz – Giratoire Léopold-Robert/Volta – canalisations EU et EP boulevard de la Liberté entre Ormes et Commerce – Mini-giratoire Etoile/Crêt/Croix-Fédérale – mini-giratoire Musées/Midi – installation de stockage de verres usagés et de matériaux de construction de route sur l'article 13347 – giratoire Louis-Joseph Chevrolet/Crêtets/Helvétie – élargissement rue des Crêtets entre Morgarten et Helvétie – élargissement rue Louis-Joseph Chevrolet entre Helvétie et Combe-à-l'Ours – bornes amovibles sur le trottoir central Léopold-Robert 63 – giratoire Agassiz/Bois-Noir/Cernil-Antoine – déchetterie rue Volta centre COOP Entilles – décharge des Bulles, traitement des boues de la STEP – déchetterie et parking d'échange intercommunal au Crêt-du-Locle – Louis-Joseph Chevrolet 43 accès allée du Laser – route d'accès à NEODE – fondation du hangar du Centre horticole – relevé des chambres de visite et plan général d'évacuation des eaux – participation à l'organisation de la Fête de Mai et de la Braderie.

Plans des canalisations

Le relevé des nouveaux collecteurs et la mise à jour des plans des canalisations ont été exécutés.

Implantation des données (chambres et canalisations) dans le cadre du PGEE avec le logiciel AUTOCAD.

Fouilles sur la voie publique

Il a été enregistré, contrôlé et facturé des taxes sur 129 (141) autorisations de creusage dans la voie publique pour 3'677.05 m² (5'009.6) de fouilles exécutées.

Direction des chantiers et études financières

Pour le compte des services techniques : construction de la route communale d'accès à Neode, élargissement des chaussées Crêtets et Chevrolet, construction d'un giratoire à l'intersection Helvétie - Crêtets, construction d'un giratoire à l'intersection Volta - Léopold-Robert, aménagement des voies Nord et Sud de Léopold-Robert entre Maire-Sandoz et Volta, réfection des rues Temple-Allemand, Numa-Droz, Agassiz, Etoile, Côte. Divers travaux sur les chantiers SIM. Campagne de tapis et de réfection des dégâts dus au gel, ainsi que divers chantiers. Etude des futurs chantiers SIM-TP, ainsi que différents aménagements urbains (parkings, giratoires, routes, canalisations, trottoirs, etc.).

Pour le compte des Espaces verts : plantation de nouveaux arbres le long de l'avenue Léopold-Robert.

DOMAINE FONCIER COMMUNAL

Transactions immobilières

Cessions au domaine public communal

Les cessions au domaine public communal représentent au total 11'459 m² soit 3'019 m² de surface trottoir et 8'440 m² de surface route.

Transactions immobilières importantes

Régularisation cadastrale du nouveau quartier de l'Orée-du-Bois avec achat du terrain représentant la nouvelle route (5'926 m²) et acquisition des parcelles résiduelles zone de verdure (2'834 m²).

Régularisation cadastrale et cession de la nouvelle route du passage de la Bonne-Fontaine au domaine public (Site IGESA), achats et échanges de terrains avec IGESA, Crédit Suisse et Carré-Clair pour création de places de parc.

Echange de terrains

Echange de terrains à la rue du Collège 24 avec Maurice Bonny SA, pour permettre la construction d'un nouveau garage.

Ventes

Vente au quartier « Les Alerac » de six biens-fonds pour la réalisation de villas jumelées et de deux biens-fonds pour des villas individuelles : CHF 625'980.-.

Droits de superficie

Capel 25, renouvellement du droit de superficie de 2'771 m² en faveur de Cablecom GmbH pour exploitation de l'antenne existante.

Réunions cadastrales

Réunions de biens-fonds agricoles à La Sombaille et au Chapeau-Rablé pour simplification de gestion des affermages et contribution à l'amélioration du cadastre de notre commune à l'occasion de la nouvelle mensuration de la zone agricole lot 15.

Division cadastrale

Division cadastrale au Bois-du-Couvent, création d'un bien-fonds privé communal pour permettre à la CPC de faire l'acquisition de garages.

Servitudes

- Vérification des servitudes mises à l'enquête dans le cadre du lot 11 à la rue de la Boucherie.
- Création d'une servitude de passage sur terrain communal au Crêt-du-Loche, en faveur de l'entreprise Stryker.

Transactions importantes en travail

- EHM, promesse conditionnelle de constitution d'un droit de superficie.
- Modification de la convention de servitude de superficie à l'Aéroport des Eplatures en faveur de la Confédération pour la nouvelle station météorologique.
- Echanges de terrain route Boinod-Les Convers H20.
- Trois ventes de terrains aux « Alerac ».

Equipement

Gestion et facturation des taxes d'équipement pour nouvelles constructions, agrandissements et transformations : CHF 350'000.-.

Remboursement d'une partie des montants des hypothèques légales inscrites sur les terrains privés du nouveau lotissement de l'Orée-du-Bois (étape 1) : CHF 40'000.-.

Toponymie

Commande et pose d'une vingtaine de nouvelles plaques de rues pour amélioration de la signalisation des rues principales.

Numérisation du domaine foncier communal (MapInfo) :

L'inventaire des trottoirs et passages au domaine public communal est en travail.

L'inventaire, avec photos des plaques explicatives, a été mis sur le site web de la ville.

STATION D'ÉPURATION

Déchets évacués	Unités	2005	2004	2003
Gravier évacué à la décharge	m ³	*56	28	52
Sable évacué à la décharge	m ³	*56	non défini	160
Déchets retenus par les grilles et brûlés à CRIDOR	tonne	171	136	97
Boues déshydratées évacuées à SAIOD	tonne	2'027	2'660	2'860

* Estimé

L'année 2004 a été marquée par l'inauguration officielle de la STEP rénovée ; 2005 peut être présentée comme étant l'année de « rodage » et de réglage des différents procédés de traitement de l'eau usée.

De ces eaux usées ont été extraites des quantités de gravier équivalentes aux années précédentes. Par contre, le volume de sable prélevé est significativement plus faible qu'auparavant. Cette diminution s'explique par la mise en service du système de lavage qui a permis d'obtenir un sable beaucoup plus propre. Les déchets qui en ont été extraits se retrouvent dans les grilles, expliquant la nette augmentation des refus évacués à CRIDOR en 2005.

Quant aux boues déshydratées transportées à SAIOD, leur quantité a diminué grâce à la mise en service de la digestion à la fin 2004. Plus de 256 tonnes de matières sèches de boues ont été minéralisées en biogaz (soit 800 tonnes de boues humides), diminuant d'autant les frais de séchage (Fr 258.-/t). Ce biogaz a été valorisé en étant brûlé dans une chaudière à couplage chaleur/ force, permettant de chauffer l'ensemble des bâtiments de la STEP durant toute l'année (27 tonnes de mazout économisées) et de produire de l'électricité (470'000 kwh soit 35 % de la consommation électrique totale). Globalement, l'économie nette réalisée est d'environ Fr 260'000.-/an.

Concernant l'épuration biologique de l'eau, nous avons fait part, dans le rapport précédent, d'un problème d'inhibition réversible du traitement de l'azote ammoniacal dû à des rejets toxiques arrivant à la STEP. L'origine de ce blocage a été trouvée et des travaux sont en cours chez l'industriel voisin pour y remédier.

La STEP fonctionnant maintenant de façon fiable, l'objectif principal de l'année 2006 sera d'accélérer la démarche qualité en vue de l'obtention de la certification ISO 14001 (prévue début 2007).

ESPACES VERTS

Abattages

Durant l'année 2005, l'équipe des bûcherons communaux a procédé à l'abattage de 48 (28) arbres dans nos parcs et allées. Ces arbres, dont la plupart étaient secs et pourris, se trouvaient aux emplacements suivants : Parc des Musées, Parc des Crêtets, Parc 119, rue du Succès, rue Stavay-Mollondin, Avenue Léopold-Robert, Boulevard de la Liberté, rue des Arpentiers et Place du Bois.

Plantation d'arbres

Parrainage de 2 (5) arbres et arbustes aux Parc Gallet, de 13 (13) arbres tiges de variétés d'anciennes pommes au Succès. Nous avons également planté 72 (77) arbres tiges nouveaux et pour le remplacement d'arbres d'allées et de parcs publics.

Pour les giratoires, massifs, parcs, haies et autres aménagements, nous avons planté 0 (35) rosiers, 1'010 (834) arbustes, 160 (300) vivaces, 0 (18) plantes grimpantes et 0 (150) plantes tapissantes.

Plantation des massifs

Le nombre de plantes vertes et fleuries cultivées en 2005 par le Service de production pour les décorations s'est élevé à 104'960 (106'750) unités, comprenant 13'000 (9'000) plantes pour le cimetière.

Pour le printemps : un total de 31'110 (33'220) variétés de plantes bisannuelles, telles que pensées, pâquerettes et myosotis, ainsi que 16'570 (17'470) bulbes destinés aux différents massifs de la ville.

Pour l'été : un total de 45'800 (45'800) variétés de plantes annuelles, telles que bégonias, géraniums, pétunias, légumes, tagètes. Afin de marquer notre attachement au Festival des jardins extraordinaires de Cernier, nous avons aménagé, devant la gare, trois types de jardins différents fait de mosaïciculture, de fleurs et de légumes. Un jardinier en poterie poussait une énorme brouette fleurie, ce qui a spécialement plu aux enfants. Nous avons dû déplorer, lors de la fête de la Braderie, la suppression de plus de la moitié du massif devant la Grande-Fontaine pour y installer une tente et un bar. Nous avons pu palier à ce désagrément en plantant, à l'automne, quasi tout le massif avec 1'300 (1'100) bruyères et des choux d'ornements.

Pour les bureaux de l'administration et autres demandes destinées à des décorations officielles, un total de 9'480 (5'750) plantes vertes et fleuries.

Comme chaque année, l'équipe a été chargée d'organiser la décoration lors de manifestations officielles qui ont été au nombre de 44 (65). Pour 19 (15) d'entre elles, la prestation a été facturée et dans 25 (50) cas, elle a été fournie gratuitement, le tout représentant 300 (439) heures de travail.

Le Service a également cultivé 700 (1'000) plantes vivaces, principalement pour la bouquetterie.

L'équipe de production a, par ailleurs, passé 610 heures de travail hors culture, pour diverses manifestations et divers travaux pour la construction de notre nouveau couvert.

Concours des balcons fleuris

La participation à cette 19^{ème} édition a été assez moyenne avec 32 (34) inscriptions. Il y a cependant toujours régulièrement 3 à 4 nouveaux participants. Malgré un été relativement peu pluvieux, les présentations des participants ont été de qualité et les fleurs sont restées belles jusqu'à fin octobre pour celles qui étaient protégées en façade. Un prix de fidélité a également été attribué à 3 (3) d'entre eux pour leur 10^{ème} participation.

Les aménagements

Les aménagements suivants ont été effectués en cours d'année 2005 : plantation d'arbres tiges et d'arbustes à la rue Louis -Joseph Chevrolet, y compris le giratoire vers Polyexpo; places de jeux au collège de l'Ouest et à la rue du Commerce 91; remise en état du terrain ex-CISA à l'entrée de la ville avec plantation d'arbustes.

Le service et l'extérieur

En cours d'année, plusieurs collaborateurs ont suivi différents cours de formation continue et des journées de conférences. Nous avons participé aux 5^{èmes} Florales Internationales de Genève durant le mois de novembre pour laquelle nous avons bénéficié de l'aide des différents ateliers de la Voirie et de l'Urbanisme. Ensemble, nous avons présenté différents objets artistiques liés au thème «Art Nouveau». Nous avons également participer aux décorations pour « le Musée du Père Noël ».

A relever que le chef-jardinier apporte sa contribution comme Président de l'Union Suisse des Parcs et promenades et au « festival des jardins » de Cernier en participant au Comité.

Personnel

En cours d'année 2005, les fluctuations du personnel ont été les suivantes : un apprenti nous a quittés après ses trois années de formation comme horticulteur A et un apprenti de 1^{ère} année a débuté; une aide-jardinière est partie au milieu de l'année. Trois à quatre personnes placées par l'ORP et en mesure de réinsertion sociale renforcent nos équipes d'entretien et en mécanique.

Entretien des bâtiments et mécanique

Pour des raisons de santé, notre mécanicien n'a pas effectué d'heures de travail (601) pour diverses expositions, réalisations et entretiens en ville, comme il le faisait auparavant et il a dû prématurément quitter ses fonctions. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Acquisitions

Le matériel courant a été renouvelé et nous avons fait l'acquisition des machines et outils suivants : 1 tracteur en remplacement d'un ancien de 1983, 1 souffleuse à feuilles 4T et 2 petites tondeuses.

CIMETIÈRE ET CENTRE FUNÉRAIRE

Les incinérations de personnes domiciliées en Ville représentent le 92,62 % (93 %) et les inhumations le 7,38 % (7 %) des décès.

Les chambres mortuaires ont été utilisées pour 465 (490) personnes et 374 (422) cérémonies avec jeu d'orgues se sont déroulées dans la salle du Centre funéraire.

Le pourcentage des personnes de la Ville incinérées en 2004 et dont les cendres ont été déposées dans la tombe collective est de 23,74 % (en 2003, 22,35 %). Le taux des urnes reprises par les familles en 2004 est de 29,88 % (en 2003 de 33,24 %).

Les taxes d'incinération et la location des chambres ont été réadaptées par rapport à l'indice suisse des prix à la consommation. Les tarifs des abonnements pour l'entretien des tombes n'ont pas fait l'objet d'une réadaptation de prix.

Cimetière de la Charrière

Incinérations	Personnes de la Ville	339 (357)
	Personnes du dehors	444 (394)
	Personnes de la Ville (ossements)	0 (1)
	Personnes du dehors (ossements)	0 (0)
Inhumations	Personnes de la Ville	27 (27)
	Personnes du dehors	1 (0)
Exhumations	Personnes de la Ville	0 (1)
	Personnes du dehors	0 (0)

Cimetière des Eplatures

Inhumations	Personnes de la Ville	0 (0)
	Personnes du dehors	0 (0)

Cimetière israélite des Eplatures

Inhumations	Personnes de la Ville	1 (2)
	Personnes du dehors	2 (1)

Matières anatomiques

Provenant de l'hôpital de la Ville	13 (2)
------------------------------------	--------

Administration

Le Service cantonal de la protection de l'environnement a analysé les fumées du crématoire, processus en relation avec les normes fixées dans ce domaine par l'Opair (ordonnance de la protection de l'air).

Cette année la facturation des Abonnements pour l'entretien des tombes a été éditée par le système SAP/SD. Le SIC de la Ville a réalisé un interface entre le programme Fox Pro, qui s'occupe de la gestion de toutes les données pour les plantations et autres éléments de ce secteur, et SAP/SD. En février nous avons adressé une lettre accompagnée d'un contrat à tous les abonnés, contrat qui stipule que l'abonnement se poursuit tacitement d'année en année avec réadaptation de prix, sauf résiliation de la part de l'abonné à la date limite du 25 février. Ainsi, nous n'adresserons plus la lettre annuelle communiquant les prix des abonnements, ceci dans le but de limiter les frais. Une mention a été apportée au dos de la facture qui rappelle cette information.

Entretien des tombes

Nous avons procédé à l'entretien de 1'882 (1'946) tombes sur abonnements, ce qui représente la plantation d'un nombre de fleurs équivalent aux années précédentes.

Nous avons exécuté 480 (452) ordres de travail, dont 137 (108) mises en terre d'urnes. Nous avons enregistré 84 (76) annulations de concession. Seules 60 tombes ont été enlevées en raison du terrain gelé, les 24 restantes seront supprimées au printemps 2006. Le solde représente divers travaux et entretiens de tombes pour lesquelles le nombre de plantes utilisé est analogue aux années précédentes.

Aménagements

Au cimetière de la Charrière, comme chaque année, nous avons taillé les 4 km de haies de thuyas et quelques 140 arbres. Nous avons poursuivi et terminé le remplacement échelonné des haies du massif Sud, créé par Charles l'Eplattenier, selon l'accord pris en 2003 avec le Service d'urbanisme. Dans le massif VII, nous avons aménagé les chemins d'accès aux nouvelles tombes d'inhumation et planté la haie de thuyas.

Massif des 10 Columbarium

Nous avons poursuivi la réalisation de ce massif en construisant 2 nouvelles cellules comptant au total 52 niches funéraires. Afin de limiter les frais, les plantations ont été exécutées par notre service.

Fontaines

Nous avons procédé à la réfection de plusieurs bassins répartis dans les massifs du cimetière.

Installations

Salle du Centre funéraire

Nous avons installé une boucle à induction magnétique pour malentendants, afin de répondre à une demande de l'Amicale des Malentendants.

Couches

Une entreprise privée a démolit et reconstruit 6 couches de 6 M. Nous avons entrepris la réfection de nos couches en 1993, elle se poursuivra au fil des ans jusqu'à ce qu'elles aient toutes été refaites.

Personnel

Monsieur Pierre-Antoine Bovier étant en congé maladie depuis le mois de janvier, afin de compléter notre équipe, nous avons engagé du 1^{er} avril jusqu'à fin août Monsieur David Liard en qualité d'aide-jardinier.

Comme chaque année, de mai jusqu'à fin octobre, nous avons bénéficié de la collaboration d'étudiants pour les travaux d'entretien des tombes et du cimetière.

Depuis le mois de janvier, un employé de notre service est mis à la disposition de la Voirie durant les mois hivernaux.

Nous avons équipé notre personnel de matériel de sécurité pour la taille des arbres.

SERVICE GÉOMATIQUE

Création du service

Créé en 2005, le Service géomatique exploite les données géographiques – géodonnées - disponibles (sources cantonale et fédérale) et produit, sur cette base, de nouvelles données pour les services communaux.

Le Service est « un service au service des services » qui travaille sur trois niveaux :

- Consultation des géodonnées via le guichet cartographique communal (www.chaux-de-fonds.ch)
- Exploitation des géodonnées pour la production de plans et d'analyses spatiales pour les services
- Production de géodonnées communales

Promotion

Pour faire connaître les atouts de la cartographie informatique, organisation de rencontres promotionnelles pour développer le « réflexe géomatique » : Direction des écoles, Police des habitants, Travaux publics, Service de l'hygiène et de l'environnement, Services sociaux, Police locale, Ville du Locle, Commune de La Sagne...

Consultation

En étroite collaboration avec le SITN (Système d'Information du Territoire Neuchâtelois) et le SIC (Service informatique communal), mise en production d'un guichet cartographique communal pour mettre à disposition des services et de la population des géodonnées communales. Thèmes traités : localisation d'adresses, mesures hivernales, chantiers, toponymie.

Exploitation

Réalisation de plus de 80 plans et analyses spatiales pour les services : plan du Bois du Petit-Château, distribution des élèves dans les collèges (niveaux primaire et secondaire) en fonction d'un périmètre, cartes pour courses d'orientation, localisation des foyers des écoliers et des crèches privées, distribution des robidogs, transports scolaires, places de jeux, restriction des chiens en ville, WC publics, établissements publics, mesures hivernales, stands de la Braderie, chantiers, pistes de ski de fond, parcours VTT, infrastructures sportives, étude pour l'installation du Centre international Triathlon, Tour des bornes de la commune, MégaBike 2005 et 2006, analyses spatiales pour la politique d'accueil de la jeunesse, plans du calendrier de la Voirie, Tour de Suisse 2006, analyse spatiale pour évacuation de la neige, etc...

Production

Analyse des besoins, mise en œuvre et gestion des projets de production de géodonnées : plan général d'évacuation des eaux et signalisation routière. Suivi de la saisie, contrôle de la qualité des géodonnées, soutien technique, production des plans complémentaires.

Analyse des besoins pour la gestion de l'entretien des Espaces verts, des places de jeux et du mobilier urbain.

Autres travaux

Formation des utilisateurs, soutien technique, centralisation des géodonnées et création d'un catalogue, suivi des contrats d'utilisation des géodonnées, participation active au groupe de travail « Gestion des rues et adresses », projet de gestion des infrastructures sportives (GIDIS), participation au Comité de pilotage SITN.

Urbanisme et constructions

SERVICE D'URBANISME

Aménagements urbains

Le Service d'urbanisme a élaboré un projet d'aménagements destinés à sécuriser les abords des collèges et le chemin des écoliers et le Conseil général a accepté en août 2005 un crédit de CHF 750'000.- pour sa réalisation en 2006.

Le service a également établi une conception directrice pour le stationnement et a étudié le réaménagement du centre-ville de la place de la Gare à la Ville ancienne. Des propositions ont été présentées aux Rencontres de décembre et seront mises en consultation en 2006.

Aménagement du territoire

Une étude pour le réaménagement du Crêt-du-Loche a été élaborée en collaboration avec la ville du Locle et le canton. Cette étude a été soumise à la commission intercommunale et sera présentée aux Conseils généraux des deux villes en septembre 2005. Suite à son renvoi en commission, elle sera réexaminée par les deux législatifs en 2006.

Plans de quartier et plans spéciaux

Huit nouvelles procédures de plans de quartier et quatre procédures de plans spéciaux ont été initiées en 2005 et sont toujours en cours.

Protection du patrimoine

Inscription sur la liste indicative de l'UNESCO

Le groupe de travail comprenant des représentants des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, du Service cantonal des monuments et sites et de l'Office fédéral de la culture a élaboré le rapport sur la candidature des deux villes à leur inscription au patrimoine mondial, rapport accepté en avril 2005 par les deux Conseils généraux.

Le groupe de travail a ensuite poursuivi la préparation du dossier de la candidature (toujours prévue pour 2008) en vue de l'inscription définitive.

Fondation du patrimoine

La Fondation du patrimoine est désormais opérationnelle. La subvention communale pour la restauration des éléments architecturaux dignes d'intérêt, qui figurait auparavant au budget du Service d'urbanisme, est désormais versé annuellement à la Fondation. Celle-ci est administrée par le service.

Rénovation de bâtiments

Le Service d'urbanisme, par l'architecte communal, l'architecte du patrimoine ou l'urbaniste, ont participé aux études de restauration de la Maison Blanche. Plusieurs chantiers de restauration des bâtiments remarquables appartenant à des particuliers ont également été suivis par le service.

113 façades ont été rénovées en 2005 sur la base des conseils du Service d'urbanisme, soit une réjouissante augmentation de 140% par rapport à l'année précédente.

Journées du patrimoine

Le 10 septembre 2005, la ville a participé aux Journées européennes du patrimoine, dont le thème était « Le patrimoine au présent, entre conservation et création ». Deux visites guidées ont été organisées pour mettre en évidence les liens entre patrimoine bâti et patrimoine horloger des origines à nos jours. Près de deux cents personnes ont suivi ces visites.

Plan directeur de l'affichage

Le règlement d'affichage est sous toit depuis 2004. Son achèvement a permis d'entreprendre en 2005 les discussions en vue de la renégociation de la convention d'affichage.

La renégociation porte sur la réalisation d'un concept global d'implantation de supports d'affichage et sur le montant des redevances que percevra la Ville.

La nouvelle convention sera finalisée dans le courant du printemps 2006.

Permis de construire

Comme les autres années, le suivi des dossiers de demandes de permis de construire a représenté une partie importante du travail du service puisqu'il occupe une collaboratrice pratiquement à plein temps pour la résolution des problèmes posés par les demandes de permis de construire et les contacts avec les requérants pour la mise au point des dossiers, ainsi que pour le traitement des oppositions. Le Service d'urbanisme a assumé l'organisation et la majeure partie du suivi des travaux de la Commission d'urbanisme.

Relations publiques et image de la ville

L'ouverture des manifestations Art nouveau 2005-2006 a conduit le Service d'urbanisme à organiser un plus grand nombre de visites guidées pour des groupes de spécialistes.

Comme toujours, de nombreux enseignants, élèves et étudiants ont sollicité des exposés ou de la documentation sur la ville et son histoire.

Le calendrier 2006 a été réalisé sur le thème de l'Art nouveau, afin de contribuer à la notoriété de la manifestation Art nouveau 2005-2006.

Enfin, le Service a été présent, comme chaque année, par l'intermédiaire de l'architecte communal, au comité de l'ASPAN-SO et à la commission cantonale des biens-culturels.

Divers

Le service a organisé une semaine de la mobilité et mis en place les activités de la journée du 22 septembre "En ville sans ma voiture". Ces diverses manifestations ont connu un bon succès. Cette année, un effort tout particulier a été déployé pour sensibiliser et responsabiliser les entreprises à la mobilité douce ; un séminaire a été organisé pour leur faire (re)découvrir des solutions innovantes en matière de mobilité d'entreprises.

Les contacts avec les entreprises se poursuivront en 2006 pour inciter les entreprises à mettre en place des mesures favorables à la mobilité durable, ceci en lien notamment avec la nouvelle politique du stationnement que la Ville entend adopter rapidement.

Les demandes d'autorisations d'abattage d'arbres ont été comme chaque année nombreuses en 2005 et ont concerné plus de cent arbres, dans la plupart des cas remplacés par de jeunes plants. Ces demandes d'autorisation sont pour le service l'occasion d'entrer en contact avec les Propriétaires et de les sensibiliser à la nécessité de préserver les jardins en ville.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

(entre parenthèse : chiffre 2004)

Le service a examiné, fait circuler les dossiers et préparé les autorisations concernant les 279 (274) demandes suivantes :

- 25 (9) préconsultations ;
- 155 (178) demandes de permis de construire ;
- 67 (63) demandes d'autorisations diverses octroyées par le Conseil communal ou la Police des constructions ;
- 32 (24) demandes d'autorisations de pose d'enseignes.

Permis de construire

155 (178) permis de construction, dont 3 (0) sanctions préalables et 2 (1) autorisations à bien plaire, ont été délivrés. Ils ont trait aux genres de travaux suivants :

	Exécutés En cours	Inexécutés	Totaux
<i>Constructions nouvelles de bâtiments avec logements à l'exclusion des transformations</i>			
a) Maisons familiales, villas à 1 ou 2 lgts ou contiguës	13 (12)	2 (2)	15 (14)
b) Maisons à plusieurs logements	3 (2)	0 (16)	3 (18)
c) Maisons à usage mixte, locatif, commercial	0 (0)	0 (0)	0 (0)
d) Autres bâtiments avec logements	0 (0)	0 (0)	0 (0)
Totaux	16 (14)	2 (18)	18 (32)
18 (32) bâtiments neufs ont été sanctionnés et comprennent 50 (137) logements.			
<i>Bâtiments d'utilisation publique</i>			
Constructions, rénovations, transformations	3 (13)	0 (0)	3 (13)
<i>Bâtiments industriels, commerciaux</i>			
Constructions bureaux, magasins, y compris les transformations	20 (16)	2 (1)	22 (17)
<i>Constructions agricoles</i>			
Constructions, transformations, agrandissements	12 (7)	5 (3)	17 (10)
<i>Reconstructions après incendie</i>	0 (1)	0 (0)	0 (1)
<i>Transformations des bâtiments anciens</i>	35 (41)	9 (3)	44 (44)
<i>Vérandas</i>	18 (1)	3 (0)	21 (19)
<i>Antennes pour téléphonie mobile</i>			17 (6)
<i>Pose de panneaux solaires pour un total de 53 m² (137 m²)</i>			7 (15)
<i>Sanctions préalables</i>			3 (0)
<i>Autorisations à bien plaire</i>			9 (1)
<i>Décharges ou remblayages</i>			0 (0)
<i>Démolitions de bâtiments</i>			1 (5)

Autorisations délivrées par le Conseil communal ou par la Police des constructions

- 42 (42) autorisations ont été délivrées pour de simples travaux de construction, transformation, rénovation, etc..., dont 4 (10) autorisations pour des cabanes de jardin.
- 32 (24) autorisations pour des poses d'enseignes publicitaires.
- 2 (8) autorisations provisoires de commencer les travaux ont été délivrées.
- 22 (13) modifications de sanction ont été octroyées.
- 1 (0) prolongation de sanction a été délivrée.

Procédure de mise à l'enquête publique

119 (120) procédures de mise à l'enquête publique ont été effectuées comprenant la pose des perches gabarits sur le terrain traduisant la volumétrie des constructions projetées.

Interventions de la Police du feu et des constructions – Dénonciations

5 (16) constructions sans autorisation ont fait l'objet de l'intervention de la Police du feu et des constructions. 3 (5) ont été dénoncées au Procureur de la République.

Commission d'urbanisme

La Commission d'urbanisme a tenu 10 (10) séances pour examiner 73 (70) dossiers soumis à la sanction du Conseil communal.

Prêts de plans d'archives

144 (114) dossiers de plans d'archives ont été prêtés à des architectes, propriétaires, etc...

Calculs thermiques et formulaires particuliers

111 (123) dossiers ont été transmis pour contrôle au service de l'énergie.

Compteurs individuels des frais de chauffage et d'eau chaude

3 (15) bâtiments locatifs comprenant 33 (118) appartements ont été soumis à la réglementation du décompte des frais de chauffage et d'eau chaude impliquant l'installation de compteurs individuels pour les immeubles neufs de plus de 5 logements.

Constructions autorisées de bâtiments avec logements

A) Nouvelles constructions:

Le permis de construction a été délivré pour 18 (32) bâtiments comprenant 50 (152) logements.

Il s'agit de 15 (14) maisons familiales ou villas contiguës comprenant 17 (15) logements, de 3 (18) bâtiments locatifs à plusieurs logements comprenant 33 (137) logements.

B) Transformations:

La transformation de 44 (10) bâtiments existants modifiant les appartements dénote une augmentation de 32 (38) logements.

Le nombre de logements autorisés en ville de La Chaux-de-Fonds s'est accru de 82 (190) logements. Il établit le nombre de logements à 19'916 (19'834).

Visites de conformité

La Police des constructions, en collaboration avec le Service de l'hygiène et de l'environnement pour certaines visites, a procédé à la visite de 28 (36) bâtiments, 18 (23) villas, 5 (2) locatifs et 5 (11) usines, bâtiments agricoles, etc...

Statistiques et enquêtes sur les travaux du bâtiment

Il a été expédié régulièrement à l'Office fédéral de la statistique, les statistiques trimestrielles et annuelles des travaux du bâtiment. Après enquête préalable auprès des architectes, constructeurs et propriétaires 72 (80) formules d'enquête sur l'activité sur les constructions en 2005 ont été envoyées et réclamées aux architectes et maître de l'ouvrage qui sont par la suite répertoriées et transmises par Internet à l'Office de la statistique.

Installations de chantiers et contrôles

- 21 (16) autorisations pour l'installation de chantiers ont été délivrées.
- 0 (0) ordre pour la pose de barres à neige sur les toits.
- 3 (6) visites d'inspection avec l'Inspecteur de la CNA ont été effectuées.

Lors de chaque construction ou transformation, des visites sont effectuées par l'Inspecteur mais ne sont pas comptabilisées.

POLICE DU FEU

(entre parenthèses : chiffres 2004)

Permis de construire pour l'installation de chauffages

Le service a fait circuler pour préavis auprès des différents services communaux et cantonaux concernés les demandes de permis de construire relatives aux installations de chauffages.

77 (70) permis de construire pour installations de chauffages ont été octroyés par le Conseil communal:

- 7 (5) chauffages généraux, brûleurs à pression, mazout
- 14 (17) chauffages généraux de plus de 20 kW, gaz
- 6 (5) chauffages généraux, à bois
- 0 (3) chauffage général, mixte, mazout-gaz
- 0 (0) fourneau à gazéification, mazout
- 0 (0) fourneau à gaz
- 19 (14) fourneaux à combustible solide
- 24 (26) notifications de remplacement de production de chaleur

Installations de cheminées de salon

25 (26) autorisations pour l'installation de cheminées de salon ont été octroyées par le service de la police du feu et des constructions.

Toutes les nouvelles installations de chauffages et de cheminées de salon ont été contrôlées avec le concours des deux maîtres ramoneurs.

Installations de citernes

Il a été autorisé:	1 (0)	citerne aérienne à gaz
	2 (1)	citernes enterrées
	3 (3)	citernes, intérieur des bâtiments
	10 (16)	petits réservoirs jusqu'à 2'000 litres

Il a été procédé à la mise hors service de:

13 (6)	citernes enterrées
3 (5)	citernes à mazout

Il a été envoyé:	175 (170)	avis pour révision de citernes à mazout
	21 (32)	ordres de réparations, Police du feu ou mentionnés sur rapport

Visites des bâtiments

Comme pour l'année précédente, et toujours en rapport à la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST), 50 (52) usines ont été visitées, 9 (4) ont fait l'objet d'un rapport afin de se mettre en conformité, les autres étant contrôlées du fait de leur équipement en détection incendie, fléchage, pose d'extincteurs, etc.

La majorité des responsables de ces entreprises sont conscients des risques encourus et font le nécessaire en fonction de leurs disponibilités financières. Les directions suivent enfin le mouvement.

Feux d'artifices

L'arrêté n'ayant toujours pas été modifié, la Police cantonale continue d'assumer la responsabilité des contrôles des points de vente.

Contrôles des établissements publics

Le changement de patentes et les réouvertures d'établissements publics font l'objet de préavis de la Police du feu suite à une visite des locaux. Le nombre de locaux contrôlés se monte à 59 (52) pour l'année 2005.

Service de ramonage

Les problèmes rencontrés dans le service de ramonage en particulier avec un des deux ramoneurs se poursuivent et le Conseil communal a décidé de dénoncer la convention qui liait la Ville à l'entreprise mise en cause. Cette décision fait l'objet d'un recours encore à l'examen le 31 décembre 2005.

Contrôle des échafaudages

- 42 (56) installations d'échafaudages ont été annoncées
- 42 (56) installations ont été contrôlées

La majorité des installations nous ont donné satisfaction. Dès lors, nous avons pris contact avec la SUVA et visité ensemble ces installations afin de sensibiliser les ouvriers.

Contrôle des chantiers de révision de citernes

160 (170) chantiers de révision de citernes ont été contrôlés. L'effort fourni en 2005 se poursuit et nous réjouit. Les retards des années précédentes sont pratiquement comblés ou en commande. 26 (26) nouvelles installations de chauffage à distance ont été réalisées durant l'année 2005.

Rapport sur les collèges et les établissements communaux

La Police du feu a visité, en collaboration avec la Commission d'Hygiène et de Sécurité au Travail (CHST) et le SIS, l'ensemble de ces bâtiments. Un rapport de mise en conformité sortira dans le courant du printemps 2006.

Commission du feu

La Commission du feu a siégé 1 (4) fois et a visité à cette occasion le centre commercial COOP-Les Entilles. La réunion annuelle des représentants des Commissions de Police du feu a eu lieu le 27 octobre aux Ponts-de-Martel.

Assemblées – Associations:

Le groupement SIL (Surveillance des Installations et des Liquides polluants) poursuit son but. Il a été décidé que la présidence de ce groupe se ferait pas tournus chaque année et que les rencontres auraient lieu dans le canton du président. Les séances de travail avec le Service de la protection de l'environnement se poursuivent et tendent à uniformiser les interventions sur le terrain.

L'inspecteur-adjoint de la Police du feu a suivi un cours à Bière au sujet des clôtures de chantiers et des travaux de construction du GRPA (Groupement Romand de Prévention des Accidents) pour la prévention des accidents sur le domaine public.

Le programme Citbru est en phase terminale et déjà appliqué en grande partie. La recherche des données sur les installations des citernes et des chauffages en est grandement simplifiée.

Toutes ces séances et réunions permettent d'uniformiser les décisions prises sur le terrain et d'améliorer les connaissances dans un but constructif.

Cours

Les normes et directives de l'AEAI ont été modifiées afin de s'approcher au plus près des normes européennes. L'inspecteur et l'inspecteur-adjoint ont suivi un cours de 5 jours à Lausanne.

Secrétariat

La mise à jour informatisée de la cartothèque de tous les bâtiments du territoire communal est en cours mais avance difficilement pour des raisons de manque de temps et d'augmentation des tâches du secrétariat.

Informatisation des permis de construire

Le projet cantonal « SATAC » pour l'informatisation des dossiers de permis de construire est en voie d'achèvement et devrait être en fonction dans le courant de l'année 2006.

Archivage

L'ORP a mis à la disposition du service une personne chargée de scanner et d'archiver les plans sanctionnés et les permis de construire. Cette personne est entrée en fonction au mois de décembre 2004 et son contrat a pris fin au début du mois de décembre 2005. Cette tâche devra être reprise dans le courant de l'année 2006.

Conclusion du service de la police du feu et des constructions

Le nombre de demandes de permis pour la construction de bâtiments locatifs s'inscrit à la baisse par rapport à l'année 2004.

Le nombre de demandes de permis pour la construction de maisons familiales est constant.

Le nombre de transformations des immeubles existants est identique à l'année précédente.

Quant aux chantiers importants en cours, nous notons la terminaison du centre COOP-Les Entilles, NEODE et Stryker Spine.

La construction des bâtiments locatifs du Chemin-Perdu a débuté ainsi que trois locatifs du plan de quartier « Le Paddock », un des deux immeubles situés sur la rue de l'Helvétie et l'immeuble sis rue Stavay-Mollondin.

Le quartier de villas des Alérac se poursuit tandis que celui du Cerisier se termine.

Police

SERVICE DE L'HYGIÈNE ET DE L'ENVIRONNEMENT

1. Commission de salubrité publique

Au cours de l'année, la commission s'est réunie à cinq reprises. Elle a examiné et adopté les budgets, comptes et rapport annuel du service de l'hygiène et de l'environnement ainsi que des abattoirs. Une visite du laboratoire a intéressé les quelques commissaires présents. La commission a également discuté les résultats et les propositions de l'audit du service effectué par le bureau Compas. Les deux séances réservées à la réorganisation du service ont fait l'objet de discussions nourries, dont on relèvera ci-dessous les quelques points principaux.

- 1) Plusieurs commissaires se sont prononcés contre une dissolution du service, telle qu'elle est proposée dans les conclusions de l'audit. Ils ont demandé que le personnel soit consulté dans le cadre de cette réorganisation.
- 2) Le renoncement à certaines prestations, notamment le mandat de prestation des denrées alimentaires, aboutira à une perte de compétences de la ville au profit du canton. Plusieurs commissaires ont demandé que de nouvelles compétences reviennent à la ville, respectivement au service par délégation du canton dans les domaines de l'environnement et de l'eau potable.
- 3) Le secteur « environnement – eau » du service doit être renforcé et développé sur un plan régional.
- 4) Enfin, les commissaires ont accueilli avec satisfaction la création d'un groupe de travail qui sera chargé d'examiner la réorganisation du service en tenant compte des synergies possibles avec d'autres services communaux. Ce sera au groupe de travail et non à la commission d'examiner les scénarios possibles et de prendre les décisions quant à l'avenir du service.

M Jean-Jacques Miserez, secrétaire de la commission, ayant fait valoir son droit à la retraite, M. Paul-Etienne Montandon a assumé cette fonction à titre provisoire. Mme Delphine Arnoux a rédigé les procès-verbaux, alors que M. Lucien Tynowski a remplacé M. Pierre Paratte parti à la retraite à la fin janvier 2004 (voir rapport 2004).

2. Marche du service

2.1 Personnel

Personnel :	8.10 postes + 3 apprentis
Départ à la retraite :	M. Jean-Jacques Miserez, Chef du Service, a pris sa retraite fin juillet 2005 après 16 ans de service. Son poste n'ayant pas été remplacé M. Paul-Etienne Montandon, adjoint, a assuré la direction du service <i>ad interim</i> .
Déplacements :	Le service a emménagé dans les locaux situés à la rue du Rocher 1, le 16 mars 2005.
Apprenti(e)s :	M. Andy Favre a remplacé Mlle Emilie Amez-Droz au secrétariat. Tandis qu'au laboratoire Mlles Noémie Besson et Céline Marchitelli ont commencé leur troisième année d'apprentissage de laborantine en biologie.
Stages :	M. Raphaël Wyss, a terminé son stage environnemental effectué dans le cadre de sa réinsertion professionnelle en tant que « spécialiste nature et environnement » (SANU à Bienne). M. Aurélien Michel (Université de Bourgogne, France) et Samuel Walzer (Lycée Blaise-Cendrars, La Chaux-de-Fonds) ont réalisé au laboratoire un travail pratique qui fait partie des exigences requises pour l'obtention d'un diplôme d'université technique (DUT) en biologie appliquée et, respectivement, une maturité académique.

2.2 Suivi des tâches

Les diverses pièces écrites et adressées à l'extérieur durant l'année 2005 au nombre de 1506 se composent comme suit :

Administration :	639
Habitat :	344
Zone urbaine :	238
Zone agricole :	113
Denrées alimentaires, établissement publics, abattoirs, marché :	129
Laboratoire, rapports d'analyses :	367
Garages :	4
Industries :	31

Environnement :	519
Bruit :	135
Radon :	103
Amiante :	20
Braderie 2005 (denrées + bruit) :	250

Tous les secteurs d'activités sont concernés à l'exception des factures, commandes, formulaires et autres pièces officielles ayant trait aux tâches de routine.

Les relevés de comptes, rappels et sommations sont gérés depuis le 1^{er} mai 2004 par le Service de la comptabilité communale, à l'exception des factures des prestations du Laboratoire, suite à l'introduction du nouveau programme SAP-SD. Le nombre de facture s'élève à 818 pièces.

2.3 Orientation des activités

Le service se réunit mensuellement pour discuter les affaires en cours et fixer les objectifs d'action à court terme. Il faut relever, toutefois, que la marge de manœuvre du service est plutôt réduite puisque la très grande majorité de nos tâches découlent de dispositions légales déléguées aux communes, notamment aux villes. Le service intervient également pour effectuer des mandats et des prestations rémunérées dans les domaines de la salubrité, de l'environnement, de l'eau potable et des denrées alimentaires pour la commune, des collectivités publiques et des particuliers dans la mesure où ces prestations ne peuvent être fournies par des entreprises privées.

D'une manière générale, le travail de proximité et le service à la population (au sens large, commerce et industries compris) sont privilégiés par rapport à une application stricte et purement administrative des dispositions légales.

Le service a fait l'objet d'un audit dont les conclusions visaient à renoncer au mandat de prestation du service neuchâtelois de la consommation pour le prélèvement des denrées alimentaires et le contrôle des établissements de denrées alimentaires (ci-après : mandat du SNCO) et à disséminer les autres centres d'activité du service, c'est-à-dire la salubrité publique, l'environnement, le laboratoire, dans d'autres services communaux. La méthode utilisée pour l'analyse de la structure organisationnelle du service étant de nature réductionniste et ignorant les relations entre les secteurs d'activité à l'intérieur du service, les conclusions de l'audit ont été contestées et un groupe de travail réunissant des représentants du conseil communal, de services communaux, du syndicat et du service a été formé pour la réorganisation du service. Ce groupe de travail, qui s'est réuni trois fois en 2005, a pris la décision de renoncer au mandat du SNCO dès le 1^{er} janvier 2006 ; il a également insisté sur l'importance de maintenir et de renforcer les pôles d'activité « eau – environnement » du service. Plusieurs scénarios sont à l'étude, en particulier la régionalisation d'une partie ou de la totalité des activités du service.

3. Hygiène de l'habitation

3.1 Examen des plans de constructions nouvelles, transformations et réparations

Dans la mesure où cette tâche ne touche pas uniquement au domaine de l'habitat, ce sujet est développé plus loin.

3.2 Visites de conformité

Conformément aux dispositions contenues dans la législation sur les constructions, le service et la Police du feu et des constructions ont procédé, en 2005, à la visite de 29 bâtiments (5 locatifs, 18 maisons familiales - individuelles ou jumelées -, 7 bâtiments industriels ou artisanaux), représentant 71 logements.

Ces contrôles sont utiles, puisqu'ils permettent d'avoir un contact avec les occupants, lesquels sont mis en garde quant à la nécessité d'aérer de manière soutenue les immeubles neufs. C'est aussi l'occasion de faire une information concernant le radon. Les divers défauts apparents sont aussi relevés.

3.3 Changement d'affectation et suppression de logements

Application du Décret cantonal concernant la démolition ou la transformation d'immeubles locatifs. Il n'y a pas eu de demande en 2005. La préposée à l'office du logement, qui centralisait ces demandes, a démissionné. Son poste n'a pas été repourvu.

3.4 Traitements de plaintes, inspections et constats

Les interventions du service, sur plaintes de particuliers ou à la demande d'autres instances, donnent lieu à l'établissement de rapports d'inspection internes, selon le détail suivant.

La somme des documents énumérés est systématiquement supérieure au nombre de rapports ou de dossiers, puisque, par exemple, un seul cas peut concerner la zone rurale et un dépôt de déchets mettant en cause les eaux infiltrées dans une doline. Le nombre de rapports internes s'élève à 141.

Durant l'année, le service a suivi 29 cas lourds d'insalubrité. Nombre de ces cas nécessitent un investissement à long terme. Le travail en réseau avec les divers intervenants, notamment dans les cas de syndrome de Diogène (pathologie du comportement en habitat) a fait la preuve de sa nécessité. Des rencontres régulières sont agendées, qui permettent d'assurer un suivi minimal des cas. Le cas délicat évoqué dans les rapports de 2003 et 2004 a connu une évolution réjouissante autant qu'inespérée. La personne a fait opposition à sa résiliation. En séance de conciliation, elle a accepté un ultimatum aux termes duquel elle devait finir les travaux au 30 mars 2005. A cette date, nous avons pu constater que les rangements étaient faits. Nous avons donc rendu un rapport dans ce sens et cessé nos visites. En fin d'année, nous avons eu un nouvel appel de la gérance nous alertant à propos d'une éventuelle aggravation. Il a donc fallu rouvrir le dossier.

Lieux/objets des interventions	Rapports internes	Affaires traitées et classées	Dossiers en cours
Zone : urbaine	49	21	17
rurale	21	9	11
Salubrité : bâtiments	21	24	14
appartements	46	49	52
Denrées alimentaires et établissements publics :	11	2	2
Poussières, odeurs, fumées :	42	44	22
Bruit : installations techniques et chantier	6	4	4
installations industrielles	6	1	3
voisinage	17	4	12
établissements publics	16	6	3
Décharges, ordures, brûlage de déchets :	23	21	17
Industries et garages :	28	4	7
Eaux : usées	13	3	8
claires	14	11	6
Gouffres et dolines :	7	1	5
Radioactivité/radiations non ionisantes :	4	0	4
Attestations :	- ¹	32	21
Mesures thermo-hygrométriques :	-	28	13
Problèmes liés à la détention d'animaux :	-	8	11
Cas lourds :	-	11	18

Nous sommes régulièrement sollicités pour des interventions dans des localités voisines, dans une région qui va régulièrement en s'étendant. Les mandants sont en général des propriétaires, des locataires ou les autorités locales. Ces demandes sont fréquemment faites sur l'instigation de l'Asloca ou de l'Autorité de conciliation. Dans de tels cas, nous n'exerçons pas une tâche de police, mais nous exécutons un mandat.

Le problème des dolines comblées ou en cours de comblement à l'encontre de la loi ne cesse d'être préoccupant. Plusieurs cas nous sont signalés par des promeneurs ou les services forestiers.

Les dossiers concernant les industries et/ou les établissements publics ne sont pas classés mais versés au dossier technique de l'entreprise et, le cas échéant, transmis à une autre instance.

3.5 Habitations malsaines ou supposées telles

Nous sommes intervenus à plusieurs reprises pour des cas d'odeur dans des appartements. Les mesures et analyses effectuées ont montré que les causes de ces problèmes étaient très diverses. Un cas a même été porté en commission de conciliation.

Teneur en spores de moisissures dans l'habitat à La Chaux-de-Fonds et dans les environs

¹ Ces interventions ne font pas l'objet de rapports internes

Lieu	Nombre de mesures	Moisissures (UFC/m ³) ¹			
		min.	moy. arithmétique	max.	médiane ²
Chambre	31	8	753	10856	103
Salle de bains	4	13	59	122	51
Cuisine	4	31	74	136	64
Salon	33	6	598	10866	115
Cave	5	49	1581	7060	231

En présence de problèmes d'humidité et/ou de température, nous procédons à des enregistrements thermo-hygrométriques et, lorsque des personnes montrent des symptômes respiratoires, à la mesure et à l'identification des moisissures. Nous avons traité 3 cas en 2005, dont 1 a montré une relation causale entre la présence de moisissures et les sinusites chroniques observées chez 2 des 4 habitants. En effet, ces symptômes peuvent être induits par des moisissures du genre *Alternaria*, dont la concentration en spores était élevée dans l'appartement. Le tableau ci-dessous présente les résultats obtenus par notre service depuis 1996.

4. Santé publique

Le service n'a inspecté en 2005 ni les *emplacements destinés aux sports et aux loisirs, les piscines, les patinoires*, ni les *WC publics*. Il n'est pas non plus intervenu pour contrôler l'*hygiène des salons de coiffure et des salons de beauté*.

4.1 Salubrité des maisons d'école, homes et pensions d'enfants

Les établissements ayant le statut de pension ont fait l'objet d'inspections au sens des dispositions légales concernant les établissements publics et les denrées alimentaires.

Des mesures de radon ont été effectuées dans sept écoles enfantines. Des investigations se poursuivent dans l'une d'elle, car les valeurs se situaient entre la valeur directrice (400 Bq/m³) et la valeur limite (1000 Bq/m³).

4.2 Hôpital

Quelques interventions et conseils, à la demande des exploitants (désinsectisations, dératisations).

4.3 Lutte contre les maladies transmissibles

Le service a poursuivi sa tâche de coordination entre les diverses instances s'occupant de prévention et de lutte contre le SIDA en ville de La Chaux-de-Fonds. Le groupe de travail s'est réuni deux fois en 2005, mais la question de la fréquence de ces réunions s'est posée. Considérant que le réseau fonctionne bien entre les principaux acteurs (services sociaux, planning familial, office d'accueil des étrangers, groupe SIDA Neuchâtel et service de médecine interne de l'hôpital), il a été décidé de ramener le nombre de séances à une séance annuelle.

4.4 Lutte contre les parasites de l'homme et des habitations, désinsectisations, désinfestations, désodorisations

Fiches de travail :	547
Nombre d'interventions :	632
Dans établissements publics :	46
Dans autres lieux :	501
Insectes (mouches, araignées, attagènes, etc.) :	76
Rongeurs :	58
Nids de guêpes :	314
Cafards :	207

En plus, 8 immeubles complets ont été traités contre les cafards, ce qui représente 112 appartements.

En outre, 3 désodorisations-désinfestations ont été effectuées. Il est à noter que notre service intervient régulièrement en ville du Locle (12) et dans d'autres communes (13) pour les désinsectisations, dératisations et désodorisations. Tous les travaux sont facturés.

¹ UFC : unité formatrice de colonies

² médiane : valeur centrale d'une distribution de nombres, séparant la population en 2 parties égales

Dans un but de salubrité publique et à la demande de particuliers, le service a procédé à l'élimination de 3 chats errants, de 359 pigeons, de 5 fouines, de 2 renards morts et de 6 essaims d'abeilles. Il est également intervenu pour vider 3 pigeonniers et pour traiter, à 4 reprises, des bâtiments atteints de mérules.

4.5 Lutte contre le bruit

Pour les manifestations occasionnelles, notre service délivre les préavis nécessaires à la formulation des autorisations y relatives par le service du commerce et des patentes (SCP).

En 2005, nous avons délivré 135 préavis, effectué 10 contrôles lors de manifestations occasionnelles (Braderie 2005 exclue) et 6 en relation avec des demandes d'autorisations annuelles. D'années en années, nous constatons régulièrement que le respect des exigences légales en la matière nécessite encore et toujours un suivi très attentif. La Braderie 2005 s'est relativement bien déroulée. Un grand travail de prévention a été fait pendant la journée du vendredi 2 septembre avant le début de la manifestation. Une quarantaine de mesures de bruit ont été effectuées entre le vendredi 2 et le samedi 3 septembre.

Pour les installations fixes, le SCP demande le préavis du service avant de délivrer l'autorisation y relative. Pour formuler ces préavis, il est nécessaire de caractériser le comportement acoustique des lieux, pour savoir si la diffusion de musique à la valeur limite de l'Ordonnance sur la protection contre les nuisances sonores et les rayons laser lors de manifestations (OSL, 93 dBA/1h) n'impose pas de nuisances sonores excessives au voisinage. Dans ce cadre-là, nous exigeons parfois qu'il soit fait appel à des acousticiens qualifiés pour déterminer la valeur limite de diffusion de musique et, si besoin, les assainissements nécessaires pour respecter les exigences légales. Les assainissements réalisés sont toujours d'une efficacité limitée, dans la mesure où il suffit souvent d'un changement de tenancier ou d'une modification de l'aménagement pour que les efforts consentis soient remis en cause.

Nous sommes aussi intervenus à 31 reprises pour vérifier le respect des valeurs de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) ou de la norme SIA 181.

4.6 Exhumations, mises en bière

Aucune exhumation a été demandée en 2005. 6 mises en bière pour l'étranger ont eu lieu.

5. Agriculture

Le service n'a effectué en 2005 ni de *recensement du bétail*, ni de *recensement fédéral de l'agriculture* et n'a pas délivré d'*attestation* pour le renvoi du service militaire.

5.1 Primes à la surface

6 producteurs ont cultivé 10 champs représentant 1'540 ares de céréales. 1 champ d'orge fauché en vert qui n'a pas été annoncé à notre office, mais à celui de Cernier, ce dernier ayant omis de nous transmettre l'information.

96 agriculteurs se sont inscrits pour les subventions écologiques, qui représentent 18'798 ares en prairies peu intensives, 500 ares en prairies peu intensives d'estivage, 3'639 ares en prairies extensives, 92 ares en haies et bosquets champêtres, 70 ares de surfaces à litière. Des contrôles de surfaces ont été effectués dans les communes de La Sagne, Les Planchettes, Le Locle. Le domicile des exploitants étant La Chaux-de-Fonds, ces contrôles nous incombent légalement.

5.2 Location de jardins potagers

Toutes les parcelles de jardins potagers sont louées (161). La liste d'attente des demandeurs s'élève à 24. La demande reste stable.

5.3 Lutte contre les épizooties

Aucun cas spécial en 2005. Le service a participé à une séance d'information relative à la grippe aviaire.

5.4 Carburants à des fins agricoles

Nombre de formulaires distribués, réceptionnés, vérifiés et transmis à la Direction fédérale des douanes : 94

5.5 Lutte contre les campagnols

Paiement de Fr. 1'114.50 pour la présentation de 2'229 queues de taupes ou de campagnols.

5.6 Protection des eaux dans l'agriculture

Aucun ordre nouveau d'assainissement des fosses à purin en 2005. En revanche, plusieurs demandes de purinage sur sols enneigés nous sont parvenues, réglées cas par cas, tout en limitant les atteintes environnementales. Cela prouve toutefois que certaines fosses ont une capacité insuffisante.

5.7 Inspection cantonale des ruchers

Cette activité incombant à M. P. Paratte, inspecteur cantonal des ruchers, lequel est à la retraite depuis fin 2004, notre service n'est plus concerné par cette tâche.

6. Denrées alimentaires

6.1 Organisation du service

Jusqu'à fin 2005, notre service disposait de 2 inspecteurs des denrées alimentaires, y compris les viandes, qui assument également le contrôle des viandes à l'abattage, ainsi que le contrôle des denrées alimentaires. Mais ces inspecteurs sont aussi actifs dans d'autres secteurs d'activités du SHE. L'inspection des denrées alimentaires et le contrôle des établissements publics délivrant et/ou transformant des denrées ont été effectués à la demande du canton suite à la modification de la loi cantonale d'application dans le domaine du contrôle alimentaire et au désenchevêtrement des tâches entre Etat et Communes sous la forme d'un mandat de prestations. Ce mandat a été dénoncé par la Ville à la fin 2005.

On peut résumer les données de l'inspection des denrées alimentaires comme suit :

Inspections Locle + La Chaux-de-Fonds	Prélèvements d'échantillons	Contestation sur inspections			Patentes	
		denrées	locaux	ustensiles	établissements publics	commerces denrées alimentaires
385	484 (72) ¹	110	105	184	79	35

6.2 Marché

Notre service a loué durant l'année 4457 emplacements payants et 107 emplacements gratuits (abonnement) de 3.5 m à divers marchands professionnels. S'y ajoutent 213 emplacements à diverses sociétés sportives, associations diverses, classes d'école, groupements religieux et groupements politiques.

Sur la place des Six-Pompes et derrière le collège des Marronniers, 8 emplacements ont été loués pour des marchands de sapins de Noël. Cette année, suite aux mesures de restrictions de déneigement, les marchands n'ont pas pu bénéficier pleinement de leurs emplacements, ce qui a engendré de vives plaintes.

6.3 Consultations de plans

8 dossiers de plans liés à des demandes de permis de construction ou de transformation ont été examinés par notre service concernant les établissements publics et commerces des denrées alimentaires. Les contrôleurs de denrées se sont déplacés à 49 reprises pour expertiser des locaux dans lesquels de nouveaux établissements publics ou commerces de denrées devaient être créés.

6.4 Contrôle des champignons

Cette année s'est caractérisée par une augmentation de 28% des contrôles des cueillettes. Cette situation est due à de bonnes conditions météorologiques. Les récoltes de cryptogames et les contrôles ont débuté dès le mois d'avril pour se terminer à fin novembre. Il a été contrôlé 717 cueillettes particulières, dont 80 % présentaient un danger pour la santé. 1 espèce mortelle, 20 espèces prêtant à confusion ou toxiques et 160 espèces non comestibles ont été déterminées.

6.5 Contrôle des huiles de friteuses

85 mesures de la qualité des huiles de friteuses ont été réalisées. 3 mesures ont donné lieu à contestation et facturation de frais.

¹ contestations

6.6 Mercuriales

Les prix du marché sont relevés systématiquement 38 semaines par an. A ceci s'ajoutent quelques enquêtes sporadiques et sectorielles sur demande de l'Office fédéral du contrôle des prix.

6.7 Régie fédérale des alcools

Ce mandat fédéral étant attribué à titre personnel à M. P. Paratte, lequel est à la retraite depuis fin 2004, notre service n'est plus concerné par cette tâche.

7. Lutte contre la pollution

Rappelons, en préambule, que nous intervenons dans tous les domaines où l'Etat n'est pas directement impliqué par des dispositions légales fédérales ou cantonales. Notre service exerce donc une action locale de proximité en matière de protection des eaux, de protection de l'air, de lutte contre les déchets abandonnés et de lutte contre le bruit, là où les prérogatives et missions de la ville sont clairement définies, notamment lorsque le non-respect des dispositions légales cause un problème de salubrité publique.

7.1 CRIDOR-Station d'incinération des ordures ménagères

Notre service a continué de collaborer avec CRIDOR dans le domaine de la chimie et de la protection de l'environnement. Les eaux, provenant du lavage des fumées et prétraitées avant leur rejet à l'égout, ont été analysées et les résultats de ces analyses ont montré que les teneurs en cadmium, plomb, zinc et mercure dans les eaux traitées étaient inférieures aux valeurs prescrites (annexes). Notre service a également effectué, sur mandat de CRIDOR, des analyses de qualité des eaux de procédé.

CRIDOR dispose d'une autorisation de l'office fédéral de la santé publique (OFSP) pour incinérer des déchets contenant du tritium et notre service analyse régulièrement l'activité du tritium dans les eaux prétraitées de CRIDOR (annexes). On peut conclure de ces analyses que les valeurs obtenues dans les eaux prétraitées étaient conformes aux exigences de l'OFSP.

7.2 STEP-Station d'épuration des eaux usées et Ronde

Les données d'exploitation de la STEP font l'objet d'un rapport distinct préparé par les Travaux publics. Nous ne mentionnerons, dans le présent rapport, que le volume des boues fraîches (37'085.9 m³ contre 37'123 m³ en 2004) ainsi que les quantités de boues déshydratées amenées à SAIOD (1'893.5 tonnes contre 2'561 tonnes en 2004). Le volume des eaux traitées est de 5'689'730 m³.

Sur le plan analytique, notamment en ce qui concerne la détermination du carbone organique total et des composés halogénés adsorbables, nous avons poursuivi la collaboration amorcée en automne 2000 avec la STEP. Les valeurs mesurées dans les eaux épurées respectent les tolérances fixées par le canton, qui sont, rappelons-le, plus sévères que celles figurant dans l'Ordonnance sur la protection des eaux du 28 octobre 1998. La mesure de l'azote total à l'entrée et à la sortie de la STEP montre une dénitrification appréciable des eaux usées, confirmant ainsi les bonnes performances de la STEP rénovée.

Le SHE a également entrepris une campagne d'analyse des eaux à la sortie de la STEP et à la source de La Rasse, qui est la résurgence principale du système karstique de La Ronde. Les résultats de ces analyses confirment les données de 2004.

Le service a aussi participé à l'évaluation de l'état des cours d'eau, un mandat confié par les travaux publics dans le cadre du plan général d'évacuation des eaux (PGEE). Le PGEE est une obligation découlant de la Loi fédérale sur la protection des eaux.

7.3 Assainissement du site CISA

L'assainissement du site a été achevé en 2005, aux conditions et méthodologie largement expliquées dans notre rapport annuel 2003.

Sur mandat du canton, nous avons effectué des analyses de contrôle trimestrielles des eaux du gouffre, des piézomètres et des sources du Doubs. Les résultats de ces analyses ne montrent aucune contamination en solvants chlorés.

7.4 Déchets abandonnés et décharges, sites contaminés, dolines comblées

Notre service est désormais régulièrement sollicité par des entreprises qui souhaitent connaître dans quelle mesure leur site de production serait pollué. Cette démarche émane aussi de repreneurs lors de transferts immobiliers industriels. A partir de nos fichiers d'entreprises, nous sommes en mesure d'évaluer, en première approximation, l'état des sites,

information pour laquelle nous percevons un émoulement. Toutefois, pour une étude plus poussée, nous proposons nos services sous forme de mandat plus conséquent. Fin 2005 le canton a publié le nombre de sites recensés ainsi que le nombre de sites prévus pour l'inscription au cadastre neuchâtelois des sites pollués (CANEPO).

A la décharge des Bulles, l'étude hydrogéologique du sous-sol et des conditions d'infiltration des eaux en collaboration avec un bureau spécialisé s'est achevée. Cette étude a surtout été financée par la Confédération, le Canton et, plus modestement, la Ville. Le rapport final a été déposé. Les conclusions sont rassurantes quant à l'impact de la décharge sur le Doubs ou les sources. En effet, les eaux recueillies sous la décharge ne sont pas polluées au sens de l'annexe 1 de l'OSites. Cependant, les eaux ressortant aux deux sources du Pélard sont polluées selon les normes de potabilité du MSDA, et impropres à la consommation en raison de teneurs en hydrocarbures polycycliques aromatique, ainsi qu'en benzène, toluène, xylène et éthylbenzène (BTEX) trop élevées.

Le service est intervenu à maintes reprises concernant des décharges sauvages ou autorisées, mais parfois mal contrôlées. Ce sont les dolines qui attirent surtout la convoitise des milieux agricoles en vue d'éliminer certains déchets.

Enfin, signalons maintes interventions s'agissant du dépôt inadéquat d'ordures ménagères ou déchets sur la voie publique. Nos frais de contrôle ont été facturés aux citoyens qui ont récidivé après un premier avertissement.

Ces deux derniers points ont nécessité une trentaine d'interventions durant l'année 2005.

7.5 Contrôle de la pollution de l'air

En 2005, le service n'a pas eu l'occasion d'effectuer de contrôle de la pollution de l'air.

La qualité de l'air est analysée en continu par le canton à la station fixe du Parc de l'Ouest (voir tableau de mesures dans les annexes).

7.6 Assainissement des industries et contrôle des nuisances

L'année 2005 a été riche en interventions diverses. En effet, notre service est intervenu dans les domaines suivants :

- Effluents désagréables à l'œil et à l'odorat.
- Bruit causé par diverses installations techniques, compresseurs, presses, ventilateurs.
- Stockage et manipulation de produits chimiques et déchets.
- Campagne d'analyses d'eaux usées pour rechercher d'éventuels déversements non autorisés de substances polluantes.
- Conseils divers relatifs à la protection de l'environnement.
- Information aux industries et aux particuliers sur la qualité de l'air, notamment en ce qui concerne l'ozone (normes OPair).

Notre service assure le suivi de ces dossiers au titre de la salubrité publique et, selon les législations concernées, collabore avec le service cantonal de la protection de l'environnement (SCPE). Les deux services se réunissent trimestriellement pour examiner les dossiers les plus importants et définir, si besoin, la stratégie d'intervention à suivre.

Notre service intervient dans les domaines figurant ci-dessus par le biais de :

- Examen des demandes de permis de construire et constitution de dossiers techniques pour chaque entreprise après visite de celle-ci, conformément à la législation, laquelle attribue certaines compétences aux communes et plus particulièrement aux villes. Au cours de cette année, 28 dossiers techniques ont été constitués ou mis à jour sur la base des informations obtenues lors des visites d'entreprises. Lors de ces visites, nous faisons le point sur les différents aspects environnementaux et nous demandons des assainissements le cas échéant.
- Traitement des plaintes de privés ou d'autres services publics.
- Mandats émanant des industriels.
- Contrôles réguliers décidés à notre initiative ou en collaboration avec le SCPE.

7.7 Directives pour les garages et parkings

Le canton nous a délégué les compétences pour la mise en conformité des garages de la commune, soit 3 inspections en 2005, pour les enquêtes confiées par le service des automobiles dans le cadre la délivrance des plaques professionnelles, également 3 visites en 2005, et, enfin pour le contrôle des effluents aqueux (aucun prélèvement officiel en 2005).

Les travaux réalisés ont donné lieu à la rédaction de 6 rapports, 2 lettres et pièces de correspondance.

La ventilation correcte des parkings couverts publics et privés est vérifiée à partir des permis de construire délivrés.

8. Laboratoire

8.1 Investissements

Le service a remplacé un appareil de mesure du carbone organique acheté en 1994 qui était utilisé pour l'analyse de l'eau potable et des eaux épurées; cet appareil, tombé en panne, ne pouvait plus être réparé par le fournisseur. Nous avons complété le nouvel appareil avec un module de dosage de l'azote total pour l'analyse des eaux usées et épurées, l'analyse de ce dernier paramètre étant déterminante pour évaluer le bon fonctionnement de la STEP. Le service a également remplacé un appareil de chromatographie ionique datant de 1992 et a acheté un incubateur pour la microbiologie.

8.2 Stagiaires

Le service accueille différentes catégories de stagiaires : des jeunes qui ont la possibilité de découvrir la profession de laborantin en chimie ou en biologie lors de stages de quelques jours, des étudiants qui doivent effectuer un stage en entreprise au cours de leurs études ou un travail de fin d'études, ainsi que des professionnels en mesure de crise. Ces stagiaires, qui ne sont pas rémunérés par le service, se répartissaient comme suit en 2005 :

- 2 jeunes gens envoyés par le service de l'orientation professionnelle pour des stages de courte durée (2 à 3 jours).
- 1 étudiant du Lycée Blaise-Cendrars devant effectuer son travail de maturité. Cet étudiant a recherché des germes pathogènes dans les fientes des pigeons de la ville. Il s'est plus particulièrement intéressé aux bactéries du genre *Salmonella* et aux parasites du genre *Cryptosporidium*. Les analyses ont montré que les pigeons sont effectivement porteurs de salmonelles et d'une multitude de cryptosporidies appartenant à plusieurs familles.
- 1 étudiant français de l'Université de Bourgogne à Dijon (France), devant effectuer un stage de 12 semaines en entreprise dans le cadre de sa formation professionnelle. Le but de ce travail était de caractériser les bactéries nitrifiantes qui oxydent l'ammonium en nitrates à la STEP. L'étudiant a appliqué un essai qui consiste à rechercher le gène de l'ammonium oxydase, un enzyme clé de cette réaction, dans les eaux provenant des trois bassins biologiques. Les résultats ont montré la présence de bactéries nitrifiantes dans les différents bassins biologiques dont la population présente une certaine diversité. L'essai développé devrait permettre d'aborder la question de l'inhibition de la nitrification des eaux à la STEP, un phénomène qui apparaît quelques fois par année.

8.3 Apprenti(e)s en chimie/biologie

Le service offre deux postes pour apprentis-ies laborantins-ines en chimie ou en biologie. Les deux postes sont occupés par des apprenties laborantines en biologie depuis le mois d'août 2004. Les deux apprenties ont commencé leur troisième et dernière année d'apprentissage en août 2005. Elles ont toutes deux effectué un stage de formation de deux mois à l'Université de Neuchâtel au laboratoire de biochimie et, respectivement, au laboratoire de parasitologie.

8.4 Adduction d'eau et SIVAMO

Le laboratoire est intervenu à 15 reprises à la suite de pannes, de dérèglements d'appareils de mesure en continu ou d'autres problèmes de réseau, soit respectivement 5 fois pour le SIVAMO et 10 fois pour le réseau. Ces interventions font l'objet d'un rapport qui est versé au dossier de l'auto-contrôle.

S'agissant du SIVAMO, on peut noter que la conduite pour le puisage de l'eau du lac à - 60 m a été mise en service au printemps.

En ce qui concerne le réseau, la teneur en chlorite, un additif ajouté pour la production du dioxyde de chlore aux Moyats, dépasse très régulièrement la tolérance. En ce qui concerne la galerie de La Corbatière, le service a mis en place en collaboration avec SIM SA un système de surveillance qui permet de transmettre une alarme au Centre de conduite en cas d'augmentation importante de la valeur de turbidité et de prélever un échantillon d'eau pour analyse ultérieure. Une étude est en cours et SIM proposera une solution pour un assainissement de la galerie.

8.5 Activités

Le laboratoire a traité 2'737 échantillons en 2005 qui ont fait l'objet de 253 rapports pour le SHE et 141 rapports pour SIM SA.

Nous avons poursuivi notre activité en mettant l'accent sur les points suivants :

- Contrôles de la qualité des eaux usées épurées en collaboration avec la STEP ainsi que des rejets aqueux industriels, y compris ceux de CRIDOR (voir également chapitres 7.1 et 7.2).
- Analyses d'échantillons pour CRIDOR.
- Analyses d'échantillons d'air, d'eaux et de sols dans le cadre de l'assainissement de CISA et du contrôle des nuisances (voir également chapitres 7.3 et 7.6).
- Suivi de la qualité de l'eau du réseau, des sources et captages ainsi que du SIVAMO, en collaboration avec SIM SA.
- Suivi de la qualité de l'eau du réseau du Locle ainsi que des sources et captages en collaboration avec SIM SA.

- Surveillance mensuelle de trois captages du Locle pendant les travaux de la route H20. Ces contrôles font partie du cahier des charges que l'Office des Ponts-et-Chaussées doit respecter selon les conclusions de l'étude d'impact.
- Analyses d'eaux potables et d'eaux brutes pour 6 communes ou groupements de communes dans le cadre de leur autocontrôle (vallée de La Sagne et des Ponts et Val-de-Travers).
- Analyses comparatives avec d'autres laboratoires : analyses physico-chimiques d'eaux de surface préparées par la commission internationale de la protection des eaux du Léman (CIPEL) ; un essai comparatif avec le laboratoire de la ville de Neuchâtel et le service de la consommation.
- Mandats divers pour des collectivités, industries ou particuliers, dans la mesure où les laboratoires privés ne peuvent pas effectuer les analyses requises, dont notamment des analyses microbiologiques de surfaces dans les piscines et les saunas privés, des recherches de bactéries du genre *Legionella* dans les systèmes d'adduction d'eau chaude, et des analyses de moisissures dans l'habitat.

La plupart de ces mandats ont été rétribués.

9. Examens des plans de constructions

9.1 Statistique des dossiers traités et suivi

145 demandes de permis de construire ont été soumises au service par la police du feu et des constructions. Elles ont donné lieu à la délivrance de 138 autorisations définitives. 25 autorisations ont été accordées sur la base d'un préavis antérieur à 2005. 349 demandes n'ont pas encore abouti, 290 d'entre elles étant antérieures à 2005.

3 demandes ont été refusées ou retirées.

Les permis délivrés se présentent comme suit :

- Au niveau de l'habitat traditionnel, 44 autorisations concernent des transformations (76 %), 14 des constructions neuves (24 %).
- Les sanctions concernent 28 habitations individuelles et 28 immeubles locatifs. 7 d'entre elles comportent des aménagements de combles.

L'affectation des permis de construire est par ailleurs la suivante :

Industrie/administration :	20
Commerces/établissements publics :	16
Exploitations agricoles :	16
Décharge :	0
Garages/parkings :	32
Habitations :	49
Installations d'antennes pour la radiotéléphonie :	11
Autres :	7

Pour le chauffage, 0 demande concerne le gaz, 0 le bois, 7 le mazout et 8 l'installation de citernes.

La somme des chiffres des différentes rubriques ne correspond pas au total des dossiers traités. En effet, le même permis de construire peut concerner plusieurs rubriques, par exemple la transformation d'un immeuble pouvant comporter de l'habitation et de l'industrie, avec aménagement de combles.

9.2 Protection des locataires lors de transformations

Il n'y a pas eu de séance d'information en 2005. Nous avons eu à intervenir dans un cas où, par suite d'une mésentente entre l'architecte et le gérant de l'immeuble, aucune information n'avait eu lieu. La phase de démolition impliquant de fortes vibrations et passablement de poussière, des locataires ont été sérieusement incommodés. Un salon de coiffure a subi des inconvénients qui auraient aisément été évités par une information correcte. L'utilité de ces séances est ainsi une nouvelle fois démontrée. Il s'agit souvent de la seule occasion de dialogue entre locataires, propriétaire et maître de l'ouvrage, du moins sur le plan officiel.

10. Divers

10.1 Radioactivité

Radon (Rn)

Pour la campagne de mesures hivernales 2005, 67 bâtiments ont été mesurés. 228 capteurs longue durée de type Gammadata ont été posés au domicile de 56 particuliers, 3 bâtiments communaux, 7 écoles enfantines et 1 entreprise privée. Deux mesures urgentes de Rn en continu et plusieurs mesures de contrôle lors des assainissements ont été

effectuées avec l'AlphaGuard P2000. Le collègue mentionné dans le rapport 2004 ainsi que 7 logements ont été assainis durant 2005.

La problématique du radon est toujours examinée par le biais des permis de construire et des mesures préventives sont systématiquement préconisées.

Durant cette année, une centaine d'interventions sur le terrain ont été nécessaires, sans compter la correspondance et les très nombreux entretiens téléphoniques de citoyens toujours préoccupés par le radon tout au long de l'année, et particulièrement au lendemain de la rencontre de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) avec les médias du 21 novembre 2005 (une cinquantaine d'appels le 22 novembre et les jours qui ont suivi). Rappelons que La Chaux-de-Fonds fait partie des 380 communes dans lesquelles tous les logements doivent être analysés.

C'est pourquoi, la Confédération nous a donné le mandat d'évaluer précisément la situation en ville de La Chaux-de-Fonds. Cette étude a débuté en 2005 et se déroulera sur trois campagnes de mesures hivernales : 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008.

Tritium

Voir chapitre 7.1 CRIDOR-Station d'incinération des ordures ménagères.

Radioactivité en général

Une bonne collaboration perdue avec la Confédération (OFSP Fribourg) qui exploite toujours sa station frontière de mesure de la radioactivité, installée aux abattoirs.

10.2 Zones de protection

Les zones de protection des captages du Locle ainsi que le règlement y relatif sont en application depuis 2003. Au début 2005, un essai de coloration effectué dans le but de trouver un point d'infiltration pour une partie des eaux pluviales de la route H20 dans la région du pont des Eplatures a révélé un transfert rapide des eaux en direction du puits de la Maladière (2 jours) et des captages de la Combe des Enfers (4 jours). L'aire Zu sera modifiée en conséquence dans sa partie extrême Est.

Par contre, le dossier concernant les zones de protection de nos captages dans les Gorges de l'Areuse a pris beaucoup de retard. Pour mémoire, les communes de Neuchâtel, de Boudry, de Brot-Dessous, de Noiraigue et de La Chaux-de-Fonds ont mandaté un bureau d'hydrogéologie en 1989 pour l'établissement de leurs zones de protection des captages dans les Gorges de l'Areuse. Les travaux ont été terminés en 1995, mais le dossier a été gelé pendant quelques années dans l'attente d'une nouvelle législation. Il a été repris au début en 2000. A la fin 2005, six des dix communes concernées ont accepté ces zones de protection. La commune de Brot-Dessous devrait en faire de même au cours de 2006.

10.3 ORCAN et accidents chimiques

Le service a poursuivi, en 2005, sa collaboration avec le service cantonal de piquet ORCAN. Le Conseil communal a, toutefois, renoncé d'entente avec le canton de poursuivre cette activité pour 2006.

10.4 Fiches toxiques

40 autorisations pour toxiques de la classe 2 ont été délivrées jusqu'au 31 juillet 2005. Dès le 1^{er} août 2005, une nouvelle Loi sur les produits chimiques (LChim) est entrée en vigueur. Cette législation a eu pour conséquence des modifications importantes, entre autres la disparition des fiches toxiques et la suppression des cinq classes de toxicité.

10.5 Mandats et études diverses

Comme chaque année, une bonne dizaine de mandats relativement conséquents dans le domaine de l'analyse et du conseil en chimie et microbiologie ont concerné les domaines suivants: protection des matériaux, déchets, sols contaminés, eau, air, bruit et hygiène de l'habitat. Les mandats proviennent d'industriels, d'architectes, de gérants, d'institutions fédérales, cantonales et communales, ainsi que de tribunaux, d'avocats et de médecins. Ces personnes et ces services s'adressent à nous en raison de la spécificité de certaines de nos activités ou des compétences et moyens rassemblés au laboratoire.

Cet appui technique, aux prestations partiellement facturées, a aussi été dispensé à l'interne de la commune : Office des sports, Travaux publics, Police, SIM SA, Cridor, Service des ressources humaines (santé au travail), etc. pour le principal.

10.6 Sources au bord du Doubs, cours de la Ronde

Notre service a effectué une campagne d'analyses en 2005, dont les résultats ont été exposés dans le chapitre 7.2.

10.7 Recherche des points d'infiltration d'eaux pluviales ; découverte de gouffres

Afin de décharger la STEP de ses excès d'eaux pluviales et d'empêcher des inondations en certains secteurs du territoire communal, le service collabore activement avec les Travaux publics pour déterminer et réaliser des points d'infiltration d'eau dans le sous-sol karstique. Cette année notamment deux gouffres ont été découverts lors de travaux sous la chaussée de la rue du Nord, vers les n°s 3 et 5. L'une des cavités (Nord 3) a été équipée et raccordée en vue d'infiltrer les eaux pluviales. Pour la seconde (Nord 5), nous y avons renoncé, car la capacité d'absorption était insuffisante.

Le service conserve les archives (photographies, plans, débits d'infiltration, etc.) en rapport avec ces cavités, avec un double communiqué à l'Institut suisse de spéléologie et karstologie (ISSKA) basé à La Chaux-de-Fonds.

Il est aussi fait appel à nos services pour créer des puits artificiels infiltrables.

10.8 ISSKA, Institut Suisse de Spéléologie et Karstologie

En fonction d'une nouvelle répartition des tâches du conseil communal, la Direction du SHE s'est vue attribuer le rôle d'interlocuteurs de l'ISSKA, en tant qu'organisme proche des tâches environnementales. Auparavant, ce rôle était dévolu au dicastère en charge de la culture.

10.9 Projet d'aménagement d'un site et biotope

M. Raphaël Wyss a terminé son projet.

10.10 Tunnel de dérivation des eaux claires vers le Doubs

Dans le cadre du projet d'étude engagé par les travaux publics et voté par le Conseil général en vue de dériver les eaux claires en amont de la Ville, par un tunnel sous l'anticlinal de Pouillerel en direction du Doubs, les ingénieurs communaux ont mandaté le SHE. Notre tâche a consisté à inventorier les sources et points d'eau aussi bien le long du Doubs que sur l'anticlinal, dans un secteur compris *grosso modo* entre les Saignolis, en amont du Lac de Moron et La Sombaille – Les Gravières.

On nous a également demandé d'analyser la qualité des eaux usées lors d'orages ou de fortes précipitations. Ces travaux, qui sont en cours, comprennent une mesure de la hauteur des eaux dans la canalisation lors de précipitations et le prélèvement simultané et à intervalles réguliers d'échantillons à des fins analytiques. Sur la base de ces résultats, le bureau d'ingénieurs déterminera les caractéristiques des rejets au niveau de l'exutoire.

10.11 Désignation et fonctionnement dans des commissions; cours dispensés ou suivis, expositions et colloques, représentations

M. P.-E. Montandon

- Charge de cours (Privat-docent) à l'Université de Neuchâtel.
- Membre de l'OCC et du Conseil intercommunal du SIVAMO.
- Représentation de la Ville de La Chaux-de-Fonds dans la sous-commission 2 (traitement de l'eau) de la Société suisse des industries du gaz et de l'eau (SSIGE).
- Représentation de la Ville de La Chaux-de-Fonds aux séances de Cerc'l'Air, le groupe des hygiénistes de l'air réunissant des représentants de la Confédération, des cantons et de quelques villes.
- Participation aux séances de la commission pour les apprentis-ies laborantins-ines en chimie (CALC).
- Participation aux séances de la commission pour les apprentis-ies laborantins-ines en biologie (CALB) et à deux des groupes de travail chargés de la préparation d'un plan d'étude pour ces apprentis, qui suivaient les cours professionnels à Lausanne jusqu'en 2003.
- Participation en tant qu'intervenant au Café scientifique « Faut-il se méfier de l'eau du robinet ? », une série de débats publics organisés conjointement par la Société neuchâteloise des sciences naturelles et l'Université de Neuchâtel.
- Présentation d'un exposé intitulé « Sources de l'Areuse : essais comparatifs d'installation de filtration à membrane » dans le cadre du cycle de conférence du salon romand des professionnels de l'eau AQUA PRO, Bulle du 8 au 10 juin 2005.

Mme S. Daval et M. P-E Montandon

- Participation au cours pour nouveaux experts aux examens de fin d'apprentissage de laborantins en biologie organisé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie.
- Participation aux journées « Portes ouvertes » de la STEP du 11 juin et présentation d'une affiche intitulée « Le périple des eaux usées et épurées dans le sous-sol jurassien »

- Participation aux journées « Portes ouvertes » de Cridor du 22 octobre et présentation de deux affiches, respectivement sur les activités du Laboratoire dans les domaines de la salubrité, de l'environnement et de l'eau potable ainsi que les analyses effectuées pour Cridor.

Mme S. Daval

- Participation aux séances concernant les analyses interlaboratoires de la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL) en tant qu'invitée. La ville collabore aux tests interlaboratoires permettant de contrôler la fiabilité des analyses d'eau potable.
- Participation aux séances de la commission pour les apprentis-ies laborantins-ines en biologie.
- Représentation du service pour la sécurité au travail.

Mme S. Brocero

- 11^e journée d'information pour responsables cantonaux du radon à Berne, le 15 mars 2005.
- Journée de formation radon à l'OFSP, Liebefeld, le 22 novembre 2005.

Mme S. Brocero et M. P.-A. Dupertuis

- Commission technique de la Braderie.

M. R. Porret

- Formation en tant que désinfestateur suivi d'examen réussi avec succès. Ce cours s'est déroulé à Genève et à Lausanne de novembre 2004 à mars 2005.
- Présentation d'un exposé sur la salubrité et l'hygiène de l'habitat au cours de formation organisée par la fédération suisse des désinfecteurs, à Lausanne.

M. R. Jaccard

- Formation en tant qu'intervenant du Groupe de confiance pour la lutte contre le harcèlement psychologique et sexuel. Ce groupe est entré en fonction au 1^{er} janvier 2004.

MM. L. Tynowski, P.-A. Dupertuis et M. Silva

- Groupe cantonal de la lutte contre les épizooties.

M. L. Tynowski

- Responsables du service d'approvisionnement économique, respectivement de la culture des champs et du contrôle des prix de l'Organe de conduite communal (OCC).

Mme D. Arnoux et M. L. Tynowski

- Passeport-vacances « champignons ».

Voir aussi dans les autres chapitres du présent rapport.

ABATTOIRS

Personnel

Aucune modification quant au personnel employé aux abattoirs.

Sur le plan des activités, M. Silva gère les installations techniques et effectue les travaux de conciergerie et d'intendance, la gestion. M. Silva, qui a été victime d'un grave accident au mois de juillet, a été absent jusqu'à la fin de l'année. Ses activités ont été assumées, dans la mesure du possible, par MM. L. Tynowski et P.-A. Dupertuis, mais certaines tâches d'entretien n'ont pas pu être faites pendant cette période-là, faute de temps.

L'inspection des viandes est effectuée par MM. L. Tynowski et P.-A. Dupertuis. Cette tâche est accomplie à temps partiel et, bien entendu, contre rémunération, puisque l'abattage est privé. Une refacturation interne SHE-Abattoirs figure dans les comptes.

Fonctionnement

Exploitation de l'abattoir

Un unique boucher occupe, avec succès, les abattoirs. La ville refacture ses frais à l'exploitant.

Statistique d'abattages

Selon tableau annexé, le nombre de pièces abattues a encore diminué par rapport à l'année précédente, malgré le dynamisme de l'unique exploitant. Cette diminution concerne essentiellement les porcs, lesquels constituent la plus grande partie du volume d'abattage.

Abattages ESB

Aucun abattage ESB. 84 prélèvements pour le contrôle ESB ont été effectués sur des bovins de plus de 30 mois.

Déchets carnés

Les déchets d'abattage sont toujours repris par la société GZM à Lyss.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, aucun cadavre d'animaux n'est accepté à La Chaux-de-Fonds. Les usagers se rendent directement au centre cantonal de Montmollin. Seuls les cadavres d'animaux retrouvés sur la voie publique ainsi que les animaux éliminés par le SHE sont encore stockés aux abattoirs. Le transport de ces cadavres est effectué régulièrement par le SHE.

Investissements et réaffectation

Situation provisoire

Le projet cantonal et communal d'archivage et de gestion des biens et activités culturelles a été abandonné. Suite à une motion du Conseil général qui demandait une poursuite des activités des abattoirs, le Conseil communal a décidé de prolonger le bail jusqu'au 31 décembre 2008, pour autant que le boucher effectue à sa décharge les travaux d'assainissement nécessaires.

Le permis d'exploiter, qui échéait au 1^{er} juillet, a été prolongé par le vétérinaire cantonal afin de donner le temps au boucher de procéder aux assainissements exigés. Les travaux ont été réalisés au début de l'automne et un nouveau permis d'exploiter de 10 ans sera octroyé par le vétérinaire cantonal au début de l'année 2006.

Travaux

Nous avons assuré l'entretien courant des bâtiments et des installations, y compris celui de la station de lavage des véhicules. Plusieurs fuites d'eau provenant de la toiture ont été colmatées.

Locations

Avec des baux à trois mois, tous les locaux et places de parc sont loués. A part quelques problèmes mineurs et notamment un ordre de nettoyage que nous avons dû donner, la cohabitation avec le skate-parc se déroule à satisfaction.

Gestion administrative

La gestion administrative du complexe des abattoirs sera transférée à la gérance communale au 1^{er} janvier 2006, le contrôle des viandes restant toujours du ressort de notre service.

Comptes et réserves

Le résultat financier est très positif, y compris les rentrées de la station de lavage des véhicules bien qu'en légère baisse par rapport à 2004. Cette situation découle de l'absence prolongée de M. Silva (voir 1). Le Conseil communal a décidé de verser le bénéfice au compte courant de la ville, comme ce fut le cas en 2004.

subventions acquises en 2005 :	néant
versement au fonds de réserve, selon arrêté du CG du 27.04.95 :	néant
état de la réserve au 31 décembre 2005 (inchangé par rapport à 2003):	309'018.50

Renseignements statistiques concernant les abattages durant les années 1972 à 2005

Années	Taureaux	Bœufs	Vaches	Génisses	Chevaux	Veaux	Chèvres	Moutons	Porcs	Gibiers	Total
1972	272	597	817	560	79	1'704	--	174	11'049	-	15'252
1973	465	444	806	392	59	1'425	--	180	10'032	-	13'803
1974	302	318	592	482	49	1'325	--	139	9'360	-	12'575
1975	314	322	345	423	58	1'279	--	129	6'705	-	9'575
1976	394	348	320	518	67	1'575	--	153	7'825	-	11'200
1977	360	473	246	470	44	1'662	--	120	9'374	-	12'749
1978	385	447	218	516	85	1'603	--	120	9'150	-	12'524
1979	411	368	282	583	69	1'600	--	183	9'126	-	12'622
1980	451	439	238	582	99	1'544	--	218	9'237	-	12'898
1981	549	308	194	578	80	1'509	--	222	9'155	-	12'595
1982	483	325	221	533	137	1'387	--	212	9'229	-	12'527
1983	390	322	198	533	149	1'238	28	116	8'657	-	11'631
1984	416	226	134	504	145	1'134	13	138	7'427	-	10'137
1985	460	140	85	499	104	1'031	19	165	4'684	-	7'187
1986	469	55	46	421	80	826	21	155	4'168	-	6'241
1987	408	38	55	423	110	728	24	173	3'739	-	5'698
1988	429	28	59	458	157	672	24	159	3'635	-	5'621
1989	431	27	30	433	84	664	29	134	3'827	-	5'659
1990	423	17	53	469	49	678	42	181	4'657	-	6'569
1991	436	51	70	440	89	676	33	207	5'757	-	7'759
1992	399	20	162	415	107	690	34	370	5'542	-	7'739
1993	371	30	192	407	81	687	23	266	5'301	-	7'358
1994	380	37	140	274	40	631	27	246	4'411	-	6'186
1995	470	38	126	360	69	668	56	318	4'731	12	6'848
1996	438	51	229	397	75	648	41	303	4'055	20	6'257
1997	429	46	225	345	59	748	59	288	3'991	18	6'208
1998	383	64	216	325	45	669	65	326	3'540	8	5'641
1999	368	50	168	328	46	701	48	359	2'657	20	4'745
2000	332	56	150	250	33	560	42	298	2'233	8	3'962
2001	286	59	166	222	26	472	28	182	1'686	8	3'135

2002	261	59	191	260	98	436	12	181	2'080	7	3'585
2003	223	55	186	196	123	354	114	189	1'834	12	3'286
2004	238	38	167	202	66	299	33	182	1'598	19	2'842
2005	205	58	155	165	75	256	20	206	1'299	15	2'454

Abattages en kg

Espèces	La Chaux-de-Fonds	
	Pièces	Kilos
Taureaux	205	51900.6
Bœufs	58	16530.2
Vaches	155	45875.0
Génisses	165	44352.2
Chevaux	75	16922.4
Veaux	256	29976.8
Moutons	206	4895.0
Chèvres	20	252.8
Porcs	1598	142879.00
Gibiers	15	898.4
Total	2454	334793.0

Cadavres transportés à Montmollin par le SHE

Espèces	Nombre de pièces
Chats	14
Blaireaux	1
Chevreuils	2
Renards	8
Fouines	12
Pigeons	360
Total cadavres	397

POLICE LOCALE

Corps de Police

1. Préambule

Parmi les événements marquants, on retiendra le projet de réforme de la police à la suite de la décision du Conseil communal d'étudier le regroupement du Corps de police sous une entité unique cantonale. Cette volonté dictée pour une grande part par la situation financière désastreuse de la Ville, représente un changement fondamental dans les structures policières du canton de Neuchâtel.

Sur cet aspect fort, les opinions divergent et beaucoup de mécontentement, d'interrogations et d'inquiétude sur l'avenir préoccupent le personnel de police.

2. Personnel

Durant l'année écoulée, le personnel a été très sollicité. Il a fait preuve de beaucoup d'engagement pour assurer les missions confiées et notamment si l'on retient qu'en parallèle de l'activité générée par les rencontres de football de NE XAMAX et toutes les autres manifestations dont l'Assemblée des délégués de l'UDC à Polyexpo, il a été accompli la formation en matière de police judiciaire dans le cadre du projet « Police 2006 ».

Sans revenir sur les difficultés financières, trois postes d'agents de police n'ont pas été repourvus après le départ de leur titulaire.

De plus, initialement, il avait été décidé de recruter cinq aspirants de police. Au regard de la situation, seul un aspirant a été engagé pour l'école 2006.

2.1. Effectifs

Au 1^{er} janvier 2005, l'effectif du Corps de police s'élève à 74 personnes et représente 73,1 postes pour 77 postes budgétés.

Fonctionnaires de Police (au 31 décembre 2005)

Officiers (Capitaine, Premier-lieutenant, 2 Lieutenants)	4
Sous-officiers supérieurs (0 Fourrier, 2 Sergents-majors)	2
Sous-officiers (10 Sergents, 8 Caporaux dont 1 femme)	18
Appointé-e-s et agent-e-s	29 1 x 60%
(12 appointés, 1 appointée, 12 agents et 4 agentes)	
Auxiliaires (4 femmes, 2 hommes)	6
Total	59

Employés civils

Secrétariat	1
Signalisation routière	2
Garage	1
Bureau du fourrier	1
Service technique	2
Service des amendes d'ordre	1
Brigades d'intervention	2
Service informatique	1
Réception	3 1 x 50%
Total	14
Total général	73 (72.1 postes de travail)

Employés temporaires

Aspirants	5
Apprentie	1
Répartition totale	
Hommes	58
Femmes	15

2.2. Véhicules

Le parc des véhicules à disposition du Corps de police est composé de :

- 6 voitures de patrouille (2 à la Brigade de circulation, 3 à la Police d'intervention et 1 à la Brigade administrative).

- 1 voiture équipée d'une installation fixe pour les contrôles radar / 1 fourgon de commandement / 1 fourgon d'intervention / 1 fourgon pour le transport de personnes / 1 fourgon « Pol-routes » / 1 fourgon au Service de la signalisation et transport de matériel / 1 véhicule civil polyvalent / 1 fourgon pour le maintien de l'ordre
- 8 motos / 2 vélos VTT pour des patrouilles des Brigades d'intervention

Ont été changés en raison de leur état : 2 voitures de patrouille (1 à la Brigade de circulation et 1 à la Police d'intervention) et 1 fourgon d'intervention. Il a été acquis : 1 fourgon pour le maintien de l'ordre

3. Instruction

Le bureau de l'instruction est composé d'un responsable et d'un adjoint. Le reste des formateurs est sollicité au sein des brigades, selon leur formation respective. Cette année, la formation du personnel du Corps de police s'est déroulée dans des conditions difficiles. Un cours a dû être annulé pour des raisons de surcharge d'activité (services d'ordre lors de matches de football, Police 2006). De plus, les minima de la formation des moyens de contraintes tels que le Meb et le PR-24 n'ont pu être atteints par l'ensemble du personnel porteur de ceux-ci, ceci pour les mêmes motifs.

Le bureau de l'instruction assure la formation et l'engagement de la section de maintien de l'ordre (MO). A ce titre, au minimum un des deux instructeurs est présent lors de la mise sur pied d'un groupe MO.

Cours	Durée	Participants
-------	-------	--------------

Activités diverses

Tournée des bornes	1 jour	22
--------------------	--------	----

Armurerie

Le Corps de police a fini d'équiper l'entier des armes HK MP 5, avec un moyen d'éclairage de type Surfire.

Ecole d'aspirants de police

Dans le cadre de la formation des aspirants des polices neuchâteloises, le Corps de police met des formateurs à disposition selon la demande de l'EA pour des branches telles que: la régulation du trafic, le tir de police, la sécurité personnelle, la self-défense, le contrôle de circulation – SDR.

Ecole d'aspirants avec la Police cantonale	52 semaines	5
Instructeurs au profit de l'EA	16 semaines	5

Dans le cadre de la formation, les aspirants de la police cantonale ont effectué un stage pratique au sein du Corps de police.

Formation continue du Corps

Cours bâton MEB	37 x 2 heures	22
Cours maintien de l'ordre	32 heures	6
Cours PR-24	69 x 2 heures	29
Cours sur la fraude documentaire – Police cantonale	2 heures	36
Formation Police judiciaire « POLJUD » - Colombier	5 jours/personne	44
Formation rapport accident - Colombier	4 jours	1
Tactique et Technique d'Intervention I	3,5 heures	36
Tir de police (Stand couvert)	3,5 heures	38
Tir de police I (stand ouvert)	3,5 heures	37
Tir de police II (stand ouvert)	3,5 heures	41
Tir obligatoire		
Tir en campagne		

Formation continue à l'extérieur

Cours de moniteur de tir NTTP – Cgfr	15 jours	4
Cours de moniteur PR-24 – ISP	5 jours	1
Cours de moniteur self-défense	5 jours	1
Cours de pilotage moto (Veltheim)	8 heures	4
Cours Prévention Accident	6 jours	1
Cours officiers de police – ISP	5 semaines	1
Cours sous-officiers – ISP	3 semaines	2
Cours sous-officiers supérieurs – ISP	2 semaines	1

Formation continue des cadres

Un cours de formation de management pour les chefs de brigades et remplaçants ainsi que les membres EM a été organisé à l'Hôtel des Endroits à La Chaux-de-Fonds par le Service des ressources humaines. 2 jours 21

Formation continue dispensée à un autre Corps de police**Police locale de Le Locle ou les Brenets**

Cours bâton MEB	2 x 2 heures	1
Cours PR-24	18 x 2 heures	6
Tactique et Technique d'Intervention I	3,5 heures	10
Tir de police (Stand couvert)	3,5 heures	10
Tir de police I (stand ouvert)	3,5 heures	11
Tir de police II (stand ouvert)	3,5 heures	12

Recrutement

Durant l'année, le bureau de l'instruction a procédé au recrutement d'un collaborateur, soit: 1 aspirant de police. Le recrutement s'est effectué par voie de presse et pour la première fois, il a été organisé de manière unifiée en collaboration avec la Police cantonale et les Polices des villes.

Matériel et équipement

Le bureau de l'instruction a procédé à plusieurs études afin de renouveler l'équipement du Corps de police, amélioration de l'armement de service, gilets d'intervention pour le maintien de l'ordre, acquisition de nouvelles herse du type Stop Stick, etc....

4. Police d'intervention

Vingt-huit personnes constituent la section qui est divisée en quatre brigades d'intervention. Cette section effectue un service ininterrompu pour assurer les missions de police-secours et de proximité. Comme l'année dernière, les absences prolongées de plusieurs personnes en maladie de longue durée ont considérablement influencé l'effectif. Ce manque de ressources humaines a été compensé par le personnel en congé, ce qui a d'une part, augmenté les heures supplémentaires et d'autre part, empêché de redonner les congés supprimés.

FC NE XAMAX

Les rencontres de football de NE XAMAX au Stade de la Charrière nécessitent l'engagement d'un important dispositif policier pour préserver l'ordre et la sécurité au stade, mais également à la gare et en ville, parcours emprunté par les supporters visiteurs. L'effectif est défini à la suite de l'analyse des risques (catégories des visiteurs – contentieux entre les supporters, événements antécédents – évolution des équipes etc.... Pour chaque match, le personnel de la brigade d'intervention qui termine son service à 12h30 et celui de la brigade bénéficiant de son congé régulier est engagé, soit en moyenne dix personnes. Il y a lieu d'ajouter à cet effectif deux personnes de la brigade administrative, dix à quatorze personnes de la brigade de circulation, ainsi que huit à dix personnes de la Police cantonale. A chaque rencontre, nous sollicitons des renforts à la Police locale de Neuchâtel soit huit à dix personnes pour le service de sécurité et quatre personnes pour le service de circulation. Ce renfort est augmenté lors des matchs où le risque est plus élevé par du personnel de la Police cantonale pour constituer une section « Maintien de l'ordre MO ».

Pour les 17 rencontres de 2005, la Police locale du Locle a mis deux hommes à disposition du service d'ordre à cinq reprises. L'effectif mis en place pour une rencontre a oscillé entre 15 et 80 policiers. Les heures effectuées en surplus par le personnel en congé ne pouvant pas être compensées en raison des effectifs à peine suffisants, le personnel présente d'inquiétants signes de fatigue.

HCC La Chaux-de-Fonds

Les matchs se déroulant à la patinoire font également l'objet d'une analyse des risques. Certaines rencontres ou lors des Play off, nécessitent la mise en place d'un dispositif « Police » de six à sept personnes pour la sécurité. Là également, c'est le personnel terminant son activité à 12h30 qui est engagé sur son temps de repos lors de trois rencontres. Pour la saison 2005. 22 rencontres ont été organisées dont trois ont nécessité la mise en place d'un service d'ordre à la patinoire. Pour les 19 autres rencontres, c'est une patrouille du service de base qui effectue la mission de sécurité à l'entrée et à la sortie des matchs.

FC La Chaux-de-Fonds

Il en est de même pour les rencontres du FCC. A l'occasion de quatre matchs, un dispositif « Police » variant entre 20 et 24 personnes pour la sécurité + cinq pour la circulation a été mis en place.

La planification de tâches quotidiennes reste toujours influencée par les événements qui dictent les priorités.

La collaboration interne et externe avec la Police cantonale est de plus en plus sollicitée pour mener à bien les activités.

Ces dernières fluctuent dans certains domaines et ont un effet direct sur les autres tâches.

Suite à la prise en charge par l'entreprise ATS des transports assis de personnes consentantes à destination d'un établissement psychiatrique, ces transports qui nécessitaient l'engagement de deux hommes durant une heure et demie, ont passé de 82 à 53, soit -29.

Les vols à l'étalage qui occupent également deux personnes durant une heure et demie sans compter le suivi administratif ont passé de 139 à 129, soit - 10.

Les interventions liées aux stupéfiants ont passé de 59 à 67, soit + 8.

Le domaine des actes de poursuites reste une charge importante et les commandements de payer ne cessent d'augmenter. Ils ont passé de 8611 à 8863, soit + 252.

Les interventions relatives aux violences conjugales varient entre deux et trois heures par cas, ceci sans compter le temps voué au traitement judiciaire dans la collaboration intégrée d'un agent avec un gendarme. Il a été recensé **24 interventions**.

Alarmes "agression-effraction"

A La Chaux-de-Fonds, 31 établissements bancaires, musées, commerces, grands magasins et usines sont reliés au poste de police par les systèmes "ALARMNET".

Cent quarante-trois, soit - 36 par rapport à 2004, villas et immeubles abritant des ateliers magasins, entrepôts, sont équipés de transmetteurs d'alarme par "TELEALARME" ou par "FLASH ET SIRENE" qui permettent d'alerter nos services.

Nombre d'interventions pour les alarmes automatiques "agression-effraction" ayant entraîné le déplacement et la mise en place d'un dispositif particulier :

ALARMNET	125 - 14
TELEALARMES	49 +11
SIRENE ET FLASH	0
ASCENSEURS GARE CFF (technique - Certas)	11 + 2
TOTAL DES INTERVENTIONS (- 1 par rapport à 2004)	185

Il s'agit dans la majorité des cas de fausses alarmes dues à une négligence, un manque de discipline ou un problème technique.

Secours aux personnes en difficulté

Soixante appareils "Téléalarme S8", + 1 par rapport à 2004, sont reliés à nos services par le mode de programmation en quatrième position sur la ligne 913.10.17. Ce système d'alarme rencontre un intérêt certain auprès des personnes âgées, seules, atteintes dans leur santé. Elles ont ainsi l'assurance que des secours leur seront apportés en cas de nécessité. Ce moyen d'alarme est également utilisé par les entreprises et mis à la disposition du personnel travaillant seul.

Pour l'année 2005 nos services sont intervenus à 13 reprises soit + 2 en comparaison de 2004 où ils sont intervenus à 11 reprises.

Centrale des télécommunications

Durant l'année, la centrale des télécommunications a réceptionné 54214 appels (10373 internes et 43841 externes) dont 1437 demandes pour la médecine d'office.

Alarmes « agression-effraction »

Treize bâtiments de la Ville du Locle (banques, musées, commerces, grands magasins et usines) sont reliés au poste de police par les systèmes « ALARMNET ».

5. Brigade de circulation

Ce service du Corps de police s'occupe de toutes les tâches inhérentes à la circulation urbaine. Il est dirigé par un Lieutenant et est composé de deux Sergents, deux Caporaux, trois Appointés, un Agent, une Agente à temps partiel (60%) et cinq Auxiliaires. La Brigade scolaire, subordonnée à la Brigade de circulation, est composée d'un Sergent et d'une Appointée. Ces collaborateurs sont détachés à l'année et ne viennent renforcer l'effectif de la Brigade de circulation que lors de manifestations importantes. En outre, un Sergent est affecté toute l'année au contrôle de la signalisation des chantiers et gère la signalisation verticale, horizontale et les fonds privés.

En cours d'année, le service a connu quelques mutations. L'Agt R. Kron a été engagé le 1^{er} juin 2005. Les Aux. A. Leibundgut et A. Marques Raimundo sont entrées en service le 1^{er} février 2005. L'Aux. A. Marques Raimundo a donné sa démission pour le 30 septembre 2005.

Durant l'année 2005, la Brigade a procédé à 144 contrôles de la vitesse limitée, 52 contrôles routiers, 17 contrôles OTR-1, 5 contrôles OTR-2, 2 contrôles SDR, 5 convoys et escortes, 127 services d'ordre et 98 mises en fourrière de véhicules.

Deux campagnes de contrôle du respect de la vitesse limitée, soit du 11 au 19 avril (27 contrôles) et du 15 au 19 août (23 contrôles) ont été effectuées. Ces dernières ont pour objectif préventif d'améliorer la sécurité des usagers aux abords des établissements scolaires. Ces contrôles sont comptabilisés dans la rubrique «contrôles de la vitesse limitée».

Services d'ordre

L'organisation de 28 des 127 services d'ordre réalisés ont nécessité la présence de plus de dix personnes lors des manifestations suivantes : 13 mars – Carnaval, 27 avril – FCC-Lucerne, 4 mai – Tour du Canton, 18 mai – FCC-Sion, 28 mai – Fête de Mai, 25 juin – Promotions, 14 août – Mégabike, 2-3-4 septembre – Braderie, 21 septembre – Décès enfants Kehrli et du 13 avril au 11 décembre lors des 17 matches du FC Xamax.

L'absence de parking à proximité du terrain de La Charrière lors des matches de football du FC Xamax a occasionné un surcroît de travail pour la Brigade de circulation. Un fléchage spécial doit être installé pour chaque rencontre. Le personnel nécessaire à chaque match est de 11 personnes au minimum.

Le service d'ordre de la foire-exposition « Modhac » est assuré en alternance par un caporal, deux appointés, un agent, quatre auxiliaires, et quatre pols-route du SIS. Elle a attiré 55'000 visiteurs pour 6'360 véhicules. A noter que le nombre de véhicules pour 2005 ne peut pas être comparé à celui de 2004. En effet, pour des questions d'ordre budgétaire, les prestations de la police ont été revues à la baisse et aucun comptage n'a été effectué en soirée.

Cette manifestation se déroule sur le site de Polyexpo où le parking extérieur est réservé aux exposants. Le parage des visiteurs se reporte donc sur la voie publique. La police prend des mesures particulières en regard de l'importance de l'événement et stationne les véhicules dans les rues avoisinantes. Avec la réalisation du chantier Crêtets / L.-J. Chevrolet et les nouvelles constructions à l'Est du paddock du Jura, le déficit en place de parc se monte à 150 ce qui nous oblige à rechercher d'autres solutions et génère quelques tracas supplémentaires dans l'attente de la réalisation du parking du paddock. Toutefois, en soirée, nous pouvons compter sur la bienveillance des usagers alentour qui mettent gracieusement leurs parcs à disposition. Le problème reste toutefois entier durant la journée, soit lorsque la densité du trafic routier est la plus importante.

Sur le même site, du 15 au 18 décembre, l'exposition du « Marché de Noël » a exigé, en alternance, la présence d'un appointé, deux agent-e-s, cinq auxiliaires et de sept pols-route pour garantir le bon déroulement de la manifestation. Cette exposition draine quelque 13'000 visiteurs pour 2584 véhicules sur quatre jours et nécessite un dispositif de parage sur la voie publique identique à celui de « Modhac ».

A ce propos, il nous importe de signaler qu'avec la réalisation de la route « H20 » jusqu'au giratoire de la Combe-à-l'Ours, le trafic routier n'en sera que plus conséquent et d'importants problèmes surgiront si le parking du paddock n'est pas réalisé en 2006 notamment pour la sécurité des piétons et la fluidité du trafic en mouvement. De plus, avec la réalisation de la caserne SIS-POL abritant le SIS et la police cantonale à proximité, l'axe Chevrolet/Crêtets est l'itinéraire principal des services cantonnés à SIS-POL.

L'organisation de 11 services d'ordres, défilés et manifestations sur l'avenue Léopold-Robert a nécessité la fermeture de cet axe principal. Nous tenons à signaler l'importance du dispositif à mettre en place pour garantir une déviation du trafic routier et des transports publics. Nous ne pouvons que déplorer l'absence d'un axe de contournement de la ville qui pourrait supporter cette charge de trafic et diminuer ainsi les effectifs de police.

Engagement de la section SIS Police-route

Lors de l'organisation de grands services d'ordres se déroulant sur plusieurs jours ou nécessitant un engagement important de collaborateurs, l'effectif total de la brigade de circulation, voire du Corps de police ne suffit pas pour gérer le trafic routier. La section Police-route du SIS des Montagnes neuchâteloises est alors sollicitée pour épauler efficacement nos services lors des manifestations telles que le Carnaval (7), le Tour du Canton et la rencontre Xamax-Bâle (14), la Fête de Mai (9), Les Promotions (8), la Mégabike (9), la Braderie (10), Modhac (4), le Marché de Noël (4) et lors des 22 matches de hockey de janvier à avril et d'août à décembre (2).

L'apport de ce personnel compétent permet à la Brigade de circulation de répondre aux besoins en ressources humaines lors de grands services d'ordre sans puiser dans les autres services du Corps de police.

Nous ne pouvons qu'exprimer notre satisfaction à collaborer avec ce personnel dont le dévouement et la compétence contribuent à assurer la réalisation en toute sécurité de ces grandes manifestations.

Circulation

La réalisation du chantier sur la rue de l'Etoile a clairement démontré l'absence de voie d'évitement au sud de la ville et les problèmes engendrés par le report du trafic sur des axes déjà bien chargés et des rues de dessertes de quartier ont causé de grosses perturbations du trafic. Fort heureusement, la rue a été rendue à la circulation juste à temps pour permettre une bonne gestion du trafic durant la Braderie.

Parcage

Le contrôle du parcage au centre-ville est effectué principalement par cinq auxiliaires de police dont une auxiliaire sporadiquement, voire rarement puisqu'elle est affectée à la centrale téléphonique. Ce personnel contribue également à la bonne marche des services d'ordre et de certains contrôles routiers. L'accroissement du nombre de places de stationnement à durée limitée ainsi que l'indiscipline des conducteurs donnent bien du travail à ce personnel. La disparité des endroits à contrôler et la mobilité accrue requise durant les services d'ordre justifierait l'acquisition d'un moyen de déplacement.

De plus, il serait de bon aloi de compléter l'effectif à six unités afin de poursuivre l'effort et ainsi de maintenir la pression à l'encontre des conducteurs irrespectueux des règles en matière de trafic au repos.

Parcage sur les trottoirs

La problématique du parcage sur les trottoirs a fait l'objet de diverses interventions de citoyen-ne-s. Le contrôle du stationnement et la sécurité des espaces piétonniers font partie des missions quotidiennes de la police. Une attention accrue a été portée sur ce type d'infractions car il n'est pas admissible que le trafic motorisé empiète sur l'aire réservé aux piétons.

Mesures hivernales

L'offensive précoce de la saison hivernale s'est étendue jusqu'à début mars. Vingt et une interventions de police ont conduit à dénoncer 5'020 contrevenants par amende d'ordre. L'indiscipline des propriétaires de véhicules a donné lieu à 43 interventions pour des voitures-ventouses et a entraîné la mise en fourrière de 18 voitures. Les actions menées en coordination avec le Service des Travaux publics ont permis un bon déneigement des rues de la ville.

Le contrat passé avec la maison « Alfaset » pour la pose et la dépose de la signalisation hivernale donne entière satisfaction. Elle permet au Service de la signalisation de vaquer normalement à ses occupations qui sont en constante augmentation.

Rapport taxis

L'état au 31 décembre 2005 est de sept entreprises, soit quatre concessions de type "A" (stationnement sur la place de la Gare) et deux concessions de type "B" (stationnement sur terrain privé).

Responsables des entreprises

Concessions A

Taxis A.A. Réunis	Mme SCHALLER Madeleine
Taxis A.B.C.	M. JEANMAIRE-DIT-QUARTIER Pierre-Alain
Taxis Bleus	M. DIAS ARAUJO Pedro
Taxis Euro-Taxis	M. GUENIN Daniel

Concessions B

Taxi Handicap	M. VOUTAT André
Handitaxi	Mme DIAS ARAUJO Anabela

Recensement

A ce jour ont été recensés 51 chauffeurs dont 30 auxiliaires et 28 véhicules dont 4 immatriculés en plaques interchangeables.

Remarques

Au 1^{er} décembre 2005, l'entreprise de taxis ABA a fusionné avec celle des Taxis Réunis.

Contrôles

Durant l'année écoulée, il a été procédé à cinq contrôles du respect de l'OTR 2 et du Règlement concernant le service des taxis sur le territoire de la commune de La Chaux-de-Fonds. Aucune infraction n'est à relever.

Accidents de circulation : il a été recensé 243 accidents desquels on déplore 78 blessés et 1 mortel.

Nombre de véhicules sur le territoire communal en 2005

Voitures : 18573, Camions : 327, Remorques : 1'296, Véhicules agricoles : 306, Motocycles : 1'343, Motocycles légers : 244, Véhicules de travail : 172. **Total : 22'261 véhicules.**

5.1. Chantiers 2005

Aménagements routiers

Pas moins de 20 aménagements routiers ont été entrepris entre les mois d'avril et décembre 2005.

Durant l'année 2005 marquage également de 12 nouveaux passages pour piétons et de 8 cases de stationnement pour conducteurs handicapés.

Fonds privés : Quatorze propriétaires de biens immobiliers ont effectué les démarches pour interdire et réglementer le parcage sur leur fonds privé.

Travaux sur la chaussée

Comme chaque année, le retour du printemps nous permet de débiter et d'effectuer les travaux importants et nécessaires pour le remplacement des conduites souterraines.

Ainsi, 26 interventions ont été effectuées sur la ville et de nombreux travaux n'ont pas pu être terminés en raison de l'arrivée de la saison hivernale. Ceux-ci seront donc repris dès le printemps 2006.

Récapitulation des fouilles par catégorie

Chauffage à distance : 29, Cablecom : 25, Eau : 82, Gaz : 135, Electricité : 83, Collecteur : 38, Télécommunications : 118, Regards : 83, Capsule d'eau : 12, Divers : 96. **Total des fouilles : 701**

Démolition d'immeubles : Immeubles Collège No 20-20a.

Pose de revêtements hydrocarbonés à chaud : huit tronçons ont fait l'objet d'un nouveau revêtement.

Réfection de revêtements d'enrobés coulés à froid : aucune intervention recensée en 2005.

Boucles inductives pour signalisation lumineuse

Suite à la réfection des revêtements bitumineux, des boucles inductives pour la signalisation lumineuse ont été endommagées et remplacées aux endroits suivants : avenue Léopold-Robert, artère Nord, à l'intersection avec la rue du Dr - Coullery / carrefour Léopold-Robert - Abeille / carrefour Léopold-Robert - Armes-Réunies / carrefour Léopold-Robert - Balancier / rue du Roulage, à l'intersection avec la rue des Musées

5.2. Brigade scolaire et de prévention

La responsabilité de la Brigade d'éducation routière relève d'un Sergent. Il bénéficie de la collaboration d'une appointée pour mener à bien le programme de l'éducation routière.

Récapitulation

Nombre d'enfants instruits :

Jardins d'enfants	4 ans	327
	5 ans	410
		Total : 737
1ère année primaire		380
2ème année primaire		394
3ème année primaire		434

4ème année primaire	413	
5ème année primaire	399	
Collèges des environs	75	
Classes d'appui et accueil	86	2'181
6ème année secondaire	467	
7ème année secondaire	485	
8ème année secondaire	463	
9ème année secondaire	451	1'866
Nombre total d'élèves instruits	4'784	

Campagnes d'éducation routière – Année 2005

Effectif des élèves instruits du 1er janvier au 31 décembre

	Nombre de classes		Nombre d'élèves	
	1er passage / 2ème passage		1er passage / 2ème passage	
Ecole enfantine	46	46	327 + 410 = 737	327 + 410 = 737
1ère primaire	31	31	380	380
2ème primaire	27	27	394	394
3ème primaire	27	27	434	434
4ème primaire	22	22	413	413
5ème primaire	20	20	399	399
6ème secondaire	26	26	467	467
7ème secondaire	25	***	485	***
8ème secondaire	24	***	463	***
9ème secondaire	24	***	451	***
Collèges des environs	5	5	75	75
Classes d'appui et d'accueil	5 + 2 = 7	5 + 2 = 7	86	86
TOTAL	284	211	4'784	3'385

Patrouilleurs (euses) scolaires

Durant l'année, huit patrouilleurs-euses ont cessé leur activité et 11 personnes ont été engagées. Ce qui porte actuellement l'effectif à 32 adultes veillant à la sécurité des élèves aux abords de dix centres scolaires. En raison de l'ouverture du collège des Marronniers situé sur la place des Six-Pompes, il a été décidé de créer deux nouveaux postes de stationnement : un sur la rue du Collège et l'autre sur la rue de la Balance. Un grand merci aux Directions des écoles primaire et enfantine pour leur précieuse collaboration. Onze séances de formation ont été dispensées.

Commission technique d'éducation routière (CTER)

Il a été participé à dix séance, les 26 janvier, 9 mars, 13 avril, 11 mai, 13 et 29 juin, 24 août, 28 septembre, 19 octobre et 23 novembre.

Séminaires de l'Ecole Normale: ceux-ci ont eu lieu lundi 12 et mercredi 14 décembre au Centre scolaire de Marin.

Mesures éducatives

Durant l'année écoulée, 12 adolescent-e-s ont été astreint-e-s à une leçon d'éducation routière d'une durée de deux heures.

11^{ème} Coupe scolaire neuchâteloise

Le mercredi 22 juin, en collaboration avec les membres de la commission technique d'éducation routière (CTER), il a été organisé la 11^{ème} Coupe scolaire au centre scolaire de Saint-Aubin. Les enfants y participant ont eu énormément de plaisir. Nos sincères remerciements à tous ceux qui ont permis la réalisation de cette magnifique journée.

Fête de la jeunesse

Du vendredi 24 au jeudi 30 juin, ont eu lieu au stade de la Charrière, dans les parcs Gallet et Crêtets ainsi qu'aux abords de divers collèges de la ville, les joutes sportives des écoles primaire et secondaire. Durant ces journées, nous avons veillé à la sécurité des élèves participants.

Campagnes d'information

Cette année, l'entreprise « Alfaset » a été mandatée pour la pose des affiches. Dix campagnes d'affichage ont été organisées aux abords des collèges des écoles primaire et secondaire, ainsi que sur les principaux axes de circulation (entrées de ville).

1ère campagne du 21 mars au 10 avril

« Du respect, s.v.p. »

Objectif : Attirer l'attention des conducteurs manquant de respect à autrui en talonnant le véhicule précédant.

2ème campagne

des 18 avril au 1^{er} mai, 6 au 19 juin, 5 au 18 septembre, 17 au 30 octobre **« Boire ou conduire »**

Objectif :

Campagne nationale du Fonds de la Sécurité Routière dont le thème « Boire ou conduire » vise à sensibiliser les usagers de la route aux dangers de l'alcool au volant. Cette année, différents slogans étaient rajoutés au thème, à savoir : « Ça se décide avant le premier verre », « Trois bières au volant, trois mois à pied », « Les policiers dorment aussi ; mais pas tous en même temps », « Prêt à souffler ? ».

3ème campagne du 2 au 29 mai

«Le casque ? Pour éviter l'horreur intégrale»

Objectif : Démontrer l'utilité du casque lors d'accidents et inciter les cyclistes de tout âge à le porter.

4^{ème} campagne du 20 juin au 24 juillet

«T'es sûr?» (la moto)

Objectif : Attirer l'attention des conducteurs de motos sur les dangers de la route.

5ème campagne du 8 août au 4 septembre

« Rentrée scolaire »"

Objectif : Sensibiliser les conducteurs face aux enfants qui ont repris le chemin de l'école.

6ème campagne du 19 septembre au 16 octobre (skate)

« Captivé par son jeu »

Objectif :

Inciter les conducteurs à prendre garde aux enfants et à freiner à temps (campagne « Fondation de la Winterthur Assurances pour la prévention des sinistres »)

7ème campagne du 7 au 31 décembre

« Démarrer – allumer »

Objectif : Inciter les conducteurs à rouler les phares allumés, même de jour.

14^{ème} congrès des instructeurs de la circulation routière (bpa)

Le mercredi 9 novembre à Berne, s'est déroulée cette 14^{ème} journée d'information pour les instructeurs de la circulation. Les thèmes suivants ont été traités : « Différentes collisions et leurs conséquences », Partenaires de « Education + santé Réseau suisse » Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies + « Schule und Elterntaus », « Formation pour cycliste avec examen final », « Poupée Faigaffe », « Aperçu des ressources pour l'éducation routière ». A cet effet, plusieurs ateliers avaient été mis en place.

Conseil de la Sécurité Routière

Le vendredi 11 novembre à Berne, a eu lieu la 43^{ème} Assemblée générale. Le thème de la campagne nationale 2005 a été reconduit pour l'année 2006, à savoir « Boire ou conduire » et « Attaché à la vie » qui préconise le port de la ceinture de sécurité.

Cours "TCS Juniors"

Les lundis 31 octobre et 7 novembre, 26 adolescent-e-s ont assisté à ces cours. Les sujets suivants ont été traités : Présentation du Droit sur la Circulation Routière, Les conséquences d'accidents, Les permis de conduire, Ivresse, fautes graves, Sens du trafic, conduite anticipée et Statistiques diverses .

Ces leçons ont été illustrées par la présentation de quelques séquences du film «Trafic-Accident-Conséquences» du TCS et d'une présentation. Une visite du poste de police a clôturé ces deux soirées.

Conclusions

La Brigade d'éducation routière tient à exprimer toute sa gratitude aux différentes Directions, Institutions, Commissions, Associations (TCS, bpa, ACS, ATE) et Assurances, aux TRN, ainsi qu'à tous-tes les enseignant-e-s et éducateur-trice-s.

En effet, grâce à cette étroite collaboration et au vu des résultats obtenus, nous pouvons estimer que les objectifs ont été atteints. Ceci est très réjouissant et nous encourage à poursuivre les efforts pour l'année 2006.

6. Section administrative

La section administrative est dirigée par l'Officier administratif (lieutenant) et comprend :

Le Bureau du Fourrier / la Brigade administrative / le Contentieux / le Service des AO / le Service des AO / le Service informatique / le Service technique.

La Section a connu deux changements importants durant l'année 2005. D'une part, la CTER (centrale de transmission et d'engagement et réception) a subi une restructuration. En effet, le responsable a rejoint le Service technique, les téléphonistes ont été intégré-e-s dans les brigades d'intervention et la Réception est devenue un service autonome. D'autre part, la responsabilité du garage de police a été confiée à la section administrative.

6.1. Brigade administrative

Ce service du Corps de Police est dirigé par un sergent, secondé de deux caporaux et d'une agente.

Les activités principales sont entre autres : Veiller à la tranquillité, à la sécurité et à l'ordre public, Contrôle des lieux et des manifestations publics, Contrôle de l'usage accru du domaine public, Contrôle des commerces et des établissements publics, Contrôle des permis délivrés aux artistes de cabaret, Traiter les demandes de naturalisation, Gérer la capitainerie de La Maison-Monsieur

Etablissements publics

Catégories de patentes Mutations

A	Hôtel	13	Etablissements fermés	16
B	Hébergement	1	Ouverture de nouveaux établissements	11
C	Café-restaurant	99	Changement de tenancier	54
D	Bar avec et sans alcool	58	Changement de nom	3
E	Cabaret-dancing	5	Changement de catégorie	2
F	Discothèque	2		
G	Buvette avec et sans alcool	25		
H	Cercle	16		
I	Débit ambulant	0		
J	Camping	1		
K	Salons de jeux	9		

Cabarets

Contrôles	144
Autorisations de séjour délivrées permis L / C / B	269/1/4/autres 1 CE
Dénonciations	13

Matches au loto

Les sociétés locales et les cercles ont obtenu 50 autorisations d'organiser un match au loto.

Commerces

Contrôles effectués 12. Pas d'infractions constatées.

Encaissement auprès des commerçants (étalages et panneaux mobiles)

Amarriage

Au port de la Maison-Monsieur, il est enregistré 51 bateaux (+3 hors zone aménagée).

Durant l'année, 13 contrôles ont été effectués. Deux propriétaires de bateau ont reçu un courrier suite à un non-respect du Règlement d'amarriage.

6.2 Garage

La cellule du garage occupe 1 mécanicien-électricien pour l'entretien du parc des véhicules Police (22) y compris le matériel + 1 véhicule du SMUR.

A l'occasion des grandes manifestations : Carnaval-Promotions-Braderie, ou lors d'événements particuliers, il collabore avec le Service de la signalisation.

Réception

En avril 2005, un changement de structure au sein de la CTER a conduit à une réception indépendante. Elle est désormais composée uniquement de personnel civil, une responsable à 50% et deux collaboratrices.

Ses missions principales restent toutefois similaires auxquelles ont été greffées quelques nouvelles tâches :

- Réception du public, Perception des taxes, Etablissement des factures à l'aide de l'application SAP SD et gestion du contentieux, Gestion des Objets trouvés, Gestion des chiens et Collaboration avec le préposé aux AO pour la saisie des amendes d'ordre.

L'activité dans ce secteur

Etablissement de factures pour différentes interventions de police (contrôle du taux d'alcoolémie, transports de personnes au moyen de véhicules de police), les permissions tardives pour les établissements publics, les taxes pour l'organisation de matchs au loto, les taxis, les terrasses des établissements publics, les étalages et panneaux mobiles annuels, l'amarriage de bateaux à la Maison-Monsieur, les abonnements d'alarme à la centrale de police, les fausses alarmes automatiques, les locations de signaux, les dégâts causés à la signalisation par des tiers, ainsi que toute la facturation du Corps de police.

Enregistrement des valeurs et objets perdus déposés à la réception (796 dont 220 rendus).

Etablissement des avis de disparition de cycles et cyclomoteurs, recherche des propriétaires de véhicules abandonnés sur la voie publique, entreposage des cycles et cyclomoteurs à la fourrière et transmission des fiches de véhicules retrouvés à la Police cantonale.

En début d'année, encaissement des taxes des chiens, envoi des rappels aux propriétaires qui ne s'en sont pas acquittés dans le délai imparti par la Commune et tenue à jour du fichier en collaboration avec le Service vétérinaire cantonal.

Cette année, 642 rappels (479 en 2004) pour non-paiement de la taxe ont été envoyés.

Facturation

1472 factures, représentant un montant de CHF 740'231.20 ont été établies du 01.12.04 au 30.11.05.

Service des valeurs et objets trouvés

Les valeurs numéraires déposées en l'an 2005 sont composées des Entrées Objets trouvés (CHF 5'959.10), Sorties Objets trouvés (CHF 8'727.85), Entrées Récompenses (CHF 1'960.--), Sorties Récompenses (CHF 1'140.--).

Cycles et cyclomoteurs

Annoncés disparus : 61 / Abandonnés sur la voie publique : 11 / Rendus aux propriétaires : 8.

Les cycles, spécialement des VTT et cyclomoteurs annoncés disparus, sont en partie retrouvés par les agents et parfois par les propriétaires eux-mêmes.

Taxes

Chiens	2250
Chiens de travail, mention « Excellent »	5
Chiens d'aveugle ou de catastrophe	2

Occupation de la voie publique

Etalages annuels	12
Etalages mensuels	75
Etalages journaliers	343
Panneaux mobiles annuels	67
Vente calendriers-journaux	8
Terrasses d'établissements publics	47
Fleuristes – Primeurs	10

Métiers ambulants

Forains (Pâques)	21
Forains (Braderie)	18
Cirques	4

6.3. Contentieux**Evolution du contentieux - année 2005**

Factures arriérées au 12.12.04	181 factures	CHF	93'197.35
Factures arriérées au 06.12.05	181 factures	CHF	114'412.70

Factures passées sur « Perte sur débiteurs »	22 factures	CHF	6'199.70
--	-------------	-----	----------

Factures transmises à l'Office des Poursuites des
Montagnes neuchâteloises 4 débiteurs

6.4. Poursuites

Un appointé est responsable de ce service. Il travaille en uniforme et a également pour mission d'assurer des tâches de police de proximité lors de ses déplacements en ville.

Missions principales : Localisation des débiteurs et notification de commandements de payer et Réception du public

En 2005, 8863 commandements de payer nous ont été remis par l'Office des Poursuites des Montagnes Neuchâteloises. Il a ainsi été facturé au Canton CHF 398'835.—pour la notification des commandements de payer.

6.5. Service technique et photographique

Les missions pour 2005 ont été les suivantes:

- Collaboration avec le préposé aux AO pour la saisie et la gestion des amendes d'ordre / Contrôle, entretien et maintenance des appareils techniques tels que interphones, alcootests, groupe de secours, mégaphones, projecteurs d'objectifs des mitraillettes, matériel didactique, radios, pagers... / Dessins et textes dans le Livre d'Or à l'occasion des manifestations importantes, telles que l'assermentation ou mises à la retraite / Divers travaux techniques / Entretien et gestion des distributeurs à boissons / Etablissement de dossiers photos lors d'accidents de travail, démolitions et transformations d'immeubles, ordre public, circulation / Etablissement de plans pour la circulation et le parage tels que: mesures d'hiver, matchs de hockey, Carnaval, Fête de mai, Promotions, matchs de foot (Xamax), manifestations diverses au moyen du logiciel Mapinfo / Etablissement de présentations « Power point » pour les matchs de foot, manifestations, etc.... / Etablissement de texte pour les panneaux de signalisation pour la circulation et les chantiers / Etablissement des préavis pour les projets de construction / Etablissement et mise à jour d'une couche Mapinfo pour les établissements publics / Gestion de la vidéothèque (vidéos & DVD) / Gestion des petits frais et divers achats dans les commerces de la Ville (en accord avec le préposé) / Messagerie avec prise en charge à la Poste et auprès des différents services communaux / Mise à jour des plans de la Ville, par secteurs, suite à des démolitions et constructions d'immeubles, nouvelles routes etc.... / Préparation du matériel technique à l'occasion de diverses séances se déroulant dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville / Prises de photos lors des manifestations officielles du Corps de police / Tri et nouveau classement des archives suite à l'élaboration d'une nouvelle procédure de travail / Travaux de géomatique en collaboration avec les Travaux publics.

Résumé de l'activité photographique

	Dossiers
Accidents de travail	21
Chantiers	32
Contrôles de vitesse jusqu'au 30 juin 2005	30 films
Démolitions / transformations d'immeubles	1
Fonds privés (photos numériques)	14
Manifestations (photos numériques)	16
Manifestations internes du Corps de police (photos numériques)	2

6.6. Amendes d'ordre

Informatisé, le service des amendes d'ordre est géré par une personne civile. Elle est secondée dans sa tâche par un collaborateur du Service technique. Une partie de la saisie est effectuée par les réceptionnistes. Deux fois par semaine, la Poste envoie un e-mail contenant un fichier des paiements effectués durant la période écoulée. Ce fichier concerne uniquement les paiements effectués avec le bulletin de versement orange. Tous les autres paiements sont introduits manuellement.

Les auxiliaires de police délivrent les amendes d'ordre au moyen d'un appareil de saisie électronique « PoliteSS ». En terme de gestion en aval, cela signifie que les données sont transférées automatiquement dans le programme de gestion des AO « Epsipol ». Ainsi, la saisie manuelle subsiste uniquement pour les amendes d'ordre délivrées par les agents de police, ce qui représente le 28% du total des amendes d'ordre.

Le traitement des infractions qui découlent des contrôles radars sans interception et de la caméra de surveillance des feux lumineux est géré par le service des AO. Ceci représente pour les contrôles radar sans interception : la gestion des images numériques et l'envoi de notification aux contrevenants. En cas de non-paiement, des procès-verbaux et mandats de répression sont établis. L'impression de photos radar peut être également effectuée sur demande. En ce qui concerne la caméra numérique de surveillance des feux lumineux, le transfert des données s'effectue grâce à une passerelle informatique. Ainsi, la saisie manuelle est réduite au strict minimum.

Pour les transactions, un décompte est établi et transmis au bureau des recettes de l'Etat tous les mois.

Régulièrement, il est envoyé un e-mail à l'Office fédéral des routes contenant un fichier de demandes d'identités pour les propriétaires de véhicules immatriculés hors du canton de Neuchâtel. Pour les véhicules du canton, l'identité est introduite à l'aide du programme « traffic » (service des autos).

Les adresses des propriétaires de véhicules immatriculés en France nous sont fournies par la Police cantonale. Toutes les adresses erronées font l'objet de recherches manuelles auprès de différents offices tels que: services des automobiles, police des habitants, communes, registre du commerce, assurances...

Les demandes d'identités sont effectuées pour les conducteurs ne s'étant pas acquittés de leur amende dans le délai imparti de 30 jours. Après avoir introduit les données, une lettre de rappel leur est envoyée.

Dix à trente jours après le rappel, si le paiement de l'amende n'a toujours pas eu lieu, le service des AO imprime les procès-verbaux et les donne aux agents pour signature. Ensuite, les PV ainsi que les mandats de répression sont transmis à l'Office de perception.

Le Préposé gère également les demandes de paiements fractionnés.

	2004	2005		2004	2005
Brigade administrative			Caméra Feu-Vitesse		
A.O. délivrées	0	11	Notifications envoyées	983	2407
Brigades d'intervention			Radar sans interception		
A.O. délivrées	4521	6454	Notifications envoyées	0	484
Brigade de circulation			Auxiliaires de police		
A.O. délivrées	3399	3675	A.O. délivrées	22668	25469
Total du Corps de Police					
A.O. délivrées				31571	38500
Lettres de rappels envoyées				10317	12315
Rapports établis				3508	

Autres tâches effectuées par le préposé aux AO

- Collaborer avec le responsable du service informatique / Filmer ou photographier des scènes sur la voie publique lors de manifestations ou événements importants ou à la demande d'un service de la Police locale (instruction par exemple) / Seconder le responsable du Service technique pour la prise de clichés lors des accidents de travail / Tenir un listing des retraits de permis pour les conducteurs domiciliés en ville de La Chaux-de-Fonds / Tenir diverses statistiques concernant les amendes d'ordre et les infractions constatées par la caméra de surveillance des feux lumineux

6.7. Service informatique

Le service informatique voit ses domaines d'activité en constant développement. Une personne est secondée par le préposé aux amendes d'ordre.

Les principales tâches du service sont :

- Application de nouvelles technologies et améliorations diverses / Création (avec accord préalable du SIC) et gestion d'applications spécifiques avec suivi : Relevé des opérations – Adresse – Antécédents – Poursuites – Cabarets – Heures de nuit – Instruction – Alarmes S8 – Taxe des chiens – Permapol / Gestion des données relatives aux commandements de payer / Gestion des fichiers sur le serveur du Corps de police / Gestion en collaboration avec le SIC des droits et connexions des utilisateurs / Gestion et établissement des statistiques d'activités pour toutes les

brigades / Gestion, maintenance, création de supports, conseils aux utilisateurs et dépannages pour 46 postes de travail / Initiation des aspirants aux bases informatiques / Remplacement partiel du préposé aux amendes d'ordre, en son absence / Surveillance du bon fonctionnement de la centrale des feux lumineux / Etablissement de formulaires, modèles et divers documents / Programmation des compteurs de trafic et travail des données y relatives / Statistique de la lutte contre la drogue / Surveillance du réseau informatique du Corps de police / Etablissement des cartes de police en collaboration avec la police cantonale

7. Activités extra-policieres

En raison de la collaboration avec les collègues de la Chorale de la police cantonale et de la future fusion, c'est avec plaisir que le Président de la Chorale relève une augmentation des prestations durant l'année écoulée.

8. Remarques finales

8.1. Collaboration entre les polices sur le plan cantonal

Dans le cadre du Concept global de sécurité publique « Police 2006 », l'organisation, la structure et le fonctionnement de Police-secours a été validé. Les patrouilles mixtes composées de gendarmes et d'agents de police opérant sur un territoire défini seront introduites le 2 janvier 2006. La forme d'organisation retenue complète la formation des agents de police par la mise en pratique des connaissances théoriques dispensées en matière judiciaire.

Avec la décision du Conseil communal d'adhérer à une police unique, le projet de Loi sur les polices communales a fait l'objet d'un réexamen. Ainsi, il a été décidé d'élaborer un seul texte légal sur la police. Ce projet de Loi sur la police prévoit une entité unique cantonale en matière de police.

Parallèlement, il a été projeté de constituer des groupes de travail comprenant des membres et des représentants du personnel de la police cantonale et de la police locale pour débiter les réflexions et apporter les propositions en prévision de l'intégration, dont le projet a été appelé « Grande Abeille ».

Les travaux relatifs à ce projet sont pilotés par un chef de projet, M. B. Prestel, de la Société TC Team Consult SA. Entreprise spécialisée dans les réformes policières.

La surveillance du projet relève d'un comité directeur (Codir) réunissant M. le Conseiller d'Etat J. Studer, MM. les Conseillers communaux D. Berberat, L. Kurth et M. Barben, ainsi que les deux Commandants de Police.

8.2. Equipements

Les pantalons de service ont été remplacés. Le choix s'est porté sur une pièce d'équipement noire qui s'utilise à toutes saisons. Elle dispose de poches diverses très fonctionnelles. L'entretien est simplifié et très pratique. Il a été décidé de profiter d'harmoniser la tenue des auxiliaires à celle des agents.

La veste d'hiver a été abandonnée au profit d'une doublure polaire à ajouter à la nouvelle veste d'été.

Le personnel MO a touché un nouveau casque de type Schuberth et un gilet porte-matériel.

8.3. Statistiques

Pour l'année écoulée, on relève une augmentation générale de l'activité générée par une hausse de certaines infractions.

Au niveau des amendes d'ordre, il a été enregistré une augmentation de 22% de contraventions délivrées.

8.4. Considérations générales

Le reflet de l'exercice écoulé présente une charge d'activité variée avec une tendance ascendante. La conséquence est également visible au niveau des heures supplémentaires qui sont en relation directe. Il en résulte que les conditions de travail et la santé du personnel s'en ressentent.

De l'activité, on relèvera, entre autres, la manifestation d'opposition à la tenue de l'Assemblée des délégués de l'UDC, le 8 janvier à Polyexpo. Il s'en est suivi des débordements et des dommages importants.

L'accueil de l'équipe de football NE XAMAX, club de Super League, nécessite des dispositifs de police importants en raison des risques que représentent ces rencontres. Ces prestations génèrent des heures supplémentaires qui ne peuvent être restituées. Les mesures de sécurité publique à mettre en place ne peuvent être supportées par la seule police de la ville. Elles nécessitent la collaboration et l'engagement des polices cantonale et des villes de Neuchâtel et du Locle.

Dans ce contexte, on soulignera l'émeute des hooligans de St-Gall, le 11 septembre, consécutivement à la rencontre de football NE XAMAX / St-Gall au stade de la Charrière. D'importants dommages à la propriété ont été enregistrés et la police a procédé à l'interpellation de 22 personnes.

Les coûts générés par les engagements de police au profit des matchs de football de NE XAMAX sont très élevés.

Dans l'ensemble, les prestations offertes par la police pour les diverses manifestations publiques qui se sont déroulées sur le territoire communal représentent un montant de CHF 1'095'892.--, calculées selon le tarif horaire de CHF 80.--/policier fixé dans le Règlement sur les taxes et émoluments.

Le contexte actuel est propice à l'évolution des formes de recours d'opposition, d'actes de violence et d'agressivité à l'endroit des forces de l'ordre qui représentent l'Autorité et l'Administration. L'extension de ce phénomène est inquiétante, principalement au regard de l'âge toujours plus jeune de certains auteurs.

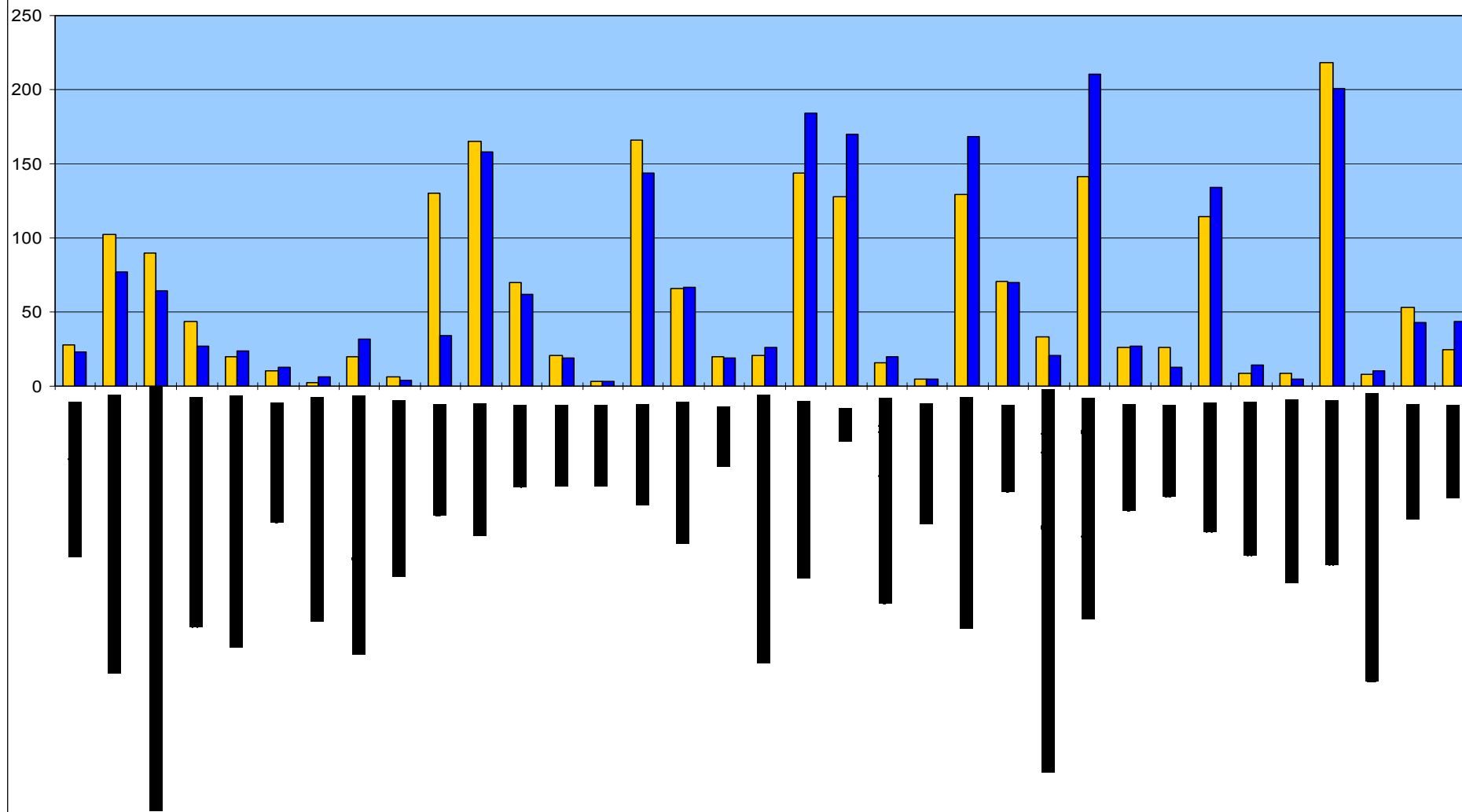
Les projets de réforme de l'organisation policière entrepris sur le plan cantonal ont le mérite de rechercher une autre forme de collaboration.

L'objectif consiste à développer une meilleure efficacité au profit de la population tout en dégagant une économie durable pour les collectivités publiques, il doit également garantir l'autonomie des communes en matière de sécurité publique.

Parcage et & arrêt interdit
2004: 752
2005: 1220

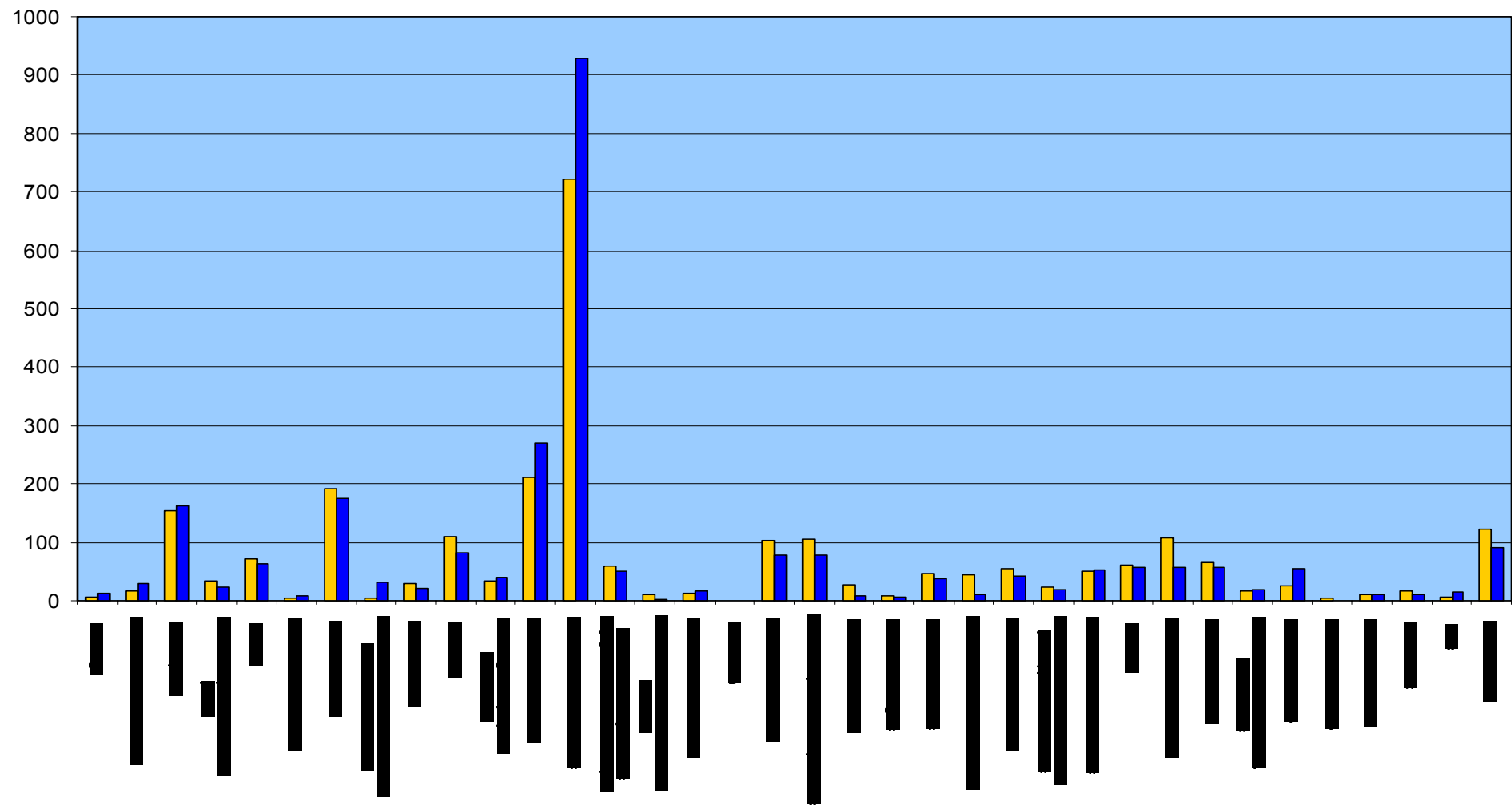
Circulation Comparatif 2004 - 2005

■ 2004 ■ 2005



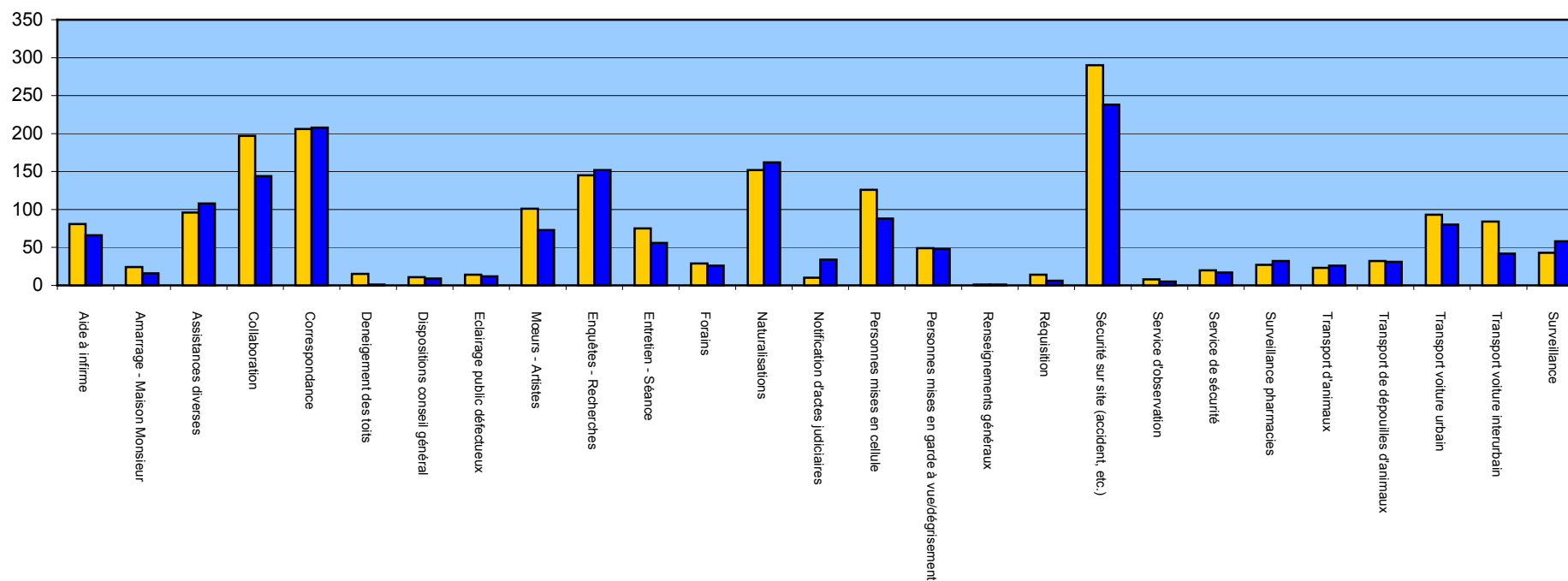
Totaux Interventions Comparatif 2004 - 2005

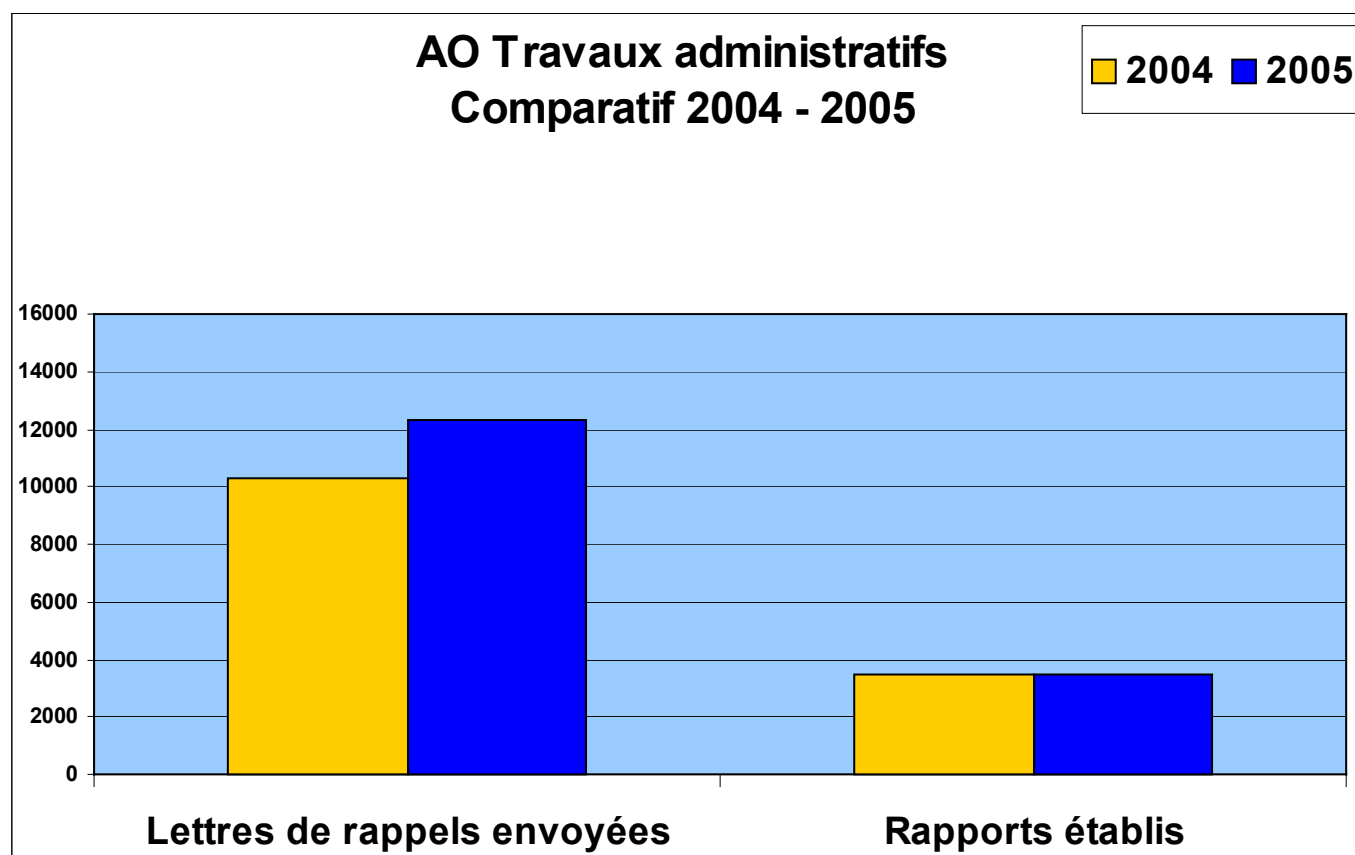
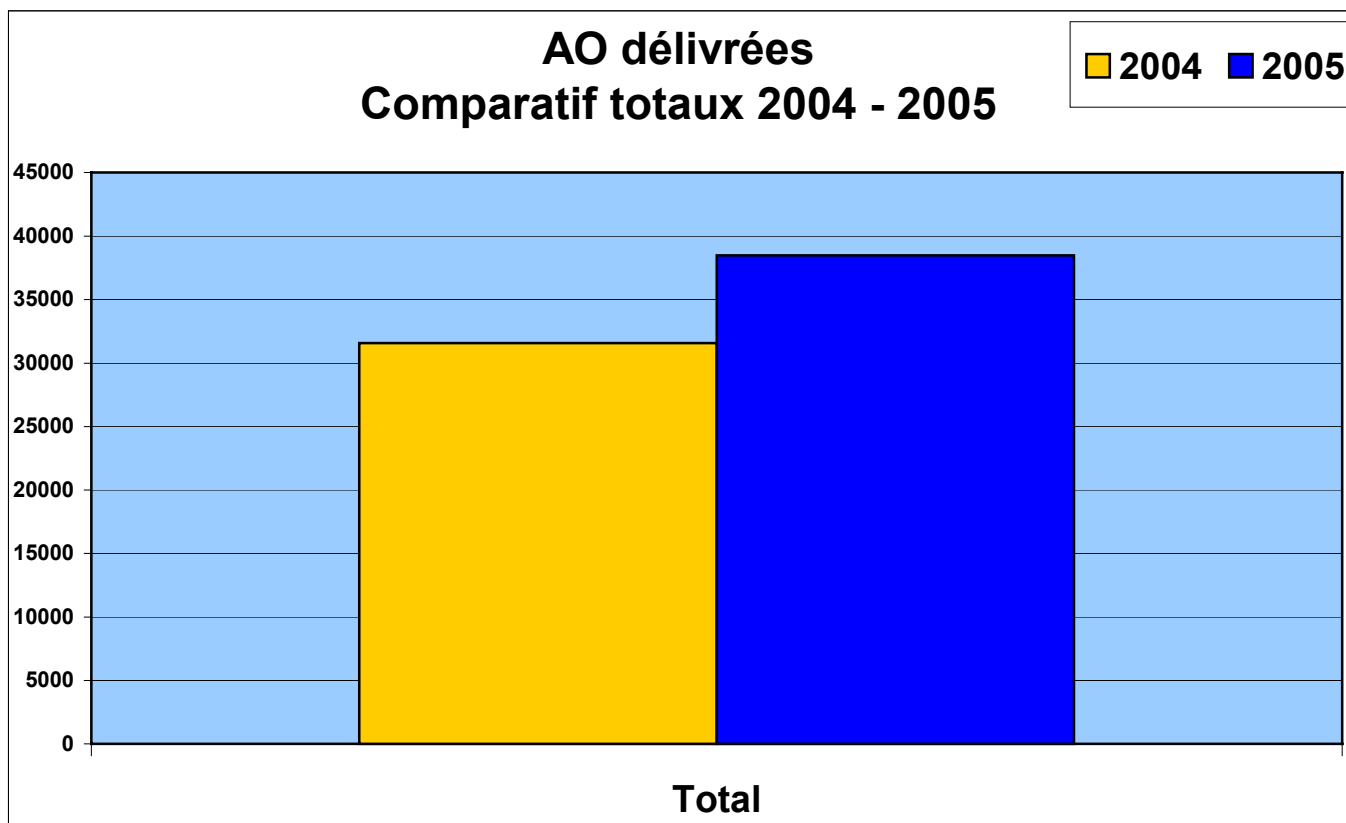
2004 2005



Totaux Missions Comparatif 2004 - 2005

■ 2004 ■ 2005





SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Préambule

2005 est la première année complète de fonctionnement du SIS des Montagnes neuchâtelaises dans sa nouvelle caserne.

Si le personnel est satisfait des nouveaux locaux, il aura fallu toute l'année pour remédier aux défauts de jeunesse de ce bâtiment, en particulier les infiltrations d'eau dans les sous-sols.

Cette année aura été particulièrement pénible pour le personnel et l'Etat-major. En effet, suite à des remarques du personnel, un psychologue du travail a été mandaté pour analyser le fonctionnement de notre Service. Ses conclusions ont amené l'Etat-major à faire des propositions de réorganisation à la tête du SIS au Conseil communal, soit une séparation entre l'administratif, sous la responsabilité de M. M.-A Monard, et l'opérationnel sous la responsabilité du major J-M. Mollier.

L'augmentation de 3 postes de travail en début d'année nous a permis de réduire le nombre d'heures supplémentaires effectuées et d'en restituer une majeure partie. Cette amélioration est bénéfique pour la santé physique et psychologique de notre personnel.

Le nombre d'interventions pour 2005 reste stable. Dans le but de réduire le nombre d'alarme de l'astreinte, nous avons délégué un nombre plus important de transports ambulanciers à l'entreprise privée ATS, ce qui a pour effet de diminuer notre nombre de transports effectués et par conséquent les recettes qui en découlent. Il est à relever que les exigences fixées par les instances responsables du service sanitaire et du service du feu sont de plus en plus strictes, ce qui implique des temps d'intervention toujours plus longs et une instruction toujours plus importante.

Malgré tous les problèmes rencontrés durant cette année, il est réjouissant de constater que toutes les interventions du SIS ont été assurées de manière très professionnelle et à la grande satisfaction de la population des Montagnes neuchâtelaises. Nous tenons là à remercier tous nos collaborateurs pour leur grande conscience professionnelle et leur engagement de tous les instants.

Cette année a été extrêmement chargée pour l'Etat-Major qui a été très fortement et intensivement impliqué dans la réorganisation du Service et de l'Organisation de renfort. De plus, la gestion et l'organisation du travail, ainsi que l'instruction de 40 collaborateurs travaillant 24 heures sur 24 durant 365 jours durant tous les jours de l'année, demandent aussi un grand investissement de temps. Comme cité précédemment, la résolution de tous les défauts de jeunesse de nos locaux a impliqué à de très nombreuses reprises, certains membres de l'Etat-Major qui ont, par leur compétence, contribué fortement à ce que ce bâtiment soit une réussite.

Les portes ouvertes du 27 août 2005 auront été un immense succès populaire. En effet plus de 6'000 visiteurs ont profité des démonstrations et des expositions préparées par tous les membres du SIS (professionnels et volontaires). Ce succès démontre que notre Service provoque beaucoup de curiosité et de questions. En toute modestie, nous pouvons dire que nous avons répondu à toutes les questions et satisfait la curiosité de nos visiteurs. Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de cette journée.

Les statistiques contenues dans ce rapport sont réduites. En effet, il était prévu qu'un nouveau système de gestion soit mis en fonction durant la première partie de l'année. Ce projet n'ayant pas été mis en place, une grande partie de nos statistiques n'ont pas pu être collationnées de manière fiable.

Personnel

L'effectif du Poste Permanent est de 46 personnes réparti de la manière suivante :

Etat-Major (7 personnes) 3 sections d'interventions de 13 personnes

Etats-Majors

Etat-Major du SIS dès avril 2005 :

Chef de service:	M. Marc-André Monard	/ Conseil de direction
Commandant opérationnel	Major Jean-Michel Mollier	/ Conseil de direction + EM opérationnel
Chef du service sanitaire :	Capitaine Thierry Billieux	/ EM opérationnel
Chef de l'instruction :	Capitaine Thierry Koenig	/ EM opérationnel
Chef du service administratif et de prévention :	Capitaine Denis Cattin	/ Conseil de direction
Officier Technique :	Premier-Lieutenant Alexandre Jacot	/ EM opérationnel
Chef de caserne, responsable véhicules et matériel:	Premier-Lieutenant Joël Tobler	/ EM opérationnel
Secrétaire :	Mme Carole Beaud	

Les Capitaines et les Premiers-lieutenants assurent un service de piquet en semaine, les week-ends et les jours fériés.

Un service de piquet direction a été mis en place suite de la suppression du service de piquet assuré par les capitaines de l'organisation de renfort. La nécessité de ce service de piquet a été évalué à la fin de l'année 2005 et supprimé pour 2006 en fonction du rapport utilisation et coût.

Rapport du Chef de caserne

Les points suivants sont traités :

- Caserne
- Horaire
- Heures supplémentaires
- Entretien du matériel et des véhicules

Caserne

L'année 2005 coïncide avec la première année passée intégralement dans la nouvelle caserne. La totalité de l'effectif a été rapatrié sur ce site. Cependant, jusqu'à l'ouverture du tronçon de la H20 reliant La Chaux-de-Fonds au Locle, une équipe de deux personnes est détachée dans la mère commune entre 16h30 et 18h30 les jours ouvrables. La gestion de la centrale d'engagement du SIS, dévolue jusqu'alors à la Police Locale, a été reprise par le SIS courant février et occupe une personne des sections à temps complet 24h/24h 365 jours par an.

Horaire

En 2005, l'horaire est resté le même, soit 24 heures de travail en caserne, 48 heures de piquet à domicile, 24 heures de travail en caserne et 48 heures de congé. Un essai sur la répartition des heures de travail a été mis sur pied en particulier sur le fait de commencer le travail à 19 h 00 au lieu de 07 h 00. Cet essai a eu un écho favorable auprès du personnel et a favorisé la restitution d'heures de nuit, il sera donc officialisé en 2006.

Heures supplémentaires

En 2004, il a été payé 8342 heures supplémentaires.

Pour le personnel des sections d'intervention, grâce à l'engagement de 3 collaborateurs supplémentaires, à une meilleure gestion de l'alarme de l'astreinte et à une très légère diminution des interventions, ce nombre a été réduit pour 2005 à 2378. Contrairement aux années précédentes et sur décision du Conseil Communal, ces heures n'ont pas été payées. Elles sont donc reportées, et influenceront par conséquent le décompte 2006.

A noter que le bénéfice obtenu par l'augmentation d'une personne par section a été sensiblement atténué par la reprise à la Police Locale de la gestion de la centrale d'engagement du SIS.

Un nouveau paramètre entre également en ligne de compte. En effet, la représentation de plusieurs membres du personnel au Conseil général, au Grand conseil ou au sein de commissions politiques, a une influence sur la gestion du personnel en caserne.

Les restructurations découlant de l'étude Psynergie et à la non-acceptation du système de gestion informatique « GARI », ainsi que différentes interventions, ont notablement mobilisé l'Etat-Major pour qui un solde de 488 heures supplémentaires n'a pas pu être restitué.

Entretien du matériel et des véhicules

La caserne possédant un atelier équipé et n'ayant qu'un seul sapeur-pompier ambulancier au bénéfice d'une formation de base du secteur automobile, des synergies ont été recherchées avec la Police Locale, afin que leur mécanicien entretienne nos véhicules légers. En contre partie, les consommables et l'atelier auraient été mis à disposition pour leurs propres besoins. A notre regret, ces démarches n'ont pas abouti et l'intégralité de notre parc véhicules continue d'être entretenu par les Travaux publics du Locle.

Plusieurs facteurs ont eu des incidences sur les coûts d'entretien des véhicules, notamment l'entrée en vigueur des articles 102a et 222d de l'OETV qui nous ont imposés le montage d'enregistreur de données sur 16 de nos véhicules, et la réintroduction par le SCAN des inspections techniques pour les véhicules à plaques bleues. Il conviendra de tenir compte de ce dernier paramètre lors de l'élaboration des budgets futurs.

Rapport du Chef du service sanitaire

Le service ambulancier compte aujourd'hui 40 collaborateurs, sous la responsabilité du capitaine Billieux Thierry, ambulancier CRS et sous la responsabilité médicale du Dr Sénéchaud, médecin d'urgence, responsable de la tête de pont SMUR des montagnes neuchâteloise.

Deux collaborateurs n'ont pas encore obtenu les protocoles de bases de pose de voies veineuses et de défibrillation. L'ensemble des ambulanciers IAS-CRS, soit 6 personnes, ont obtenus les 8 protocoles romands de prise en charge médicamenteux. La formation pour l'obtention des seize autres est planifiée.

Nous avons procédé à de nombreuses instructions, exercices et conférences.

Une personne a poursuivi sa formation dans le domaine de la gestion de catastrophe.

Onze collaborateurs n'ayant pas encore suivi la formation de technicien ambulancier se sont vus décerner un brevet cantonal de formation de 200 heures, ceci en regard de la loi de santé cantonale reconnue par la Fédération des services d'urgence et santé. Ce brevet cantonal n'a aucune valeur hors canton ni reconnaissance, mais offre une légitimité aux personnes oeuvrant dans le domaine et n'ayant pas encore eu accès à une formation officielle reconnue par l'OFFT.

La reprise de la centrale d'engagement par le SIS a été profitable, surtout sur le plan relationnel avec le SMUR et a augmenté l'efficacité de l'alarme des renforts. Cette centrale nécessite encore des adaptations et un passage à des aides à la conduite informatisées.

La centrale 144 quant à elle démontre toujours les mêmes faiblesses et imperfections sur le plan de la réponse sanitaire.

Nous avons procédé au renouvellement d'un véhicule en respectant le budget et en faisant une économie de plus de 30'000.-- sur le crédit spécial octroyé.

Nous avons également procédé à la première partie du renouvellement du parc des défibrillateurs, la seconde partie étant prévue sur le prochain exercice.

Avec l'accord de l'autorité, nous avons poursuivi la formation dispensée aux écoles primaires et secondaires, avec un succès grandissant. Ces cours sont très appréciés et sans aucun doute nécessaires.

Certains collaborateurs ont formé bénévolement des groupes de premiers intervenants à la défibrillation semi-automatique, selon les normes SRC, dans les piscines de la ville, à la Brévine et aux Ponts-de-Martel.

Nous avons accueilli cinq stagiaires en provenance des écoles de formation pour des stages de longue durée et 17 hors école de formation pour des stages de courte durée.

La reconnaissance de notre service au niveau qualitatif par l'inter-association suisse de sauvetage passe au minimum par la formation de technicien ambulancier de la totalité de notre personnel, reconnaissance qui est le minimum des standards suisses mais qui demandera encore un effort important en formation externe à court et moyen terme, ainsi qu'à la mise en place d'un contrôle de qualité à tous les échelons.

Rapport du responsable du service feu

1. Formation continue
2. Thèmes traités
3. Nouveaux véhicules et équipements
4. Sapeurs volontaires
5. Conclusion

1. Formation continue

Au vu de la diversité et la complexité des missions, le poste permanent a poursuivi sa formation continue dans tous les domaines dévolus au service du feu, afin de garantir son efficacité. Deux chefs de section professionnels ont suivi un cours sur les feux d'hydrocarbure à l'étranger. Les cours cantonaux ont également été fréquentés par les membres du PP et de l'ORPP soit en tant qu'instructeurs ou en tant que participants.

Un Sous-Officier du poste permanent ainsi qu'un Officier de l'ORPP ont suivi le cours fédéral et obtenu le certificat d'instructeur feu

2. Thèmes traités

- La machinerie et le maniement de tous les véhicules
- Sauvetage
- Extinctions
- Lutte Chimique et hydrocarbure
- Secours routier
- Ascenseurs
- Grimp

3. Nouveaux véhicules et équipements

Deux véhicules sont venus compléter le parc matériel et engins :

- Un tonne-pompe centre de secours livré avec presque 2 ans de retard sur le programme de renouvellement, suite à la faillite de l'entreprise mandatée. (subventionné à 60% par l'Etat)
- Un véhicule pionnier lourd en remplacement d'un véhicule usé après 23 ans de bons et loyaux services. (subventionné à 50% par l'Etat)

Le poste permanent est doté d'un nouvel équipement feu mieux adapté à ses missions.

4. Sapeurs volontaires

Le 1^{er} janvier 2005, la nouvelle organisation est entrée en vigueur. Cette nouvelle manière de gérer et d'instruire les SP volontaires a provoqué quelques démissions qui affaiblissent notre potentiel d'intervention. Celles-ci ont été motivées par le fait que l'instruction se fait durant 10 samedis complets avec la section des professionnels à laquelle ils sont rattachés.

Si le nombre de sapeurs-pompiers de l'ORPP était de 83 à fin 2004, il était de 45 au début 2005 et de 38 à fin 2005. Suite à l'analyse de l'effectif et de perspectives pour 2006, l'Etat-major opérationnel a demandé l'autorisation au Conseil communal de pouvoir procéder à un recrutement en 2006. Cette demande a été refusée suite aux difficultés financières et à une analyse des risques que cette décision impliquait. L'Etat-Major opérationnel a pris acte tout en regrettant vivement cette décision qui pourrait avoir de lourdes conséquences en cas de sinistres importants. Il est aussi nécessaire de rappeler que le SIS n'est viable que s'il peut compter sur des renforts de milice bien formés, bien équipés et surtout très motivés, car l'effectif des professionnels est prévu pour les situations courantes et pas pour les situations exceptionnelles.

Cette nouvelle organisation a été plébiscitée par tout le personnel du SIS (volontaires et professionnels), Elle sera encore améliorée dans ses détails en 2006, ce qui permettra une communication et une symbiose encore plus efficaces entre volontaires et professionnels.

La section "Police de route" est engagée par la police locale pour toutes les manifestations importantes se déroulant dans les Montagnes neuchâteloises. Son effectif est de 17 personnes. La gestion administrative est assurée par le SIS.

L'intégration du Corps des sapeurs-pompiers des Brenets a vécu sa deuxième année. La collaboration avec les autorités du village et le Capitaine Daniele Scarpella est excellente. Si les problèmes de matériel et d'équipement sont réglés, la communication et l'organisation de l'instruction doivent encore être améliorées. L'effectif de la compagnie des Brenets est de 23 personnes.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont démissionné pour raison d'âge ou pour d'autres raisons privées durant cette année. Leur dévouement et leur engagement durant toute leur carrière de sapeur-pompier aura été un exemple pour tous les jeunes engagés.

5. Conclusion

Le service du feu du SIS a fait face à toutes les missions de sauvetage et d'extinction à satisfaction. Son personnel est bien équipé et sa formation est suffisante pour répondre aux appels de détresse de la population et ceci 24h/24h.

L'augmentation de l'effectif des sapeurs volontaires devient nécessaire. La formation du personnel du poste permanent doit continuer d'être au centre de notre préoccupation, pour garantir sécurité et efficacité.

Rapport du Chef du service administratif et de prévention

Le service administratif intervient dans trois domaines différents, c'est-à-dire :

Domaine financier :

L'année 2005 fût la continuité du nouveau système de facturation ambulance et feu, avec une facilité de facturation en introduisant des numéros d'articles et par l'impression directe d'un BVR avec référence ainsi que par l'écriture comptable passée directement dans les comptes respectifs, d'où un gain de temps important pour la gestion financière de notre service. On peut certifier que cette manière de facturation ambulance et feu apporte aussi une facilité de gestion du contentieux et beaucoup moins de soucis pour notre service, étant donné qu'il est centralisé à la comptabilité. Cependant, de nombreux téléphones requièrent une patience à toute épreuve pour des arrangements qui sont souvent demandés et dont ceux-ci s'échelonnent parfois sur plusieurs mois. En effet, pour bien des cas, cela relève du domaine social. Cependant un important quota de factures impayées (environ 8%) nous oblige à travailler avec l'Office des poursuites, en sachant qu'il subsiste un risque que celles-ci finissent par un acte de défaut de biens.

L'équipement de notre personnel a été amélioré afin de répondre aux normes de santé et sécurité au travail, que ce soit pour le travail en caserne ou à l'extérieur, en interventions ou en exercices.

Service d'Incendie et de Secours :

L'excédent de charges se monte à CHF 3'528'298. Il est en augmentation de CHF 123'733.- (3,63%) par rapport au budget.

Le poste "biens, services et marchandises" est en diminution de CHF 13'712.- malgré le paiement de l'impôt concernant l'imposition des soldes 2004 de CHF 40'200.- les frais d'entretien des véhicules de CHF 45'800.- et les frais d'honoraires de l'étude Psynergie de CHF 30'500.-. Un dépassement important du poste "Perte et différence sur débiteurs" de CHF 29'000.- est dû au nombre important d'actes de défaut de biens des factures 2001-2002 et 2003.

Ces différents dépassements n'ont pas été compensés par des augmentations de recettes, mais par l'effort consenti par le service durant cette année 2005. Tout achat a été étudié dans les moindres détails donnant acte à sa nécessité prioritaire pour la qualité de nos interventions ainsi que le bien-être de notre population.

Domaine de la prévention :

Les entreprises des Montagnes neuchâtelaises ainsi que les services de la Ville, une quinzaine cette année, prennent de plus en plus contact avec notre service pour tout ce qui concerne la prévention, la formation du personnel en cas d'alarme feu et sanitaire et la création de plans d'interventions et de consignes.

Durant l'année, nous avons mis sur pied des exercices d'évacuation pour les écoles primaires des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle ainsi que dans certaines entreprises. Ils se sont déroulés à satisfaction, le 100% ne pouvant se faire qu'avec un entraînement régulier, si possible 2 fois par année.

Le domaine de la prévention est pris au sérieux par les entreprises et est enrichissant, autant pour elles que pour nous. Il nous permet de présenter notre service et d'expliquer notre manière de travailler ainsi que notre attitude envers les répondants et cadres des entreprises. La visite des sites nous permet de connaître les points faibles des entreprises et d'améliorer ainsi notre rapidité d'intervention.

Le Cap. Cattin, ayant obtenu le brevet fédéral de chargé de sécurité, peut ainsi répondre aux questions des entreprises, concernant la sécurité et l'application des nouvelles lois et mesures sur la sécurité et santé au travail (MSST). A cet effet, plusieurs séances de formation sur la consigne "que faire en cas de feu" ont été données au personnel des entreprises des Montagnes neuchâtelaises. De plus, une précieuse collaboration a été établie avec la convention horlogère pour la présentation du service et sur ce que l'on attend des chargés de sécurité des entreprises en cas d'alarme.

L'année 2005 a été riche en cours de formation "Prévention en cas d'incendie". Dans le cadre de la santé et de la sécurité de notre ville, tout le personnel a été formé par le Cap. Cattin, "Comment réagir en cas d'incendie", lequel a rencontré un écho positif. Il en est ressorti, à plusieurs reprises, que ce cours devrait être présenté à notre population.

Plans d'interventions :

Un travail important est en place pour l'établissement des dossiers feu pour les entreprises reliées sur le système d'alarme feu automatique.

Pour l'année 2005, 12 nouveaux dossiers ont été créés. Par le déménagement dans nos nouveaux locaux, qui répondent à notre attente, l'année 2005 fût très stressante pour nous; nous avons accumulé le retard important pris déjà en 2003 et 2004 dans notre travail pour l'élaboration des plans d'interventions, ainsi que la mise à jour des anciens dossiers, ce qui représente 250 dossiers en suspens. Une demande de collaboration avec le SIS de Neuchâtel pour l'élaboration des plans a été mise en place, ce qui nous permet de commencer de rattraper le retard de ces dernières années.

En conclusion, le service administratif et prévention est satisfait de l'année 2005. A cela s'ajoutent le déménagement, la prise de nos nouveaux locaux, la réorganisation de la structure antécédente. Pour ce faire, il a fallu travailler d'arrache pied et faire de longues journées de travail; il y a donc forte accumulation d'heures supplémentaires le soir et le week-end. L'appui du secrétariat a été aussi très important, dans le suivi de la facturation du contentieux 2001, 2002 et 2003, en effectuant des relevés de compte et une mise aux poursuites de nos débiteurs, ainsi que dans la facturation ambulance courante.

Rapport du Chef de l'organisation de Protection civile

Etat-Major de la formation en cas d'urgence de la Protection civile (FORMUS) :

Professionnels :

Commandant Pci	Cap Silvio Baldi
Adjoint du Commandant + Chef FORMUS :	Cap Claude Riesen
Responsable des ouvrages et du matériel :	Premier-Lieutenant Sandro Baracchi

Volontaires :

Commandant compagnie spécialistes Etat-Major :	Plt Nicolas Clerc
Commandant Compagnie sauvetage 1 :	Plt Jean-Philippe Turrian
Commandant Compagnie sauvetage 2 :	Plt Sergio Cenciarini
Commandant Compagnie sauvetage 3 :	Plt Laurent Sommer
Commandant Compagnie recrues :	Plt Rémy Endrion

L'Etat-Major se réunit une fois par mois. Le service de piquet a été supprimé au 01.07.05 (trop coûteux, trop peu alarmé pour le maintenir) en accord avec le Directeur et en tenant compte des suites. Un groupe avec les professionnels et les commandants de compagnies a été créé. La première personne qui rappelle la centrale, dirige l'intervention au niveau FORMUS. (délai d'intervention au minimum 1 heure !)

PERSONNEL : Cdt de l'OPC des Montagnes neuchâteloises (OPC MN) Capitaine Silvio BALDI
 Adjoint du Cdt de l'OPC MN + Chef FORMUS Capitaine Claude RIESEN
 Responsable du matériel + des constructions : Premier Lieutenant Sandro BARACCHI
 Secrétaire : Mme Nicole KUNZ

Protection civile des Montagnes neuchâteloises (OPC MN)

La mise en place de la nouvelle Protection civile des Montagnes neuchâteloises (OPC MN), qui regroupe toutes les communes des deux districts du haut, a commencé au début de l'année 2005. Elle sera gérée par un Comité Directeur décisionnel (1 représentant par commune) et non plus que par la Ville de La Chaux-de-Fonds. L'activité a été réduite selon les mesures transitoires nécessaires édictées par le service de la sécurité civile et militaire.

Un retard considérable a été pris suite à de nombreux problèmes rencontrés lors de la mise en place. L'OPC MN n'est toujours pas opérationnel au 31.12.2005.

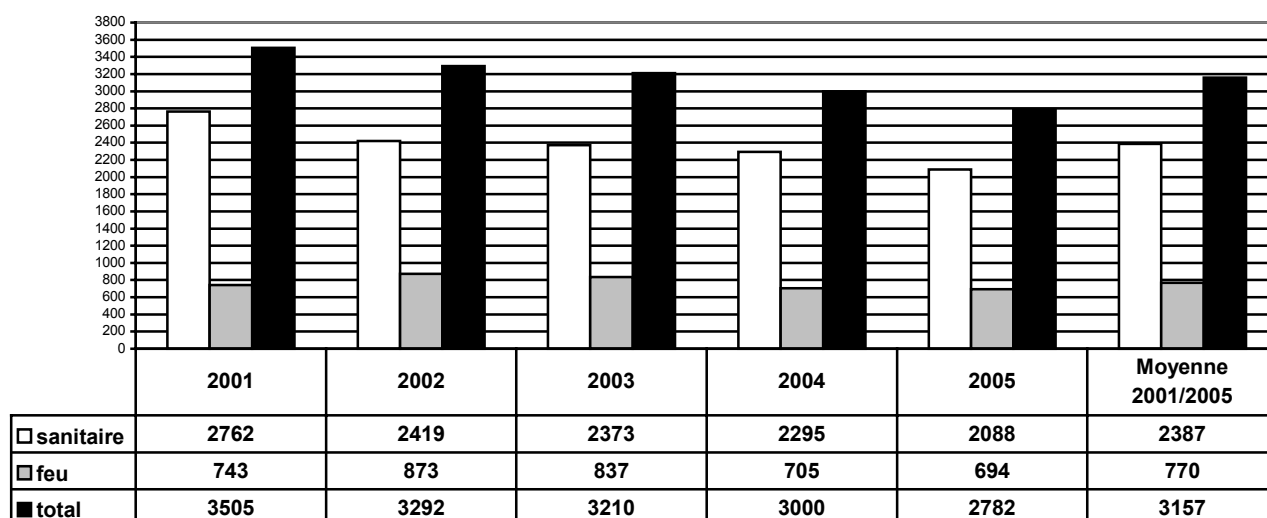
La mise en place se poursuivra en 2006 et demandera encore de grands efforts.

Interventions

Nombre d'interventions durant l'année 2005 :

GENRE D'INTERVENTIONS	2004	2005	Différence	
Feu, alarmes automatiques, Centre de Secours	288	281		
Hydrocarbure	60	47		
Chimique	6	5		
Fuite de gaz	18	16		
Inondation	134	173		
Radioprotection	0	1		
Divers, ascenseurs, contrôles, etc.	40	37		
Secours à victimes et à animaux, évacuation sanitaire	48	57		
Secours routier : désincarcération	14	6		
Secours routiers : aide aux ambulanciers, prévention, hydrocarbure	84	57		
Sortie secours routier : sans intervention	13	14		
TOTAL SERVICE DU FEU	705	694	-	11
Alarmes automatiques	140	149		
Interventions en Centre de secours (communes SIS)	44	30		
Interventions hors secteurs	12	19		
Ambulances	2295	2088		
TOTAL SERVICE AMBULANCIER	2295	2088	-	207
Villes	2116	1915		
Interventions en Centre de secours (communes SIS)	149	157		
Interventions hors secteurs	31	26		
TOTAL ANNUEL	3000	2782	-	218

Evolution du nombre d'interventions sanitaires et feu



Conclusion

Le Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises a accompli toutes ses missions avec succès, ceci en maintenant un coût annuel par habitant pour la ville de la Chaux-de-Fonds de CHF 95.--. Au début du SIS, les communes conventionnées émettaient quelques réticences sur l'efficacité et les coûts du SIS. Après 5 années de fonctionnement, ces réticences se sont atténuées et les relations avec les Autorités et les Corps de sapeurs-pompiers sont excellentes. De même, le travail du SIS autant pour le service ambulancier que pour le service du feu, est reconnu et apprécié et les nombreux témoignages de reconnaissance reçus de la part des personnes qui ont eu à faire avec le service démontrent, à l'évidence, que la population apprécie l'amélioration de la qualité des secours.

Services Industriels

SERVICE DES EAUX

En vertu de la législation cantonale en vigueur, le service des eaux (usine des Moyats, réservoirs et réseaux) n'a pas été transféré dans SIM S.A. Tous les actifs liés à cette activité restent donc comptabilisés au bilan de la ville. De ce fait, la rubrique 900 *Services Industriels* est maintenue dans les comptes communaux.

La gestion de l'eau reste ainsi sous l'autorité du Conseil Communal et du Conseil général qui restent souverains dans la détermination des tarifs et des investissements.

Les coûts d'exploitation sont facturés à la ville par le biais du mandat de gestion, moyennant une marge de 5%. La facturation aux clients est établie par SIM S.A. qui gère légalement les débiteurs et le contentieux, au même titre que pour les autres énergies.

CREDITS SPECIAUX

051. 142		Budget 2005	Dépenses 2005	Recettes 2005	Amortiss. 2005	Transfert I = immobil.
		Frs	Frs	Frs	Frs	Frs
9110	Eau - établissement et renouvellement branchements	200'000.00	327'437.52	0.00	0.00	327'437.52
9111	Moyats - entretien, captages, machines et appareils, bâtiments	100'000.00	99'000.00	0.00	0.00	99'000.00
9112	Eau - renforcement et renouvellement du réseau	200'000.00	123'290.28	0.00	0.00	123'290.28
9113	Eau - calcul et topologie du réseau	115'000.00	61'734.55	0.00	0.00	61'734.55
9114	Eau - réservoirs barrières de sécurité	60'000.00	38'149.90	0.00	0.00	38'149.90
	Total	675'000.00	649'612.25	0.00	0.00	649'612.25

CREDITS ACCORDES PAR LE CONSEIL GENERAL - TRAVAUX EN COURS

050. 141		Date Conseil général	Montant des Crédits	BUDGET 2005			SITUATION au 31.12.04			COMPTES 2005			SITUATION au 31.12.05			TRAVAUX EN COURS
				Dépenses	Recettes	Amortiss.	Dépenses	Recettes	Amortiss.	Dépenses	Recettes	Amortiss.	Dépenses	Recettes	Amortiss.	
9110	Eau - Etoile (SI/TP 2004)	26.11.2002	245'000.00			12'000.00				221'031.10	0.00	0.00	221'031.10	0.00	0.00	221'031.10
9112	Eau - Passage des Menées	30.09.2004	370'000.00			18'500.00	259.25	3'683.30	0.00	68'179.75			68'439.00	3'683.30	0.00	64'755.70
9113	Eau - Etoile (SI/TP 2005)	24.01.2005	245'000.00	245'000.00						87'990.83	5'530.00	0.00	87'990.83	5'530.00	0.00	82'460.83
9119	Eau - Giratoire Liberté-Crêtets	23.06.2005	140'000.00							0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9120	Eau - Galerie Corbatière	14.09.1995	55'000.00							47'317.31	0.00	0.00	47'317.31	0.00	0.00	47'317.31
			1'055'000.00	245'000.00	0.00	30'500.00	259.25	3'683.30	0.00	424'518.99	5'530.00	0.00	424'778.24	9'213.30	0.00	415'564.94

CREDITS ACCORDES PAR LE CONSEIL GENERAL - IMMOBILISATIONS

050. 141		Date Conseil général	Montant des Crédits	BUDGET 2005			SITUATION au 31.12.04			COMPTES 2005			SITUATION au 31.12.05			AU BILAN
				Dépenses	Recettes	Amortiss.	Dépenses	Recettes	Amortiss.	Dépenses	Recettes	Amortiss.	Dépenses	Recettes	Amortiss.	
9109	Eau - Neode bretelle	23.03.2004	650'000.00			32'500.00	406'300.95	0.00	0.00	54'468.45	0.00	0.00	460'769.40	0.00	0.00	460'769.40
9111	Eau - L.-J.-Chevrolet - rue des Crétêts	29.04.2004	48'000.00			2'400.00				43'986.39	2'765.00	0.00	43'986.39	2'765.00	0.00	41'221.39
9114	Eau - Numa-Droz	24.01.2005	130'000.00	130'000.00	0.00	0.00				153'812.60	2'765.00	0.00	153'812.60	2'765.00	0.00	151'047.60
9115	Eau - Louis-Agassiz	24.01.2005	305'000.00	305'000.00	0.00	0.00				180'730.71	4'830.00	0.00	180'730.71	4'830.00	0.00	175'900.71
9116	Eau - Temple-Allemand	24.01.2005	114'000.00	114'000.00	0.00	0.00				51'909.97	0.00	0.00	51'909.97	0.00	0.00	51'909.97
9117	Eau - chantiers divers	24.01.2005	426'000.00	426'000.00	0.00	0.00				347'895.40	2'415.00	0.00	347'895.40	2'415.00	0.00	345'480.40
9118	Eau - Coop Entilles	23.06.2005	113'000.00							57'228.90	0.00	0.00	57'228.90	0.00	0.00	57'228.90
													0.00	0.00	0.00	0.00
			1'786'000.00	975'000.00	0.00	34'900.00	406'300.95	0.00	0.00	890'032.42	12'775.00	0.00	1'296'333.37	12'775.00	0.00	1'283'558.37

Zones de captage La Chaux-de-Fonds

Hydrologie du bassin de l'Areuse

Précipitations atmosphériques sur Combe-Garot

En 2005, il est tombé 904.7 mm de précipitations contre 1196.3 mm en 2004. La moyenne des 33 dernières années se situe à 1255.1 mm avec un maximum de 1'545.4 mm en 1987 et un minimum de 840.5 mm en 1989.

Les valeurs mensuelles pour 2005, ainsi que leurs moyennes 1973 - 2005, sont représentées sur la figure N° 1.

MOIS	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2004	233.9	40.7	68.9	49.3	57.0	76.9	80.7	229.8	51.4	198.4	34.8	74.5	1'196.3
2003	107.2	43.6	83.2	80.3	57.1	48.4	113.3	80.8	56.4	195.4	43.3	58.9	967.9
moy. 73-05 33 ans	118.0	96.8	92.1	90.7	102.3	102.7	104.0	94.1	101.7	121.1	108.2	123.3	1'255.1
2005	88.1	59.4	42.1	163.3	81.2	76.8	88.2	55.7	50.4	62.9	40.6	96.0	904.7
Année gliss.	1'050.5	1'069.2	1'042.4	1'156.4	1'180.6	1'180.5	1'188.0	1'013.9	1'012.9	877.4	883.2	904.7	

Précipitations par mois sur Combe-Garot

Années 2004 et 2005
moy. 73-05 33 ans

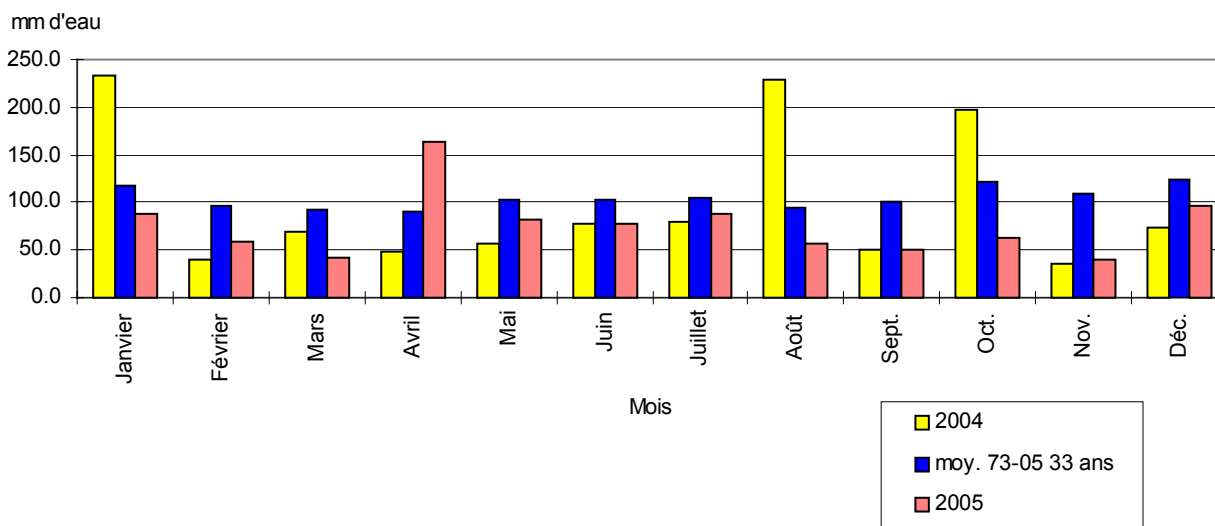


Figure 1

Débits de l'Areuse aux Moyats

Le débit annuel moyen de l'Areuse a atteint 8.11 m³/s contre 10.34 m³/s en 2004. La moyenne annuelle pour les 33 dernières années (1976 - 2005) est de 11.73 m³/s.

Durant les 70 dernières années, le débit annuel moyen maximum a été enregistré en 1970 avec 17.36 m³/s et le débit annuel moyen minimum en 1964 avec 5.52 m³/s.

Enfin, notons qu'en 2005 le débit maximum journalier a été atteint le 13 février avec 65 m³/s (14 janvier 2004 : 98.21 m³/s) et le débit minimum le 18 août avec 1.31 m³/s (3 janvier 2004 : 1.54 m³/s).

La figure N° 2 représente les débits classés de l'Areuse en 2005, respectivement leurs moyennes 1960 - 1985.

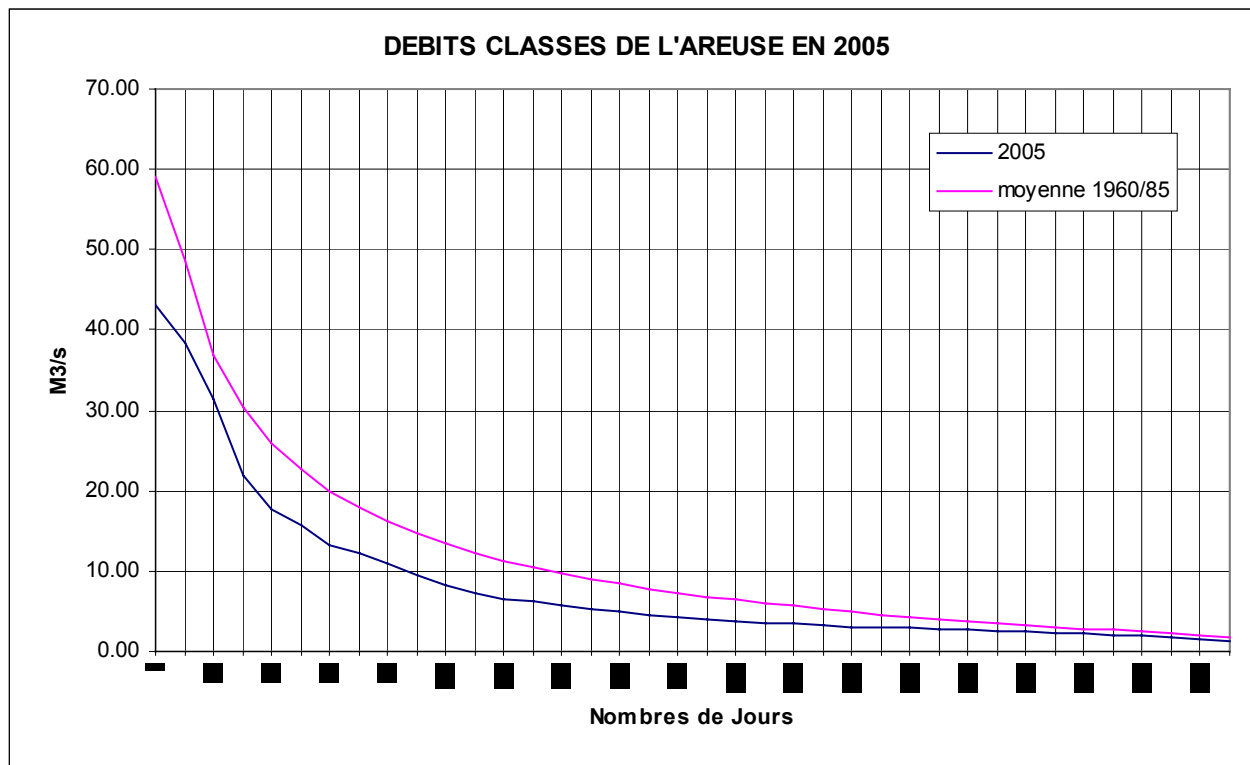


Figure 2

Hydrologie

Année	Précipitations sur Combe-Garot mm d'eau	Débits annuels moyens de l'Areuse aux Moyats m ³ /s
1975	1'190.6	11.04
1976	955.7	6.88
1977	1'530.3	14.41
1978	1'233.5	12.97
1979	1'241.8	12.85
1980	1'218.7	13.56
1981	1'433.8	14.64
1982	1'322.7	16.36
1983	1'373.4	15.34
1984	1'205.5	10.94
1985	979.3	9.97
1986	1'247.3	12.27
1987	1'545.4	14.81
1988	1'480.2	13.72
1989	840.5	6.73
1990	1'297.1	10.39
1991	1'075.1	9.04
1992	1'297.5	11.15
1993	1'344.6	10.12
1994	1'314.5	12.08
1995	1'534.8	14.65
1996	1'097.2	9.25
1997	1'221.6	10.13
1998	1'142.7	10.05
1999	1'473.4	14.83
2000	1'266.9	11.24

2001	1'516.2	13.97
2002	1'456.4	13.86
2003	967.9	7.36
2004	1'196.3	10.34
2005	904.7	8.11

910 USINE DES MOYATS

Régime des sources

2005

2004

Source de Bossy
Débit jaugé à l'étiage

1'600 l/min
le 30 novembre

1'628 l/min
le 3 août

Débit maximum

2'810 l/min
le 27 avril

3'200 l/min
le 18 janvier

Pompage annuel Moyats

2005

2004

Eau des sources
Eau souterraine
Eau de réalimentation

3'280'727 m³
704'652 m³
0 m³

3'429'774 m³
660'131 m³
0 m³

Total

3'985'379 m³

4'089'905 m³

Différence avec l'année précédente
ou

- 104'526 m³
- 2.56 %

- 143'802 m³
- 3.40 %

Pompage journalier Moyats

2005

2004

Moyenne journalière
ou

10'919 m³
7'583 l/min

11'175 m³
7'760 l/min

Maximum le 23 juin 2005
ou

15'171 m³
10'535 l/min

13'325 m³
9'253 l/min

19 nov. 2004

Minimum le 27 juillet 2005
ou

6'264 m³
4'350 l/min

8'469 m³
5'881 l/min

le 25 juil.2004

Source de la Dalle Nacrée

- La faible pluviométrie de cette année a permis la fermeture provisoire de la galerie par l'ancienne porte dans le but de remettre en service l'automatisme des puits et gérer le plus finement possible l'eau de pompage, tout en assurant la quantité requise pour la consommation de la ville.

Exploitation

Usine des Moyats

Une nouvelle stratégie de pompage a été mise en place afin de réduire la consommation électrique pendant les heures pleines (8h00 à 20h00).

Divers travaux d'entretien des installations ont été réalisés.

Sur la conduite ascensionnelle, des travaux de réparation ont été effectués, une vanne de décharge et une pompe immergée ont été remplacées.

Bâtiments et terrains

- Fin des travaux (finitions) au niveau des bâtiments (station et entrepôt)
- L'éclairage public aux abords de l'usine a été amélioré

Usine du Chanet

Divers travaux de réfection et d'entretien, dont le remplacement d'un ancien pont roulant qui ne respectait plus les normes de sécurité par un nouveau d'une capacité de 16'000 kg.

A la suite de l'acceptation par la ville de Neuchâtel, en 2004, d'un crédit d'investissement pour la rénovation des installations électriques, les procédures relatives aux mises en soumission ont été entreprises, ainsi que la planification des travaux.

Service des eaux Neuchâtel

Divers travaux ont été réalisés :

- achèvement de la stabilisation des berges après la sortie du siphon de Champ-du-Moulin
- construction du bâtiment destiné à accueillir une nouvelle installation de chloration et mise en place de celle-ci
- installation d'une nouvelle armoire de distribution et téléaction
- entretien des captages et des accès

SERVICE DES EAUX

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Fourniture annuelle SIVAMO	329'907 m³	329'070 m³
Moyenne journalière	904 m ³	899 m ³
ou	628 l/min	624 l/min
Total fourniture d'eau annuelle (pompage total + SIVAMO)	4'315'286 m³	4'418'975 m³
Différence avec l'année précédente	- 103'689 m ³	- 145'932 m ³
ou	- 2.35 %	- 3.20 %
Moyenne journalière	11'823 m ³	12'074 m ³
ou	8'210 l/min	8'385 l/min
Moyenne journalière et par habitant pour La Chaux-de-Fonds (déduction faite de l'eau fournie à la vallée des Ponts-de-Martel)	318 litres	315 litres
Energie électrique (Moyats)		
Fournie par l'usine	3'995'195 kWh	4'901'000 kWh
Achetée par l'usine	677'373 kWh	405'000 kWh

La production totale de l'usine des Moyats a atteint 12'053'339 kWh, inférieure de 8.18% à la moyenne des dix dernières années.

911 Réseaux eaux

Fourniture à d'autres communes

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Commune de Brot-Dessous	135 m ³	254 m ³
Tunnel de la Clusette	1'250 m ³	1'120 m ³
Commune de Brot-Plamboz	57'017 m ³	51'422 m ³
Commune des Ponts-de-Martel	69'607 m ³	43'718 m ³
Commune de La Sagne	20'919 m ³	10'270 m ³
Total	148'928 m³	106'784 m³

Différence avec l'année précédente	+	- 42'144 m ³	-	- 41'657 m ³
ou	+	+ 39.46 %	-	- 28.06 %

Réseau des canalisations et compteurs

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Longueur totale des conduites comprenant l'adduction depuis les Moyats, le réseau urbain et celui des environs	202'077 m	201'363 m
Longueur des branchements	68'720 m	68'282 m
Nombre de branchements	3'883	3'854
Nombre de compteurs posés	4'666	4'633
Nombre d'hydrantes	1217	1221

Exploitation

Dans le cadre des travaux SIM-TP, nous sommes notamment intervenus aux endroits suivants pour renouveler et assainir le réseau :

Rues	Fritz-Courvoisier et Etoile
Rue	Numa-Droz (Centenaire - Volta)
Rue	Louis-Agassiz (Charles-Naine - Tertre)
Rue	du Temple-Allemand (Fontaine - Temple-Allemand)
Rue	de la Côte (Place-d'Armes - Etoile)
Rue	des Crêtets (Croisée à Crêtets 9)
	Quartier La Sombaille
	Giratoire Polyexpo

Dans le cadre des travaux SIM :

Rue	Léopold-Robert 150 - 152
Rue	Jacob-Brandt
Rue	des Herses, H20
Rue	du Collège

Longueur des conduites

	Réseau en m	Branchements en m nombre	Total
Nouvelles conduites	777	515 26	1'292
Suppressions	- 63	77 5	- 140
Variation	- + 714	+ 438 + 29	- + 1'152
Remplacement, entretien	2'763	511 80	3'274
En %	1.37%	0.74%	1.21%
Taux de renouvellement en années	73 ans	134 ans	83 ans

Fuites

Notons que 51 fuites (45 en 2004) ont été réparées, soit 48 par corrosion et 3 par rupture.

Réseaux

Les événements marquants ont été les suivants :

- le détournement de la conduite d'eau au Crêt-du-Loche avec la construction de la H20
- le remplacement de 620 m de fonte grise à La Sombaille

Autocontrôle

Il y a eu 59 interventions relatives à la surveillance de la qualité de la distribution d'eau (50 en 2004). Les causes les plus fréquentes sont les fuites d'eau (51 interventions), les problèmes relatifs au taux de chlore (3 interventions), les problèmes de turbidité (5 interventions) et 1 divers.

Au SIVAMO, il y a eu 7 interventions relatives à la surveillance de la qualité de la distribution d'eau (22 en 2004). Les causes les plus fréquentes sont les problèmes relatifs au taux de chlore (1 intervention), ainsi que les problèmes électriques (3 interventions), mesure de niveau (1 intervention) et 1 divers.

Service de piquet

Le service de piquet a dû intervenir à 58 reprises sur la commune de La Chaux-de-Fonds :

- 30 fois pour l'eau, dont 4 sur les installations du Sivamo
- 14 fois pour le gaz
- 9 fois pour des causes où il s'est avéré que nous n'étions pas impliqués (WC publics, égouts, immeubles privés).

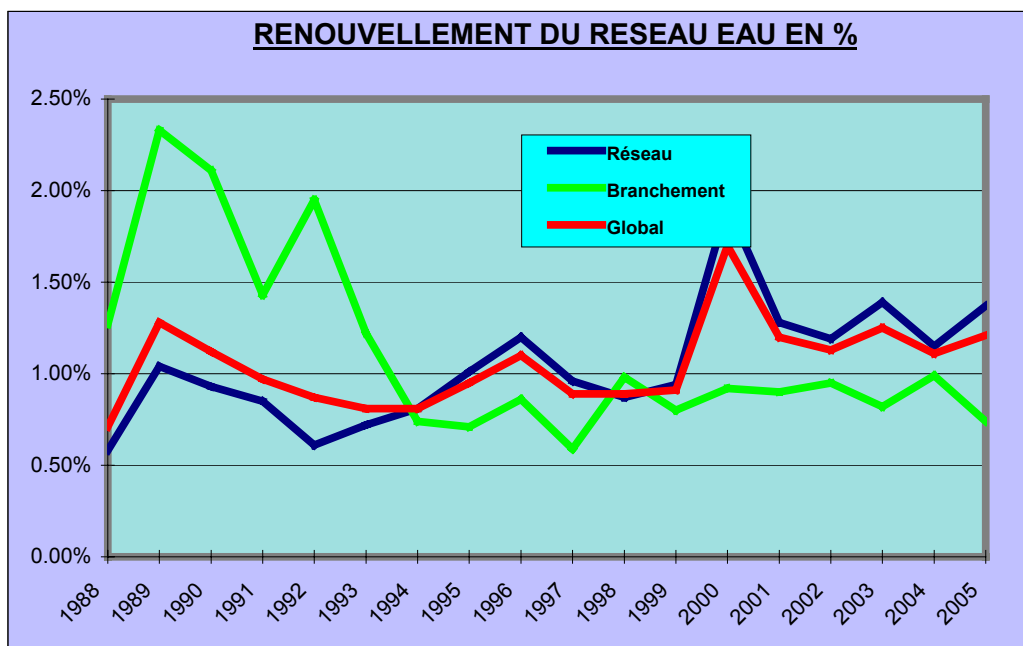


Figure 3

Laboratoire et qualité de l'eau en 2005

Le laboratoire a procédé en 2005 aux campagnes d'analyses de l'eau conformément aux dispositions de l'autocontrôle et de la réglementation en vigueur. Les campagnes d'analyses se répartissent comme indiqué ci-dessous :

Interventions	Types d'analyses	Nombre de campagnes	Remarques
Réseau de La Chaux-de-Fonds	Bactériologie et sous-produits de la chloration	7	7 sites sur un total de 21 analysés alternativement
Réseau de La Chaux-de-Fonds	Bactériologie et chimie	18	7 sites sur un total de 21 analysés alternativement
Fontaines de la Chaux-de-Fonds	Bactériologie et sous-produits de la chloration	3	6 fontaines sur un total de 18 analysées alternativement
Réseau du SIVAMO	Bactériologie et sous-produits de la chloration	2	3 sites sur un total de 4 analysés alternativement
Réseau du SIVAMO	Bactériologie et chimie	10	3 sites sur un total de 4 analysés alternativement
Tronçons de La Chaux-de-Fonds	Bactériologie et quelques paramètres physico-chimiques	23	Contrôles de potabilité de l'eau avant la mise en service
Tronçons du SIVAMO	Bactériologie et quelques paramètres physico-chimiques	4	Contrôles de potabilité de l'eau avant la mise en service
Citernes et sources	Bactériologie et quelques paramètres physico-chimiques	14	Contrôles de potabilité de l'eau avant la mise en service
Analyses des eaux des communes	Bactériologie et quelques paramètres physico-chimiques	32	Contrôles de potabilité de l'eau avant la mise en service
Diverses analyses	Bactériologie et/ou quelques paramètres physico-chimiques	14	Divers mandats
Analyses interlaboratoires	Chimie	1	Commission internationale de protection du Léman

Les analyses ont montré que la qualité de l'eau des réseaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds a respecté les valeurs de tolérance tout au long de l'année. Pour La Chaux-de-Fonds, on peut toutefois noter que la teneur en chlorites, un additif ajouté pour la production du dioxyde de chlore aux Moyats, dépasse très régulièrement la tolérance. La valeur moyenne en chlorites pour 2005 s'élevait à 0.24 mgClO₂/l, alors que la tolérance est fixée à 0.2 mgClO₂/l. Une filtration des eaux brutes devra être prévue afin de diminuer la quantité de dioxyde de chlore utilisée pour le traitement de l'eau et, par là, de réduire le taux de chlorites dans l'eau du réseau.

Le laboratoire est intervenu à 15 reprises à la suite de pannes, de dérèglements d'appareils de mesures en continu ou d'autres problèmes de réseau, soit respectivement 5 fois pour le SIVAMO et 10 fois pour le réseau. Ces interventions font l'objet d'un rapport qui est versé au dossier de l'autocontrôle.

S'agissant du SIVAMO, on peut noter que la conduite pour le puisage de l'eau du lac à - 60 m a été mise en service au printemps. On note une légère diminution de la teneur en sous-produits de la chloration en fin de réseau par rapport aux années précédentes.

La galerie de La Corbatière fait actuellement l'objet d'une étude pour résoudre le problème des infiltrations d'eau à partir de la voûte. Dans l'attente d'une solution, nous avons mis en place, en collaboration avec le secteur « production d'eau », un système de surveillance qui permet de transmettre une alarme au centre de conduite en cas d'augmentation importante de la valeur de turbidité et de prélever un échantillon d'eau pour analyse ultérieure.

La mesure du carbone organique total dans l'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds (voir graphique) montre deux dépassements de la tolérance qui correspondent à des épisodes pluvieux.

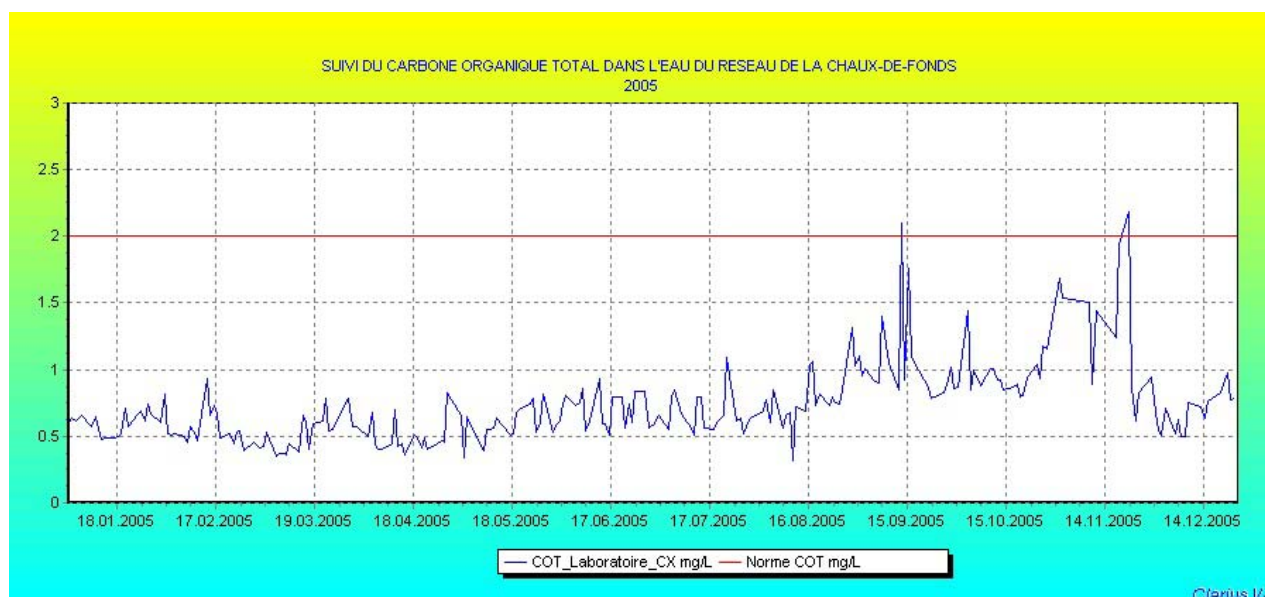


Figure 4

Quant aux relations extérieures, nous mentionnerons notre participation aux travaux de la sous-commission 2 (chimie et préparation de l'eau) de la Société suisse des industries de l'eau et du gaz (SSIGE), ainsi que notre participation aux analyses interlaboratoires organisées par la Commission internationale de protection des eaux du Léman (CIPEL).

923 Service technique clients eau et gaz (STCL/E&G)

Eau

Au cours de l'exercice 2005, sur 149 demandes de permis de construire (141 en 2004), 76 (soit 51%) ont fait l'objet d'études préliminaires concernant les installations d'eaux et d'eaux usées dans tous les secteurs d'activité (ménager, industriel, artisanal, commercial et public).

En plus des tâches habituelles et courantes, 49 cas majeurs d'analyses (techniques, fonctionnement d'installations ou d'appareils, combustion, 40 analyses de consommation d'eau) à la demande des particuliers ou gérances attentives à leur consommation ont été traitées sur demande des abonnés, des utilisateurs ou des installateurs.

Le service technique clients eau et gaz a également collaboré étroitement avec :

- le service de facturation : relevés spéciaux et en fosses, erreurs d'index, défaillances de comptage, etc.
- différentes associations (SSIGE, ASMFA, etc.)
- le service de garde avec les concessionnaires (2 périodes sur 52)

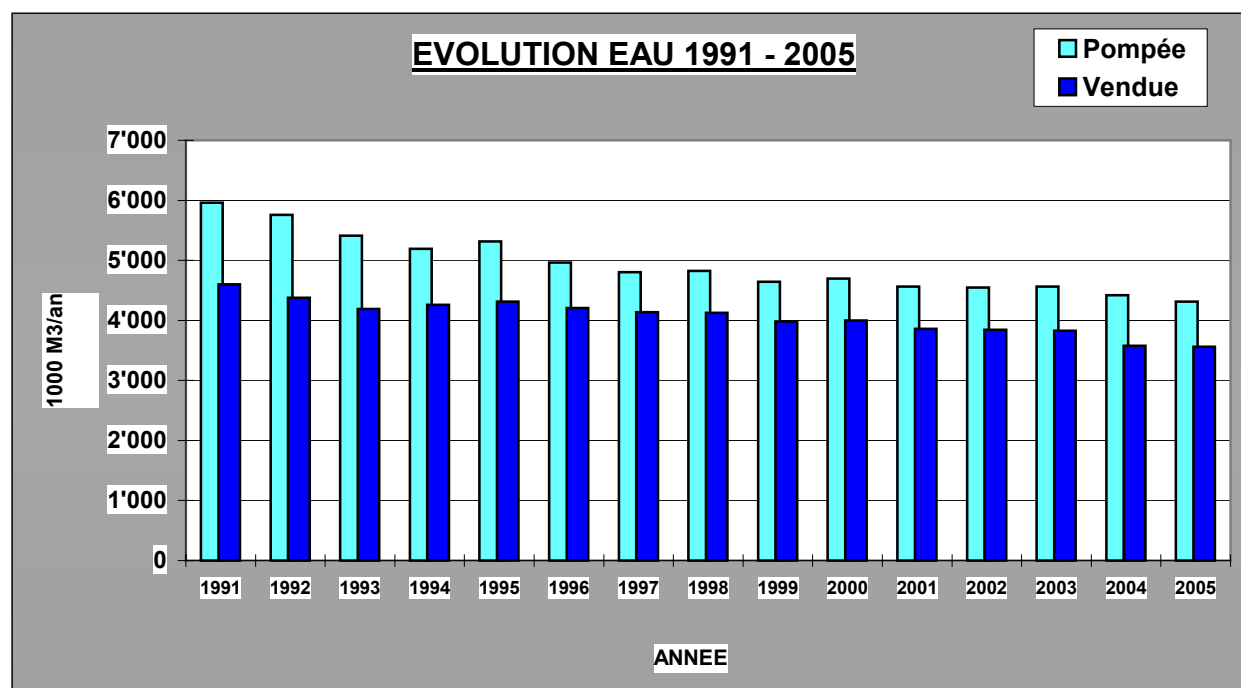
Concernant le secteur GESTION DES COMPTEURS, le Service technique clients eau et gaz a procédé à 1217 interventions (révisions, poses, remplacements, etc. de compteurs d'eau).

A fin 2005, le nombre de compteurs eau en place s'élève à 4666.

S'agissant des entreprises concessionnaires et autorisées, nous recensons sur 2005 :

- 3 entreprises "autorisées" à champ limité
- 13 entreprises "concessionnaires" à champ illimité, y compris Atelier SIM S.A.

Figure 5



Eclairage public

Les réseaux de câbles et les points lumineux figurent au bilan de SIM S.A.

Les choix d'équipements particuliers, tels que plans de quartiers et aménagements urbains restent de la compétence de la ville.

Les coûts relatifs à l'éclairage public sont facturés à la ville.

Le nombre d'installations en service au 31 décembre 2005 s'élève à 2'612, en augmentation de 40 unités par rapport à 2004.

Le dispositif permettant de réduire la puissance dès 24 h sur certaines installations induit une économie annuelle de 94'890 kWh, soit la consommation moyenne de 32 ménages.

SERVICE DE L'ÉNERGIE

Fonctionnement du service

Pendant l'année 2005 le Service a déménagé à la Rue du Rocher 1. Dès le 1^{er} janvier 2006, il sera intégré au Service d'hygiène et de l'environnement qui est rattaché au dicastère « Population, sécurité et environnement ».

Il a pour mission principale de gérer la politique énergétique de la Ville. Ses tâches sont notamment de contrôler le volet énergétique des permis de construire (délégation de compétences de la part du canton), d'informer et de sensibiliser la population à une utilisation rationnelle de l'énergie et de coordonner ses actions avec les programmes nationaux et cantonaux (*SuisseEnergie*, label *Cité de l'Energie*).

Activités du service

Permis de construire

Dans le cadre de l'application de la loi cantonale sur l'énergie (LCEn) et de son règlement d'application (RELCEn), 101 dossiers ont été examinés. 67 formulaires E1 et E2 concernant l'isolation thermique des bâtiments ont été contrôlés, représentant une surface totale chauffée de 37'675 m².

Notons encore 24 formulaires concernant les installations de chauffage, 11 pour les installations d'énergies renouvelables, ainsi que divers autres formulaires qui ont été contrôlés (voir tableau récapitulatif ci-dessous). D'autre part, des contrôles sur chantiers ont été effectués dans la plupart des cas.

Il est à noter que les conseils donnés visant à une utilisation rationnelle de l'énergie ont été suivis pour la plupart et que les contacts avec les architectes et les bureaux d'études se déroulent dans une ambiance empreinte de collaboration réciproque.

E1	Qualité thermique de l'enveloppe du bâtiment	40
E2	Part d'énergies non renouvelables	27
E3	Installations de chauffage ou d'eau chaude sanitaire	24
E4	Installations de ventilation	4
E5	Réfrigération / humidification	3
E6	Locaux frigorifiques ou de congélation	0
E8	Piscine	1
E10	Chauffage électrique	0
E11	Chauffage plein air	1
E60	Pompes à chaleur	0
E61	Energies renouvelables	11
m ²	Capteurs solaires	114 m ²
m ²	Surface chauffée SRE	37'675 m ²

Nombre de dossiers traités 111

Informations, conseils

Similairement aux années précédentes, nous avons fourni environ 800 prestations liées à l'information et aux conseils en matière d'énergie. Ces renseignements sont dispensés à toute personne qui s'adresse à notre service, que ce soit des professionnels (architectes, ingénieurs) ou des privés. Ces prestations vont du simple renseignement téléphonique sur divers sujets liés à l'énergie, aux conseils plus spécifiques (visites sur place, rendez-vous en nos bureaux). Nous avons également à disposition de la documentation sur divers sujets que nous prêtons/donnons, par exemple pour la réalisation de travaux de maturité/diplôme liés à l'énergie.

Prestations particulières

- Avec le Service cantonal de l'énergie, nous avons organisé deux « lunch-débat » : le 11 mars concernant les économies d'énergie et le 9 décembre consacré aux nouveautés.
- En mai, nous avons participé avec le Service cantonal à la manifestation « Hello printemps ».
- Pour promouvoir les vélos électriques, nous en avons acquis 2 qui sont mis à disposition du personnel communal, tant à des fins professionnelles que privées. La Ville a confirmé son engagement à cet égard en subventionnant à raison de 10% l'achat d'un vélo de ce type par les habitants de la Ville. Quant à SIM S.A et aux concessionnaires, ils ont également accordés chacun un rabais de 10% pour un tel achat. Pour l'année 2005, 4 vélos ont été acquis par des privés et 1 par SIM S.A.

- Les 11 et 12 juin, dans le cadre des journées portes-ouvertes à la STEP et à NEODE, nous avons organisé avec le Service de l'hygiène et de l'environnement et l'ISSKA, une exposition à Bikini-Test et un stand de présentation des vélos électriques à Neode. Cette manifestation a rencontré un grand succès. Nous avons assuré une présence quasi permanente, d'une part pour renseigner les gens et d'autre part pour les accompagner lors de la visite de l'exposition.
- Dans le cadre de la journée de la mobilité du 22 septembre, nous avons tenu un stand de présentation et d'essais des vélos électriques.
- Nous avons participé aux journées REVE les 27 et 28 octobre, avec visite de CRIDOR S.A. et présentation de la politique énergétique de la Ville
- Nous sommes toujours activement liés aux activités menées dans le cadre du Réseau Franco-Suisse d'Éducation à l'Environnement et à la mise en place d'un sentier didactique pour le Parc Régional de Chasseral.
- Nous animons chaque année la campagne de sensibilisation à l'énergie dans toutes les classes de 5^{ème} année primaire de la Ville et nous visitons ainsi environ 30 classes, à raison de 2 périodes par classe. Cet automne et dans le cadre d'un échange franco-suisse, nous avons organisé et participé à une semaine de camp « vert » à Arveyes avec 34 enfants.
- Nous participons régulièrement aux séances de la Commission de l'école technique du soir et de la Commission cantonale de l'énergie.

Divers

Réunions, séminaires

Nous avons participé à diverses réunions dans le cadre de *SuisseEnergie* pour les communes *Cité de l'Energie* :

- séance de suivi annuel avec la conseillère Cité de l'Energie
- participation à la Journée des Cités de l'Energie
- mise en place du projet New Ride, du projet REVE et de la journée d'échange d'expériences du 28 octobre
- participation à la Journée Romande de l'Energie

Au sein de la commune, participation active aux séances des deux CISAMUR, de la Commission des Energies, ainsi qu'à diverses autres réunions ponctuelles.

Participation à divers séminaires et conférences organisés par l'OFEN, le Service cantonal de l'Energie ou d'autres organismes relatifs à l'énergie.

CAISSE DE PENSIONS DU PERSONNEL COMMUNAL (CPC)

Introduction

Les informations suivantes sont relativement succinctes dans la mesure où la CPC produit chaque année un rapport de gestion, approuvé en général en juin par le Comité de la CPC. Les rapports de gestion, ainsi que d'autres documents d'informations peuvent être consultés sur le site de la CPC: <http://www.chaux-de-fonds.ch/fr/administration/>, cliquez ensuite sur "services" et choisissez "Caisse de pensions (CPC)".

Organisation

Le personnel de la CPC se présente comme suit :

	31.12.2004	31.12.2005
Administrateur	100 %	100 %
Gestionnaire	100 %	100 %
Collaboratrice administrative	100 %	100 %
Collaboratrice administrative	80 %	80 %*
Collaboratrice administrative	30 %*	30 %*
TOTAL	410 %	410 %

* Poste à 100 %, à charge de la CPC selon le taux indiqué. Le solde de l'activité est effectuée auprès du Service financier.

La CPC finance également d'autres emplois, à la Gérance communale pour la gestion de ses immeubles ainsi qu'à la Comptabilité de la Ville, par les honoraires dont elle s'acquitte (environ CHF 300'000.- pour 2005).

Pour rappel, les postes ci-dessus sont intégralement financés par la CPC.

Principaux projets menés en 2005

Mise en œuvre de la révision du règlement

Suite notamment à la 1^{ère} révision de la Loi sur la prévoyance professionnelle, le règlement de la CPC a fait l'objet d'une révision au 01.01.2005 concernant les principaux points suivants :

- extension des possibilités d'achats de prestations;
- introduction de la retraite flexible (possibilités d'une retraite partielle, anticipée ou différée);
- introduction du choix de percevoir une modeste part des prestations de la retraite en capital;
- mise en place de la rente pour le partenaire enregistré survivant au sens du nouveau droit cantonal et extension du capital-décès;
- paiement en espèces de la prestation de libre passage si l'assuré (en activité) quitte définitivement la Suisse pour un pays de l'Union européenne (en vigueur dès le 01.06.2007);
- adaptation de précédentes dispositions transitoires, pour la valorisation, identique pour tous les assurés, du taux de rente pour les années d'assurance futures;
- etc.

Ces modifications ont nécessité de nombreuses adaptations informatiques et procédurales, réalisées au cours du premier semestre 2005.

Les assurés actifs et pensionnés ont reçu individuellement une information détaillée au sujet de cette révision ainsi que les nouvelles dispositions statutaires et réglementaires et une information circonstanciée sur les principes appliqués ainsi que des graphiques explicatifs; tous ces documents figurent sur la page Internet de la CPC.

Le 3^{ème} paquet de la 1^{ère} révision LPP, entrant en vigueur au 01.01.2006, a également dû faire l'objet d'analyses et de modifications dans l'administration de la CPC courant du 4^{ème} trimestre 2005. Les travaux d'adaptation se poursuivent en 2006, mais n'impliqueront pas de modifications de fonds au niveau des dispositions réglementaires de la CPC.

Prévoyance professionnelle des Conseillers communaux

Au cours du 3^{ème} trimestre 2005, l'administration de la CPC a finalisé le projet de révision de la prévoyance professionnelle des Conseillers communaux et a proposé un nouveau Règlement sur leur traitement et leur prévoyance professionnelle qui a fait l'objet d'un rapport du Conseil communal au Conseil Général, étudié et accepté par ce dernier dans sa séance du 29.08.2005.

Les Conseillers communaux, entrés en fonction en 2004, ont donc été affiliés rétroactivement à la CPC dès le 01.07.2004.

Etablissement hospitalier multisite (EHM) et Caisse unique de la fonction publique du Canton de Neuchâtel

Etant donné les enjeux financiers et techniques que représente la création de l'EHM au 01.01.2006 au niveau de la prévoyance professionnelle, des séances de travail ont été tenues par les Conseillers d'Etat en charge du dossier et les Caisses de pensions des villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel.

Une étude a été menée par les trois administrateurs des caisses de pensions concernées afin de mesurer concrètement les enjeux susmentionnés, lesquels se sont avérés considérables. Au fil des discussions, la solution d'étudier la constitution d'une nouvelle Caisse de pensions unique, regroupant les trois institutions de droit public du Canton de Neuchâtel, s'est dessinée.

Les négociations entreprises ont conduit le Conseil d'Etat et les villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds à conclure une convention tripartite déclarant leur intention de créer une Caisse unique et de permettre à moyen terme à la Caisse de pensions de la Ville de Neuchâtel notamment, d'améliorer sa situation financière par des mesures d'assainissement.

Cette convention précise également que, dans l'intervalle, le personnel de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds reste affilié à la CPC (anciens et nouveaux employés).

En ce qui concerne le personnel de l'Office des apprentissages ainsi que les concierges du CIFOM repris par l'Etat, les négociations avec l'Etat sont en cours pour déterminer les conditions d'un éventuel transfert à la Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel.

Rapprochement Le Locle – La Chaux-de-Fonds

Les Conseils généraux et communaux des deux villes étudient actuellement la possibilité d'un rapprochement entre les deux villes.

En ce qui concerne la prévoyance professionnelle, le personnel engagé par la Ville du Locle est actuellement assuré auprès de la Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel (environ 200 assurés actifs). Dans les services regroupés (Service forestier et Etat civil en 2005), il est désormais convenu que les collaborateurs transférés de La Chaux-de-Fonds au Locle restent affiliés à la CPC.

Dans le cadre de l'étude de rapprochement, l'affiliation du personnel des deux Villes à une seule Caisse de pensions a été évoquée. Cette solution présente notamment des perspectives financières importantes pour la région; rappelons que la fortune de la Caisse de pensions du personnel communal (CPC) est investie à plus des deux tiers dans les Montagnes neuchâteloises, soit un montant de plus de 200 millions de francs.

Projets immobiliers

Deux grands projets immobiliers ont été analysés et proposés au Comité de la CPC. Ce dernier a décidé d'acquérir les deux objets immobiliers suivants :

- un immeuble de 33 appartements dans le quartier du Paddock pour un montant d'environ CHF 9'500'000.-
- un immeuble de 12 appartements à Chemin Perdu pour un montant d'environ CHF 5'300'000.-.

La CPC a également procédé à la transformation en appartements des locaux du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage de Grenier 22 (Unité administrative), la réfection de toitures et volets de certains immeubles ainsi que la rénovation complète de plus de 20 appartements. La CPC a ainsi consenti en 2005 à des travaux d'investissement dans ses propres immeubles pour plus d'un million de francs.

Sujets d'actualité/projets pour 2006

Les sujets d'actualité et projets pour 2006 pour l'administration de la CPC sont notamment les suivants :

- bouclage comptable de la CPC selon les nouvelles normes comptables RPC 26
- participation aux groupes de travail au sujet de la création de la Caisse unique et rapprochement entre les trois caisses de pensions publiques du Canton de Neuchâtel
- gestion de l'absentéisme chez les employeurs affiliés à la CPC afin de réduire l'augmentation importante des cas d'invalidité à charge de la CPC
- contrôle du principe de l'"adéquation" du plan d'assurance selon les nouvelles dispositions légales entrées en vigueur au 01.01.2006
- révision du Règlement de placement de la fortune de la CPC
- mise en œuvre de la procédure relative au contrôle du respect du principe de la loyauté dans les placements, compte tenu des nouvelles règles en vigueur dès le 01.01.2006
- mise en place d'un règlement sur les réserves techniques de la CPC (nouvelle exigence légale)

- participation aux différents groupes de travail au sujet des améliorations projetées pour le quartier d'Esplanade
- suivi de construction des projets immobiliers susmentionnés
- travaux préparatoires (déjà réalisés en partie) pour la rédaction du rapport au Conseil Général au sujet du postulat radical/libéral pendant
- à l'horizon de plusieurs mois, adaptation des dispositions réglementaires afin de tenir compte, notamment, pour les assurés affiliés dès le 01.01.2006, du premier âge de retraite anticipée possible de 58 ans (57 ans pour les assurés présents au 31.12.2005, pour une période transitoire de 5 ans).